



HAL
open science

VITRY-SUR-ORNE, "Vallange", Lorraine, Moselle (57)

Stéphanie Guillotin, Amandine Mauduit, Daniel Beucher, Loïc Boury, Hubert Cabart, Émilie Cartier, Olivier Chifflet, Thomas Fischbach, Sébastien Goepfert, Annaïg Le Martret, et al.

► To cite this version:

Stéphanie Guillotin, Amandine Mauduit, Daniel Beucher, Loïc Boury, Hubert Cabart, et al.. VITRY-SUR-ORNE, "Vallange", Lorraine, Moselle (57). ANTEA Archéologie; SRA Lorraine. 2012. <hal-05534091>

HAL Id: hal-05534091

<https://hal.science/hal-05534091v1>

Submitted on 18 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Vitry-sur-Orne

Vallange

Lorraine, Moselle (57)

ANTEA
ARCHÉOLOGIE

Titulaire de l'opération : Stéphanie GUILLOTIN
Adjointe au responsable : Amandine MAUDUIT

Rédaction du rapport : Stéphanie GUILLOTIN
et Amandine MAUDUIT

Avec la collaboration de :

Daniel BEUCHER
Loïc BOURY
Hubert CABART
Emilie CARTIER-MAMIE
Olivier CHIFFLET
Thomas FISCHBACH
Sébastien GOEPFERT
Annaïg LE MARTRET
Fabienne MEDARD
Laetitia SCHOTT-TOULLEC
Marie-Dominique WATON

Texte et Annexes

Dates d'interventions : du 18.03.10 au 03.09.10

N° de site : 57 724 0036

N° d'opération : 8303

N° de prescription : 2008/292 du 01 août 2008

N° d'autorisation : 2010/124 du 12 mars 2010

Service Régional de l'Archéologie
Lorraine



ANTEA-Archéologie 11 rue de Zurich -F- 68440 HABSHEIM
Tel. +333 89 65 35 80 - Fax +333 89 31 42 16
email : contact@antea-archeologie.com
Siret 420 509 200 00036 - NAF 742 C

Résultats

Mots-clefs (thésaurus DRACAR pour la chronologie et les vestiges immobiliers) :

- sur la chronologie :

Âge du Bronze final, Époque mérovingienne

- sur la nature des vestiges immobiliers :

Sépultures, Enclos funéraires, Fosses, Trous de poteaux

- sur la nature des vestiges mobiliers :

Vase céramique, vase en verre, armes, parure, perles, fibules, monnaies

Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :

La fouille de la nécropole de Vitry-sur-Orne a été motivée par la présence sur la commune d'un habitat médiéval ayant déjà été mis au jour au fil de plusieurs campagnes de fouilles qui ont permis de mettre en évidence le village disparu de Vallange au lieu-dit « ZAC de La Plaine » et le probable village disparu d'Huppigny sur le site de la VR52. De plus, la mention dans les archives d'une nécropole à inhumations : « ... découverte de tombes francques près d'un chemin de champ se dirigeant vers la droite à partir de la route de Vitry-Thionville à 100 m/80 m de la route Vitry-Gandrange... », laissait supposer que la parcelle pourrait livrer des tombes mérovingiennes.

Le site a effectivement livré les restes d'une nécropole mérovingienne datée des VI^e et VII^e siècles. Celle-ci est constituée de 125 tombes et sept enclos funéraires ce qui s'avère être assez rare dans la région (un seul autre cas est connu : la nécropole de Prény). La fouille a concerné la frange ouest de la nécropole qui a pu être délimitée au nord, à l'ouest et au sud. Sa limite est demeure inconnue, mais le sondage réalisé dans la parcelle au nord en 2004 permet d'envisager que seul un tiers environ de la nécropole a été mis au jour lors de cette campagne de fouille.

Cette nécropole est régie par un système d'installation des tombes organisé. Celles-ci sont organisées en rangées est/ouest. La zone nord déroge à la règle en raison de l'installation de nombreux cercles funéraires. Le développement de la nécropole se fait en deux noyaux, le premier au sud daté du VI^e siècle et le second au nord du VII^e siècle. Ces deux noyaux montrent une évolution des pratiques funéraires au cours du temps. On passe d'inhumations individuelles dans de grandes « chambres funéraires en bois » à des coffrages en pierres regroupant plusieurs individus inhumés successivement.

Ce rapport a également permis de réunir les différentes données issues des fouilles des dix dernières années à Vitry-sur-Orne et d'essayer de mieux appréhender l'organisation de ce territoire au haut Moyen-Âge.

Lieu de dépôt du mobilier archéologique pour étude : Antea-archéologie sàrl

Lieu de conservation : /

Générique de l'opération

Responsable d'opération :	Stéphanie Guillotin
Participants :	Céline Angeli, Hélène Barrand-Emam, Edith Boisson, Emilie Cartier-Mamie (anthropologue), Olivier Chifflet, Jérôme Fritschy, Mélanie Gadacz, Virginie Gaillard, Emeline Gérard, Cécile Glardon, Sébastien Goepfert, Aline Langlois, Antoine Mamie, Amandine Mauduit (anthropologue, adjointe au responsable), Déborah Maurer, Bertrand Perrin, Xavier Perrin, Amandine Touzet.
Chargés scientifiques :	Marie-Paule Seilly, SRA Lorraine
Rédaction du rapport :	Stéphanie Guillotin (dir.) et Amandine Mauduit
Etude anthropologique :	Emilie Cartier-Mamie et Amandine Mauduit
Etude archéozoologique :	Loïc Boury
Etude du mobilier métallique :	Thomas Fischbach
Etude du mobilier céramique :	Stéphanie Guillotin
Etude du verre :	Hubert Cabart
Etude des perles :	Thomas Fischbach et Laetitia Schott-Toullec
Etude des restes textiles :	Fabienne Médard
Etude des monnaies :	Annaïg Le Martret
<i>L'étude des peignes en os, menée par M.-D. Waton, est toujours en cours.</i>	
Dessin du mobilier métallique :	Daniel Beucher, Olivier Chifflet, Thomas Fishbach
Inventaire du mobilier :	Stéphanie Guillotin
Réalisation des plans :	Stéphanie Guillotin
Infographie des structures :	Céline Angeli, Emilie Cartier-Mamie, Stéphanie Guillotin, Amandine Mauduit et Virginie Rougier
Conditions administratives et financières :	
L'aménageur a mis les moyens financiers et matériels nécessaires à la réalisation des recherches archéologiques de terrain.	

SOMMAIRE

1. Introduction	21
1.1. Liminaires	21
1.2. Le site et son environnement	22
1.2.1. Contexte géographique et topographique	22
1.2.1.1. <i>Présentation géologique</i>	22
1.2.1.2. <i>Les ressources naturelles</i>	22
1.2.2. Le contexte archéologique et historique	25
1.2.2.1. <i>Le patrimoine archéologique de la commune</i>	25
1.2.2.2. <i>Les sources historiques</i>	27
1.2.2.3. <i>Nécropoles et habitats mérovingiens de la région</i>	30
1.3. Présentation de la fouille	39
1.3.1. Présentation générale du site	39
1.3.2. Méthodologie de fouille	39
1.3.2.1. <i>Fouille des tombes</i>	39
1.3.2.2. <i>Fouille et démontage du squelette</i>	41
1.3.2.3. <i>L'équipe de travail en post-fouille</i>	43
1.3.3. Perturbations diverses des sépultures	43
1.3.4. Catalogue des sépultures	47
2. Les vestiges non médiévaux	49
2.1. Le Bronze final	49
2.1.1. Description des structures	49
2.1.1.1. <i>La fosse St.33</i>	49
2.1.1.2. <i>La fosse St. 41</i>	49
2.1.2. Le mobilier céramique	51
2.1.2.1. <i>La typologie</i>	51
2.1.2.2. <i>Description du mobilier par structures</i>	55
2.1.2.3. <i>Datation, comparaison et synthèse</i>	58
2.1.3. Conclusion	60
2.2. Les vestiges non datés	63
2.2.1. Une fosse rubéfiée : St.82	63
2.2.2. Une fosse indéterminée comprenant un vase : St.81	63
2.2.3. Une fosse et deux trous de poteaux associés : St.38, 39 et 40	64
3. Description générale de l'ensemble funéraire mérovingien	67
3.1. Contexte funéraire, implantation des sépultures	67
3.2. Description des tombes	67
3.2.1. Les sépultures entourées d'un fossé circulaire	67
3.2.2. L'existence de structures périssables en élévation ?	71
3.2.3. Architecture et aménagement des sépultures	71
3.2.3.1. <i>Matériaux employés</i>	71
3.2.3.2. <i>Les coffrages en pierres</i>	73
3.2.3.3. <i>Les coffrages en bois.</i>	73
3.2.3.4. <i>Les couvertures et systèmes de condamnation en surface.</i>	74
3.2.3.5. <i>Les aménagements ponctuels</i>	74
3.2.4. Les meubles funéraires : mise en évidence de contenants en matériaux périssables.	76
3.2.4.1. <i>Les cercueils</i>	76
3.2.4.2. <i>Des contenants pour les réductions.</i>	77
3.2.4.3. <i>Les contenants souples</i>	77
3.2.5. Complexité des gestes autour de la sépulture et définition des contenants : une impasse ?	80
3.3. Comportements envers les morts : du geste funéraire...	80
3.3.1. Types de dépôts	80
3.3.1.1. <i>Nombre de sujets</i>	80
3.3.1.2. <i>Réutilisation de sépultures : réductions et superpositions de corps</i>	81
3.3.2. Modalités de dépôts et utilisation de l'espace sépulcral	81
3.3.3. Des défunts habillés et chaussés, armés ou parés	82

3.3.3.1. <i>Indices indirects</i>	82
3.3.3.2. <i>Les restes textiles</i>	82
3.3.3.3. <i>Mobilier porté par le défunt</i>	82
3.3.4. Le mobilier accompagnant les défunts	85
3.3.4.1. <i>Les armes déposées</i>	85
3.3.4.2. <i>Les dépôts de vaisselle</i>	86
3.3.4.3. <i>Les outils</i>	87
3.3.4.4. <i>Les peignes en os</i>	88
3.3.4.5. <i>Un cas de dépôt animal</i>	88
3.3.5. Les objets de récupération	88
3.4. ... à la « profanation »	89
3.4.1. Réflexions générales à propos du pillage	89
3.4.2. Les actes de pillages	89
4. Acquisition des données biologiques, caractérisation individuelle ..	93
4.1. Dénombrement des individus et état de conservation des squelettes	93
4.2. Estimation de l'âge au décès	94
4.2.1. Méthodes utilisées pour les sujets non adultes	94
4.2.1.1. <i>Maturation dentaire</i>	94
4.2.1.2. <i>Age statural et maturation osseuse</i>	94
4.2.2. Méthodes utilisées pour les sujets adultes	94
4.2.3. Pathologies dégénératives et indices de sénescence	95
4.2.4. Résultats	95
4.3. Détermination du sexe	95
4.3.1. Méthodes utilisées	95
4.3.1.1. <i>La DSP</i>	95
4.3.1.2. <i>La méthode morphologique</i>	95
4.3.2. L'apport du mobilier funéraire à l'estimation d'un sexe « archéologique »	96
4.3.3. Résultats	96
4.4. Étude des variations anatomiques non métriques	96
4.4.1. Définitions et enjeux	96
4.4.2. Choix des caractères et système de codage	97
4.4.3. Résultats	97
4.5. Observations paléopathologiques	97
4.5.1. Les affections dentaires	97
4.5.2. Les pathologies dégénératives	97
4.5.3. Les pathologies traumatiques	97
4.5.3.1. <i>Les fractures et leurs conséquences</i>	97
4.5.3.2. <i>Les enthésopathies d'origine traumatique</i>	98
4.5.3.3. <i>Quelques traces de violence</i>	98
5. Étude du mobilier	103
5.1. Les boucles simples et les garnitures de ceinture (TF)	103
5.1.1. Les boucles simples	103
5.1.1.1. <i>Les boucles simples ovales</i>	103
5.1.1.2. <i>La boucle simple rectangulaire de la sépulture 125</i>	105
5.1.1.3. <i>La boucle réniforme du Bas-Empire de la sépulture 87</i>	105
5.1.2. Les garnitures de ceintures	107
5.1.2.1. <i>Les garnitures de ceintures en fer damasquinées</i>	107
5.1.2.2. <i>Les garnitures de ceintures en fer</i>	107
5.1.2.3. <i>Les garnitures de ceintures en alliage cuivreux</i>	111
5.1.3. Les garnitures de chausses	112
5.1.4. Les boucles et fermoirs d'aumônières	112
5.1.5. Conclusion sur les éléments de ceinture	114
5.2. Les éléments de parure	114
5.2.1. Les colliers de perles	114
5.2.1.1. <i>Rappels à propos de la typo-chronologie</i>	114
5.2.1.2. <i>Les sépultures individuelles non perturbées</i>	116
5.2.1.3. <i>Les sépultures individuelles perturbées</i>	120

5.2.1.4. Conclusion	124
5.2.2. Les châtelaines	124
5.2.2.1 Analyse des châtelaines	124
5.2.2.2. Conclusion sur les châtelaines	126
5.2.3. Les fibules	129
5.2.3.1 Les fibules ansées symétriques	129
5.2.3.2. Les fibules aviformes	129
5.2.3.3. Les fibules discoïdes	130
5.2.3.4. La fibule discoïde cloisonnée de la sépulture 192	130
5.2.3.5. La fibule monétiforme de la sépulture 86	131
5.2.3.6. Conclusion sur les fibules	131
5.2.4. Les boucles d'oreilles	132
5.2.4.1. Les boucles d'oreilles à polyèdre massif de la SP54	132
5.2.4.2. Les grandes boucles d'oreilles avec pendentif en polyèdre long	132
5.2.4.4. Les boucles d'oreilles simples	132
5.2.4.5. Type indéterminé	133
5.2.4.6. Conclusion sur les boucles d'oreilles	133
5.2.5. Les bagues	133
5.2.5.1. Les bagues à profil continu de type 4	133
5.2.5.2. Les bagues à plateau rapporté de type 5	134
5.2.5.3. La bague de type 1 de la sépulture 132	134
5.2.5.4. La bague de type 3 de la sépulture 54	134
5.2.5.5. L'anneau de rivet réutilisé en bague de la sépulture 134	134
5.2.5.6. Conclusion	134
5.2.6. Le médaillon de la sépulture 76	134
5.2.7. Le bracelet de la sépulture 54	136
5.3. L'armement	136
5.3.1. Les épées longues	136
5.3.2. Les scramasaxes	139
5.3.2.1. Les scramasaxes légers à lame large	139
5.3.2.2. Les scramasaxes à lame courte	139
5.3.2.3. Les éléments de garniture de fourreaux de scramasaxe	139
5.3.3. Les fers de lance	141
5.3.3.1. Le fer de lance à flamme en feuille de laurier étroite, tige courte et douille ouverte	141
5.3.3.2. Le fer à flamme en feuille de laurier, tige longue et douille ouverte	142
5.3.3.3. Le fer de lance à flamme en feuille de laurier, tige courte et douille fermée	142
5.3.4. Les haches	142
5.3.4.1. La hache de type A de la sépulture 157	142
5.3.4.2. Les haches de type B	143
5.3.5. Les pointes de flèches	143
5.3.5.1. Les pointes de flèche à flamme en feuille de laurier et douille ouverte	143
5.3.5.2. Les pointes de flèche à flammes en feuille de laurier et douille fermées	143
5.3.5.3. La pointe de flèche à flamme en losange et douille ouverte de la sépulture 36	144
5.3.5.4. La pointe de flèche à flamme ovale et douille ouverte de la sépulture 195	144
5.3.6. Conclusion sur l'armement	144
5.4. L'éperon de la sépulture 119	144
5.5. Les outils et objets usuels	144
5.5.1. Les couteaux	144
5.5.2. Les hachoirs	146
5.5.3. Les forces	146
5.5.4. Les fiches à bélière	148
5.5.5. L'agrafe à double crochet de la sépulture 69	148
5.5.6. L'aiguille à chas de la sépulture 146	148
5.5.7. Le fauchard de la sépulture 123	148
5.5.8. Les fusaïoles	148
5.5.9. Les disques bombés en os gravé	148
5.5.10. Les éléments lithiques	149
5.5.10.1. Les pierres à briquet	149
5.5.10.2. Autres éléments lithiques	149
5.5.10.3. Inventaire	149
5.6. La vaisselle	150
5.6.1. La vaisselle céramique	150

5.6.1.1. Description des céramiques	150
5.6.2.1. Présentation des données	158
5.6.2.2. Composition du corpus céramique de la nécropole	164
5.6.2.3. Phasage et répartition du mobilier céramique	167
5.6.3. Les vases en verre	169
5.6.3.1. Éléments notables	169
5.6.3.2. Datation	169
5.7. Un cas de dépôt alimentaire carné	169
5.8. Étude des restes textiles préservés sur le mobilier métallique	169
5.8.1. Présentation des vestiges étudiés	169
5.8.1.1. Effectif	169
5.8.1.2. État de conservation des vestiges en matière organique	169
5.8.2. Matériel d'observation et notions techniques	171
5.8.2.1. Matériel d'observation	171
5.8.2.2. Notions techniques	171
5.8.3. Analyse par objet	172
5.8.4. Conclusion	297
5.8.4.1. Récapitulatif technique des résultats	297
5.8.4.2. Données techniques par matière première	297
5.8.4.3. Résultats et interprétations fonctionnelles des restes textiles, par sépulture	300
5.8.4.4. Sites mérovingiens ayant livré des textiles récemment étudiés	307
5.9. Conclusion générale sur le mobilier accompagnant les défunts	307
6. Confrontation des données archéologiques et biologiques : de la population inhumée à la population vivante	311
6.1. Développement topo-chronologique de l'ensemble : proposition de restitution	311
6.2. Le recrutement de l'ensemble funéraire	314
6.2.1. Objectifs et mises en garde	314
6.2.2. Le sex-ratio	314
6.2.3. Répartition par classes d'âge et courbe paléodémographique	314
6.3. Les inhumés au sein de l'espace sépulcral : gestion de l'ensemble	317
6.3.1. L'ensemble 1	317
6.3.1.1. Implantation et organisation des sépultures	317
6.3.1.2. Répartition des aménagements funéraires et des contenants sépulcraux.	317
6.3.1.3. Des morts inhumés avec leurs effets...	318
6.3.1.4. ... puis dépouillés	318
6.3.1.5. Organisation des dépôts et répartition des inhumés	318
6.3.1.6. Répartition des variations anatomiques : mise en évidence de regroupements	318
6.3.2. L'ensemble 2	319
6.3.2.1. Implantation et organisation des sépultures	319
6.3.2.2. Répartition des aménagements funéraires et des contenants sépulcraux.	319
6.3.2.3. Des morts inhumés avec leurs effets...	320
6.3.2.4. ... puis dépouillés	320
6.3.2.5. Organisation des dépôts et répartition des inhumés	320
6.3.2.6. Répartition des variations anatomiques : mise en évidence de regroupements	321
7. Conclusion : évolution et utilisation de la nécropole	326
7.1. Évolution et utilisation de la nécropole	326
7.2. Peuplement et occupation du territoire	327
7.2.1. Estimation du nombre d'habitants et de familles par phases chronologiques	327
7.2.2. Quel(s) habitat(s) pour la nécropole ?	327

BIBLIOGRAPHIE 330**TABLE DES FIGURES 338**

ANNEXES	344
1. Fiches d'enregistrement terrain	344
2. Structures non médiévales	349
3. Glossaire de l'étude des restes textiles	352
4. Projet scientifique et technique	354
5. Planches typologiques du mobilier métallique	374
6. Inventaire	382
6.1. Inventaire des structures	383
6.2. Inventaire du mobilier	390
6.3. Inventaire de la documentation écrite	401
6.4. Inventaire des documents terrain	401
6.5. Inventaire des documents photographiques	401
7. Plan géoréférencé	402

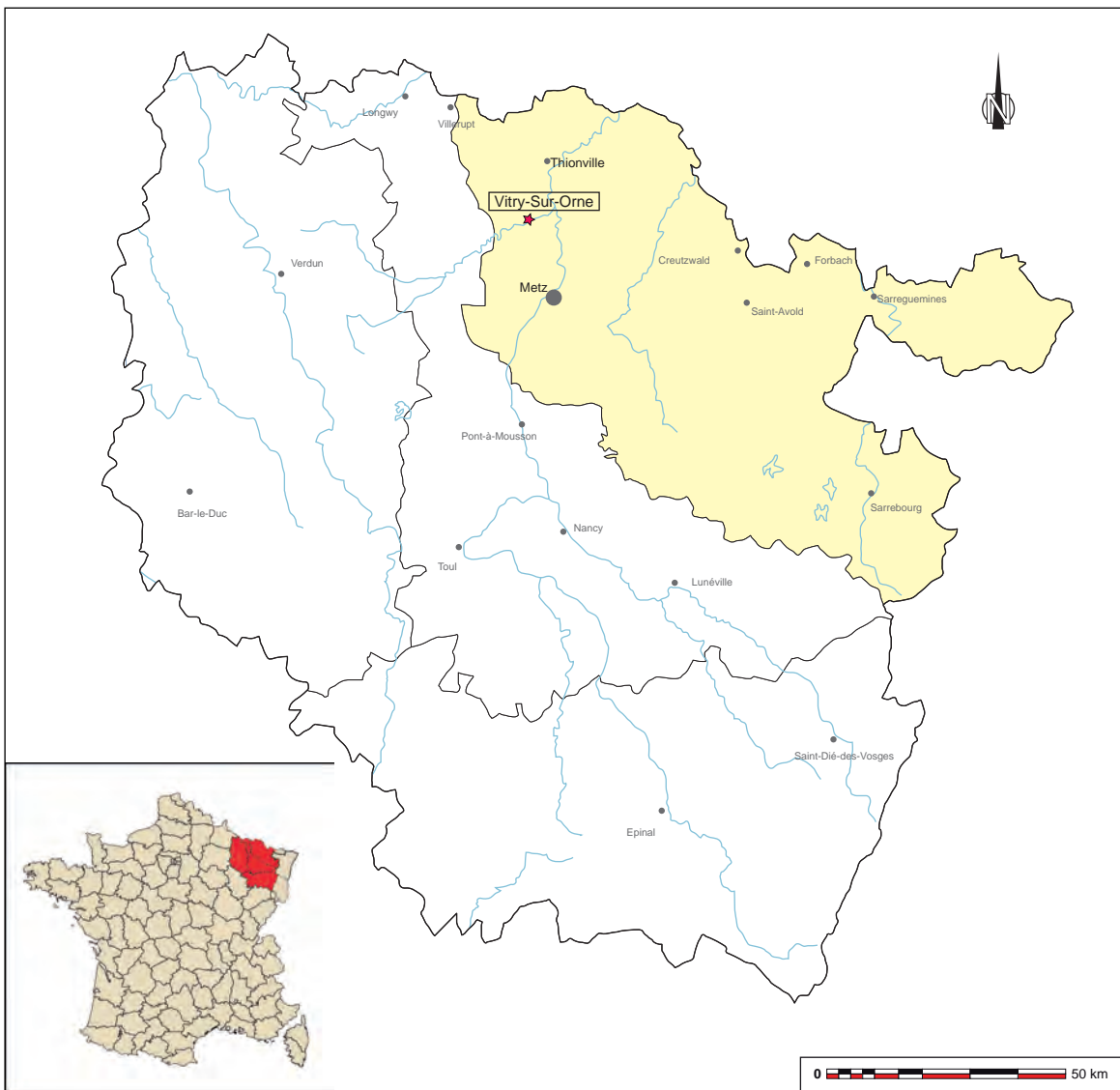


Figure 001 – Localisation de Vitry-sur-Orne

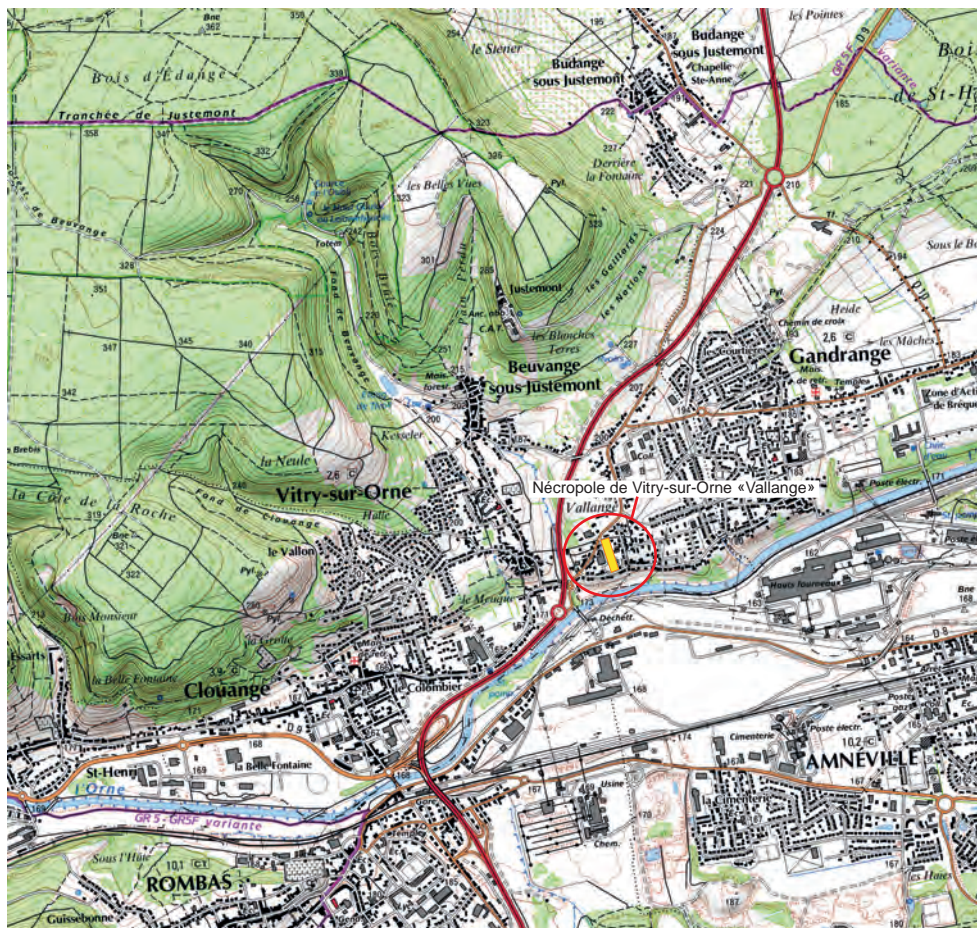


Figure 002 – Localisation du site sur fond de carte IGN (1/25 000)

1. Introduction

1.1. Liminaires (SGu)

Le site de Vitry-sur-Orne « Vallange », menacé par un projet de lotissement, a fait l'objet d'une prescription de sondage motivée par la présence sur la commune d'un habitat médiéval mis au jour au fil de plusieurs campagnes de fouilles qui ont permis de mettre en évidence le village disparu de Vallange au lieu-dit « ZAC de La Plaine »¹ et le probable village disparu d'Huppigny sur le site de la VR52². De plus, la mention dans les archives d'une nécropole à inhumations³ : « ... découverte de tombes francques près d'un chemin de champ se dirigeant vers la droite à partir de la route de Vitry-Thionville à 100 m/80 m de la route Vitry-Gandrange... », laissait supposer que la parcelle pourrait livrer des tombes mérovingiennes.

Cette opération fait suite à une première intervention effectuée en décembre 2004 sur la parcelle adjacente située au nord de la nôtre, « Route de Thionville » qui avait déjà livré quelques sépultures.

Les sondages réalisés par Franck Gérard du 26 mai au 03 juin 2005 ont révélé l'existence de 48 sépultures, 4 cercles funéraires, 1 fosse rubéfiée et 1 fossé au sein de 7 sondages positifs tous groupés dans la partie est du site. Cinq sépultures ont été testées et ont livré des réductions, portant le nombre d'individus au sein de ces tombes à huit. La présence de mobilier a également été attestée dans la majorité des tombes sondées. La découverte de cercles funéraires (un seul autre cas connu en Lorraine [Prény]) et la fouille du « cavalier » laissaient présager une nécropole riche.

Le projet de lotissement s'étend sur une superficie de 7100 m². Toute la zone n'a pas été décapée (3300 m² uniquement). La zone a été traitée de manière à être certain d'être allé au-delà des limites de la nécropole. La fouille s'est déroulée du 18 mars au 03 septembre 2010. Celle-ci a livré 125 tombes pour 163 individus. Environ 50 % d'entre elles ont été pillées dès le haut Moyen-Âge.

¹ F. Gérard, 2011

² R. Lansival, 2011

³ J.-B. Keune, 1910

1.2. Le site et son environnement (SGu, ECM)

1.2.1. Contexte géographique et topographique

La commune de Vitry-sur-Orne est située en Lorraine dans le département de la Moselle (57). Implanté à mi-chemin entre Metz et la frontière luxembourgeoise, à 11 km au sud/ouest de Thionville et à 17,5 km au nord-ouest de Metz, le village se trouve sur la rive gauche de l'Orne à cinq kilomètres environ de sa confluence avec la Moselle (Fig. 001).

La vallée de la Moselle est orientée nord-sud. Elle est limitée à l'ouest par le relief abrupt des côtes de la Moselle et à l'est par le relief peu accidenté du plateau lorrain. Dans la partie nord de la Lorraine, les vallées de l'Orne et de la Fensch, qui entaillent les côtes de la Moselle, sont les seuls axes naturels orientés est-ouest.

À hauteur de Vitry-sur-Orne, l'Orne coule en direction du nord-est à 165 m d'altitude. Le site est implanté sur la haute terrasse de l'Orne, à une altitude comprise entre 187 et 180 m NGF. Il se situe au pied de la butte de Justemont qui culmine à 332 m d'altitude. Il est limité à l'ouest par la petite vallée encaissée du ruisseau de Beuvange qui prend sa source au pied des côtes à 250 m d'altitude et qui se jette dans l'Orne 70 m plus bas.

L'habitat, tout comme la nécropole de Vallange sont installés sur le versant nord de la vallée et dominant le lit majeur de l'Orne. (Fig. 002)

Tous les éléments évoqués plus haut font du site de Vallange un lieu privilégié. L'anthropisation du site semble avoir été guidée par trois facteurs essentiels :

- un facteur naturel : exposition plein sud, haute terrasse ;
- un facteur stratégique : localisation au pied de la butte de Justemont, vallée très encaissée du ruisseau de Beuvange et large vallée de l'Orne ;
- et un facteur d'ordre économique : ouverture sur la vallée de la Moselle et la vallée de l'Orne.

1.2.1.1. Présentation géologique (Fig. 003 et 004)

La vallée de l'Orne entaille les terrains secondaires situés à l'est du bassin parisien.

Ces derniers sont caractérisés par le relief des côtes qui domine, à hauteur de Vitry-sur-Orne, de 200 m la dépression liasique.

La morphologie des revers de côtes est complexe. Elle est liée à la fois à l'hydrographie, à la lithologie et à la tectonique. Avant de se jeter à contre-pendage dans la Moselle, l'Orne et ses affluents, le Woigot et le Conroy, découpent le revers de côte en plateaux isolés les uns des autres.

Au sud de l'Orne, le plateau de Sainte-Marie est l'unité la plus vaste ; elle n'est parcourue que par de modestes ruisseaux peu encaissés. Elle doit sa morphologie aux terrains marno-calcaire du Bajocien supérieur et du Bathonien inférieur. À l'inverse, les plateaux situés au nord de l'Orne doivent leur aspect plus massif et plus sec aux calcaires du Bajocien moyen et supérieur.

La commune de Vitry-sur-Orne se trouve sur un alignement de failles qui se relaient sur de grandes distances, de Friaucourt à Beuvange. Ces accidents sont orientés sud-ouest/nord-est. Vitry est implantée sur les terrains secondaires du Lias matérialisés par des marnes à Amalthées et des grès médialiasiques (marno-calcaire gréseux).

Le site est constitué d'une succession de substrats différents (Fig. 005). Le nord du terrain, à une altitude de 187 m NGF, est constitué de graviers sur lesquels passent quelques plaquages argilo-limoneux orientés est-ouest. Ces formations recouvrent des niveaux marneux bleu gris jaune homogènes et plastiques qui affleurent dans la partie centrale du site à une altitude de 183,70 m NGF. Puis l'on retrouve à nouveau le gravier. Enfin le dernier tiers sud, à une altitude de 182 m NGF, est constitué de plaquages argilo-limoneux. Le terrain possède un pendage de 7 m du nord au sud.

Ces niveaux géologiques sont recouverts d'une couverture végétale de 0,15 m à 0,25 m d'épaisseur.

1.2.1.2. Les ressources naturelles

L'économie de cette région est étroitement liée à la nature de son sol géologique. Comme sur toute la côte de Moselle, les calcaires voient se développer des massifs forestiers importants (plateau de Briey et forêts de Rombas). Tandis que les terrains marno-calcaires, humides, sont

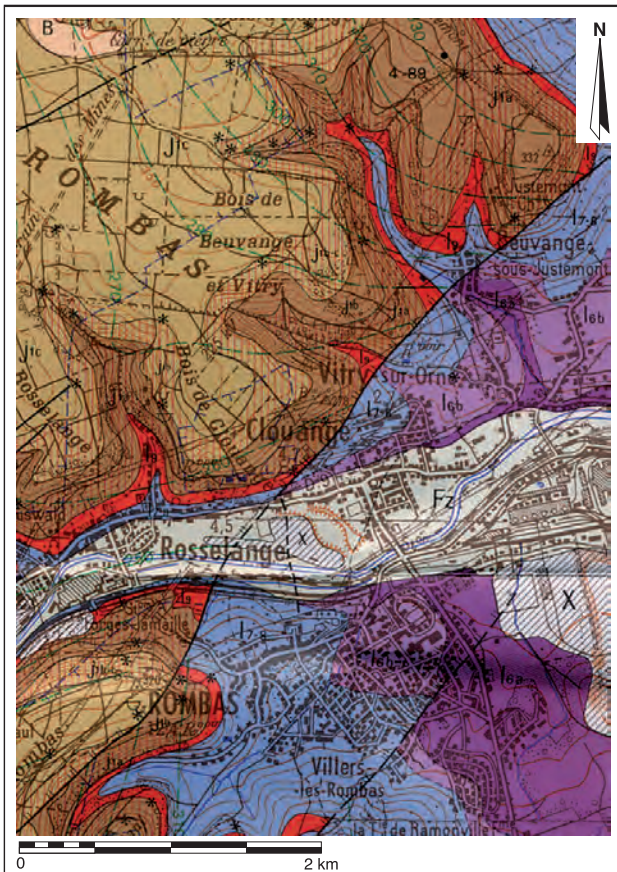


Figure 003 – Extrait de la carte du B.R.G.M. « Briey XXXIV-12 » seconde édition - 1982 © B.R.G.M.

FORMATIONS SUPERFICIELLES

- X crassiers, remblais
- B couverture limono-argileuse
- Fz alluvions récentes calcaires
- Fy alluvions anciennes

FORMATIONS SECONDAIRES

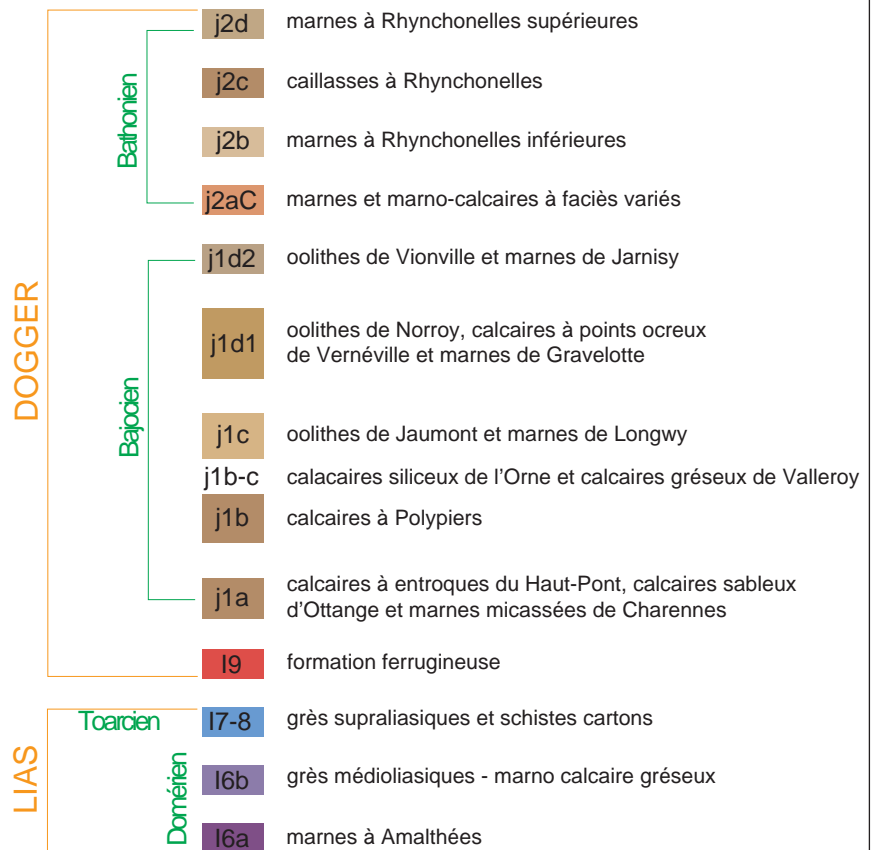


Figure 004 – Légende des cartes du B.R.G.M. © B.R.G.M.



Figure 005 – Vue aérienne du site et visibilité des différents substrats

Donnerstag 4. Juni 1910
 Aufgrabung in Wallingen bei Rombach, Vitry-sur-Orne.
 Aufstellung fränkischer Gräber.
 Fundstellen an einem Talweg der von der Straße Wallingen-
 Diedenhofen nach abgeht, in der Nähe dieser Straße
 verläuft 100 (-80) m von der Straße Wallingen-Gardingen
 nachwestl.
 Auf die Gräber ist man gefahren gelegenheitlich des Rombacher einmal
 vorbeifahren für

Figure 007 – Manuscrit signalant la découverte de tombes franques établi par J.-B. Keune en 1910 © Musées de Metz

voués à la culture (plateau de Sainte-Marie), les argiles de la Woëvre paraissent plus propices au développement de l'élevage.

La présence de minerai de fer conditionne également l'économie du secteur. Les nombreuses concessions minières exploitées, réparties sur tout le revers de la côte, ont contribué à l'industrialisation de la vallée de l'Orne qui se trouve être le siège d'une concentration et d'une activité humaine considérables.

Ces ressources naturelles ont largement contribué à l'anthropisation du terroir de Vitry-sur-Orne. Elles justifient pleinement l'occupation du sol depuis le Néolithique jusqu'à nos jours.

1.2.2. Le contexte archéologique et historique

1.2.2.1. Le patrimoine archéologique de la commune (Fig. 006)

Pré- et Protohistoire

Un chopping-tool résiduel du Paléolithique inférieur et trois lamelles en silex de l'Épipaléolithique ou du Mésolithique ont été mis au jour dans l'emprise de la VR52, lors de la fouille de 2000⁴ et nous révèle que le secteur a été fréquenté par l'homme depuis le Paléolithique.

En 1993, lors de l'aménagement de la zone industrielle de « La Plaine de Jamaille », le diagnostic archéologique a permis d'identifier de nombreux artefacts (céramique, silex, etc.) dans le comblement primaire d'un paléochenal. Ces rejets sont attribuables au Néolithique récent.

Les abords de la butte de Justemont ont révélé de nombreux objets attribuables au Néolithique final. Ces découvertes fortuites sont confortées par la mise au jour, en 2000, d'une fosse campaniforme sur le site de la VR52⁵. Une sépulture campaniforme a également été mise au jour sur le site de la « ZAC de La Plaine » fouillée en 2002-04⁶ (N° 1). Des fosses et un bâtiment de la fin du Rubané récent ont également fait l'objet d'investigation sur le territoire voisin de Gandrange « ZAC Bréquette » (N° 2).

La construction de la « ZAC de la vieille ville » à Clouange, en 1993⁷, a permis de mettre au jour des vestiges attribuables au Bronze final et

au début du premier Âge du Fer (Hallsatt B2). Des découvertes similaires ont été effectuées la même année à Vitry-sur-Orne au lieu-dit « Résidence des Vergers ». La fouille du site de Vitry « ZAC de La Plaine » a mis en évidence la présence d'un habitat de la fin de l'Âge du Bronze, constitué d'un bâtiment principal, d'une batterie de greniers et de dépotoirs (N° 1). Des complexes funéraires, attribuables aux mêmes périodes chronologiques, viennent étoffer le patrimoine archéologique protohistorique de la région; les sites d'Amnéville « Cimenterie », Mondelange « Schemerten » et Richemont « Ferme de Pépinville » en constituent de parfaits exemples⁸.

À la fin de l'Âge du Fer, les côtes de Moselle se voient dotées de nombreux *oppida*. L'*oppidum* de Rombas – Pierrevillers, situé sur la rive droite de l'Orne, fait ainsi face au système défensif de « l'éperon barré » installé sur la commune du « Fond de Beuvange ». Sur le territoire de la commune de Gandrange, des greniers sur poteaux de l'Âge du Fer ont été mis au jour en 1996⁹ (N° 3).

Antiquité

La vallée de l'Orne est desservie dès l'Antiquité romaine par une voie secondaire qui ouvre l'accès à la vallée de la Moselle, important centre de transit entre les cités des Trêvires, des Médiomatriques et des Leuques. Ces axes de communication ont permis, dès le I^{er} siècle, la romanisation des campagnes et entraîné la multiplication des établissements ruraux.

Les plus anciennes découvertes remontent à 1744, date à laquelle Dom Calmet mentionne la découverte d'un cercueil en plomb dans les vignes du Justemont (N° 4). Par analogie avec ceux découverts aux Sablons en 1902, E. Linkenheld l'attribue à la période romaine.

En 1993, les fouilles de « La Plaine de Jamaille » ont permis la découverte d'une sépulture à incinération attribuable au Haut-Empire.

Par ailleurs, les vestiges antiques les plus remarquables ont été observés lors de l'aménagement du lotissement « Les Vergers » de 1994 à 1997 (N° 5). L'habitat, constitué d'un bâtiment en pierre, est associé à des éléments de voirie et de parcellaire. Cet ensemble est réoccupé par des maisons en matériaux légers datés du Bas-Empire et du haut Moyen-Âge.

⁴ Lansival R., 2011, p.10

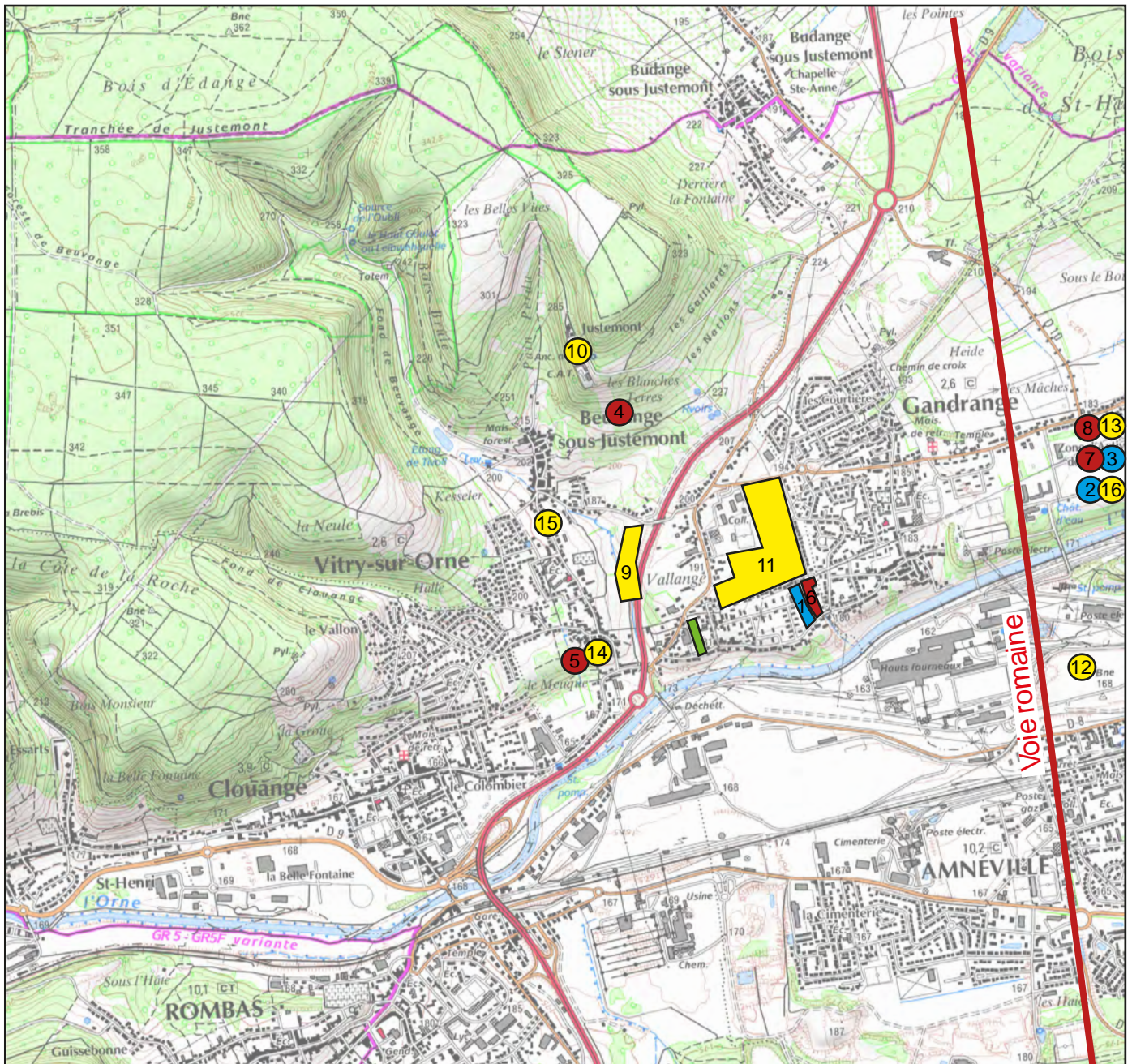
⁵ Lansival R., 2011, p.10

⁶ Gérard F., 2006, p.12-15

⁷ Faye O., 1993

⁸ Carte archéologique de la Gaule

⁹ Schembri, 2003



LÉGENDE

Occupation néolithique et proto-historique : ●

- 1 : Site rubané
- 2 : Site rubané
- 3 : Site de l'Âge du Fer

Occupation gallo-romaine : ●

- 4 : Tombes du Bas-Empire
- 5 : Villa au lieu-dit «Les Vergers»
- 6 : Habitat sur poteaux
- 7 : Site
- 8 : Nécropole (ZAC Bréquette)

Occupation médiévale : ●

- 9 : Habitat et sépulture du Moyen-Âge (VR 52)
- 10: Abbaye des Prémontrés de Justemont
- 11: Habitat du Moyen-Âge (ZAC de La Plaine 2002)
- 12 : Habitat médiéval et grange monastique à Amnéville
- 13 : Nécropole mérovingienne (ZAC Bréquette)
- 14 : Église paroissiale de Vitry
- 15 : Tuilerie mentionnée au XIVe siècle
- 16 : Traces d'habitat médiéval

Figure 006 – Carte archéologique de la commune de Vitry-sur-Orne

Une partie de villa du I^{er} siècle de notre ère, constituée de bâtiments sur poteaux, d'un puits ainsi que des bâtiments sur poteaux de la seconde moitié du IV^e siècle à la première moitié du V^e siècle ont été fouillés « ZAC de La Plaine » (N^o 6)¹⁰.

Moyen-Âge

En 1910, suite à la construction d'une maison, J.-B. Keune signale la découverte de « tombes francques » (Fig. 007). N'ayant mentionné que la proximité « d'un chemin de champs qui part à droite de la route Vitry/Thionville, à 80 ou 100 m de la route Vitry/Gandrange », l'emplacement de ces découvertes est malheureusement approximatif. On peut néanmoins penser qu'il s'agit de notre site, la description pouvant correspondre.

Des vestiges d'habitat ont par ailleurs été découverts entre 1950 et 1955 lors de la construction de la cité ouvrière de Vallange. Ces substructions sont fréquemment identifiées comme les vestiges du village disparu de Vallange dont la toponymie locale conserve encore le nom.

Plus récemment, en 1997, un habitat rural du IX^e-XI^e siècle a été fouillé à Gandrange « Zone des Bréquettes – secteur D » (N^o 13). Des sondages complémentaires effectués en 1999 permettent d'augmenter l'étendue du site vers le sud et d'affirmer l'existence de vestiges plus précoces grâce à la découverte de trois fonds de cabanes mérovingiens. De même, un habitat mérovingien et une exploitation agricole des XII^e et XIII^e siècles ont été signalés à Amnéville lors d'un diagnostic effectué en 1991 (N^o 12).

Des vestiges médiévaux ont été mis au jour en 2000 au préalable de la construction de la VR52 (N^o 9). Occupé depuis l'époque mérovingienne jusqu'au Bas Moyen-Âge, ce site pourrait être assimilé aux mentions du hameau disparu d'Huppigny. L'habitat médiéval de Vallange a également été fouillé de 2002 à 2004 « ZAC de La Plaine » (N^o 11). Celui-ci se développe du VI^e au XV^e siècle et est structuré dès le VIII^e siècle¹¹.

1.2.2.2. Les sources historiques¹²

La vallée de l'Orne fut très vite sous l'influence des moines Gorziens (abbaye de Gorze fondée en 749 par l'évêque Chrodegand). Ces missionnaires ayant pour principal objectif l'évangélisation des campagnes imposèrent également une pensée économique et commerciale. Ils défrichèrent ou firent défricher et mettent en valeur les terres par l'implantation de la vigne dans certains villages mentionnés dans leurs actes de propriété. Ceux-ci mentionnent la présence de vignes dans la vallée de l'Orne depuis le troisième quart du VIII^e siècle (notamment à Rosselange).

C'est dans ce contexte que, pour la première fois et à travers les actes de propriété, les villages de la vallée de l'Orne ont été mentionnés.

Les premières mentions de Vitry, Vallange et Huppigny

Vitry est attestée pour la première fois en 1033 sous la forme de « *ecclesiam de Vitriaco* » dans une confirmation de biens appartenant à l'abbaye Saint-Èvre de Toul. Une seconde mention, « *Vitrieum* », est attestée en 1050 dans un acte par lequel le comte Hermann, de la Maison des Ardennes, offre la localité à l'abbaye Sainte-Vanne de Verdun. La donation est confirmée en 1053.

Vallange semble être mentionnée plus tôt dans les textes. En effet, en 1005, l'évêque Adalberon II fait don au couvent de femmes de Neumunster (Palatinat) de certains biens, dont « *Vaslinga juxta fluvium Orna* », c'est-à-dire « Vallange sur la rivière Orne ». Une mention plus ancienne, mais incertaine de 848 stipule par ailleurs que les lieux « *Wanolvingas, Goderingas et Ederingas* » sont cédés à l'abbaye Saint-Arnould. Certains identifient ces trois lieux à Vallange, Gandrange et Édange, mais sans certitude.

Huppigny n'est attesté qu'en 1181 dans une bulle du pape Alexandre III où il est question de « *Vineas... de Huppigny* ». Aucun habitat n'y est cependant mentionné. Les premiers textes citant Huppigny en tant que lieu habité datent du XIII^e siècle. Aucun acte de fondation ne permet par ailleurs de dater avec certitude l'implantation d'une communauté villageoise à cet endroit.

¹⁰ Gérard F., 2006, p.19-26

¹¹ Gérard F., 2006, p.34-53

¹² Une étude des archives existantes ayant déjà été menée pour les rapports de fouilles des sites de Vitry-sur-Orne « ZAC de La Plaine » (F. Gérard, 2011) et de VR52 (R. Lansival, 2011), nous nous sommes contentés de reprendre leurs informations ici. Ces travaux s'appuient en grande partie sur l'ouvrage historique de M. Sitek (Sitek, 1999).

Vitry, Vallange et Huppigny aux XI^e et XII^e siècles

À partir du XI^e siècle, les archives mentionnent plus régulièrement les villages de Vitry, Vallange et Huppigny. Cette expansion semble être due à la naissance de la Chatellenie de Briey et à la mise en place de sa prévôté dont dépend le territoire de Vitry. Dès le XII^e siècle, les mentions se multiplient encore grâce à la fondation de l'abbaye de Justemont et à la fondation de la paroisse de Vitry.

La paroisse de Vitry est attestée pour la première fois dans une bulle de 1179 (bulle du pape Alexandre III) confirmant les biens du chapitre cathédral de Metz. Elle comprend les villages de Beuvange, Clouange et Vallange ainsi que l'abbaye de Justemont.

L'abbaye des Prémontrés de Justemont est fondée entre 1137 et 1141 par la sœur de l'évêque de Verdun, Euphémie de Watronville. Elle ne cesse dès lors d'augmenter son temporel avec notamment l'alleu de Beuvange (1181) et les cens de Vallange (1266) et Huppigny (1275). Les domaines, les vignes, les terres et les pêcheries de l'Orne font de l'abbaye une grande puissance financière et un réel centre économique. On mentionnera même une grange, immense bâtiment rectangulaire, au sud du vieil Amnéville; à l'instar des Cisterciens, on y stockera les récoltes céréalières de la vallée. Il est par ailleurs fait mention de vignes sur les pentes du Justemont et à Huppigny et Vallange en 1181.

Vitry, Vallange et Huppigny aux XIII^e et XIV^e siècles

En 1266, la guerre de Ligny aboutit au pillage de l'abbaye de Justemont et à la destruction de nombreux villages environnants. À cette époque et jusqu'au XIV^e siècle, c'est le comte de Bar qui détient la haute justice sur les villages de Vitry, Vallange et Huppigny. Les liens vassaliques qui l'unissent aux seigneurs de Briey en sont probablement la raison. Ainsi, en 1269, Habrand de Briey, vassal du comte de Bar, soumet à hommage ses hommes, vignes, terres, prés, cens et rentes de Beuvange, Vitry, Huppigny et Vallange. En 1271, son fils Henry s'engage auprès du comte Théobald de Bar pour Welange et Vitrey où il possède 22 familles de serfs.

D'un point de vue administratif, Vitry et Vallange dépendent de la mairie de Moyeuve, subdivision de la prévôté de Briey. Cette mairie est subdivisée en seigneurie parmi lesquelles

on compte la seigneurie haute justicière de Vitry. Cette dernière compte des seigneuries plus petites, probablement foncières, comme celles de Vallange ou de Beuvange. Elles sont détenues en fief par des vassaux des comtes de Briey ou par les moines de Justemont.

La seigneurie d'Huppigny ne semble apparaître qu'au XIII^e siècle. Elle résulte probablement d'un essor démographique lié directement à l'essor économique et aux grands défrichements de l'époque.

À la tête de chaque seigneurie se trouvent un maire et deux ou trois échevins. Citons par exemple Domengin Pictaverne, maire échevin de Vallange, Jaikemin Laigne, échevin de Vallange et Gandrange en 1376, Fransquin, maire et échevin de Vallange, Giellemine, échevin de la justice de Vallange en 1445, Conrad de Huppigny en 1272 ou encore Jehan Champian de Huppigny en 1348.

Vitry, Vallange et Huppigny au XV^e siècle et à l'époque moderne

L'étude archivistique dirigée par J.-J. Sitek stipule que Vitry et ses environs ne subissent pas les conséquences directes des crises économiques et démographiques qui touchent l'Occident au XV^e siècle. L'administration ne change quasiment pas et le finage demeure toujours aussi riche avec ses vignes, ses céréales et ses cultures.

Le village d'Huppigny semble malgré tout disparaître à partir du XV^e siècle, date à laquelle le toponyme disparaît des sources archivistiques. Les raisons n'en demeurent pas moins inconnues; une baisse démographique liée à une baisse économique pourrait toutefois dans ce cas particulier être responsable de la fuite des habitants d'Huppigny. Ce phénomène de fuite vers les plus grosses agglomérations est par ailleurs fréquent en Europe à cette époque.

Vallange semble résister à la crise. Son érection au rang de seigneurie indépendante à la fin du XVI^e siècle peut être considérée comme un indice de son maintien au rang de village ou de hameau. J.-J. Sitek avance un chiffre compris entre 85 et 100 habitants pour la population de Vallange en 1584. Son finage est assez vaste puisqu'il semble s'étendre à l'ouest jusqu'à la tuilerie de Beuvange, et à l'est jusqu'aux limites de la paroisse de Vitry.

Le XVII^e siècle, particulièrement troublé et agité en Lorraine, voit toutefois disparaître le village



Figure 008 – Extrait de la carte des Frères Naudins début XVIII^e siècle (issu du site internet du Comité d'Histoire Générale de Lorraine)



Figure 009 – Extrait de la carte de Cassini du XVIII^e siècle

de Vallange qui ne paraît pas pouvoir résister aux épidémies et aux massacres de la Guerre de Trente Ans. La destruction définitive du village est attestée en 1636.

Vitry et Beuvange ont également connu d'importantes destructions pendant cette période de troubles. Ils furent à priori très vite reconstruits puisque moins d'un siècle plus tard, la carte des Frères Naudins (Fig. 008) mentionne les villages de Vitry et de Beuvange. Vallange et Huppigny n'apparaissent plus... Cette carte montre aussi l'existence d'une chapelle, la chapelle Saint-Nicolas, au sud-est de Vitry, que l'examen du cadastre de 1851 permet de situer sur une parcelle avoisinant celle d'Huppigny.

La carte de Cassini (Fig. 009) la fait également apparaître sous la mention oratoire. Néanmoins, les archives consultées par J. J. Sitek ne paraissent pas mentionner cette chapelle au Moyen Âge.

Conclusion

Deux lieux d'habitat sur quatre ont ainsi disparu en deux siècles. Le siège de la paroisse, Vitry, et Beuvange, qui possédait une fonction particulière en tant que village de vigneron, sont finalement les seuls à subsister.

On constate que plusieurs habitats, très proches les uns des autres, paraissent avoir été occupés durant le Moyen Âge sans que l'on puisse réellement préciser leur durée de vie respective. On ne peut pas non plus déterminer si Vallange et Huppigny doivent être qualifiés de villages, de hameaux, voire de simples fermes dans le cas d'Huppigny.

Il semble qu'il y ait eu plusieurs lieux d'inhumation dans ce petit secteur : le cimetière de Vitry qui entourait l'église, celui en limite de l'emprise de la VR52 et la nécropole de Vallange qui fait l'objet de ce rapport et est déjà mentionnée en 1910. Mais les deux premiers ne sont pas assez documentés à l'heure actuelle pour nous permettre de conclure à la contemporanéité de leur utilisation ou à d'éventuels déplacements du lieu d'inhumation suivant les périodes.

1.2.2.3. Nécropoles et habitats mérovingiens de la région

N° carte	001	N° carte archéologique	024	Lieudit	Vitry-sur-Orne ZAC de La Plaine	Date	2002-2007
Chronologie		Mérovingien, Carolingien, Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat et quelques sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		Fouille préventive F. GÉRARD 2002-2007					

N° carte	001	N° carte archéologique	023	Lieudit	Vitry-sur-Orne Voie rapide 52	Date	2000
Chronologie		Mérovingien, Carolingien, Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat et quelques sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		Fouille préventive R. LANSIVAL 2000					

N° carte	002	N° carte archéologique	003	Lieudit	Clouange ZAC du Vieux Centre	Date	1993
Chronologie		VIII ^e -XII ^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Fosses					
Bibliographie et/ou inventeur :		Sondages M. Milutinovic 1993					

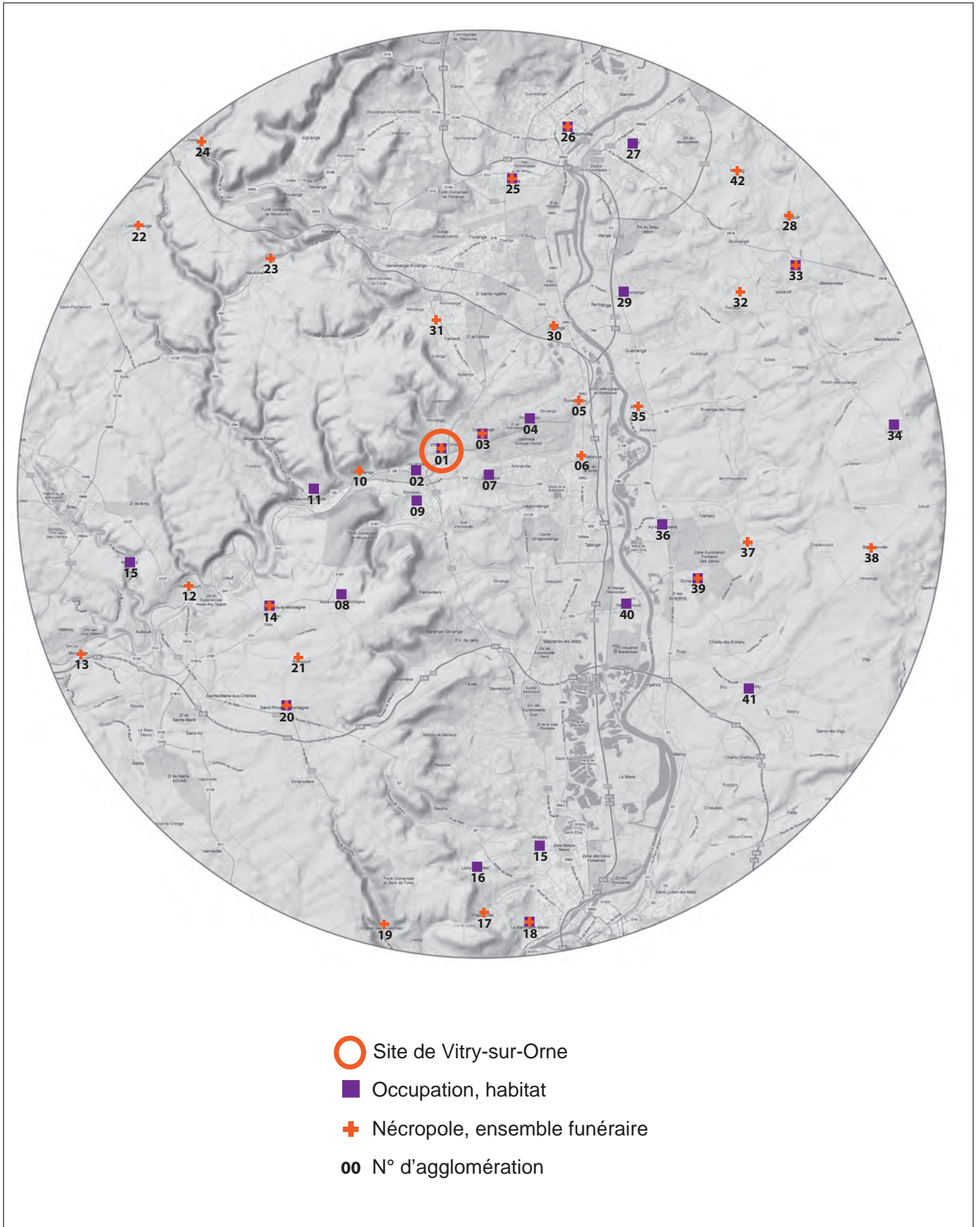


Figure 010 – Carte de répartition de l'occupation du Haut Moyen-Âge autour de Vitry-sur-Orne

N° carte	003	N° carte archéologique	008, 012, 014	Lieudit	Gandrangé ZAC Brequette	Date	1997
Chronologie		IX^e-X^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat et 4 sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		<i>Fouille préventive</i> R. LANSIVAL 1997, <i>Rapport de sauvetage urgent</i> J.-M. BLAISING 1999					

N° carte	004	N° carte archéologique		Lieudit	Boussangé	Date	1999
Chronologie		IX^e-XII^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat					
Bibliographie et/ou inventeur :		Rapport de sauvetage urgent J.-M. BLAISING 1999					

N° carte	005	N° carte archéologique	008	Lieudit	Richemont	Date	1853
Chronologie		VI^e-VII^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		G. BOULANGER, 1853b, p. 663 – E. LINKENFELD, 1934a, p.101. – M ; TOUSSAINT, 1938a, p. 25. – M. CLERMONT-JOLY, 1978, p.554, 721, 732.					

N° carte	006	N° carte archéologique	011, 012	Lieudit	Mondelange Ban communal	Date	1894
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-B. KEUNE, 1914c, p.23 – E. LINCKENHELD, 1934a, p.79 – M. TOUSSAINT, 1938a, p.25					

N° carte	007	N° carte archéologique	001	Lieudit	Amnéville ZAC Sirius	Date	1991
Chronologie		Haut Moyen-Âge, XII^e siècle					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat : fonds de cabanes puis une ferme					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-M. BLAISING et J. VANMOERKERKE, <i>Rapport d'étude d'impact archéologique et de prospection lourde</i> , 1991.					

N° carte	008	N° carte archéologique	0012	Lieudit	Malancourt-la-Montagne L'Épaule	Date	1998
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Céramique					
Bibliographie et/ou inventeur :		Prospection au sol M. GRIETTE, 1998					

N° carte	008	N° carte archéologique	-	Lieudit	Malancourt-la-Montagne Crypte de l'église	Date	-
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sarcophage					
Bibliographie et/ou inventeur :		Information J. GUILLAUME					

N° carte	009	N° carte archéologique	018	Lieudit	Rombas <i>Bois de Rombas</i>	Date	1998
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Céramique					
Bibliographie et/ou inventeur :		Prospection au sol A. RIZZUTI, 1998					

N° carte	010	N° carte archéologique	005	Lieudit	Rosselange <i>Près de l'église</i>	Date	1948
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Ensemble funéraire (10 ou 20 tombes)					
Bibliographie et/ou inventeur :		<i>Gallia</i> , 1948					

N° carte	011	N° carte archéologique	003	Lieudit	Moyeuve-Grande <i>Rue Clédebé</i>	Date	1993
Chronologie		VII^e siècle					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Fragment de four (activité sidérurgique)					
Bibliographie et/ou inventeur :		M. LEROY, Rapport d'activité pluriannuel, 1993-1995, p.71 – B. HAMON, D. GRANDATI, Y. GÉRARD, 1999					

N° carte	011	N° carte archéologique	-	Lieudit	Moyeuve-Grande <i>Kleiner Vogesenberg</i>	Date	1901
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Ensemble funéraire					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-B. KEUNE, 1901 – E. LINCKENHELD, 1934 – M. TOUSSAINT, 1938 – M. CLERMO NT-JOLY, 1978 – J. HURSTEL, 1984 – A. SIMMER, 1987 – G. HALSALL, 1995					

N° carte	012	N° carte archéologique	001	Lieudit	Homécourt <i>La Grande Fin/Carrière</i>	Date	1880
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole					
Bibliographie et/ou inventeur :		<i>Journal Soc. Arch. Lorraine</i> , 1882, 1889 et 1907 – L. WIENER, 1888 – G. BLEICHER, J. BEAUPRE, 1896 – J. BEAUPRE, 1897-1902 – E. SALIN, 1937 – M. TOUSSAINT, 1938 – J. POINSIGNON, 1963 – J. HURSTEL, 1984					

N° carte	013	N° carte archéologique	012	Lieudit	Moineville <i>Le Sablier</i>	Date	1842
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole					
Bibliographie et/ou inventeur :		V. SIMON, 1843 – J. BEAUPRE, 1897 – <i>Journal Société Archéologique de Lorraine</i> , 1899 – E. SALIN, 1937 – M. TOUSSAINT, 1938 – J. POINSIGNON, 1963 – J. HURSTEL, 1984					

N° carte	014	N° carte archéologique	003	Lieudit	Montois-la-Montagne <i>L'Épaule</i>	Date	2000
Chronologie		Haut Moyen Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Céramique					
Bibliographie et/ou inventeur :		Prospections au sol M. GRIETTE, 2000					

N° carte	014	N° carte archéologique	002	Lieudit	Montois-la-Montagne La Patriote	Date	1823
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		V. SIMON, 1834-1844 – M. TOUSSAINT, 1938					
N° carte	015	N° carte archéologique	003	Lieudit	Woippy Les Grandes Tappes	Date	1989
Chronologie		IX^e-XII^e siècle					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat					
Bibliographie et/ou inventeur :		Fouille de sauvetage, M.-P. SEILLY, 1989					
N° carte	016	N° carte archéologique	019	Lieudit	Lorry-lès-Metz Rue Moret	Date	1997
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Occupation					
Bibliographie et/ou inventeur :		E. PEYTREMANN, <i>DFS de fouille d'archéologie préventive</i> , 1998					
N° carte	017	N° carte archéologique	008	Lieudit	Plappeville Tignomont	Date	1893
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		O.-A. Hoffmann, 1893					
N° carte	018	N° carte archéologique	007	Lieudit	Le Ban Saint-Martin Rue des Bénédictins et rue Saint-Sigisberg	Date	1999
Chronologie		VII^e ? – 1552					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Abbaye Saint-Martin et nécropoles					
Bibliographie et/ou inventeur :		<i>DFS de sondages et de fouilles</i> , 2000					
N° carte	019	N° carte archéologique	001	Lieudit	Chatel-Saint-Germain Mont Saint-Germain	Date	1979
Chronologie		Mérovingien et Médiévale					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole (374 sépultures)					
Bibliographie et/ou inventeur :		Rapport de fouilles programmées, 1979-1990					
N° carte	020	N° carte archéologique	017	Lieudit	Saint-Privat-la-Montagne La Côte de Miaumont	Date	1998
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Occupation					
Bibliographie et/ou inventeur :		Prospections au sol M. GRIETTE, 1998					

N° carte	020	N° carte archéologique	004	Lieudit	Saint-Privat-la-Montagne Bas des Rapes	Date	1840
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		V. SIMON, 1843-1844 – G. WOLFRAM, W. GLEY, 1931 – M. TOUSSAINT, 1983					
N° carte	021	N° carte archéologique	020	Lieudit	Roncourt Ban communal	Date	1850
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		V. SIMON, 1850-1851 – M. TOUSSAINT, 1938 – J. HURSTEL, 1984					
N° carte	022	N° carte archéologique	027	Lieudit	Lommerange A l'ouest de La Krépière	Date	1993
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole					
Bibliographie et/ou inventeur :		Prospections au sol D. SOMMELI, 1993, 1994 et 2000					
N° carte	023	N° carte archéologique	007	Lieudit	Neufchef Bois d'Haméviller	Date	1908-1910
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole (64 sépultures)					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-B. KEUNE, 1910 – E. LINKENHELD, 1934 – M. TOUSSAINT, 1938 – M. CLERMONT-JOLY, 1978					
N° carte	024	N° carte archéologique	002-029	Lieudit	Fontoy Rue de l'Eglise	Date	1990
Chronologie		Bas-Empire, Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole (173 sépultures)					
Bibliographie et/ou inventeur :		M.-P. SEILLY, <i>DFS de sauvetage urgent</i> , 1995					
N° carte	025	N° carte archéologique	004	Lieudit	Terville Rue haute	Date	1993
Chronologie		Haut Moyen-Âge et Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat et 5 inhumations					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-M. BLAISING, <i>DFS de fouille d'archéologie préventive</i> , 1998					
N° carte	025	N° carte archéologique	001, 011 et 013	Lieudit	Terville Route de Verdun	Date	1932-1933
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		A. REUSCH, 1941-1942 - G. STILLER, <i>Rapport de découverte</i> , 1962 – G. STILLER, 1963 – J. HURSTEL, 1984 – A. SIMMER, 1987					
N° carte	026	N° carte archéologique	031	Lieudit	Thionville Champs de Saint-Pierre	Date	XIXe siècle
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépulture					
Bibliographie et/ou inventeur :		E. LINCKENHELD, 1934 – M. LUTZ, 1991					

N° carte	026	N° carte archéologique	003	Lieudit	Thionville <i>La Milliaire</i>	Date	1972
Chronologie		Haut Moyen-Âge ou Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Occupation (fosses et fours)					
Bibliographie et/ou inventeur :		C. GUILLAUME, <i>Rapport de fouilles de sauvetages</i> , 1972					
N° carte	026	N° carte archéologique	126	Lieudit	Thionville <i>La Tour aux Puces</i>	Date	1942
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures					
Bibliographie et/ou inventeur :		A. SIMMER, 1987					
N° carte	026	N° carte archéologique	052	Lieudit	Thionville <i>17 av. Clémenceau</i>	Date	1982
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole ?					
Bibliographie et/ou inventeur :		G. STILLER, 1986 – A. SIMMER, 1987					
N° carte	026	N° carte archéologique	018	Lieudit	Thionville <i>Place Claude Arnoult</i>	Date	1996
Chronologie		VIII^e-IX^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Occupation (fond de cabane ?)					
Bibliographie et/ou inventeur :		M.-P. SEILLY, dans <i>Bilan Scientifique 1996</i>					
N° carte	026	N° carte archéologique	017	Lieudit	Thionville <i>Kappersbroch</i>	Date	1992
Chronologie		VIII^e-XII^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Occupation					
Bibliographie et/ou inventeur :		E. PEYTREMANN, <i>DFS de fouilles archéologiques préventives</i> , 1996					
N° carte	026	N° carte archéologique	008	Lieudit	Thionville <i>Lycée Colbert, Rue G. Ditsch, 24-26 rue de la Vieille Porte</i>	Date	1989
Chronologie		VII^e-XII^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-M. BLAISING, dans <i>Archéologie Médiévale</i> , 1990 – P. KUHLER, dans <i>Archéologie Médiévale</i> , 1998					
N° carte	027	N° carte archéologique	066	Lieudit	Yutz <i>Route de Thionville</i>	Date	1996
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-M. BLAISING, dans <i>Bilan Scientifique 1996</i>					
N° carte	027	N° carte archéologique	35*	Lieudit	Yutz <i>Résidence l'Ambanie</i>	Date	1999
Chronologie		Antiquité au Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-M. BLAISING dans <i>Archéologie Médiévale</i> , 2000-2001					

N° carte	028	N° carte archéologique	003	Lieudit	Distroff <i>Ban communal</i>	Date	1901
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Ensemble funéraire					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-B. KEUNE, 1901 - E. LINCKENHELD, 1934 – M. TOUSSAINT, 1936					

N° carte	029	N° carte archéologique	011	Lieudit	Bertrange <i>Imeldange</i>	Date	1994
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-M. BLAISING, <i>DFS de fouille d'archéologie préventive</i> , 1999					

N° carte	030	N° carte archéologique	-	Lieudit	Uckange <i>Ban communal</i>	Date	1947
Chronologie		VI^e-VII^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Sépultures ?					
Bibliographie et/ou inventeur :		M. CLERMONT-JOLY, 1978 – J. HURSTEL, 1984 – A. SIMMER, 1987					

N° carte	031	N° carte archéologique	008	Lieudit	Fameck <i>Morlange</i>	Date	1875
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Ensemble funéraire ?					
Bibliographie et/ou inventeur :		C. ABEL dans M.A.M., 1875-76 – M. TOUSSAINT, 1938 – A. SIMMER, 1987.					

N° carte	032	N° carte archéologique	-	Lieudit	Volstroff <i>Reinange, Lotissement Bellevue</i>	Date	1999
Chronologie		VIII^e-X^e siècle					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Ensemble funéraire (15 tombes)					
Bibliographie et/ou inventeur :		S. BACCEGA, dans <i>Bilan Scientifique 1999</i> .					

N° carte	033	N° carte archéologique	003	Lieudit	Metzervisse <i>Sur Stuckange</i>	Date	1995
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat et nécropole (57 sépultures)					
Bibliographie et/ou inventeur :		R. LANSIVAL, <i>DFS de fouille préventive</i> , 1999.					

N° carte	034	N° carte archéologique	015	Lieudit	Luttange <i>Près du Moulin</i>	Date	1988
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Occupation					
Bibliographie et/ou inventeur :		Information CA SRA					

N° carte	035	N° carte archéologique	007	Lieudit	Bousse <i>Ban communal</i>	Date	1852
Chronologie		Haut Moyen-Âge					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole ?					
Bibliographie et/ou inventeur :		VERRONAI, 1852 – M. TOUSSAINT, 1950 – M. LUTZ, 1991					

N° carte	036	N° carte archéologique	001	Lieudit	Ay-sur-Moselle Les Vieilles Eaux	Date	1990
Chronologie		VI ^e -X ^e siècles					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat					
Bibliographie et/ou inventeur :		J.-M. BLAISING, <i>Rapport de sondages</i> , 1990					

N° carte	037	N° carte archéologique	012	Lieudit	Flévy Campen	Date	1898
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole ?					
Bibliographie et/ou inventeur :		<i>Das Reichsland</i> , 1898-1901.					

N° carte	038	N° carte archéologique	002-010	Lieudit	Bettelainville Ban communal	Date	1842
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Une sépulture					
Bibliographie et/ou inventeur :		A. DE BARTHELEMY, 1842-1843					

N° carte	039	N° carte archéologique	028	Lieudit	Ennery ZAC du Breuil	Date	2001
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat et aire d'ensilage					
Bibliographie et/ou inventeur :							

N° carte	039	N° carte archéologique	007	Lieudit	Ennery Les trois arbres	Date	1935
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole (82 sépultures)					
Bibliographie et/ou inventeur :		M. TOUSSAINT, 1938 – A. REUSCH, 1941-42 – E. DELORT, 1947 – M. LUTTZ, 1955 – M. HEUERTZ, 1957 – M. CLERMONT-JOLY, 1978 – J. GUILLAUME, 1988 – A. SIMMER, 1993 – G. HALSALL, 1995 – J.-P. LEGENDRE, 2001					

N° carte	040	N° carte archéologique	015 AH	Lieudit	Hauconcourt Ban de Mancourt	Date	-
Chronologie		Carolingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Habitat					
Bibliographie et/ou inventeur :		Information CA SRA					

N° carte	041	N° carte archéologique	001	Lieudit	Antilly Sur le Pré d'Estroff	Date	-
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Céramique					
Bibliographie et/ou inventeur :		Information CA SRA					

N° carte	042	N° carte archéologique	-	Lieudit	Kuntzig ZAC des Passereaux	Date	2011
Chronologie		Mérovingien					
Vestiges immobiliers ou mobiliers		Nécropole					
Bibliographie et/ou inventeur :		A. LEFEBVRE, <i>Rapport de fouilles préventives</i> , 2011					

La figure 010, présentant la répartition des sites d'habitats et de nécropoles mérovingiennes aux alentours de Vitry-sur-Orne, montre une implantation très marquée des sites le long des axes nord/sud de la Moselle, et est/ouest de l'Orne, le reste du territoire étant moins densément et moins régulièrement peuplé.

Cette répartition s'explique par le rôle important de ces deux axes de circulation et notamment celui de l'Orne, dans une vallée orientée nord-sud, limitée à l'ouest par le relief abrupt des côtes de la Moselle et à l'est par le relief peu accidenté du plateau lorrain. Dominer la vallée de l'Orne c'est donc dominer le seul axe au nord de la Lorraine, avec celui de la Fensch, qui entaille les côtes de la Moselle et permet de se déplacer d'est en ouest.

1.3. Présentation de la fouille (SGU, AMd)

1.3.1. Présentation générale du site

La fouille de la nécropole de Vitry-sur-Orne « Vallange » intervient dans un contexte de fouille important pour la période mérovingienne sur Vitry durant ces dix dernières années (Fig. 011). L'habitat médiéval de la commune a ainsi déjà fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles qui ont permis de mettre en évidence le village disparu de Vallange au lieu-dit « ZAC de La Plaine »¹³ et également le probable village disparu d'Huppigny sur le site de la VR52¹⁴. L'objectif de la fouille est donc double. Le premier, classique, est de déterminer la nature, les différentes phases du développement topographique et l'organisation spatiale de la nécropole. Le second sera de tenter de mettre en relation cette nécropole avec les deux habitats contemporains voisins.

La fouille n'a révélé qu'une partie de la nécropole. Cependant, les limites sud et ouest ont été atteintes et la limite nord a pu être déduite grâce à la réalisation d'un diagnostic sur la parcelle située juste au nord de la nôtre. Seule la limite est demeure inconnue. Les limites observées lors du diagnostic de la parcelle rue de Thionville permettent d'imaginer que sans doute seul un tiers de la nécropole a fait l'objet d'une fouille ici.

Le décapage a permis la mise au jour de 125 sépultures et de 7 cercles funéraires. Quelques fosses supplémentaires ont été mises au

jour : deux fosses de l'Âge du Bronze (St. 33 et 41), une fosse rubéfiée (St. 82), une fosse indéterminée comprenant un vase (St. 81), trois trous de poteaux isolés (St. 167, 168 et 188) et une fosse et deux trous de poteaux associés (St. 38, 39 et 40).

Les tombes sont orientées est/ouest et organisées en rangées irrégulières. Deux orientations légèrement différentes coexistent, une orientation sud-ouest-ouest/nord-est-est dans la partie sud du site et une orientation sud-ouest/nord-est dans la partie nord du site. Certaines tombes sont également entourées de cercles funéraires. Nous en avons dénombré six, mais un certain nombre d'espaces vides nous permettent d'envisager que leur nombre devait être plus élevé. Nous y reviendrons dans la partie qui leur est consacrée.

La disposition des tombes en rangées ainsi que le très faible taux de recoupement des tombes (cinq tombes montrent des traces de recoupements et toutes dans la même zone au sud de la nécropole) et le fort taux de pillages semblent indiquer qu'il devait exister un marquage des tombes en surface. La réouverture de nombreuses tombes dans la zone nord afin d'y inhumer de nouveaux individus semble confirmer cette hypothèse.

1.3.2. Méthodologie de fouille

Le projet de lotissement au lieu-dit « Vallange » s'étend sur une superficie de 7100 m². Le site a été décapé depuis l'est vers l'ouest à l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse. Le décapage s'est arrêté à l'ouest et au sud une fois les limites de la nécropole suffisamment dépassées. L'emprise de la zone fouillée est de 3300 m². Une fois le terrain entièrement décapé, l'ensemble des structures a été relevé à l'aide d'un tachéomètre laser afin de réaliser un plan au 1/100^e.

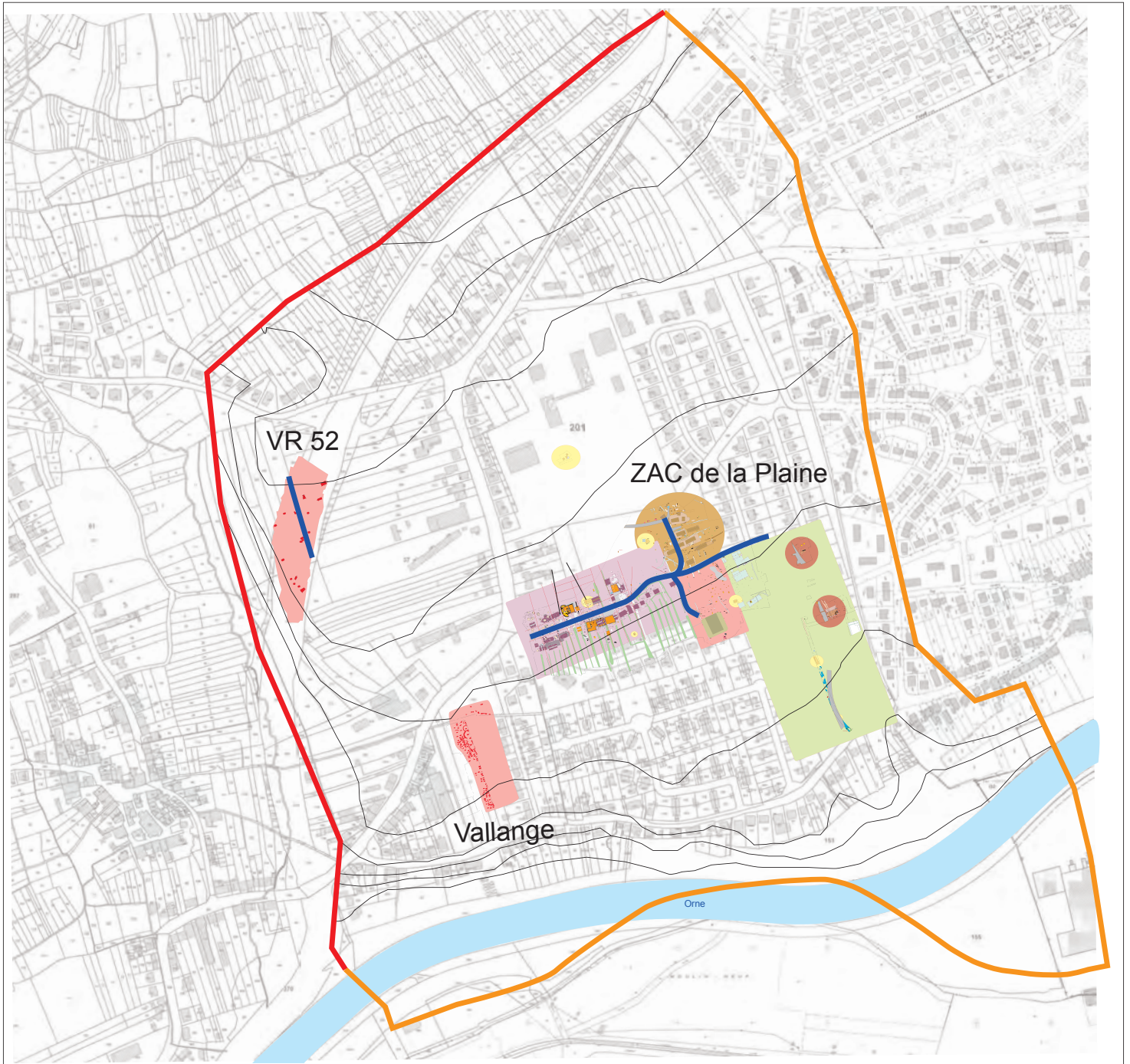
1.3.2.1. Fouille des tombes

Une fois le relevé général achevé, chaque sépulture a été traitée de manière individuelle dans la mesure où aucun recoupement n'avait été observé, ce qui est le cas pour la majorité des tombes. Elles ont été traitées en lots quand des recoupements existaient.

Chaque tombe a d'abord été nettoyée en plan afin de mettre en évidence le creusement de la fosse et son éventuelle architecture. Des photos zénithales ont été prises après nettoyage, et des

¹³ F. Gérard, 2011

¹⁴ R. Lansival, 2011



LEGENDE










- | | | |
|---|--|---|
|  Protohistoire |  Ve siècle |  VIIIe-fin IXe siècles |
|  Ier-IIe siècles |  VIe-VIIe siècles |  900-XVe siècle |
|  Voies de circulation | | |
|  Limites supposées de Vallange guidée par la vallée encaissée du ruisseau de Beuvange et par la butte de Justemont | | |
|  Limites actuelles de la commune de Vitry-sur-Orne | | |

Figure 011 – Localisation des fouilles effectuées sur la commune de Vitry-sur-Orne

clous placés pour le recalage de ces photos, les unes par rapport aux autres et pour replacer la structure sur le plan général.

Dans un premier temps, afin de faire un maximum d'observations sur le comblement des fosses et pour avoir la vision la plus globale possible, nous avons choisi un panel de structures différentes¹⁵ que nous avons fouillées par moitié en réalisant une coupe transversale, afin de voir si des informations pouvaient en être tirées (comblement en plusieurs temps, comblements différentiels dus à des contenants périssables, cônes de pillages, etc.). Ces coupes ont été relevées de manière systématique au 1/20^e.

Après avoir fouillé une vingtaine de sépultures selon ce procédé et réalisé un maximum de constats sur la profondeur des fosses, la localisation des squelettes et du mobilier, nous avons révisé ce premier protocole de fouille. En effet, le gravier étant peu propice à la lisibilité des différences de comblement, nous n'avons pu faire aucune observation de cette nature dans les coupes réalisées. Nous avons donc choisi d'appréhender toutes les sépultures suivantes en plan, en prenant garde de noter toutes les différences de comblements dans les quelques cas où elles étaient lisibles. Ceci nous a permis de bien mieux discerner les traces ligneuses, très ténues, ainsi que les « fantômes » d'éléments périssables.

Cette approche s'est par ailleurs imposée d'elle-même dans la partie nord du site, où l'état d'arasement du terrain laissait déjà entrevoir les ossements en surface. Par ailleurs, le nombre important de sépultures plurielles a engendré la multiplication des « passes » de fouille et des démontages. Dans ces cas, le procédé reste le même, mais est répété de manière systématique jusqu'à ce que tous les ossements et éléments mobiliers aient été prélevés et le fond de la structure atteint.

Chaque tombe a fait l'objet de relevés graphiques et d'une importante couverture photographique. Chaque passe de fouille a fait l'objet de photos générales et zénithales calées par des clous (relevés à l'aide d'un tachéomètre) qui ont permis le dessin informatique des tombes durant la phase post-fouille. Ces photos numériques ont été imprimées au fur et à mesure afin de servir au démontage des tombes. Tous les numéros de démontages ont ainsi pu être reportés sur

les photos. Ces photos de détails ont également constitué un soutien important lors de l'analyse taphonomique des inhumations en phase de post-fouille. Plans et profils (longitudinal et transversal) ont été réalisés pour chaque structure à l'échelle 1/20^e sur la fiche structure.

La plupart des tombes ont été fouillées intégralement à la main. Pour quelques-unes et notamment les plus larges et les plus profondes, nous avons eu recours à une mini-pelle nous permettant d'arriver plus vite au niveau de dépôt des ossements. L'utilisation de la mini-pelle s'est faite par petites passes successives nous permettant d'observer toutes les traces éventuelles (coffrages, traces ligneuses, cônes de pillage...). Elle était associée à des nettoyages en plan manuel réguliers. La mini-pelle a également permis de curer un certain nombre de fosses contemporaines. Enfin, nous avons procédé à un redécapage systématique de la zone sud de la nécropole installée dans un limon argileux rendant difficile la lecture des limites de fosses. Le redécapage de certaines zones « étrangement vides » a permis la découverte de tombes qui n'avaient pas été vues en surface (c'est le cas notamment des tombes 163 et 178) (Fig. 012). Ces tombes ont été mises en évidence par la découverte des ossements et/ou du mobilier accompagnant le défunt. Certaines tombes fouillées à la main et n'ayant pas livré d'ossements ont également été redécapées afin d'être bien certain d'avoir atteint le fond de la fosse (c'est le cas notamment des tombes 152/184, 161, 164).

1.3.2.2. Fouille et démontage du squelette

Différentes fiches d'enregistrements des informations ont été utilisées lors de la phase terrain (l'exemple de la structure 44 est présenté en Annexe 1, p. 344) :

- la fiche « structure » regroupe les informations concernant essentiellement les observations archéologiques de la structure à proprement parler.

- la fiche « inhumation » regroupe toutes les informations concernant le dépôt funéraire qu'il s'agisse des squelettes (observations taphonomiques et biologiques...) ou du mobilier (localisation, relation avec les squelettes...)

- la fiche « démontage » constitue l'inventaire des pièces osseuses prélevées dans une tombe.

Une fois les squelettes et le mobilier funéraire finement dégagés et l'enregistrement des informations terminé, les différents éléments

¹⁵ Sépultures présentant des fosses de grandes dimensions et, a contrario, de faibles dimensions, sépulture de forme « irrégulière », coffrages de pierres...



Figure 012 – Découverte de la tombe 163



Figure 014 – Fosses d'implantation du verger

présents dans la tombe peuvent être prélevés. Pour les squelettes, chaque os ou section anatomique est numéroté. Ce numéro est reporté à la fois sur la fiche de démontage, associé à la détermination de la pièce osseuse et son altitude relative, et à la fois sur un croquis ou une photo, ce qui permet de garder de façon précise l'information sur la localisation exacte de chaque pièce osseuse dans une tombe. Chaque os ou segment est ensuite déposé dans un sac plastique sur lequel sont inscrits son numéro, l'année et le code du site (VOV 10).

Le mobilier associé aux défunts a fait l'objet d'une numérotation différente. Chaque objet s'est vu attribuer un numéro d'U.P. (Unité de Prélèvement) de 1 à n. Ce système de numérotation du mobilier est continu et commun à l'ensemble du site. Tous les objets prélevés sont décrits en précisant leur situation par rapport au défunt, un numéro leur est donné, ils sont ensuite pris en altitude et répertoriés sur les fiches de prélèvements au fur et à mesure du démontage.

Dans le cas des sépultures plurielles, le système de démontage est le même, mais est répété plusieurs fois. Ainsi, quand les différents sujets inhumés ont pu être dissociés, leurs ossements ont été prélevés de façon continue entre les différentes passes de fouilles.

1.3.2.3. L'équipe de travail en post-fouille

La fouille a été menée avec à sa tête Stéphanie Guillotin pour les questions d'ordre archéologique tandis qu'Émilie Cartier-Mamie et Amandine Mauduit (anthropologues) ont supervisé la partie anthropologique du chantier.

L'étude post-fouille a réuni de nombreuses spécialités. Émilie Cartier-Mamie et Amandine Mauduit se sont chargées de l'étude anthropologique, Thomas Fischbach de l'étude du mobilier métallique et des perles en collaboration avec Laetitia Schott-Toullec, Annaïg Le Martret de l'étude numismatique, Loïc Boury de l'étude archéo-zoologique, Stéphanie Guillotin de l'étude céramique, Hubert Cabart de l'étude du verre, Fabienne Médard de l'étude textile, Olivier Chifflet et Daniel Beucher ont réalisé les dessins du mobilier métallique. Marie-Dominique Waton s'est occupée des peignes en os.

Nous remercions vivement ici Lucie Steiner pour sa relecture et ses annotations, ainsi que pour

nous avoir apporté son aide en fouille. Merci à Jean Soulat d'avoir bien voulu encadrer, guider et relire Thomas Fischbach.

1.3.3. Perturbations diverses des sépultures (Fig. 013)

À notre arrivée, le site était divisé en deux parties. Le tiers nord était utilisé comme plateforme de stockage par l'entreprise Nicoletta. Pour ce faire, une rambarde en béton ainsi qu'une grande quantité de matériau avaient été amenés sur le site pour créer cet espace plat et régulier. Les deux tiers sud étaient utilisés pour la pâture de moutons. Un verger avait été coupé avant notre arrivée.

De cette utilisation des parcelles résulte plusieurs types de perturbation. La première d'entre elles est liée à l'installation du verger dans la partie sud du site dans les années 60. Les fosses implantées à intervalles réguliers ont été creusées à la machine. Ces fosses mesurent en moyenne 4x3 m pour 50 cm de profondeur. Elles sont orientées nord-sud et on en observe trois rangées sur la surface décapée (Fig. 014 et 015). Ces fosses ont perturbé les tombes (recouvrements et perturbations).

De plus, une station de pompage a été installée dans la partie sud du terrain entraînant la destruction d'au moins une tombe (St. 196) dont il ne reste plus qu'une petite partie du bord nord. Cette station a aussi perturbé l'architecture de la tombe 066 qui n'est plus tout à fait quadrangulaire (Fig. 016).

Le dernier élément de perturbation du site est lié à l'aménagement et l'utilisation de la plate-forme sur le tiers nord du site. Cette plate-forme a été constituée avec l'apport de 50 cm de remblais. Et les vestiges sont affleurants juste sous ce niveau au décapage. On se retrouve ainsi avec des squelettes apparaissant juste sous le niveau de la plate-forme, et des sépultures en mauvais état de conservation.

De plus, cette plate-forme a servi à entreposer toutes sortes de produits et a conduit à la pollution d'une partie du terrain par des hydrocarbures. En effet, au décapage, le terrain est apparu par endroits bleu/vert (Fig. 017). Nous avons procédé au test de la fouille d'une tombe de cette zone (Fig. 018), mais même avec le port de masque, la fouille n'était pas réalisable, la pollution étant présente sur toute la profondeur des tombes.

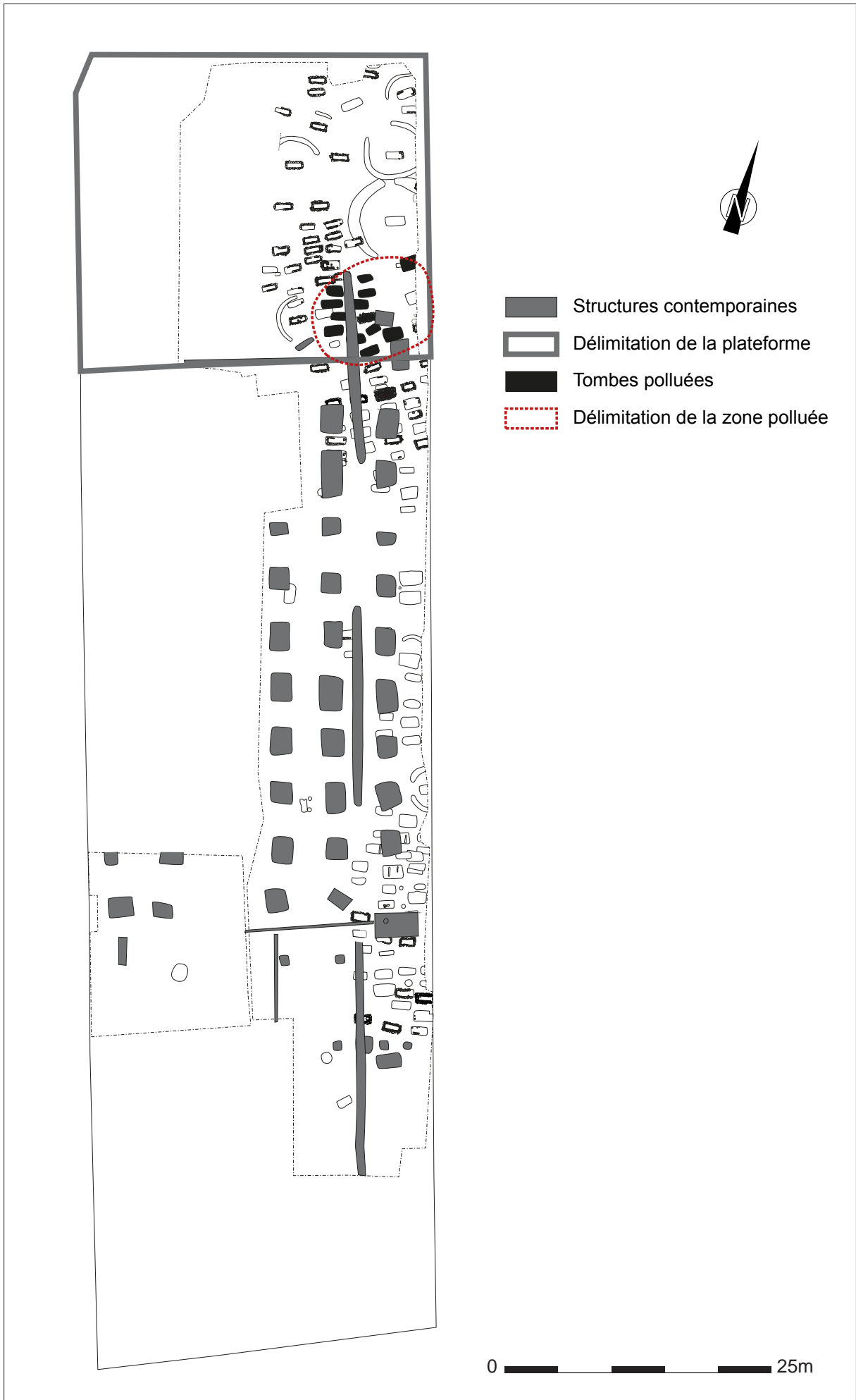


Figure 013 – Perturbations diverses des sépultures



Figure 015 – Sépulture en grande partie recoupée par l'une des fosses d'implantation du verger



Figure 016 – Sépulture 066 : son architecture a été perturbée par l'installation de la station de pompage



Figure 017 – Décapage de la zone polluée



Figure 018 – Test avec la fouille de la sépulture 93

C'est pourquoi la décision a été prise (par mesure de sécurité pour la santé des fouilleurs) de laisser de côté une partie des tombes de la zone nord (zone entourée de pointillés rouges sur le plan). Treize tombes n'ont par conséquent pas été fouillées. Elles ont uniquement fait l'objet d'un décapage afin de réaliser un plan de la zone, puis celle-ci a été rebouchée afin de permettre la fouille des tombes alentour dans les meilleures conditions.

Ainsi, sur les 125 tombes identifiées lors du décapage initial, 13 étaient polluées et n'ont pas fait l'objet de fouilles, ramenant le nombre de tombes étudiées par les anthropologues dans ce rapport à 112.

1.3.4. Catalogue des sépultures

Dans le catalogue, chaque tombe est décrite à l'aide de cinq rubriques :

- conservation de la sépulture : la tombe a-t-elle fait l'objet de perturbations récentes ?
- type de tombe : présence ou non d'un enclos funéraire, forme, orientation, dimension, profondeur conservée de la fosse et présence éventuelle d'une architecture pérenne ;
- données anthropologiques et modes de dépôts ;
- mobilier : description et localisation ;
- datation : à l'aide d'un tableau synthétisant les principaux éléments datant.



Figure 019 – Vue en plan de la structure ST. 033 après nettoyage de surface

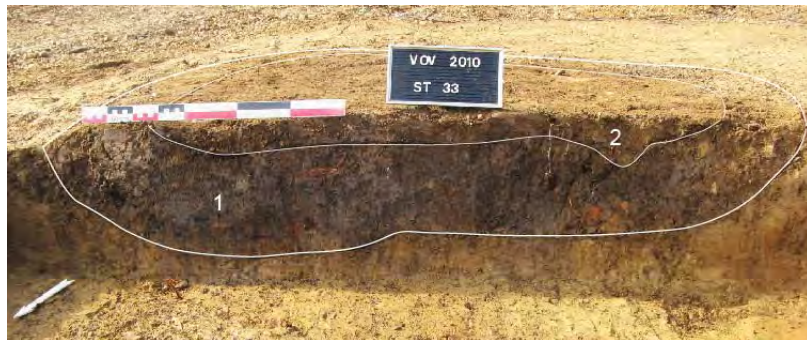


Figure 020 – Vue de la coupe est-ouest de la structure ST. 033



Figure 021 – Vue en plan de la structure ST. 041 après nettoyage de surface

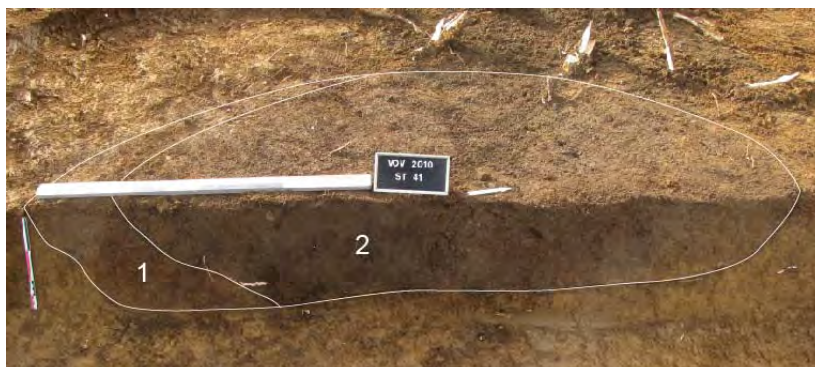


Figure 022 – Vue de la coupe de la structure ST. 41

2. Les vestiges non médiévaux

2.1. Le Bronze final (SGo)

La période protohistorique est représentée par deux structures sur le site de Vitry-sur-Orne. Celles-ci semblent appartenir à une même phase chronologique d'après le mobilier qui y a été découvert.

2.1.1. Description des structures

2.1.1.1. La fosse St.33 (cf. Annexe 1, p. 344)

La structure St.33 se présente en plan sous la forme d'une tache sombre sub-rectangulaire longue de 2,75 m et large de 1,60 m. Elle est orientée quasiment nord-sud et sa partie nord-ouest est entamée par une fosse d'implantation d'arbre de l'époque contemporaine (Fig. 019). Deux coupes ont été réalisées dans la structure. La première nord-sud et la seconde est-ouest (Fig. 020). Celles-ci présentent un creusement à fond irrégulier dont la profondeur maximale atteint 0,30 m. Le comblement est composé d'une importante couche de limon brun noir (Fig. 020, couche 1) incluant de nombreux fragments de céramique, de charbon, de terre rubéfiée et de galets. Nombre de ces éléments montrent des traces évidentes d'une exposition prolongée au feu (céramique brûlée, galets et fragments de terre rubéfiés, tous en position a priori secondaire). On observe enfin une fine couche superficielle de limon brun compact (Fig. 020, couche 2) d'une puissance maximale de 0,10 m et beaucoup moins riche en mobilier que la première. Elle comporte néanmoins quelques rares fragments de panses de céramique.

2.1.1.2. La fosse St. 41 (cf. Annexe 01, p. 344)

La seconde fosse, la structure St. 41, se présente en plan comme une tache sombre sub-circulaire d'environ 2,30 m de diamètre (Fig. 021). Une coupe orientée nord-nord/est, sud-sud/ouest a été réalisée. Le fond est régulier, mais remonte en pente douce vers le nord et la profondeur maximale n'excède pas 0,35 m. La première couche observable n'est présente que dans la partie sud (Fig. 022, couche 1). Elle est composée d'un limon argileux brun gris comprenant de nombreuses inclusions de graviers, ainsi que quelques traces de terres rubéfiées et de charbon. Le reste de la structure est comblée par une strate de limon brun charbonneux contenant la totalité du mobilier céramique (Fig. 022, couche 2).

		ST 33	ST 41	TOTAL
NMI	Type 2d : tasse	1		1
	Type 1f : assiette carénée	2		2
	Type 3a : coupe	3		3
	Type 5a : pot à encolure développée verticale	1		1
	Type 7 : pot sans encolure	3		3
	Type 1b : assiettes lèvre aplatie		4	4
	Type 2b : écuelle grossière	1	4	5
	Type 1d : assiettes lèvre cannelure interne oblique		5	5
	Type 4 : gobelet		6	6
	Type 2a : écuelle fine	1	6	7
	Type 6 : pot à encolure	1	7	8
	Type indéterminé	12	6	18

	ST 33	ST 41	TOTAL
TOTAL NMI (nombre minimum d'individu)	25	38	63
TOTAL NR (nombre de restes)	677	250	927
Poids des tessons (en gr.)	5830	4035	9865
Indice de fragmentation (NR / poids)	11,6	6,2	

Figure 023 – Tableau de comptage du mobilier céramique des ST.33 et ST.41

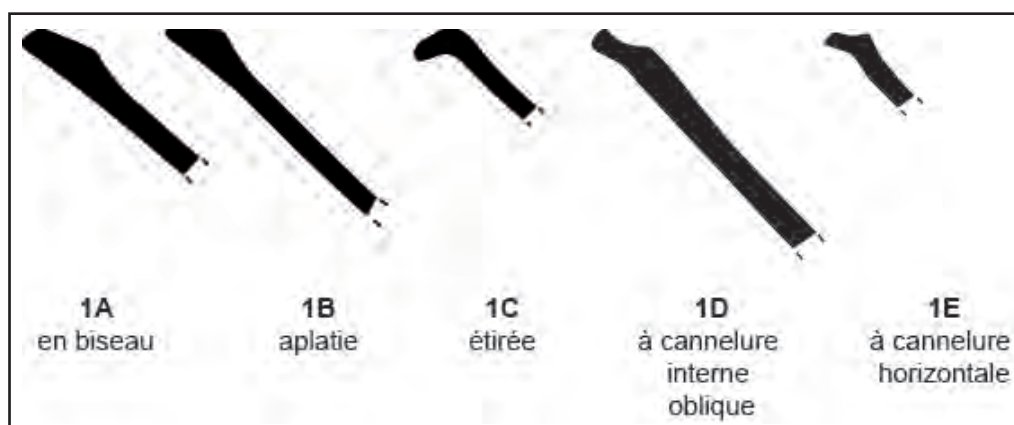


Figure 025 – Différents types de lèvre que l'on peut rencontrer sur des assiettes du Bronze final (d'après GOEPFERT, 2012, p. 111)

2.1.2. Le mobilier céramique

Les deux structures présentées précédemment ont fourni 927 tessons pour un poids total de 9,9 kg (Fig. 023).

La détermination du nombre minimum d'individus repose de façon générale sur les fragments de bord (ou profil complet) que nous avons pu isoler. Occasionnellement, des tessons de panse portant des caractéristiques bien particulières et pouvant être individualisés, ont déterminé un individu minimum.

Parmi l'ensemble des individus céramiques identifiés, 24 ont été dessinés parmi les plus pertinents. Sur les planches réunissant le corpus de cet ensemble chaque type en présence (ou décor particulier) est représenté par un ou plusieurs individus.

La méthodologie de traitement du mobilier céramique a été la même pour les deux structures en question. Lors de la fouille, une distinction a été faite entre les tessons découverts en surface (lors du décapage mécanique et de la phase de nettoyage) et ceux présents au sein du comblement. Ceci dans le but d'éviter au maximum un éventuel mélange d'informations. La phase de lavage et de recollage a nécessité un soin particulier afin de conserver un maximum d'informations comme d'éventuelles traces de peinture et de graphite, mais également pour ne pas détériorer davantage les tessons fins, fragiles ou mal conservés.

Pour les observations détaillées, nous nous sommes attachés aux formes, aux décors ainsi qu'aux qualités de pâte rencontrées dont nous avons fait un descriptif dans le catalogue. Il nous faut préciser cependant que la qualité de la pâte ne constitue pas, à notre sens, un critère très pertinent pour une étude céramique dans la mesure où la distinction entre les différentes factures n'est pas aisée à déterminer dans certains cas.

Toutefois, les qualités de pâte ont été triées d'après les critères suivants :

- céramique fine : pâte épurée ou renfermant un dégraissant fin ($\varnothing < 1$ mm)
- céramique semi-fine : pâte renfermant un dégraissant fin à moyen ($\varnothing \leq 1$ mm) avec éventuellement une inclusion de gros dégraissant ($\varnothing > 1$ mm) en faible quantité
- céramique grossière : pâte comprenant une majorité de gros dégraissants ($\varnothing > 1$ mm).

2.1.2.1. La typologie

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes appuyés à la fois sur une classification mise en place lors de l'étude du mobilier céramique du Bronze final du site de Geispolsheim « Lotissement Schlossgarten »¹⁶ et sur la typologie élaborée par l'UMR 7044 (Université de Strasbourg) dont la méthodologie est décrite par N. Tikonoff et S. Deffressigne dans une publication parue récemment concernant la céramique d'habitat du Bronze final au Premier Âge du Fer en Alsace et en Lorraine¹⁷. Pour toute information relative à l'une ou l'autre des typologies, nous convions le lecteur à se référer aux publications citées plus haut.

Tous les exemplaires ne seront pas décrits en détail dans le texte suivant. Seuls les individus présentant un intérêt particulier y seront expliqués. Pour tout autre détail concernant les différents éléments, une base de données exhaustive a été complétée où chaque individu (ou groupe de tessons indéterminables) sera explicité en détail (facture de la pâte, dimensions, dégraissant, etc.).

À la fin de cette étude, l'ensemble du mobilier céramique dessiné, regroupé par structure, sera présenté sous forme de planches. Chaque individu possède une double numérotation : un premier chiffre rouge correspondant au numéro de la figure (référence dans le texte), un second chiffre noir faisant quant à lui référence au numéro d'inventaire généré par la base de données.

Description des types

TYPE 1 : les assiettes

L'assiette est un récipient de forme basse clairement ouverte, à corps simple et profil rectiligne. Contrairement aux périodes postérieures, les assiettes sont confectionnées dans une pâte généralement fine ou semi-fine et possèdent parfois un riche décor incisé sur la surface interne de la panse.

Une distinction reposant sur les caractéristiques de la lèvre peut être observée. En effet, 5 types de finition de celle-ci correspondent à autant de sous-types formels (Fig. 025) :

- 1 A : les assiettes à lèvre en biseau
- 1 B : les assiettes à lèvre aplatie

¹⁶ S. Goepfert, 2012, p.109-118

¹⁷ A.-M. Adam et alii, 2011, p.13-20








		Type	Sous-type	Dénomination	
FORMES BASSES	Assiettes  Type UMR n°1100 B	1	A	Assiette à lèvre en biseau	
			B	Assiette à lèvre aplatie	
			C	Assiette à lèvre étirée	
			D	Assiette à lèvre à cannelure(s) interne(s) oblique(s)	
			E	Assiette à lèvre à cannelure(s) interne(s) horizontales(s)	
			F	Assiette carénée	
	Ecuelles Bols Tasses  Type UMR n°1100 A	2	A	Ecuelle ou jatte fine à panse arrondie	
			B	Ecuelle ou jatte grossière à panse arrondie	
			C	Bol	
			D	Tasse	
	Gobelets Coupes  Type UMR n°2300	3	A	Coupe à profil fermé	
			B	Coupe à profil ouvert (ou gobelet à profil simple)	
		Coupes à profil segmenté  Type UMR n°2200 C	4	A	Gobelet bitronconique à partie supérieure concave (à ouverture étroite ou large)
				B	Gobelet bitronconique à partie supérieure rectiligne (à ouverture étroite ou large)
				C	Gobelet bitronconique à ressaut (à ouverture étroite ou large)
	FORMES HAUTES	Pots à encolure développée  Type UMR n°6200 ?	5	A	Pot à encolure développée verticale ou sub-verticale (présence hypothétique)
				B	Pot à encolure développée concave
Pots à encolure courte  Type UMR n°6210 Type UMR n°6220		6	A	Pot à encolure courte oblique et profil supérieur rectiligne (profil bitronconique)	
			B	Pot à encolure courte oblique et profil supérieur bombé	
Pots simple  Type UMR n°6110		7		Pot à partie supérieure rentrante sans encolure	

Figure 024 – Typologie des formes céramiques de la phase moyenne du Bronze final. En rouge : les types présents à Vitry-sur-Orne (d'après GOEPFERT, 2012, p. 110)

- 1 C : les assiettes à lèvre étirée
- 1 D : les assiettes à cannelure(s) interne(s) oblique(s)
- 1 E : les assiettes à cannelure(s) interne(s) horizontale(s)

Enfin, un dernier type d'assiette peut être évoqué. Son critère de distinction repose sur un point de rupture situé sur la paroi du récipient (et l'absence de décor) :

- 1 F : les assiettes à profil caréné (ou écuelle à profil segmenté)

TYPE 2 : les écuelles à profil bombé, les bols et les tasses

Cette catégorie renferme tous récipients bas ouverts à corps simple et profil arrondi. Certaines caractéristiques propres permettent de définir plusieurs sous-types :

— 2 A : les écuelles ou jattes fines à profil bombé. Récipient confectionné dans une pâte fine, très ouvert dont le diamètre d'ouverture est clairement supérieur à sa hauteur totale.

— 2 B : les écuelles ou jattes grossières à profil bombé. Récipient confectionné dans une pâte semi-fine à grossière, dont le diamètre d'ouverture est clairement supérieur à sa hauteur totale. Sa surface est généralement très fruste.

— 2 C : les bols. Le profil des bols étant généralement très proche de celui des écuelles fines (type 2A), il est souvent difficile de les différencier. Cependant, leur diamètre maximal (13 à 16 cm) se rapproche étroitement de la hauteur totale du récipient. En outre, ils présentent souvent une profondeur plus importante que les écuelles ainsi qu'un riche décor incisé, élément totalement absent des autres types issus de cette catégorie.

— 2 D : les tasses. Les tasses sont considérées comme des variantes des bols. Un fragment de bord seul ne permettant pas de les distinguer, seuls les tessons portant une anse fixée sur le bord ont été comptabilisés en tant que tasse. Celles-ci peuvent être fabriquées à partir de pâte fine aussi bien que grossière.

TYPE 3. Les coupes (UMR : 2300)

La catégorie des coupes se compose des récipients bas (ou moyen), fermés. Ils sont généralement confectionnés dans une pâte de très bonne facture, fine voire semi-fine et portent souvent de fins décors incisés, comparables à ceux présents sur les assiettes.

— 3 A : les coupes à profil fermé (ou gobelets à profil ovoïde). Ce type de coupe est caractérisé d'une part par la finesse de sa pâte et

d'autre part par un profil rentrant terminé par une petite encolure oblique. Parmi les exemplaires de Geispolsheim seul l'individu 145.050 possède un profil suffisamment fourni pour permettre de placer ces récipients au sein des formes basses.

— 3 B : les coupes à profil ouvert (ou gobelets à profil simple). Les coupes à profil ouvert sont caractérisées par leur petite dimension et leur profil, ouvert, et dont la partie supérieure est verticale ou subverticale.

TYPE 4. Les gobelets bitronconiques (UMR : 2200 C)

Ces récipients sont caractérisés par leur forme basse et leur profil sinueux comprenant une carène médiane et une partie supérieure rentrante, parfois concave. La distinction entre les gobelets repose sur les caractéristiques de leurs profils.

— 4 A : les gobelets bitronconiques à partie supérieure concave. Les gobelets possèdent de petites dimensions, une ouverture étroite ou large et un profil clairement concave. Sa pâte est de qualité très fine et régulièrement décorée à l'aide de fines incisions peignées ou de fines cannelures.

— 4 B : les gobelets bitronconiques à partie supérieure rectiligne. Ce type se distingue du précédent par rectitude de la partie supérieure du profil.

— 4 C : les gobelets bitronconiques à ressaut. Il s'agit d'une variante du type précédent qui diffère de celui-ci par la présence d'un ressaut au niveau de la carène.

TYPE 5. Les pots à encolure développée

Cette catégorie contient tous les récipients de forme haute clairement fermée dont la partie supérieure du profil constitue une encolure développée. La pâte est généralement de facture grossière ou semi-fine dans certains cas.

Deux variantes peuvent être évoquées :

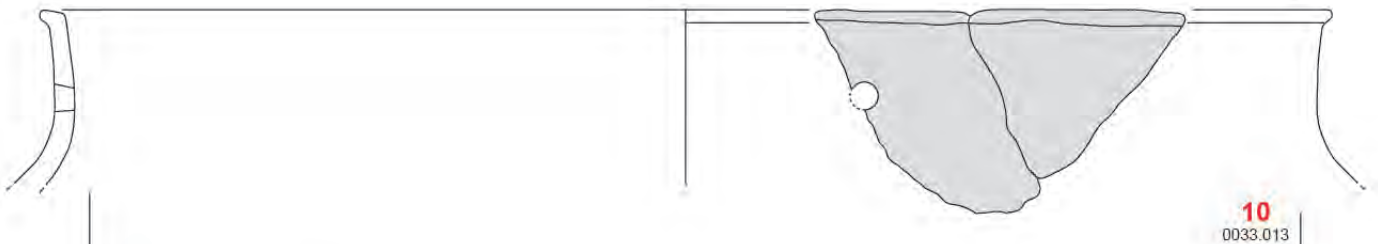
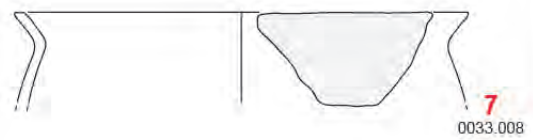
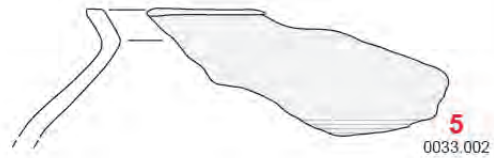
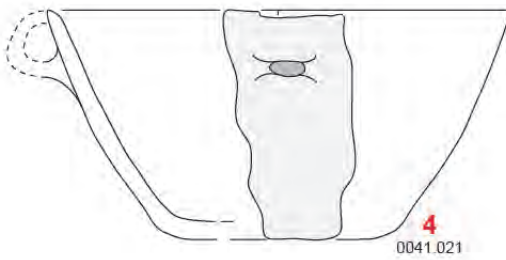
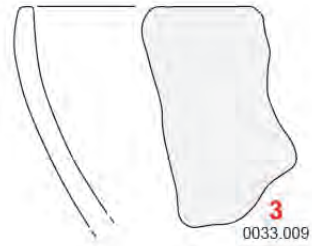
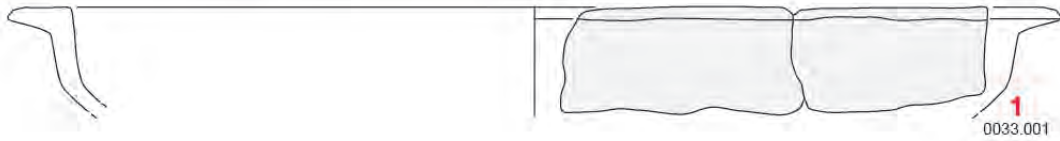
— 5 A : les pots à encolure développée verticale ou subverticale. Ce type est caractérisé par une encolure haute, quasi verticale. Les lèvres sont généralement aplaties et la pâte est généralement grossière. La grande majorité des exemplaires constituent des récipients de grand gabarit, sans doute à fonction de stockage.

— 5 B : les pots à encolure développée concaves. Contrairement au sous-type précédent, l'encolure de cette catégorie présente un profil haut, clairement concave. Les individus sont généralement issus d'une pâte de meilleure qualité (semi-fine à fine).



VITRY-SUR-ORNE
Vallange - 2010

St.033



0  Echelle : 1/2 5 cm

Figure 026 – Ensemble céramique de la fosse ST. 33

TYPE 6. Les pots à encolure courte oblique

Cette catégorie contient tous les récipients de forme haute clairement fermée dont le bord possède une encolure courte oblique. Les récipients sont généralement réalisés dans une pâte semi-fine à grossière. Là aussi, deux sous-types différents peuvent être distingués. Notons que la définition de ces sous-types ne repose que sur les fragments de bord associés à une partie supérieure de la panse suffisamment importante pour être exploités.

— 6 A : les pots à encolure courte oblique et profil supérieur rectiligne

— 6 B : les pots à encolure courte oblique et profil supérieur bombé

TYPE 7. Les pots simples à partie supérieure sans encolure

Enfin, la dernière catégorie de mobilier reconnu sur le site se compose des pots (récipients hauts, fermés) en pâte grossière dont la lèvre se situe dans le prolongement du profil supérieur ou est légèrement éversée. Dans les cas où les dimensions de l'ouverture ont pu être déterminées, on se rend compte qu'il s'agit de récipients de très gros gabarit.

2.1.2.2. Description du mobilier par structures

La fosse St.33

La structure St.33 a livré 677 tessons très finement fragmentés correspondant à un poids total de 5,8 kg. Il apparaît d'emblée que plus de la moitié des fragments (358 tessons, soit 53 % de la totalité des restes) présente des traces d'exposition prolongée au feu : coloration rouge vif à gris très clair, déformation de tessons, surface éclatée, etc.

Au total, 25 individus au minimum ont pu être déterminés au sein de cet ensemble. Parmi eux, près de la moitié n'a pu être identifiée en raison de la mauvaise conservation des tessons et de l'important taux de fragmentation.

Les formes

Le groupe des assiettes n'est représenté que par deux individus du **type 1f** (assiette à profil segmenté). Le premier exemplaire (Fig. 026, n° 1) possède un diamètre de 28 cm alors que le second est de plus petite dimension avec un

diamètre n'excédant pas 11 cm (Fig. 026, n° 1). Aucun des individus ne semble porter de décor sur leur paroi interne.

On remarque également un fragment de jatte grossière à paroi bombée du **type 2b** (Fig. 026, n° 3). Aucun décor ni aucune dimension n'ont pu être déterminés.

Une tasse (**type 2d**) est également à mentionner (Fig. 026, n° 4). Malgré la mauvaise conservation du tesson, le profil complet de l'exemplaire a pu être restitué. Le diamètre d'ouverture peut être estimé à 12 cm alors que sa hauteur est de 6 cm. Le profil est très légèrement bombé, presque rectiligne. Le départ d'une petite anse est perceptible sur le tesson. Celle-ci semble être fixée directement sur le bord.

Trois coupes fines (**type 3a**) sont également observées et deux d'entre elles ont été dessinées (Fig. 026, n° 6 et 7). Elles sont caractérisées par leur petite dimension, leur paroi très fine ainsi que leur col oblique court.

Concernant l'individu n° 8 (Fig. 026, n° 8), la pâte de très bonne qualité, le bord soigneusement aplati ainsi que le profil supérieur quasi vertical rappelle les pots à encolure développée verticale (**type 5a**) que nous pouvons rencontrer dans les ensembles de la phase moyenne du Bronze final. Cependant, l'état de conservation et le fait que cet individu parait unique au sein de l'ensemble ne nous permettent pas d'être catégoriques à son sujet.

Les pots à gros gabarits sont représentés par 8 individus. Trois d'entre eux correspondent aux pots sans encolure distincte (**type 7**, Fig. 026, n° 9) dont seule la lèvre est légèrement éversée et deux sont à classer parmi les pots à col court oblique (**type 6**, Fig. 026, n° 5, 8 et 10). L'individu n° 10 (Fig. 026, n° 9) possède de très grandes dimensions (diamètre au moins égal à 34 cm). Le tesson présente également une perforation de 0,8 cm de diamètre située à 2 cm sous le bord sur une cassure ancienne. Cet élément correspond certainement à un trou de réparation que l'on rencontre souvent dans les ensembles céramiques protohistoriques et qui témoignent parfois d'une utilisation prolongée du récipient sur une longue période.

Les décors

Un seul individu présente un décor sur sa paroi externe (Fig. 026, n° 5). Celui-ci est très léger presque imperceptible. Il consiste en

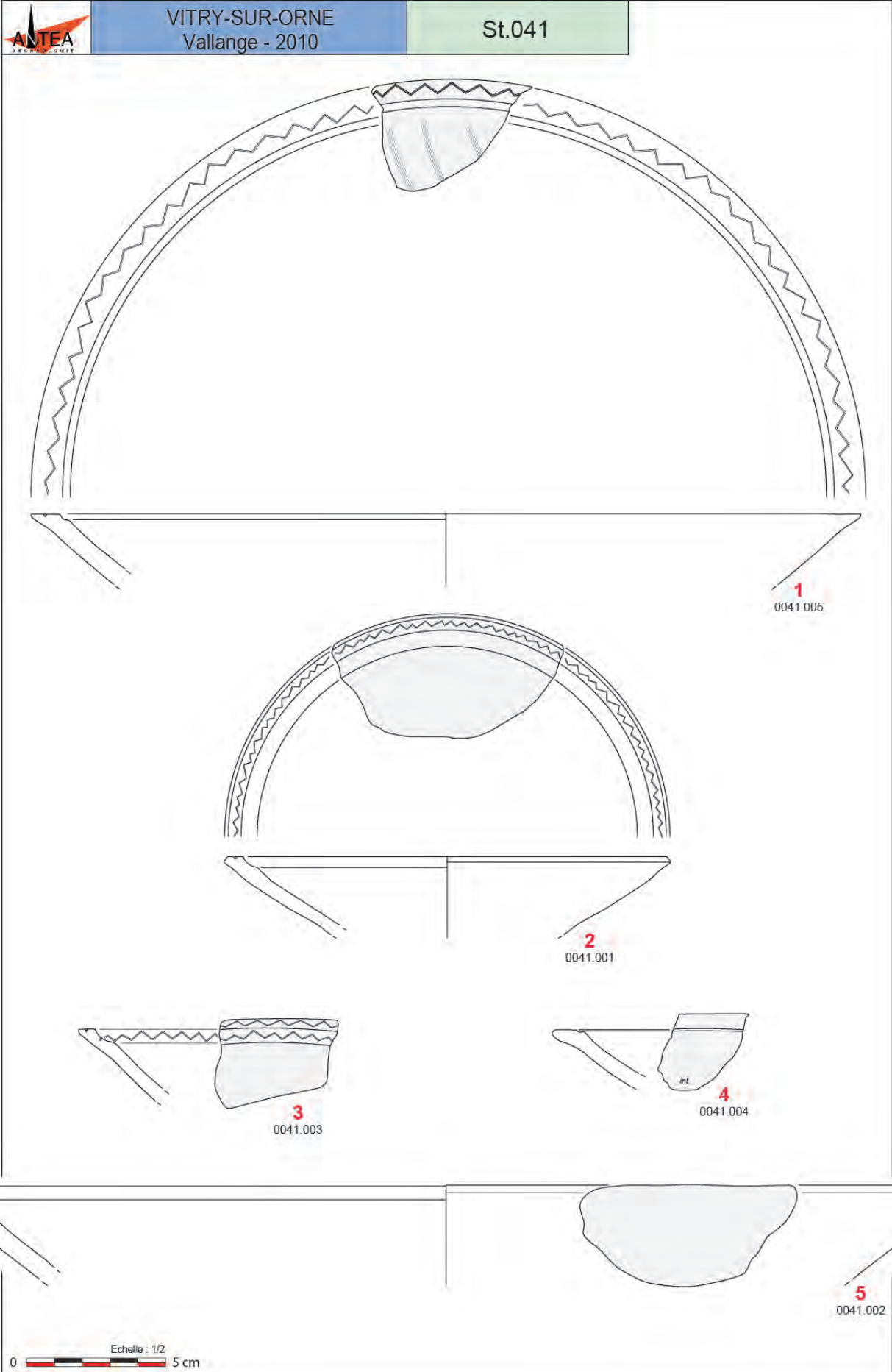


Figure 027 – Ensemble céramique de la fosse ST. 41 (les assiettes)

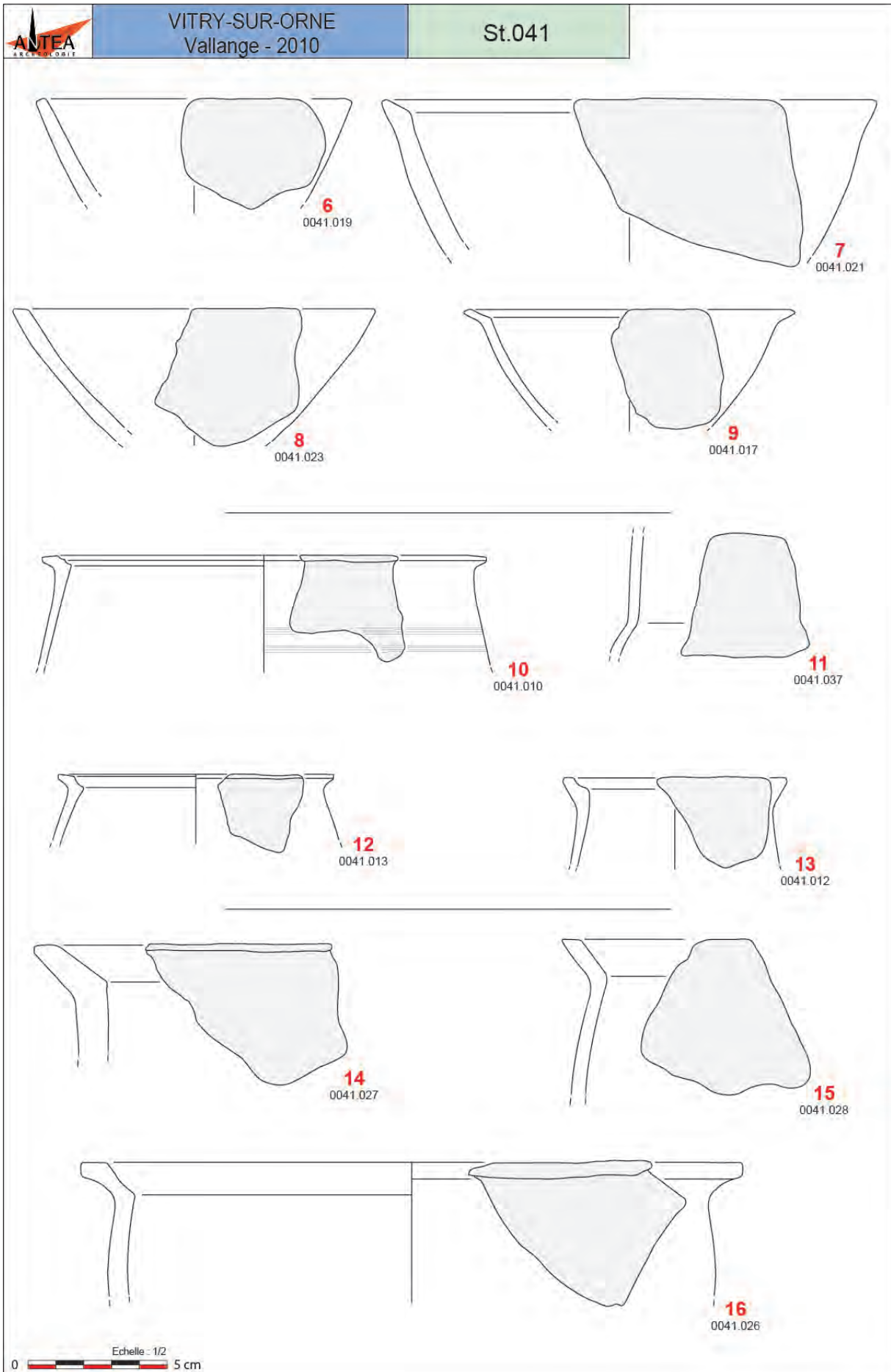


Figure 027bis – Ensemble céramique de la fosse ST. 41 (suite)

un ensemble de simples lignes horizontales réalisées au peigne métallique (à 4 dents). Il est situé sur la panse externe à environ 3 cm sous l'encolure. Au vu du mauvais état de conservation, seule une petite partie du décor est visible.

La fosse St.41

La structure St.41 a livré 250 tessons pour un poids total de 4 kg. Le taux de fragmentation est ici deux fois moindre. Des tessons brûlés sont également présents, mais en bien plus faible proportion (43 tessons soit 17 % du total des fragments).

Au total, 38 individus au minimum ont pu être déterminés au sein de la structure et seuls 6 n'ont pu être identifiés avec certitude.

Les formes

La catégorie la mieux représentée ici est celle des écuelles à profil bombé (ou jattes). On dénombre au minimum 10 individus. Quatre appartiennent à la catégorie des écuelles grossières (**type 2b**, Fig. 027, n° 6 et 7) et six se rapprochent, de par la qualité de leur pâte, des écuelles fines (**type 2a**, Fig. 027, n° 8 et 9). L'un de ces exemplaires est particulier (Fig. 027, n° 9) puisqu'on y constate une lèvre décrochée bien segmentée. Sa petite dimension et la finesse de sa pâte la distinguent des autres individus de sa catégorie.

Les assiettes correspondent à la seconde catégorie la plus importante avec 9 individus. Parmi elles on peut dénombrer 4 exemplaires à lèvre aplatie (**type 1b**) et 5 possédant une cannelure au niveau interne du bord (**type 1d**). Les diamètres de trois individus ont pu être déterminés : 30 et 36 cm pour les deux plus grands (Fig. 027, n° 1 et 5), et 16 cm pour le plus petit (Fig. 027, n° 2).

Les gobelets sont représentés par 6 individus. Ils correspondent tous à la catégorie des gobelets à profil supérieur rectiligne (**type 4b**, Fig. 027, n° 10 à 13). Leur lèvre est systématiquement ouvragée et présente une ou plusieurs petites cannelures sur la partie interne. La pâte, quant à elle, est fine d'une très bonne qualité. La largeur de l'ouverture n'a pu être définie qu'à trois reprises. On constate ainsi deux exemplaires de gobelet à large ouverture (Fig. 027, n° 10 et 12) et un seul exemplaire de gobelet à ouverture étroite (Fig. 027, n° 13). La distinction entre ces deux sous-types ne peut être appliquée sur les individus trop mal conservés. En outre, l'un

des individus possède un décor très fin et mal conservé réalisé à l'aide d'un peigne métallique à 4 ou 5 dents (Fig. 027, n° 10).

Les récipients à gros gabarit de type pot à encolure courte oblique sont représentés par 7 individus (**type 6**, Fig. 027, n° 14 à 16). Ils possèdent tous une lèvre aplatie plus ou moins large ainsi qu'une rupture de pente très nette au niveau du col. Quatre d'entre eux peuvent être placés dans la catégorie 6b (à profil supérieur bombé). Pour les autres, la partie conservée du bord ne permet pas de définir leur appartenance précise.

Les décors

Dans cet ensemble, les décors sont presque exclusivement associés aux assiettes. Seul le gobelet présenté ci-dessus présente un décor au peigne métallique sur la partie externe de sa panse.

Sur les neuf assiettes présentes, trois possèdent un décor.

Sur la première (Fig. 027, n° 1), on observe d'une part une fine ligne brisée irrégulière (zigzag) courant sur le méplat de la lèvre et d'autre part l'amorce d'un décor au peigne métallique appliqué sur la partie interne de la panse. Malheureusement, le motif exact ne peut en être déterminé.

Le second exemplaire (Fig. 027, n° 2), de petite dimension, présente lui aussi une ligne brisée sur le méplat de la lèvre. Aucun autre décor n'est visible, mais la qualité du récipient est supérieure à celle décrite précédemment (paroi interne très soignée, dégraissant très fin).

Enfin, la dernière assiette décorée présente encore une fois une ligne brisée sur le méplat de la lèvre, mais celle-ci est ici associée à une seconde ligne brisée placée quant à elle dans la cannelure interne de la lèvre (Fig. 027, n° 3).

2.1.2.3. Datation, comparaison et synthèse

Comme le montre le graphique ci-dessous (Fig. 028), la répartition des individus au sein des deux structures n'est pas identique. Alors que certains types sont exclusifs à la structure 33 (tasse, assiettes carénées, coupes et pots sans encolure) d'autres ne se trouvent que dans l'ensemble de la St.41 (gobelets, assiettes à lèvre aplatie et à cannelure interne). Du point de vue des décors une partition est également bien

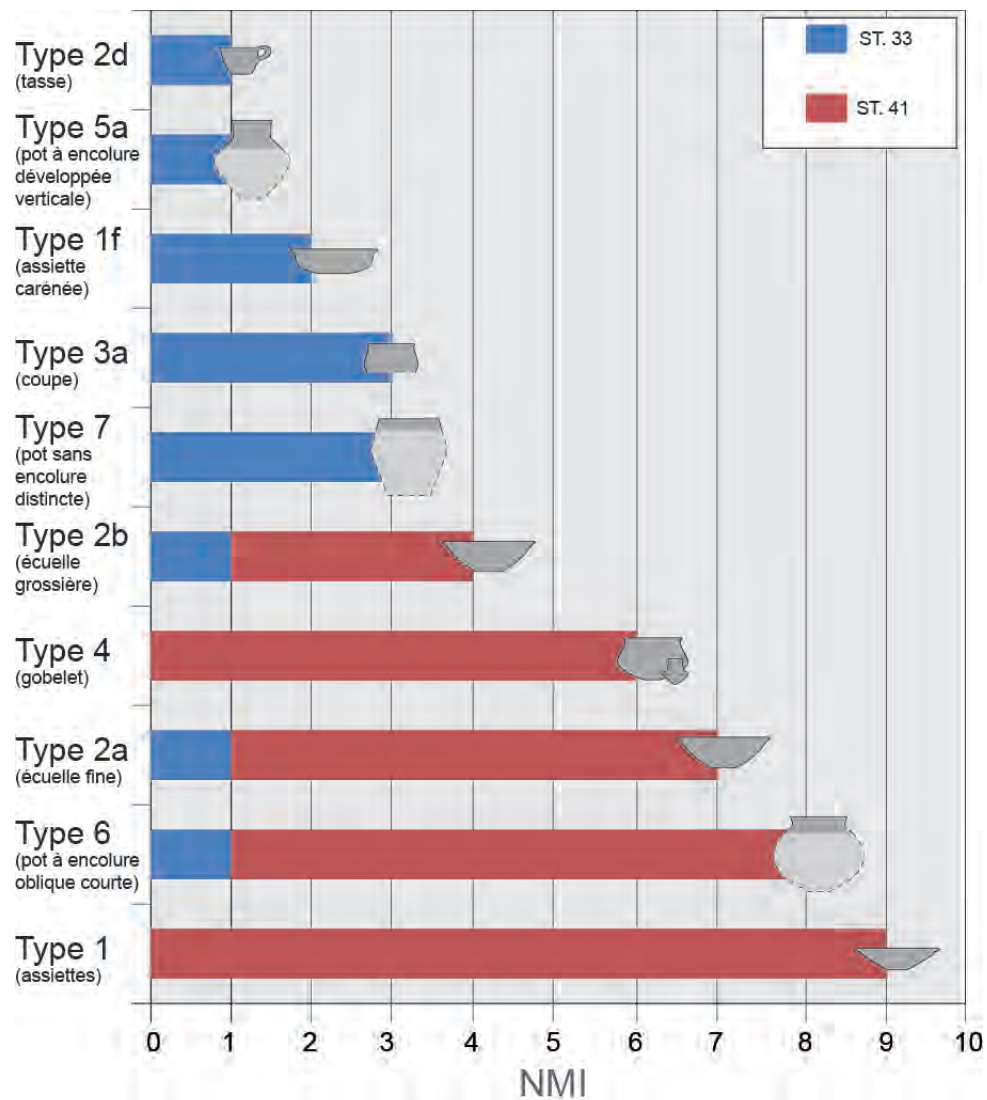


Figure 028 – Répartition des formes au sein des structures ST. 33 (en bleu) et ST. 41 (en rouge)

visible : les décors incisés de ligne brisée sur les lèvres des assiettes ne se retrouvent que dans la structure St.41.

Seules la catégorie des écuelles (grossières et fines) et celle des pots à encolure courte oblique comptent des exemplaires dans les deux structures. Notons que ces deux catégories sont celles qui évoluent le moins au cours du temps (et se retrouvent durant toute les séquences du Bronze final par ailleurs).

Ces divers indices nous amènent à envisager que les deux structures représentent chacune une phase d'occupation différente et distincte.

La fosse la plus ancienne (St.33) montre de fortes affinités avec le mobilier de la première phase du site de Péppange « Keitzenberg » au Luxembourg¹⁸. On y observe en effet une forte proportion d'assiettes carénées non décorées ainsi que de pots sans encolure distincte. Par ailleurs, un bon nombre de petites coupes fermées décorées, de même nature que celles découvertes dans la fosse St.33 de Vitry-sur-Orne, peut également être mentionné. Cette phase 1 de Péppange est datée du Bronze final IIa¹⁹. En revanche, la présence d'une tasse à profil rectiligne (n° 4) et d'une jatte à profil bombé (n° 3) permet d'avancer quelque peu cette datation. En effet, les tasses sont extrêmement rares avant le Bronze final IIb, tout comme les jattes à profil bombé. La tasse de la St.33 trouve un bon parallèle dans la fosse St.148 de Maizières-les-Metz bien datée de la phase Bronze final IIb²⁰.

Les premiers éléments d'une vaste étude (toujours en cours lors de la rédaction de ce rapport) portant sur la céramique du Bronze final en Lorraine et réalisée dans le cadre d'un projet d'activité scientifique de l'INRAP²¹ (dir. Th. Klag et M.-P. Koenig) permettent d'assoir la datation. Le diagramme ci-dessous contient les données de plusieurs sites lorrains. Il montre de manière didactique l'évolution de certains éléments significatifs. Les assiettes carénées (Fig. 029, type 5a et 5d) se développent à partir du Bronze final I pour atteindre leur pic de croissance au Bronze final IIa et début IIb. Les petites coupes décorées (Fig. 029, type 2b) sont quant à elles caractéristiques de la période IIa. En revanche,

on voit que les tasses (Fig. 029, type 7b) sont rares avant le bronze final IIb, tout comme les écuelles à profil arrondi.

Le concours de tous ces éléments permet donc de proposer une datation à la transition Bronze final IIa-IIb du mobilier de la fosse St.33.

La fosse St.41, quant à elle, présente des éléments quelque peu différents. La présence de plusieurs assiettes à décor en ligne brisée (zigzag) ainsi que l'absence d'assiette à profil caréné indique une datation plus récente que la structure précédente. En effet, le décor de zigzag incisé est caractéristique de la période RSFO, autrement dit, elle n'apparaît de manière significative qu'à partir de la période de transition Bronze final IIb-IIIa. Le site de Vandières « Les Grandes Corvées » par exemple en montre de beaux exemplaires proches des trois individus de la St. 41²². Celui-ci est bien daté de la phase IIb-IIIa. En outre, le diagramme (Fig. 030, zigzag incisé) montre bien l'apparition et l'évolution de ce motif à partir de cette période là. Par ailleurs, la présence d'un gobelet à décors horizontal au peigne métallique (et d'autres gobelets dont le décor n'est pas visible) indique encore une chronologie identique. Enfin, les écuelles (grossière ou fine) à profil rectiligne se développent également à partir de la période RSFO (Fig. 029, type 6 sans rebord).

En conclusion, il paraît raisonnable de placer l'ensemble de la St. 41 au sein de la période du Bronze final IIb-IIIa.

2.1.3. Conclusion

La présence, bien que très discrète, de structures protohistoriques au sein du site de Vitry-sur-Orne « Vallange » permet de proposer une première occupation humaine du site au sein de la période du Bronze final. Les deux occupations sont bien distinctes chronologiquement (Bronze final IIa-IIb et Bronze final IIb-IIIa), mais appartiennent cependant à une même phase de la protohistoire. La situation des structures en marge de la zone fouillée permet d'émettre l'hypothèse d'un développement d'un ou plusieurs sites de ces périodes à l'ouest du terrain. Le mobilier présent au sein des fosses St.33 et St. 41 indique une origine détritique (tessons brûlés), donc vraisemblablement la présence d'un noyau d'habitat à proximité. Malheureusement, le nombre limité de structures de cette période ne permet pas d'en dire davantage.

¹⁸ Waringo, 1988, p.137-152, planche 5 à 7

¹⁹ Waringo, 1988; Klag, Koenig, Theriot 2012, p.15

²⁰ Blouet et alii, 1988, planche 6, n° 15 et 16

²¹ Klag, Koenig, Theriot 2012, p.15

²² Boura et alii 1990

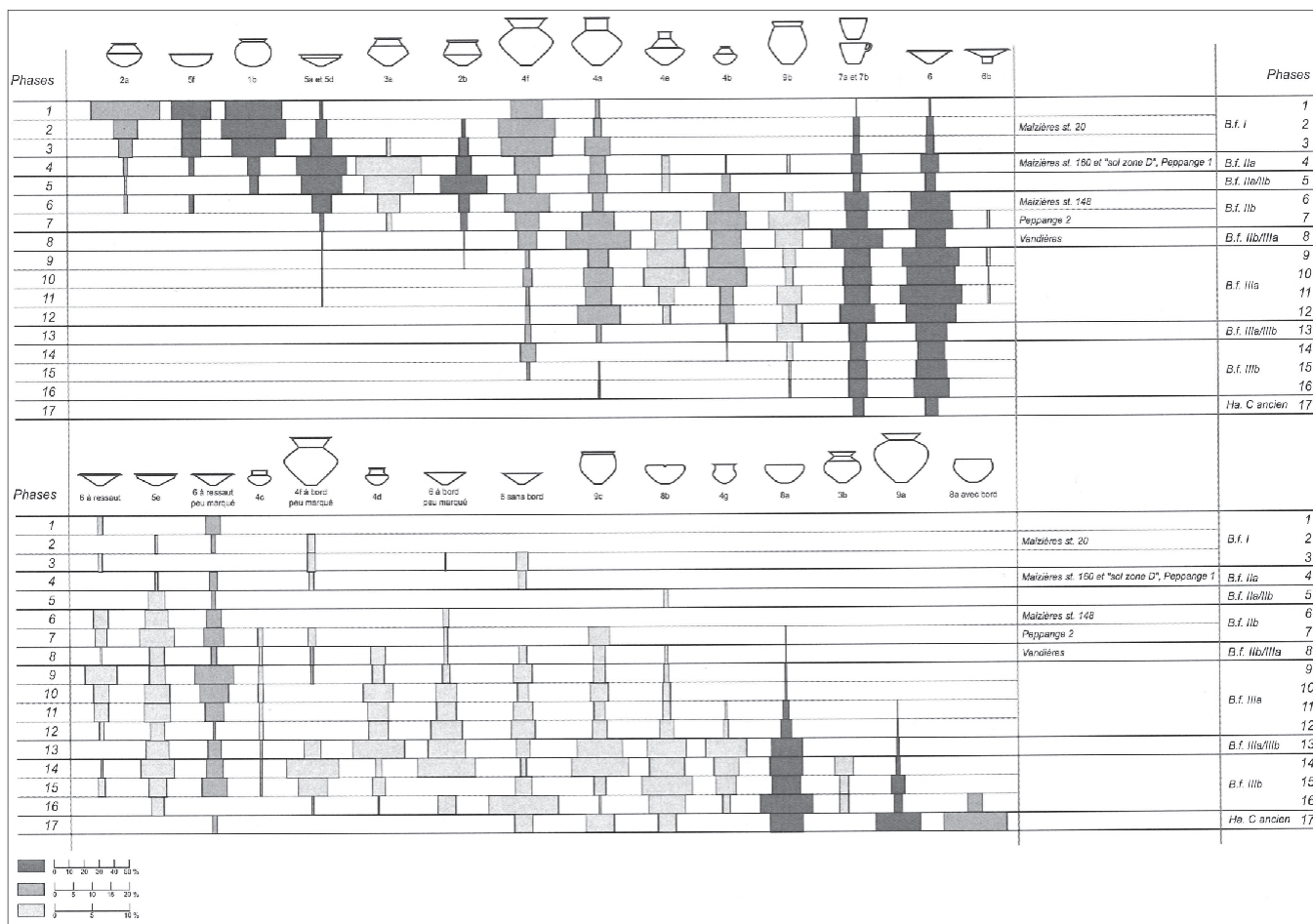


Figure 029 – Diagramme montrant l'évolution de quelques formes significatives du Bronze final avec leur cycle d'apparition (d'après KLAG, KOENIG, THERIOT 2012, p.15)

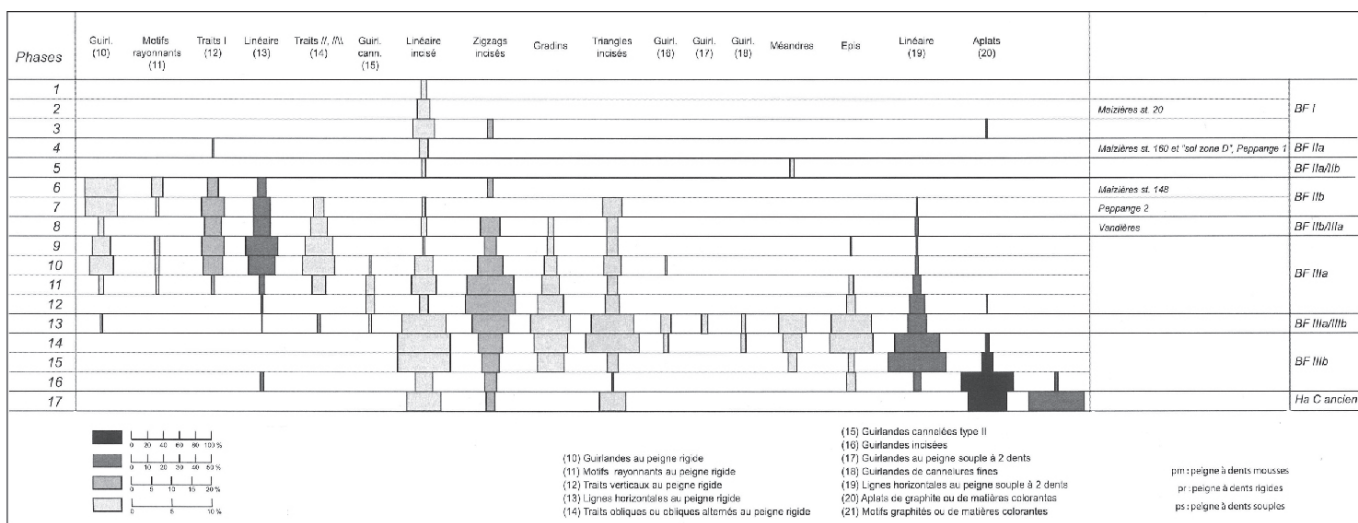


Figure 030 – Diagramme montrant la fréquence d'apparition des motifs en association avec une technique (d'après KLAG, KOENIG, THERIOT 2012, p.16)

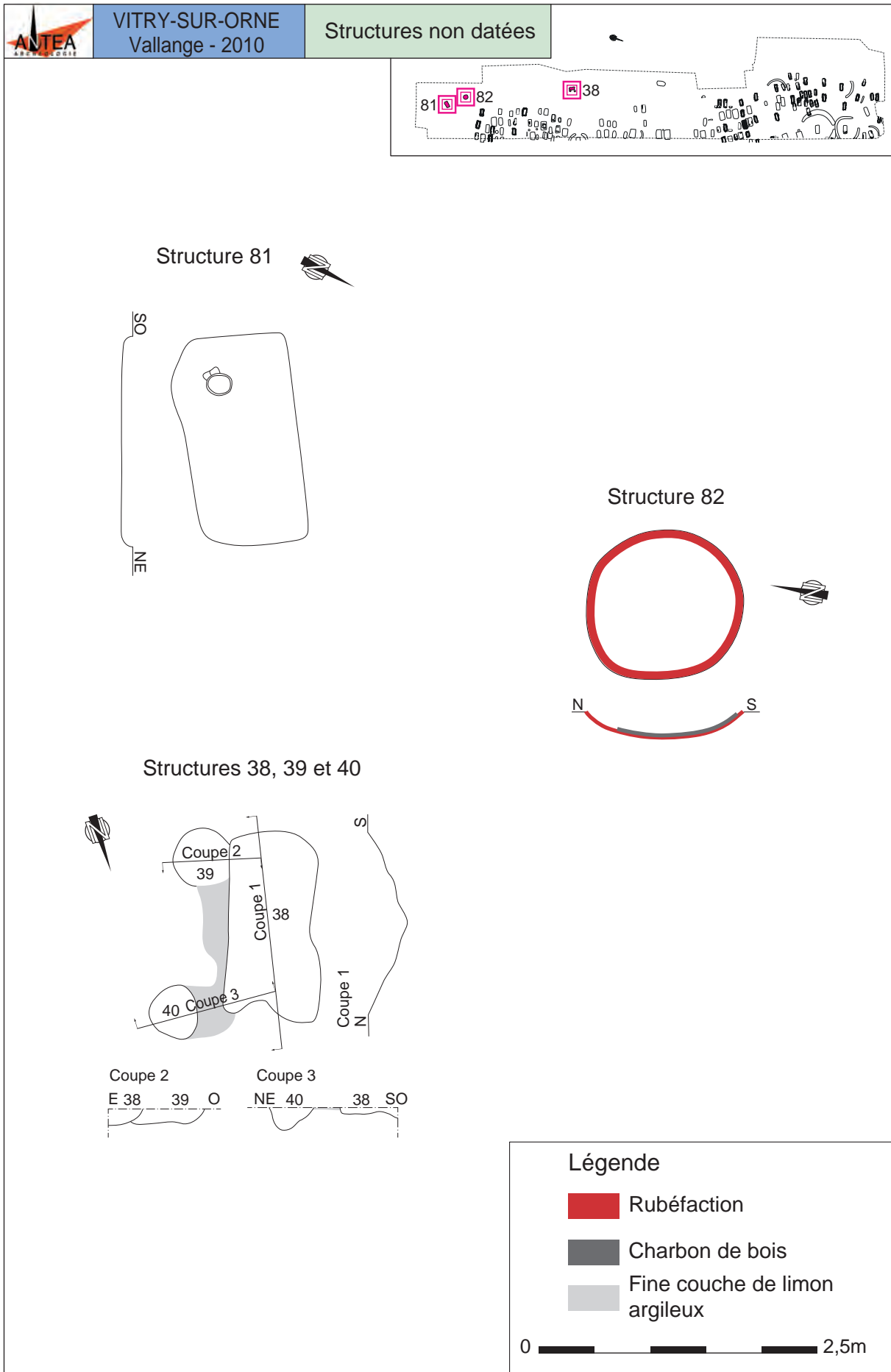


Figure 031 – Planche de structures non datées

Par ailleurs, notons que la fouille de la « ZAC de La Plaine » en 2009, à quelques centaines de mètres de notre opération, a également mis au jour des vestiges protohistoriques dont certains peuvent être datés de la fin de la séquence du Bronze final. La (ou les) occupation(s), là aussi restreinte(s), se limite à la présence de trois bâtiments sur poteaux, d'une batterie de trois greniers ainsi que des fosses ayant livré du mobilier céramique de la période Bronze final IIIb, autrement dit quelques siècles après l'occupation de Vallange.

2.2. Les vestiges non datés (SGu)

Mises à part les deux fosses de l'âge du Bronze étudiées plus haut, quelques structures non datées ont été mises au jour sur le site de Vitry-sur-Orne « Vallange ». Nous les évoquerons ici avant de passer à l'étude de la nécropole.

la nécropole mérovingienne, au-delà des limites supposées de celle-ci. Son caractère isolé et son absence de mobilier rendent son interprétation difficile. Il nous est impossible de la rattacher à une des phases d'occupation du site.

2.2.2. Une fosse indéterminée comprenant un vase : St.81 (Fig.031)

La structure 81 est une fosse quadrangulaire mesurant 1,90 m de long par 1,10 m de large et 0,12 m de profondeur. Elle est comblée par un limon brun argileux. Cette fosse est orientée nord-est/sud/ouest.

La détermination de cette fosse reste problématique. En effet, elle se trouve au sud de la parcelle, un peu à l'écart des tombes mérovingiennes situées dans cette zone, a priori au-delà de la limite sud de la nécropole. Elle présente également une orientation différente



Figure 032 – Photos de la céramique de la structure 81.

2.2.1. Une fosse rubéfiée : St.82 (Fig.031)

La structure 82 est une fosse circulaire mesurant 1,40 m de long pour 1,30 m de large et 0,20 m de profondeur. Cette structure est apparue dès le décapage comme rubéfiée sur son pourtour. Elle est comblée par un limon brun. La coupe de la structure a mis en évidence un fond et des parois rubéfiées recouvertes de charbons de bois.

Cette fosse n'a livré aucun mobilier. Elle est située un peu à l'écart sur le bord sud-ouest de

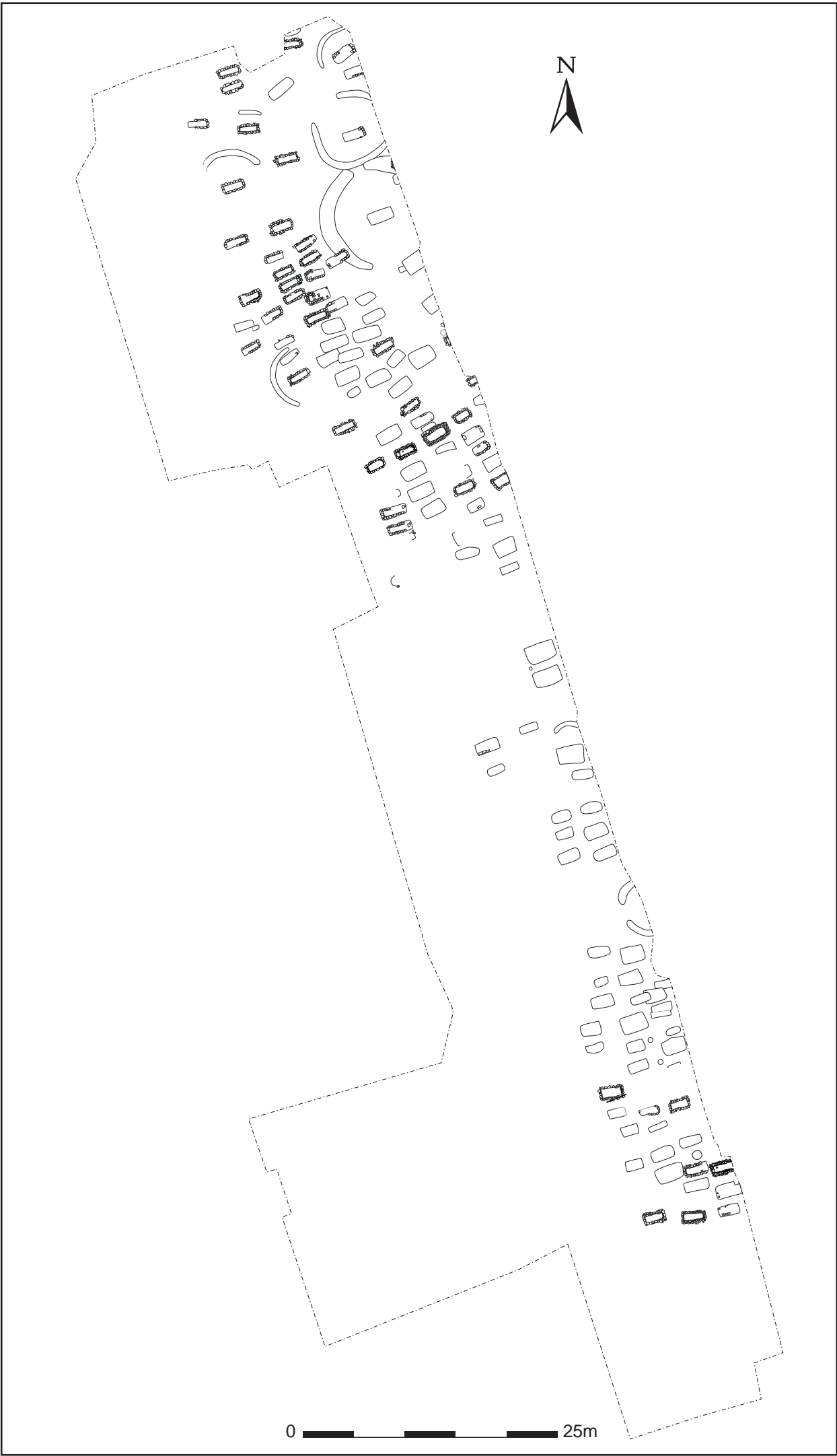
de celle des sépultures mérovingiennes. Bien que sa forme et ses dimensions évoquent une sépulture, aucun ossement n'a été découvert en son sein. Seule une céramique posée sur le fond occupe l'intérieur de la fosse. L'absence d'ossement n'est pas étonnante dans cette zone où d'autres tombes sans squelette mais avec un mobilier clairement identifié (St.163) ont été mises au jour. Malheureusement, le vase céramique affiche un très mauvais état de conservation ne nous permettant pas d'en établir la forme et la datation.

Par conséquent, cette structure reste énigmatique. S'agit-il d'une sépulture ? Est-elle mérovingienne ou antérieure ? En l'absence d'ossement il nous est malheureusement impossible de nous prononcer.

2.2.3. Une fosse et deux trous de poteaux associés : St.38, 39 et 40 (Fig.031)

La structure 38 est une fosse polylobée mesurant 1,75 m de long pour 0,80 m de large et 0,35 m de profondeur. À proximité se trouvent deux trous de poteaux : St.39 avec un diamètre de 0,52 m et St.40 avec un diamètre de 0,45 m. Ces trois structures sont comblées par un limon argileux brun-rouge évoquant le substrat. Le profil en V de la structure St.38 et le contour mal défini des trous de poteau semblent évoquer une poche de limon naturelle venue combler une dépression du terrain. Ces structures n'ont livré aucun mobilier.

Il est difficile au vu de ces données de savoir si nous nous trouvons ici face à un phénomène naturel ou à une structure anthropique avérée. En l'absence d'une occupation dense (hormis celle de la nécropole mérovingienne bien entendu), il est malaisé de trancher ici, cette structure ne pouvant malheureusement être rattachée à aucune autre.



0 25m

3. Description générale de l'ensemble funéraire mérovingien (AMd)

3.1. Contexte funéraire, implantation des sépultures

La nécropole n'a pas pu être mise au jour dans son intégralité. L'extension de la fouille a permis de mettre en évidence les limites sud et ouest de l'ensemble. Ce dernier a livré 112 sépultures (fouillées, diagnostic inclus) réparties dans deux zones de concentration principales : la première, au sud de la zone, semble vouloir se poursuivre vers l'est ; la seconde, au nord du site, semble quant à elle vouloir s'étendre vers le nord-est. Huit de ces sépultures sont par ailleurs ceintes d'un fossé circulaire. Deux de ces derniers sont localisés au sud, la grande majorité étant située au nord de la zone (Fig. 033).

L'orientation des inhumations suit un axe général est/ouest comme c'est généralement le cas pour la période mérovingienne. Toutefois, cet axe observe une variance allant du sud-ouest/nord-est au nord-ouest/sud-est et on peut observer deux grands groupes d'orientation, coïncidant aux deux grandes zones de densité.

Le plan de l'ensemble montre également de grandes zones vides. Certains endroits sont particulièrement en proie à l'érosion du terrain et à son utilisation moderne (fosses d'implantation d'arbre, etc... (Fig. 01 3), qui ont causé des dommages pouvant expliquer l'absence de structures. Toutefois, la zone vide observable entre les deux zones principales de densité peut s'expliquer par l'utilisation faite de l'espace à la disposition des Mérovingiens pour organiser leur nécropole. On peut en effet potentiellement y voir l'image de deux « noyaux » d'implantation, idée dont il sera débattu plus loin.

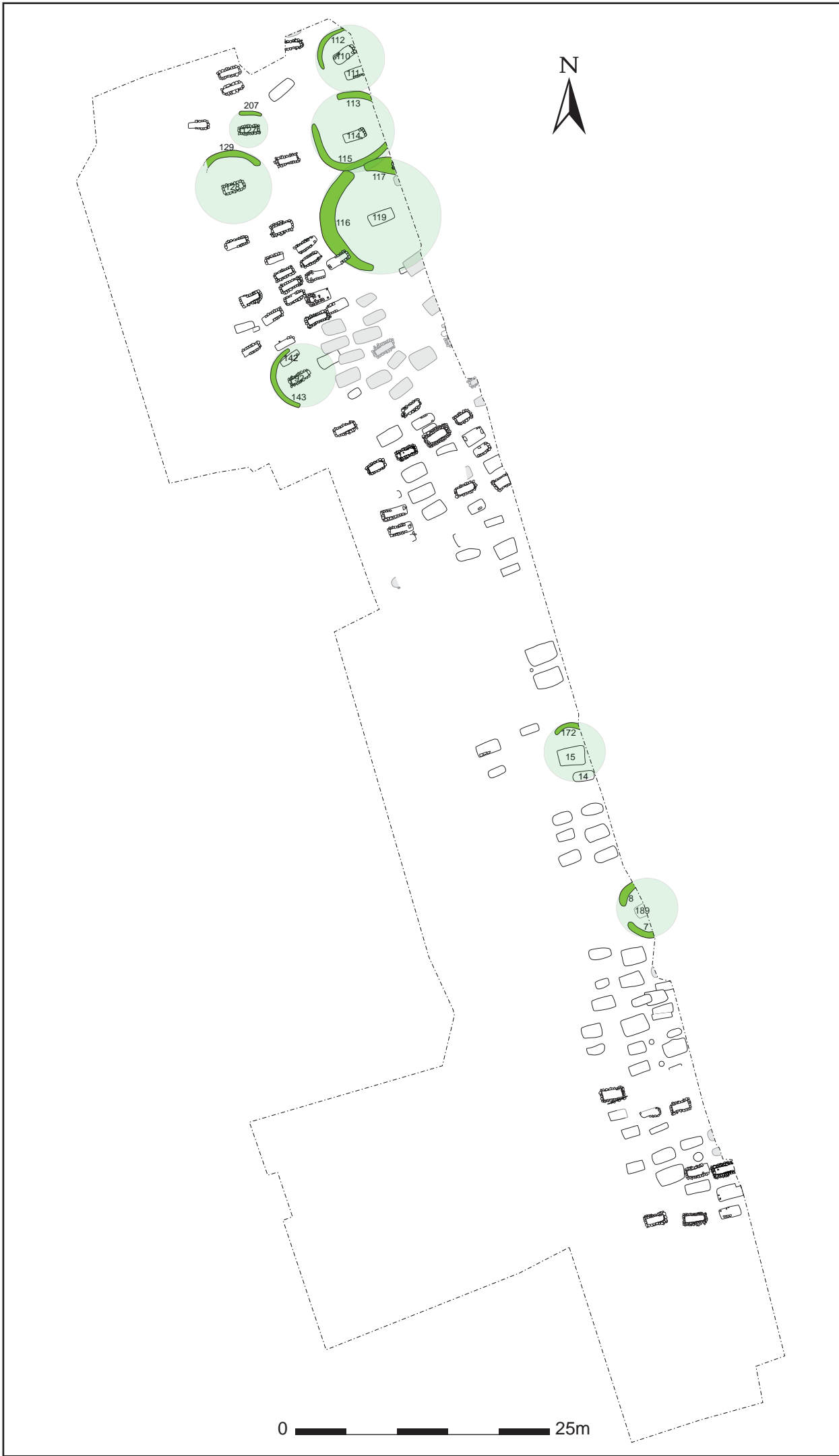
3.2. Description des tombes

3.2.1. Les sépultures entourées d'un fossé circulaire

Huit fossés circulaires (ou cercles funéraires) ont été mis au jour (Fig. 034). Ils sont pour la plupart très arasés et présentent une profondeur moyenne d'une dizaine de centimètres, aucun n'excédant 20 cm. Aucune stratification n'est observable dans le comblement des fossés et la sédimentation au sol est la même à l'intérieur et à l'extérieur de leur emprise²³. Par ailleurs, aucun trou de poteau n'a été découvert dans ou en périphérie des fossés. En raison de leur mauvaise conservation (Fig. 035), tous sont discontinus, mais il est possible de proposer une

◀ Figure 033 (ci-contre) – Plan général de l'ensemble funéraire

²³ Observation à nuancer en raison de l'érosion du terrain.





◀ Figure 034 (ci-contre) – Localisation des enclos fossoyés

▲ Figure 035 (ci-dessus) – Exemples d'enclos fossoyés en cours de fouille : enclos de la sépulture 128 (en haut), enclos de la sépulture 114 (en bas)

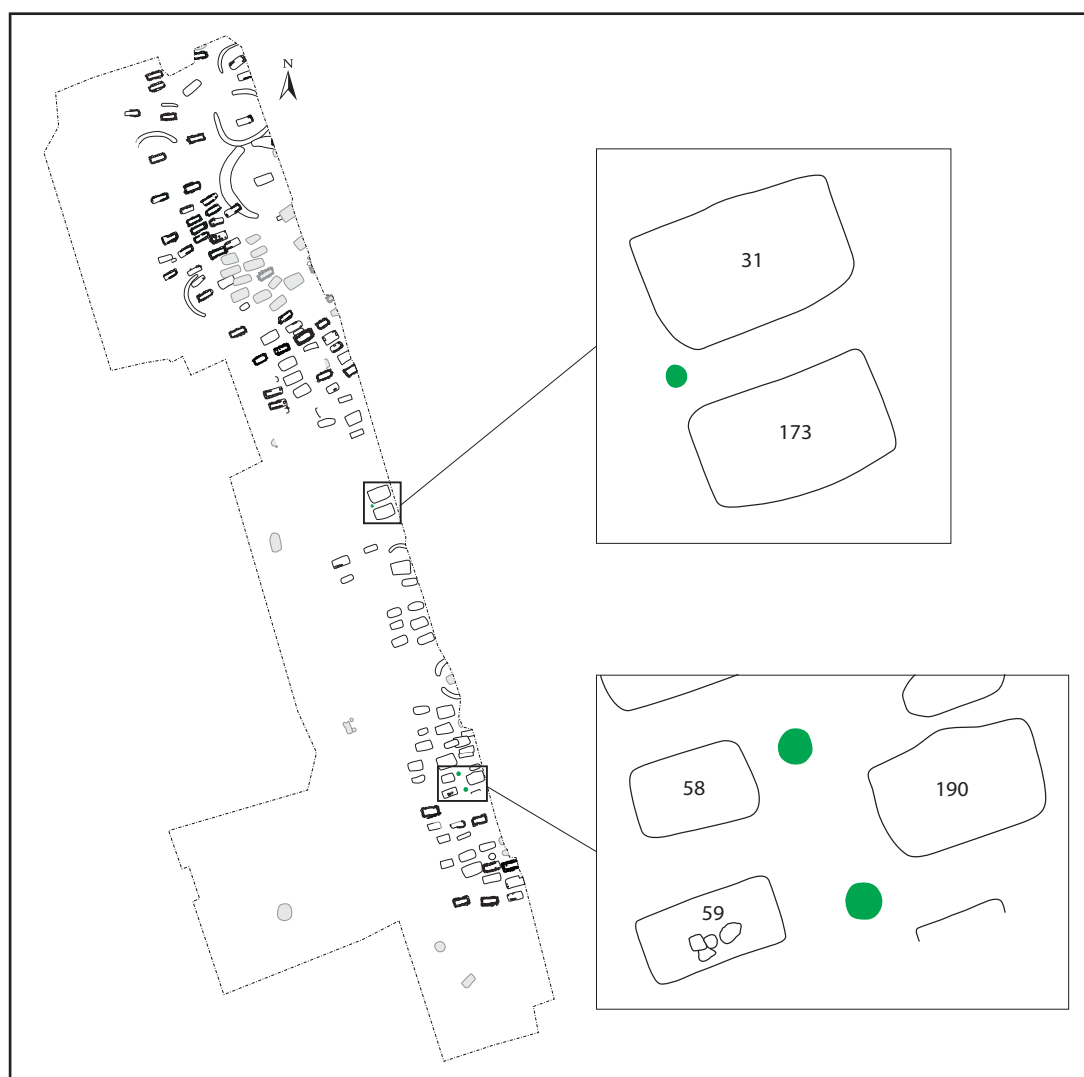


Figure 036 – Localisation des trous de poteaux mis au jour

restitution de diamètre pour la plupart d'entre eux. Le fossé le mieux conservé est celui qui entoure la sépulture 119 (sép.22 du diagnostic, fossé ST 116/117) qui s'étend sur 11 m de diamètre²⁴. Deux cercles présentent un diamètre probable compris entre 7 et 8 m (ST 113/115 et ST 129) et enfin, quatre d'entre eux présentent un diamètre probable d'environ 6 m (ST 007/008, 112, 143 et 172) (Fig. 034).

Nous excluons dès à présent de l'étude la sépulture 189, qui n'a pu être fouillée, car en grande partie dans la berme. Six de ces cercles entourent chacun une sépulture²⁵. Le dernier (ST112) entoure quant à lui deux tombes. Les fossés entourent exclusivement des sépultures en coffrage de pierres sèches au nord du site, et deux en grande fosse au sud. Seules deux

tombes (SP 111 et 119, au nord) en enclos n'ont pas fait l'objet de pillage, toutes les autres ont été pillées ou perturbées. Les cercles entourent quatre sépultures individuelles, et cinq plurielles. Ainsi 18 défunts, tous des sujets adultes, ont été inhumés dans une sépulture ceinte d'un fossé. Parmi ces 18 sujets, neuf sont des hommes, deux sont des femmes et sept des individus de sexe indéterminé. Hormis une sépulture regroupant un homme et une femme, les inhumés sont regroupés dans leur sépulture par genre. En raison du grand nombre de sujets indéterminés, on ne peut pas dire si les hommes ou les femmes sont plus concernés par les sépultures en cercle funéraire. En raison du caractère incomplet de la nécropole, du faible nombre de ces structures et de l'exclusion de la structure 189, aucune approche statistique ne peut être proposée.

²⁴ Pour chaque fossé sera mentionné le diamètre extérieur afin de mieux cerner l'emprise maximum couverte par la structure.

²⁵ L'enclos 143 contient deux tombes, mais seule la sépulture 92, bien au centre du cercle, semble y être associée.

Ce type de structures est bien connu pour le Mérovingien. La nature de ces cercles funéraires a longtemps été débattue et diverses théories proposées : enclos ouverts, fermés,

tertres, etc. Dans le cas présent, de nombreux arguments plaident en faveur d'enclos plus ou moins imposants et sans levées de terre. En effet, aucun indice stratigraphique ne permet d'affirmer que les sépultures ont été recouvertes de terre. Pour preuve, les enclos 7/8, 112 et 172 se situent pour moitié au-delà de la berme ouest et aucun indice allant dans le sens de tertres n'a été observé dans la coupe constituée par cette dernière. Par ailleurs, en plus d'éventuels actes malveillants, la réutilisation de certaines sépultures, parfois jusqu'à quatre fois, paraît difficilement envisageable dans une structure « pleine » et en élévation, et laisse plus volontiers songer à un enclos, à l'intérieur duquel la sépulture est accessible. La mise en évidence de recoupements, avérés ou probables, rendent également peu plausible l'hypothèse des tertres²⁶. Un seul recoupement réel peut être observé, il s'agit du fossé 116 recoupé par la sépulture 106. Les sépultures 14, 89, 149 (non fouillées) et 205 se situent respectivement sur l'emprise supposée des cercles funéraires 172, 143 et 116 (cf restitution, Fig. 034). Par ailleurs, la sépulture 142 se situe au sein de l'enclos 143, mais étant très excentrée il est difficile de déterminer si son implantation est volontaire ou fortuite.

La mise en place, à Vitry-sur-Orne, d'enclos funéraires nous paraît donc la proposition la plus vraisemblable. L'enclos de la sépulture 119 (sép.22 du diagnostic) en est l'exemple le plus monumental avec ses 11 m de diamètre. Au contraire, si la structure 207 à proximité de la sépulture 127 constitue le vestige d'un enclos, il s'agit alors du plus petit de la zone fouillée, avec un diamètre estimé à 4 m. On ne peut toutefois pas aller plus avant dans la détermination de la forme exacte qu'ont pu avoir ces structures : simple fossé, barrière, haie d'arbustes... ? L'érosion des structures et leur discontinuité ne permettent pas non plus de dire avec certitude si ces derniers étaient dotés d'une ouverture, mais il est probable que les sépultures ayant servi plusieurs fois devaient bénéficier d'un accès.

En admettant la présence d'enclos fossoyés, nous n'excluons toutefois pas la possibilité qu'il y ait pu avoir sur le site des levées de terre peu massives recouvrant uniquement les sépultures, mais l'érosion générale du terrain n'a pas permis de l'observer.

²⁶ À titre d'hypothèse, la présence de tertres, même légèrement érodés par le temps, aurait demandé une surcharge de travail aux fossoyeurs qui auraient pu implanter leur sépulture quelques mètres à côté.

Pour terminer, si la faible densité de structures dans certaines zones du site peut s'expliquer par l'érosion et l'utilisation moderne du terrain (cf supra), l'espacement régulier des sépultures au nord peut susciter des interrogations. En effet, les sépultures 108, 109, 120, 123, 124, 125, 126, 128, 130, 131, contrairement aux tombes juste au sud de ces dernières, ne sont pas disposées en rangées régulières, mais plutôt en quinconce et assez espacées les unes des autres. Ces sépultures se trouvant dans une zone à forte densité d'enclos (six dans ce secteur) et très arasée, on peut éventuellement proposer que ces structures aient pu avoir été elles aussi ceintes à l'origine. La très forte érosion du terrain à cet endroit pourrait en expliquer l'absence totale de traces. Si l'on tente de restituer l'emprise potentielle de ces structures, il est probable qu'il s'agisse de petits enclos, n'excédant pas les 4 m de diamètre (cf restitution, Fig. 034).

3.2.2. L'existence de structures périssables en élévation ?

La présence d'enclos funéraires est très claire sur le site de Vitry, néanmoins, l'existence de levées de terre, bien que débattues (cf supra), ne peut être prouvée. En outre, le site a livré trois trous de poteaux (Fig. 036). L'un, isolé, se trouve entre les sépultures 31 et 173 (Fig. 036, en haut). Les deux autres sont situés en vis-à-vis de deux sépultures (SP 158 et 159) ou de part et d'autre de la sépulture 190 (Fig. 036, en bas). Ces trous de poteau ne peuvent être datés et leur attribution à l'occupation funéraire n'est pas évidente. De même, en imaginant qu'ils fonctionnent bien avec la nécropole, leur rattachement à l'une ou l'autre sépulture est impossible et leur fonction exacte reste inconnue. L'hypothèse de structures surélevées en matériau périssable et signalant des sépultures peut toutefois être soulevée rapidement ici.

3.2.3. Architecture et aménagement des sépultures

3.2.3.1. Matériaux employés

Les sépultures mises au jour à Vitry montrent un large panel de matériaux de construction utilisés dans l'architecture des tombes.

Pour les aménagements pérennes de la plupart des structures, la pierre est un élément prépondérant. Il s'agit bien souvent de blocs calcaires parallélépipédiques calibrés, parfois taillés. Certains blocs montrent des traces de chauffe. Dans de nombreux cas, il s'agit



Figure 037 – Exemple de joint entre le coffrage et une dalle de calage (SP84)

certainement d'éléments architecturaux de récupération²⁷. Des fragments de tuiles et de briques peuvent également participer à l'aménagement des tombes, ces éléments d'architecture en terre cuite sont vraisemblablement aussi des éléments réemployés. Dans de rares cas, certains coffrages de pierres ont été maçonnés, nécessitant l'utilisation de mortier de chaux. Dans un cas, une sorte de « joint », dont la composition n'est pas connue²⁸, a été utilisée pour maintenir une dalle de calage (SP84, Fig. 037).

L'utilisation du bois dans l'aménagement des tombes est également importante à Vitry. En effet, de nombreuses traces de bois, ou fantômes d'éléments en bois, ont pu être mis en évidence. Il s'agit bien souvent de coffrages aménagés dans la tombe et de contenants voués au transport des défunts. Même si des vestiges de bois ont été découverts, leur conservation n'a permis aucun prélèvement. Nous ne pouvons donc avoir aucune information sur les essences de bois utilisées à Vitry, le mode de débitage, etc.

Enfin, des restes de tissus ont été décelés sur les objets métalliques. Ces restes ont pu être identifiés comme des vestiges de vêtements, ou d'enveloppe souple entourant le défunt (cf. chap. 5.8.). Il est envisageable que les sépultures aient également été parées d'étoffes (exemple de la sépulture 163). Hormis cette supposition, si d'autres éléments périssables ont été utilisés

pour l'aménagement des sépultures ou pour



Figure 038 – Exemple de coffrage de pierres : à simple rangée de pierre (SP70, en haut), à double rangées de pierres (SP73, en bas)

²⁷ Une occupation romaine (établissement rural puis villa) a été mise en évidence à quelques centaines de mètres lors de la fouille de la ZAC de La Plaine (F. Gérard et al., 2009)

²⁸ Des prélèvements ont été effectués, mais n'ont pas encore été analysés.

leur ornement (tissus, cuir, etc.) aucun indice supplémentaire ne l'atteste.

3.2.3.2. Les coffrages en pierres²⁹

Le site a livré 50 coffrages en pierres sèches (cf. planche typologique, Fig. 049) et deux coffrages en pierres maçonnés (SP 131, 134). Un dernier coffrage présente des traces de mortier de chaux très localisées (SP 52), pouvant plutôt correspondre à des restes de mortier sur des blocs provenant de l'habitat romain et employés ici.

Deux types de coffrages sont observables : les coffrages à simple rangée de pierres et les coffrages à double rangées de pierres (Fig. 038). Dans le premier cas (la majorité des coffrages), il s'agit de murets constitués de blocs calcaires calibrés et plaqués contre la paroi de la fosse. Dans le second cas, il s'agit d'un muret doublé d'un second. Dans les deux cas, d'autres éléments peuvent participer à l'architecture de l'ensemble, comme vu plus haut des tuiles ou des briques.

Parmi les coffrages intégralement conservés, la très grande majorité présente une forme intérieure rectangulaire (Fig. 049). Dans quelques rares cas, la forme intérieure peut être légèrement trapézoïdale (ex. SP 135) ou dans un cas légèrement ogivale (ex. SP 127) (Fig. 049). En tout état de cause, la plupart des coffrages sont très étroits³⁰, les plus « larges »³¹ se trouvant au sud du site. Par ailleurs, ces derniers sont également tous rectangulaires. Quelques coffrages peuvent présenter une forme atypique (ex. SP 125, forme intérieure « arrondie ») ou irrégulière, mais dans bien des cas il s'agit d'une image faussée soit par la pression des sédiments (ex. SP 066) soit par l'absence de blocs, qui ont vraisemblablement été récupérés postérieurement.

3.2.3.3. Les coffrages en bois.

Par coffrage, il est entendu aménagement de la fosse sépulcrale à l'aide d'éléments en bois contre les parois. Il s'agit d'un « habillage » de la tombe et non pas d'un contenant servant à transporter le défunt³². Bien qu'abusif, le terme

²⁹ Un plan de répartition des d'architectures est proposé en page 319 (Fig. 321).

³⁰ Entre 40 et 80 cm, largeur intérieure

³¹ 70 à 90 cm, largeur intérieure

³² Il s'agit d'un aménagement « immobilier », en opposition au *cercueil* qui est un élément mobile voué au transport du défunt : Blaizot, 2009 ; Dietrich, 1998 ; Henrion, 1998 ; Henrion, 2009 ; Henrion, Hunot, 1996 ; Treffort, 1993.



Figure 039 – Exemple de coffrage en bois (SP146)

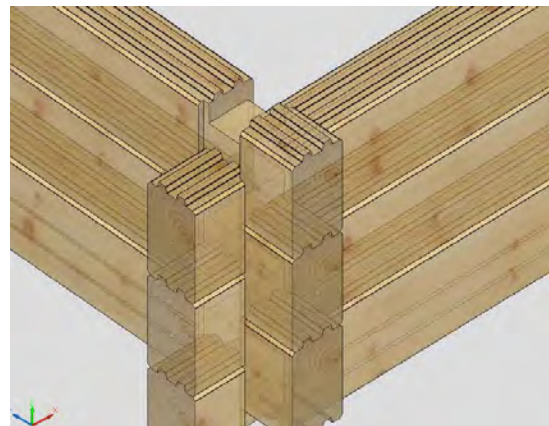


Figure 040 – Système de madriers (proposition, image issue de www.chalets-decebal.com)

« chambre funéraire » est parfois utilisé dans le catalogue pour désigner l'aménagement des fosses de grandes dimensions. Le coffrage en bois est, après le coffrage de pierres, le second grand type d'aménagement sépulcral présent à Vitry. Cependant, il a été repéré en bien moindre mesure puisque 18 coffrages peuvent être proposés. Il s'agit d'un aménagement concernant les grandes fosses sépulcrales, situées pour la plupart dans la partie sud du site. Comme évoqué plus haut, seules quelques traces de bois ou des fantômes d'éléments en bois ont été décelés et hormis l'absence totale de clous, nous n'avons aucune information sur le mode d'assemblage de ces coffrages. Il peut s'agir d'éléments « plaqués » contre les parois des fosses, mais dans quelques cas peut également imaginer l'existence de poutres / madriers / rondins de bois (voir même des troncs de petit diamètre) placés aux extrémités est et ouest de la fosse sépulcrale et entre lesquels sont placées en force des planches de bois, délimitant ainsi un espace pour déposer le défunt (Fig. 039). Sauf quelques rares cas,



Figure 041 – Exemple de couverture en bois partiellement conservée (SP157).

La sépulture est pillée, les ossements encore en place (membres inférieurs) sont situés en-dessous des restes de bois et les ossements perturbés sont en partie situés au dessus de ce dernier.

nous n'avons également que peu d'idées concernant les matériaux utilisés (essences de bois) et leur forme (planches, poutres, rondins, troncs, madriers... [Fig. 040]). Le défunt a pu être inhumé directement à l'intérieur, ou bien descendu dans la structure grâce à un contenant de type *cercueil*. Ces coffrages bénéficient très certainement la plupart du temps d'un système de condamnation.

3.2.3.4. Les couvertures et systèmes de condamnation en surface.

Étant donné l'arasement des sols, il est évident que la partie supérieure d'un grand nombre de sépultures a été détruite. Pour cette raison, si des systèmes de condamnation en surface ou marquage au sol ont été mis en place, ils ne nous apparaissent plus aujourd'hui. Dans quelques rares cas (Fig. 049), une couverture en pierres de la sépulture ou d'un coffrage peut être suspectée (ex. SP 56), ou tout au moins l'utilisation de quelques blocs, apparemment déposés au-dessus d'une couverture, alignés entre eux et permettant peut-être d'empêcher son ouverture (ex. SP 85, SP 159, toutes deux des sépultures pillées).

Par ailleurs, une condamnation des structures en matériau périssable peut également être envisagée dans certains cas (Fig. 041). L'analyse taphonomique de certains squelettes indique une décomposition en espace vide, mais aucun contenant ne peut être clairement mis en évidence. Il peut alors s'agir de contenants larges (coffrage comme *cercueils*) n'ayant exercé aucune contrainte sur le cadavre, mais une condamnation en surface peut également être envisagée dans ces cas (ex. SP 69, 73, 158).

3.2.3.5. Les aménagements ponctuels

1. L'utilisation du milieu naturel comme élément structurant de la sépulture

Les sépultures 102 et 103 ont été partiellement implantées au niveau d'un banc calcaire extrêmement compact (Fig. 042 et Fig. 049). Ceci ne semble pas avoir arrêté les fossoyeurs, qui ont creusé la roche et ont « taillé » des parois verticales. Sur la partie des tombes non comprises dans cette zone indurée (moitié sud des fosses) la structure est aménagée d'un coffrage de pierre partiel qui vient « compléter » l'aménagement de la sépulture.



Figure 042 – Exemple d'utilisation du milieu naturel dans la construction de la tombe (SP 103).



Figure 043 – Exemple d'utilisation du milieu naturel dans la construction de la tombe (SP 85).

2. Un cas de sépulture à « entourage » de pierres³³

La sépulture 085 diffère des autres structures aménagées en pierres; il ne s'agit pas en effet d'un coffrage à proprement parler (Fig. 043 et Fig. 049). La fosse sépulcrale est bordée de blocs calcaires, plus semblables à des dalles, placés de chant. En outre, d'autres blocs, de formes et de tailles inégales, participent à l'architecture de la tombe en calant un vraisemblable *cercueil*.

3. Un cas de fond aménagé

La sépulture 054 est aménagée d'un coffrage à double rangées de pierres et le défunt a été déposé sur des fragments de tuiles disposés à plat sur tout le fond de la fosse (Fig. 044). Il semble qu'il s'agisse bien ici, d'un aménagement particulier, en témoigne la richesse de la tombe et l'originalité de la structure sépulcrale (coffrage,



Figure 045 – Exemple de surélévation de la tête (SP63)

³³ Ce terme, emprunté à la monographie de Cutry (Legoux, 2005), nous a paru approprié dans ce cas.

associé à un *cercueil*, couverture, dépôt animal et nombreux objets déposés et portés par la défunte).

4. Les dalles placées sous la tête

Dans quelques sépultures, la tête des défunts repose sur une dalle calcaire (ex. SP 63, 73; Fig. 045 et Fig. 049).

3.2.3.5. Du rite à la pratique : les aménagements fonctionnels

Certains aménagements, très isolés, peuvent donner l'image d'une certaine originalité dans les pratiques et les gestes funéraires, image qu'il convient de ne pas sur-interpréter. En effet, un certain nombre de ces aménagements arbore très certainement un aspect strictement fonctionnel.

1. Les éléments de calages

Cinq inhumations ont livré des dalles de calages de taille conséquente (Fig. 037 et Fig. 049). La sépulture 85 en a livré un grand nombre



Figure 044 – Fond aménagé de tuiles et fragments de tuiles (SP54)



Figure 046 – Exemple de surélévation du cercueil par de petites pierres (SP162)

(Fig. 043). Les sépultures 51 et 86 contiennent les restes de sujets inhumés dans un contenant de type *cercueil*³⁴, lesquels semblent maintenus par des dalles placées à la tête et aux pieds de l'individu. La sépulture 105 contient les restes de quatre individus dont le dernier inhumé a été placé dans son propre *cercueil*, lequel semble maintenu par quatre dalles placées de part et d'autre du contenant. Enfin, la sépulture 84 contient également les restes d'un sujet inhumé dans un contenant de type *cercueil*, dont le bord nord-est maintenu par une grosse dalle calcaire jointoyée au coffrage. Par ailleurs, un certain nombre de sépultures semble avoir livré des blocs de taille plus modeste, généralement placés à l'extérieur des contenants. Ces éléments peuvent avoir été placés de telle sorte que la structure en bois, dont on ne connaît pas le mode d'assemblage, soit maintenue en position un certain temps.

2. Les éléments de surélévation

Certains contenants semblent avoir été déposés sur des éléments de surélévation (Fig. 046 et Fig. 049). Il peut s'agir de fragments de tuiles (ex. SP 69), de petites pierres (ex. SP 162), ou d'éléments périssables dont la nature exacte reste indéterminée (madrriers, poutres/rondins de bois, ou même tronc de petit diamètre ?) (ex. SP 152, 157).

Cet événement peut, à titre d'hypothèse, correspondre à une volonté pratique, telle que le fait de pouvoir récupérer les cordes qui peuvent servir à descendre un *cercueil* dans une fosse.

3.2.4. Les meubles funéraires : mise en évidence de contenants en matériaux périssables.

3.2.4.1. Les cercueils

Les éléments vus ci-avant peuvent parfois confirmer la mise en évidence de contenants sépulcraux de nature à être transportés. Nous avons justement déjà opposé les *cercueils* aux coffrages par leur notion de mobilité³⁵. Cependant, la transportabilité du contenant n'implique pas nécessairement que le défunt a bien été « véhiculé » dedans jusqu'à son lieu de sépulture. Ces nuances ont été revues par F. Blaizot et alii en 2009. Sachant par ailleurs que certains aménagements de fosse peuvent offrir la même image taphonomique que des décompositions en « vrai » *cercueil* (ex. SP 146, cf supra), nous avons, nous aussi, tranché pour l'utilisation du mot *cercueil* dans tous les cas ou un contenant de dimensions adaptées au corps est susceptible d'avoir été transporté.

Ces contenants peuvent être détectés grâce à des indices archéologiques positifs (éléments de calage et de surélévation, traces de bois, comblements différentiels, etc.), mais, dans la majorité des cas, les *cercueils* ont été mis en évidence à l'aide d'indices taphonomiques observés sur les squelettes en position primaire et sur des ossements remaniés (effets de délimitation linéaire, de paroi et de butée,

³⁴ Le terme est défini dans le cadre de notre rapport dans la partie suivante (3.2.4.) et en note 35.

³⁵ Le terme de *cercueil* est donc utilisé ici pour évoquer ces « meubles » de transport, sans considérations portées à leur mode d'assemblage.



Figure 047 – Exemple de cercueil (SP142)

équilibres instables, etc.³⁶). 38 *cercueils* ont été observés de façon certaine et neuf peuvent être suspectés (Fig. 046 et Fig. 048). Ils sont présents partout sur la nécropole, indifféremment déposés dans des coffrages en bois (ex. SP 65, 158) ou en pierres (ex. SP 50), ou parfois directement en pleine terre (ex. SP 142). Il ne s'agit pas de *cercueils* cloués (aucun clou n'a été découvert). La plupart semblent plutôt de forme rectangulaires (ex. SP 50 ou 146), mais certains, plus rares, peuvent être de forme trapézoïdale (ex. SP 142?).

Ces contenants sépulcraux peuvent contenir les restes d'un ou plusieurs individus. Différents cas peuvent être répertoriés à Vitry :

- le *cercueil* contient les restes d'un sujet en position primaire (ex. SP 52, 193)
- le *cercueil* contient les restes d'un sujet en position primaire et/ou d'un ou plusieurs sujets réduit(s) (ex. SP 86, 100, 104...)



Figure 048 – Exemple de coffre en bois contenant la réduction d'un défunt et de son mobilier (SP66)

³⁶ Duday 1995, 2005

Au contraire, dans la même sépulture, plusieurs sujets ont pu être inhumés dans leur propre contenant. Ces cas sont néanmoins beaucoup plus rares : par exemple, dans la sépulture 105, trois sujets adultes semblent inhumés dans le même contenant, au-dessus duquel est déposé en dernier lieu un enfant dans son propre *cercueil*.

3.2.4.2. Des contenants pour les réductions.

Les restes des défunts ayant fait l'objet d'une réduction peuvent être « traités » de différentes manières. Dans de très rares cas, ils sont placés dans un contenant qui leur est destiné, que nous appelons coffre. Il s'agit de coffres non cloués, sans ferrures ou autres systèmes d'assemblage et sans décors, du moins en matériau pérenne. Ils ont été mis en évidence à l'aide d'indices taphonomiques observés sur les ossements en position primaire des inhumés encore en place ainsi que sur les ossements remaniés lors des réductions. Dans deux cas, SP 66 et 138, les ossements d'un sujet précédemment inhumé ont très clairement été placés dans une boîte placée aux pieds du second inhumé dans le premier cas, et sur le côté gauche du second inhumé dans le second cas. Un cas de coffre peut également être suspecté dans la sépulture 206, mais sans certitude, puisque l'amas osseux de la réduction ne présente un effet de délimitation linéaire que sur un seul côté, pouvant tout autant être dû à sa prise d'appui sur le contenant potentiel du second inhumé.

3.2.4.3. Les contenants souples

Notre propos concerne ici les enveloppes funéraires souples en dehors des vêtements, qui peuvent être mis en évidence par d'autres

moyens³⁷ et qui seront évoqués plus tard. À Vitry, l'existence de contenants est parfois très claire, mais leur nature exacte reste délicate à mettre en évidence. En effet, des *cercueils* très ajustés au corps et très contraignants pourront, en théorie, offrir la même image taphonomique qu'une enveloppe souple contraignante, voir même qu'une décomposition en espace colmaté³⁸. Quelques cas demeurent donc non élucidés à Vitry, car peu d'indices nous permettent de trancher pour l'une ou l'autre solution. Même s'ils sont difficiles à mettre en évidence, les contenants souples ne sont donc évidemment pas à exclure. Dans le cas d'enveloppe souple très large, cette dernière peut passer inaperçue, car n'ayant aucune contrainte sur le corps. A contrario, des enveloppes plus ajustées agissent sur les processus taphonomiques lors de la décomposition et, dans ce cas, les propositions faites pour leur mise en évidence sont basées sur les données compilées dans « *Rencontres autour du linceul* »³⁹. Les contenants souples peuvent être décelés par différents moyens : contraintes latérales au niveau des épaules et des bras (verticalisation des clavicules, scapulas de chant, parallélisme des humérus en avant du thorax), au niveau du bassin (os coxaux maintenus en volume), au niveau des membres inférieurs (genoux rapprochés, pieds serrés voir l'un sur l'autre), etc. À Vitry, trois cas d'enveloppes souples peuvent être suspectés. Nous avons tranché en faveur d'un contenant souple dans le cas de contraintes latérales, mais non linéaires (ex. SP 111) et en faveur de contenant de type *cercueil* dans les cas où des contraintes très rectilignes étaient observables (ex. SP 142). Le nombre d'enveloppes souples observé à Vitry est potentiellement très en deçà de la réalité.

Une inhumation dans une enveloppe souple n'exclut évidemment pas la présence concomitante de vêtements et d'un *cercueil*. Une fois encore, il ne faut pas toujours voir dans l'objet accompagnant le mort une fonction psychopompe, mais parfois une fonction simplement pratique, puisqu'une grande étoffe

peut tout à fait avoir simplement servi à descendre le corps d'un défunt dans sa tombe. La nature de ces enveloppes demeure néanmoins inconnue, il peut s'agir de grandes pièces de tissus ou de cuir, des peaux, etc. L'analyse de restes textiles minéralisés sur les objets métalliques confirme quoi qu'il en soit la présence d'étoffes au sens large (cf *infra*).

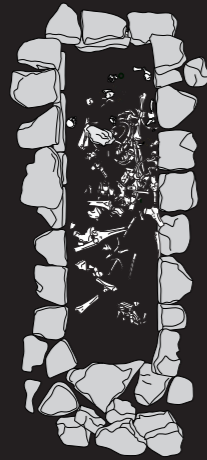
³⁷ Nombreux éléments d'habillement et de parure. Il est communément admis que pour le Mérovingien, les défunts sont inhumés habillés, contrairement aux périodes postérieures (Treffort, 1993b)

³⁸ Ce dernier cas implique une sépulture en pleine terre. À Vitry, le sédiment étant du gravier, on n'observe de toute façon pas de colmatage immédiat et complet générant un maintien de tous les volumes corporels. Dans ce cas, même une inhumation en pleine terre pourrait offrir l'image d'un espace vide qui, de fait, doit se définir par des indices positifs (taphonomie, traces ligneuses, aménagement) et non par défaut.

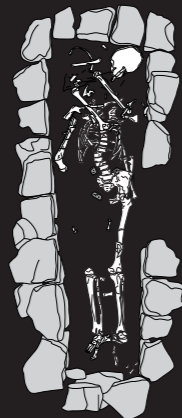
³⁹ Bonnabel, Carré (dir.), 1996

► **Figure 049 (ci-contre) : typologie succincte des architectures et aménagements sépulcraux rencontrés à Vitry-sur-Orne**

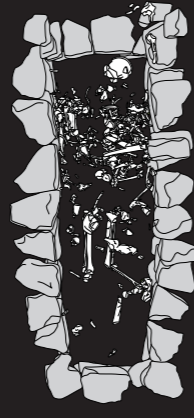
Types de coffrages de pierres



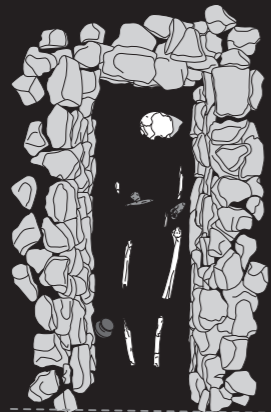
coffrage de forme intérieure rectangulaire (ex. SP134)



coffrage de forme intérieure trapézoïdale (ex. SP135)



coffrage de forme intérieure ogivale (ex. SP128)



coffrage à double rangées de pierres (ex. SP73)



Association d'un coffrage de pierre et d'un cercueil (ex. SP50)

Types de coffrages en bois à organisation bipartite

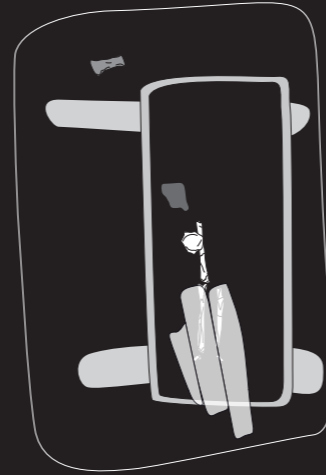


Coffrage en bois avec délimitation d'une aire vouée au dépôt sépulcral (ex. SP146)



Association coffrage en bois et d'un cercueil (ex. SP65)

Systèmes de condamnation

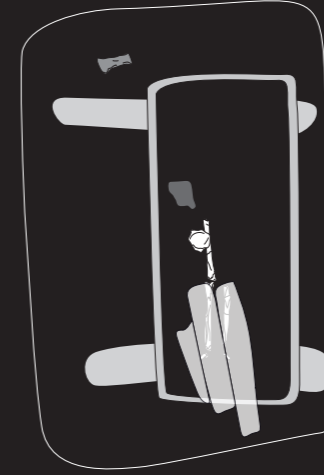


Couverture en bois (ex. SP157)



Couverture en pierres (ex. SP85)

Surélévation de cercueil



Surélévation à l'aide d'éléments en bois (ex. SP157)



Surélévation à l'aide de pierres (en rouge, ex. SP162)

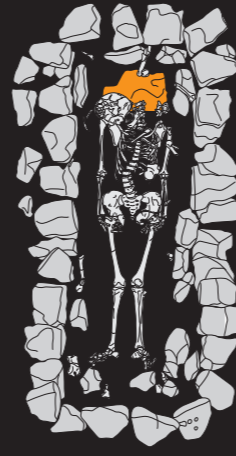
Cas ponctuels



Sépulture à entourage pierres (ex. SP85)



Fond aménagé de tuiles et fragments de tuiles (ex. SP54)



Surélévation de la tête (ex. SP63)



Utilisation du milieu naturel dans la construction de la tombe (ex. SP102)



3.2.5. Complexité des gestes autour de la sépulture et définition des contenants : une impasse ?

Tous les éléments vus ci-dessus ne sont évidemment pas exclusifs les uns des autres et l'ont peut trouver à Vitry un certain nombre de combinaisons entre tous ces aménagements : coffrage de bois / *cercueil*, coffrage de pierres / *cercueil*, coffrage (pierres-bois) / couverture, *cercueil* / enveloppe souple, etc. Ceci rend la lecture des aménagements périssables difficile, car, la plupart du temps, tous les éléments structurant la tombe et/ou accompagnant le défunt ne sont pas décelables. La définition de ces éléments est basée sur les modèles théoriques qu'il est parfois difficile d'appliquer, d'autant plus que, comme vus ci-avant dans le cas des enveloppes souples, différents faits peuvent engendrer des images similaires⁴⁰ qui trouveront autant d'interprétations que d'observateurs. Un certain nombre d'informations nous paraissent également rarement accessibles, telle la diversité des matériaux employés (textiles, cuirs, végétaux, etc.) au sein d'une même sépulture. Par ailleurs, si les perturbations de sépultures (pillage, dépôts secondaires, réductions) peuvent parfois apporter des indices supplémentaires (par exemple effets de contrainte sur des ossements déplacés), elles empêchent la plupart du temps la bonne lecture de la sépulture et de son agencement.

Une fois cet état de fait accepté, il faut se contenter des informations issues de l'analyse des sépultures pour essayer de dépeindre au mieux ce qu'ont pu être les pratiques funéraires.

3.3. Comportements envers les morts : du geste funéraire...

3.3.1. Types de dépôts

3.3.1.1. Nombre de sujets

Le site a livré 82 sépultures individuelles et 30 sépultures plurielles⁴¹. Seize sépultures ont livré deux défunts, neuf en ont livré trois, trois en ont livré quatre et deux en ont livré cinq. Les sépultures individuelles sont réparties partout sur le site et, à quelques exceptions près, toutes les sépultures plurielles sont situées dans la partie

⁴⁰ Par exemple, un cercueil très ajusté pourra offrir une image similaire à une enveloppe souple de type linceul. Ou un tronc d'arbre évidé le même résultat qu'une sépulture en pleine terre à profil en « V », etc.

⁴¹ Le terme « sépulture plurielle » est utilisé dans le cas où plusieurs sujets sont inhumés, car la chronologie relative des dépôts ne peut généralement pas être établie.



Figure 050 – Exemple d'éléments de ceintures en place autour du bassin (SP70)



Figure 051 – Exemple de fibule discoïde encore en place au niveau de l'épaule droite (SP76)



Figure 052 – Exemple d'éléments de chausses encore en place sur les pieds (SP54)

nord du site, en très grande majorité dans des coffrages de pierres. Il s'agit de sépultures ayant accueilli plusieurs inhumations successives ou simultanées, ayant parfois engendré des actes de réduction.

3.3.1.2. Réutilisation de sépultures : réductions et superpositions de corps

Un grand nombre de sépultures a fait l'objet de réouverture et de nombreux gestes sont effectués sur les défunts à mesure de leur inhumation. Une grande part des interventions sur les sépultures ne peut être clairement défini en raison des nombreux actes de pillage. Ainsi, le nombre de réductions de corps avérées s'élève ici à quatorze, mais ce chiffre est certainement bien en deçà de la réalité.

Par ailleurs, dans certaines sépultures, plusieurs sujets ont été déposés directement l'un sur l'autre (ex. SP 108, 141), sans réduction préalable dans le cas de dépôts différés.

3.3.2. Modalités de dépôts et utilisation de l'espace sépulcral

L'intégralité des sépultures et, de fait, des inhumés est déposée globalement est-ouest, tête à l'ouest. Des groupes de tombes présentent toutefois une certaine variabilité, avec deux grands ensembles principaux : dans le premier, localisé au sud du site, les sépultures sont orientées est/nord/est-ouest/sud/ouest; dans le second, les sépultures sont orientées nord/est-sud/ouest.

Les défunts sont déposés sur le dos, les membres préférentiellement en extension. Ils sont généralement inhumés au centre de la sépulture, excepté dans le cas des grandes chambres funéraires, où l'aménagement de la tombe joue un rôle dans son organisation interne et sur l'inhumation. En effet dans ces cas, les défunts sont déposés dans la moitié nord de la tombe, l'autre moitié étant généralement dévolue au mobilier funéraire. La réduction de corps a rarement un impact sur l'inhumation suivante, qui présente les modalités de dépôt habituelles. En ce qui concerne les réductions, elles sont généralement situées soit sur un long côté de la tombe (ex. SP 63, 100), soit au niveau des pieds (ex. SP 85, 110) et plus rarement dans un coffre (ex. SP 66).



Figure 053 – Exemple d'aumônière en place en arrière du bassin (SP62)



Figure 054 – Exemple de châtelaine en place autour de la taille et entre les jambes (SP54)

3.3.3. Des défunts habillés et chaussés, armés ou parés

3.3.3.1. Indices indirects

Pour la période mérovingienne, les défunts sont généralement enterrés habillés et chaussés, et/ou parés⁴², en témoignent les nombreux objets retrouvés dans les sépultures. Toutefois, dans le cas de sépultures n'ayant pas livré de mobilier, des indices taphonomiques peuvent nous indiquer l'existence probable de contenants souples, et plus particulièrement de vêtements⁴³. La distinction entre les deux n'est évidemment pas toujours aisée et la nature de l'enveloppe souple pas toujours définissable, mais dans quelques cas cependant, elle peut paraître très claire. À titre d'exemple, citons un cas particulièrement évident : dans la sépulture 110 (sépulture triple), le sujet 2 a fait l'objet d'une réduction permettant l'inhumation du dernier inhumé. Ses ossements ont été rassemblés en « fagot » à l'extrémité est de la tombe et l'amas osseux est surmonté d'une partie de sa jambe, la partie inférieure et le pied, toujours en connexion alors que tout le reste du squelette est en état de dislocation. Nous pouvons y voir un cas d'effet « de botte » ou « de chaussette » : le pied, maintenu dans une chaussure ou une chaussette, a été déplacé en l'état lors de la réduction.

3.3.3.2. Les restes textiles (FM)

De très nombreux restes textiles ont été mis au jour sur le site. Ils témoignent de l'existence de contenants souples et très certainement de vêtements, en laine et en lin essentiellement. Les sergés de laine semblent volontiers associés aux boucles de ceinture, ces dernières étant refermées sur des vêtements de protection de type manteau ou cape. Quelques toiles de lin relativement fines seraient pour leur part associées à des vêtements de « corps », chemises ou tuniques, retenues par des fibules. Leur étude est détaillée dans la partie « *Étude du mobilier* ».

3.3.3.3. Mobilier porté par le défunt (TF, AMd, LST)

1. Les vêtements et accessoires vestimentaires

Les ceintures

Dix-sept boucles ont été mises au jour dans dix-sept tombes. Dans huit cas la boucle était en position fonctionnelle⁴⁴ (Fig. 050), à hauteur du bassin. Les autres tombes étaient perturbées (pillage et/ou réutilisation).

Vingt-six plaques-boucles ou contre-plaques ont été mises au jour. Dans dix cas la sépulture n'était pas perturbée et la plaque-boucle était en position fonctionnelle, au niveau du bassin⁴⁵. Quatre garnitures réparties dans trois tombes⁴⁶ se sont avérées être damasquinées (une plaque-boucle pour chacune et une plaque-dorsale dans la 136).

Les fibules

Quatorze fibules ont été découvertes sur la nécropole⁴⁷ (Fig. 051), parmi lesquelles cinq seulement étaient en position fonctionnelle (sur la clavicule droite dans la sépulture 50 et la 192, sur le gril costal droit dans la 76 et la 191, sur le gril costal gauche dans la 139).

Les chaussures

Des garnitures de chaussettes ont été mises au jour dans six sépultures, pour un total de treize objets⁴⁸. Ces ensembles ont été retrouvés aux pieds de l'individu dans seulement deux cas⁴⁹ (Fig. 052).

Les aumônières

Trois fermoirs d'aumônières ont été mis au jour⁵⁰, mais seul celui de la sépulture 62 était en position fonctionnelle au niveau du bassin (Fig. 053).

Les châtelaines

Trois châtelaines ont été mises en évidence, dont deux sont en position initiale⁵¹. Dans les

⁴² Nous entendons ici parés d'effets personnels, bijoux, armes, éléments de toilette ou outils.

⁴³ Ces indices n'ont pas ici fait l'objet d'un codage systématique, comme proposé par exemple par Buquet-Marcon et al. (2009), mais ont été rapidement observés d'après les travaux compilés dans « Rencontres autour des sépultures habillées » (Bizot, Signoli [dir.], 2009)

⁴⁴ SP 50, 65, 68, 69, 84, 87, 147, 192

⁴⁵ SP 36, 54, 56, 67, 70, 73, 74, 119, 163 et 193

⁴⁶ SP 58, 131 et 136

⁴⁷ SP 19, 50, 64, 76, 86, 102, 104, 124, 132, 139, 141, 161, 191 et 192

⁴⁸ Un objet dans les sépultures 50, 64, 127 et 158, cinq objets dans la sépulture 54 et quatre objets dans la sépulture 56.

⁴⁹ SP 54 et 56

⁵⁰ SP 12, 62 et 146

⁵¹ SP 54 et 192



Figure 055 – Exemple de collier de perles et monnaies perforées en place au niveau du thorax (SP50)



Figure 057 – Exemple de bague en place, mêlée aux os de la main (SP76)



Figure 056 – Exemple de boucles d'oreilles en place de part et d'autre du crâne (SP139)



Figure 058 – Exemple de bracelet en place autour de l'avant-bras (SP54)



Figure 059 – Exemple d'éléments d'armement portés par les défunts (SP70)

deux cas, les éléments qui les composent et les objets qui y sont associés étaient dispersés entre les fémurs des défunts (Fig. 054).

2. La parure

Les colliers

Les perles de la nécropole de Vitry-sur-Orne sont au nombre de 343. Parmi ce nombre, 306 appartiennent à des colliers. Seuls cinq de ces derniers étaient en position initiale (situées dans le volume du thorax)⁵²(Fig. 054). La totalité des perles a été retrouvée dans 16 sépultures individuelles⁵³ et sept multiples⁵⁴.

Les monnaies perforées

Trois sépultures⁵⁵ ont livré des lots de monnaies romaines datées entre le I^{er} et le IV^e siècle. Il s'agit de monnaies perforées et utilisées à des fins « ornementales » comme breloques, ou bien comme perles, s'intercalant vraisemblablement avec des perles colorées (Fig. 055).

Les boucles d'oreilles

On compte un total de douze boucles d'oreilles (douze paires, Fig. 056). Sur les quatre

⁵² SP 50, 54, 56, 192 et 193

⁵³ SP 31, 50, 54, 55, 56, 132, 133, 134, 139, 159, 161, 173, 178, 191, 192 et 193

⁵⁴ SP 63, 66, 102, 104, 105, 124 et 195

⁵⁵ SP 50, 62 et 146.

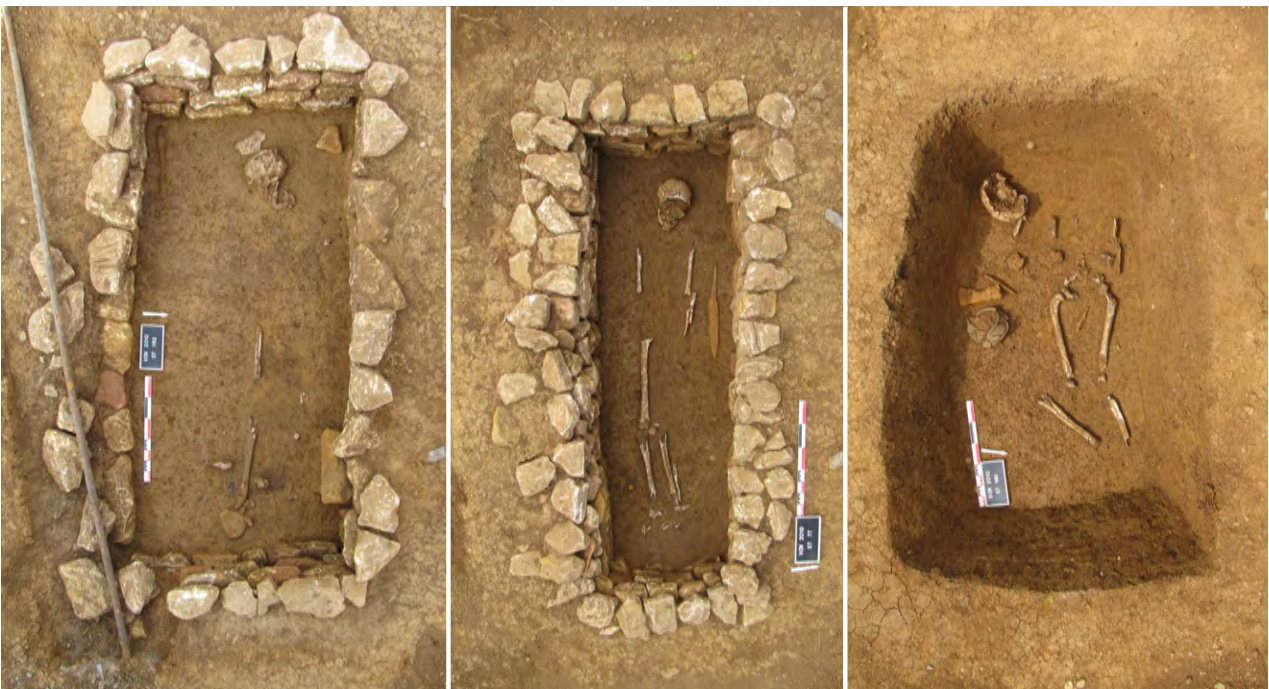


Figure 060 – Exemples d'éléments d'armement déposés auprès des défunts (de gauche à droite : SP162, 77, 160)



Figure 061 – Cas de couteaux potentiellement utilisés comme des scramasaxes dans deux sépultures d'enfants (SP87 à gauche ; SP147 à droite)

sépultures individuelles et non perturbées concernées, elles étaient encore en place de chaque côté du crâne⁵⁶.

Les bagues

L'ensemble de la nécropole a livré dix bagues retrouvées dans neuf sépultures. Elles ont été retrouvées en place, portées sur la main, ou à l'emplacement supposé de la main, dans quatre cas seulement⁵⁷ (Fig. 057).

Le médaillon de la sépulture 76

Dans la sépulture 76, un élément de pièce de monnaie montée en pendentif a été retrouvé sur la moitié droite du thorax de l'individu encore en place, aux côtés de boucles d'oreilles.

Le bracelet de la sépulture 54

Un bracelet massif ouvert en alliage cuivreux a été mis au jour dans la sépulture 54 à l'avant-bras gauche de l'individu (Fig. 058).

3. L'armement porté (Fig. 059)

Sur les huit scramasaxes mis au jour sur le site, trois étaient en position fonctionnelle : deux

étaient sur le bassin de l'individu (sépultures 119 et 146) et un le long du fémur gauche, la soie au niveau du bassin (SP 70).

Un éperon en fer a été mis au jour lors du diagnostic dans la sépulture 119. Il se trouvait en position fonctionnelle engagé autour de la cheville gauche du défunt.

3.3.4. Le mobilier accompagnant les défunts (TF, SGu, AMd, ADE)

3.3.4.1. Les armes déposées

1. Comme vu ci-avant, un certain nombre d'armes étaient portées par les défunts. Il existe parallèlement à cela, un certain nombre d'armes déposées aux côtés des inhumés (Fig. 060). La plupart des scramasaxes ont en effet été déposés le long du bras gauche⁵⁸.

L'épée longue de la sépulture 119 se trouvait déposée le long de la jambe gauche de l'individu. Les éléments du baudrier de l'épée ayant été retrouvés rassemblés autour de l'arme, on peut supposer qu'elle n'était donc pas portée par l'individu. Il semblerait donc qu'elle a été

⁵⁶ SP 54, 76, 139 et 186

⁵⁷ SP 54, 74, 76 et 134

⁵⁸ SP 68, 77 et 87



Figure 062 – Exemples de dépôts de céramiques
(de haut en bas : SP158, 84, 50)

déposée avec son baudrier à l'emplacement où elle était portée. Dans la sépulture 131, tombe perturbée, un pommeau d'épée longue a été retrouvé déplacé dans la tombe.

2. Les fers de lance étaient systématiquement déposés à côté du défunt. Dans deux cas, ils ont été trouvés dans l'angle sud-ouest de la tombe⁵⁹ et dans un cas dans l'angle sud-est (SP 163). Bien que la tombe 152

soit perturbée, le fer de lance pourrait être en position initiale. De plus, ces fers de lance ont été mis au jour dans les angles des sépultures, chose que l'on observe également au sein des autres nécropoles mérovingiennes du nord de la Gaule. Cette position conforte l'idée de l'inhumation d'armes emmanchées, la longueur de la hampe expliquant la position des fers dans les angles.

3. Les haches étaient également déposées aux côtés du défunt. Dans la sépulture 119, elle se trouvait au sud de l'individu. Dans les sépultures 157, 160 et 195, les tombes ayant été perturbées, les haches n'étaient probablement pas en position initiale.

4. Les pointes de flèches des sépultures 36 et 69 ont été déposées le long de la paroi sud de la tombe. Dans la tombe 159, elles se trouvaient dans le sud-ouest de la tombe, mais cette tombe étant perturbée, les pointes de flèches ne se trouvaient peut-être pas en position initiale. C'est également le cas de la tombe 166, où les pointes de flèches ont été mises au jour dans l'angle nord-ouest de la sépulture, et de la tombe 195 où le mobilier se trouvait dispersé dans le centre de la tombe.

5. Enfin, dans les sépultures 87 et 147 (Fig. 061), une boucle se trouvait au nord de l'humérus gauche de l'individu, accompagnée d'un couteau. Ces derniers sont situés au même endroit que des scramasaxes pour des hommes adultes. Or, les sujets de ces deux sépultures sont deux enfants en bas âge (entre 1 et 7 ans) et l'existence d'armes adaptées à la taille des enfants est connue pour l'époque mérovingienne. Ainsi, il est envisageable que ces couteaux aient été réemployés aux mêmes fins que des scramasaxes, les boucles présentes ici constituant alors un élément de ceinture ou de « baudrier ». Dans ce cas, il s'agit d'éléments déposés à côté du défunt.

3.3.4.2. Les dépôts de vaisselle

1. La céramique

Le site a livré 22 vases répartis dans 18 tombes (Fig. 062). Dans la plupart des cas, on ne compte qu'un vase par tombe, mais certaines en ont livré davantage. Les tombes 11, 65 et 192 contenaient deux vases. C'est aussi le cas de la tombe 66, mais celle-ci comportait deux individus inhumés. Dans un cas enfin, St.158, la tombe renfermait quatre vases entiers et le fond d'un cinquième.

⁵⁹ SP 152 et 162

Quel que soit le type d'architecture de la tombe, le dépôt des vases obéit aux mêmes règles. Trois cas se distinguent :

- le dépôt du vase dans la partie sud de la tombe est le plus fréquent⁶⁰ ;
- le dépôt au pied du défunt⁶¹ ;
- le dépôt au-delà des pieds, mais dans la partie sud⁶².

Un cas se distingue, celui de la tombe 192, où l'on a un vase au pied de l'individu, déposé dans le *cercueil* et un vase au sud, en dehors du *cercueil*.

La tombe 56 est à part au sein de l'échantillon étudié : son agencement est inversé. Le vase est posé au nord de la fosse sépulcrale et le corps au sud de la tombe; dans toutes les autres sépultures, le vase est déposé au sud de la fosse, tandis que le corps est placé au nord.

Un dépôt volontairement partiel est possible dans la tombe 36. La sépulture ne montre aucune trace de remaniements, seuls des morceaux de



Figure 063 – Exemple de dépôt de vase en verre (SP131)

panse sont conservés. Ils ont été déposés dans la partie sud de la tombe, au même titre que dans les tombes présentant des vases entiers. On note un cas où un gobelet en verre a été déposé dans un vase céramique (St.17).

2. Le verre

Le site n'a livré que très peu d'objets en verre. Quelques tessons de vases ont été mis au jour dans le comblement de certaines sépultures pillées, mais leur rareté ne permet pas de dire s'il s'agissait à l'origine de dépôts. Cinq sépultures semblent avoir livré de réels dépôts de vases en verre (Fig. 063). Dans trois cas les vases sont déposés à droite du sujet, au niveau du membre supérieur, des pieds ou du bassin. Dans les deux premiers cas, les vases sont déposés juste à côté du défunt, dans le dernier cas il est déposé quasiment contre la paroi sud. Dans deux autres cas, le nombre de tessons et leur nature laissent supposer la préexistence de vase en verre, mais s'agissant de sépultures pillées, leur position d'origine ne peut être définie. Enfin, dans la sépulture 17 un petit vase en verre a été placé à l'intérieur d'un vase céramique, situé au sud et à droite des pieds du défunt.

3.3.4.3. Les outils

Deux hachoirs en fer ont été mis au jour dans les tombes 31 et 173 (Fig. 064). Tous deux se trouvaient dans des sépultures perturbées et leur position initiale est donc inconnue.

Une paire de forces en fer a été mise au jour dans la réduction de la sépulture 69. Une autre



Figure 064 – Exemple de dépôt d'outils : hachoir de la sépulture 173)

⁶⁰ SP 36, 44, 46, 50, 54, 73, 147, 158, 160, 163 et 166

⁶¹ SP 19 et 62

⁶² SP 17, 65, 184



Figure 065 – Exemple de dépôt de peigne en os (SP50)

paire a été découverte dans la sépulture 62, probablement contenue dans une aumônière aux côtés d'un couteau et d'un peigne en os.

Par ailleurs, plusieurs pièces en silex correspondent à des pierres ou des fragments de pierres à briquet : les traces de mâchurage et d'oxyde qui se sont déposées au cours de leur utilisation en témoignent. En revanche, aucun élément métallique n'a été retrouvé dans les tombes associé directement à ces pierres à briquet, qui sont généralement dispersées dans le comblement des fosses.

3.3.4.4. Les peignes en os

Les restes de 13 peignes en os ont été mis au jour (Fig. 065). Moins de la moitié de ces derniers est en bon état de conservation. La majorité des peignes mal conservés se trouvent dans des sépultures pillées, dans le comblement ou partiellement en place. Les peignes se situent le plus souvent au niveau de la tête du défunt, sans place vraiment définie. Il peut également se trouver sur son côté, au niveau du bassin, ou au niveau de ses jambes. Dans plusieurs cas, le peigne a été placé sous le défunt (sous la cuisse gauche dans la sépulture 65, sous la tête dans la sépulture 54).

3.3.4.5. Un cas de dépôt animal

Un seul cas avéré de dépôt animal peut être mis en évidence sur le site (SP 54, Fig. 066). Il s'agit d'un dépôt de coq entier, placé dans l'angle nord-ouest de la sépulture, sur le cercueil de l'inhumé.

Dans certaines sépultures, des restes de faune ont été découverts dans des sépultures pas ou peu perturbées, mais leur nature reste difficile à déterminer (ex. SP 50) et il peut s'agir d'éléments intrusifs.

3.3.5. Les objets de récupération

Il est très fréquent de retrouver dans l'horizon mérovingien, et en particulier en contexte funéraire, des objets de récupération plus anciens ou des éléments naturels utilisés pour accompagner les défunts.

Dans le cas d'objets remployés, ils peuvent garder leur fonction initiale (par exemple la fibule aviforme de la sépulture 191), mais ils sont le plus souvent détournés de leur fonction première. Par exemple, des monnaies romaines perforées et utilisées comme ornement (ex. SP 50), ou l'élément de rivet de fourreau utilisé comme bague dans la sépulture 134, ou encore de petites boucles de chausses utilisées comme boucle de ceinture ou de baudrier pour enfants (un cas : SP 87). Dans un cas, un fond de vase romain a également été mis au jour (SP 158). Cet objet a été interprété comme un dépôt volontaire, mais, étant brisé, sa fonction dans ce cadre n'est pas définissable.



Figure 066 – Exemple de dépôt animal : gallinacé déposé sur le cercueil, au-dessus de la tête de l'inhumé (SP54)

Enfin, des éléments naturels sont parfois utilisés bruts, telles les pierres à briquets en silex. En effet, des gisements sont situés non loin du site et donc des fragments ont pu être charriés par l'Orne. Ces éléments naturels peuvent également être légèrement « façonnés » avant d'être utilisés. Par exemple le fossile de la sépulture 50, perforé et utilisé comme une perle. L'investissement sur ces objets est généralement minime.

3.4. ... à la « profanation »⁶³

3.4.1. Réflexions générales à propos du pillage

Nous imaginons souvent la profanation de la tombe, sous le terme « pillage », comme un acte négatif visant à dépouiller le cadavre de ses biens. Or les perturbations observées dans les sépultures sont très vraisemblablement le résultat de comportements bien plus complexes. Le pillage en bonne et due forme existe très manifestement dans la majeure partie des cas, mais auquel se surajoutent certainement d'autres faits. Ainsi, on observe qu'un certain nombre de sépultures ont très probablement fait l'objet de récupération de blocs calcaire qui constituaient les coffrages de pierres. Cette récupération semble être la traduction d'actes générés par la nécessité, en totale adéquation avec les comportements contemporains⁶⁴, et existe aussi potentiellement pour le mobilier funéraire.

3.4.2. Les actes de pillages

Un grand nombre d'inhumations a fait l'objet de réintervention(s) anthropique(s). Nous ne considérerons plus ici les réinterventions liées aux pratiques funéraires (remploi de sépultures pour des inhumations successives, actes de réductions, etc.), mais uniquement les actes d'intrusion, bien que ces derniers ne soient bien évidemment pas toujours faciles à mettre en évidence.

Parmi les sépultures perturbées, 51 ont fait l'objet d'un acte de pillage⁶⁵ de façon certaine et dix



Figure 067 – Exemples de perturbations et pillages au sein des sépultures, de haut en bas :

- SP70 : récupération probable de blocs calcaires constituant l'architecture de la tombe ;
- SP108 : multiples actes de pillages dans un coffrage de pierres, intervenus entre des inhumations successives ;
- SP66 : pillage simultané d'une inhumation en coffrage de pierres et de la réduction en coffre qui l'accompagne ;
- SP146 : pillage d'une sépulture en coffrage de bois

⁶³ Nous utilisons le terme « profanation » au sens premier, pour désigner l'action de gestes profanes sur des événements soumis à des rites spécifiques.

⁶⁴ Les Mérovingiens ont pour habitude de récupérer des éléments préexistants, comme évoqués plus haut dans le rapport : récupération d'éléments architecturaux antérieurs, récupération d'objets.

⁶⁵ Nous définissons le terme pillage comme une intervention anthropique visant à la récupération d'éléments de la sépulture (mobilier, éléments d'architecture...) sans tenir

ont vraisemblablement été pillées (ex Fig. 067). Par ailleurs, 25 sépultures apparemment perturbées présentent un état de conservation tel que l'on ne peut pas déterminer la nature de ces perturbations. Ceci laisse seulement 28 sépultures n'ayant subi aucune perturbation non liée aux pratiques funéraires.

Nous appuierons donc notre discours sur les 51 sépultures pillées avec certitude. Parmi elles on dénombre 33 sépultures individuelles, neuf sépultures doubles, cinq triples, deux ayant livré quatre individus et une en ayant livré cinq. Dans le cas des tombes individuelles, les pillages sont intervenus assez rapidement après l'inhumation, du moins à un moment où le contenant sépulcral (dans les cas où il existe) est toujours présent ou en partie conservé. Concernant la chronologie des événements dans les sépultures plurielles, plusieurs cas de figure ont été observés :

- acte unique en fin d'utilisation de la tombe,
- plusieurs actes en cours d'utilisation de la tombe.

Dans les cas où le pillage est constitué d'un acte unique, il intervient donc généralement en fin d'utilisation de la sépulture quel que soit le nombre d'inhumé(s) (dix cas, ex. SP 58, 141). Dans les sépultures 66 et 138, le pillage concerne très clairement l'inhumation du dernier sujet et d'une réduction placée dans un coffre. Dans ces deux cas, le pillage a causé l'ouverture simultanée de la sépulture (et du *cercueil* pour la sépulture 66) et des coffres de réductions.

En outre, quand il s'agit de sépultures plurielles (plus complexes à « déchiffrer »), des pillages antérieurs au(x) dernier(s) dépôt(s) sont possibles, mais ne peuvent être avérés, car les ossements des sujets précédents sont généralement bien trop dispersés. Dans quatre cas, au moins un acte de pillage antérieur à la dernière inhumation peut être suspecté (ex. SP 92, 106). Dans un cas seulement (SP 108) une succession d'inhumations et d'actes de pillage est avérée. Après trois inhumations (ayant par la suite fait l'objet d'une réduction et peut-être également de pillage), la sépulture a accueilli deux nouveaux sujets qui ont été pillés individuellement après leur inhumation.

Dans de nombreux cas, et en particulier ce dernier, il s'agit de pillage « rapides », intervenus alors que le processus de décomposition des

cadavres n'est pas achevé, ou à un moment où le contenant est toujours présent. En témoignent, par exemple, les amas d'ossements déplacés et remisés entre la fosse et le coffrage (ex. SP 131) ou les tronçons de corps déplacés encore en connexion (ex. SP 108, 141). Quoi qu'il en soit, on ne peut évidemment pas discuter de la « rapidité » de ces interventions, soumis à de trop nombreux paramètres, mais les observations indiquent que les pillages sont contemporains de l'utilisation de la nécropole, voire même des sépultures.

Enfin, en tout état de cause, ces actes de récupération font également échos au remploi d'éléments plus anciens, recherchés ou trouvés fortuitement (cf supra) et laissent penser qu'il s'agit parfois là aussi d'actes liés à des besoins spécifiques (Fig. 067, en haut).

compte de la pensée qui sous-tend le geste, qui nous échappe nécessairement (cf. introduction du catalogue des structures).

4. Acquisition des données biologiques, caractérisation individuelle des inhumés : objectifs, méthodes, résultats (AMd, ECM)

4.1. Dénombrement des individus et état de conservation des squelettes

Nous tenons à préciser ici que les squelettes mis au jour lors de l'opération de diagnostic n'ont pu faire l'objet d'une étude biologique telle que celle menée sur les squelettes issus de la fouille, puisqu'ils n'ont pas été mis à disposition⁶⁶. À ce titre, bien que ces sépultures aient été intégrées à notre étude, les résultats de l'étude biologique et les comparaisons restent à prendre avec prudence d'un point de vue méthodologique, car les méthodes utilisées par les auteurs du rapport de diagnostic sont différentes de celles utilisées ici.

L'ensemble funéraire de Vitry regroupant 30 inhumations plurielles, nous avons utilisé le système de lecture élaboré par H. Duday⁶⁷. Celui-ci hiérarchise les différents types d'appariements dans les sépultures secondaires (transposable dans le cas de sépultures plurielles dont les ossements des sujets inhumés sont partiellement ou totalement déconnectés). Il part du principe que lorsque les os ne sont pas en connexion stricte, on peut tout de même envisager que certains puissent appartenir au même individu. On appelle ceci les liaisons ostéologiques de deuxième ordre (à l'opposé des liaisons de premier ordre, identifiables sur le terrain du fait des connexions visibles, de la totalité ou d'une partie du squelette d'un même individu) et elles se répartissent ainsi :

- Les liaisons par collage des fragments jointifs,
- Les liaisons par contiguïté articulaire,
- Les liaisons par identité du stade de maturation,
- Les liaisons par appartenance à un même ensemble pathologique,
- Les liaisons par appariement d'os symétriques.

Par conséquent, une fois un premier tri effectué (par section anatomique, par stade de maturation...), les collages sont testés dans chaque catégorie individualisée. Dès lors, nous avons recherché les connexions articulaires probables, accordé une attention particulière aux os immatures du gisement, observé les signes de pathologie et regroupé les os pairs présentant des similitudes.

⁶⁶ Seul le squelette de la SEP.22 (N° ANTEA SP119) nous a été confié.

⁶⁷ Duday 1995, p. 55-56.

Cette démarche a permis de faire les regroupements nécessaires au calcul du Nombre Minimum d'Individus présents dans la structure.

Les 30 sépultures plurielles se répartissent comme suit :

- NMI=2 : 16 sépultures,
- NMI=3 : 9 sépultures,
- NMI=4 : 3 sépultures,
- NMI=5 : 2 sépultures.

À ces sépultures plurielles s'ajoutent 82 sépultures individuelles. Cette partie de la nécropole a donc accueilli un minimum de 163 sujets, répartis dans 112 tombes. Notons que nous sommes partis du principe que les tombes n'ayant pas livré d'ossements⁶⁸ contenaient à l'origine au moins un sujet comptabilisé ici. Néanmoins, seuls 158 sujets ont livré des ossements. Dans l'étude biologique (Acquisition des données biologiques), nous raisonnerons donc sur un NMI de 158.

À l'échelle de toute la zone fouillée, ces sujets sont relativement mal représentés, car de nombreuses structures ont fait l'objet de ré-interventions postérieures aux inhumations. À cela s'ajoutent les perturbations modernes (muret, fosse d'implantation d'arbre, fossé moderne) qui ont causé des dommages sur les squelettes. Même parmi les sépultures qui n'ont pas subi de perturbations (modernes ou anciennes) peu d'individus sont très bien représentés.

En outre, la matière osseuse est moyennement, voire très mal conservée. Cela est particulièrement vrai dans les sépultures profondes au sud de la zone puisqu'elles sont implantées dans un substrat argileux acide qui a nui à la conservation osseuse. Certaines de ces sépultures n'ont d'ailleurs livré aucun ossement. Pour le reste de la zone, les sépultures sont mises en place dans un substrat graveleux également peu propice à la conservation. Enfin, les sépultures les plus au nord sont très arasées et l'affleurement des squelettes a généré une augmentation du taux de fragmentation voire la disparition des ossements.

⁶⁸ Certaines sépultures, situées au sud dans un sédiment argileux et acide, n'ont parfois livré que du mobilier et aucun ossement.

4.2. Estimation de l'âge au décès

4.2.1. Méthodes utilisées pour les sujets non adultes

4.2.1.1. Maturation dentaire

La présence chez les sujets immatures de dents isolées ou d'arcades fragmentées permettant d'observer les différents stades de maturation dentaires a justifié l'utilisation de la méthode de détermination du stade de minéralisation ou de résorption des dents déciduales⁶⁹ et du stade de minéralisation des dents permanentes⁷⁰. La confrontation de tous les résultats pour un même individu doit donner lieu à une fourchette d'âge la plus large possible, pour augmenter la fiabilité.

4.2.1.2. Age statural et maturation osseuse

Il est assez délicat d'estimer l'âge des jeunes sujets n'ayant pas de dents, surtout quand ces derniers sont assez mal conservés. Différentes méthodes ont été élaborées prenant en compte des dimensions ou des états de maturation sur différents os. On peut donc trouver dans la littérature de nombreuses références, très largement utilisées pour certaines d'entre elles. Ces méthodes sont compilées dans l'ouvrage récent de Louise Scheuer et Sue Black⁷¹. Dans le présent corpus ont été utilisées les longueurs diaphysaires⁷² du fémur, du tibia, de l'humérus et de l'ulna pour les immatures n'ayant pas livré de dents. A également été utilisé le degré de synostose des différents points d'ossification⁷³ du fémur, de l'os coxal, de l'axis, de l'humérus, de la fibula essentiellement pour les grands immatures proches de l'âge adulte, pour lesquels les données dentaires sont inexploitable. Ajoutons également l'ossification de l'extrémité sternale de la clavicule⁷⁴, qui permet de distinguer les immatures âgés des adultes biologiquement matures.

4.2.2. Méthodes utilisées pour les sujets adultes

Pour déterminer l'âge au décès des adultes, nous avons privilégié la méthode probabiliste d'A. Schmitt⁷⁵. Cette méthode, basée sur la

⁶⁹ Moorrees et al., 1963a

⁷⁰ Moorrees et al., 1963b

⁷¹ Scheuer et Black, 2005

⁷² Maresh, 1970 ou Sundick, 1978

⁷³ Birkner, 1978

⁷⁴ Black et Scheuer, 1996

⁷⁵ Schmitt, 2005

description de la surface sacro-pelvienne en quatre stades, permet de calculer la probabilité a posteriori pour un individu d'appartenir à une classe d'âge décennale ou, le plus souvent, vicennale.

Cette méthode nous a permis de déterminer un âge au décès pour 71 individus qui présentaient au moins un os coxal en bon état de conservation, ou au minimum une bonne conservation de la surface sacro-pelvienne, soit un peu plus de la moitié des adultes du corpus.

4.2.3. Pathologies dégénératives et indices de sénescence

Pour les adultes restés d'âge indéterminé, ou pour préciser les âges déjà estimés par la méthode précédente, nous avons observé toutes les atteintes dégénératives présentes.

Les lésions arthrosiques, les enthésopathies, les stades d'usure dentaire, les pertes de dents ante mortem, les degrés de synostose des sutures crâniennes et les ossifications éventuelles de cartilages ont été observés sur tous les sujets adultes afin de les « tirer » tantôt au plus jeune, tantôt au plus vieux de la classe d'âge à laquelle ils appartiennent. Pour les sujets adultes indéterminés, ces observations ont parfois permis de distinguer les adultes jeunes des adultes très âgés, sans plus de précision.

Certaines de ces atteintes pouvant avoir une origine fonctionnelle ou environnementale, elles n'ont pas été codées de manière systématique et ont surtout eu pour but d'apporter quelques précisions.

Classe d'âge démographique	nb de sujet(s)
0	0
1/4	2
5/9	4
10/14	2
15/19	3
20/90	132
à cheval 1/4 - 5/9	6
à cheval 5/9 - 10/14	0
à cheval 10/14 - 15/19	3
à cheval 15/19 - 20/90	1
Imm. ND	3
ND ad. Ou imm. ?	2
	158

Figure 068 – Résultats de l'estimation des âges au décès : tableau de répartition des sujets par classe d'âge démographiques

4.2.4. Résultats

La nécropole a donc livré 24 sujets immatures et 132 sujets adultes. Deux sépultures ont livré chacune les restes d'un individu dont on ne peut déterminer s'il s'agit d'adultes ou d'immatures. Toutes les catégories d'âges sont représentées à l'exception de la classe des périnataux (Fig. 068).

4.3. Détermination du sexe

4.3.1. Méthodes utilisées

4.3.1.1. La DSP

La diagnose sexuelle probabiliste (DSP⁷⁶) combine des données métriques et calcule la probabilité a posteriori pour l'individu d'être masculin ou féminin. Cette méthode a été privilégiée comme méthode initiale, car non subjective.

Le seuil de fiabilité a été fixé par les auteurs à 95 %. Pour cet ensemble, l'état de conservation général étant assez médiocre, nous avons donc accepté une détermination à un seuil de 90 % afin d'avoir moins de sujets indéterminés à cause de facteurs artificiels tels que la conservation.

La méthode a été appliquée sur tous les coxaux permettant de prendre au moins quatre mesures, même les moins discriminantes. Nous avons également pris les mesures sur les deux os coxaux d'un même individu quand ils étaient conservés. Ceci nous a permis d'optimiser les résultats lorsqu'un coxal était mieux conservé que l'autre. Les grands immatures dont seules les crêtes iliaques et/ou les tubérosités ischiatiques n'étaient pas soudées ont également été pris en compte, les mesures impliquant ces parties non soudées ont simplement été éliminées⁷⁷.

4.3.1.2. La méthode morphologique

L'observation des critères morphologiques décrits par J. Bruzek⁷⁸ a été utilisée parallèlement à la DSP afin de corréler les deux méthodes. Nous avons ainsi observé que dans les cas où les deux méthodes ont donné des résultats, ces derniers coïncident toujours entre eux⁷⁹.

Ainsi, nous avons pu utiliser cette méthode dans certains cas où le coxal était assez bien conservé

⁷⁶ Murail et al., 2005

⁷⁷ PUM, DCOX, ISMM, SCOX

⁷⁸ Bruzek, 2002

⁷⁹ Ces observations n'ont cependant pas été testées statistiquement

pour appliquer la DSP mais quand celle-ci n'a pas donné de résultat (< 90 %), ou quand les os coxaux n'étaient pas assez bien conservés pour être mesurés. Nous n'avons validé les résultats que quand trois critères sur les cinq étaient observables, sauf dans le cas des caractères corrélés à un sexe exclusivement⁸⁰.

La conjonction de ces deux méthodes a permis de sexer un plus grand nombre d'individus.

4.3.2. L'apport du mobilier funéraire à l'estimation d'un sexe « archéologique »

Si certains types de mobilier sont plutôt « mixtes » (céramiques, dépôts animaux, peignes en os...), certains objets associés aux défunts permettent au contraire de proposer une estimation du sexe :

- pour les sujets adultes qui n'ont pas livré d'os coxaux,
- pour les sujets immatures.

Dans le cas de Vitry-sur-Orne, la corrélation entre certains mobiliers et le sexe n'a pas été testée statistiquement. Néanmoins, la récurrence observée sur grand nombre de nécropoles de la période en Alsace permet de se risquer à l'estimation d'un sexe « archéologique ». Ainsi, les tombes masculines contenant souvent des éléments liés à l'armement (généralement absents des tombes féminines), on peut supposer que les autres tombes contenant ce type de vestiges sont des tombes masculines. Par ailleurs, on a pu constater la présence de certains éléments de parure dans les tombes féminines alors que ces derniers sont absents des tombes masculines. Parmi les objets de parures « discriminants », on compte le plus souvent les colliers de perles, les boucles d'oreilles, les châtelaines.

4.3.3. Résultats

	sexe "biologique"	sexe "archéologique"	TOTAL
n HOMMES	32	5	37
n FEMMES	39	14	53
TOTAL	71	19	90

Figure 069 – Résultats de la détermination du sexe

La nécropole a livré 39 hommes et 32 femmes, les autres sujets restant biologiquement indéterminés.

⁸⁰ Sillon préauriculaire (F) et tubercule de Buisson (M), Bruzek, 2002

Comme il a été évoqué ci-dessus, la présence de certains mobiliers peut permettre l'attribution d'un sexe à un individu. La prise en compte de ces informations permet de porter à 37 le nombre de sujets féminins et 54 le nombre de sujets masculins⁸¹, enfants compris (Fig. 069).

4.4. Étude des variations anatomiques non métriques

4.4.1. Définitions et enjeux

Les caractères discrets sont des variations anatomiques non métriques, dont le caractère discontinu permet de déterminer des apparentements au sein d'ensembles funéraires et d'en comprendre l'organisation⁸².

Deux types d'approche ont été mis en œuvre. Nous avons voulu appréhender le site à la fois du point de vue de la population inhumée dans son ensemble, et à la fois mettre en évidence des regroupements d'ordre « familial » au sein de la nécropole.

La première approche a pour but de percevoir un changement éventuel de population⁸³, de voir si des ensembles se dessinent et s'ils se « superposent » éventuellement au phasage chronologique de l'ensemble. La seconde approche, plus classique, doit permettre la mise en évidence des groupes d'individus inhumés dans une même structure ou dans un secteur qui leur est réservé.

Nous rappelons ici que les squelettes issus du diagnostic n'ayant pas été mis à notre disposition, l'analyse des caractères discrets ne s'est effectuée que sur les 150 squelettes mis au jour lors de la fouille. Ainsi, tous les éléments statistiques sont basés sur le NMI de la fouille et non du total des sujets diagnostic/fouille.

⁸¹ 53 sépultures ayant livré des ossements ainsi que du mobilier et une sépulture n'ayant livré que du mobilier (armement)

⁸² Crubézy et Sellier, 1990a et 1990b

⁸³ Un changement biologique de la population peut être synonyme d'un « apport » et d'un changement culturel, ou correspondre à des phases chronologiques bien distinctes...

4.4.2. Choix des caractères et système de codage

Pour répondre à ces questionnements, nous avons porté notre choix sur des caractères supposés transmissibles, même si l'aspect héréditaire est aujourd'hui très contesté puisque la présence de certaines variations anatomiques semble multifactorielle et soumise à l'influence conjuguée de l'environnement, de l'activité ou encore de l'âge des sujets.

L'état de conservation très moyen de la plupart des squelettes n'a pas permis un large choix de caractères. Les caractères dentaires⁸⁴, crâniens et post-crâniens pris en compte ont été choisis en fonction de l'état de conservation général et des observations rapides faites lors de la fouille, du lavage et du conditionnement des squelettes. En tout, quatorze variations anatomiques ont été cotées : trois caractères dentaires, huit caractères crâniens et trois caractères post-crâniens. Toutes ces variations ont été décrites grâce aux ouvrages de référence⁸⁵ (Fig. 070).

Nous avons coté chaque caractère absent / présent⁸⁶ sans tenir compte de la latéralisation, ou « non observable » quand ils n'étaient pas visibles à cause de la conservation.

4.4.3. Résultats

De cette analyse, neuf caractères sont ressortis (Fig. 071). Cinq d'entre eux, dont la fréquence de présence varie entre 10 % et 25 % (en vert) ont été utilisés pour la mise en évidence de groupes « familiaux » et quatre d'entre eux, dont la fréquence de présence est supérieure à 25 % (en rose) ont été pris en compte pour cerner de grands ensembles de populations homogènes. Les résultats obtenus sont discutés plus précisément ultérieurement.

4.5. Observations paléopathologiques

Il est largement admis par la communauté scientifique aujourd'hui que les diagnostics paléopathologiques ne peuvent être établis que par des médecins⁸⁷. Toutefois, certaines

affections sont bien connues et leur détection a été facilitée grâce aux descriptions compilées dans des ouvrages de référence⁸⁸.

Différents types de pathologies ont été observés :

- Les affections dentaires,
- Les pathologies dégénératives,
- Les pathologies traumatiques.

Aucune pathologie infectieuse (hors lésions carieuses) n'a été détectée pour ce site.

Les lésions pathologiques quelles qu'elles soient n'ont pas fait l'objet d'un codage systématique, mais ont simplement été relevées et décrites succinctement dans le catalogue des sépultures. En ce sens, aucune quantification précise n'a été effectuée.

4.5.1. Les affections dentaires

L'usure dentaire, le tartre et les lésions carieuses ont été observés. Pour l'usure dentaire et le tartre, les stades de développement les plus importants sont parfois précisés⁸⁹. L'usure dentaire, associée à d'autres paramètres, a le plus souvent permis de préciser des classes d'âge (adultes jeunes / adultes âgés).

4.5.2. Les pathologies dégénératives

Dans cette catégorie ont pu être observées nombre de pathologies « mécaniques » ayant causé une dégénérescence des os (enthésopathies dues à d'importantes sollicitations, comme pour les patellas ou les calcaneus, lésions articulaires et péri-articulaires), mais également des indices de sénescence (essentiellement les lésions arthrosiques).

4.5.3. Les pathologies traumatiques

4.5.3.1. Les fractures et leurs conséquences

Un certain nombre de fractures a pu être mis en évidence. Elles touchent essentiellement les grands os longs des membres, les métacarpiens/-tarsiens et les clavicules. La plupart de ces fractures sont correctement consolidées, hormis quelques exceptions (par exemple le sujet de la sépulture 135 a subi une fracture de l'extrémité distale de la fibula entraînant une ankylose des os de la cheville; le sujet de la sépulture 146 a subi quant à lui une fracture

⁸⁴ Les caractères dentaires sont reconnus comme ayant une forte ascendance héréditaire

⁸⁵ Scott et Turner, 1997 pour les dents; Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984 pour le crâne; Saunders, 1989 pour le post-crâne.

⁸⁶ Crubézy et Sellier, 1990b

⁸⁷ Dutour et Ardagna, 2005 (p.317-318)

⁸⁸ Dastugue et Gervais, 1992; Larsen, 1999; Ortner et Putschar, 1981

⁸⁹ D'après Brothwell, 1981

mal consolidée de la tête fémorale ayant eu une répercussion sur le bassin et causant vraisemblablement des problèmes de posture⁹⁰).

4.5.3.2. Les enthésopathies d'origine traumatique

Quelques lésions des insertions musculaires, ligamentaires ou tendineuses ont également pu être observées. Elles sont toujours très localisées, signe d'un traumatisme (foulure ou entorse par exemple), en opposition aux affections des enthèses dues à des pathologies infectieuses, qui sont plutôt généralisées à tout le squelette.

4.5.3.3. Quelques traces de violence

Plusieurs cas de violence ont été mis au jour sur le site. Ces impacts ont été observés principalement au niveau du crâne et plus rarement sur les autres parties du corps. Ces coups peuvent être dus, d'une part, à des objets « contondants », causant des enfoncements de la matière osseuse (enfoncement crânien par exemple), ou d'autre part, à des armes tranchantes dont on ne peut généralement pas déterminer la nature (haches, scramasaxes...). Dans le premier cas, les blessures observées présentent une formation d'os cicatriciel qui implique que les individus concernés y ont survécu. Dans le second cas, les blessures causées par une arme tranchante ne sont pas nécessairement cicatrisées. Cela remet en cause la survie de l'individu : soit elles surviennent au moment de la mort, soit il s'agit de la cause effective du décès.

Parmi les 158 individus recensés, six individus portent les stigmates d'un traumatisme, localisé principalement au niveau du crâne (Fig. 072).

Chaque blessure a fait l'objet d'une description détaillée et de photographies (se référer au catalogue, aux sépultures concernées).

1. Les blessures avec formation d'os cicatriciel

Ce type de lésions a été observé exclusivement au niveau du crâne et concerne 5 individus (Fig. 072). Ces blessures cicatrisées peuvent être classées en trois catégories :

- Lésion avec enlèvement superficiel de matière osseuse : Le sujet 2 de la sépulture 86 et

le sujet 1 de la sépulture 141 présentent tous deux une lésion osseuse due à une arme tranchante. Dans les deux cas, on observe un enlèvement de matière osseuse (de la table externe jusqu'au diploé) sur le haut du crâne. Ces enlèvements sont vraisemblablement consécutifs à un coup porté par une arme tranchante.

- Lésion avec perforation de la matière osseuse : Le sujet 5 de la sépulture 108 présente une blessure dans la partie supéro-latérale droite de l'os frontal. Le coup, vraisemblablement porté par une arme tranchante, a perforé le crâne de part en part, mais la formation d'un pont osseux cicatriciel permet de confirmer que l'individu a survécu à sa blessure malgré la persistance d'un orifice laissant à nu la dure-mère.

- Lésion avec enfoncement de la matière osseuse : L'individu de la sépulture 128 présente, entre autres (cf. infra), une lésion causée par un objet contondant, à l'arrière du crâne, au niveau de la suture lambdoïde. On observe un enfoncement osseux de la table externe de la voûte crânienne, associé une formation d'os cicatriciel. De façon plus ténue, le sujet 4 de la sépulture 86 présente un léger enfoncement crânien dans la partie supérieure de l'os pariétal droit. Ces diverses blessures n'ont vraisemblablement pas entraîné de fracture / fissure de la boîte crânienne.

De façon générale, la cicatrisation de ces différentes lésions ne permet pas de déterminer la façon dont ont été portés les coups, ni la nature des armes ayant provoqué les blessures.

2. Les blessures sans formation d'os cicatriciel

Ce type de lésions concerne deux individus : le sujet 2 de la sépulture 127 et l'individu inhumé dans la tombe 128 (Fig. 073, description détaillée et clichés : cf. catalogue). Ce dernier présente 3 impacts non cicatrisés au niveau du crâne et un au niveau du radius⁹¹. On notera le cas particulièrement spectaculaire du sujet 2 de la sépulture 127 qui porte les marques de 13 coups faits à l'arme tranchante. Les impacts sont localisés sur le crâne, une vertèbre cervicale, les membres supérieurs et inférieurs.

⁹⁰ Voir descriptions plus précises dans le catalogue des sépultures.

⁹¹ L'enlèvement de matière osseuse observé se situe au niveau de la ligne inter-osseuse. L'ulna ne présentant pas de telles traces, et la sépulture étant fortement perturbée, on peut envisager que cet enlèvement soit une conséquence de l'acte de pillage qui aurait dès lors eu lieu peu de temps après l'inhumation de l'individu.

	Caractère	Bibliographie
1	Tubercule de Carabelli	Scott et Turner, 1997
2	Tubercule de Bolk	Scott et Turner, 1997
3	Incisives en pelle	Scott et Turner, 1997
4	Persistance de la suture métopique	Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984
5	Foramen(s) zygomatique(s) accessoire(s)	Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984
6	Foramens pariétaux	Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984
7	Os surnuméraires à la lambdoïde	Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984
8	Foramens Supra-orbitaires	Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984
9	Sillion frontal	Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984
10	Suture squamo-mastoïdienne	Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984
11	Surfaces condyliennes du crâne bipartite	Hauser et De Stefano, 1989 et Sjøvold, 1984
12	Surfaces condyliennes de l'atlas bipartite	Saunders, 1989
13	3° trochanter	Saunders, 1989
14	Facette talaire du calcaneus double	Saunders, 1989

Figure 070 – Tableau des variations cotées à Vitry et références bibliographiques

	Caractères	fréquence (n/total)	prévalence (n/observé)
3	Incisives en pelle	11,33%	15,45%
5	Foramen(s) zygomatique(s) accessoire(s)	18%	32,14%
6	Foramens pariétaux	36,67%	80,88%
7	Os surnuméraires à la lambdoïde	19,33%	32,58%
8	Foramens Supra-orbitaires	26,67%	61,54%
9	Sillion frontal	8,67%	18,06%
10	Suture squamo-mastoïdienne	22%	50,77%
12	Surfaces condyliennes de l'atlas bipartite	14,67	22,68
14	Facette talaire du calcaneus double	25,33%	46,91%

Figure 071 – Résultats des calculs des fréquences et des prévalences des 9 caractères retenus pour l'études (les cinq autres n'ont pas été retenus en raison de leur trop faible ou, au contraire, trop forte représentativité)

ST	N° sujet	Nombre d'impacts	Localisation	Type	Sexe	Age
86	2	1	crâne	Lésion cicatrisée	masculin	25-49 ans
86	4	1	crâne	Lésion cicatrisée	masculin	25-29 ans
108	5	1	crâne	Lésion cicatrisée	masculin	> 40 ans
127	2	13	crâne, vertèbre cervicale, humérus D et G, patella D et G, fémur D et G	Lésions non cicatrisée	indéterminé	> 25 ans
128		3	crâne, radius	Lésions non cicatrisée	masculin	> 40 ans
		1	crâne	Lésion cicatrisée		
141	1	1	crâne	Lésion cicatrisée	féminin	> 40 ans

Figure 072 – Tableau synthétique des traces de violence observées sur six individus de Vitry

Les deux jambes ainsi que le bras gauche ont été entièrement sectionnés et sont absents de la sépulture.

De façon générale les impacts observés au niveau du crâne permettent d'envisager que l'assaillant se trouvait dans une position de supériorité par rapport à la victime. De plus, les coups ont été observés sur la face postérieure des humérus signifiant que l'individu était en position défensive, le membre supérieur fléchi et ramené en avant du visage.

3. Synthèse

Ces victimes sont principalement des hommes adultes.

Ces 6 sépultures ont été pillées et nous ne pourrions pas envisager plus clairement les circonstances de tels actes. S'agit-il de guerriers tués au combat, d'actes de barbarie, de condamnation à mort, de règlement de compte ?

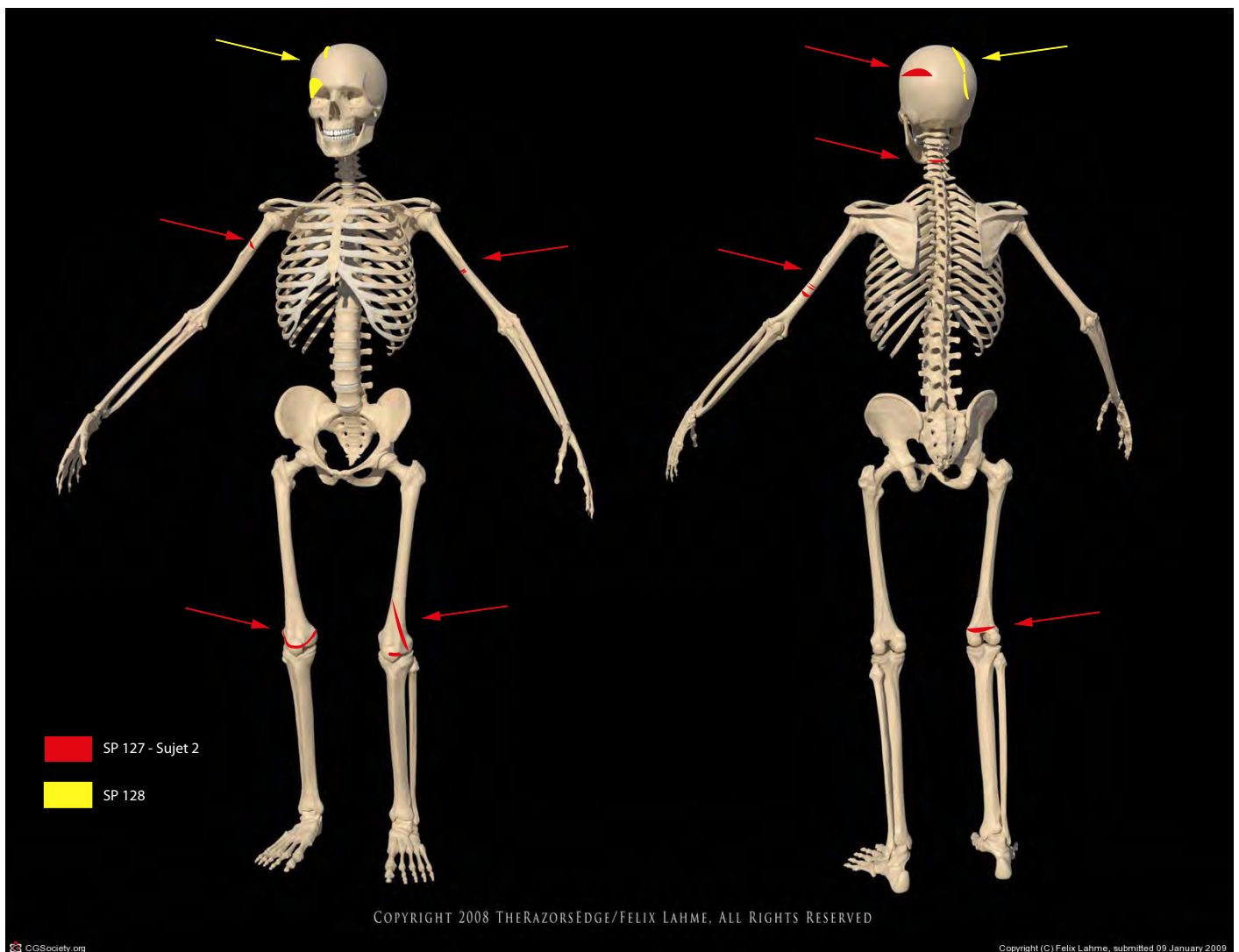


Figure 073 – Schéma synthétique des impacts non cicatrisés observés sur l'individu 2 de la sépulture 127 et l'individu de la sépulture 128. (Toutes les blessures ont été photographiées, pour les détails, se référer au catalogue, aux sépultures respectives)

5. Étude du mobilier

Les phases chronologiques qui seront utilisées sont celles mises au point par K. Böhner⁹², perfectionnées par H. Ament⁹³ et reprises par P. Périn, R. Legoux et F. Vallet pour le mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine⁹⁴, consistant en deux grandes périodes, le Mérovingien Ancien (VI^e siècle) et le Mérovingien Récent (VII^e siècle), elles-mêmes respectivement divisées en trois. Cela permettra ainsi d'avoir des datations cohérentes avec les grandes nécropoles du nord-est de la France, du sud de l'Allemagne et du nord de la Suisse.

Les plaques-boucles et les éléments associés en fer ont été radiographiés, mais aucune restauration n'ayant encore été entreprise sur l'ensemble du mobilier au moment de la sortie du rapport, il n'est pas possible de déterminer les matériaux des éventuels décors damasquinés.

5.1. Les boucles simples et les garnitures de ceinture (TF)

5.1.1. Les boucles simples

Dix-sept boucles ont été mises au jour dans dix-sept tombes (Sépultures 11, 50, 65, 68, 69, 84, 87, 100, 106, 125, 147, 164, 166, 192 et 195)

5.1.1.1. Les boucles simples ovales

(Sépultures 44, 50, 65, 68, 69, 84, 100, 106, 147, 164, 166, 192 et 195)

Les boucles simples ovales en alliage cuivreux (Sépultures 44, 65, 166 et 195)

Cinq boucles ovales en alliage cuivreux ont été retrouvées au sein de la nécropole. Deux étaient dépourvues d'ardillon, ce dernier étant en fer et n'ayant pas été conservé.

Dans la sépulture 44, une boucle ovale en alliage cuivreux étamé (UP 30) dépourvue d'ardillon a été mise au jour entre les fémurs de l'individu. Le seul élément mobilier accompagnant cette boucle était un vase en céramique daté des phases MA1 à MR1.

Dans la tombe 65, la boucle était le seul élément de mobilier. Elle correspond au type de boucles ovales à ardillon droit avec étranglement qui se retrouve durant toutes les phases du Mérovingien

⁹² Böhner, 1958

⁹³ Ament, 1977

⁹⁴ Périn, Legoux, Vallet, 2009

Repères chronologiques	Böhner, 1958	Ament, 1977	Périn, Legoux, Vallet, 2009	Repères chronologiques
	I		PM	v. 440/450 – v. 470/480
v. 450/480 – v. 520/530	II	AM1	MA1	v. 470/480 – v. 520/530
v. 520/530 – v. 560/570	III	AM2	MA2	v. 520/530 – v. 560/570
v. 560/570 – v. 600		AM3	MA3	v. 560/570 – v. 600/610
v. 600 – 630/640	IV	JM1	MR1	v. 600/610 – v. 630/640
v. 630/640 – v. 670/680		JM2	MR2	v. 630/640 – v. 660/670
v. 670/680 – v. 720	V	JM3	MR3	v. 660/670 – v. 700/710

D'après Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 7



Figure 074 – Boucle à incrustation de la sépulture 11



Figure 075 – La boucle réniforme du Bas-Empire de la sépulture 87

Ancien⁹⁵. À Schretzheim, en Allemagne, on trouve des types similaires dans des tombes datées de la phase MA2⁹⁶.

Une boucle ovale en alliage cuivreux à ardillon en fer avec deux stries incisées de part et d'autre de l'axe de l'ardillon trouvée dans la sépulture 166 trouve un parallèle dans la nécropole allemande de Eichstetten où elle est datée de la phase MA3⁹⁷.

La sépulture 195 contenait une boucle ovale en alliage cuivreux à ardillon à base scutiforme qui est datée de la phase MR1⁹⁸. Elle était accompagnée d'une hache à dos droit qui va dans le sens de cette datation.

La boucle à incrustation de la sépulture 11

Un seul exemplaire de boucle de ceinture cloisonnée de grenats est recensé pour le site (SP 11) (Fig. 074). La boucle est en alliage cuivreux cloisonné de grenats, l'ardillon est à base rectangulaire, également incrusté d'un grenat. Ce type est daté par M. Martin de la phase MA1 (470/480 – 520/530) sur la nécropole suisse de Kaiseraugst⁹⁹. R. Legoux attribue une boucle similaire trouvée dans la sépulture 244 de la nécropole de Bulles, dans l'Oise¹⁰⁰ à la fin de cette phase ou au début de la phase MA2 (520/530 – 560/570). À titre de parallèle, on peut également citer les deux exemplaires de la nécropole de Breny, dans l'Aisne¹⁰¹. Cette datation est ici confirmée par la céramique que contenait la tombe. On peut rapprocher cet exemplaire des plaques-boucles de type méditerranéen des V^e et VI^e siècles auxquelles M. Kazanski consacre un article¹⁰² et dont on retrouve des exemplaires notamment à Schleithem, en Suisse, dans les sépultures 695 et 776¹⁰³.

Les boucles simples ovales en fer (Sépultures 11, 50, 68, 69, 84, 100, 106, 147, 164 et 192)

La majorité des boucles est de forme ovale (dix exemplaires), pour la plupart en fer sans ardillon

⁹⁵ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 32; Böhner, 1958, p. 179

⁹⁶ Koch, 1977, p. 75 et p. 123

⁹⁷ Sasse, 2001, p. 151

⁹⁸ Böhner, 1958, p.181-182; Martin, 1991, p. 83 et 265

⁹⁹ Martin, 1991, p. 83

¹⁰⁰ Legoux, 2011, p. 126

¹⁰¹ Kazanski, 2002, p. 26

¹⁰² Kazanski, 1994, p. 137 – 198

¹⁰³ Burzler et al., 2002, vol. 2, p. 307 et 320

(7 cas ; sépultures 50, 69, 84, 100, 106, 147 et 164). Deux exemplaires étaient pourvus d'un ardillon en fer (SP 68 et 192). La boucle en fer et en alliage cuivreux avec ou sans ardillon, est un des types le plus répandus durant la période mérovingienne et se rencontre de la phase PM à la phase MR2. Dans la sépulture 50, la boucle était accompagnée d'un important mobilier, notamment une fibule discoïde en alliage cuivreux, une bague en alliage cuivreux et un collier de perles qui permettent de dater la tombe de la phase MR1.

5.1.1.2. La boucle simple rectangulaire de la sépulture 125

Une boucle de forme rectangulaire a été retrouvée dans la sépulture 125. Ce type se place dans la même fourchette chronologique que les boucles ovales en fer, de la phase PM à la phase MR2¹⁰⁴, soit toute la période mérovingienne. Un exemplaire damasquiné approchant a été découvert en Moselle dans la sépulture 04 de Métrich¹⁰⁵.

5.1.1.3. La boucle réniforme du Bas-Empire de la sépulture 87

La tombe d'enfant SP 87 ne contenait qu'une boucle (Fig. 075) et un couteau. La boucle est constituée d'une petite tôle d'alliage cuivreux pliée en deux et d'une boucle réniforme en alliage cuivreux. Des décors de zigzags incisés ornent la boucle et la tôle et étaient peut-être dorés. Cette boucle correspond à un type du Bas-Empire, plus précisément de la phase 2 (Stufe II) de Böhme¹⁰⁶ et qui date des années 380 à 420 ap. J.-C. Sur la nécropole de Kaiseraugst, en Suisse, un exemplaire similaire a été mis au jour dans la sépulture 245¹⁰⁷. Tout comme H. W. Böhme, M. Martin place ce type de boucle à la fin du IV^e siècle. Cependant, cette tombe peut être attribuée à l'époque mérovingienne par sa présence au sein de la nécropole et la similarité des pratiques funéraires.

Dans la région, deux exemplaires similaires ont été trouvés à Fontoy, en Moselle, dans les sépultures 140 et 151¹⁰⁸. Ils s'y trouvaient cependant en contexte semble-t-il plus précoce, la tombe 151 étant peut-être germanique.

¹⁰⁴ Böhner, 1958, p. 204

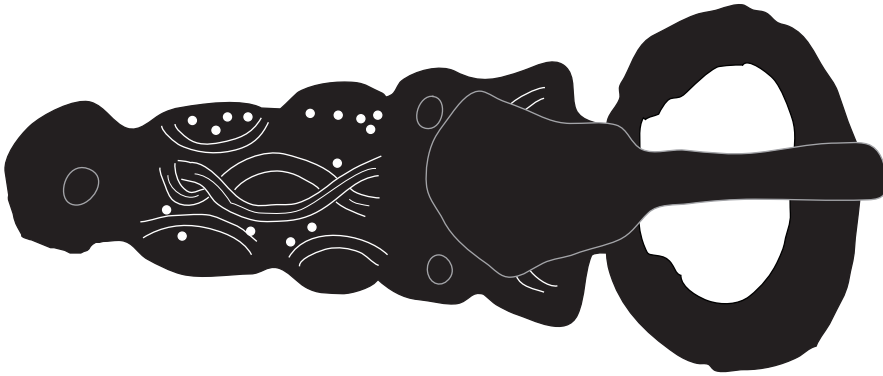
¹⁰⁵ Peytremann, 2001, p. 49

¹⁰⁶ Böhme, 1974

¹⁰⁷ Martin, 1991, p. 86

¹⁰⁸ Seilly, 1995, pl. 54 et 64

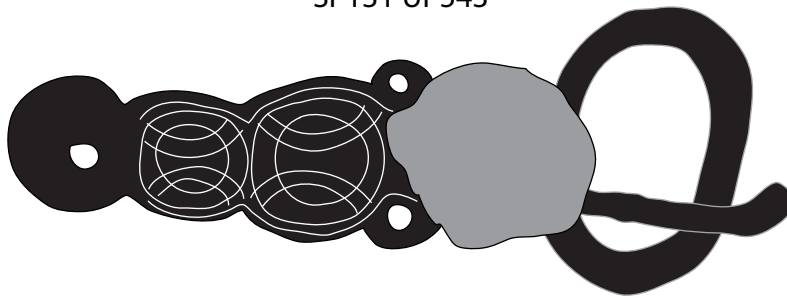
SP136 UP664



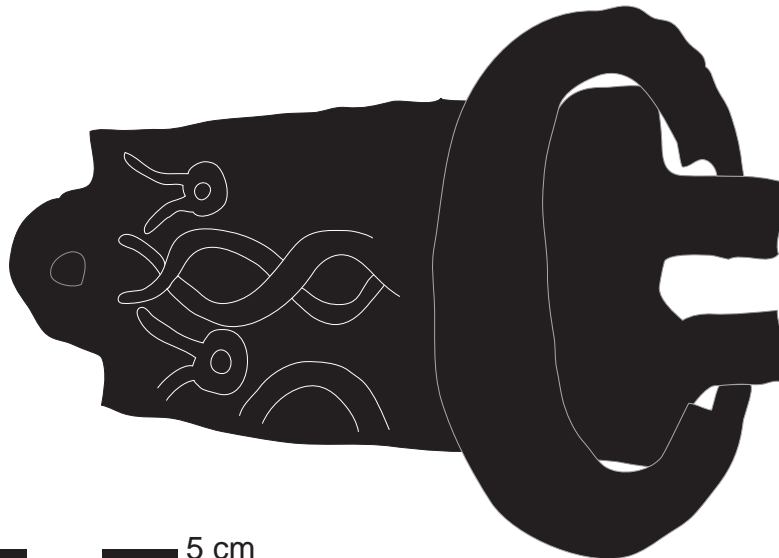
SP136 UP636



SP131 UP543



SP58 UP592



0 5 cm

Figure 076 – Eléments de garnitures de ceintures en fer damasquiné (dessins d'après radiographies ; DAO : TF).

5.1.2. Les garnitures de ceintures

(Sépultures 36, 46, 54, 56, 58, 59, 64, 66, 67, 70, 73, 74, 114, 119, 131, 135, 136, 160, 163, 176, 178 et 193)

Vingt-six plaques-boucles ou contre-plaques ont été mises au jour. Dans dix cas, la sépulture n'était pas perturbée et la plaque-boucle était en position fonctionnelle, au niveau du bassin (sépultures 36, 54, 56, 67, 70, 73, 74, 119, 163 et 193). Quatre garnitures réparties dans trois tombes (sépultures 58, 131 et 136) se sont avérées être damasquinées (une plaque-boucle pour chacune et une plaque-dorsale dans la 136).

5.1.2.1. Les garnitures de ceintures en fer damasquinées (Fig. 076)

(Sépultures 58, 131 et 136)

La plaque-boucle trapézoïdale de la sépulture 58

Le seul exemplaire de plaque-boucle à plaque trapézoïdale damasquinée se trouvait dans la sépulture 58, le long de la paroi nord (UP 592). La forme s'apparente au groupe B.e des plaques trapézoïdales à petit côté en queue d'aronde de B. Trenteseau¹⁰⁹. Une radiographie de l'objet a mis en évidence un décor damasquiné assez épais, mais qui est cependant difficile à lire, car mal conservé, d'autant plus que la boucle repliée sur la plaque en masque une partie. On reconnaît cependant une torsade ouverte ainsi que deux têtes d'oiseau stylisées de part et d'autre de cet entrelacs dans les angles de la plaque. Cette tombe est datée par une plaque-boucle à plaque longue et étroite de type C7 de Kaiseraugst de la fin de la phase MA3 et du début de la phase MR1. La plaque-boucle en fer à plaque longue et étroite (UP 591) n'apparaissant qu'à la phase MR1, l'exemplaire de l'UP 592 date donc de la phase MR1.

Les plaques-boucles à plaque longue et étroite en fer damasquiné (Sépultures 131 et 136)

Dans la sépulture 131, une plaque de plaque-boucle longue et étroite en fer a été retrouvée à l'ouest de la fosse. La forme de la plaque la rattache au type F.b de B. Trenteseau¹¹⁰. L'examen radiographique a mis en évidence un décor damasquiné filiforme, dont on trouve

un parallèle sur la nécropole de Bulles, dans l'Oise¹¹¹, qui y est daté de la phase MR3. Plus régionalement, une plaque-boucle de forme et décor similaire a été mise au jour dans la sépulture 42 à Audun-le-Tiche, en Moselle. Ce type appartient aux garnitures de ceintures damasquinées de type B, qui se retrouve durant la seconde moitié du VII^e siècle, soit les phases MR2 à MR3¹¹². Cependant, le reste du mobilier contenu dans la tombe, le verre notamment, place cette tombe dans une fourchette chronologique allant de la phase MR1 à MR3 (600/710). Le verre se retrouvant jusqu'à la phase MR2, on peut placer cette tombe à la fin de la phase MR2 ou au début de la phase MR3.

Une plaque-boucle en fer de même forme se trouvait dans la sépulture 136. La radiographie a mis en évidence un décor damasquiné, formant un motif de torsade, qui correspond au groupe I.3.a de B. Trenteseau¹¹³. Cette forme de plaque-boucle correspond au type A3b de K. Böhner et au type 189 de la Chronologie normalisée¹¹⁴. K. Böhner place ce type, que l'on retrouve en Suisse et en France, aux phases MR1 et MR2¹¹⁵, alors que dans le nord-est de la Gaule, on le retrouve essentiellement à la phase MR2, puis occasionnellement à la phase MR3¹¹⁶. On peut citer un parallèle en Allemagne, à Weingarten, dans la sépulture 574¹¹⁷.

La plaque-dorsale l'accompagnant (UP 636) était également en fer damasquiné. Le motif trouve des parallèles en Allemagne dans la sépulture 12 à Tailfingen¹¹⁸ et la 33 à Hailfingen¹¹⁹, mais aussi en Moselle, au Mont Saint-Germain¹²⁰ ou à Audun-le-Tiche, dans la sépulture 42¹²¹.

5.1.2.2. Les garnitures de ceintures en fer

Les garnitures de ceintures linguiformes en fer (Sépultures 46, 59, 64, 70, 73, 74, 114, 136, 163, 178 et 193)

L'exemplaire de la sépulture 46 (UP 382) est pourvu de 3 rivets à têtes bombées en alliage cuivreux. Trois fragments de plaque en fer

¹¹¹ Legoux, 2011, p. 133-134

¹¹² Simmer, 1988, p. 124

¹¹³ Trenteseau, 1966, p. 40

¹¹⁴ Legoux, et al., 2009, p. 35

¹¹⁵ Böhner, 1958, p. 197-198

¹¹⁶ Legoux et al., 2009, p. 55

¹¹⁷ Urbon, 1997, pl. 35

¹¹⁸ Urbon, 1997, pl. 34

¹¹⁹ Urbon, 1997, pl. 42

¹²⁰ Flotté, Fuchs, 2004, p. 349, Fig. 189

¹²¹ Simmer, 1988, pl. VI

¹⁰⁹ Trenteseau, 1966, p. 32

¹¹⁰ Trenteseau, 1966, p. 35-36

pourvus chacun d'une tête de rivet du même type (UP 367, 373 et 383) ont également été trouvés dans la tombe. Ces fragments devaient sûrement appartenir à la plaque-dorsale ou à la contre-plaque correspondante. Ce type de plaque-boucle est identifié sous le type C8 sur la nécropole suisse de Kaiseraugst¹²² et date de la phase MR1, tout comme à Schretzheim, en Allemagne¹²³.

Les exemplaires des sépultures 59 (UP 513; aucun rivet conservé), 64 (UP 459; aucun rivet conservé; UP 489; un rivet conservé), 70 (UP 63, 2 rivets conservés), 73 (UP 300) et 193 (UP 396) sont de même type. Le collier de type 4 de la tombe 193 et le scramasaxe léger à lame large de la tombe 70 confirment cette datation, aux cotés de la contre-plaque (UP 58) et de la plaque dorsale (UP 55). Un fragment de la contre-plaque a aussi été mis au jour dans la sépulture 73 (UP 299).

Dans la sépulture 114, seule la contre-plaque linguiforme a été retrouvée (UP 437), type qui correspond également à la forme C8 des plaques-boucles de Kaiseraugst¹²⁴.

La plaque-boucle de la tombe 74 est linguiforme en fer à cinq rivets à tête bombée en alliage cuivreux (UP 80); elle correspond au type C9 de la nécropole de Kaiseraugst¹²⁵ et se rattache à la phase MR2.

La plaque-boucle linguiforme de la tombe 178 est pourvue d'une boucle rectangulaire en alliage cuivreux. L'examen radiographique n'a pas mis en évidence l'existence de damasquinure. Ce type trouve un parallèle à Schretzheim où il est daté de la phase MR2¹²⁶. Il se rencontre surtout durant les phases MR1 et MR2 en territoire franc¹²⁷. La plaque-boucle était accompagnée d'une plaque dorsale rectangulaire (UP 266) en fer et de la contre-plaque linguiforme correspondante (UP 265). Le squelette n'était pas conservé, mais le tout se trouvant ensemble au milieu de la fosse il est fort probable que ces objets étaient en position fonctionnelle, au niveau du bassin. Des exemplaires similaires à boucle rectangulaire en alliage cuivreux ont été mis au

jour dans la sépulture 52 à Elgg, en Suisse¹²⁸ et dans la sépulture 1122 datée du VII^e siècle de la nécropole de Kuntzig en Moselle¹²⁹.

Un ensemble constitué d'une plaque dorsale rectangulaire en fer pourvue de 3 rivets à têtes bombées en alliage cuivreux (UP 274), d'une contre-plaque linguiforme en fer pourvue de trois rivets à tête bombée en alliage cuivreux (UP 276) et d'une plaque-boucle linguiforme en fer avec cinq rivets à tête bombée en alliage cuivreux, boucle rectangulaire (mise en évidence après radiographie) et ardillon en fer à base scutiforme (UP 278) a été mis au jour au centre de la tombe 163. Comme pour la sépulture 178, bien que le squelette ne soit que très peu conservé, la position de cet ensemble laisse penser qu'il était en position fonctionnelle. Ces éléments se placent dans la phase MR1 sur la nécropole allemande de Schretzheim¹³⁰. Cette datation est confirmée par la présence d'un scramasaxe léger à lame large.

Les appliques de ceinture en fer de la sépulture 163

L'examen radiographique des objets en fer issus de la tombe 163 a mis en évidence l'existence d'un lot de quatre appliques de ceinture en fer (Fig. 077, 078 et 079). Ces éléments linguiformes sont pourvus de trois petits rivets en bronze et d'une ouverture rectangulaire sur leurs grands côtés. Ces éléments étaient destinés à suspendre le baudrier du scramasaxe et l'aumônière. Des appliques de formes similaires ont été mises au jour en Moselle, dans la sépulture 78 de Fontoy¹³¹.

Dans le cas de la sépulture 163, deux de ces appliques ont été mises au jour de part et d'autre de la plaque-dorsale, un contenu d'aumônière constitué d'un couteau fragmenté, d'un fragment de tige en fer et de plusieurs fragments indéterminés en fer, se trouvait juste à côté. En revanche, le scramasaxe semblait être déposé avec son fourreau contre le flanc gauche du défunt, les deux autres appliques ont été retrouvées à ses côtés, la plaque-boucle se situant également juste à côté. On peut donc restituer le module de cette garniture de ceinture à l'image de celle de la sépulture 1074 de la nécropole de Roeschwoog, en Alsace¹³² (Fig.078).

¹²² Martin, 1991, p. 105 et 264

¹²³ Koch, 1977, p. 126

¹²⁴ Martin, 1991, p. 105 et 264

¹²⁵ Martin, 1991, p. 105-107 et p.264

¹²⁶ Koch, 1977, p.127

¹²⁷ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 33

¹²⁸ Windler, 1994, pl. 22

¹²⁹ Lefebvre, 2011, p. 94

¹³⁰ Koch, 1977, p. 126

¹³¹ Seilly, 1995, pl. 32

¹³² Koziol, 2010, p. 203



Figure 077 – Photographie et radiographie d'un fragment de la plaque-boucle de la sépulture 163 (photo et DAO : T.F.)

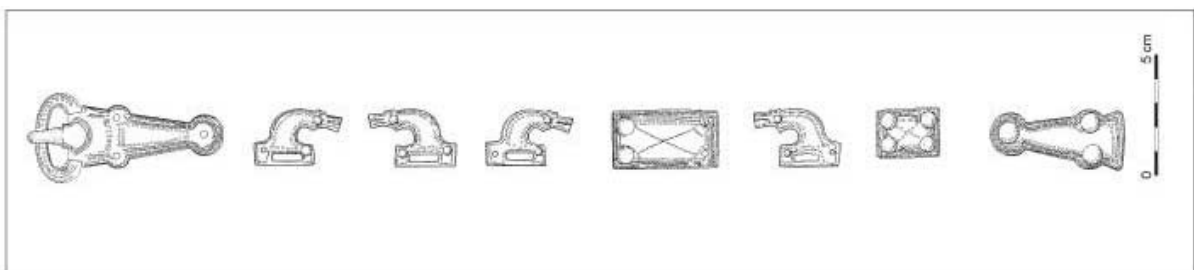


Figure 078 – Reconstitution de l'organisation des éléments de garniture de ceinture de la sépulture 1074 de Roeschwoog (Alsace) (dessin et DAO : F. Abert)

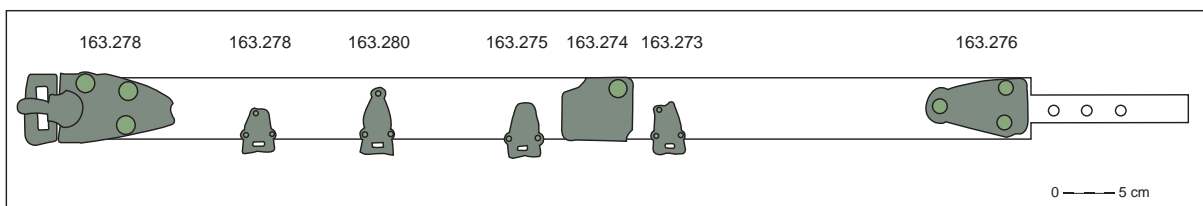


Figure 079 – Proposition de restitution de l'organisation des éléments de garnitures de ceinture de la sépulture 163 (DAO : T.F.)

Les garnitures de ceintures trapézoïdales en fer (Sépultures 54 et 135)

Deux exemplaires des plaques-boucles de la nécropole de Vitry-sur-Orne étaient de forme trapézoïdale.

La grande plaque-boucle trapézoïdale en fer à ardillon à base ronde de la sépulture 54 (UP 251) correspond au type C7 de la nécropole suisse de Kaiseraugst, qui est daté de la phase MR1¹³³. Les autres éléments mobiliers de la tombe concordent avec cette chronologie.

Dans la sépulture 135, c'est un fragment de plaque trapézoïdale à bords festonnés qui a été découvert. La radiographie de l'objet ne montre pas de damasquinure, mais plutôt l'absence de boucle. Ce type de plaque-boucle se rencontre dans les phases MR1 à MR3¹³⁴; à Schretzheim, en Allemagne, on retrouve des exemplaires similaires durant la phase MR2¹³⁵. Deux appliques trapézoïdales à bords festonnés étaient associées à cette plaque. Ces éléments étaient les seuls objets de la tombe.

Les garnitures de ceintures triangulaires en fer (Sépulture 119)

Dans la tombe 119 (fouillée lors du diagnostic sous le numéro SP22), un ensemble constitué d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque triangulaire a été mis au jour (n° 16 et 20). Il était accompagné d'une applique de ceinture triangulaire (n° 22).

Ce type de plaque-boucle triangulaire en fer s'étend de la phase MA3 à la phase MR2 dans le nord-est de la Gaule¹³⁶. À Schretzheim (Allemagne) elle apparaît essentiellement à la phase MR2¹³⁷. Il correspond au type C4 de M. Martin sur la nécropole de Kaiseraugst, daté de la phase MA3 et du début de MR1, qui d'après l'auteur, se rencontre en plus grand nombre dans l'est de la France et dans l'ouest de la Suisse¹³⁸.

¹³³ Martin, 1991, p. 104 et p. 239

¹³⁴ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p.33

¹³⁵ Koch, 1977, p. 127

¹³⁶ Périn, Legoux, Vallet, 2009, p. 33

¹³⁷ Koch, 1977, p. 128

¹³⁸ Martin, 1991, p. 96-97

Les plaques-boucles rondes en fer (Sépultures 36, 67 et 160)

Une plaque-boucle à plaque ronde en fer (UP 259) se trouvait à la taille de l'individu de la sépulture 36. Ce type apparaît durant les phases MA3 et MR1 sur la nécropole allemande de Schretzheim¹³⁹, et de manière plus fréquente durant la phase MA3 dans le nord-est de la Gaule¹⁴⁰. Elle était accompagnée de deux pointes de flèches qui ne permettent malheureusement pas de préciser la datation de la boucle. Un autre exemplaire a été mis au jour dans la sépulture 67 où il y est le seul élément datant de cette tombe.

Dans la sépulture 160, la plaque-boucle en fer à plaque ronde avec deux rivets à têtes bombées en alliage cuivreux (UP 145) se trouvait aux cotés d'une contre-plaque en fer pourvu de deux rivets à tête bombée en alliage cuivreux (UP 149) et d'une plaque-dorsale rectangulaire en fer avec trois rivets de même type (UP 146). Se trouvait également dans la tombe une hache à dos droit constituant, avec les éléments de ceinture, un ensemble daté de la phase MA3 sur la nécropole de Schretzheim¹⁴¹.

La plaque-boucle en fer à plaque longue et étroite de la sépulture 58

La plaque-boucle en fer à plaque longue de la sépulture 58 (UP 591) rappelle des exemplaires pourvus de damasquinures¹⁴² qui datent des phases MR1 et MR2. Cependant, aucune damasquinure n'a été observée sur cet exemplaire lors de l'examen radiographique. C'est également pendant ces phases que ce type est fréquent dans le nord-est de la Gaule¹⁴³. La plaque-boucle était accompagnée d'une seconde plaque-boucle de type C7 de Kaiseraugst qui n'apparaît plus à la phase MR2 sur cette nécropole suisse¹⁴⁴, datant ainsi la tombe de Vitry-sur-Orne de la phase MR1.

Éléments de garniture de ceintures en fer indéterminés (Sépultures 56, 66 et 176)

Une plaque-boucle en fer très fragmentée et dont l'état de corrosion trop avancé ne facilitant pas son étude se trouvait à l'est du coxal gauche de l'individu de la tombe 56 (UP 624). Les perles

¹³⁹ Koch, 1977, p. 126

¹⁴⁰ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 33

¹⁴¹ Koch, 1977, p. 125

¹⁴² Böhner, 1958, p.198 à 202

¹⁴³ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 33

¹⁴⁴ Martin, 1991, p. 101 à 104

qui l'accompagnaient permettent de placer cette tombe durant toutes les phases du Mérovingien Ancien.

Une autre plaque-boucle en fer très fragmentée a été mise au jour dans la sépulture 66 aux côtés d'une plaque de plaque-boucle triangulaire datant de la phase MR2 à Eichstetten¹⁴⁵ et à Schretzheim¹⁴⁶.

La plaque dorsale en fer avec trois rivets à têtes bombées (UP 410) de la sépulture 176 ne permet pas de dater la tombe, pas plus que le reste du mobilier (de la faune, UP 411 et un couteau, UP 418).

5.1.2.3. Les garnitures de ceintures en alliage cuivreux

Les plaques-boucles et contre-plaques triangulaires en alliage cuivreux (Sépultures 62, 66)

Une extrémité de plaque-boucle ou de contre-plaque triangulaire en alliage cuivreux étamé et pourvu d'un rivet à tête bombée se trouvait au niveau du bassin de l'individu de la sépulture 62 (UP 19). Les bords de la plaque sont décorés chacun de trois stries parallèles.

Une plaque de plaque-boucle triangulaire en alliage cuivreux étamé comportant trois excroissances semi-circulaires se trouvait dans l'angle sud-ouest de la tombe 66 (UP 110). L'ardillon (UP 102) et la boucle (UP 100) associés ont été retrouvés dans la tombe. Un exemplaire semblable a été trouvé en Moselle, à Métrich dans la sépulture 41¹⁴⁷. Une boucle isolée provenant peut-être d'une autre plaque-boucle a également été mise au jour dans la tombe.

Les plaques-boucles triangulaires pourvues de trois rivets à têtes bombées en alliage cuivreux appartiennent aux phases MA2 à MA3 sur la nécropole allemande de Schretzheim¹⁴⁸. Un exemplaire approchant à plaque indépendante a été trouvé à Bulles, dans l'Oise, où il est daté des phases MA2 à MA3¹⁴⁹. C'est également à cette période que M. Martin place ce type de plaque¹⁵⁰ qui accompagne des boucles de type

C1. On peut également citer l'exemple de la nécropole de Schleithem, en Suisse, dans la sépulture 620C¹⁵¹.

Les plaques-boucles rondes en alliage cuivreux (sépultures 50 et 158)

Les sépultures 50 et 158 contenaient chacune une petite plaque-boucle monobloc correspondant à un élément de chausse datant des phases MA3 à MR2 dans le nord-est de la Gaule¹⁵² et des phases MR1 à MR3 à Eichstetten, en Allemagne¹⁵³. Dans la sépulture 50, la plaque-boucle (UP 372) se trouvait sur le thorax de l'individu, réutilisé comme élément de ceinture, et était accompagnée d'une plaque trapézoïdale en fer avec un rivet bombé en alliage cuivreux (UP 369) qui se situait contre le flanc droit du défunt. On trouve des plaques-boucles similaires notamment en Moselle, dans la tombe 177 de la nécropole du Mont Saint-Germain¹⁵⁴ ou dans la sépulture 993 de Cutry, en Meurthe-et-Moselle¹⁵⁵. La plaque-boucle était accompagnée de mobilier indiquant une datation de la phase MR1 (un collier de perles de type 3 de R. Legoux et une bague de type 4 de R. Hadjadj), ce qui correspond aux datations données pour les exemplaires du Mont Saint-Germain (550-620/630).

Dans la sépulture 158, la plaque-boucle se trouvait au niveau de l'os coxal gauche, au côté d'un couteau en fer placé sur le bassin, d'un peigne en os et de quatre vases en céramique. Sa forme ressemble à un type que l'on retrouve durant tout le Mérovingien Récent sur la nécropole de Eichstetten¹⁵⁶ et dès la phase MA3 dans le nord-est de la Gaule¹⁵⁷.

Ces deux plaques-boucles semblent donc correspondre par leur taille et leur morphologie à des boucles de chausse, mais elles sont ici retrouvées à la position habituelle de boucles de ceintures. Dans les deux cas des sépultures 50 et 158 ces objets se trouvaient dans des tombes d'individus immatures, il s'agit donc probablement d'un remploi de boucles de chausse comme éléments de ceintures.

¹⁴⁵ Sasse, 2001, p. 151

¹⁴⁶ Koch, 1977, p.127

¹⁴⁷ Peytremann, 2001, p. 51

¹⁴⁸ Koch, 1977, p. 124

¹⁴⁹ Legoux, 2011, p. 127

¹⁵⁰ Martin, 1991, p. 88

¹⁵¹ Burlzer et al., 2002, Bd. 2, p. 296

¹⁵² Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 32

¹⁵³ Sasse, 2001, p. 76

¹⁵⁴ Lefebvre C., Guillaume J., Wiczorek A., 1988-1990, p. 85 - 86

¹⁵⁵ Legoux, 2005, p.347-348

¹⁵⁶ Sasse, 2001, p. 152

¹⁵⁷ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 32

5.1.3. Les garnitures de chausses

Des garnitures de chausses ont été mises au jour dans six sépultures, pour un total de treize objets (Sépultures 50, 54, 56, 64, 127, et 158).

Les garnitures de chausses en fer non damasquinées (Sépulture 127)

Dans la sépulture 127, une contre-plaque triangulaire a été trouvée dans la partie ouest de la fosse (UP 583). La forme correspond à la forme C9 de la nécropole de Kaiseraugst, qui est datée de toute la période du Mérovingien Récent, sa forme étroite étant proche des types de la phase MR3¹⁵⁸.

Les garnitures de chausses en fer damasquinées (Sépultures 54, 56 et 64) (Fig. 080)

Trois tombes ont livré des garnitures de chausses en fer dont les radiographies ont révélé des décors damasquinés. La tombe 64 a subi des réinterventions telles que la garniture de chaussure ne se situe plus en position fonctionnelle.

Dans la sépulture 54, il s'agit de deux petites plaques-boucles triangulaires (UP 253 et 674), deux passes-courroies linguiformes (UP253 et 674) et une contre-plaque triangulaire (UP253). Les plaques-boucles et la contre-plaque sont de type D de B. Trenteseau¹⁵⁹ et présentent le même décor constitué d'une torsade (décor de type I.3.a de B. Trenteseau)¹⁶⁰, encadrée par des frises de hachures transversales. Les bords des plaques sont décorés de cinq ensembles de trois stries parallèles. Ces éléments étaient chacun pourvus de trois rivets à tête bombée en alliage cuivreux. Les boucles sont elles-mêmes décorées d'au moins cinq ensembles de quatre stries parallèles. Les passes-courroies sont équipés de deux rivets à tête bombée en alliage cuivreux et présentent un décor similaire à la contre-plaques et au passe-courroie, excepté le fait que la torsade soit entourée d'un bandeau continu et non de hachures. La tombe contenait un riche mobilier funéraire qui a permis de la placer à la fin de la phase MR1 ou au début de la phase MR2.

Des exemplaires fortement similaires ont été découverts dans la sépulture 193 de la nécropole d'Audun-le-Tiche, non loin de Vitry-sur-Orne.

¹⁵⁸ Martin, 1991, p. 105 à 107 et p. 239

¹⁵⁹ Trenteseau, 1966, p. 33

¹⁶⁰ Trenteseau, 1966, p. 40

Ils sont attribués au type A3, qui date de la première moitié du VII^e siècle, soit les phases MR1 à MR2¹⁶¹.

La tombe 56 a livré deux passes-courroies, une plaque-boucle et une contre-plaque en fer. La plaque-boucle et la contre-plaque sont du type B.d de B. Trenteseau¹⁶², trapézoïdales à proéminences aux petits cotés arrondis. Les décors damasquinés s'approchent de ceux de la sépulture 54, à la différence que les torsades sont pointées et que les champs autour de ces bandeaux sur les passes-courroies sont également rehaussés de frises de hachures transversales. La boucle de la plaque-boucle est elle-même décorée d'au moins cinq ensembles de quatre stries parallèles. Concernant les passes-courroies, on peut citer les exemplaires similaires allemands de Weingarten, dans la sépulture 346, et Hailfingen, dans la sépulture 195¹⁶³. La plaque-boucle peut être rapprochée de celle de la sépulture 206 à Bettendorf¹⁶⁴.

Le collier de perles associé correspond à un ensemble que l'on retrouve durant tout le Mérovingien Ancien. La présence d'objets damasquinés placerait donc plutôt cette tombe à la fin du Mérovingien Ancien ou au début du Mérovingien Récent.

Enfin, une petite-plaque boucle en fer triangulaire avec une proéminence au sommet, du groupe D de B. Trenteseau¹⁶⁵, à décor damasquiné et pourvue de trois rivets en alliage cuivreux a été mise au jour dans la sépulture 64 (UP 459). La tombe était perturbée et l'élément plus en position fonctionnelle. Le décor représente un oiseau stylisé vu de profil, rehaussé de points, dans l'extrémité de la plaque (à confirmer après restauration). Deux têtes zoomorphes se trouvent de part et d'autre de la base de la boucle. Aucun parallèle n'a été trouvé pour cet objet, mais une plaque-boucle associée dans la tombe permet de dater cet ensemble de la phase MR1.

5.1.4. Les boucles et fermoirs d'aumônières (Sépultures 12, 62 et 146)

Une petite boucle en alliage cuivreux de forme rectangulaire et à bords biseautés se trouvait dans la sépulture 62, au niveau du coxal de

¹⁶¹ Simmer, 1988, p. 118-119

¹⁶² Trenteseau, 1966, p. 32

¹⁶³ Urbon, 1997, pl. 22

¹⁶⁴ Urbon, 1997, pl. 22

¹⁶⁵ Trenteseau, 1966, p. 33

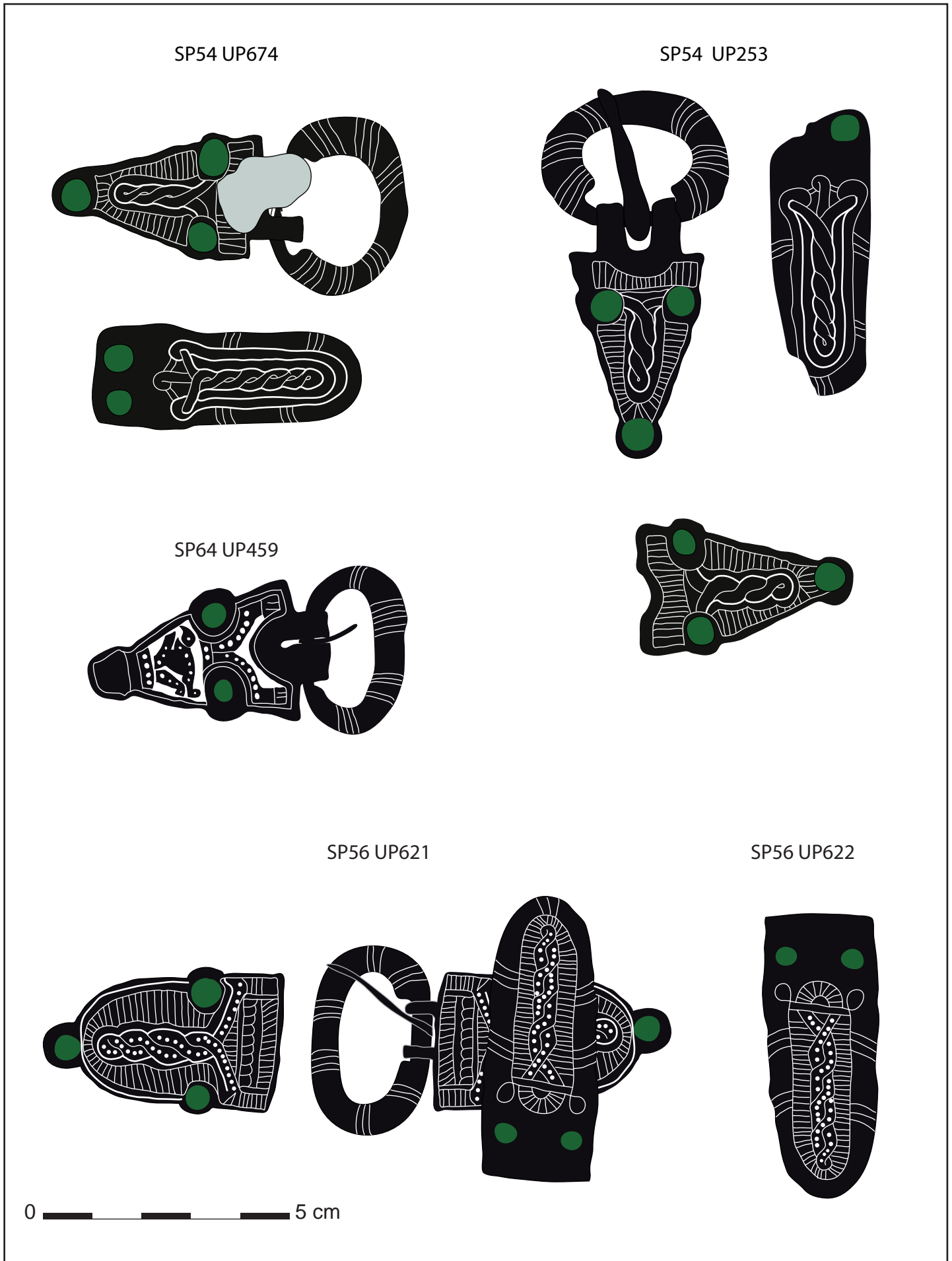


Figure 080 – Eléments de garnitures de chausses en fer damasquiné (dessins d'après radiographies ; DAO : TF).

l'individu et au côté d'un lot d'objets en fer, probablement contenu dans l'aumônière. Il s'agit d'un type que l'on retrouve durant toutes les phases du Mérovingien Ancien et la phase MR1 dans le nord-est de la Gaule¹⁶⁶. La tombe a été datée de la phase MA3 par le fragment de plaque-boucle.

Deux exemplaires similaires se trouvaient dans les sépultures 12 et 146. Les deux tombes étaient perturbées. Il a également été trouvé dans la sépulture 146 un petit fermoir d'aumônière en fer. Le reste du mobilier place cette tombe à la fin de la phase MA2.

Par leur ressemblance morphologique avec la boucle de la sépulture 62 et ce malgré le fait qu'elles ne soient plus en position initiale, il est permis d'attribuer ces deux dernières boucles à des aumônières.

Deux fermoirs d'aumônières ont été mis au jour. L'un, dans la sépulture 146, était en fer à extrémités recourbées et ne se trouvait pas en position fonctionnelle, la tombe ayant été perturbée. Cette tombe a été datée par la présence d'un petit scramasaxe de la phase MA2.

Le deuxième est fragmenté, et a été découvert dans la sépulture 119, en position fonctionnelle dans le dos du défunt avec un lot d'objet constitué d'un couteau en fer et de deux tiges en fer. Cette tombe a été datée de la phase MA3 et de la phase MR1.

5.1.5. Conclusion sur les éléments de ceinture

Les éléments de ceintures retrouvés sont en majorité des plaques-boucles, suivis par les boucles.

On constate que la majorité des boucles est d'un type commun et les sépultures manquent de marqueurs chronologiques; il est donc difficile d'en établir un phasage précis. Certains types particuliers permettent de recadrer la chronologie à une fourchette assez courte, mais ils sont très peu nombreux (la boucle à ardillon à base scutiforme de la tombe 195 ou la boucle incrustée de grenats de la tombe 11). Trois exemplaires sont attribués aux trois phases du Mérovingien Ancien (VI^e siècle), trois aux deux premières phases du Mérovingien Récent (VII^e siècle), sept autres apparaissant durant ces deux grandes périodes, sans plus de précision.

¹⁶⁶ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 32

Reste le cas de la petite boucle du Bas-Empire retrouvée dans une tombe d'enfant (SP 87), mais il s'agit probablement d'une réutilisation en contexte mérovingien (Fig. 081).

Dix-neuf exemplaires de plaques-boucles sur vingt-trois mises au jour dans dix-sept tombes de la nécropole (Sépultures 46, 54, 58, 59, 64, 66, 70, 73, 74, 114, 127, 131, 135, 136, 163, 178 et 193) datent principalement du Mérovingien Récent (VII^e siècle). Le type le plus fréquent est celui à plaque linguiforme. Le type le plus précoce est la plaque-boucle triangulaire en alliage cuivreux, qui n'apparaît que durant la deuxième moitié du Mérovingien Ancien (550 - 600) dans deux cas. La plaque-boucle ronde apparaît une fois durant le dernier tiers du VI^e siècle, puis encore une fois à la fin de cette phase ou début du VII^e siècle (Mérovingien Récent) (Fig. 82).

La grande majorité des plaques-boucles mises au jour à Vitry-sur-Orne sont des exemplaires datés de la phase MR1, avec une prédominance du type à plaque linguiforme. Les plaques-boucles en fer damasquinées ne se rencontrent qu'à trois reprises et au VII^e siècle (Mérovingien Récent) uniquement.

Concernant les garnitures de chausses, on peut remarquer la proportion importante d'éléments de garnitures de chausses damasquinés, deux ensembles sur six, soit dix objets sur treize.

5.2. Les éléments de parure (TF et LST)

5.2.1. Les colliers de perles

(Sépultures 20, 31, 50, 54, 55, 56, 66, 102, 104, 105, 124, 132, 133, 134, 139, 159, 161, 173, 178, 191, 192, 193 et 195)

5.2.1.1. Rappels à propos de la typo-chronologie

Les perles de la nécropole de Vitry-sur-Orne sont au nombre de 343. Parmi ce nombre, 37 appartiennent à trois châtelaines. On en retrouve dans 16 sépultures individuelles (sépulture 31, 50, 54, 55, 56, 132, 133, 134, 139, 159, 161, 173, 178, 191, 192 et 193) et sept multiples (sépultures 63, 66, 102, 104, 105, 124 et 195). La typologie qui sera utilisée est celle que R. Legoux a établie¹⁶⁷ (Fig. 083), basée sur 51 types de perles formant quatre assemblages se répartissant sur cinq phases chronologiques. Ont également été consultés les travaux de

¹⁶⁷ Legoux, 1993

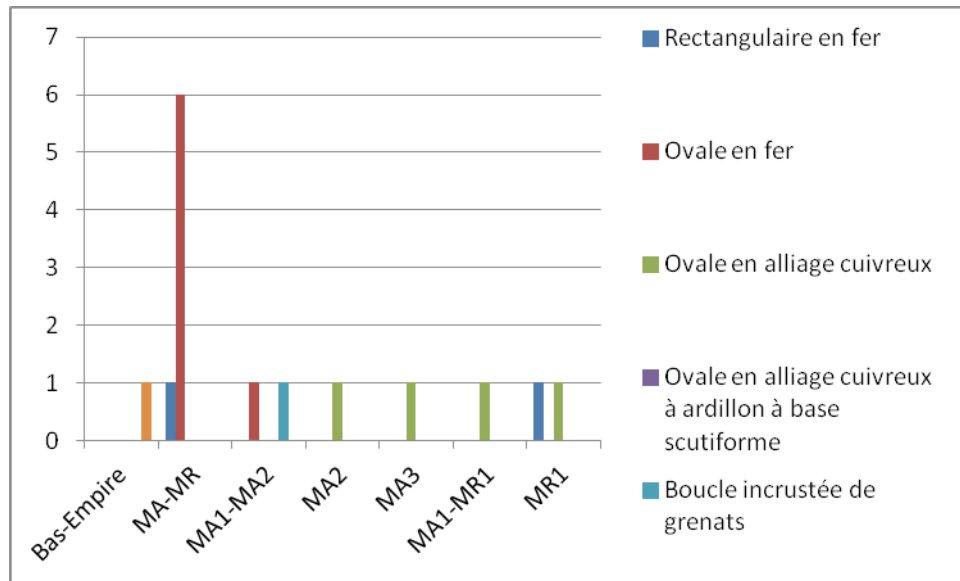


Figure 081 – Répartition chronologique des types de boucles de ceinture

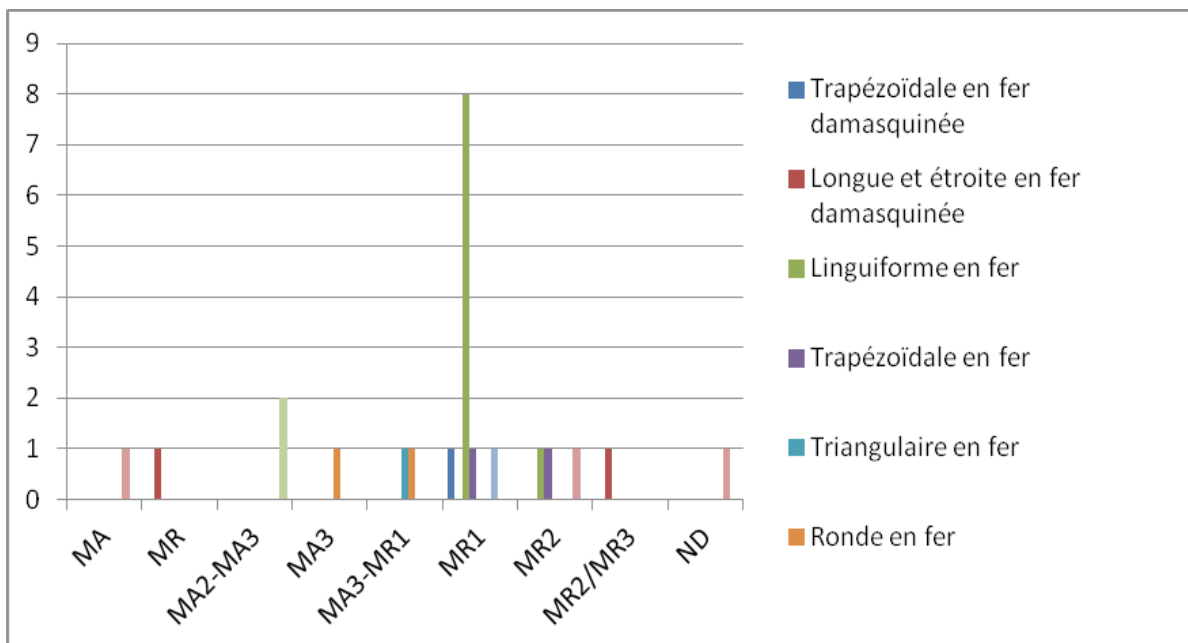


Figure 082 – Répartition chronologique des types de plaques-boucles de ceinture

Cl. Theune-Vogt sur la nécropole allemande de Weingarten¹⁶⁸, ainsi que celui de Madeleine Châtelet sur celles de Matzenheim et Osthause, en Alsace¹⁶⁹.

La datation des perles se basant principalement sur ces assemblages, les sépultures individuelles et non perturbées sont les plus adaptées à une étude typo-chronologique, garantissant un ensemble clos. À Vitry-sur-Orne, il s'agit des sépultures 50, 54, 56, 192 et 193. Les sépultures individuelles perturbées ayant fourni un certain nombre de perles seront cependant également étudiées afin de fournir autant d'indices chronologiques que possible (sépultures 132, 134 et 139). Les assemblages seront comparés à ceux établis par R. Legoux afin de définir une fourchette chronologique pour chaque ensemble.

Enfin, les châtelaines et fragments de châtelaines ont été étudiés séparément, ce qui permet de restituer leur construction d'une part, et d'autre part de ne pas oublier certains éléments taillés dans des matériaux très singuliers qui nous auraient contraints à les inventorier hors catégorie.

Quand cela est possible, ces datations seront confrontées aux données chronologiques obtenues grâce à l'étude de mobilier métallique présent dans les tombes.

Hormis le verre et la pâte de verre (251 perles), le verre monochrome translucide (9 perles) et le verre étiré translucide (une perle), 80 perles ont été réalisées dans un autre matériau (Fig. 084) :

- L'objet en alliage cuivreux que nous interprétons comme une perle est une petite spirale enfilaire provenant de la sépulture 105, qui contenait également 4 perles en pâte de verre.

- 30 disques de calcaire percés en leur centre ont été prélevés à Vitry-sur-Orne (Fig. 085). Ceux-ci ne figurent pas dans les typologies connues et ne peuvent être datés avec précision. Ils n'ont été retrouvés que dans quatre tombes, mais aucune ne constitue un ensemble clos, chacune étant soit multiple, soit perturbée, soit les deux à la fois. On observe cependant une certaine régularité dans la production de ces disques, notamment dans leur épaisseur relativement constante (2 mm, sauf une qui est épaisse de 4 mm) et leur diamètre, régulier à l'intérieur de chaque ensemble. Faute

de pouvoir assurer une datation, nous avons toutefois observé leur présence dans des assemblages de type 3 et/ou 4.

- La sépulture 50 a livré deux perles en terre cuite qui ne correspondent pas au profil des fusaiöles et que nous interprétons comme des perles, un fragment de céramique qui pourrait avoir été percé et enfilé parmi les perles, ainsi qu'une perle côtelée en céramique siliceuse bleue en forme de melon qui est sans doute un remploi de perle gallo-romaine.

- Un pendentif en cristal de roche, probablement une cordelière de châtelaine, a été étudié dans le cadre des parures en perles.

- Enfin, deux fossiles percés en leur centre ont été interprétés comme faisant partie de colliers dans les sépultures 50 et 178.

5.2.1.2. Les sépultures individuelles non perturbées

(Sépultures 50, 54, 56, 192 et 193)

La sépulture 50 est la tombe d'un enfant. Les perles étaient accompagnées d'un mobilier métallique rattachant la tombe à la phase MR1. Un lot de 19 perles a été retrouvé éparpillé au niveau du thorax de l'individu (UP 353) (Fig. 086 et 087).

Cette sépulture est celle qui contient le plus d'objets réalisés dans d'autres matériaux, de remplois et de pendentifs :

- Une ammonite percée en son centre (UP 377) a été trouvée lors du prélèvement du crâne de l'enfant. Faute de l'inventorier dans une catégorie à part, nous avons choisi de proposer son association au collier.

- Un pendentif en os pyramidal dit « massue d'Hercule » (UP 379) gisait sur le flanc droit de l'individu, avec quelques perles. Il est probable qu'il ait été enfilé dans le collier. Il semblerait cependant, contrairement au reste du mobilier de cette sépulture, que cet objet soit plus fréquemment présent dans les tombes du début de l'époque mérovingienne, soit lors des phases PM et MA¹⁷⁰.

- Enfin, 15 monnaies romaines percées (UP 355 et 378) étaient réparties sur le corps de l'enfant, sur les mêmes zones que les perles du collier. C'est pourquoi, nous avons choisi de

¹⁶⁸ Theune-Vogt, 1990

¹⁶⁹ Châtelet, 2009

¹⁷⁰ Legoux, et al., 2009, p. 42 et 56; Böhner, 1958, p. 125

Les types de colliers d'après R. Legoux						
Datation	450/480-490	530/540	560/570	580/590	620/630	680/690
Niveaux	1	2	3	4	5	
Colliers	Type 1					
		Type 2				
			Type 3			
				Type 4		

Figure 083 – Les différentes périodisations utilisées

Matériau	Nb de perles
Alliage cuivreux	1
Ambre	43
Calcaire	30
Céramique	4
Cristal de roche	1
Fossile	2

Figure 084 – Les différents matériaux observés

Sépulture	Nb de disques de calcaire	Diamètre
102 (multiple, perturbée)	9	7-9 mm
124 (multiple)	13	10 mm
132 (perturbée)	1	10 mm
139 (perturbée)	7	6 mm

Figure 085 – Les disques calcaires

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 15 (perle 10)	1-2-3-4	1
Legoux 19 (perles 1 et 19)	1-2-3-4	2
Legoux 22 (perle 4)	3-4	1
Legoux 24 (perles 12 et 13)	4	2
Legoux 26 (perle 8)	(2)-3-4	1
Legoux 31 (perles 2, 3, 5, 6, 15, 16, 17)	2-3-4	7
Legoux 36 (perle 14)	(2)-3-4	1
Legoux 37 (perle 9)	(2)-3-4	1
Legoux 43 (perle 16)	4	1
Céramique retaillée ? (perle ? 11)		1
Céramique (perle 7 et UP352)		2

Figure 086 – Perles de la sépulture 50

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 07	(2)-3-4	33
Legoux 08	3-4	1
Legoux 21	(2)-3-4	1
Legoux 22	3-4	2
Legoux 48	4	10
Legoux 48	4	5
Legoux 09	3-4	1
Ambre	TV : B-D (E)	4
Ambre	TV : E-G	4
Theune-V T57	TV : F-G	2

Figure 089 – Perles de la sépulture 54



Figure 087 – Perles de la sépulture 50



Figure 088 – Perles de la sépulture 54

les considérer comme faisant partie du même ensemble de parure. Ce ne sont pas les seuls emplois d'époque gallo-romaine : la perle côtelée en céramique siliceuse bleue en forme de melon (perle n° 10) est sans doute également une récupération antique¹⁷¹.

Cet assemblage correspond au collier de type 4 de R. Legoux que l'on retrouve déjà durant la phase MA3, mais beaucoup plus fréquemment à la phase MR1. Le mobilier qui l'accompagnait la place plutôt dans cette dernière.

Dans **la sépulture 54**, les perles appartiennent à deux parures distinctes. L'une est une châtelaine, l'autre ensemble, un collier constitué de 60 perles était éparpillé sur le thorax de l'individu (UP 244). Une perle (UP 492) a été retrouvée entre deux des tuiles formant le fond de la fosse, ne permettant pas de déterminer si elle appartenait au collier ou à la châtelaine (Fig. 088). Le collier est composé d'un ensemble de 7 types de perles (Fig. 089).

Cet assemblage correspond aux colliers de type 4 dont l'utilisation couvre les phases MA3 à MR2 avec une plus forte présence à la phase MR1. Les perles de type 01 apparaissent occasionnellement à cette période, mais dans les colliers de type 03. Le mobilier métallique donnant une chronologie se situant entre la phase MR1 et la phase MR2, le collier peut donc être rattaché à ces phases.

Peu de perles ont été mises au jour dans **la sépulture 56**, puisqu'il ne s'agit que de deux perles en pâte de verre annulaires jaunes de type 07 dont l'une est cassée et trois fragments de grains d'ambre facettés.

Les petites perles annulaires de type 07 se retrouvent occasionnellement dans les colliers de type 2, qui appartiennent aux phases MA1 à MA3. Les perles d'ambre biconiques de type 13 ne se retrouvent que dans les colliers de type 01 qui appartiennent aux phases MA1 et MA2. Le mobilier métallique n'étant pas assez bien conservé pour permettre de donner une fourchette chronologique, seules les perles peuvent dater la tombe de la phase MA3, les perles d'ambre pouvant se retrouver encore à cette période.

Tout comme dans la tombe 54, les perles de **la sépulture 192** sont réparties en deux ensembles. Le premier appartient à une châtelaine (UP 332) et l'autre, un ensemble de 20 perles retrouvé

sous la mandibule de la personne inhumée, à un collier (UP 333) (Fig. 090). Le collier est composé de quatre types de perles (Fig. 091).

L'assemblage des perles correspond au collier de type 03, la faible occurrence des perles de type 03 dans ce type d'ensemble rattache cet exemplaire à la phase MA3.

Le collier était accompagné d'une fibule ronde en argent à grenats cloisonnés datée de la phase MA2, durant laquelle on retrouve également des colliers de type 3, bien que sous-représentés. En raison de la fibule, on peut donc placer cet exemplaire durant la phase MA2.

Seulement sept perles ont été retrouvées dans la sépulture 193. Elles étaient accompagnées d'une plaque-boucle linguiforme en fer et se trouvaient sur le thorax de l'individu. Elles sont de 5 types (Fig. 092 et 093)

Les perles de types 08, 21 et 24 se rencontrent surtout dans les colliers de type 4, les perles de type Theune-Vogt T22 et les grosses perles en ambre se rencontrent dans des colliers de la même période. Ce type d'assemblage se situe essentiellement durant la phase MR1, phase à laquelle est également rattachée la plaque-boucle linguiforme qui se trouvait au niveau du bassin du défunt.

5.2.1.3. Les sépultures individuelles perturbées (Sépultures 132, 134, 139)

Dans **la sépulture 132**, les 27 perles (UP 584) se trouvaient en vrac dans l'ouest de la fosse avec un tas d'ossements bougés. Elles étaient accompagnées d'une petite fibule ansée symétrique allongée à plateaux triangulaires et d'une bague en argent. Les perles sont réparties en sept types (Fig. 094)

On considère ces perles d'un seul ensemble. Les trois perles de type 48 ne se trouvent que dans les colliers de type 4. Les trois grosses perles en ambre circulent aux mêmes périodes que les phases MA3 à MR3, tandis que les perles opaques en amande apparaissent à la période MR1. Ces hypothèses placeraient cet ensemble dans une fourchette chronologique allant de la phase MR1 (dernière phase où l'on retrouve des colliers de type 3 et où le type 4 est le plus présent) à la phase MR2 (dernière phase d'utilisation du collier de type 4). Ces datations correspondent à celles de la fibule, sans que

¹⁷¹ Legoux, 1993, p. 106; Pion, 2011

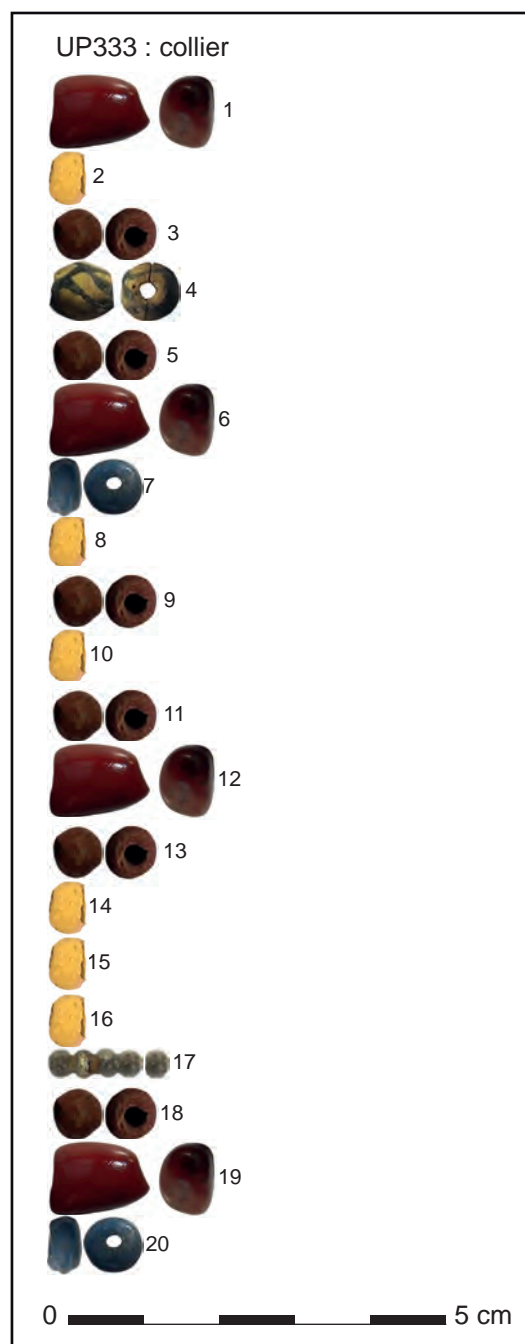


Figure 090 – Perles de la sépulture 192

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 07	(2)-3-4	14
Legoux 03	1-(2)-(3)	1
Legoux 21	(2)-3-4	1
Ambre		4

Figure 091 – Perles de la sépulture 192

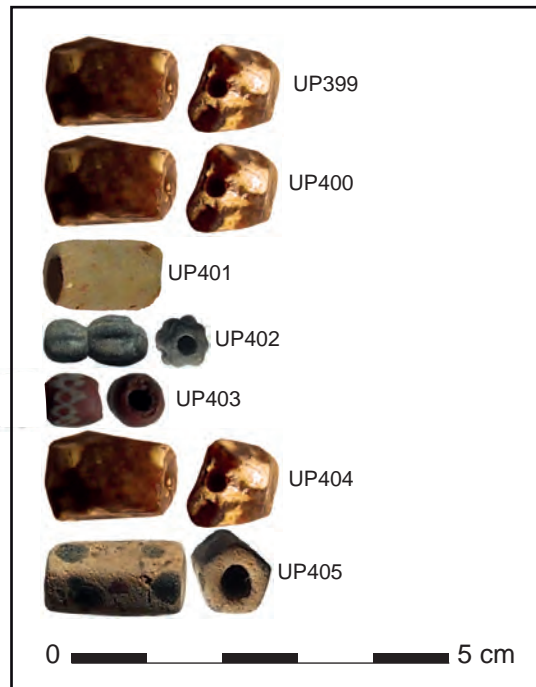


Figure 092 – Perles de la sépulture 193

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 08	3-4	1
Legoux 21	(2)-3-4	1
Legoux 24	4	1
Theune-V T22	TV : (D)-E-F-(G)	1
Ambre	TV : E-G	3

Figure 093 – Perles de la sépulture 193

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 07	(2)-3-4	8
Legoux 40	1-2-3-4	4
Legoux 48	4	3
Theune-V T20	TV : F-G	6
Ambre		2
Ambre	TV : E-G	3
Disque calcaire		1

Figure 094 – Perles de la sépulture 132

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 07	(2)-3-4	6
Legoux 32	(2)-3-4	2
Legoux 48	4	16
Theune-V T20	TV : F-G	5

Figure 095 – Perles de la sépulture 134

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 07	(2)-3-4	19
Ambre	TV : E-G	1
Disque calcaire		7
Legoux 40	1-2-3-4	1
Legoux 48	4	5
Theune-V T20	TV : F-G	6

Figure 096 – Perles de la sépulture 139

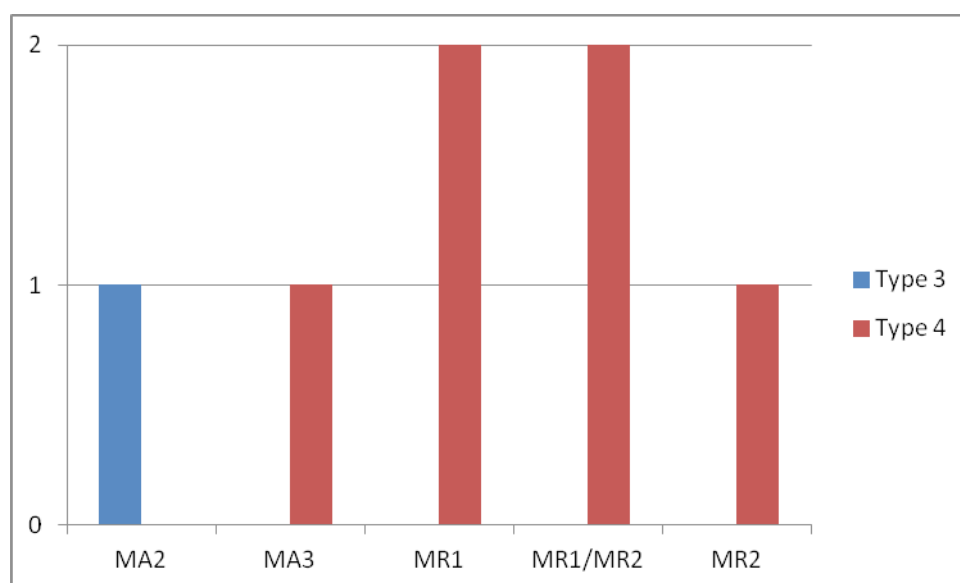


Figure 097 – Répartition chronologique des colliers issus des sépultures individuelles selon la typologie de R. Legoux (Legoux, 1993).

cette dernière, ni la bague ne permettent d'attribuer la sépulture à l'une ou l'autre de ces périodes.

Dans la **sépulture 134**, cinq perles ont été retrouvées dans le comblement de la fosse (UP 565, 566, 567, 568 et 569) et un ensemble de 25 perles (UP 575) à l'ouest du thorax partiellement en place. Bien que la tombe ne soit pas intacte, la partie ouest de la tombe semble relativement peu touchée par ces perturbations et le collier semble en partie en place.

Les 5 perles retrouvées en vrac dans le comblement de la tombe (UP 565, 566, 567, 568 et 569) sont toutes des perles annulaires multilobées jaunes de type 48. Leur longueur varie de 0,8 à 2,15 cm pour un diamètre constant de 0,7 cm. Les 25 perles de l'UP 575 sont réparties en quatre types (Fig. 095).

Cet assemblage de perles correspond au collier de type 4 dont la plus forte utilisation se situe durant la phase MR1 et de manière moins fréquente durant la phase MA3 et la phase MR2. Deux boucles d'oreilles datées des phases MA1 à MA3 se trouvaient également dans la tombe. Ce collier se rattacherait donc plutôt à la phase MA3.

La partie ouest de la **sépulture 139** a également l'air moins touchée par les perturbations que le reste de la tombe, ainsi, le lot de perles de l'UP 605 se retrouve autour des vertèbres cervicales qui semblent en place avec le reste de la colonne vertébrale, les côtes et les humérus. Une paire de boucles d'oreilles en argent à polyèdres longs a également été mise au jour dans la tombe. Six types de perles ont été identifiés (Fig. 096)

Cet ensemble se rattache aux colliers de type 4 dont la durée d'utilisation commence à la phase MA3, culmine à la phase MR1 et se poursuit encore à la phase MR2. Les boucles d'oreilles qui étaient associées à ces perles dans la sépulture seraient plus probablement de la phase MR2. On peut donc rattacher le collier à cette phase.

5.2.1.4. Conclusion (Fig. 097)

Parmi les quelques colliers retrouvés entiers ou non sur la nécropole, et dont on sait qu'ils font partie d'un seul ensemble (sept au total), on remarque une légère surreprésentation des colliers de type 4, mais cette différence est minime et le corpus trop restreint pour pouvoir en tirer des conclusions. Ces ensembles sont chronologiquement cohérents avec le reste du

mobilier mis au jour dans les tombes et s'étalent de la phase MA2 (v. 520/530 – v. 560/570) à la phase MR2 (v. 630/640 – v. 660/670), avec une plus forte présence durant le Mérovingien Récent (5 assemblages contre 2 seulement durant le Mérovingien Ancien). La grande quantité de sépultures qui ont été réutilisées au sein de la nécropole ne permet pas une étude plus large de ces assemblages, les perles s'y trouvant pouvant provenir d'ensembles de différentes phases d'utilisation, et les résultats présentés ci-dessus sont donc peu représentatifs.

5.2.2. Les châtelaines

(Sépultures 54, 173 et 192)

5.2.2.1 Analyse des châtelaines

Deux châtelaines en position initiale ornées de perles ont été identifiées dans les deux sépultures 54 et 192. Dans les deux cas, les objets étaient répartis entre les fémurs du défunt. Un objet isolé que nous interprétons comme un élément de châtelaine a été trouvé dans la sépulture 173.

Dans la **sépulture 54**, un ensemble appartenant à une châtelaine se trouvait entre les jambes de l'individu (UP 249) et se composait de 26 perles. Ces perles étaient accompagnées d'un ornement cruciforme en alliage cuivreux décoré d'entrelacs et perforé, de quatre disques perforés en alliage cuivreux ainsi que d'un couteau en fer pourvu d'éléments de fourreaux en alliage cuivreux (bouterolle à section en U et quatre languettes munies de rivets à tête bombée sur chaque petit côté). La châtelaine est composée de onze types de perles différents (Fig. 098 et 099).

Enfin, la perle isolée trouvée au fond de la tombe (UP 492) est une perle cylindrique gris/bleu à décor de zigzags jaunes de type 28. Ce type a été reconnu exclusivement parmi quatre perles de la châtelaine, ce qui nous laisse supposer que celle-ci ait pu lui appartenir, plutôt qu'au collier.

Hormis les perles de type 28 qui sont plus précoces que les autres (présentes dans des colliers de types 1-2-3), les plus caractéristiques (type 08 et 46) sont présentes dans les assemblages de type 3 et 4. Enfin, quatre perles multilobées de type 48 supposent un assemblage de type 4. Ces hypothèses correspondraient à une datation dans les phases MA3 et MR1. Le collier et le mobilier métallique ayant été rattachés aux phases MR1 et MR2 et l'individu étant peu âgé,

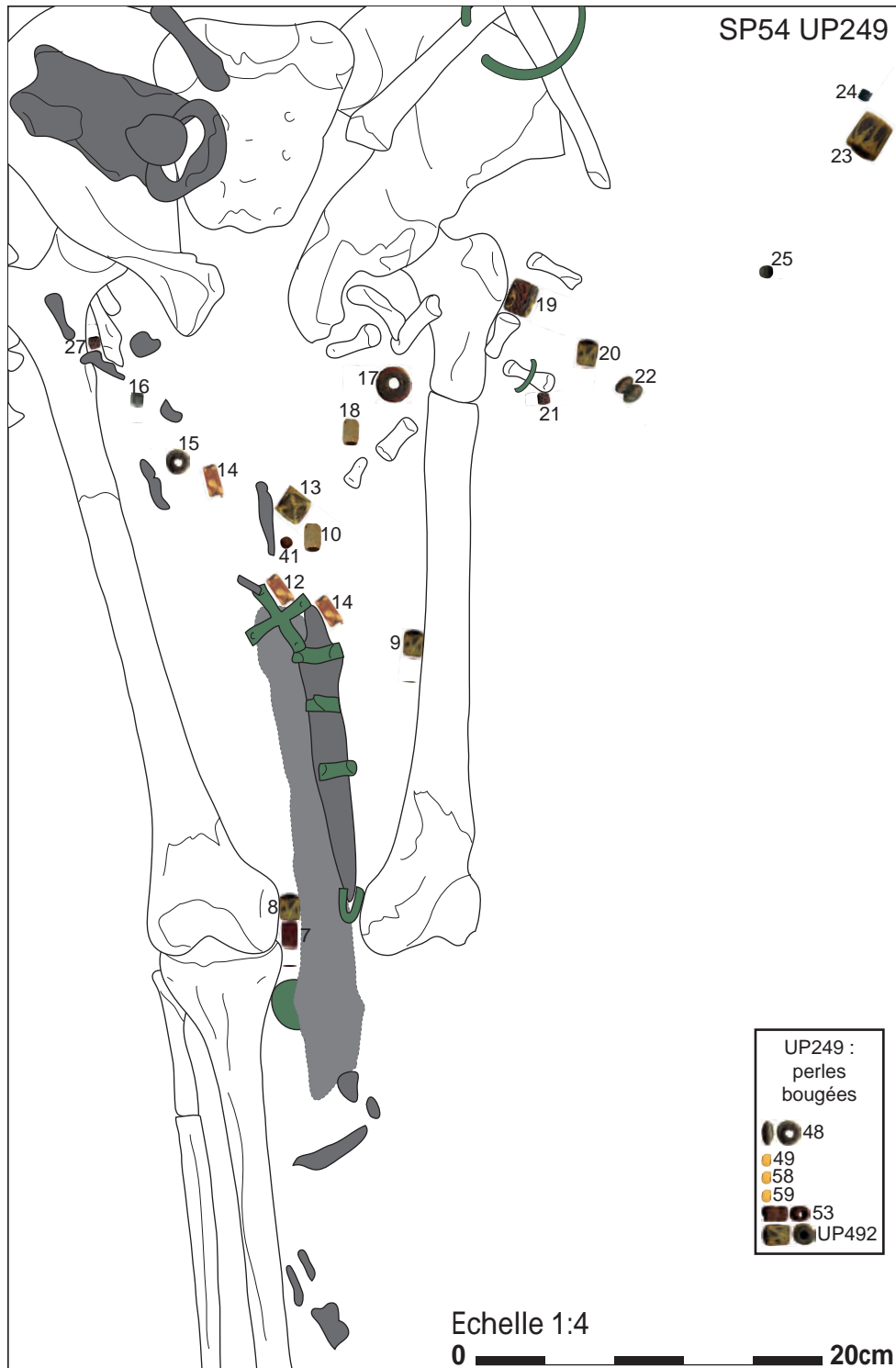


Figure 098 – Châtelaine de la sépulture 54

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 07	(2)-3-4	2
Legoux 08	3-4	4
Legoux 19	1-2-3-4	1
Legoux 20	1-2-3-4	2
Legoux 21	(2)-3-4	3
Legoux 28	1-2-3	4
Legoux 36	(2)-3-4	2
Legoux 45	(2)-3-4	3
Legoux 46	3-4	1
Legoux 48	4	4

Figure 099 – Châtelaine de la sépulture 54

il nous semble plus probable de supposer que la châtelaine ait été constituée lors de la phase MR1.

La répartition des nombreux fragments de fer (des maillons ?) et des perles sur et autour du bassin de l'individu inhumé nous laissent penser que la châtelaine était nouée autour de sa taille indépendamment de sa ceinture, comme c'était le cas pour la défunte de la sépulture 504 à Schleithem, en Suisse¹⁷².

Une seconde châtelaine a été mise au jour dans la **sépulture 192**. Un assemblage de neuf perles retrouvé entre les jambes et sur le bassin de l'individu au-dessus de la petite boucle de ceinture ornait la châtelaine, à laquelle pendaient plusieurs objets en métal (UP 332). Elle est composée de sept types de perles. (Fig. 100, 101 et 102).

Seule la perle n° 6 (type T56) datée par Cl. Theune-Vogt des périodes correspondant aux phases MA3 à MR2 et la grosse perle en ambre datée de la même façon des phases MA3 à MR2 permettent de proposer une chronologie. Ces propositions pourraient corroborer la datation du collier (UP 333), typique de la phase MA3, si ce n'est qu'une fibule ronde en argent à grenats cloisonnés datée de la phase MA2 était présente dans cette sépulture. Or, on retrouve également des colliers de type 3 dans cette phase, bien que sous-représentés. Nous pouvons donc admettre que l'ensemble de parures portées par cette enfant a été constitué entre la fin de la période MA2 et le début de la période MA3.

La sépulture 173, qui est perturbée, a livré une pendeloque en cristal de roche facetté et poli. Seuls les membres du côté droit de la jeune défunte sont restés en place et en connexion, ce qui nous laisse penser que la pendeloque était probablement à sa place initiale près du tibia droit. Le cristal a été percé de part en part tel une grosse perle et retaillé en un gros polyèdre régulier à faces quadrangulaires d'une épaisseur de 2,3 cm (mesure prise au niveau du trou) et d'un diamètre de 3,6 cm (au niveau de la carène). Son profil est biconique et chaque face initialement à quatre côtés, a été retaillée à pans coupés. L'ensemble est légèrement irrégulier, ce qui était peut-être dû à la forme initiale du cristal de roche.

Ces éléments de suspension des châtelaines sont cités chez K. Böhner¹⁷³ où ils sont datés des phases MA2 et MA3. (Fig. 103 et 104)

Un objet comparable légèrement plus grand (diamètre 4,4 cm) a été trouvé hors contexte à Hochfelden ou alentours (Bas-Rhin)¹⁷⁴, et un autre dans une sépulture féminine à Nancy « le Vieil Aître¹⁷⁵ », mais leur forme, à faces pentagonales, est plus proche de celui montré par K. Böhner. L'exemplaire de la tombe 173 de Vitry-sur-Orne comporte plus de faces, qui ont été biseautées, l'entrée du trou sur la face la plus large du polyèdre (base) a également été biseautée.

Ces artefacts ont souvent été interprétés comme des fusaioles, certainement très hâtivement : le matériau employé, ainsi que le soin apporté à sa taille, nous incitent à les rapprocher des sphères serties dans des bandes en argent¹⁷⁶, ou encore de la grosse perle en agate blanche de la tombe 551 à Schleithem, en Suisse¹⁷⁷ et qui étaient portées à la ceinture, parfois très bas le long du corps, comme des amulettes.

5.2.2.2. Conclusion sur les châtelaines

Deux châtelaines ont été identifiées dans la nécropole de Vitry-sur-Orne et toutes les deux étaient ornées de perles. Les deux châtelaines et la pendeloque ont été retrouvées dans les sépultures de jeunes femmes et d'une enfant datées entre le VI^e et le premier tiers du VII^e siècle. Le corpus est très restreint et ne permet pas une véritable synthèse. Néanmoins, d'une façon générale, les vestiges de châtelaines ornées de perles sont rarement très nombreux dans les nécropoles. En Moselle, deux cas ont été reconnus dans la nécropole de Montenach, Colmette¹⁷⁸. À Saint-Vit (Doubs), un ensemble de perles en ambre, deux ou trois grosses perles de cordelière, et une sphère en cristal de roche ont été identifiées parmi 189 sépultures, dont 44 contenaient des accessoires suspendus aux ceintures¹⁷⁹.

Enfin, peu d'études différenciant les châtelaines ornées de perles de petite et moyenne taille des grosses perles isolées suspendues à la ceinture

¹⁷² Bruzler et al., 2002, p. 274-275

¹⁷³ Böhner, 1958, p. 218-219

¹⁷⁴ Schnitzler B., Arbogast B. et Frey A., 2009, p. 193

¹⁷⁵ Hamm G., 2004, p. 90-91

¹⁷⁶ Legoux et al., 2009, n° 339 p. 21, 42, 56 ; Urlacher et al., 2008, sépulture S.68

¹⁷⁷ Burzler et al, 2002

¹⁷⁸ Guillaume et al., 1988, p. 127-141

¹⁷⁹ Urlacher et al., 2008, p. 157-163



Figure 100 – Châtelaine de la sépulture 192



Figure 101 – Châtelaine de la sépulture 192

Type	Type d'assemblage	Nb de perles
Legoux 10	1-2-3-4	1
Legoux 14	1-2-3-(4)	3
Legoux 19	1-2-3-4	1
Legoux 20	1-2-3-4	1
Legoux 36	(2)-3-4	1
Theune-V T56	TV : D-E-(F)	1
Ambre	TV : E-G	1

Figure 102 – Châtelaine de la sépulture 192



Figure 103 – Élément en cristal de la sépulture 173

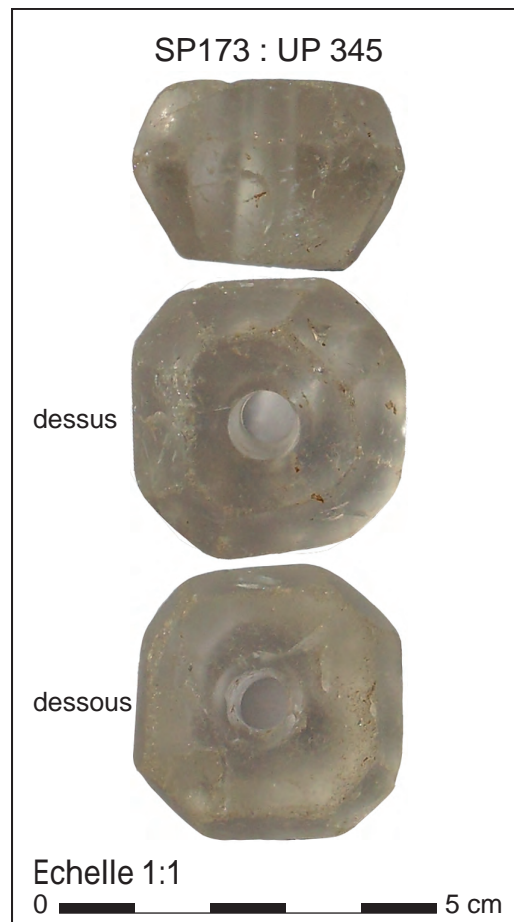


Figure 104 – Élément en cristal de la sépulture 173

ont été à ce jour réalisées¹⁸⁰ et les rapports de fouille et monographies disponibles sont souvent flous à ce sujet. Les éléments de comparaison en sont faussés.

5.2.3. Les fibules

(Sépultures 19, 50, 64, 76, 86, 102, 104, 124, 132, 139, 141, 161, 191 et 192)

Treize fibules ont été découvertes sur la nécropole. À ce chiffre, il faut ajouter la sépulture 64 où seul le fermoir en alliage cuivreux de la fibule a été retrouvé. Parmi ces treize objets, cinq seulement étaient en position fonctionnelle (sur la clavicule droite dans la sépulture 50 et la 192, sur le gril costal droit dans la 76 et la 191, sur le gril costal gauche dans la 139).

5.2.3.1 Les fibules ansées symétriques (Sépultures 102, 104, 124, 132 et 141)

Les fibules ansées symétriques appartiennent au type le plus fréquent, puisqu'on en trouve cinq exemplaires parmi les onze fibules identifiées au sein de la nécropole. Elles sont toutes en argent avec un ardillon en fer (conservé dans un cas; SP 124, UP 484). On retrouve trois petites fibules ansées symétriques à plateaux circulaires (sépultures 102, 124 et 141) et deux à plateaux triangulaires (sépultures 104 et 132). Les exemplaires à plateaux circulaires se placent dans les phases MR1 et MR2 en région trévir¹⁸¹ et dans le nord-est de la Gaule¹⁸². Ce type correspond au groupe II A 1a de S. Thörle, qui les place dans la phase MR2¹⁸³. Plusieurs fibules ansées symétriques à plateaux circulaires ont été retrouvées dans la région, notamment à Metzervisse dans la sépulture 3014¹⁸⁴, dans les tombes 44, 79 et 89 d'Audun-le-Tiche¹⁸⁵, dans la tombe 17 de la nécropole de Neufchef¹⁸⁶, dans la sépulture 4 de Liverdun¹⁸⁷ et dans la sépulture 3001 à Kuntzig¹⁸⁸.

Dans la sépulture 141, l'attribution de la fibule au sujet 1 (2^e inhumation) peut être sujet à discussion, cet objet pouvant également appartenir au défunt de la 3^e inhumation et ayant glissé, même si la position sur la clavicule droite

du sujet 1 semble plus que probable. Dans ce cas, cette fibule permet de placer la première réutilisation de la sépulture durant la phase MR2. Les deux fibules ansées symétriques à plateaux triangulaires, appartenant au groupe VI A2 de S. Thörle se placent dans le même intervalle chronologique¹⁸⁹. Dans la sépulture 132, elle était accompagnée d'un lot de perles et d'une bague en argent qui ne permettent pas de préciser la fourchette chronologique. En Lorraine, une fibule ansée symétrique à plateaux triangulaires d'un type légèrement différent a été mise au jour à Kuntzig¹⁹⁰. On peut également citer l'exemplaire de la sépulture 188 d'Audun-le-Tiche¹⁹¹.

5.2.3.2. Les fibules aviformes (Sépultures 19 et 191)

Deux fibules aviformes ont été découvertes sur la nécropole de Vitry-sur-Orne.

Celle de la sépulture 19 (UP 220) est une fibule aviforme haute sans pattes en alliage cuivreux doré à l'œil incrusté d'un grenat et à ardillon en fer. Elle se rattache au type 241¹⁹² et a été mise au jour au sud du crâne de l'individu. Ce type apparaît à la fin de la phase PM et se rencontre occasionnellement durant toute la phase MA1¹⁹³. Par la forme ovale du corps et l'absence de pattes, on peut la rapprocher du type Dijon de U. Haimerl¹⁹⁴. Une fibule aviforme dont la forme est approchante a été découverte à Kuntzig, en Moselle¹⁹⁵. On peut également citer l'exemplaire de la sépulture 145 à Schretzheim¹⁹⁶, en Allemagne, daté du deuxième quart du VI^e siècle.

L'autre type est probablement ancien, il s'agit d'une petite fibule colombe en alliage cuivreux trouvée dans la tombe 191. Il s'agit d'un type romain, cette fibule étant peut-être rattachée aux fibules de catégorie 29a de Feugère, type 28 et 29, qui sont datées de 150 à 250/300 ap. J.-C.¹⁹⁷. Elle était accompagnée dans la tombe de quelques perles en pâte de verre, d'une perle en ambre et d'un fragment de peigne en os. Il s'agirait donc d'une fibule romaine réutilisée à l'époque mérovingienne, puisqu'elle

¹⁸⁰ Rajade, 2009

¹⁸¹ Böhner, 1958, p. 90-91

¹⁸² Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 40

¹⁸³ Thörle, 2001, p. 82-85

¹⁸⁴ Lansival, 2007, p. 245 et 283

¹⁸⁵ Simmer, 1988, p.33, 43 et 45

¹⁸⁶ Clermont-Joly, 1978, p. 25

¹⁸⁷ Geindre, Schneider, 1977

¹⁸⁸ Lefebvre, 2011, p. 121

¹⁸⁹ Thörle, 2001, pl. 60

¹⁹⁰ Lefebvre, 2011, p. 121

¹⁹¹ Simmer, 1988, pl. XXXIII

¹⁹² Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 38

¹⁹³ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 38

¹⁹⁴ Haimerl, 1996, pl. 1

¹⁹⁵ Lefebvre, 2011, p. 120

¹⁹⁶ Koch, 1977, p. 64

¹⁹⁷ Feugère, 1985, p. 394, pl. 157

semblait être en position fonctionnelle sur le gril costal droit. Cette pratique de la réutilisation de fibules romaines est courante en Gaule mérovingienne¹⁹⁸.

5.2.3.3. Les fibules discoïdes (Sépultures 50, 76, 139 et 161)

L'exemplaire de la sépulture 161 est une fibule discoïde en alliage cuivreux à décor géométrique et umbo central. Un motif cruciforme sépare les champs ornés de cercles concentriques.

Ce type de fibule, qui serait davantage présent en territoire franc qu'en territoire alaman¹⁹⁹, est daté de la phase MA3 (560/570 – 600/610) dans l'est de la Gaule et correspond au type 219 de la Chronologie normalisée²⁰⁰. On trouve des parallèles en Moselle à Mont Saint-Germain dans la sépulture 200²⁰¹ et à Audun-le-Tiche dans la sépulture 179²⁰² où ce type de fibule est attribué à la première moitié du VII^e siècle. On peut également citer les exemplaires de la sépulture 4 de Reguisheim, dans le Haut-Rhin²⁰³, ou en Allemagne dans la tombe 545 d'Altenerding²⁰⁴, ainsi que plusieurs exemplaires à Kärlich²⁰⁵. Aucun autre élément datant n'accompagnait cet objet, hormis deux perles en pâte de verre.

Dans la sépulture 139, la fibule se situait à hauteur du gril costal gauche. Elle est en alliage cuivreux avec une tôle d'or dont le décor estampé comporte une série de cercles concentriques et lignes en partie effacées. La tôle d'or est cernée d'un filigrane en argent. À l'arrière, le système d'attache a disparu, mais deux traces marquent l'emplacement de la charnière et du porte-ardillon. On peut la rapprocher du type 223 de la Chronologie normalisée²⁰⁶ où elle est datée des phases MR1 à MR3 avec une plus forte représentation à la phase MR2. La tombe a été datée de la fin de la phase MA3 ou du début de la phase MR1.

À titre de parallèles régionaux, on peut citer les deux exemplaires des tombes 1108 et 3002 de

Kuntzig²⁰⁷, datées du VII^e siècle pour la 1108 et des deux premiers tiers de ce même siècle pour la 3002.

Dans la sépulture 50, seule la platine d'une fibule discoïde en alliage cuivreux avec ardillon en fer était conservée (UP 356). Juste au-dessus se trouvait une petite plaque circulaire perforée sur son contour (UP 368) appartenant à la platine de la fibule, puisque ces deux éléments se trouvaient en position fonctionnelle sur la clavicule droite de l'individu.

Une autre platine de fibule discoïde en alliage cuivreux avec ardillon en fer et un fragment de chaînette en alliage cuivreux ont été découverts sur la moitié droite du thorax de l'individu de la sépulture 76. Cette dernière contenait une paire de boucles d'oreille datées des phases MR1 et MR2 qui étaient en position fonctionnelle sur l'individu en place, permettant de placer cette fibule dans cette fourchette chronologique.

Une platine de même type a été découverte lors de la fouille de l'habitat de Vitry-sur-Orne ZAC de La Plaine²⁰⁸.

5.2.3.4. La fibule discoïde cloisonnée de la sépulture 192

La fibule discoïde en argent cloisonnée de grenats de la sépulture 192 a été retrouvée en position fonctionnelle au niveau du thorax de l'individu, mais dans un état de conservation médiocre. Plusieurs grenats ont disparu et l'élément central n'est également plus conservé. Elle s'apparente au type E5 de K. Vielitz²⁰⁹, de par son diamètre et ses deux champs, avec le centre peut-être initialement orné d'un décor de tôle au repoussé ou de tout autres matériaux. K. Vielitz cite notamment l'exemplaire de la tombe 47 de Wesseling où le centre de la fibule était occupé par un morceau de verre vert. Ce type est daté de la phase MA2 (530/540 – 560/570)²¹⁰. C'est aussi à cette période qu'on retrouve des exemplaires similaires dans les nécropoles allemandes de Schretzheim²¹¹ et Eichstetten²¹². C'est également dans une tombe de cette phase qu'a été retrouvé l'exemplaire de la sépulture 39 de la nécropole de Métrich, en Moselle²¹³.

¹⁹⁸ Pion, 2011, p. 167

¹⁹⁹ Böhner, 1958, p. 110

²⁰⁰ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 37

²⁰¹ Lefebvre, Guillaume, Wiecsoreck, 1988-1990, p. 86

²⁰² Simmer, 1988, p. 84

²⁰³ Roth-Zehner, 2004, p. 45

²⁰⁴ Sage, 1984, pl. 74

²⁰⁵ Hanel 1994, pl. 41

²⁰⁶ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 37

²⁰⁷ Lefebvre, 2011, p. 120, 166 et 174

²⁰⁸ Gérard, 2009, vol. I, p. 171

²⁰⁹ Vielitz, 2003, p.43

²¹⁰ Vielitz, 2003, p. 77

²¹¹ Koch, 1977, p. 59

²¹² Sasse, 2001, p. 52

²¹³ Peytremann, 2001, p. 65

Cette fibule était accompagnée d'une châtelaine et d'un collier de perles de type 3 qui confirment cette datation.

5.2.3.5. La fibule monétiforme de la sépulture 86

La fibule monétiforme de la tombe 86 a été retrouvée avec un amas d'os bougés. La platine est en alliage cuivreux et le plateau en alliage cuivreux doré comportant un décor estampé sur feuille d'or composé d'un buste cuirassé de Constance I^{er} Chlore entouré d'une légende *CONSTANTIUS NOB*. Cependant, il ne semble pas s'agir d'une monnaie en réemploi, l'épaisseur étant plus grosse que les monnaies romaines de ce type, le matériau ne correspondant également pas. Il s'agit donc d'une fabrication mérovingienne s'inspirant d'une monnaie romaine. Il s'agit du seul élément mobilier de la tombe contenant au moins cinq individus.

On trouve de nombreux parallèles dans la région, datés de la première moitié du VII^e siècle (phases MR1-MR2) : dans les sépultures 1069 et 3046 de Metzervisse²¹⁴, à Maizières-les-

²¹⁴ Lansival, 2007, p. 243 – 244

Vic²¹⁵, Liverdun²¹⁶, Bouxières-aux-Dames²¹⁷, Vicherey²¹⁸ et à Pompey²¹⁹. D'après J. Guillaume, ce type de fibule pourrait provenir d'un atelier se situant au confluent de la Meurthe et de la Moselle²²⁰.

5.2.3.6. Conclusion sur les fibules

Parmi les treize fibules de la nécropole de Vitry-sur-Orne, cinq sont des fibules ansées symétriques à plateaux circulaires ou triangulaires, types qui se retrouvent aux deux premiers tiers du VII^e siècle (MR1 et MR2). La fibule monétiforme de la sépulture 86 et la fibule ronde à feuille estampée sont des exemplaires que l'on retrouve au VII^e siècle dans la région et dans le nord de la Gaule mérovingienne. Se retrouvent ensuite trois fibules réparties sur chacune des phases du Mérovingien Ancien (VI^e siècle), la fibule aviforme étant la plus ancienne (MA1), suivie de l'unique fibule

²¹⁵ Flotte, Fuchs, 2004, p. 578-579

²¹⁶ Hamm, 2004, p. 269

²¹⁷ Hamm, 2004, p. 128

²¹⁸ Michler, 2004, p. 370

²¹⁹ Guillaume, 2006, Fig. 14

²²⁰ Guillaume, 2006, Fig. 14

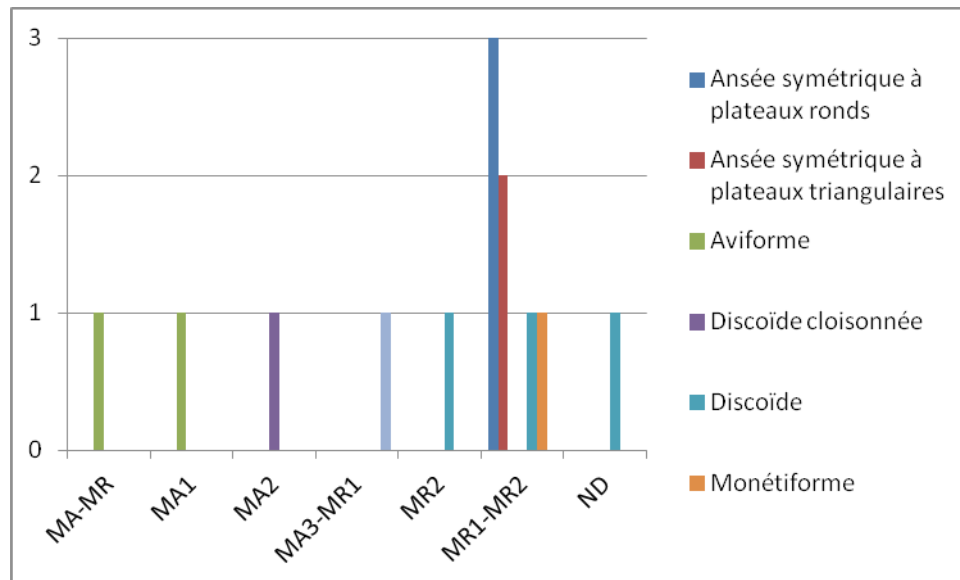


Figure 105 – Répartition chronologique des types de fibules retrouvés sur la nécropole

cloisonnée du site (MA2), puis la fibule discoïde à umbo central et décor géométrique qui se place entre la phase MA3 et la phase MR1 (Fig. 105).

La petite fibule aviforme du Bas-Empire est ici en contexte mérovingien, comme l'atteste la présence d'un peigne en os et de quelques perles en pâte de verre.

5.2.4. Les boucles d'oreilles

(Sépultures 54, 76, 124, 134, 139 et 186)

On compte un total de douze boucles d'oreilles (une paire par tombes). Sur les six tombes concernées, une seule est plurielle, la sépulture 124, dans laquelle les boucles d'oreilles n'étaient plus en position fonctionnelle. Dans les sépultures individuelles (sépultures 54, 76, 134, 139 et 186), elles étaient encore en place de chaque côté du crâne, excepté dans la tombe 134 (tombe pillée).

Quatre types différents ont été identifiés.

5.2.4.1. Les boucles d'oreilles à polyèdre massif de la SP54

Dans la sépulture féminine numéro 54, une paire de boucles d'oreilles à polyèdre massif en alliage cuivreux très mal conservée a été mise au jour aux côtés d'un riche mobilier funéraire (plaque-boucle en fer, garnitures de chausses en fer damasquinées, châtelaine). Ce type correspond au groupe des boucles d'oreilles à polyèdres massifs sans sertissage de pierre de U. von Freeden²²¹. On retrouve un type similaire dans la sépulture 33 de Bargen que l'on retrouve essentiellement dans les phases MR1 et MR2²²². Le reste du mobilier, la plaque-boucle en fer et l'élément de châtelaine cruciforme notamment, confirme cette datation.

5.2.4.2. Les grandes boucles d'oreilles avec pendentif en polyèdre long

(Sépultures 134 et 139)

Ces exemplaires de boucles d'oreilles en argent ont été retrouvés dans la sépulture 134 et correspondent au type 307²²³ et à une variante des boucles d'oreilles à polyèdre massif de U. von Freeden identifié dans la sépulture 70 de la nécropole allemande de Berghausen²²⁴, qui date de la phase MR2. Le collier de perles de type 4 qui accompagnait la paire de boucles d'oreille de la sépulture 134 apparaît à la phase MA3, mais

se retrouve essentiellement à la phase MR1. Cette tombe se place donc à la fin de MR1 ou au début de MR2. Des parallèles régionaux sont à signaler dans la sépulture 1108 de Kuntzig²²⁵ et à Pompey²²⁶.

Représenté dans une seule sépulture, ce type, en argent, se retrouve dans l'est de la Gaule durant toutes les phases du Mérovingien Récent avec une plus grande représentation durant la phase MR2²²⁷. Il correspond au type E2 de K. Böhner qui place ces boucles d'oreilles dans les phases MA2 et MA3²²⁸. À titre de comparaison régionale, on peut citer la paire de boucles d'oreille en argent mise au jour dans la sépulture 67 à Audun-le-Tiche²²⁹ ou encore celles de la tombe 3046 de Metzervisse²³⁰. Ces boucles d'oreilles en argent se trouvaient dans la tombe avec plusieurs autres objets. Une bague de type 5b datée des phases MA3 à MR2, une fibule monétiforme et un collier de perles de type 4 qui apparaît à la phase MA3 et qui se retrouve jusqu'à la phase MR2. On peut donc placer ces boucles d'oreilles dans une tombe datée de la fin de la phase MA3 ou du début de la phase MR1, les fibules monétiformes apparaissant au début du Mérovingien Récent mais ces boucles d'oreilles étant datées des deux dernières phases du Mérovingien Ancien.

5.2.4.4. Les boucles d'oreilles simples

(Sépultures 76 et 124)

Ces boucles ont été retrouvées dans des sépultures plurielles.

Les exemplaires de la sépulture 76 étaient en alliage cuivreux et se trouvaient encore en position fonctionnelle de part et d'autre du crâne du squelette en place. Le diamètre de la boucle se fait plus large à une des extrémités et est ensuite aplati et percé afin de former le fermoir. Ce type s'approche d'exemplaires datés des phases MR1 et MR2²³¹. Une bague de type 4a se trouvait dans la tombe, mais étant d'un type qui se retrouve durant toute la période mérovingienne, elle ne permet pas de préciser ces datations.

Les exemplaires de la sépulture 124 sont en argent. Ce type est daté de la phase MR2 sur

²²⁵ Lefebvre, 2011, p. 122

²²⁶ Guillaume, 2006, Fig. 12

²²⁷ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 40

²²⁸ Böhner, 1958, p. 115

²²⁹ Simmer, 1988, p.39

²³⁰ Lansival, 2007, p. 246

²³¹ Böhner, 1958, p. 115

²²¹ von Freeden, 1979, p. 287 -293

²²² von Freeden, 1979, p. 290-291

²²³ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 40

²²⁴ von Freeden, 1979, p. 294

la nécropole de Schretzheim, en Allemagne. Il correspond aux boucles d'oreilles faites d'un seul fil d'argent de U. von Freeden, daté essentiellement de la phase MR2²³².

5.2.4.5. Type indéterminé (Sépulture 186)

De part et d'autre du crâne de l'individu, un immature de 6 à 7 ans et demi, deux petites boucles d'oreilles en alliage cuivreux pourvues chacune d'un petit pédoncule ont été mises au jour. Ce type n'a pas été identifié, s'agirait-il d'un type du Bas-Empire ?

5.2.4.6. Conclusion sur les boucles d'oreilles

L'essentiel des boucles d'oreilles se place donc dans les deux premiers tiers du VII^e siècle (MR1-MR2), excepté la sépulture 139 qui se place à la fin de la phase MA3 ou au début de la phase MR1. On peut noter que la quasi-majorité du corpus se trouvait dans des sépultures individuelles, faisant ainsi partie d'un ensemble clos (excepté pour la 134 qui a été pillée), permettant donc d'avoir des datations relativement précises.

Les matériaux se répartissent équitablement entre les différents exemplaires (en argent dans les sépultures 124, 134 et 139, et en alliage cuivreux dans les 54, 76 et 186).

5.2.5. Les bagues

(Sépultures 50, 64, 63, 64, 74, 76, 132, 134 et 139)

L'ensemble de la nécropole a livré dix bagues retrouvées dans neuf sépultures. En utilisant la typologie de R. Hadjadj²³³, il est possible d'isoler cinq types de bagues différentes. Certains objets se présentant sous la forme de simples anneaux de section ronde n'ont pas été pris en compte dans cette typologie. En effet, certains de ces objets peuvent être des éléments de vêtements ou de suspension. Une majorité des bagues sont en alliage cuivreux (sépultures 50, 54, 63, 64, 76, 134 et 132), deux bagues sont en argent (sépulture 132 et 139), une seule en fer (SP 74). Elles ont été retrouvées en place, portées sur la main, ou à l'emplacement supposé de la main, dans quatre cas seulement (sépultures 54, 74, 76 et 134).

5.2.5.1. Les bagues à profil continu de type 4 (Sépultures 50, 63, 64, 74 et 76)

Ce type constitue le modèle le plus représenté à l'époque mérovingienne selon R. Hadjadj²³⁴. Toutes les bagues de Vitry-sur-Orne appartiennent au sous-type 4a à plateau ovale (sépultures 63, 74, 76), rond (SP 64) ou quadrangulaire (SP 50).

L'exemplaire de la tombe 64 est en alliage cuivreux pourvu d'un décor crucifère sur le plateau, ce qui la place dans une fourchette chronologique allant des phases MA3 à MR3. Le reste du mobilier dans cette sépulture la place durant la phase MR1. On peut citer un parallèle dans l'Aisne sur le site de Jeoffrécourt à Sissonne, dans la sépulture 401²³⁵, et en Moselle, au Mont Saint-Germain, dans les sépultures 179, 214²³⁶.

Des modèles à chaton ovale, seule la bague en alliage cuivreux de la sépulture 76 porte une décoration, constituée de trente points. Les boucles d'oreilles qu'elle contenait l'ont placée dans les phases MR1 à MR2. La tombe 63 n'ayant pu être datée, la bague à chaton ovale qui s'y trouvait ne peut être phasée. Alors que les bagues des tombes 63 et 76 sont en alliage cuivreux, celle de la sépulture 74 était en fer. Le chaton semble de forme ovale. Aux côtés de la bague se trouvait une plaque-boucle linguiforme de la phase MR2. Des bagues de même forme ont été trouvées dans la région au Mont Saint-Germain, dans la sépulture 273²³⁷ ou bien à Pompey²³⁸.

Enfin, la sépulture 50 a livré une bague à profil continu et chaton carré en alliage cuivreux. Le plateau est décoré d'un motif anthropomorphe en creux, au corps et aux bras allongés terminés chacun par deux doigts, deux petites jambes pourvues de pieds, une tête ronde encadrée de deux traits incurvés. Une bague de forme différente, mais à décor anthropomorphe a été mise au jour dans la région, dans la sépulture 218 de la nécropole de Mont Saint-Germain²³⁹. Des bagues à décors représentant des formes zoomorphes sont connues²⁴⁰, mais il n'est pas

²³² von Freeden, 1979, p. 394

²³³ Hadjadj, 2008

²³⁴ Hadjadj, 2008, p. 61

²³⁵ Martin et al. 2011, p. 38-39

²³⁶ Lefebvre et al., 1988-1990, p. 86-87

²³⁷ Lefebvre et al., 1988-1990, p. 86-87

²³⁸ Guillaume, 2006, Fig. 12

²³⁹ Lefebvre, et al., 1988-1990, p. 86

²⁴⁰ Hadjadj, 2008, p. 365 et 378

fait mention de décors anthropomorphes. Le reste du mobilier date la sépulture de la fin de la phase MR1.

5.2.5.2. Les bagues à plateau rapporté de type 5 (Sépultures 132 et 139)

Ces deux bagues sont en argent. Celle de la sépulture 139, qui appartient au type 5b, ne présente pas de décoration, excepté le rebord du plateau, incisé d'un trait ondulé. Celle de la tombe 132, de type 5a, présente un riche décor. Le plateau est entouré d'un filigrane et quatre filigranes en forme de point d'interrogation se répartissent de part et d'autre d'un point central en relief entouré de filigrane. Ce type de bague existe des IV^e au VIII^e siècle, avec une plus grande utilisation à partir de la moitié du VI^e à la moitié du VII^e siècle (MA2 à MR2)²⁴¹. La tombe 132 a été datée de la fin de la phase MR1 ou du début de la phase MR2 grâce aux autres éléments mobiliers, alors que la tombe 139 est rattachée à la phase MR2.

Dans la région, un exemplaire à plateau rapporté en argent a été découvert dans la tombe 4086 de la nécropole de Norroy-le-Veneur, en Moselle²⁴² et un autre exemplaire en or à Toul, en Meurthe-et-Moselle²⁴³.

5.2.5.3. La bague de type 1 de la sépulture 132

Aux cotés de la bague de type 5a de la tombe 132, les fragments d'une bague nouée en alliage cuivreux de type 1e ont été découverts. Il s'agit d'un type commun pendant toute la période mérovingienne²⁴⁴, comme nous l'avons vu, cette tombe est datée de la fin de la phase MR1 ou du début de la phase MR2.

5.2.5.4. La bague de type 3 de la sépulture 54

Dans la sépulture 54, une bague à profil en V en alliage cuivreux de type 3a se trouvait à un doigt de la main gauche. Ce type est connu dès l'époque romaine et se retrouve durant toute la période mérovingienne²⁴⁵. Le reste du mobilier place cette tombe à la fin de la phase MR1 ou du début de la phase MR2. On peut citer un exemplaire approchant en Moselle à Fontoy, dans la sépulture 42²⁴⁶.

5.2.5.5. L'anneau de rivet réutilisé en bague de la sépulture 134

Dans la tombe 134, une bague a été retrouvée en place autour d'une phalange de la main gauche de l'individu. Il s'est avéré que cette bague est en fait la collerette d'un rivet réutilisée en bague. En effet, on retrouve des rivets présentant un col de ce type sur de nombreux fourreaux de scramasaxes au sein de nombreuses tombes de l'espace mérovingien, notamment en Alsace, à Vendenheim²⁴⁷ (Fig. 106 et 107) ou dans la région dans la sépulture 9 à Audun-le-Tiche²⁴⁸.

5.2.5.6. Conclusion

Malgré la faible quantité de bagues à Vitry-sur-Orne, il nous est tout de même possible de faire quelques observations.

Tout d'abord, on observe une présence quasi-exclusive des bagues durant les phases du Mérovingien Récent (VII^e siècle), puisqu'un seul exemplaire est dans une tombe dont la datation n'a pu être précisée. En outre, les bagues se concentrent dans des sépultures datées de la fin de la phase MR1 ou du début de la phase MR2, avec quatre exemplaires différents présents (Fig. 108).

En outre, les bagues de type 4a à profil continu sont les plus présentes (cinq exemplaires sur les dix bagues de la nécropole), suivies des deux bagues de type 5, puis de la bague de type 3a et enfin la bague de type 1e (Fig. 109).

Certains exemplaires sont particulièrement travaillés, notamment celui en argent de la sépulture 132. On peut également citer la bague de la sépulture 50 à motif anthropomorphe trouvé dans une sépulture d'immature. Ce type de décors est peu courant dans la région et dans le nord-est de la Gaule mérovingienne, mais on peut le rapprocher de l'exemplaire de la sépulture 218 de la nécropole du Mont Saint-Germain²⁴⁹.

Il est également intéressant d'observer la réutilisation d'un morceau de rivet de scramasaxe en tant que bague.

5.2.6. Le médaillon de la sépulture 76

Dans la sépulture 76, un élément de pièce de monnaie montée en pendentif a été mis au

²⁴¹ Hadjadj, 2008, p. 64

²⁴² Hadjadj, 2008, p. 220

²⁴³ Hadjadj, 2008, p. 200

²⁴⁴ Hadjadj, 2008, p. 53

²⁴⁵ Hadjadj, 2008, p. 57

²⁴⁶ Seilly, 1995, p. 91 et pl. 14

²⁴⁷ Barrand-Emam, à paraître

²⁴⁸ Simmer, 1988, p. 25

²⁴⁹ Lefebvre, et al., 1988-1990, p. 86



Figure 106 – Rivet de scramasaxe de la sépulture 556 de Vendenheim (Photo et DAO : T.F.)



Figure 107 – Col de rivet réutilisé en bague de la sépulture 134 de la nécropole de Vitry-sur-Orne (Photo et DAO : T.F.)

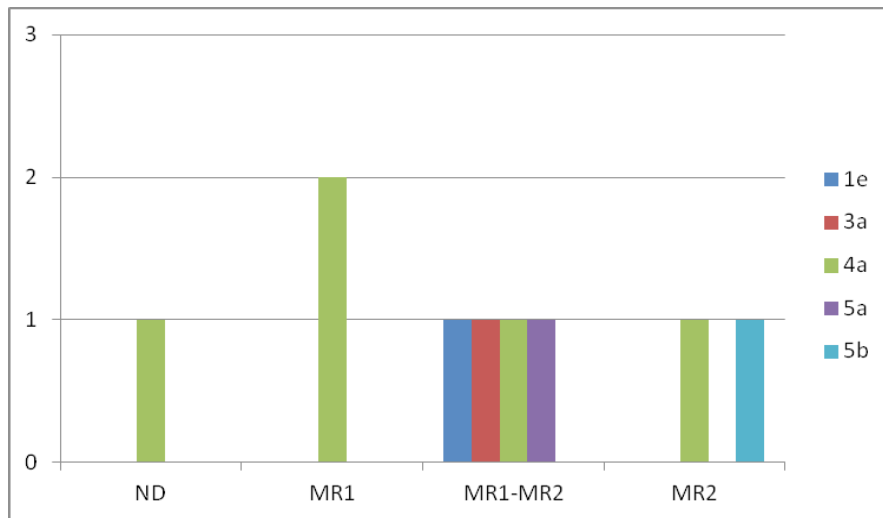


Figure 108 – Répartition chronologique des types de bagues de la nécropole

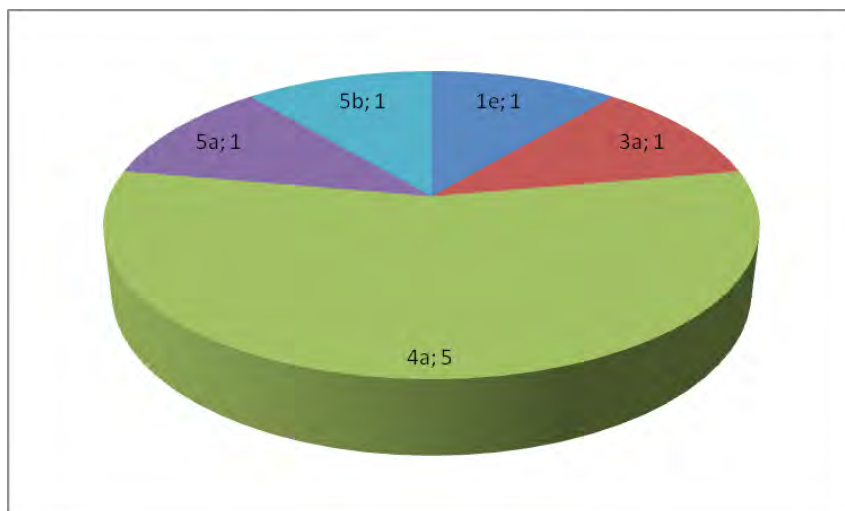


Figure 109 – Répartition des types de bagues de la nécropole

jour. Il se présente sous la forme d'une petite languette en alliage cuivreux, pliée en deux et munie d'un rivet, dans laquelle passe un petit anneau en fil d'alliage cuivreux. Deux individus ont été identifiés dans la sépulture, un des deux étant encore en place. L'objet a été retrouvé sur la moitié droite du thorax de l'individu encore en place, aux côtés de boucles d'oreilles, plaçant la tombe dans les phases MR1 et MR2. Ce type de parure serait d'origine romaine²⁵⁰. Cependant, on retrouve fréquemment ce type d'objet en contexte mérovingien où une monnaie romaine est réutilisée²⁵¹. C'est notamment le cas dans la région à Audun-le-Tiche dans la sépulture 67²⁵².

5.2.7. Le bracelet de la sépulture 54

Un bracelet massif ouvert en alliage cuivreux a été mis au jour dans la sépulture 54 à l'avant-bras gauche de l'individu (D. : 7,2 cm). Ce type se retrouve surtout pendant les phases du Mérovingien Ancien et de manière moins récurrente durant le Mérovingien Récent²⁵³. Le reste du mobilier a daté la structure de la fin de la phase MR1 ou du début de la phase MR2, notamment une grande plaque-boucle trapézoïdale à arillon à base ronde correspond au type C7 de Kaiseraugst (Suisse) daté de la phase MR1²⁵⁴. On peut citer à titre de parallèle dans la région l'exemplaire de la sépulture 1080 de Kuntzig²⁵⁵, mais aussi celui de la sépulture 49 de la nécropole de Bulles, dans l'Oise²⁵⁶. On peut également remarquer qu'un bracelet en alliage cuivreux a été mis au jour dans une cabane excavée de l'habitat de Vitry-sur-Orne ZAC de La Plaine situé à proximité immédiate de la nécropole²⁵⁷.

5.3. L'armement (TF)

L'armement retrouvé dans la nécropole de Vitry-sur-Orne se compose de huit scramasaxes, de trois fers de lance, de quatre haches, de 12 pointes de flèches et de deux épées longues.

5.3.1. Les épées longues

(Sépultures 119 et 131)

Dans la sépulture 131, un pommeau profilé à extrémités zoomorphes en alliage cuivreux a été mis au jour dans la tombe. Cette dernière étant pillée, cet objet n'était plus en position initiale. Il appartient au type 7c de W. Menghin (type Marktoberdorf-Mindelheim) qui date de la phase MR2²⁵⁸.

En revanche, dans la sépulture 119 une épée longue complète se trouvait le long du flanc gauche de l'individu. Cette tombe a été fouillée au diagnostic et l'épée longue ne nous est pas parvenue avec le reste du mobilier. Cependant, plusieurs éléments en alliage cuivreux l'accompagnant et que nous avons récupérés ont été identifiés comme provenant du baudrier et du système de suspension du fourreau de l'épée. En effet, on retrouve tous les éléments de plusieurs reconstitutions proposées par différents auteurs synthétisés dans l'article de L. H. Lüppes²⁵⁹. Cet ensemble se constitue de deux plaques-boucles triangulaires (l'une légèrement plus grande que l'autre), d'un passe-courroie linguiforme, d'un passe-courroie quadrangulaire, de deux petites appliques rectangulaires, d'une applique trapézoïdale, de deux appliques de fourreau permettant le passage d'un lien pour le rattacher au baudrier et d'une applique de fourreau permettant la fixation d'une sangle destinée à maintenir l'extrémité du fourreau suspendu.

La présence de ces éléments aux côtés d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque de ceinture permet d'envisager ces objets comme appartenant à un baudrier indépendant de la ceinture du défunt. Ce type de baudrier était soit porté en travers du torse comme sur la reconstitution d'après E.M. Neuffer²⁶⁰, soit éventuellement sous forme de ceinturon porté par-dessus la ceinture²⁶¹. Comme cela a été observé à Metzervisse, en Moselle²⁶², la position de ces éléments regroupés près de l'épée longue permet de dire que cette dernière a été déposée avec son baudrier au côté du défunt, elle n'était donc pas portée par l'individu au moment de son inhumation. On peut ainsi

²⁵⁰ Koch, 1993, p. 50

²⁵¹ Pion, 2011, p. 170

²⁵² Simmer, 1988, p. 38

²⁵³ Böhner, 1958, p. 117 ; Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 42, type 338

²⁵⁴ Martin, 1991, p. 104 et p. 239

²⁵⁵ Lefebvre, 2011, p. 122

²⁵⁶ Legoux, 2011, p. 99

²⁵⁷ Gérard, 2009, vol. I, p. 176

²⁵⁸ Menghin, 1983, p. 81 et 328

²⁵⁹ Lüppes, 2010, p.559-560

²⁶⁰ Lüppes, 2010, p.559

²⁶¹ Lüppes, 2010, p.566

²⁶² Lansival, 2007, p. 252

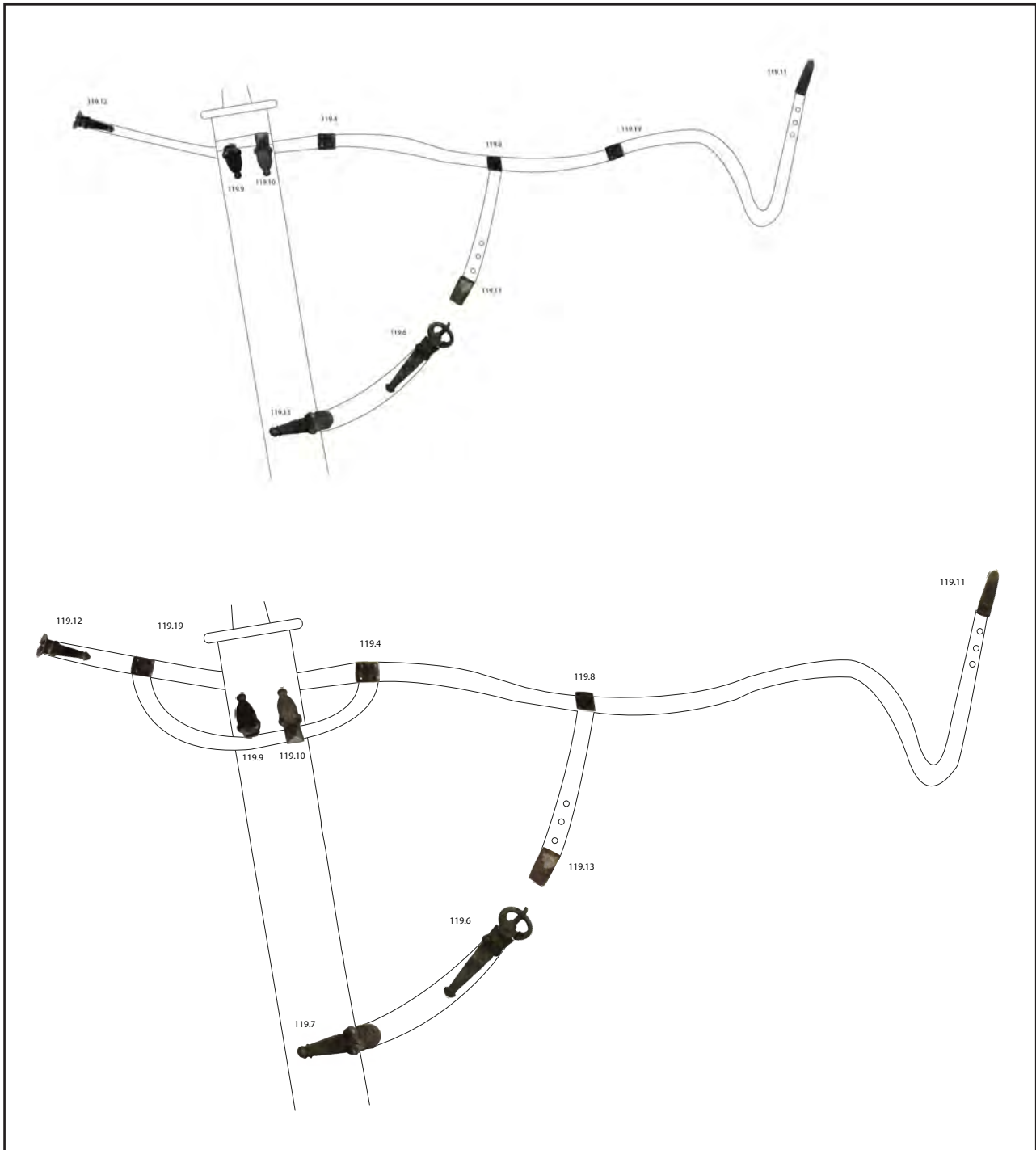


Figure 110 – Propositions de restitution du baudrier de l'épée longue d'après R. Christlein et W. Menghin (en haut) et B. Sasse (en bas)

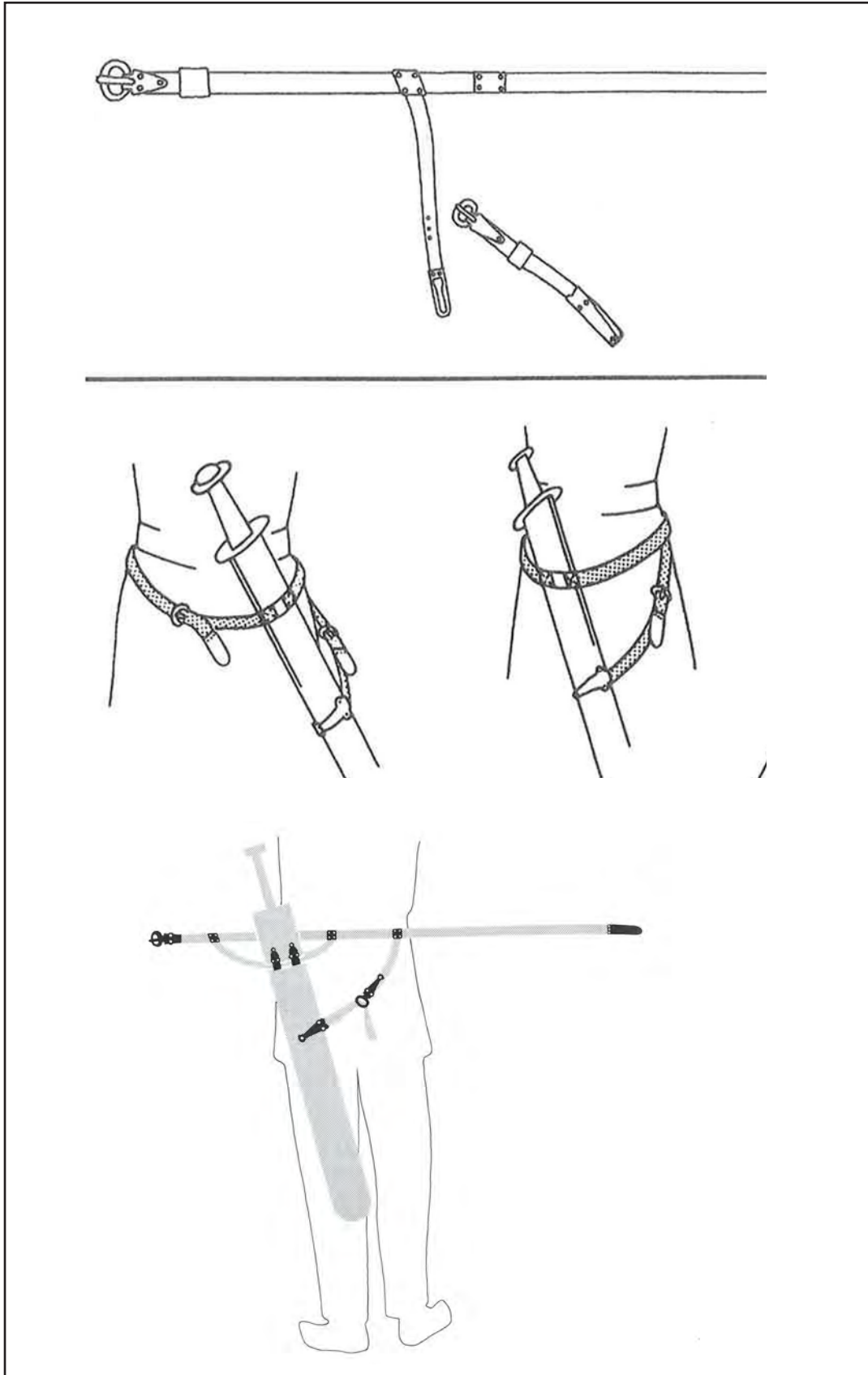


Figure 111 – Restitutions de baudriers d'épées longues d'après A : R. Christlein (Christlein, 1971) ; B : W. Menghin (Menghin, 1983), repris dans Lüpkes, 2010, p. 560 (en haut) et du baudrier de la sépulture 195 de Eichstetten (SASSE B., 2001, p. 74) (en bas)

proposer deux restitutions (Fig. 110) d'après l'article de L. H. Luppès (Fig. 111) et d'après le baudrier de la sépulture 195 de Eichstetten.

5.3.2. Les scramasaxes

(Sépultures 68, 69, 70, 77, 119, 131, 146 et 163)

Dans les sépultures 69 et 131, seule la présence de rivets en alliage cuivreux provenant du fourreau atteste de la présence d'un scramasaxe, probablement disparu lors du pillage de la tombe 131 et lors de la réutilisation de la sépulture 69 (qui contenait deux individus, dont un réduit).

Enfin, le scramasaxe de la tombe 119 ne nous est pas parvenu avec le reste du mobilier provenant du diagnostic, il n'a donc pas pu être étudié, mais sera inclus dans les comptages (la tombe ayant été datée d'après le reste des objets).

Parmi les cinq exemplaires restants, trois sont des scramasaxes légers à lames larges (Leichter Breitsax ; sépultures 70, 77 et 163) et deux sont des scramasaxes à lame courte²⁶³ (Fig. 112).

5.3.2.1. Les scramasaxes légers à lame large (Sépultures 70, 77 et 163)

Le scramasaxe léger à lame large apparaît entre les phases MA3 et MR2²⁶⁴. Dans la sépulture 70, ses dimensions le rattachent plutôt aux types datés de la phase MR1²⁶⁵. En outre, il se trouvait dans la tombe avec une plaque-boucle linguiforme qui appartient à la même phase sur les nécropoles de Schretzheim (Allemagne) et Kaiseraugst, en Suisse²⁶⁶.

L'exemplaire de la sépulture 77 présente également des dimensions proches du scramasaxe lourd à lame courte (Massiver Kurzsax) et du scramasaxe léger (Leichtsax) qui le rattache à la phase MR1²⁶⁷.

Enfin, dans la sépulture 163, il appartient également à la phase MR1, un ensemble de plaque-boucle et de contre-plaque linguiforme daté de cette phase à Schretzheim²⁶⁸ et un fer de lance datant des phases MA3 à MR2²⁶⁹ l'accompagnait.

Les scramasaxes mis au jour à Fontoy (Moselle) ont des dimensions approchantes de ce type²⁷⁰, mais les exemplaires de type Breitsax d'Audun-le-Tiche (Moselle) semblent également avoir des dimensions similaires²⁷¹.

5.3.2.2. Les scramasaxes à lame courte (SP 68 et 146)

Le scramasaxe à lame courte est un type qui apparaît à la phase MA1 et qui se retrouve jusqu'à la fin de la phase MA3. Les dimensions de l'exemplaire de la tombe 146 le rattache plutôt à la phase MA3²⁷². Cependant, un fermoir d'aumônière qui apparaît jusqu'à la phase MA2 et une petite boucle en alliage cuivreux qui trouve un parallèle à Schretzheim²⁷³, place plutôt cette tombe à la fin de cette phase. Le scramasaxe à lame courte de la sépulture 146 serait donc plutôt de la fin de la phase MA2.

En revanche, dans la tombe 68, l'exemplaire mis au jour présente des petites dimensions le plaçant dans la fin de la phase MA1 et le début de la phase MA2²⁷⁴.

Dans la région, des scramasaxes aux dimensions approchantes ont été découverts notamment dans les sépultures 1115, 1116 et 1122 à Kuntzig²⁷⁵.

5.3.2.3. Les éléments de garniture de fourreaux de scramasaxe (Sépultures 70, 119, 131, 159 et 163)

Des éléments de garniture de fourreaux de scramasaxe ont été découverts dans quatre sépultures (sépultures 70, 119, 131, 159 et 163). Dans la tombe 70, l'ensemble est constitué de sept petits rivets à tête bombée en alliage cuivreux (D. : 0,4 ; L. : 0,6) et de deux rivets plats en alliage cuivreux décorés d'un motif géométrique entouré de trois pattes stylisées (D. : 1,7 et 2 cm). Ils ont été retrouvés en position initiale, le long de la lame, côté tranchant, au nord du scramasaxe. Bien que les petits rivets aient bougé lors de la fouille, on peut restituer le module suivant : un rivet plat/trois ou quatre petits rivets/un rivet plat/trois ou quatre petits rivets.

²⁶³ Kurzsax ; SP 68 et 146

²⁶⁴ Wernard, 1998, p.755 à 778

²⁶⁵ Wernard, 1998, p. 777

²⁶⁶ Koch, 1977, p. 127 ; Martin, 1991, p. 105 et 264

²⁶⁷ Wernard, 1998, p. 776

²⁶⁸ Koch, 1977, p. 126

²⁶⁹ Böhner, 1958, p. 152-153 ; Martin, 1976, p. 47 à 51

²⁷⁰ Seilly, 1995, p. 75 et 76

²⁷¹ Simmer, 1988, p. 113

²⁷² Wernard, 1998, p. 774-776

²⁷³ Koch, 1977, p. 82

²⁷⁴ Wernard, 1998, p. 774

²⁷⁵ Lefebvre, 2011, p. 115

		Dimensions (en cm) des lames des scramasaxes de la nécropole de Vitry-sur-Orne Vallange																														
Largeur	3	68	146																													
	3,5																															
	4																															
	4,5																															
	5																															
		18,5	19	19,5	20	20,5	21	21,5	22	22,5	23	23,5	24	24,5	25	25,5	26	26,5	27	27,5	28	28,5	29	29,5	30	30,5	31	31,5	32	32,5		
		Longueur																														
		Scramasaxes à lame courte (MA1/MA2 ; 500 - 570)																														
		Scramasaxes léger à lame large (MR1 ; 600 - 640)																														

Figure 112 – Tableau représentant les différentes tailles de lames de scramasaxes



Figure 113 – Photos des rivets de la sépulture 119

Dans la sépulture 119, quatre rivets moulés en alliage cuivreux se trouvaient le long de la lame du scramasaxe (Fig. 113). Deux portent un décor de triskèles zoomorphes alors que les deux autres montrent un animal qui se mord la queue. Des rivets portant un décor de triskèle ont été mis au jour dans la sépulture 3001 de Metzervisse²⁷⁶ et dans la 43 à Audun-le-Tiche²⁷⁷. On peut également citer des rivets similaires en Suisse, sur le fourreau du scramasaxe de la sépulture 69 de Langenthal²⁷⁸.

En outre, le fourreau était équipé d'une équerre en alliage cuivreux qui se trouvait à la hauteur de l'entrée. Elle est moulée et porte un décor zoomorphe. Des éléments de même type, correspondant au type 67 de la Chronologie normalisée²⁷⁹, se trouvent dans les sépultures 630 de la nécropole de Schretzheim, en Allemagne²⁸⁰, 114 de la nécropole Franc-Comtoise de Saint-Vit²⁸¹ et 373 et 384 de la Grande Oye, dans le Doubs²⁸². En Moselle, un fragment d'équerre ou d'entrée de fourreau à extrémité aviforme est signalé à Metzervisse²⁸³.

Le lot de la sépulture 131 est constitué de trois rivets en alliage cuivreux moulés à décor zoomorphe composé de quatre têtes d'oiseau associées à un motif géométrique (D. : 2,3 cm) et de quatre petits rivets bombés en alliage cuivreux (D. 0,6 cm). Le motif zoomorphe des rivets peut être rapproché de celui d'une fibule provenant du site allemand de Stuttgart-Bad Cannstadt²⁸⁴. La sépulture a été pillée, et restituer le module des rivets du fourreau est donc hasardeux. De plus, aucun scramasaxe n'a été trouvé dans la tombe. S'y trouvait également une plaque-boucle en fer damasquinée datée de la phase MR3 sur la nécropole de Bulles ainsi qu'un pommeau d'épée daté de la phase MR2 et un récipient en verre des phases MR1-MR2. Ces éléments permettent de placer cette tombe à la fin de la phase MR2 ou au début de la phase MR3.

Seuls trois petits clous en alliage cuivreux ont été mis au jour dans la sépulture 159, aux côtés de pointes de flèches en fer fragmentées.

La sépulture 163 a livré, à côté du scramasaxe, une plaque triangulaire en fer (L. : 6,4 cm ; l. : 4 cm) et trois rivets plats circulaires en alliage cuivreux (D. : 1,7) pourvus de trois trous sur les bords reliés par une gorge. Le reste du mobilier de la tombe, constitué d'un fer de lance, d'un ensemble de garnitures de ceinture et, bien sûr, du scramasaxe permet une datation située à la phase MR1. Des rivets de même type ont également été trouvés dans la sépulture 69. Ce type de rivets de fourreau se retrouve fréquemment, à Fontoy, en Moselle, dans la sépulture 40²⁸⁵, dans la sépulture 17 de Gondrecourt-le-Château, dans la Meuse²⁸⁶ ou à Bouxières-aux-Dames, Meurthe-et-Moselle²⁸⁷. Plusieurs exemplaires sont également à signaler à Saint-Vit, dans le Doubs, dans les sépultures 78, 118 et 135, ce type étant commun pendant la première moitié du VII^e siècle en Suisse, en Allemagne et dans l'Est de la France²⁸⁸.

5.3.3. Les fers de lance

(Sépultures 152, 162 et 163)

Trois fers de lance ont été mis au jour sur la nécropole de Vitry-sur-Orne. Ils sont chacun de trois types différents, puisqu'ils appartiennent aux types 30, 31 et 34 de la Chronologie normalisée²⁸⁹.

5.3.3.1. Le fer de lance à flamme en feuille de laurier étroite, tige courte et douille ouverte (SP 152)

Dans la sépulture 152, perturbée, il se trouvait contre la paroi sud-ouest de la fosse, pointe vers l'ouest, et n'était donc peut-être plus en position initiale. Il s'agit d'un fer de lance à flamme en feuille de laurier étroite, tige courte et douille ouverte (L. de la tige : 11,9 cm ; L. de la flamme : 18,6 cm ; l. de la flamme : 2,1 cm). Du bois était conservé dans la hampe. Ce type qui correspond au type 30 de la Chronologie normalisée se retrouve généralement durant les phases MA2 et MA3²⁹⁰.

²⁷⁶ Lansival, 2007, p. 256

²⁷⁷ Simmer, 1988, p. 33

²⁷⁸ Ramstein, Hartman, 2008, p. 109

²⁷⁹ Legoux, et al., 2009, p. 30

²⁸⁰ Koch, 1977, p. 108

²⁸¹ Urlacher, et al, 2008, p. 108

²⁸² Urlacher et al., 1998, p.80-81

²⁸³ Lansival, 2007, p. 256

²⁸⁴ Ament, 1988, p. 34 et 37

²⁸⁵ Seilly, 1995, p. 97

²⁸⁶ Cuvelier, Guillaume, 1988, p. 95

²⁸⁷ Guillaume, 2006, Fig. 1

²⁸⁸ Urlacher et al., 2008, p. 108-109

²⁸⁹ Legoux et al., 2009, p. 27-28

²⁹⁰ Böhner, 1958, p. 149; Martin, 1976, p. 47 à 51; Legoux et al., 2009, p. 27

5.3.3.2. *Le fer à flamme en feuille de laurier, tige longue et douille ouverte* (SP 162)

L'exemplaire de la sépulture 162 se trouvait dans l'angle sud-ouest, le long de la paroi. Le squelette, mal conservé, semblait en place, le fer de lance était donc probablement en position initiale, la lance ayant été déposée dans la partie sud de la tombe, le long de la paroi, pointe dirigée vers l'ouest. Il s'agit d'un fer à flamme en feuille de laurier, tige longue et douille ouverte (L. de la tige : 22 cm ; L. de la flamme : 11,5 cm ; l. de la flamme : 3,1 cm). La douille est pourvue d'un rivet transversal. Du bois se trouvait conservé dans la hampe. Ce type de fer de lance correspond au type 31 de la Chronologie normalisée et apparaît dans les tombes durant tout le Mérovingien Ancien²⁹¹. Pour la nécropole suisse de Bâle-Bernerring, M. Martin place l'utilisation du fer de lance à douille ouverte durant les phases MA2 et MA3²⁹². L'absence d'autres pièces de mobilier dans la tombe ne permet pas d'affiner cette chronologie.

5.3.3.3. *Le fer de lance à flamme en feuille de laurier, tige courte et douille fermée* (SP 163)

Enfin, le fer de lance de la sépulture 163 semble en position initiale. Le squelette était très mal conservé, mais un ensemble constitué d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque se trouvait au centre de la tombe, côté nord, accompagné d'un scramasaxe, pointe dirigée vers l'est. À l'est de cet ensemble, les restes très érodés d'un fémur semblaient encore en place. Le fer de lance quant à lui se trouvait dans l'angle sud-est de la tombe, accompagné d'un petit gobelet en céramique. Comme pour la sépulture 162, la lance a donc probablement été déposée le long de la paroi sud, mais la pointe dirigée vers l'est cette fois-ci. Ce fer de lance est à flamme en feuille de laurier, tige courte et douille fermée (L. de la tige : 15,4 cm ; L. de la flamme : 12,4 cm ; l. de la flamme : 3 cm). Ce type date essentiellement des phases MR1 et MR2²⁹³. À Bâle-Bernerring, M. Martin cerne son utilisation durant les phases MA3 et MR1²⁹⁴. Il correspond au type 34 de la Chronologie normalisée où il est daté des phases MA3 à MR2²⁹⁵. Il est accompagné dans

²⁹¹ Böhner, 1958, p. 148-150 ; Sasse, 2001, p. 89 ; Legoux et al., 2009, p. 27

²⁹² Martin, 1976, p. 47 à 51

²⁹³ Böhner, 1958, p. 152-153

²⁹⁴ Martin, 1976, p. 47 à 51

²⁹⁵ Legoux et al., 2009, p. 28

cette tombe d'une plaque-boucle linguiforme et d'un scramasaxe léger à lame large permettant de le rattacher plutôt à la phase MR1.

Deux exemplaires du même type ont été mis au jour en Moselle dans les sépultures 1081 et 3014 de Kuntzig²⁹⁶ et 166 d'Audun-le-Tiche²⁹⁷.

Deux des trois fers de lance (sépultures 152 et 162) appartiennent plutôt aux deux derniers tiers du Mérovingien Ancien (MA2-MA3), alors que le troisième (sépulture 163) daterait de l'horizon MR1 d'après les mobiliers associés dans la tombe.

5.3.4. **Les haches** (Sépultures 119, 157, 160 et 195)

Deux types de haches ont été identifiés d'après la typo-chronologie de W. Hübener²⁹⁸ pour les quatre exemplaires mis au jour sur la nécropole. Les types de la Chronologie normalisée²⁹⁹ et de K. Böhner³⁰⁰ sont donnés à titre de comparaison.

5.3.4.1. *La hache de type A de la sépulture 157*

Le premier type est une hache semi-profilée de forme A de Hübener³⁰¹, similaire aux francisques de types B1 de K. Böhner³⁰² et de type 3 de la Chronologie normalisée³⁰³. Il appartient aux phases MA1 à MA3. On trouve des exemplaires similaires en Allemagne à Eichstetten³⁰⁴ et à Schretzheim³⁰⁵ datés de la phase MA2. La hache de la tombe 157 était accompagnée dans la tombe de deux céramiques qui confirment ces datations.

En Moselle, des francisques de type B de Böhner ont été retrouvées à Fontoy³⁰⁶ et dans les sépultures 07, 08, 09 et 24 de Métrich³⁰⁷.

²⁹⁶ Lefebvre, 2011, p. 111

²⁹⁷ Simmer, 1988, p. 79

²⁹⁸ Hübener, 1980

²⁹⁹ Legoux et al., 2009

³⁰⁰ Böhner, 1958

³⁰¹ Hübener, 1980, p. 73-81

³⁰² Böhner, 1958, p. 167-168

³⁰³ Legoux et al., 2009, p. 25

³⁰⁴ Sasse, 2001, p. 88-89

³⁰⁵ Koch, 1977, p. 113

³⁰⁶ Seilly, 1995, p. 76

³⁰⁷ Peytremann, 2001, p. 40-41

5.3.4.2. Les haches de type B (Sépultures 119, 160 et 195)

Le deuxième type est représenté par les exemplaires des sépultures 119, 160 et 195. Il correspond aux haches à dos droit de forme B de Hübener³⁰⁸ et aux haches (Beil) de K. Böhner. On les retrouve durant toutes les phases du Mérovingien Ancien et jusqu'à la phase MR1 en région trévir³⁰⁹ et le long du Rhin³¹⁰. Dans l'est de la Gaule, c'est surtout durant les phases MA2 et MA3 qu'on le retrouve où il correspond au type 4³¹¹.

Dans la tombe 119, la hache était accompagnée d'une épée longue, d'un scramasaxe et d'une plaque-boucle triangulaire permettant de resserrer la chronologie de la tombe à partir de la phase MA3 jusqu'à la phase MR1.

Dans la tombe 160, elle est accompagnée d'un ensemble de garniture de ceinture constitué d'une plaque-boucle ronde, d'une contre-plaque et d'une plaque dorsale dont l'association avec ce type de hache est datée de la phase MA3 dans la nécropole allemande de Schretzheim³¹².

Dans la sépulture 195, elle se trouvait avec une pointe de flèche à flamme ovale et douille ouverte ainsi qu'avec une boucle de ceinture en alliage cuivreux à arillon à base scutiforme, datée de la phase MR1³¹³. Cette tombe comprenait deux individus, tous les deux fortement perturbés, dont un immature âgé entre 11 et 12 ans. Or, les dimensions relativement petites de ce modèle de hache par rapport aux deux autres exemplaires (15,7 cm pour la SP 195 contre 18,3 cm et 20,2 cm pour les sépultures 119 et 160) incitent à attribuer cette arme à l'individu immature. Ce type de miniaturisation de l'armement se retrouve fréquemment durant la période mérovingienne. On peut par exemple citer les trois exemplaires de haches miniatures de la nécropole de Bulles dans l'Oise³¹⁴.

En Moselle, des haches de formes similaires sont à signaler dans la sépulture 1054A de Kuntzig³¹⁵ et dans la sépulture 31 d'Audun-le-Tiche³¹⁶.

³⁰⁸ Hübener, 1980, p. 73-81

³⁰⁹ Böhner, 1958, p. 167-170

³¹⁰ Hübener, 1980, p. 73-81

³¹¹ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p.25

³¹² Koch, 1977, p. 125

³¹³ Böhner, 1958, p.181-182; Martin, 1991, p. 83 et 265

³¹⁴ Sépultures 131, 274 et 294; Legoux, 2011, p. 73-74

³¹⁵ Lefebvre, 2011, p. 115

³¹⁶ Simmer, 1988, p. 29

On a donc un dépôt de hache dans les tombes qui s'étale de la phase MA2 pour la forme A, aux phases MA3 et MR1 pour la forme B. Cependant, les datations de l'exemplaire de la tombe 157 manquent de précisions.

5.3.5. Les pointes de flèches

(Sépultures 36, 69, 159, 166 et 195)

Un total de douze pointes de flèche réparties sur cinq sépultures a été retrouvé au sein de la nécropole.

Cinq types de pointes de flèche ont été identifiés : les pointes de flèche à flamme en feuille de laurier et douille ouverte (sépultures 69, 159 et 166), les pointes de flèche à flamme en feuille de laurier et douille fermée (sépultures 69, 159 et 166), les pointes de flèche à flamme ovale et douille ouverte (SP 195), les pointes à flammes ovales et douille fermée (SP 69) et les pointes de flèche à flamme en losange et douille ouverte (SP 36). Deux pointes de flèche n'ont pu être identifiées : l'une, dans la sépulture 36, dont seule la douille subsistait, l'autre, dans la sépulture 159, dont seule la flamme en feuille de laurier était conservée.

5.3.5.1. Les pointes de flèche à flamme en feuille de laurier et douille ouverte (Sépultures 69, 159 et 166)

Les pointes de flèche à flamme en feuille de laurier et douille ouvertes sont datées des phases PM à MR2³¹⁷. La sépulture 166 a été datée de la phase MA3 grâce à la présence d'une boucle de ceinture, alors que la tombe 159 n'a pas d'autres indices chronologiques permettant de resserrer cette datation. L'exemplaire de cette dernière présente une flamme en feuille de laurier étroite. Dans la sépulture 69, les pointes de flèches se trouvaient dans la réduction avec des rivets de fourreau de scramasaxe que l'on trouve fréquemment durant les phases MR1 et MR2. À Schretzheim, en Allemagne, les pointes de flèche avec une flamme en feuille de laurier étroite n'apparaissent pas avant la phase MA3 et se retrouvent jusqu'à la phase MR1³¹⁸.

5.3.5.2. Les pointes de flèche à flammes en feuille de laurier et douille fermées (Sépultures 159 et 166)

Ce type de pointes de flèche se rencontre dans les phases MA2 à MR2³¹⁹. Découvertes dans

³¹⁷ Böhner, 1958, p. 163

³¹⁸ Koch, 1977, p. 113

³¹⁹ Böhner, 1958, p. 163

les mêmes sépultures, les datations sont les mêmes que pour les pointes de même forme et douille ouverte.

5.3.5.3. La pointe de flèche à flamme en losange et douille ouverte de la sépulture 36

En région trévière, ce type de pointe est daté de la phase MA2 à la phase MR2³²⁰. La plaque-boucle ronde qui se trouvait dans la tombe se place dans les phases MA3 à MR1, sans plus de précisions possibles.

5.3.5.4. La pointe de flèche à flamme ovale et douille ouverte de la sépulture 195

Apparaissant dans les phases MA2 à MR2, cette pointe est accompagnée d'une hache et d'une boucle de ceinture plaçant la tombe dans la phase MR1.

Malgré le manque de précision typo-chronologique des pointes de flèches, le reste du mobilier permet pour plusieurs d'entre elles de les placer dans une fourchette assez serrée allant de la phase MA3 à la phase MR1.

5.3.6. Conclusion sur l'armement

Le faible nombre d'armes recueilli ne permet pas de proposer d'hypothèses concluantes quant à l'évolution de l'armement au sein de cette nécropole. On remarque cependant une répartition relativement égale entre les quatre types d'armes trouvés dans les sépultures (si on compte les flèches par ensemble, puisque toutes les tombes contenant plusieurs pointes sont des sépultures individuelles) (Fig. 114).

Chronologiquement, on observe une plus forte utilisation du scramasaxe par rapport aux autres armes, avec une légère surreprésentation à la phase MR1. Alors qu'au courant du Mérovingien Ancien (VI^e siècle) on trouve presque autant de scramasaxes que de fer de lance, ces derniers n'apparaissent plus qu'une fois durant le Mérovingien Récent (VII^e siècle). Les pointes de flèche et les haches se retrouvent pendant toute la durée d'utilisation de la nécropole. Les deux seules épées longues du site sont présentes durant le Mérovingien Récent, la sépulture 119 pouvant peut-être dater de la fin de la phase MA3. Devant le faible nombre d'armes contenu dans ce corpus, ces observations sont évidemment à prendre avec beaucoup de précautions, et ne peuvent être considérées comme représentatives.

³²⁰ Böhner, 1958, p. 164

Cependant, ce phénomène de raréfaction de l'armement au profit du scramasaxe à partir du VII^e siècle, est un phénomène observé sur un grand nombre de nécropoles du nord de la Gaule³²¹, phénomène qui résulte d'un changement de pratiques funéraires. Encore une fois, le grand nombre de tombes réutilisées et/ou pillées de la nécropole brouille les interprétations. Le corpus d'ensembles clos est trop faible pour que nous puissions exploiter pleinement les informations liées au mobilier funéraire de ce site. En outre, il faut garder à l'esprit qu'une partie seulement de la nécropole a été explorée et qu'il s'agit donc d'un corpus partiel (Fig. 115).

5.4. L'éperon de la sépulture 119 (TF)

Un éperon en fer a été mis au jour lors du diagnostic dans la sépulture 119. Il se trouvait en position fonctionnelle engagé autour de la cheville gauche du défunt. Les extrémités sont de sections rondes alors que la partie recourbée est plate et est pourvue d'une pointe en fer. Un petit passe-courroie rectangulaire en alliage cuivreux se trouvait à côté. Il correspond au type 100, des éperons à branches longues, de la Chronologie normalisée³²² qui semble caractéristique de la deuxième moitié du Mérovingien Récent, alors qu'on le trouve rarement à la phase MR1. À Vitry-sur-Orne, il se trouvait dans une tombe datée de la fin de la phase MA3 ou du début de la phase MR1. Dans la région, des éperons ont été mis au jour dans les sépultures 1081A et 3015 de Kuntzig, en Moselle³²³. On peut également citer les exemplaires mosellans de Metzervisse³²⁴ et de Farébersviller³²⁵. Ce type d'objet serait moins fréquent en milieux francs qu'alamans durant la fin de la période mérovingienne³²⁶.

5.5. Les outils et objets usuels (TF)

5.5.1. Les couteaux

(Sépultures 12, 46, 54, 56, 59, 62, 64, 65, 66, 68, 70, 73, 74, 84, 87, 92, 100, 111, 125, 131, 132, 133, 135, 139, 141, 142, 146, 147, 157, 158, 159, 160, 166, 176, 178, 185, 193, 195 et 206)

Trente-neuf couteaux entiers ou fragmentés ont été mis au jour sur la nécropole. Ils sont tous en

³²¹ Périn, 2006, p. 99

³²² Legoux, et al., 2009, p. 31

³²³ Lefebvre, 2011, p. 117

³²⁴ Lansival, 2007, p. 259

³²⁵ Clermont-Joly, 1978, p. 141

³²⁶ Lieger et al., 1984, p. 314

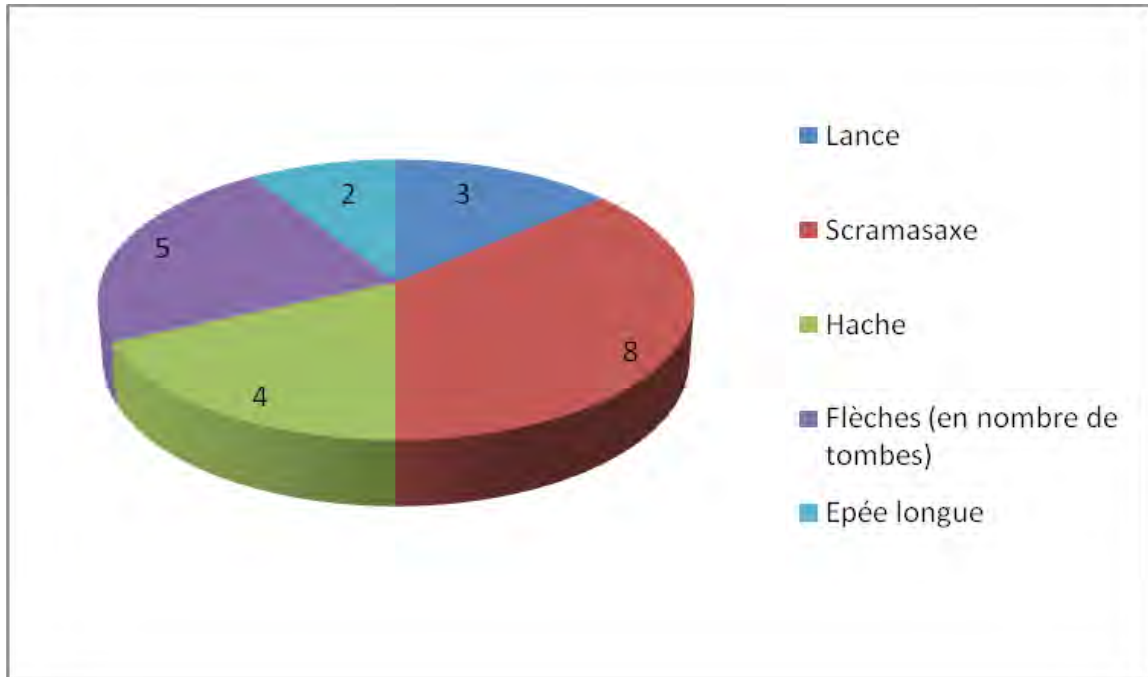


Figure 114 – Répartition du type d'armes au sein de la nécropole

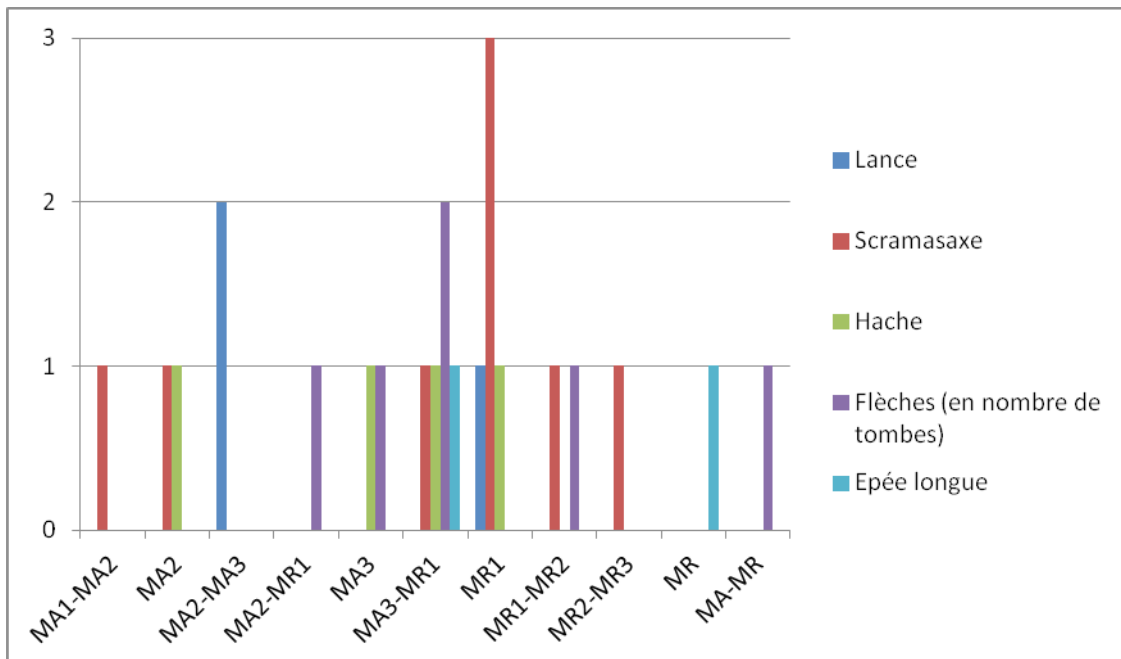


Figure 115 – Répartition chronologique des types d'armes au sein de la nécropole

fer et 12 d'entre eux ont du bois conservé sur la soie. Les longueurs observées sont de 10,4 à 20,3 cm. Trois sont à dos courbe et tranchant droit (sépultures 59, 132 et 142), type qui semble apparaître au VII^e siècle dans le nord-ouest de la Suisse³²⁷ et que l'on retrouve surtout durant les phases MR2 et MR3 dans le nord-est de la Gaule³²⁸. Il s'agit des seuls couteaux datables d'après leur forme à Vitry-sur-Orne.

Quinze n'ont pas pu être datés par manque d'objets datant dans les tombes (sépultures 84, 87, 92, 100, 111, 125, 133, 142, 147, 159, 176, 185 et 206).

Celui de la sépulture 56 se trouvait dans une tombe attribuée au Mérovingien Ancien, sans plus de précisions possibles.

Deux se trouvaient dans des sépultures de la phase MA2 (sépultures 65 et 157) et 4 dans des tombes de la phase MA3 (62, 146, 160 et 166). L'exemplaire de la sépulture 12 a été daté entre les phases MA1 et MR1 par la céramique.

Durant la phase MR1 on retrouve sept tombes renfermant un couteau (sépultures 46, 59, 64, 70, 73, 193 et 195) et six pendant la phase MR2 (sépultures 66, 74, 131, 135, 139 et 178). La sépulture 54 a été attribuée à la fin de la phase MR1 ou au début de la phase MR2 et contenait un couteau dont le fourreau était pourvu d'une bouterolle en alliage cuivreux et de 2 languettes rivetées en alliage cuivreux. Cet ensemble était accroché à la châtelaine. Enfin, les sépultures 132 et 141 sont datées de la phase MR1 à la phase MR2 sans plus de précisions possibles. La sépulture 158, quant à elle, est datée de la phase MA3 à la phase MR3.

Conclusion sur les couteaux

En dehors des quinze couteaux en contexte chronologique indéterminé (38 %), on observe une légère surreprésentation durant les phases du Mérovingien Récent (VII^e siècle) à hauteur de 34 % (dix-sept exemplaires). Cependant, 18 % (sept exemplaires) se trouvait dans des tombes du Mérovingien Ancien (VI^e siècle).

Le caractère commun de leurs formes et leur mauvais état de conservation ne permet pas d'établir une typo-chronologie de ce type d'objet pour la nécropole. Seuls les trois couteaux à

dos courbes des sépultures 59, 132 et 142 sont caractéristiques du Mérovingien Récent (Fig. 116).

5.5.2. Les hachoirs (Sépultures 31 et 173)

Deux hachoirs en fer ont été mis au jour dans les tombes 31 et 173. Tous deux se trouvaient dans des sépultures perturbées et leurs positions initiales sont donc inconnues. Ce type d'outillage est daté des phases MA2 et MA3 en région trévirienne³²⁹, et dès la phase MA1 dans le nord-est de la Gaule³³⁰. Des restes de bois ont été observés sur les parties emmanchées.

Dans la sépulture 31, un disque bombé en os gravé a également été mis au jour. Ce type d'objets se retrouve durant toute la période du Mérovingien Ancien dans les tombes de femmes³³¹.

Dans la sépulture 173, les quelques perles en pâte de verre, les grains pourraient être rattachés à un collier de type 3 de R. Legoux³³² qui apparaît à la phase MA2 pour disparaître à la fin de la phase MR1. Le reste du mobilier de la tombe ne permet pas de datation plus précise.

On trouve fréquemment ce type d'objets dans les nécropoles mérovingiennes, à Cutry, Meurthe-et-Moselle notamment dans la sépulture 873 par exemple³³³, ou encore dans la sépulture 8 à Montenach, Moselle³³⁴.

5.5.3. Les forces (Sépultures 62 et 69)

Une paire de forces en fer a été mise au jour dans la réduction de la sépulture 69. Le reste du mobilier place cette tombe dans les phases MR1 et MR2. Elles sont constituées de deux lames reliées par un repli en U de section plate du fer. Les pointes de flèches présentes dans la réduction tendent à attribuer cet objet à un individu de sexe masculin. La présence d'un couteau et d'une fiche à bélière permettent également de supposer que cette paire de forces devait se trouver dans une aumônière, accompagnée de ces deux derniers outils.

³²⁹ Böhner, 1958, p. 215

³³⁰ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 43

³³¹ Böhner, 1958, p. 218; Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 42

³³² Legoux, 1993, p. 106

³³³ Legoux et al., 1988, p. 119

³³⁴ Guillaume et al., 1988, p. 141

³²⁷ Phase MR; Marti, 2000, p. 124

³²⁸ Legoux, Périn, Vallet, 2009, p. 30

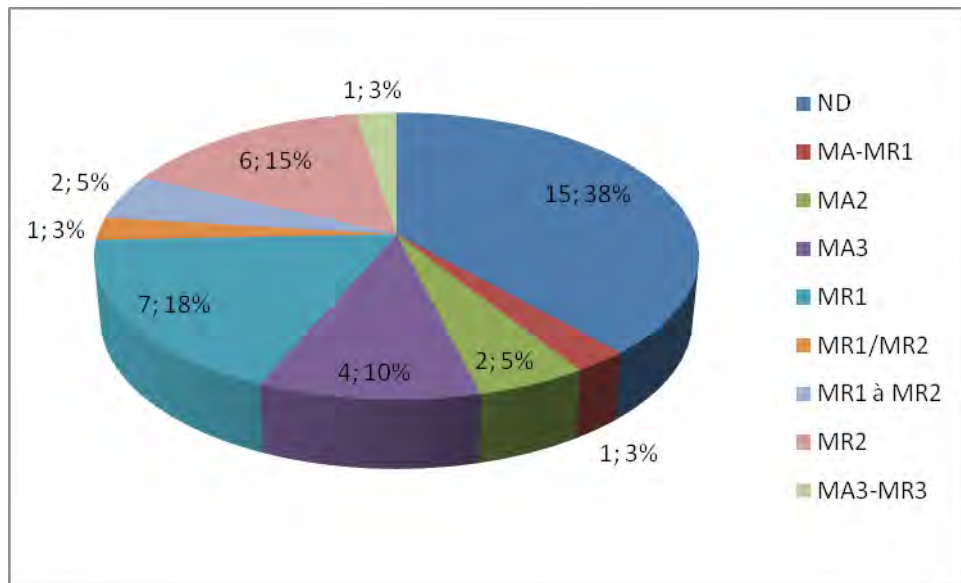


Figure 116 – Répartition chronologique des couteaux (nombre d'exemplaires ; pourcentage)



Figure 117 – Disque bombé en os gravé de la sépulture 20 (Photos et DAO : L.S.T; T.F.)



Figure 118 – Disque bombé en os gravé de la sépulture 31 (Photos et DAO : L.S.T; T.F.)

Une autre paire a été découverte dans la sépulture 62, probablement contenue dans une aumônière aux côtés d'un couteau et d'un peigne en os. La tombe a été datée de la phase MA3.

Ce type d'outillage apparaît souvent dans les sépultures mérovingiennes, que ça soit dans des tombes d'homme ou de femme. En Moselle, on en retrouve dans les sépultures 145 et 198 à Audun-le-Tiche³³⁵, 1116 à Kuntzig³³⁶ ou encore dans la sépulture 2A à Montenach³³⁷.

5.5.4. Les fiches à bélière

(Sépulture 69 et 109)

Deux fiches à bélières en fer ont été mises au jour dans les sépultures 69 et 109. Ce type d'outil se retrouve en général dans l'aumônière aux côtés d'autres objets usuels (couteau, briquet, etc.). Ses fonctions peuvent être multiples, poinçon ou perçoir par exemple. Tout comme les forces, on retrouve ce type d'outil fréquemment au sein des nécropoles mérovingiennes, notamment en Moselle dans la sépulture 79 à Audun-le-Tiche³³⁸, les tombes 3017 et 3024 de Metzervisse³³⁹, les tombes 28 et 57 de Fontoy³⁴⁰, la tombe 3003 à Kuntzig³⁴¹ ou encore dans les sépultures 19 et 41 à Métrich³⁴².

5.5.5. L'agrafe à double crochet de la sépulture 69

Une agrafe à double crochet en alliage cuivreux se trouvait dans la sépulture 69. Ce type d'objet appartient au type 295 de la Chronologie normalisée³⁴³, bien que l'exemplaire de Vitry-sur-Orne soit beaucoup plus simple, puisqu'il est constitué d'une tige aux extrémités recourbées et pointues.

5.5.6. L'aiguille à chas de la sépulture 146

Une aiguille à chas en alliage cuivreux a été trouvée dans la sépulture 146. Bien que la sépulture soit perturbée, le reste du mobilier (un fermoir d'aumônière en fer, un couteau, une petite boucle rectangulaire en alliage cuivreux) suggère qu'elle se trouvait à l'origine

dans une aumônière portée par l'individu. En outre, ces objets se trouvent fréquemment dans les aumônières à Lavoye, Meuse³⁴⁴. Ce type d'objet se retrouve durant tout le Mérovingien Ancien³⁴⁵. Dans cette tombe, le reste du mobilier (scramasaxe et céramique) a permis de la placer dans la phase MA2. On trouve un exemplaire d'aiguille à chas en Moselle dans la sépulture 28 de la nécropole de Fontoy³⁴⁶, mais également dans le Doubs, dans les sépultures 28 et 114 de Saint-Vit³⁴⁷.

5.5.7. Le fauchard de la sépulture 123

Seul objet de cette tombe plurielle avec un petit fragment de tôle en alliage cuivreux, le fauchard en fer se trouvait sous le coxal droit. L'objet se présente sous la forme d'une lame en fer légèrement courbe à son bout et dont l'emmanchement se faisait grâce à une soie (sur laquelle des restes de bois sont conservés). La sépulture 907 de Cutry, Meurthe-et-Moselle, en a livré un exemplaire³⁴⁸. Bien que l'emmanchement se fasse par une douille pour cet exemplaire, la forme de cet objet peut se rapprocher du type 46 de la Chronologie normalisée où il est daté essentiellement de la phase MA1 et encore sporadiquement de la phase MA2³⁴⁹.

5.5.8. Les fusaïoles

(Sépultures 139 et 142)

Deux fusaïoles en terre cuite ont été mises au jour. Elles sont toutes les deux tronconiques. La première, dans la sépulture 139 (D. : 3,1 cm), est en argile claire, cuite en atmosphère oxydante, alors que celle de la sépulture 142 (D. : 2,7 cm) est en argile grise, cuite en cuisson réductrice.

La sépulture 139, par le reste du mobilier associé (bague en argent, ensemble de perles et boucles d'oreilles), a été datée de la phase MR2. En revanche, aucune datation ne peut être donnée pour la sépulture 142.

5.5.9. Les disques bombés en os gravé

(Sépultures 20 et 31)

Deux de ces objets (Fig. 117 et 118) ont été mis au jour à Vitry-sur-Orne « Vallange ». De type 346, ils portent tous deux des restes d'un décor composé d'ocelles sur leur partie plate. Ces

³³⁵ Simmer, 1988, p. 118

³³⁶ Lefebvre, 2011, p. 125

³³⁷ Lefebvre, 2009, p. 38

³³⁸ Simmer, 1988, p. 118

³³⁹ Lansival, 2007, p. 261-262

³⁴⁰ Seilly, 1995, p. 96

³⁴¹ Lefebvre, 2011, p. 125-126

³⁴² Peytremann, 2007, p. 52

³⁴³ Legoux et al., 2009, p. 40

³⁴⁴ Joffroy, 1974, p. 42

³⁴⁵ Legoux et al., 2009, p. 41

³⁴⁶ Seilly, 1995, p. 94

³⁴⁷ Urlacher et al., 2008, p. 125

³⁴⁸ Legoux et al., 1988, p. 123

³⁴⁹ Legoux, et al., 2009, p. 28

objets sont interprétés comme des fusaiöles par K. Böhner et U. Koch³⁵⁰ et se trouvent essentiellement au VI^e siècle (MA).

5.5.10. Les éléments lithiques (ADE)

5.5.10.1. Les pierres à briquet

11 sépultures ont livré des artefacts en silex et en roche siliceuse. Hormis quelques éclats et de rares fragments peu ou pas retouchés dont la fonction n'est pas établie, ces pièces correspondent à des pierres ou des fragments de pierre à briquet : les traces de mâchurage et d'oxyde qui se sont déposées au cours de leur utilisation en témoignent. Les pièces complètes sont toutes de petites dimensions et leur morphologie est également variable.

5.5.10.2. Autres éléments lithiques

Pour être exhaustif en ce qui concerne le mobilier lithique, il faut signaler la découverte de trois petits fragments de calcite dans la tombe 59 et d'un éclat de quartz dans la sépulture 56. Le caractère volontaire ou non de leur présence dans ces sépultures est difficile à établir.

5.5.10.3. Inventaire

St. 12, UP 210, petit éclat triangulaire épais, de section triangulaire; toutes les arêtes présentent d'importantes traces de mâchurage qui témoignent d'une utilisation intensive; la base de cette pièce ainsi que son bord gauche sont recouverts d'une couche d'oxyde qui laisse peu de doutes quant à l'utilisation de cette pièce comme pierre à battre le briquet; silex gris opaque à patine blanchâtre; L 2,12 x l 2,02 x ép. 1,20 cm.

St. 136, UP 668, petit éclat épais, cortical, présentant plusieurs négatifs d'enlèvements; les arêtes de la base ainsi que le bord droit présentent plusieurs esquillements et des traces de mâchurage qui, associées aux fines traces d'oxyde, indiquent une utilisation comme pierre à briquet; silex gris-brun faiblement translucide à patine bleutée; L 2,22 x l 2,18 x ép. 1,22 cm.

St. 24, UP 222, petit éclat cortical épais; le bord gauche et l'extrémité distale ont été aménagés par des retouches directes abruptes et continues; les nombreuses traces de mâchurage qui y sont visibles, associées à de discrets dépôts d'oxydes, témoignent d'une utilisation comme pierre à briquet; silex gris à gris clair opaque; L 2,08 x l 1,88 x ép. 0,84 cm.

St. 31, UP 295, petit éclat de silex gris brun bleuté, semi-translucide; de fines retouches directes et indirectes sont visibles sur les deux côtés; L 1,58 x l 1,17 x ép. 0,37 cm.

St. 50, UP 352, large éclat non retouché, déjeté à gauche; quelques traces de mâchurage sont ponctuellement visibles; silex opaque blanc cassé à blanc bleuté; L 4,02 x l 2,66 x ép. 0,78 cm.

St. 56, UP 628, fragment de cristal de quartz; L 1,79 x l 1,50 x ép. 1,09 cm.

St. 58, UP 557, fragment cortical de silex gris-brun semi-opaque; un des bords a été régularisé par une rangée continue de fines retouches directes, semi-abruptes à abruptes donnant une forme grossièrement triangulaire à la pièce; une coche est visible au niveau de la base : les traces de mâchurage associées à de fins dépôts ferriques indiquent probable utilisation comme briquet; L 3,08 x l 2,30 x ép. 0,70 cm.

St. 59, UP 450, fragment de cristal de calcite; L 1,52 x l 0,76 x ép. 0,55 cm.

St. 59, UP 508, petit cristal de calcite; L 1,99 x l 0,53 x ép. 0,42 cm.

St. 59, UP 510, petit fragment d'esquille de silex avec surface cortical; quelques retouches directes et indirectes sont visibles sur le bord droit; silex gris foncé présentant des plages moirées; L cons. 1,81 x l 1,83 x ép. 0,59 cm.

St. 59, UP 590, petit cristal de calcite; L 2,63 x l 0,91 x ép. 0,77 cm.

St. 70, UP 56, petit éclat silex blanc gris présentant des surfaces moirées; les fines retouches d'utilisation présentant des traces de mâchurage et d'oxyde indiquent que cette pièce provient d'une pierre à briquet; L 1,80 x l 0,92 x ép. 0,31 cm.

St. 73, UP 301a, petit fragment épais de roche siliceuse à grains fins de couleur gris brun à gris vert; quelques fines retouches sont perceptibles sur l'une des arêtes : leur caractère volontaire n'est pas évident; L 2,66 x l 1,83 x ép. 0,78 cm.

St. 73, UP 301b, petit casson de silex blanc cassé; la couleur et la patine indiquent une probable exposition à la chaleur; des traces de mâchurage sont clairement visibles sur l'une des arêtes; L 2,66 x l 1,83 x ép. 0,78 cm.

St. 74, UP 84, petit casson en silex blanc gris présentant des surfaces moirées, semi-

³⁵⁰ Böhner, 1958, p. 218; Koch, 1977, p. 84

translucides; quelques fines retouches d'utilisations, d'esquillements et de mâchurage associées à de légers dépôts d'oxydes indiquent que ce fragment provient probablement à une pierre à briquet; L 1,42 x l 1,00 x ép. 0,34 cm. St. 76, UP 43, petite esquille corticale; silex gris brun; L 1,32 x l 0,67 x ép. 0,29 cm.

5.6. La vaisselle

Elle est constituée essentiellement de céramique, mais comporte également quelques verreries.

5.6.1. La vaisselle céramique (SGu)

43 tombes sur les 111 fouillées ont livré du mobilier céramique. Cependant, dans 25 cas, seuls quelques tessons ont été mis au jour. Ces tombes étant pillées, les vases ont peut-être été totalement détruits. Dans certains cas également, des tessons protohistoriques ou romains résiduels ont été découverts dans le comblement de fosses sépulcrales.

On compte donc 18 tombes ayant livré 22 vases en place. Dans la plupart des cas, on ne compte qu'un vase par tombe, mais certaines en ont livré davantage. Les tombes 011, 065 et 192 contenaient deux vases. C'est aussi le cas de la tombe 066, mais celle-ci comportait deux individus inhumés. Dans un cas enfin, St.158, la tombe renfermait quatre vases entiers et le fond d'un cinquième.

5.6.1.1. Description des céramiques

Nous allons présenter ici tous les éléments céramiques retrouvés au sein des tombes, éléments résiduels y compris. Par commodité, ces derniers seront présentés à l'aide de tableaux synthétiques par structure et seront présentés en fin de paragraphe.

Tombe 0011 (2 vases)

Vase n° 0011.001

Catégorie : céramique fine tournée dérivée de sigillée, coupe Chenet 320

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 380.

Description : Le vase est incomplet. Seuls sont conservés une partie du bord et une partie de la panse décorée. Coupe à bord en baguette et paroi haute.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet engobé à pâte beige. L'engobe rouge a presque entièrement disparu.

Dimensions : diamètre ouverture : 16 cm, hauteur : 5 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 520/530

Le type 380 Legoux-Périn, Chenet 320 décoré, est attribué essentiellement aux phases PM (440/450 à 470/480) et quelquefois MA1 (470/480 à 520/530). Le Chenet 320 est une forme que l'on retrouve couramment dans la région. On en retrouve plusieurs exemplaires à Cutry notamment (900 et 911)³⁵¹. Le type décoré est moins fréquent.

Vase n° 0011.002

Catégorie : céramique fine tournée dérivée de sigillée, coupe Chenet 320

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 380.

Description : Le vase est incomplet. Seuls sont conservés une partie du bord et une partie de la panse décorée. Coupe à bord en baguette et paroi haute.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet engobé à pâte orange. L'engobe rouge-brun mat peu épais a fortement disparu. Le cœur de la pâte est gris.

Dimensions : diamètre ouverture : 20 cm, hauteur : 4 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 520/530

Le type 380 Legoux-Périn, Chenet 320 décoré est attribué essentiellement aux phases PM (440/450 à 470/480) et quelquefois MA1 (470/480 à 520/530). Le Chenet 320 est une forme que l'on retrouve couramment dans la région. On en retrouve plusieurs exemplaires à Cutry notamment (900 et 911)³⁵². Le type décoré est moins fréquent.

Tombe 017

Vase n° 0017.001

Catégorie : céramique fine tournée; poterie « bol »

Identification typologique : Poterie « bol », décor de type Legoux-Périn 431.

Description : Pot ovoïde gris. La panse est basse et la lèvre limitée à un simple bourrelet. La panse est ornée d'un décor de zigzag vertical (Legoux-Périn 431) exécuté au poinçon allongé sous un cordon. Le fond de la céramique n'est pas plat, mais irrégulier et légèrement bombé. Cette déformation fait penser à un éventuel raté de cuisson.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique grise bien cuite.

³⁵¹ Legoux R., 2005, Pl.50, p.290

³⁵² Legoux R., 2005, Pl.50, p.290

Dimensions : diamètre ouverture : 10 cm, diamètre maximum : 15 cm, diamètre fond : 8 cm, hauteur : 11 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 560/570 à 630/640

Le décor de type Legoux-Périn 431 est attribué aux phases MA3 (560/570 à 600/610) – MR1 (600/610 à 630/640). Cette céramique a une forme atypique. Les éléments de comparaison sont rares. Mais la datation de ce décor est en accord avec celle de l'exemplaire de forme semblable trouvé à Bulles (Oise) (objet 622)³⁵³ et datée de la seconde moitié du VI^e siècle. Le décor quant à lui est courant en Lorraine. On le retrouve ainsi à Cutry³⁵⁴ (770, 981 et 1000) sur des vases biconiques de type B. Mais aussi à Lavoye sur une biconique de type A (sépulture 40), ou à Dieue-sur-Meuse, sur une biconique de type B (sépulture 152). À Puxieux³⁵⁵, on le retrouve sur une céramique aux formes un peu arrondies (953). À Eply³⁵⁶, dans le Val de Seille, une biconique de type B du VII^e siècle possède aussi un décor de cette catégorie.

Tombe 019

Vase n° 0019.001

Catégorie : céramique fine tournée dérivée de sigillée, coupe carénée Brulet 424-2

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 381.

Description : Coupe carénée à bord en baguette et paroi haute.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique engobée à pâte orange. L'engobe rouge-brun mat a presque entièrement disparu.

Dimensions : diamètre ouverture : 16 cm, diamètre fond : 8 cm, hauteur : 7 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 600/610

Le type 381 Legoux-Périn est attribué aux phases PM (440/450 à 470/480) à MA3 (560/570 à 600/610) avec une plus grande présence aux phases MA1 et MA2 (470/480 à 560/570).

Tombe 036

N° d'UP 0230 et 0260

Catégorie : céramique rugueuse

Identification typologique : Forme non identifiée.

Description : Le vase est incomplet. Il comporte six fragments de panse sans aucun décor.

³⁵³ Legoux R. 2011, p.156 et Pl.86, p.329

³⁵⁴ Legoux R. 2005, p.156 et Pl.55, p.295

³⁵⁵ Clermont-Joly M., 1978, p.45 et Pl.102, p.290

³⁵⁶ CATALOGUE D'EXPOSITION, 1988 « Lorraine mérovingienne V^e-VIII^e siècle »

Pâte : Cuisson réductrice. La surface extérieure de la pâte est noire tandis que le cœur et la surface intérieure sont beige rosée.

Dimensions : Aucune dimension mesurable.

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : Haut Moyen-Âge

Bien qu'il s'agisse d'un dépôt en place, ce vase ne fait pas l'objet d'une description précise, son caractère trop fragmentaire ne le permettant pas. Il ne subsiste que six morceaux de panse à droite du genou droit de l'individu. Le fait que la tombe ne montre aucun signe de perturbation ou de réintervention, laisse supposer que le dépôt d'une partie seulement du vase est volontaire.

Tombe 044

Vase n° 0044.001

Catégorie : céramique fine tournée; pot biconique de type A.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 388, décor de type Legoux-Périn 429.

Description : pot biconique de type A. La panse est carénée et la lèvre est éversée. La panse est décorée de deux registres de zigzags et bâtons imprimés en deux bandeaux.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique grise-noire bien cuite.

Dimensions : diamètre ouverture : 10 cm, diamètre maximum : 13 cm, diamètre fond : 5,5 cm, hauteur : 10,5 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 520/530 à 630/640.

Le décor de type Legoux-Périn 429 est attribué à la phase MR1 (600/610 à 630/640), tandis que la forme de type Legoux-Périn 388 peut être datée des phases MA1 (470/780 à 520/530) à MA3 (560/570 à 600/610). Les deux datations semblent contradictoires, mais il est possible que la forme de la céramique soit plutôt à attribuer au type biconique B (389) (la différenciation entre ces deux types étant parfois subjective). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. On aurait alors une datation plus resserrée aux phases MA2 à MR1 soit 520/530 à 630/640.

Ce décor peut être observé à Cutry sur deux céramiques biconiques de type A (984 et 985)³⁵⁷, comme sur notre site, démontrant que ce type d'associations n'est pas impossible. Ce type de décor n'est pas rare en Lorraine, il se retrouve également à Lavoye (sépultures 30, 44, 136 et 140) où il est daté de la fin du VI^e au début

³⁵⁷ Legoux R. 2005, p.156 et Pl.53 p.293

du VII^e siècle. Ou encore à Fontoy³⁵⁸ (sép. 53 et 137), là aussi sur une céramique de type biconique A, très proche dans la forme de notre exemplaire. Il est daté sur ce site de la seconde moitié VI^e-première moitié VII^e siècle.

Tombe 046

Vase n° 0046.001

Catégorie : céramique fine tournée; pot biconique de type A.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 388, décor de type Legoux-Périn 414.

Description : pot biconique de type A. La panse est carénée et la lèvre est éversée. La panse est ornée d'un décor à la molette de deux registres de petits casiers imprimés en deux bandeaux.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique grise-noire bien cuite.

Dimensions : diamètre ouverture : 12 cm, diamètre maximum : 15 cm, diamètre fond : 6,5 cm, hauteur : 11 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 470/480 à 660/670.

Le décor de type Legoux-Périn 414 est attribué aux phases MA1 (470/480 à 520/530) à MR2 (630/640 à 660/670), tandis que la forme de type Legoux-Périn 388 peut être datée des phases MA1 (470/780 à 520/530) à MA3 (560/570 à 600/610). Le décor de petits casiers est le décor le plus répandu sur les céramiques biconiques et sa durée dans le temps est très longue. Il serait fastidieux ici de recenser tous les exemples du même type. La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. Cette forme semble assez courante en Lorraine. On la retrouve ainsi à Cutry (928)³⁵⁹, et à Pompey³⁶⁰ où elle est datée entre 470/480 et 560/570.

Tombe 050

Vase n° 0050.001

Catégorie : céramique fine tournée; pot biconique de type A.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 388, décor de type Legoux-Périn 429.

Description : pot biconique de type A. La panse est carénée et la lèvre est éversée. La panse est ornée d'un décor à la molette constitué

d'un motif en zigzag souligné d'une rangée de petits casiers carrés et d'une rangée de casiers rectangulaires imprimés en deux bandeaux.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique grise-noire bien cuite.

Dimensions : diamètre ouverture : 11 cm, diamètre maximum : 14 cm, diamètre fond : 5 cm, hauteur : 10,5 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 520/530 à 630/640.

Le décor de type Legoux-Périn 429 est attribué à la phase MR1 (600/610 à 630/640), tandis que la forme de type Legoux-Périn 388 peut être datée des phases MA1 (470/780 à 520/530) à MA3 (560/570 à 600/610). Les deux datations semblent contradictoires, mais il est possible que la forme de la céramique soit plutôt à attribuer au type biconique B (389) (la différenciation entre ces deux types étant parfois subjective). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. On aurait alors une datation plus resserrée aux phases MA2 à MR1 soit 520/530 à 630/640. Ce décor peut être observé à Cutry sur deux céramiques biconiques de type A (984 et 985)³⁶¹, comme sur notre site, démontrant que ce type d'associations n'est pas impossible. Ce type de décor n'est pas rare en Lorraine, il se retrouve également à Lavoye (sépultures 30, 44, 136 et 140) où il est daté de la fin du VI^e au début du VII^e siècle.

Tombe 054

Vase n° 0054.001

Catégorie : céramique fine tournée; Pot.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 404

Description : Pot globulaire à lèvre éversée.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique orange bien cuite.

Dimensions : diamètre ouverture : 9 cm, diamètre maximal : 10,5 cm, diamètre fond : 5 cm, hauteur : 10 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 404 peut être datée des phases PM (440/450 à 470/480) à MR1 (600/610 à 630/640).

Tombe 056

Vase n° 0056.001

Catégorie : céramique fine tournée; pot biconique de type A.

³⁵⁸ Seilly M. 1995, p. 73

³⁵⁹ Legoux R. 2005, p156 et PL 52 p.292.

³⁶⁰ Guillaume J., 2006, PL 16

³⁶¹ Legoux R. 2005, p. 156 et PL.53 p.293

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 388, décor de type Legoux-Périn 429.

Description : pot biconique de type A. La panse est carénée et la lèvre est éversée. La carène supérieure est ornée d'au moins deux bossettes (la céramique est incomplète).

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique gris-noir bien cuite.

Dimensions : diamètre ouverture : 10 cm, diamètre maximum : 12 cm, diamètre fond : 4,5 cm, hauteur : 9,5 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 560/570 à 660/670
La forme de type Legoux-Périn 388 peut être datée des phases MA1 (470/780 à 520/530) à MA3 (560/570 à 600/610). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. Le décor de bossettes Legoux-Périn 433 est considéré comme un type régional de l'est de la France et appartenant aux phases MR1 (600/610 à 630/640) et MR2 (630/640 à 660/670). La présence de bossette a pu être observée sur deux vases à Pompey³⁶². Ceux-ci ont pu être datés entre 560/570 et 660/670. Un exemplaire a également été vu à Bassompierre³⁶³.

Tombe 062

Vase n° 0062.001

Catégorie : céramique rugueuse ; forme dérivée de la sigillée, coupe carénée Brulet 424-2

Identification typologique : Legoux-Périn 381.

Description : Coupe carénée à bord en baguette et paroi haute.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique en pâte rugueuse rouge. Le cœur est gris.

Dimensions : diamètre ouverture : 17 cm, diamètre fond : 9,5 cm, hauteur : 8 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 600/610
Le type 381 Legoux-Périn est attribué aux phases PM (440/450 à 470/480) à MA3 (560/570 à 600/610) avec une plus grande présence aux phases MA1 et MA2 (470/480 à 560/570). Il s'agit ici de la copie d'une forme dérivée de la sigillée dans une pâte rugueuse cuite en atmosphère oxydante. Aucune trace d'engobe n'a été observée ici.

³⁶² Guillaume J., 2006, Fig. 15 et 16

³⁶³ Zimmer A, 1988

Tombe 065

Vase n° 0065.001

Catégorie : céramique fine tournée ; pot biconique de type A.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 388.

Description : pot biconique de type A. La panse est carénée et la lèvre est éversée. La panse est ornée de deux rainures.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique en pâte orangée. Le cœur est gris.

Dimensions : diamètre ouverture : 10 cm, diamètre maximum : 12 cm, diamètre fond : 5 cm, hauteur : 8,5 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 520/530 à 600/610.
La forme de type Legoux-Périn 388 peut être datée des phases MA1 (470/780 à 520/530) à MA3 (560/570 à 600/610). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620.

Vase n° 0065.002

Catégorie : céramique rugueuse ; pot.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 404

Description : Pot à la panse légèrement arrondie et à la lèvre légèrement éversée.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique en pâte rugueuse. La surface interne est orange, tandis que la surface externe et la tranche sont rouge-brun.

Dimensions : diamètre ouverture : 10,5 cm, diamètre fond : 5 cm, hauteur : 9 cm

Traces d'utilisation : Traces de résidus brûlés à l'intérieur et à l'extérieur du vase.

Datation et comparaisons : 440/450 à 630/640
La forme de type Legoux-Périn 404 peut être datée des phases PM (440/450 à 470/480) à MR1 (600/610 à 630/640).

Tombe 066

Vase n° 0066.001

Catégorie : céramique fine tournée ; pot biconique de type B.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 389, décor de type Legoux-Périn 415.

Description : pot biconique de type B. La panse est moins carénée et la lèvre presque droite. La panse est décorée à la molette de deux registres de petits casiers imprimés en deux bandeaux.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique en pâte gris-noir bien cuite. Le cœur est rouge.

Dimensions : diamètre ouverture : 8,5 cm, diamètre maximum : 13 cm, diamètre fond : 5 cm, hauteur : 10 cm

Traces d'utilisation : Néant.

Datation et comparaisons : 560/570 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 389 peut être datée des phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). Le décor de type Legoux-Périn 415 est compris dans les mêmes phases, soit entre MA3 (560/570 à 600/610) et MR1 (600/610 à 630/640). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. Un vase de forme semblable a été observé sur le site de Bulles³⁶⁴ (652), il est daté de la phase MA3.

Tombe 073

Vase n° 0073.001

Catégorie : céramique fine tournée; pot biconique de type B.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 389, décor de type Legoux-Périn 414.

Description : pot biconique de type B. La panse est moins carénée et la lèvre presque droite. La panse est décorée à la molette de cinq registres de petits casiers.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique en pâte orange.

Dimensions : diamètre ouverture : 8,5 cm, diamètre maximum : 14 cm, diamètre fond : 5 cm, hauteur : 9 cm

Traces d'utilisation : Néant.

Datation et comparaisons : 560/570 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 389 peut être datée des phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). Le décor de type Legoux-Périn 414 peut quant à lui être daté des phases MA1 (470/480 à 520/530) à MR1 (600/610 à 630/640). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. Un vase de forme semblable a été observé sur le site de Bulles³⁶⁵ (652), il est daté de la phase MA3.

Tombe 146

Vase n° 0146.001

Catégorie : céramique fine tournée; pot biconique de type B.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 389, décor de type Legoux-Périn 432.

Description : pot biconique de type B. La panse est moins carénée et la lèvre presque droite. La panse porte un décor ondé exécuté au peigne
Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique en pâte grise. Le cœur est rose.

Dimensions : diamètre ouverture : 14 cm, diamètre maximum : 19 cm, diamètre fond : 11 cm, hauteur : 13 cm

Traces d'utilisation : Néant.

Datation et comparaisons : 560/570 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 389 peut être datée des phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). Le décor de type Legoux-Périn 432 peut être daté des mêmes phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). Ce décor est également présent sur un deuxième vase de la nécropole de Vitry (sépulture 0154). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. Le même type de décor est visible sur un vase biconique de type A à Cutry (910)³⁶⁶. On retrouve également ce décor sur deux vases de la nécropole de Kuntzig (1001-2 et 1042)³⁶⁷ daté de la seconde moitié VI^e-début VII^e siècle.

Tombe 147

Vase n° 0147.001

Catégorie : céramique fine tournée dérivée de sigillée, coupe Chenet 303

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 381

Description : Coupe à bord en baguette et paroi haute.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique engobée à pâte beige. L'engobe rouge est fortement abimé.

Dimensions : diamètre ouverture : 16 cm, diamètre fond : 7 cm, hauteur : 6,5 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 600/610

Le type 381 Legoux-Périn est attribué aux phases PM (440/450 à 470/480) à MA3 (560/570 à 600/610) avec une plus grande présence aux phases MA1 et MA2 (470/480 à 560/570).

Tombe 152

Vase n° 0152.001

Catégorie : céramique fine tournée ; pot biconique de type A.

³⁶⁴ Legoux R., 2011, PL75 p 318

³⁶⁵ Legoux R., 2011, PL75 p 318

³⁶⁶ Legoux R., 2005, PL 53, p.293

³⁶⁷ Lefebvre A., 2011, P. 84 et 88.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 388, décor de type Legoux-Périn 410.

Description : pot biconique de type A. La panse est carénée et la lèvre est éversée. La panse est ornée d'un décor au poinçon de petits casiers en trois bandes verticales sur deux bandeaux. La panse de la céramique est déformée, creusée par endroits. Il s'agit peut-être d'un raté de cuisson.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique grise bien cuite. Le dégraissant est surtout groupé sur le fond du vase.

Dimensions : diamètre ouverture : 15 cm, diamètre maximum : 19 cm, diamètre fond : 7,5 cm, hauteur : 15 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 470/480 à 600/610

Le décor de type Legoux-Périn 410 tout comme la forme Legoux-Périn 388 sont attribués aux phases MA1 (470/480 à 520/530) à MA3 (560/570 à 600/610). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. Ce décor au poinçon n'est pas rare. Il a pu être observé sur quatre vases à Cutry (903, 909, 953 et 769)³⁶⁸. On le retrouve également à Dieue-sur-Meuse sur la céramique 132³⁶⁹ ou encore sur de nombreux exemplaires à Mézières (3, 17b, 26, 43, 49, 52, 67, 73 et 118)³⁷⁰ et un exemplaire à Montenach³⁷¹ (sépulture 10).

Tombe 154

Vase n° 0154.001 et 002

Même si aucun collage n'a pu être réalisé, la similarité des pâtes laisse envisager la possibilité qu'il s'agisse d'un seul et même vase assez proche de celui mis au jour dans la tombe 0146, mais légèrement plus petit.

Catégorie : céramique fine tournée ; pot biconique de type B.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 389, décor de type Legoux-Périn 432.

Description : pot biconique de type B. La panse est moins carénée et la lèvre presque droite. La panse porte un décor ondé exécuté au peigne.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique en pâte grise. Le cœur est rose.

Dimensions : diamètre ouverture : 13 cm, diamètre maximum : 17 cm, diamètre fond : 9 cm, hauteur : indéterminée

³⁶⁸ Legoux R, 2005, PL 58 p298 et p.156

³⁶⁹ Guillaume J. 1975

³⁷⁰ Chalvignac J. 1975

³⁷¹ Guillaume J et alii, 1988

Traces d'utilisation : Néant.

Datation et comparaisons : 560/570 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 389 peut être datée des phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). Le décor de type Legoux-Périn 432 peut être daté des mêmes phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). Le même type de décor est visible sur un vase biconique de type A à Cutry (910)³⁷². Ce décor est également présent sur un deuxième vase de la nécropole de Vitry (sépulture 0146). On retrouve également ce décor sur deux vases de la nécropole de Kuntzig (1001-2 et 1042)³⁷³ daté de la seconde moitié VI^e-début VII^e siècle.

Vase n° 0154.003

Catégorie : céramique fine tournée ; pot biconique de type B.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 389, décor de type Legoux-Périn 414.

Description : Le pot est fragmentaire, mais il s'agit très certainement d'un pot biconique de type B. La panse est moins carénée et la lèvre presque droite. La panse est décorée à la molette de trois registres de petits casiers imprimés en deux bandeaux

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique en pâte orange.

Dimensions : diamètre ouverture : 7 cm, diamètre maximum : 10 cm, diamètre fond : inconnu, hauteur : inconnue.

Traces d'utilisation : Néant.

Datation et comparaisons : 560/570 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 389 peut être datée des phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). Le décor de type Legoux-Périn 414 peut quant à lui être daté des phases MA1 (470/480 à 520/530) à MR1 (600/610 à 630/640). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620.

Tombe 155

Vase n° 0155.001

Catégorie : céramique fine tournée dérivée de sigillée, coupe Chenet 322

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 381

Description : Le vase est incomplet. Seuls sont conservés une partie du bord et une partie de la panse jusqu'à la carène. Coupe à bord en baguette et paroi haute.

³⁷² Legoux R, 2005, PL 53, p.293

³⁷³ Lefebvre A, 2011, P. 84 et 88.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique engobée à pâte beige. L'engobe rouge a presque entièrement disparu. Le cœur est gris.

Dimensions : diamètre ouverture : 16 cm, diamètre fond : inconnu, hauteur : inconnu

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 600/610

Le type 381 Legoux-Périn est attribué aux phases PM (440/450 à 470/480) à MA3 (560/570 à 600/610) avec une plus grande présence aux phases MA1 et MA2 (470/480 à 560/570).

Tombe 157

Vase n° 0157.002

Catégorie : céramique fine tournée dérivée de sigillée, plat à collerette Brulet 471

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 381

Description : Le vase est incomplet. Seuls sont conservés une partie du bord et une partie de la panse.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique engobée à pâte beige. L'engobe rouge a presque entièrement disparu.

Dimensions : diamètre ouverture : 16 cm, diamètre fond : inconnu, hauteur : inconnu

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 600/610

Le type 381 Legoux-Périn est attribué aux phases PM (440/450 à 470/480) à MA3 (560/570 à 600/610) avec une plus grande présence aux phases MA1 et MA2 (470/480 à 560/570). Un exemplaire comparable daté du début du VI^e siècle est présent à Cutry (908)³⁷⁴. Ce plat, de forme inconnue dans la production d'Argonne, a eu une grande diffusion dans la région mosane³⁷⁵. On en retrouve notamment un exemplaire sur le site d'habitat mérovingien de Vitry-sur-Orne « ZAC de La Plaine »³⁷⁶.

Tombe 158

Vase n° 0158.001

Catégorie : céramique fine tournée ; pot biconique de type B.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 389, décor de type Legoux-Périn 414.

Description : pot biconique de type B. La panse est moins carénée et la lèvre presque droite. La panse est décorée à la molette de deux registres de petits casiers imprimés en quatre bandeaux.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique en pâte noire. La surface extérieure du vase a été lustrée.

Dimensions : diamètre ouverture : 13 cm, diamètre maximum : 16 cm, diamètre fond : 7,5 cm, hauteur : 11 cm

Traces d'utilisation : Néant.

Datation et comparaisons : 560/570 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 389 peut être datée des phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). Le décor de type Legoux-Périn 414 peut quant à lui être daté des phases MA1 (470/480 à 520/530) à MR1 (600/610 à 630/640). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620.

Vase n° 0158.002

Catégorie : céramique commune ; pot.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 404

Description : pot à panse globulaire et lèvre éversée.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique en pâte brun-noir.

Dimensions : diamètre ouverture : 10 cm, diamètre maximum : 12,5 cm, diamètre fond : 5,5 cm, hauteur : 10,5 cm

Traces d'utilisation : Traces de résidus brûlés sous la lèvre et le haut de la panse à l'extérieur.

Datation et comparaisons : 440/450 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 404 peut être datée des phases PM (440/450 à 470/480) à MR1 (600/610 à 630/640).

Vase n° 0158.003

Catégorie : céramique fine tournée ; pot biconique de type B.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 389

Description : pot biconique de type B. La panse est moins carénée et la lèvre presque droite.

Pâte : Objet en céramique en pâte noire. La surface extérieure du vase a été lustrée ce qui lui donne un aspect brillant presque métalléscent.

Dimensions : diamètre ouverture : 8 cm, diamètre maximum : 10,5 cm, diamètre fond : 4 cm, hauteur : 8 cm

Traces d'utilisation : Néant.

Datation et comparaisons : 560/570 à 630/640

La forme de type Legoux-Périn 389 peut être datée des phases MA3 (560/570 à 600/610) à MR1 (600/610 à 630/640). La valeur du rapport

³⁷⁴ Legoux R., 2005, p. 154 et PL 50, p.290

³⁷⁵ Legoux R. 2005 p.154

³⁷⁶ Gérard F., 2012, vol.III, p.45

entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620.

Un exemplaire a pu être observé à Cutry (775)³⁷⁷. Un exemplaire similaire daté entre 570/580 et 680/690 a été mis au jour à Métrich³⁷⁸.

Vase n° 0158.004

Catégorie : céramique fine tournée dérivée de sigillée, plat Chenet 304

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 381

Description : Plat à bord en baguette et paroi haute.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique engobée à pâte beige. L'engobe rouge a presque entièrement disparu.

Dimensions : diamètre ouverture : 15 cm, diamètre fond : 7 cm, hauteur : 5 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 600/610

Le type 381 Legoux-Périn, Chenet 304, est attribué aux phases PM (440/450 à 470/480) à MA3 (560/570 à 600/610) avec une plus grande présence aux phases MA1 et MA2 (470/480 à 560/570). Un exemplaire comparable a été observé à Cutry (892)³⁷⁹.

Vase n° 0158.005

Catégorie : céramique à revêtement argileux

Identification typologique : Gobelet

Description : Céramique incomplète dont il ne reste que le fond.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique à revêtement argileux fort dégradé

Dimensions : diamètre fond : 3 cm, hauteur conservée : 2 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : II^e-III^e siècle³⁸⁰

Tombe 160

Vase n° 0160.001

Catégorie : céramique fine tournée ; pot biconique de type A.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 388, décor de type Legoux-Périn 429.

Description : pot biconique de type A. La panse est carénée et la lèvre est éversée. La panse est décorée à la molette d'un motif en zigzag souligné d'une rangée de petits casiers rectangulaires.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique en pâte gris-noir. Les stries de tournage sont bien visibles à l'intérieur du vase.

Dimensions : diamètre ouverture : 14 cm, diamètre maximum : 17 cm, diamètre fond : 7 cm, hauteur : 11 cm

Traces d'utilisation : Néant.

Datation et comparaisons : 520/530 à 630/640.

Le décor de type Legoux-Périn 429 est attribué à la phase MR1 (600/610 à 630/640), tandis que la forme de type Legoux-Périn 388 peut être datée des phases MA1 (470/780 à 520/530) à MA3 (560/570 à 600/610). Les deux datations semblent contradictoires, mais il est possible que la forme de la céramique soit plutôt à attribuer au type biconique B (389) (la différenciation entre ces deux types étant parfois subjective). La valeur du rapport entre hauteur et diamètre maximum attribue ce pot au groupe B2 de M. Châtelet (2002, p111-112) qui se situe entre 520/530 et 570/620. On aurait alors une datation plus resserrée aux phases MA2 à MR1 soit 520/530 à 630/640. Ce décor peut être observé à Cutry sur deux céramiques biconiques de type A (984 et 985)³⁸¹, comme sur notre site, démontrant que ce type d'associations n'est pas impossible. Ce type de décor n'est pas rare en Lorraine, il se retrouve également à Lavoye (sépultures 30, 44, 136 et 140) où il est daté de la fin du VI^e au début du VII^e siècle.

Tombe 163

Vase n° 0163.001

Catégorie : céramique fine tournée, bol

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 406, décor de type Legoux-Périn 430.

Description : Bol à ouverture large et panse arrondie décorée d'un motif d'une rangée de lunules.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique orange.

Dimensions : diamètre ouverture : 9,5 cm, diamètre fond : 3,5 cm, hauteur : 3 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 600/610 à 700/710

Le décor de type Legoux-Périn 430 est attribué à la phase MR1 (600/610 à 630/640), tandis que la forme de type Legoux-Périn 406 peut être datée de la phase MR3 (660/670 à 700/710).

Tombe 166

Vase n° 0166.001

Catégorie : céramique rugueuse, bol ansé

³⁷⁷ Legoux R., 2005, PL55, p.295

³⁷⁸ Peytremann E, 2001, p. 73

³⁷⁹ Legoux R. 2005, p.157, et PL50 p.290

³⁸⁰ Information orale C. FORTUNÉ

³⁸¹ Legoux R. 2005, p.156 et PL.53 p.293

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 400

Description : L'anse est collée au vase. Elle se rattache à la lèvre et à la rupture de la carène. Bol à la panse arrondie et à large ouverture circulaire. Il pourrait s'agir d'un pichet à ouverture circulaire de petite taille.

Pâte : Cuisson réductrice. Objet en céramique rugueuse brune à noire.

Dimensions : diamètre ouverture : 9 cm, diamètre maximum : 10,5 cm, diamètre fond : 4,5 cm, hauteur : 9 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 440/450 à 520/530

Le type 400 Legoux-Périn est attribué aux phases PM (440/450 à 470/480) à MA1 (470/480 à 520/530). Un exemplaire semblable a été trouvé à Bulles (716)³⁸². Il est également réalisé en céramique rugueuse, mais n'est pas daté.

Tombe 192

Vase n° 0192.001

Catégorie : céramique fine tournée ; cruche.

Identification typologique : Forme de type Legoux-Périn 402

Description : Cruche. La panse est carénée et le bec triflé. La panse est ornée de deux bandeaux de deux lignes horizontales. La cruche ne possède pas d'anse.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique orange bien cuite.

Dimensions : diamètre ouverture : 9,5 cm, diamètre maximum : 14 cm, diamètre fond : 7,5 cm, hauteur : 16 cm

Traces d'utilisation : Néant

Datation et comparaisons : 470/480 à 630/640

Le type 402 Legoux-Périn est attribué aux phases MA1 (470/480 à 520/530) à MR1 (600/610 à 630/640). Un exemplaire caréné, mais avec anse et bec trilobé est connu sur le site de Bulles (771)³⁸³. Il est daté de la phase MA2.

Vase n° 0192.002

Catégorie : céramique fine tournée ; pot.

Identification typologique : Legoux-Périn 405

Description : Pot à panse arrondie et ouverture large. La lèvre est éversée.

Pâte : Cuisson oxydante. Objet en céramique rugueuse orange bien cuite. Le cœur est gris.

Dimensions : diamètre ouverture : 12 cm, diamètre maximum : 13,5 cm, diamètre fond : 7 cm, hauteur : 14 cm

Traces d'utilisation : Traces de résidus brûlés sur la lèvre et le haut de la panse à l'extérieur du vase.

Datation et comparaisons : 600/610 à 700/710

Le type 405 Legoux-Périn est attribué aux phases MR1 (600/610 à 630/640) à MR3 (660/670 à 700/710). Un exemplaire assez semblable a pu être observé à Cutry (976)³⁸⁴ où elle accompagne également une sépulture d'enfant en bas âge.

5.6.2. Étude céramique

5.6.2.1. Présentation des données

43 tombes sur les 111 dénombrées sur le site ont livré du mobilier céramique. Cependant, dans 25 cas, seuls quelques tessons ont été mis au jour. Ces tombes étant pillées, les vases ont peut-être été totalement détruits. Dans certains cas également, des tessons protohistoriques ou romains résiduels ont également été découverts dans le comblement des fosses sépulcrales. On compte donc seulement 18 tombes ayant livré 22 vases en place. L'étude des céramiques du site porte exclusivement sur les individus dont nous avons pu reconstituer la forme originelle.

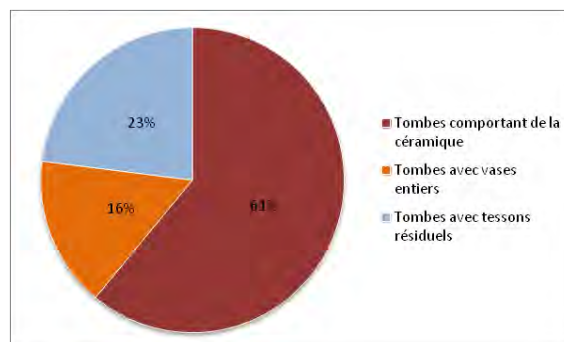


Figure 120 – Répartition des tombes comportant de la vaisselle céramique

On peut noter qu'au sein de la nécropole la céramique se répartit en deux zones distinctes. Un premier pôle est constitué par les tombes situées dans la partie sud de la nécropole. Le second pôle comporte des tombes dans la partie sud de la moitié nord de la nécropole (Fig.0128).

Présentation du corpus

On compte 22 tombes dans lesquelles on a trouvé au moins un vase dont la forme est restituable. Parmi ces 22 tombes, 18 ont livré 22 vases en place. Ces vases accompagnaient aussi bien les adultes des deux sexes que les enfants, soit en exemplaire unique, soit en exemplaires multiples. Dans la plupart des cas, on ne compte

³⁸² Legoux R., 2011, PL83 p 326

³⁸³ Legoux R., 2011, PL83 p 326

³⁸⁴ Legoux R. 2005 PL54 p.294 et p.156

N° de structure	N° d'UP	Type d'objet	NR	Forme	Remarques typologie, datation
0007	0001		1	Panse	Indéterminé
0012	0207	Pâte à cuisson réductrice	1	Panse	Indéterminé
0012	0207	Céramique fine tournée	1	Panse décorée de deux rangées de petits casiers	Décor type Legoux 414, MA1-MR2 (470/480 à 660/670)
0012	0207	Céramique fine tournée	1	Fond	Haut Moyen-Âge
0013	0187	Céramique fine tournée	1	Bord	Haut Moyen-Âge
0015	0306		1	Fond	Indéterminé
0015	0306	Céramique fine tournée	4	Fond	Haut Moyen-Âge
0017	0161		2	Panse	Indéterminé
0017	0161		2	Bord et panse décorée	Indéterminé
0045	0381	Céramique métallescente	1	Fragment de fond d'un gobelet	III ^e siècle
0046	0384		1	Panse	Indéterminé
0052	0257		1	Panse	Indéterminé
0061	0424	Céramique commune	1	Panse	Haut Moyen-Âge
0062	0015		1	Panse	Haut Moyen-Âge
0063	0303	Céramique vitrifiée sur sa face intérieure et sur une tranche	1	Panse	Moderne
0063	0303	Céramique fine tournée	1	Panse	Haut Moyen-Âge
0066	0083		3	Panse	Indéterminé
0066	0107	Vase biconique	9	Fond jusqu'à la rupture de la carène	Haut Moyen-Âge
0070	0048		1	Panse	Proto indéterminée
0070	0048	Céramique fine tournée	1	Panse	Haut Moyen-Âge
0073	0296	Dérivée de sigillée	1	Panse	Haut Moyen-Âge
0074	0086		2	Panse	Indéterminé
0074	0086	Céramique fine tournée	1	Bord	Haut Moyen-Âge
0075	0088		1	Panse	Indéterminé
0075	0088		1	Panse	Indéterminé
0075	0088		1	Panse	Indéterminé
0075	0088	Dérivée de sigillée	1	Bord	Haut Moyen-Âge
0076	0031		1	Panse	Indéterminé
0076	0032		1	Panse	Proto indéterminée
0076	0032	Céramique fine tournée	1	Panse	Haut Moyen-Âge
0084	0074		3	Panse	Indéterminé
0103	0661	Céramique fine tournée	1	Bord	Haut Moyen-Âge
0104	0648	Céramique métallescente	1	Fragment de panse décorée d'un gobelet	III ^e siècle
0106	0587	Céramique à pâte blanche	1	Panse	XIV ^e -XVI ^e siècle
0115	0444		1	Panse	Indéterminé
0116	0445		1	Panse	Indéterminé
0124	0416	Dérivée de sigillée	1	Panse	Haut Moyen-Âge
0128	0471		1	Panse	Proto indéterminée
0128	0475		6	Panse	Proto indéterminée
0146	0139		5	Panse	Indéterminé
0147	0194	Céramique à revêtement argileux	1	Fragment de panse d'un gobelet	II ^e -III ^e siècle

0153	0129		3	Panse	Indéterminé
0153	0129		1	Bord	Indéterminé
0155	0675		1	Panse	Indéterminé
0155	0675		1	Panse	Indéterminé
0157	0201		3	Panse	Indéterminé
0157	0162	Céramique fine tournée	1	Fond	Haut Moyen-Âge
0158	0094		10	Panse	Indéterminé
0159	0116		2	Panse	Indéterminé
0159	0116		1	Panse	Indéterminé
0161	0097		4	Panse	Indéterminé
0161	0097	Dérivée de sigillée	1	Panse	Haut Moyen-Âge
0161	0097		4	Panse	Indéterminé
0162	0093		2	Panse	Indéterminé
0163	0078		1	Panse	Indéterminé
0167	0095		1	Panse	Indéterminé
0190	0309		1	Panse	Indéterminé

Figure 119 – Tableaux des éléments résiduels classés par tombe.

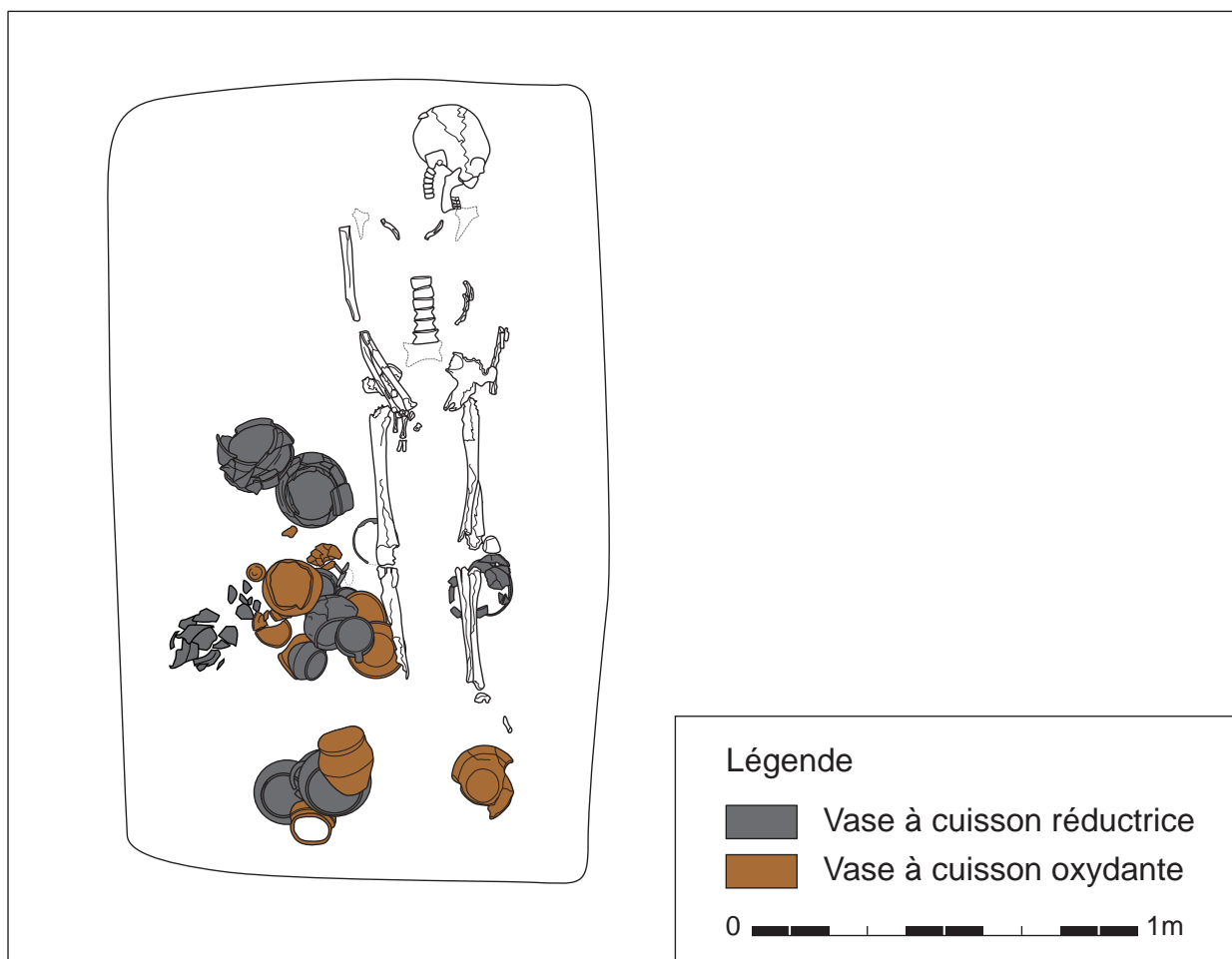


Figure 122 – Emplacement des vases au sein de la tombe

qu'un vase par tombe, mais certaines en ont livré davantage. Les tombes 011, 065, 157 et 192 contenaient deux vases. C'est aussi le cas de la tombe 066, mais celle-ci comportait deux individus inhumés. Dans un cas enfin, St.158, la tombe renfermait quatre vases entiers et le fond d'un cinquième.

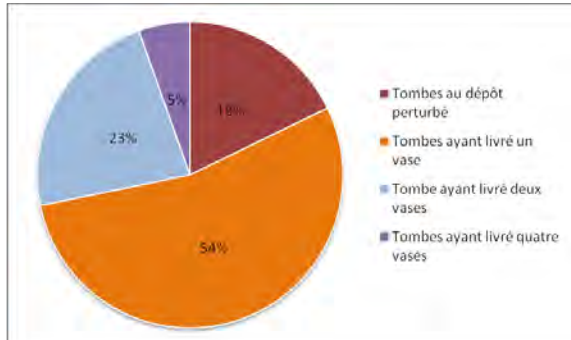


Figure 121 – Répartition de la quantité de céramique par tombe

Les sépultures comportant plus d'un individu céramique ne sont pas forcément rattachées à un type de population : on observe aussi bien des enfants (158 et 192) que des adultes (011, 065 ou 157). Trop peu de squelettes ont été sexés pour voir dans ces dépôts céramiques une différenciation basée sur le sexe de l'individu inhumé.

Le dépôt du vase ne semble pas non plus attaché à un type d'architecture. Tous les types observés ont livré du mobilier céramique. Quel que soit le type d'architecture, le dépôt des vases obéit aux mêmes règles. Trois cas se distinguent (Fig. 122) :

- le dépôt du vase dans la partie sud de la tombe est le plus fréquent (036, 044, 046, 050, 054, 073, 147, 158, 160, 163 et 166);

- le dépôt au pied du défunt (019 et 062);

- le dépôt au-delà des pieds, mais dans la partie sud (017, 065, 152).

Un cas se distingue, celui de la tombe 192, où l'on a un vase au pied de l'individu, déposé dans le cercueil et un vase au sud, en dehors du cercueil.

La tombe 056 est à part au sein de l'échantillon étudié : elle a été déposée « à l'envers ». Le vase est posé au nord de la fosse sépulcrale et le corps au sud de la tombe; dans toutes les autres sépultures, le dépôt est inversé.

Un dépôt volontairement partiel est possible dans la tombe 036. La sépulture ne montre aucune

trace de remaniements, seuls des morceaux de panse sont conservés. Ils ont été déposés dans la partie sud de la tombe, au même titre que dans les tombes présentant des vases entiers.

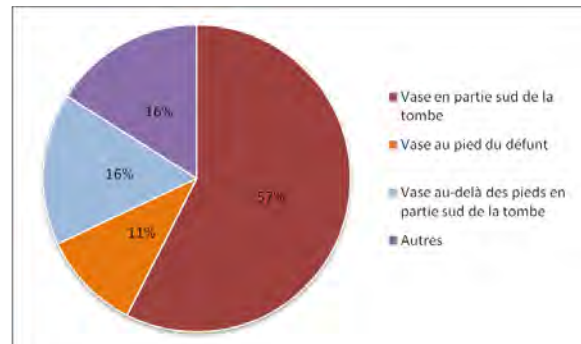


Figure 123 – Répartition de la céramique au sein de la tombe

Peu de mobilier accompagne les vases céramiques. On note un cas où un gobelet en verre a été déposé dans un vase céramique (017). Cette pratique est assez courante. Elle se retrouve dans cinq sépultures à Métrich³⁸⁵. Dans une autre tombe (050), un possible dépôt alimentaire a été répertorié (côte de capriné). Et dans le cas de la sépulture 160, une hache et un couteau ont été déposés non loin du vase.

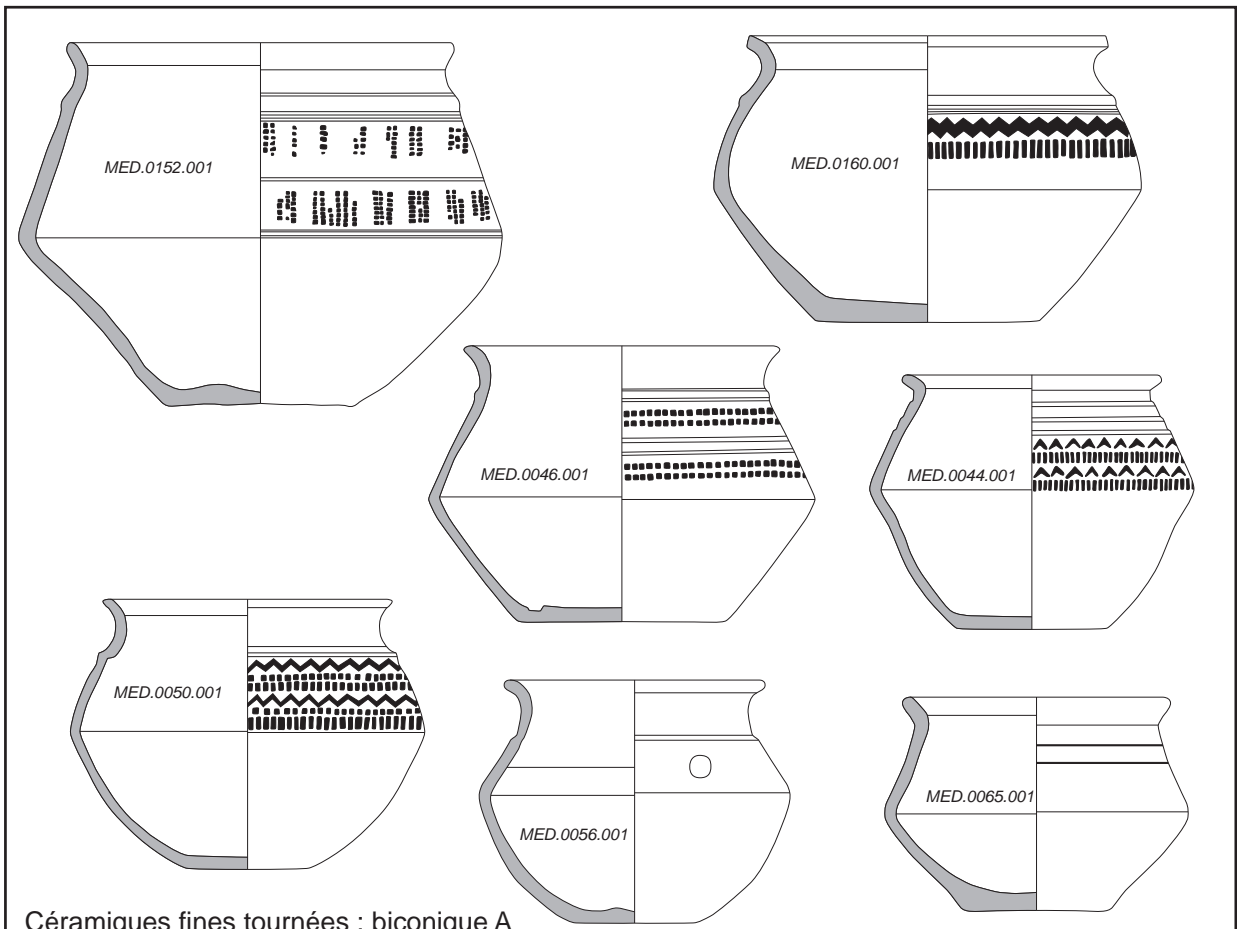
Dans bien des cas, les tessons isolés ne peuvent pas être rattachés à la tombe, celle-ci étant remaniée, à la suite d'un pillage ou à la suite du dépôt d'un deuxième individu. Dans ces cas, on ne peut pas se prononcer sur la présence éventuelle d'un vase entier au moment de la première inhumation.

Méthode de datation et sites de référence

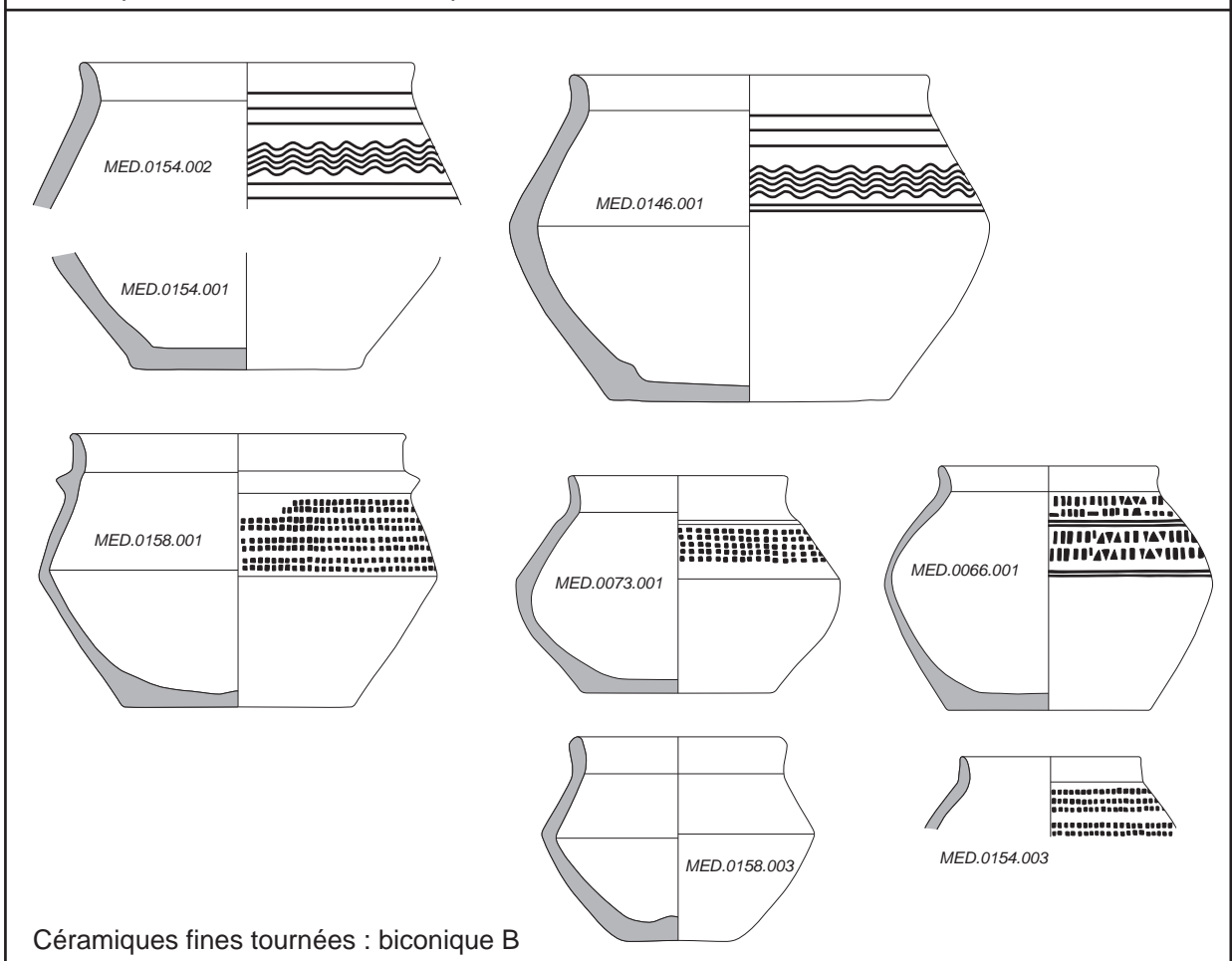
La méthode de datation des individus utilisée ici est basée sur la typologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine de Legoux-Périm-Vallet de 2005. Nous nous sommes également référés à l'ensemble des fouilles de nécropoles réalisées dans la région ainsi qu'à la céramique issue des deux habitats tout proches fouillés à Vitry-sur-Orne.

Pour la céramique biconique, nous avons également utilisé la thèse de 2002 de M. Châtelet. Cette dernière a mis en évidence dans ses travaux l'importance de l'évolution du rapport hauteur/diamètre maximum des vases biconiques du point de vue chronologique. Elle a ainsi défini trois paliers correspondant à trois types de plus en plus élancés : B1 avec un

³⁸⁵ Peytremann E., 2001, p.75



Céramiques fines tournées : biconique A



Céramiques fines tournées : biconique B

Figure 125 – Planche de céramique fine tournée

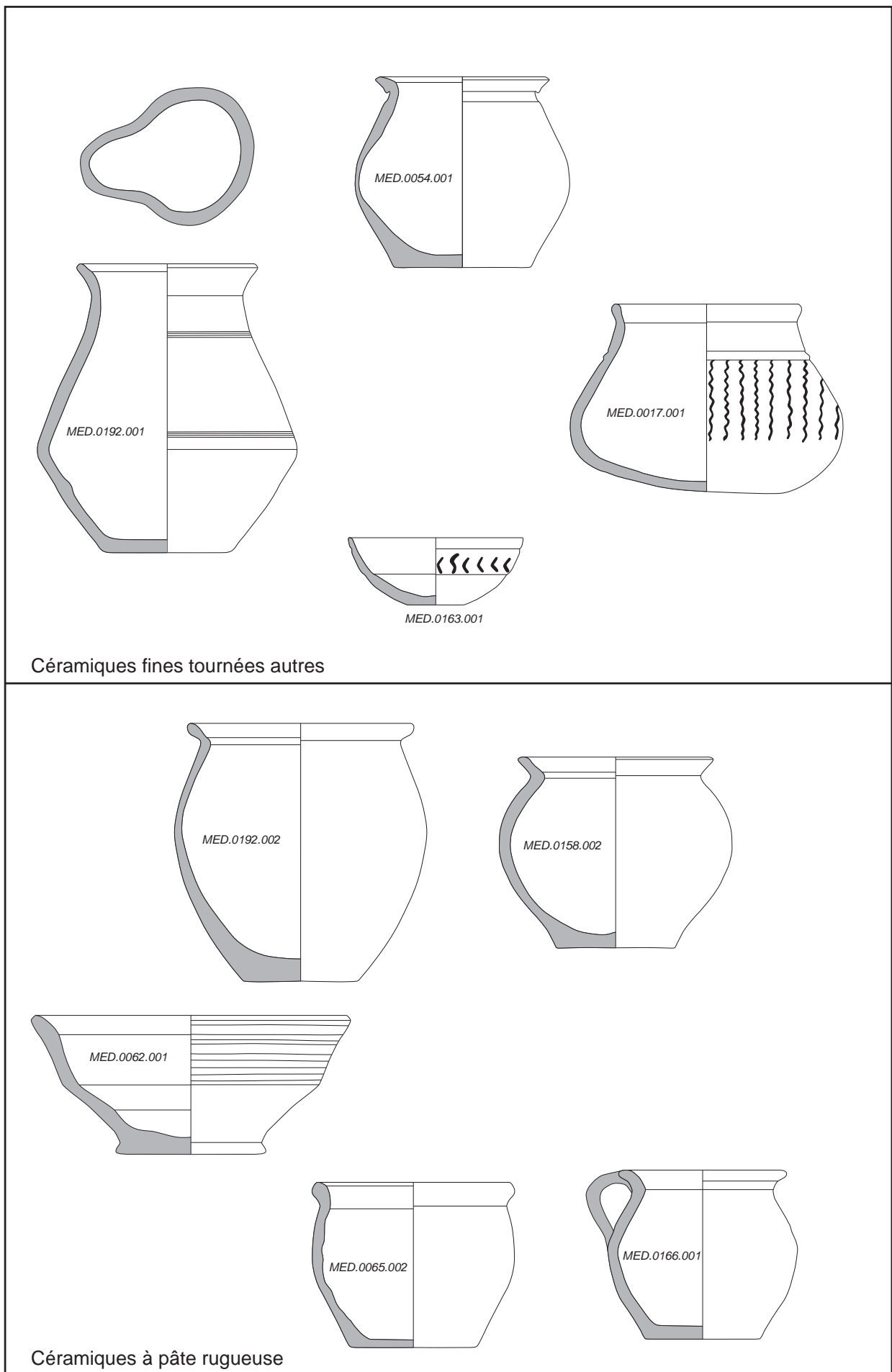


Figure 126 – Planche de céramique fine tournée et de céramique à pâte rugueuse

rapport hauteur/diamètre compris entre 0,5 et 0,66, B2 avec un rapport compris entre 0,67 et 0,84 et B3 dont le rapport est supérieur à 0,84. En Alsace, la transition entre B1 et B2 a lieu autour de 520/530 et de B2 à B3 entre 570 et 620.

Cette méthode a été combinée à la datation du mobilier autre que céramique (mobilier métallique, verre, perle...) qui a permis de dater plus facilement les ensembles.

5.6.2.2. Composition du corpus céramique de la nécropole

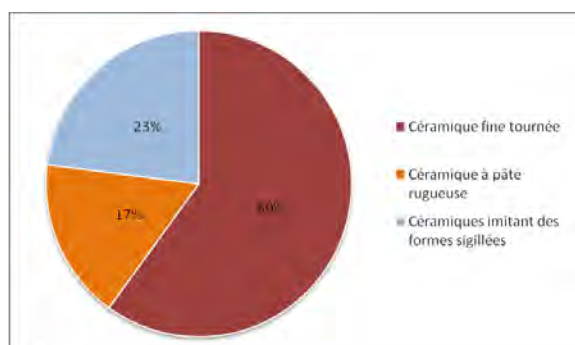


Figure 124 – Répartition des différentes catégories céramiques exprimées en pourcentage du NMI total

La céramique fine tournée (Fig. 125 et 126) :

La majorité des vases de notre corpus (18 soit 60 %) est constituée de céramique fine tournée. Parmi eux, 14 (47 %) sont des récipients de formes biconiques. Les quatre autres sont : une cruche carénée, deux pots à panse arrondie et un bol. Ces pots ne comportent jamais de traces d'utilisation. Ils sont en principe utilisés pour le stockage ou la présentation des aliments ou des liquides ; de manière générale, les vases retrouvés en contexte funéraire n'ont jamais été utilisés et sont probablement fabriqués pour la circonstance. Ces individus sont en majorité cuits en atmosphère réductrice ; quelques-uns sont cuits en atmosphère oxydante. Ils sont tous bien cuits sauf peut-être dans deux cas. Les vases des tombes 017 et 152 présentent, en effet, des déformations laissant penser qu'il s'agit peut-être de ratés de cuisson.

Les pots biconiques sont majoritaires, suivis par les pots à tendance plus globulaire. La plupart présentent un décor à la molette ou au poinçon, ou des incisions de lignes ondulées. Une seule céramique ne présente aucun décor (158), un exemplaire comporte deux rainures horizontales (065) et un dernier vase possède des bossettes (056), type de décor assez rare.

Les vases biconiques peuvent être divisés en deux groupes :

- Les biconiques de type A : ce type regroupe ceux dont la carène médiane est bien marquée et dont la lèvre est éversée.
- Les biconiques de type B : Dans ce type, la carène médiane est moins marquée, et la lèvre est moins éversée ou plus courte.

Certains décors sont davantage reliés à l'un ou l'autre type.

Les céramiques à pâte rugueuse (Fig. 126) :

Cette catégorie est nettement moins représentée (17 % du corpus). Il s'agit de productions tournées, réalisées dans une pâte à dégraissant siliceux et dont les grains ont migré vers la surface du récipient lors de la cuisson, d'où la surface rugueuse et l'appellation de ces productions.

Deux catégories se distinguent au sein de cette famille :

- Les imitations. Il s'agit généralement d'imiter les céramiques fines tournées. Ici, il s'agit en fait d'une forme dérivée de la production sigillée (062). Elles présentent alors les mêmes caractéristiques que celles des individus qu'elles copient. Les formes et les décors sont respectés. Ces pots ne présentent aucune trace d'utilisation antérieure et il est possible qu'à l'instar des récipients plus fins, ils aient été fabriqués uniquement pour être déposés dans les tombes.

- Les pots globulaires. Ce sont des pots hérités de l'époque romaine, et dont la fonction principale, outre le stockage des denrées, était de cuire les aliments. La couleur des individus varie du rouge au brun noir. Une partie des pots présentent des traces d'utilisation telles que des restes carbonés ou des stigmates de cuisson ayant noirci les panses extérieures (065, 158 et 192). Une partie de ces pots ont été trouvés dans des tombes d'enfants (158 et 192) et/ou associés à un autre type de vase (065, 158, 192) en céramique fine tournée.

Les céramiques imitant des formes sigillées (Fig. 127) :

La céramique de tradition gallo-romaine est présente encore assez loin dans le VI^e siècle en Lorraine et n'est pas forcément un indice de haute époque. Cette catégorie représente 23 % de notre corpus.

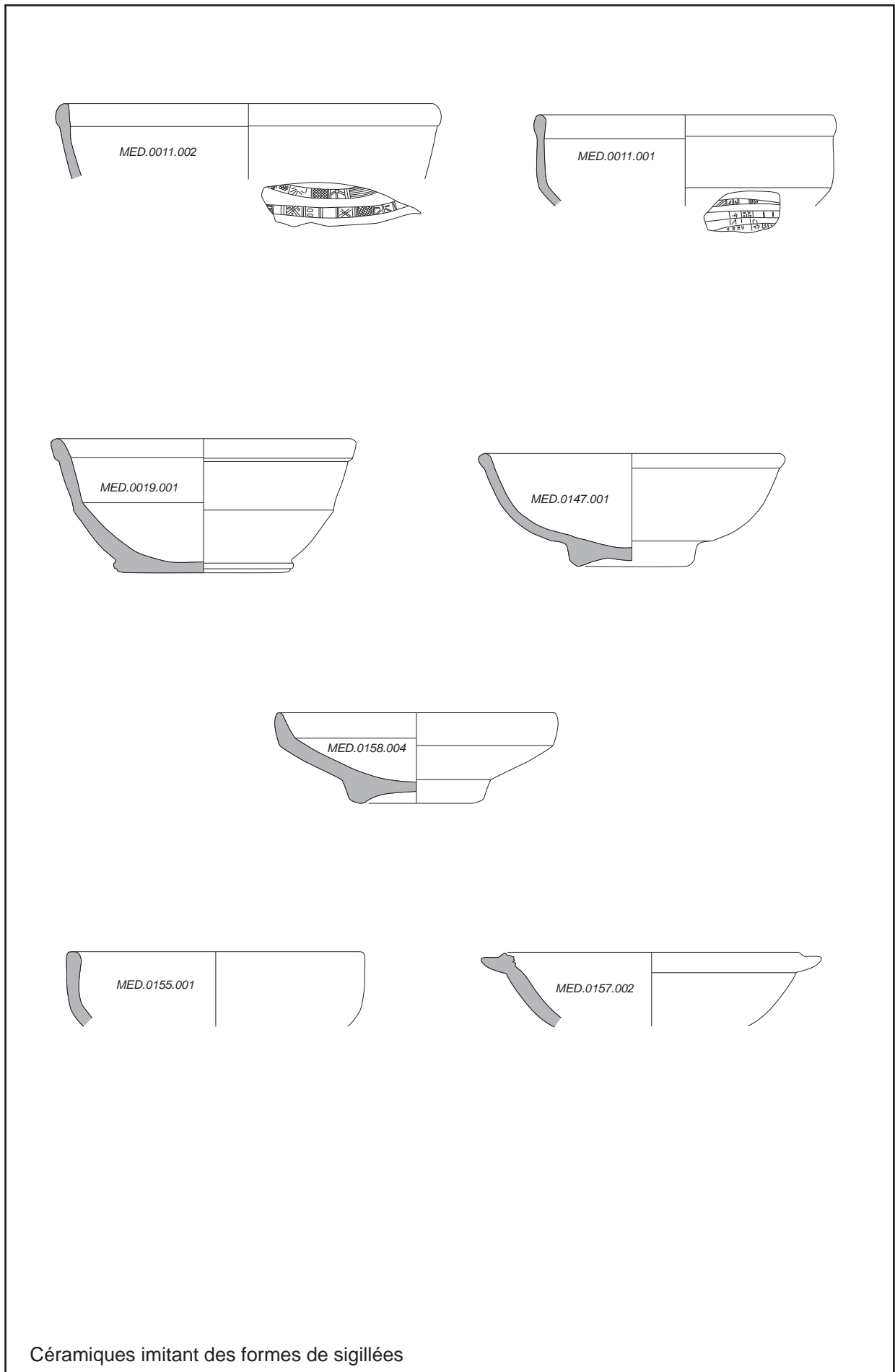


Figure 127 – Planche de céramique imitant des formes de sigillées

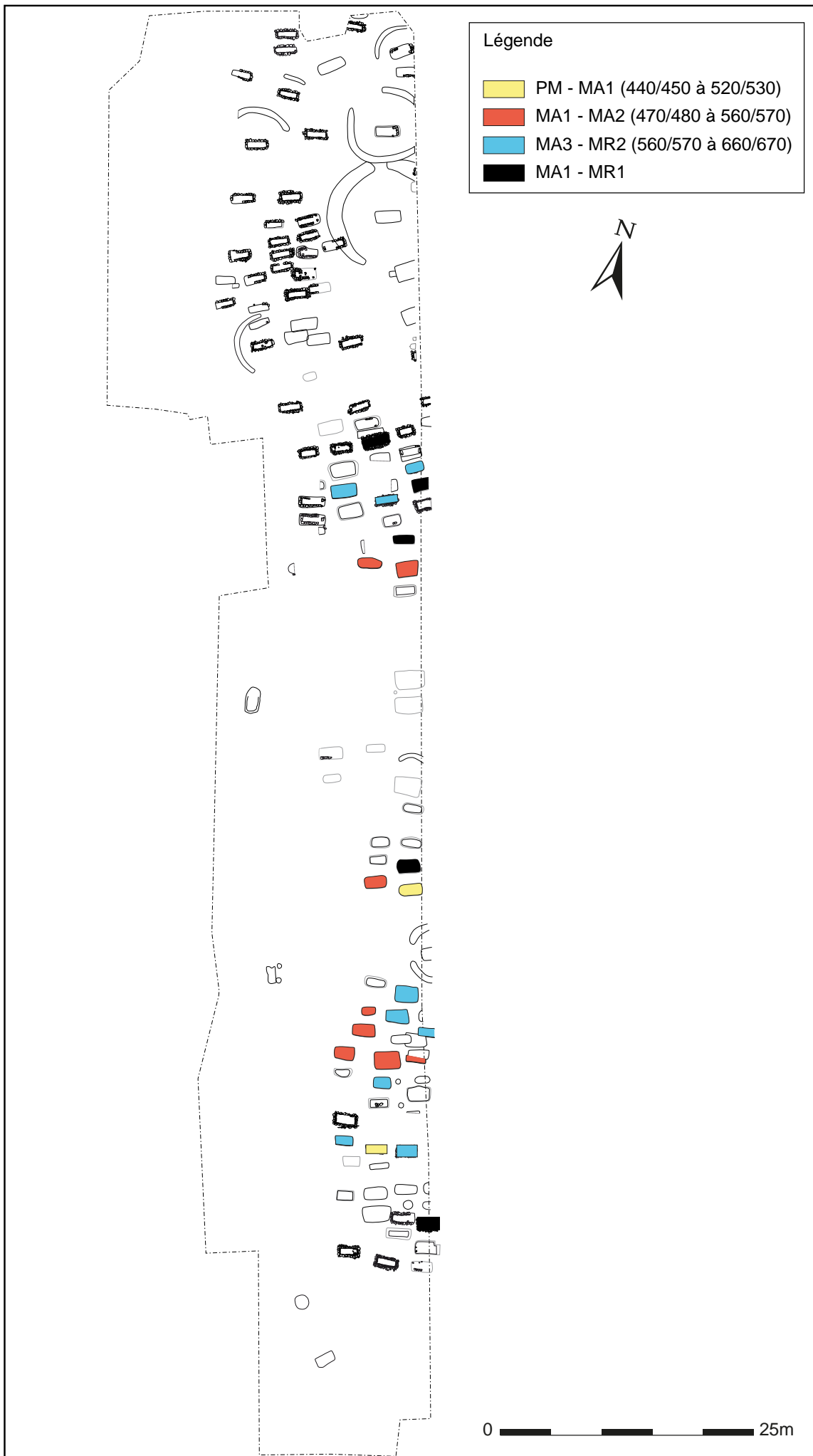


Figure 128 – Phasage des sépultures à l'aide du mobilier céramique

Ces céramiques sont souvent retrouvées associées à un autre type de céramique (157 et 158), mais elles peuvent aussi être déposées seules (019, 147 et 155) ou en plusieurs exemplaires (011).

La majorité de ces céramiques dérive des sigillées de formes Chenet 304 et 320; leur qualité est médiocre. L'engobe est terne et décomposé. Nous sommes loin de la production soignée du IV^e siècle. Ce type de production se rencontre dans de nombreux sites de l'Est des Ardennes à la Lorraine et en Belgique. À Cutry, son utilisation ne semble guère dépasser le milieu du VI^e siècle, alors que dans d'autres lieux et notamment notre site de Vitry-sur-Orne, on peut encore les rencontrer dans la deuxième moitié du VI^e siècle, et parfois le début du VII^e siècle.

5.6.2.3. Phasage et répartition du mobilier céramique

Une tentative de croisement des données a été effectuée, entre les résultats de datation et la répartition des 22 tombes comportant des vases dans la nécropole. Le but était d'essayer de cerner différents secteurs en fonction des différentes phases d'occupation (Fig. 128). Il en résulte que les deux tombes les plus anciennes sont localisées dans la partie sud de la nécropole. Puis les deux noyaux comportant de la céramique (un premier pôle est constitué par les tombes situées dans la partie sud de la nécropole. Le second pôle comporte des tombes dans la partie sud de la moitié nord de la nécropole) sont occupés pendant deux siècles (entre 470 et 670).

La nécropole n'ayant pas été dégagée dans son intégralité il est difficile de discerner ici un type de développement. Il est néanmoins intéressant de noter que la partie nord du site n'a pas livré de mobilier céramique (à part quelques tessons résiduels et intrusifs). Ceci est d'autant plus intéressant que cette zone correspond à celle ayant livré le plus de coffrages en pierre sèche et le plus de sépultures multiples. Ce phénomène peut indiquer deux choses : soit le développement de la partie nord de la nécropole se fait dans le courant du VII^e siècle, période à laquelle les dépôts céramiques tendent à

disparaître, soit cette partie de la nécropole est occupée par un noyau de population aux pratiques différentes.

Trois phases peuvent être distinguées au sein de la nécropole. La première est datée des phases PM à MA1³⁸⁶, la seconde des phases MA1 à MA2³⁸⁷ (470/480 à 560/570) et enfin la troisième des phases MA3 à MR2³⁸⁸ (560/570 à 660/670). La première phase (St.011 et 0166) est caractérisée par des formes dérivées de sigillée décorée et des formes réalisées en céramique rugueuse.

La seconde phase (St. 019, 062, 065, 147, 152, 155, 157 et 160) se caractérise par la présence de céramique à pâte rugueuse imitant les formes de sigillées et un petit pot à cuire. C'est à cette période que l'on retrouve la grande majorité des formes dérivées de la sigillée, dont on ne trouvera qu'un exemplaire à la période suivante (associé à quatre autres céramiques). Peu de céramiques fines tournées sont déposées dans ces tombes (deux cas uniquement) et il s'agit dans ces deux cas de biconiques A.

La troisième phase (017, 044, 050, 056, 066, 146, 154, 158 et 163) enfin est caractérisée par un dépôt constitué d'une grande majorité de céramiques fines tournées, comprenant aussi bien de la biconique A, de la biconique B que d'autres formes (pichet, pot globulaire, bol). On retrouve également dans deux cas (158 et 192) un pot à cuire et une forme dérivée de la sigillée (158).

Ce dernier cas (la sépulture 158) est fort intéressant, car on trouve au sein d'une même tombe un pot en céramique à pâte rugueuse, deux céramiques biconiques, une forme dérivée de la sigillée et le dépôt du fond d'un gobelet à revêtement argileux des II^e-III^e siècle. Cette association laisse à penser que dans cette tombe ont été déposés volontairement de vases de l'époque de l'inhumation (céramique biconique) et des vases de périodes antérieures, le tesson romain naturellement, mais peut-être également la dérivée de sigillée plutôt caractéristique de la phase précédente. Ce cas de dépôt volontaire de mobilier plus ancien est intéressant à signaler ici, car peu présent dans la littérature.

³⁸⁶ Legoux-Périn-Vallet, 2005

³⁸⁷ Legoux-Périn-Vallet, 2005

³⁸⁸ Legoux-Périn-Vallet, 2005

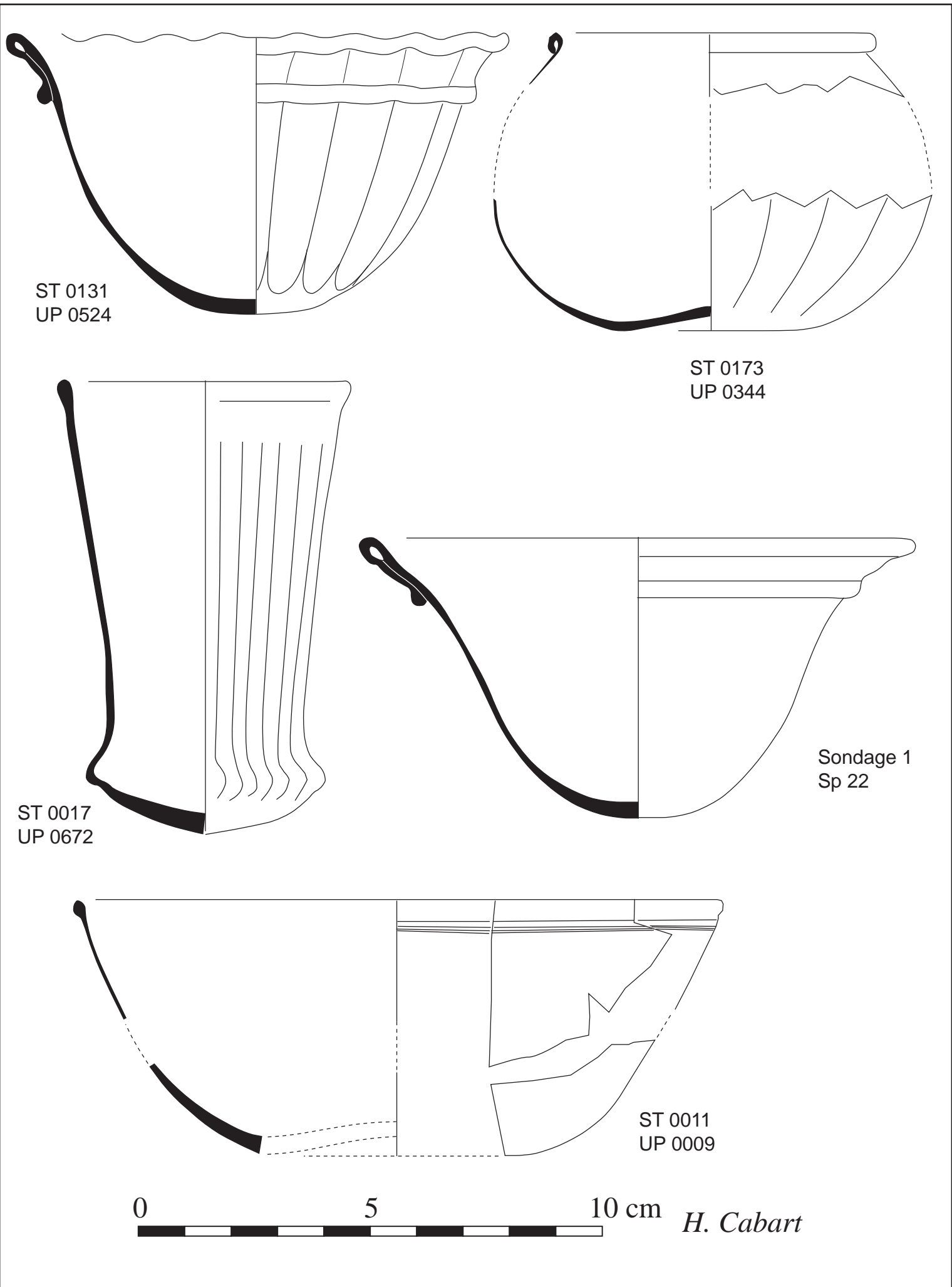


Figure 129 – Planche de la vaisselle en verre

5.6.3. Les vases en verre (HC)

5.6.3.1. Éléments notables (Fig. 129)

La **sépulture 11** a livré quelques fragments de panse et de col d'une coupe en verre verdâtre dont le décor est constitué de fins filets de verre blanc opaque sous la lèvre (Forme Feyeux 81.1.) La **sépulture 17** a livré un gobelet caréné en verre jaune verdâtre avec de nombreuses bulles très fines. La matière est de bonne qualité, sans oxydation. La lèvre est ronde et la panse porte un décor de fines côtes verticales. Le fond est épais, avec trace de pontil (Forme Feyeux 53.3.) Ces gobelets carénés sans bouton terminal sont fréquents en Lorraine. Plusieurs exemplaires sont conservés au musée de Metz³⁸⁹. Les fouilles de Kœnigsmacker (Moselle) ont fourni des vases comparables. L'un d'eux était contenu dans une céramique³⁹⁰.

La **sépulture 75** a livré un fragment de carène en verre jaune verdâtre (forme Feyeux 52 ou 53).

La **sépulture 119** a livré une coupe à lèvre ourlée en verre bleuté de bonne qualité. La lèvre est ourlée vers l'extérieur et le fond bombé avec trace de pontil. Forme Feyeux 60. La forme est fréquente en Lorraine dans les cimetières mérovingiens tardifs. C'est une des dernières formes qui existent dans les tombes.

La **sépulture 131** a livré une coupe à ouverture ourlée en verre bleuté contenant des petites bulles. La lèvre est largement ourlée vers l'extérieur et le décor est constitué de côtes sur toute la panse qui s'arrêtent près du fond. Trace de pontil (Forme Feyeux 60.3.) En général, quand la forme est moulée, le fond porte souvent un motif cruciforme. Ici, ce n'est pas le cas et le fond est lisse. Comparaisons à Wiesbaden-Erbenheim³⁹¹ et à Royaumeix (54)³⁹².

Enfin, la **sépulture 173** a livré un vase en verre jaunâtre très mince et de qualité médiocre. La matière semble en partie dissoute et une hauteur d'environ deux centimètres a disparu. Dans cette zone, la paroi est plus mince qu'une feuille de papier à cigarette. De ce fait, le vase est impossible à remonter. La lèvre est ourlée

vers l'extérieur et forme un tube creux et la panse est décorée de côtes discrètes. Le fond est légèrement refoulé avec traces de pontil (Forme Feyeux 90.3 ou Edison groupe 69). La forme est rare. Un exemplaire à panse lisse provient de Sittingborne (Kent)³⁹³.

5.6.3.2. Datation

Le vase le plus ancien est la coupe à filet blanc opaque (ST 11). Il porte le code 437 dans la chronologie normalisée (440-530 après J.-C.). Viennent ensuite les gobelets carénés (ST 17, ST 75). Ces vases classés 449 sont datables entre 550 et 610 après J.-C. Enfin, les coupes à lèvre ourlée (ST 131, 119) n° 453 sont datables entre 600 et 670. Le pot ST 173 est particulier. La forme rare n'apparaît pas dans la chronologie normalisée. Edison évoque la possibilité d'un vase du VIII^e siècle ?

5.7. Un cas de dépôt alimentaire carné (AMd)

Une seule sépulture a livré des restes avérés de dépôt carné. Il s'agit d'un coq, retrouvé dans la sépulture 54 (détermination : LB). D'autres sépultures ont livré des ossements animaux (généralement un seul os par tombe, souvent fragmenté, ex. SP 173, 176) ne présentant aucune trace de boucherie ou de préparation. L'emplacement de ces éléments dans les sépultures, qui sont perturbées, ne permet généralement pas de discuter sur la réalité d'un dépôt. Nous soulevons toutefois ici le cas de la sépulture 50 dans laquelle un fragment osseux, dont la représentation est peu pertinente pour une pièce de viande (fragment de côte de capriné), a toutefois été découvert à l'intérieur de l'emprise du cercueil.

5.8. Étude des restes textiles préservés sur le mobilier métallique (FM)

5.8.1. Présentation des vestiges étudiés

5.8.1.1. Effectif (Fig. 130)

5.8.1.2. État de conservation des vestiges en matière organique

L'ensemble des vestiges étudié est conservé par minéralisation. Le processus consiste en un remplacement total ou partiel de la matière organique par un matériau non organique. La

³⁸⁹ Clermont-Joly, 1978, p. 147-148

³⁹⁰ Cabart, 2001

³⁹¹ Maul, 2002, Taf 111, n° 2

³⁹² Maul, Taf 111, n° 1

³⁹³ Stephens 2006, p. 167

Sépulture	UP	n° de démontage	Type objet
SP 11	10		Boucle de ceinture cloisonnée
SP 22	Objet 22 /30-métal-20	diagnostic	Plaque boucle
SP 46	382		Boucle
SP 50	356		Fibule en bronze
SP 50	358 + 453		Boucle de ceinture + anneau
SP 52	Objet 1 /30-métal-2	diagnostic	Plaque
SP 52	Objet 1 /30-métal-15	diagnostic	Couteau
SP 52	30-métal-1	diagnostic	?
SP 54	249	33	?
SP 54	249	44	Croix + chaînette
SP 54	249	47	Breloque en bronze et fer
SP 54	249	50	Monnaies
SP 54	249	52	?
SP 54	249	55	?
SP 54	249	57	?
SP 58	595		Métal divers
SP 59	513		Plaque-boucle
SP 66	109		?
SP 70	53		Bouton
SP 87	505		Boucle de ceinture
SP 131	548		Métal divers
SP 131	593		
SP 135	609		Plaque
SP 135	610		Plaque
SP 135	613		Plaque
SP 135	614		Boucle
SP 146	189		Couteau
SP 147	193		Boucle et ardillon
SP 159	171		?
SP 160	145		Plaque-boucle
SP161	130		Fibule en bronze
SP 163	274		Plaque-boucle
SP 163	278		Plaque-boucle
SP 163	280		Plaque
SP 195	525 + 321		Métal divers

Figure 130 – Liste des objets présentant des vestiges organiques minéralisés.

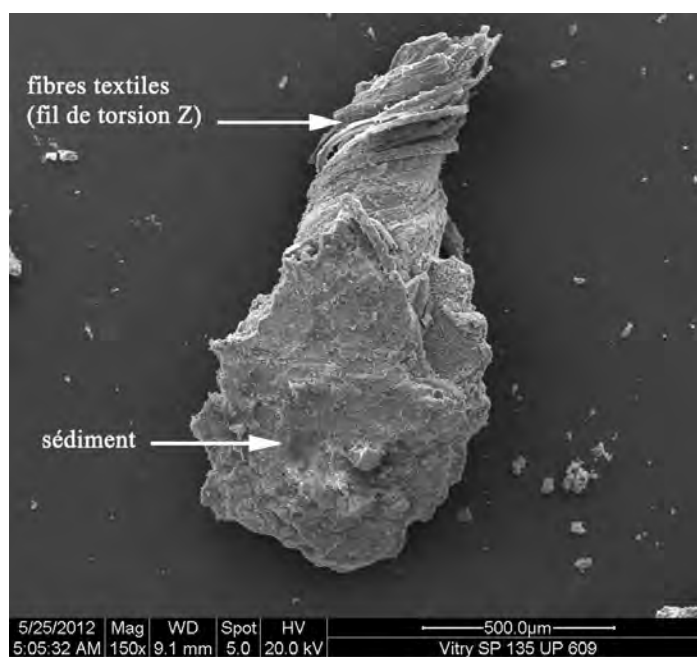


Figure 131 – SP 135, UP 609. Fil en partie pris sous une plaque de sédiment impossible à ôter. Grossissement x 150 (cliché : CNRS-IS2M/S. Knopf).

matière organique doit être en contact étroit avec un objet métallique qui a la particularité de se corroder rapidement (fer ou alliage cuivreux, par exemple). Le textile est alors, soit imprégné, soit recouvert des sels produits lors de la corrosion. Les vestiges minéralisés ne sont pas tous identiques : certains présentent une texture résistante, où la matière organique initialement souple est devenue dure et fortement corrodée. D'autres, peu corrodés, sont parfois proches de leur état d'origine.

Les vestiges de Vitry présentent, dans l'ensemble, un même état d'altération. La matière organique minéralisée n'a conservé aucune souplesse; elle est devenue dure et friable. Les fibres textiles sont conservées en volume ou sous la forme d'empreintes. Dans ce dernier cas, la matière organique a totalement disparu au profit de la matière minérale qui l'a remplacée. L'empreinte laissée à l'intérieur d'une gangue de corrosion peut s'avérer très fine et les caractéristiques des fibres parfaitement préservées et lisibles. On parle de minéralisation négative. Les fibres conservées en volume ont perdu leur consistance initiale au profit d'une autre, très cassante; de fait, elles sont souvent brisées en courtes sections ou fendues et arasées dans le sens longitudinal.

Les textiles de Vitry ont la particularité d'être indissociables du sédiment qui les environne. Cette caractéristique rend leur analyse particulièrement difficile : très souvent, on en devine le relief, on les distingue sans pouvoir les dégager afin d'en améliorer la lecture. Ôter le sédiment qui en occulte la surface revient à détruire les restes textiles eux-mêmes. Le sédiment se détache par plaque en emportant les fibres sur lesquelles il repose (Fig. 131).

Cette contrainte nuit considérablement à la mise en évidence, comme à la compréhension des techniques de fabrication des tissus. Dans l'ensemble, et en partie pour cette raison, les textiles de Vitry apparaissent altérés et peu lisibles.

5.8.2. Matériel d'observation et notions techniques

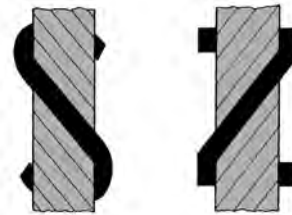
5.8.2.1. Matériel d'observation

L'examen préliminaire des vestiges est effectué à l'œil nu; des clichés sont réalisés à l'aide d'un appareil photo numérique équipé d'un zoom à fort grossissement.

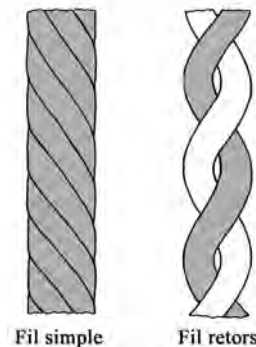
Les observations microscopiques sont effectuées à l'Institut de Sciences des Matériaux de

Mulhouse (IS2M) en collaboration avec Stephan Knopf (CNRS). Cet aspect de l'analyse nécessite l'utilisation d'un microscope électronique à balayage environnemental FEI modèle Quanta 400. Résolution : 3,5 nm en haut vide et environ 5 nm en modes low vacuum et environnemental. Système d'analyse EDX Oxford Instruments modèle Inca X-Act. Éléments détectables : tous à partir du bore.

5.8.2.2. Notions techniques

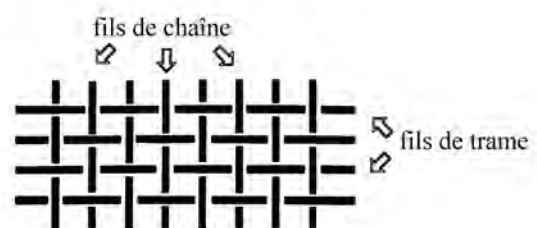


Torsion des fils S et Z : la torsion est une opération qui consiste à tordre les fibres textiles pour assurer leur cohésion et obtenir un fil. Le sens de torsion est indiqué par les lettres **S** ou **Z** suivant que l'inclinaison des spires du fil formé correspond à celle de la barre médiane de la lettre indiquée. Un fil qui ne présente aucune torsion est noté **STA** (sans torsion appréciable); il est dans ce cas formé de filaments juxtaposés, plus ou moins parallèles.



Fil simple : fil constitué par la torsion de plusieurs fibres élémentaires, plus ou moins courtes et régulières selon la matière.

Fil retors : fil constitué de deux ou plusieurs fils simples retordus ensemble. Le sens de torsion adopté lors du retordage est souvent contraire à celui de la première torsion.



Fils de chaîne : fils que l'on tend sur un métier à tisser et qui sont disposés dans le sens de la longueur du tissu (sur des métiers à tisser verticaux, ils correspondent aux fils tendus dans le sens vertical).

Fils de trame : fils disposés perpendiculairement aux fils de chaîne, dans le sens de la largeur du tissu (sur des métiers à tisser verticaux, ils correspondent aux fils horizontaux).

5.8.3. Analyse par objet

5.8.3.1. SP 11, UP 10

Contexte de découverte (Fig. 132)

La sépulture a fait l'objet de ré-intervention(s) anthropique(s). Ces remaniements ne permettent pas de déterminer la position initiale du sujet. Toutefois, une certaine continuité anatomique indique qu'il devait être orienté est-ouest, tête à l'ouest. Si un acte de pillage peut être envisagé ici, il n'explique toutefois pas l'absence de nombreux ossements.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
11, probablement pillée Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 270 (L) ; 125 (l) ; 40 (p)	masculin	adulte	470-530 après J.-C.



Figure 132 – SP 11 : vue générale de l'inhumation et emplacement de l'objet n°10 (clichés : ANTEA Archéologie).

Objet 10 (Fig. 133)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
UP 10; Boucle de ceinture cloisonnée	Fer, alliage cuivreux, verre couleur grenat	longueur : 45 largeur : 46 épaisseur : 20	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes textiles sur l'avvers, le revers, la tranche.

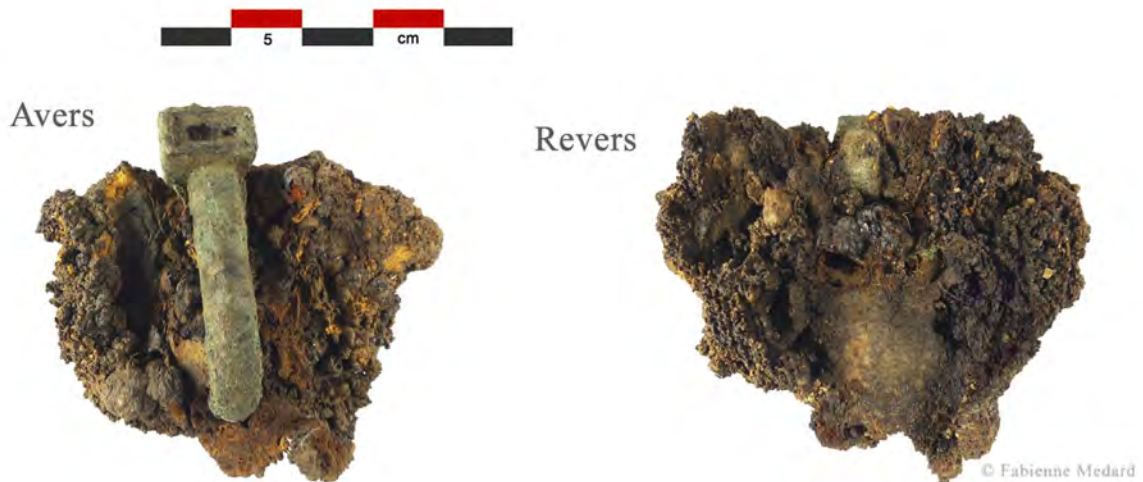


Figure 133 – SP 11 : objet 10. Avers et revers de la boucle de ceinture (clichés : F. Médard).

Mêlé aux ossements de l'individu, à peu de distance de la mâchoire. L'objet, appartenant au sujet, n'est pas en position initiale : il a été déplacé avec les ossements lors du pillage.

Localisation des restes organiques

Des restes de matière textile sont localisés sur la quasi-totalité de la boucle, sur l'avvers, au revers et sur les concrétions de la tranche (Fig. 134).

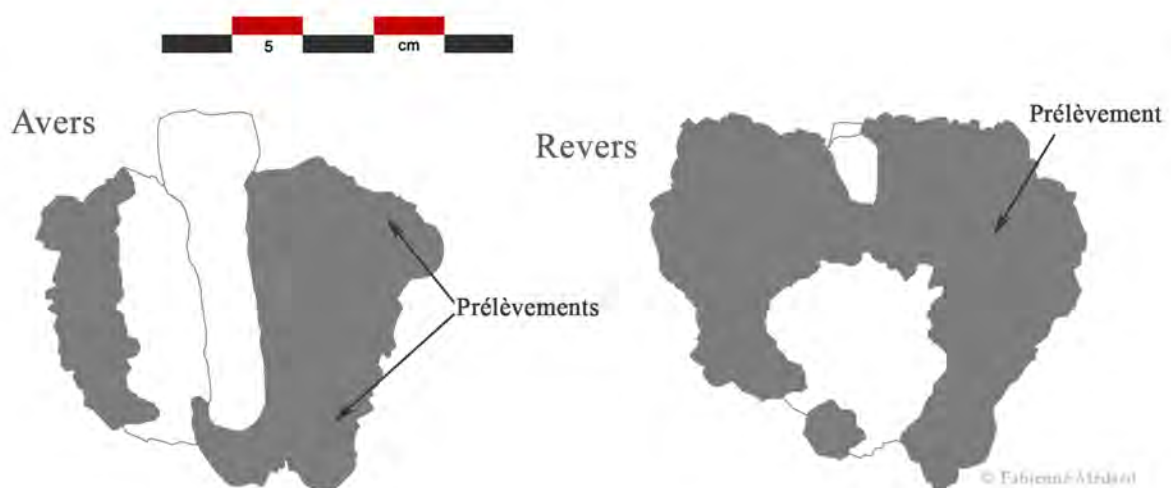


Figure 134 – SP 11 : objet 10. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Fortement minéralisés, les restes textiles localisés au revers de la boucle se présentent sous la forme de concrétions rouille sombre émergeant en relief à la surface de l'objet. Ils sont à peine reconnaissables, car la minéralisation a formé une gangue opaque et rigide autour de la plupart des fils et des fibres, visibles seulement par endroits à la faveur de cassures. Également présents sur la quasi-totalité de l'avvers, les restes textiles n'y sont guère différents de ceux observés au revers. Une petite surface fait néanmoins exception : la minéralisation moins prononcée permet de distinguer en positif des fibres et des fils organisés selon l'armure de tissage.

Le sens de torsion des fils et, dans une certaine mesure, la base d'armure utilisée sont perceptibles. Le sens de fabrication du tissu est indéterminable, car aucune particularité technique ne permet d'en assurer l'orientation (Fig. 135).

Dimensions du vestige préservé : env. 18 x 14 mm

Fils : OY : simples, - ; diamètre : -
OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,3 mm

Réduction : OY : -
OX : env. 27 coups/cm

Armure : base sergé.

Si l'état de conservation des textiles n'offre pas une lecture technique complète, on peut affirmer qu'un ou plusieurs tissus étaient initialement en contact avec la boucle (Fig. 135).

Dans la mesure où des restes textiles sont présents en quantité sur les deux faces de l'objet, nous optons pour le prélèvement de deux échantillons de matière première : un sur chaque face. L'identification de matériaux différents pourrait signer la présence de deux tissus différents.

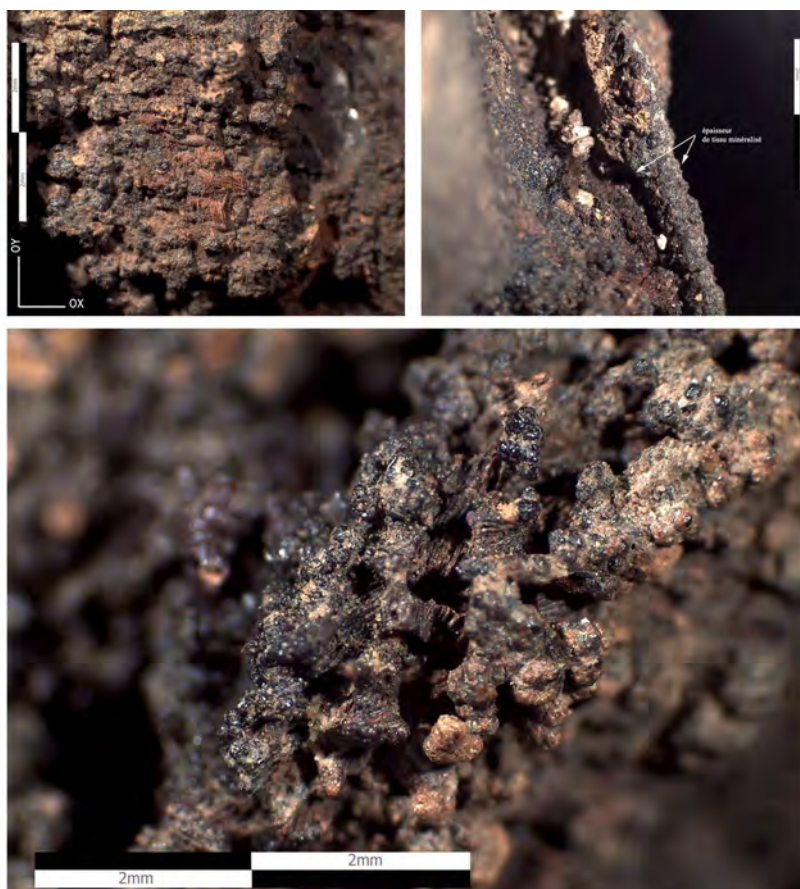


Figure 135 – SP 11 : objet 10. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Les fibres examinées sont lourdement endommagées par le processus de minéralisation. La plupart ont disparu ne laissant que des loges vides de matière organique. Quelques-unes sont en voie de décomposition ; localisées à l'intérieur d'espaces correspondants plus ou moins à leur diamètre d'origine, les fibres sont érodées, rétractées. Ne subsistent que quelques composantes internes orientées longitudinalement.

La minéralisation a cependant préservé l'empreinte de surface des fibres : il s'agit sans le moindre doute de fibres de laine. On note que les loges présentent des diamètres relativement importants. Compte tenu des altérations subies, il reste difficile d'en conclure à l'utilisation d'une laine épaisse (Fig. 136).

L'analyse du prélèvement effectué au revers de la boucle révèle le même matériau, affecté par les mêmes altérations.

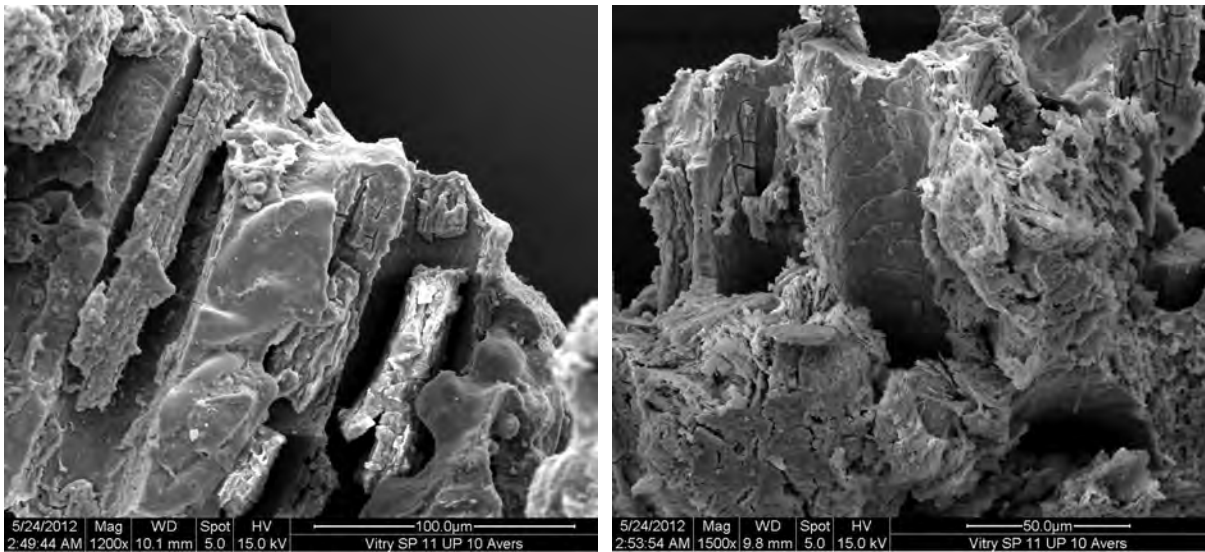


Figure 136 – SP 11 : objet 10 ; prélèvement effectué sur l'avvers. Gauche : fibre résiduelle érodée, en place à l'intérieur de sa loge minérale. Grossissement x 1200. Droite : empreinte d'une fibre de laine caractéristique. Grossissement x 1500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

L'avvers et le revers portent les vestiges minéralisés d'une même étoffe en laine pouvant être un manteau, une chemise... (?)

5.8.3.2 – SP 119 (SP 22, objet 22, numéro d'ordre 20, diagnostic [sondage I, zone A])

Contexte de découverte (Fig. 137)

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
22, en place. Fosse sub-rectangulaire, orientée sud-ouest/nord-est Dimensions extérieures de la cavité (cm): (L) 260 ; (l) 120 ; (p) 60	Masculin	Adulte/1,74 m	560-640 après J.-C.



Figure 137 – SP 119 (SP 22 : objet 22-20). Vue générale de l'inhumation (clichés : INRAP).

Objet 22-20 (Fig. 138)

<i>Objet</i>	<i>Matériau</i>	<i>Dimensions (mm)</i>	<i>Observations</i>
N° 22-20; Plaque-boucle	Fer, alliage cuivreux	longueur : 110 largeur : 45 épaisseur : 15	Analyse après restauration. Objet complet. Restes en matière organique au revers de la boucle.



Figure 138 – SP 119 (SP 22 : objet 22-20). Avers et revers de la plaque-boucle (clichés : F. Médard).

D'après le cliché de la sépulture inséré dans le rapport, la plaque-boucle semble localisée à hauteur du bassin, posée sur l'épée. Elle peut être un élément de baudrier ou de ceinture.

Localisation des restes organiques

Consolidée, la plaque-boucle présente une surface corrodée imprégnée de restes de sédiments. Des traces de matière organique sont perceptibles au revers, à l'intérieur d'une courbe de la boucle de ceinture. Fortement corrodées, elles ne sont repérables qu'à leur couleur caractéristique : celle des restes organiques en voie de décomposition. Une zone similaire apparaît sur l'avvers au niveau d'un rivet latéral ; seules la texture et la couleur permettent d'envisager un vestige textile à cet endroit (Fig. 139).

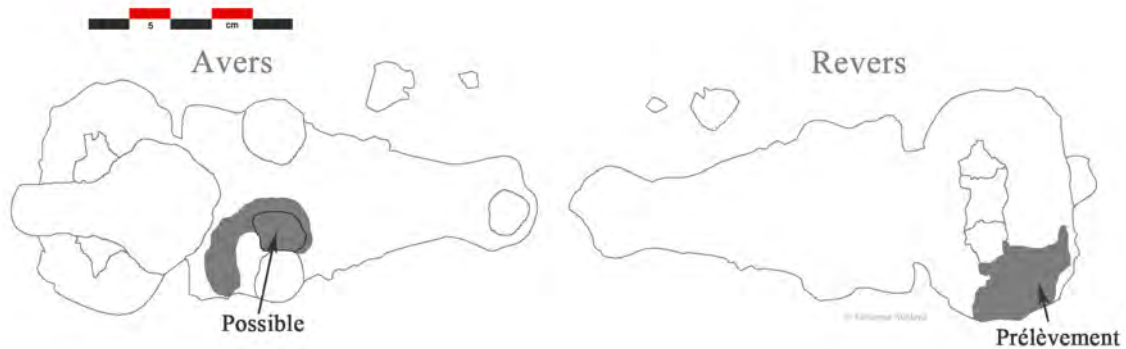


Figure 139 – SP 119 (SP 22 : objet 22-20). Localisation des matières organiques (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Fortement minéralisés, très arasés, les restes en matière organique présents au revers de la boucle sont de couleur rouille-orangé. Ils forment un amalgame déposé en surépaisseur, mais leur état de conservation n'autorise aucune lecture technique. Leur présence permet toutefois d'avancer l'hypothèse qu'un tissu (car il ne s'agit apparemment ni de bois, ni de cuir) se trouvait pris sous la boucle, et peut-être un autre placé sur la plaque (Fig. 140).

Un prélèvement est effectué dans l'amalgame se trouvant à l'intérieur de la boucle. Bien que la zone soit la plus fournie en matière organique, les restes sont si dégradés qu'il n'est pas assuré d'en obtenir un résultat.

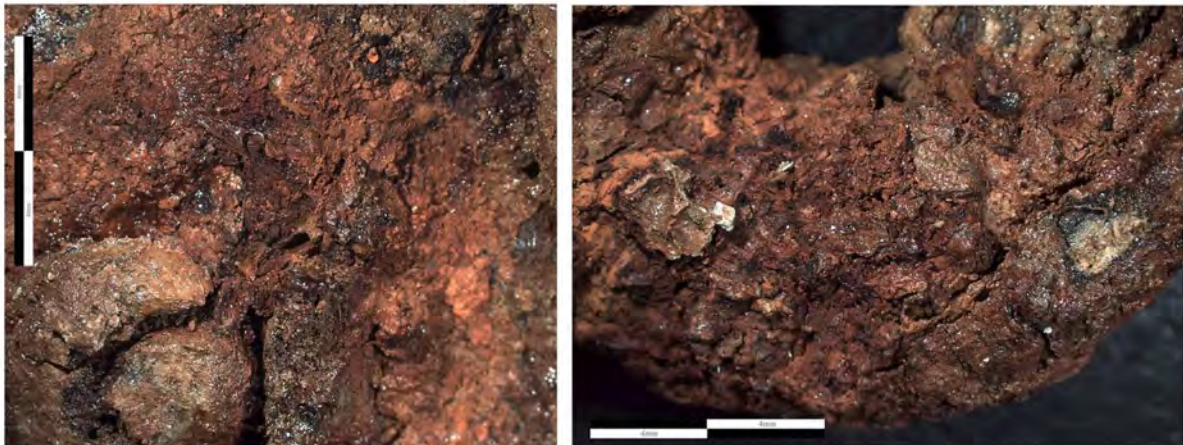


Figure 140 – SP 119 (SP 22 : objet 22-20). Détail des restes en matière organique décomposée sur l'avvers (gauche) et au revers (droite). Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le prélèvement effectué est entièrement constitué de matière minérale ; aucune fibre textile n'apparaît, ni sous la forme d'empreinte, ni sous la forme de matière organique résiduelle.

Taphonomie

Espace de décomposition vide. Type de contenant indéterminé.

Les traces de matière organique, bien que particulièrement fugaces, tendent à montrer qu'un textile devait être initialement pris sous la boucle. On imagine un vêtement glissé sous la ceinture du défunt, tunique ou une chemise. Si les traces repérées à l'avant correspondent également à un textile, l'hypothèse d'un vêtement ou autre enveloppe souple couvrant est envisageable.

5.8.3.3. SP 46, UP 382

Contexte de découverte (Fig. 141)

La sépulture a été pillée en partie supérieure du squelette; la partie inférieure est en place. La limite est de la cavité (partie inférieure du corps) n'est pas définie, car elle est prise sous la berme. L'accès emprunté par le ou les pilleurs est encore visible dans l'angle nord-ouest de la sépulture (pendage); il s'agit d'un pillage ancien.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
46, limite est non définie. Pillée Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 180 (L); 120 (l); 40 (p)	indéterminé	Immature, 8,5 - 10 ans	560-670 après J.-C.



Figure 141 – SP 46 : objet 382. Plan de l'inhumation et objet 382 in situ.

Objet 2 (Fig. 142)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 382 Plaque-boucle	Fer, alliage cuivreux (rivets)	longueur : 82 largeur : 58 épaisseur : 21	Analyse avant restauration. Objet fragmenté : un objet principal et 6 fragments détachés. Restes textiles sur l'avant de l'objet et sur 3 fragments.



Figure 142 – SP 46 : objet 382. Avers et revers de la plaque-boucle (clichés : F. Médard).

L'objet se trouve dans la zone de pillage, située dans le quart nord-ouest de la sépulture. Déplacé avec les ossements, il n'est donc pas en place.

Localisation des restes organiques

Un nettoyage de surface est nécessaire pour repérer les restes en matière organique. L'objet est recouvert d'une pellicule de sédiment pulvérulent, facile à ôter, mais si fin et léger qu'il s'incruste dans les reliefs, y compris ceux des fils et les fibres. Des restes de matière textile sont localisés sur l'avvers de la plaque-boucle ainsi que sur plusieurs fragments détachés de la pièce principale (Fig. 143).

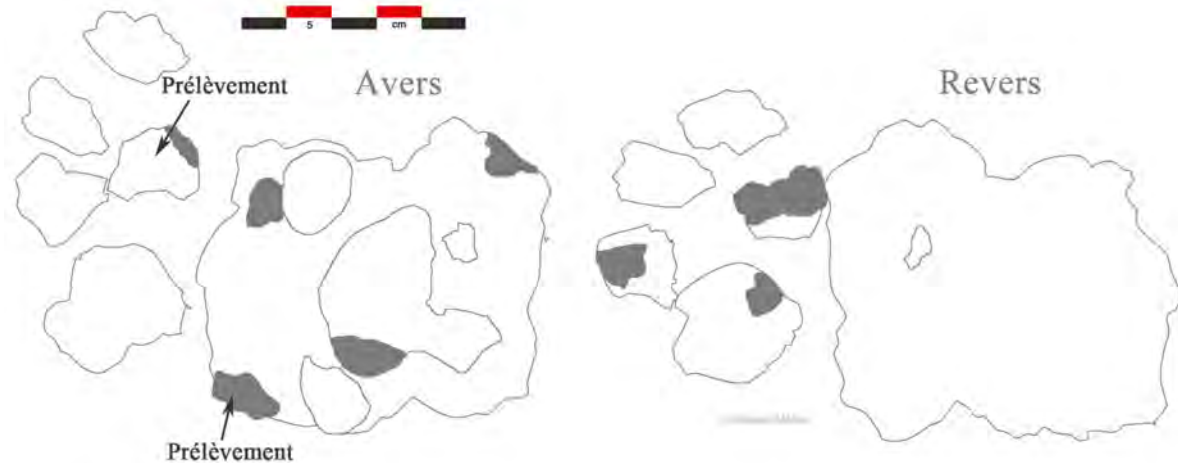


Figure 143 – SP 46 : objet 382. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Des restes de tissu sont assurément préservés sur l'avvers de l'objet; au revers, des zones de couleur caractéristiques des matières organiques décomposées sont repérables, mais aucun vestige intelligible n'apparaît vraiment. Trois fragments portent des restes de tissu préservés en positif; l'un d'eux est lisible d'un point de vue technique, même la minéralisation a clairement opéré une destruction partielle de la matière fibreuse. Les vestiges sont de couleur rouille plus ou moins sombre. La dimension du reste de tissu est celle du fragment : 21 x 16 mm.

La minéralisation a déformé les fils, les a rongés inégalement obligeant à des estimations de diamètre et de réduction du tissu. L'armure n'est que partiellement appréciable pour les mêmes raisons; les séquences lisibles ne sont pas suffisantes pour apprécier un éventuel motif structurel.

Fils : OY : simples, torsion S ; diamètre : env. 0,8 mm
 OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,8 mm
 Réduction : OY : 8-9 fils/cm
 OX : 8-9 coups/cm
 Armure : base sergé de 2 lie 2 (?)

La caractéristique particulière d'un tissage conçu à partir de fils tordus en S dans un sens et en Z dans l'autre est également observée sur l'avvers de la pièce principale (Fig. 144).

Deux échantillons de matière textile sont prélevés, l'un sur l'avvers de la pièce principale, l'autre sur un des fragments.



Figure 144 – SP 46 : objet 382. Détail des restes textiles préservés sur l'avvers de la plaque-boucle (en haut à gauche) et sur un des fragments détachés. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'échantillon prélevé sur la pièce principale ne révèle pas de fibre textile. La raison en incombe vraisemblablement au mauvais choix de la zone de prélèvement ou à un mauvais positionnement de l'échantillon sur le plateau d'observation.

L'échantillon prélevé sur le fragment atteste en revanche d'abondantes fibres textiles, tantôt préservées en volume (minéralisation positive), tantôt sous la forme d'empreintes (minéralisation négative), tantôt en voie de décomposition à l'intérieur de loges minérales. Malgré la présence parasite de pollutions

abondantes, le matériau reste parfaitement lisible : l'origine végétale des fibres est incontestable. Quelques sections angulaires pourraient témoigner en faveur de fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.), mais ce diagnostic reste mal assuré (Fig. 145).

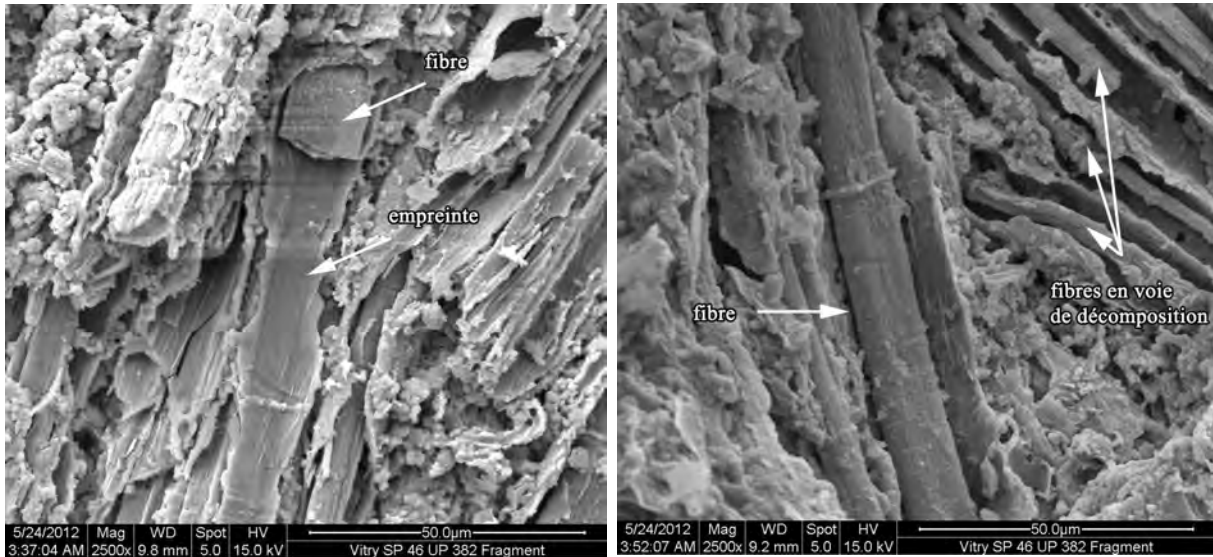


Figure 145 – SP 46 : objet 382. Gauche : fibre végétale partiellement conservée en négatif. Grossissement x 2500. Droite : fibre végétale conservée en positif et fibres en voie de décomposition. Grossissement x 2500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

L'objet en présence appartient incontestablement au corps inhumé. Dans la mesure où le pillage est ancien, la minéralisation des textiles a pu avoir lieu avant ou après le pillage, sur l'objet en place ou pas. En conséquence, on ignore si le tissu en présence correspond au vêtement sur lequel était placée la boucle.

5.8.3.4. SP 50, UP 356

Contexte de découverte (Fig. 146)

La sépulture se présente sous la forme d'un coffrage en pierres sèches dans lequel a été déposé un contenant de type cercueil. Ce contenant était ajusté au corps et destiné à le transporter. Tout le mobilier funéraire se trouve à l'intérieur de ce contenant. En dehors d'un vase, tous les objets sont portés par le défunt; il s'agit d'objets de parure – collier, breloques, fibule, bague, chaînette, plaque-boucle... comprenant de nombreux objets monétiformes.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
50, en place Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 170 (L); 100 (l); 35 (p)	féminin	Immature, 2,75 -4,75 ans	600-640 après J.-C.

Objet 2 (Fig. 147)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 356 Platine de fibule circulaire	Bronze	diamètre : 33 épaisseur : 9	Analyse avant restauration. Objet complet. Restes textiles sur les deux faces.

Tombe 050	VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010
Relevés : ALA Infographie : SGU, AMD	Ech : 1/20
ANTEA-Archéologie	

0 1m

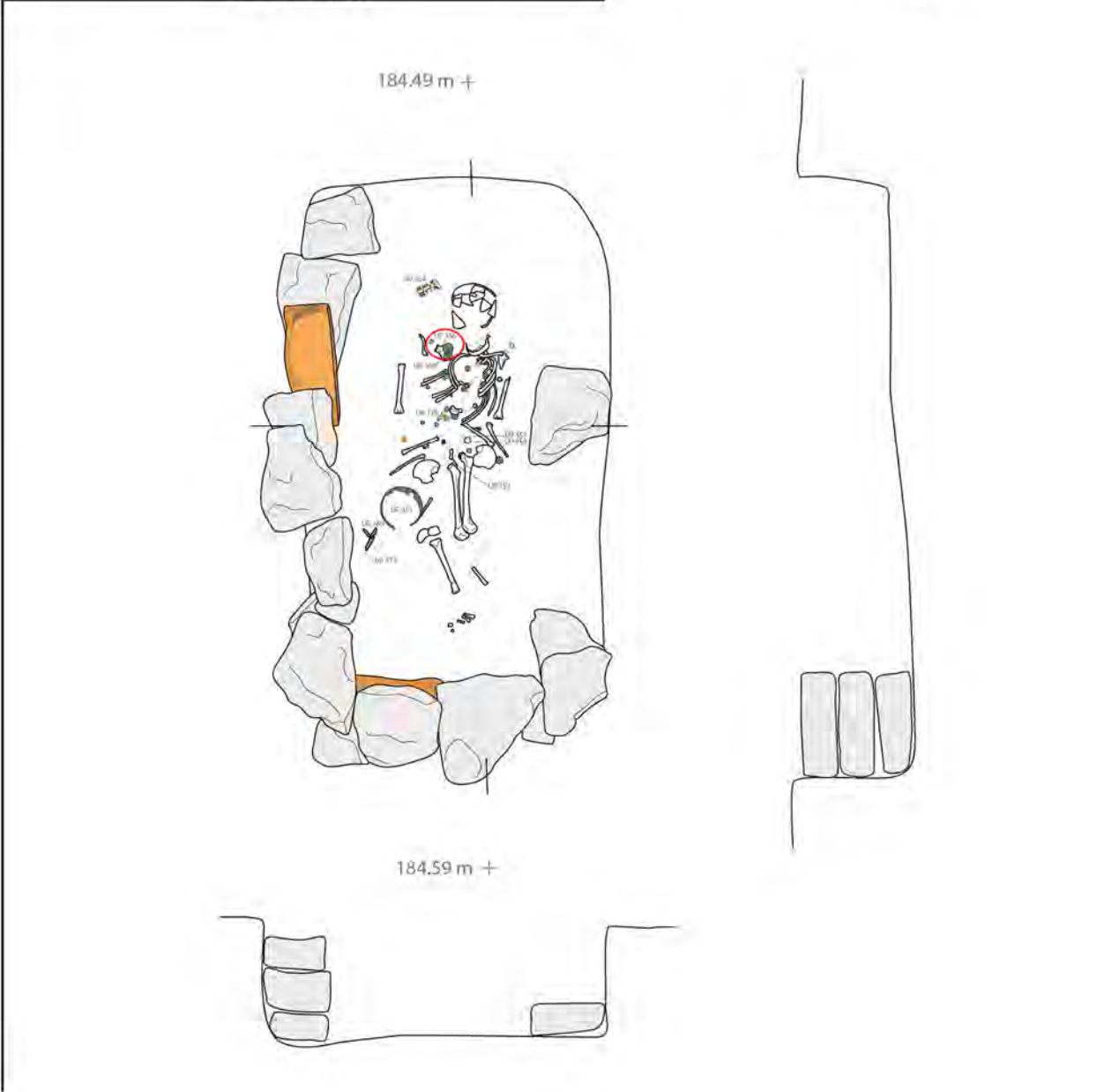


Figure 146 – SP 50 : objet 356. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 356

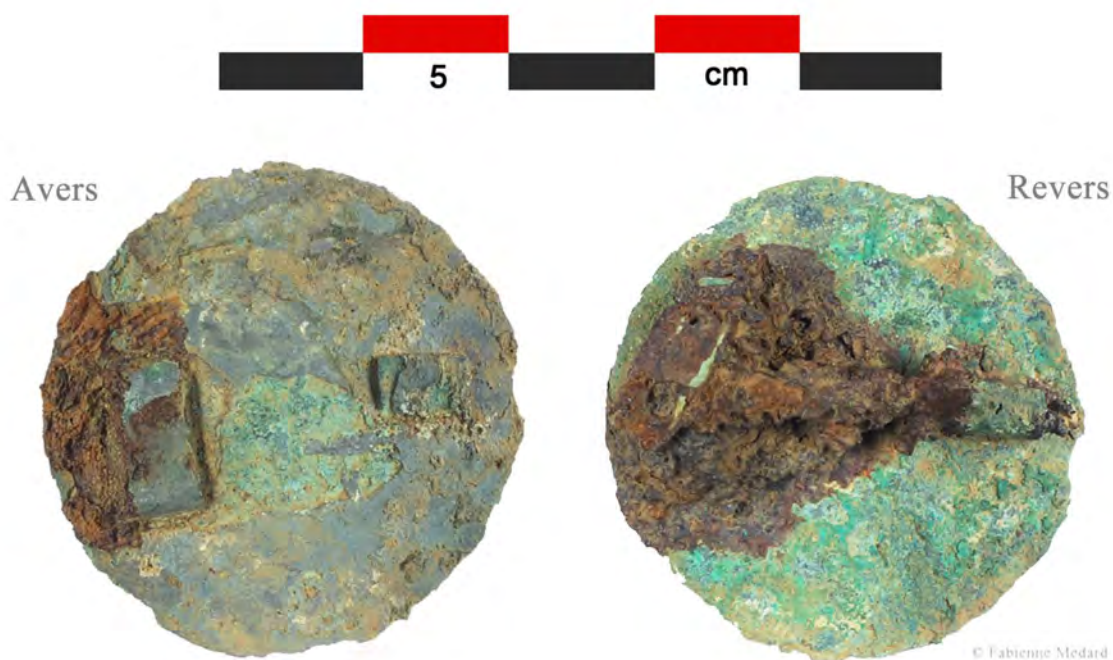


Figure 147 – SP 50 : objet 356. Avers et revers de la fibule (clichés : F. Médard).

La platine de fibule est en place, localisée sur la clavicule droite.

Localisation des restes organiques

Des restes de matière textile sont localisés sur l'avvers et le revers de la fibule ; au revers, ils se trouvent essentiellement sur l'ardillon. Les zones concernées se rejoignent au niveau de la tranche (Fig. 148).

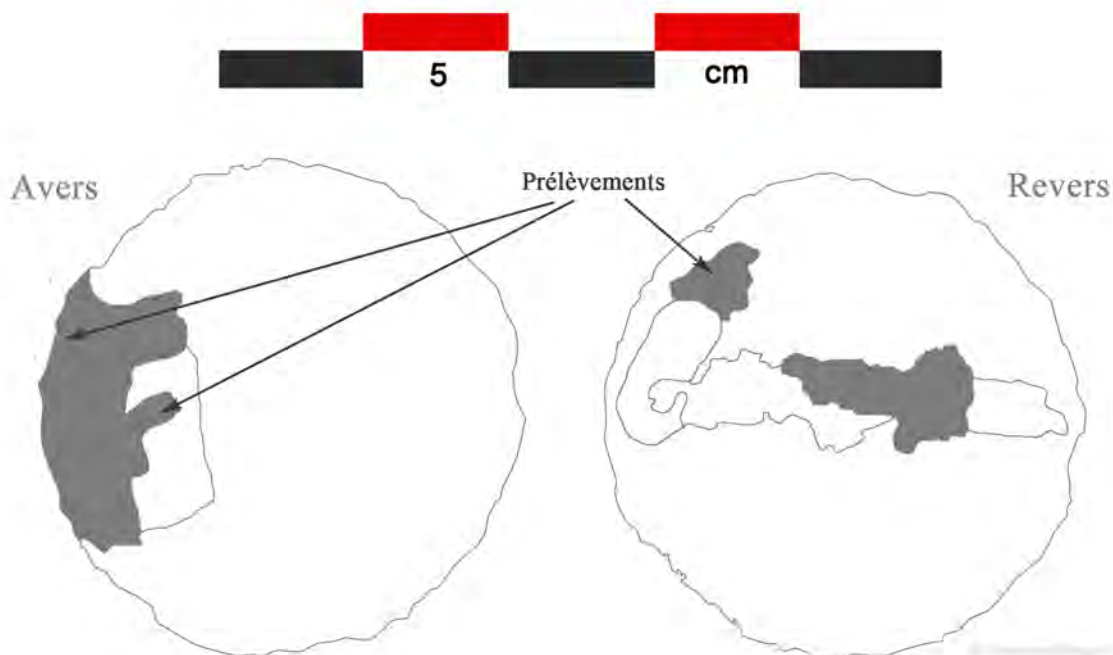


Figure 148 – SP 50 : objet 356. Localisation des matières organiques (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles présentent des états de conservation différents selon qu'ils sont localisés sur l'avvers ou le revers de la fibule. Les restes textiles localisés au revers de la fibule sont fortement minéralisés. Le relief, la position et l'aspect général permettent d'identifier les restes d'un textile piégé en surface d'un ardillon. Enveloppé d'une gangue de corrosion dure et sans finesse, le vestige n'offre aucune possibilité de lecture technique. Sur cette face, on distingue également des restes de fibres arasées retenues sous le mécanisme d'accroche de la fibule. Inversement, la minéralisation n'a pas profondément dégradé les matériaux localisés sur l'avvers; les fils et la structure du tissu sont préservés en positif, la couleur de l'ensemble est brun clair et les surfaces sont propres. Les données techniques reposent sur l'observation de cette zone (Fig. 149).

Fils : OY : simples, torsion Z; diamètre : env. 0,3-0,4 mm

OX : simples, torsion Z (?); diamètre : -

Réduction : OY : env. 15 fils/cm

OX : 15-20 coups/cm

Armure : -

La position des restes de tissu se correspondant d'une face à l'autre de la fibule, l'hypothèse d'un même textile est plausible. Deux prélèvements sont néanmoins effectués, un sur chaque face, afin d'identifier la nature des fibres; un diagnostic différent pourrait mettre en évidence deux textiles différents.

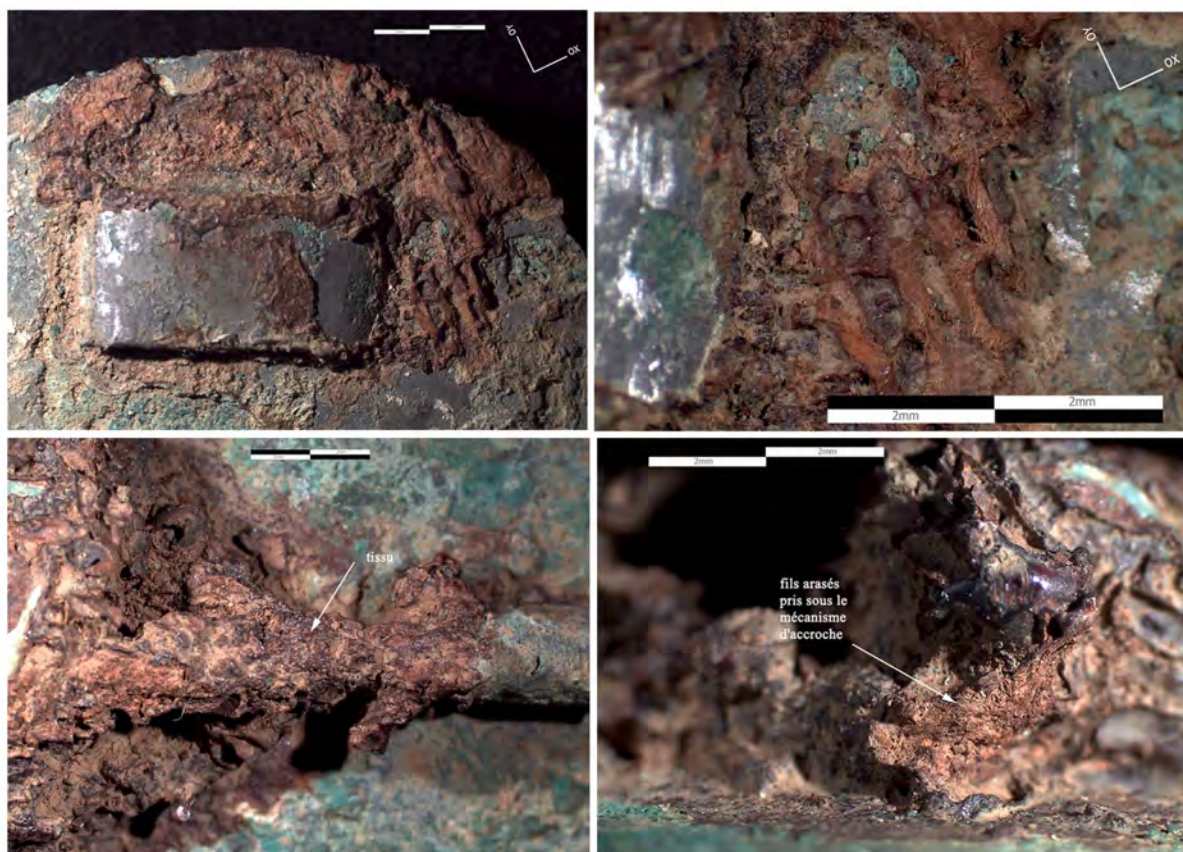


Figure 149 – SP 50 : objet 356. Haut : tissu préservé sur l'avvers. Bas : restes textiles préservés au revers. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le prélèvement effectué sur l'avvers de la fibule révèle des fibres très endommagées, cassées, encrassées et fortement érodées en surface. L'identification du matériau s'avère difficile; seules quelques fibres isolées présentent les caractéristiques des fibres d'origine végétale (Fig. 150).

Le prélèvement effectué au revers révèle des fibres en meilleur état de conservation offrant une plus grande lisibilité. Plusieurs états de la matière textile sont repérables : les fibres conservées en volume ont généralement perdu toutes leurs caractéristiques de surface sous l'effet de l'érosion. Les fibres en voie de décomposition émergent de loges correspondant à leur volume initial ; elles sont difficilement déterminables. Les données d'identification proviennent essentiellement des empreintes laissées par les fibres totalement décomposées. La minéralisation a détruit la matière organique tout en en préservant une empreinte fine et précise : il s'agit de minéralisation dite « négative ». De nombreuses sections sont appréciables : elles attestent de fibres polygonales aux diamètres conformes à ceux des fibres de lin. De même, les vues longitudinales révèlent clairement l'aspect facetté des fibres (Fig. 151). Il ne fait aucun doute que les fibres en présence au revers de la fibule sont des fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.).

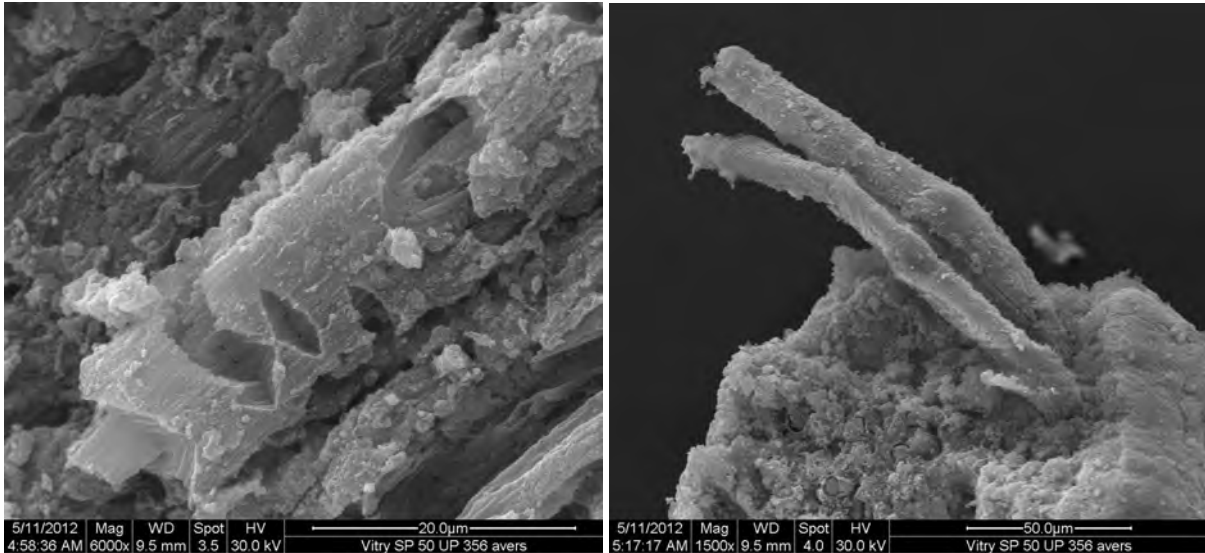


Figure 150 – SP 50 : objet 356. Gauche : fibre en cours de décomposition. Grossissement 6000 x. Droite : fibres présentant chacune un pli de flexion caractéristique des matières d'origine végétale. Grossissement 1500 x (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

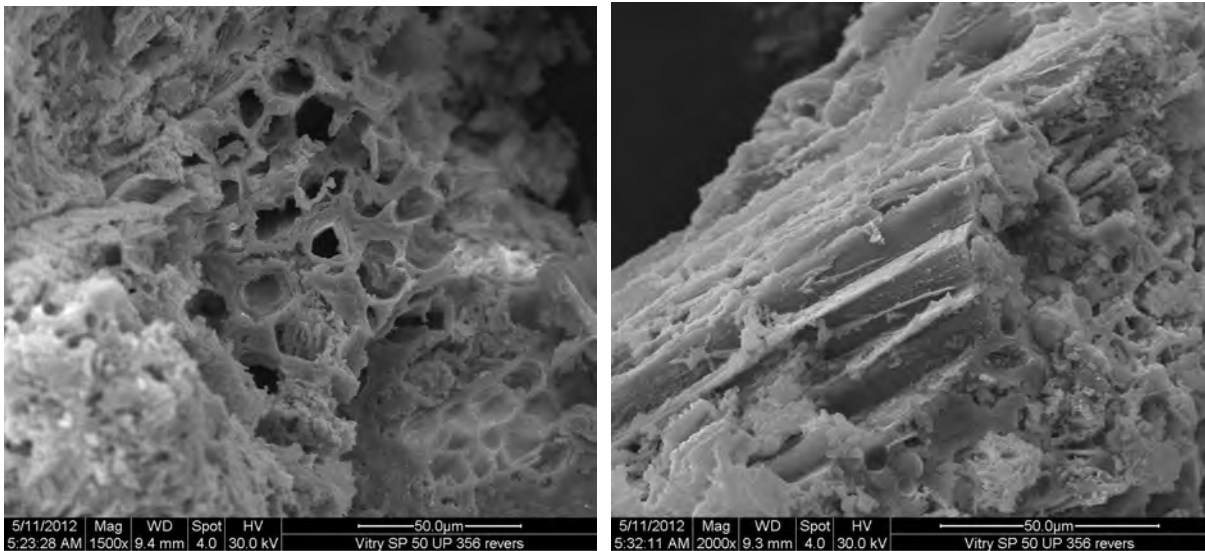


Figure 151 – SP 50 : objet 356. Gauche : faisceau de fibres vu en coupe transversale. Grossissement x 1500. Droite : Vue longitudinale de fibres facettées. Grossissement x 2000 (clichés CNRS-IS2M/S.Knopf).

Taphonomie

La présence de la fibule au niveau de l'épaule droite est conforme à ce que l'on attend de ce type d'objet. Elle retenait probablement une robe ou un manteau.

Bien que la qualité des fibres ne soit pas égale sur les deux faces de la fibule, la localisation et la nature végétale du matériau présent sur les deux côtés suggèrent un même textile. Les observations effectuées sur les fibres du revers attestent clairement l'utilisation de fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.). La fibule retenait donc un vêtement tissé en lin sur l'épaule de la défunte.

La présence de textile sur la platine de la fibule tend à montrer que le tissu était pris sous le décor de la fibule. Deux hypothèses sont susceptibles d'expliquer ce phénomène : soit la fibule était endommagée lors de l'inhumation (absence du décor), soit le décor ne couvrait pas la totalité de la surface de la platine. Compte tenu de la surface occupée par les restes textiles, nous sommes tentés de donner la préférence à la première hypothèse.

Par rapport à l'ensemble des sépultures du site, il s'agit d'une tombe riche sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

5.8.3.5. SP 50, UP 358+453

Contexte de découverte (Fig. 152)

La sépulture se présente sous la forme d'un coffrage en pierres sèches dans lequel a été déposé un contenant de type cercueil. Ce contenant était ajusté au corps et destiné à le transporter. Tout le mobilier funéraire se trouve à l'intérieur de ce contenant. En dehors d'un vase, tous les objets sont portés par le défunt; il s'agit d'objets de parure – collier, breloques, fibule, bague, chaînette, plaque-boucle... comprenant de nombreux objets monéiformes.

<i>Sépulture</i>	<i>Individu (sexe)</i>	<i>Maturité/Stature</i>	<i>Datation</i>
50, en place Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 170 (L); 100 (l); 35 (p)	féminin	Immature, 2,75 -4,75 ans	600-640 après J.-C.

Objet 4 (Fig. 153)

<i>Objet</i>	<i>Matériau</i>	<i>Dimensions (mm)</i>	<i>Observations</i>
N° 358+453 Boucle de ceinture + anneau	Fer, alliage cuivreux	longueur : 43 largeur : 35 épaisseur : 16	Analyse avant restauration. Objet complet. Restes textiles sur l'extrémité du ardillon.



Figure 153 – SP 50 : objet 358+453. Avers et revers de la boucle (clichés : F. Médard).

Tombe 050	VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010
Relevés : ALA	Ech : 1/20
Infographie : SGU, AMD	
ANTEA-Archéologie	

0 1m

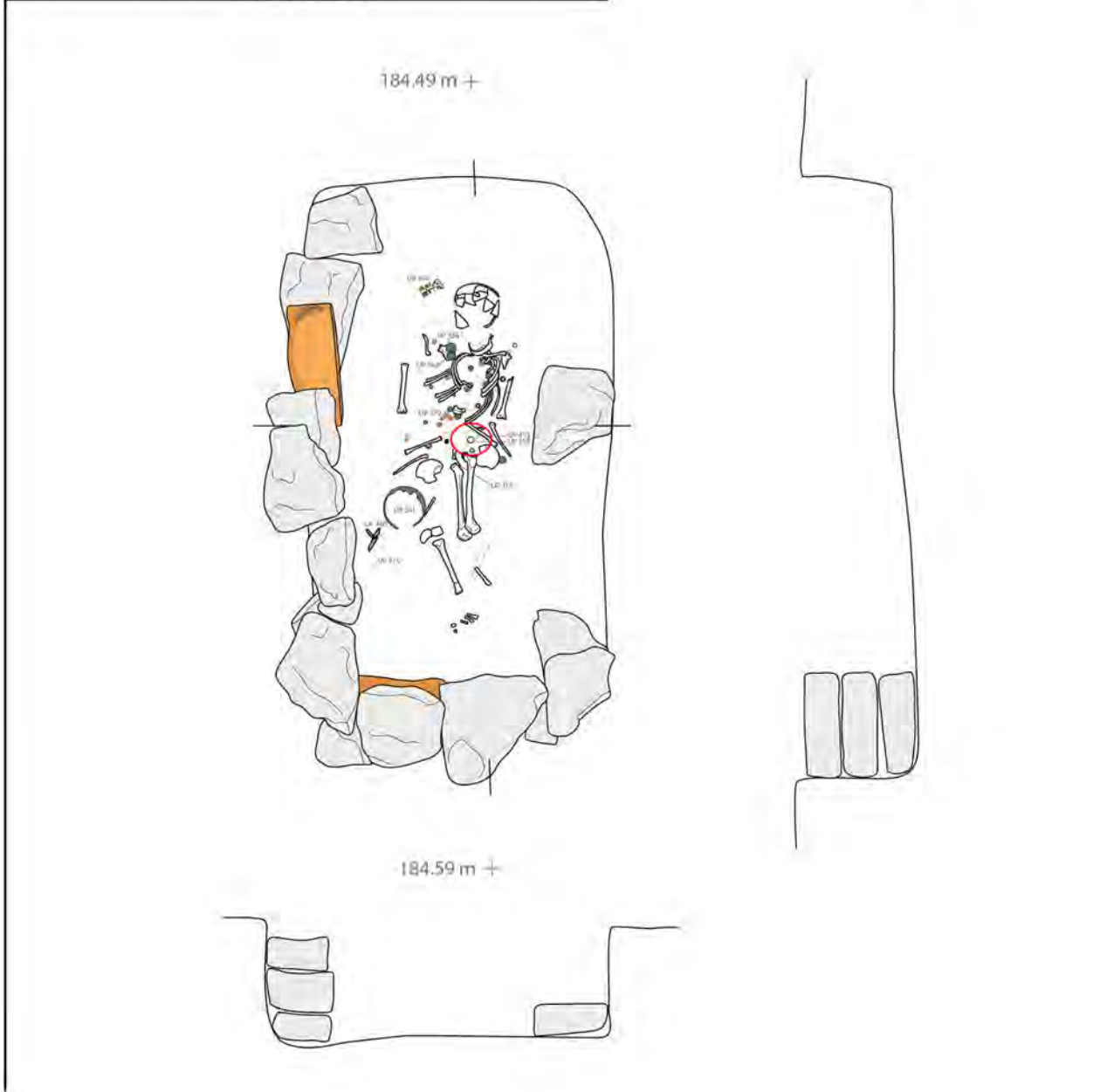


Figure 152 – SP 50 : objets 358+453. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 358

La boucle ovale est située au niveau de l'abdomen.

Localisation des restes organiques

Pour s'assurer que des restes textiles ne seraient pas occultés sous l'épaisseur du sédiment qui recouvre encore l'objet, nous procédons à un dégagement sommaire des surfaces. A l'issue de cette intervention, seule l'extrémité de l'ardillon présente des restes textiles identifiables (Fig. 154).

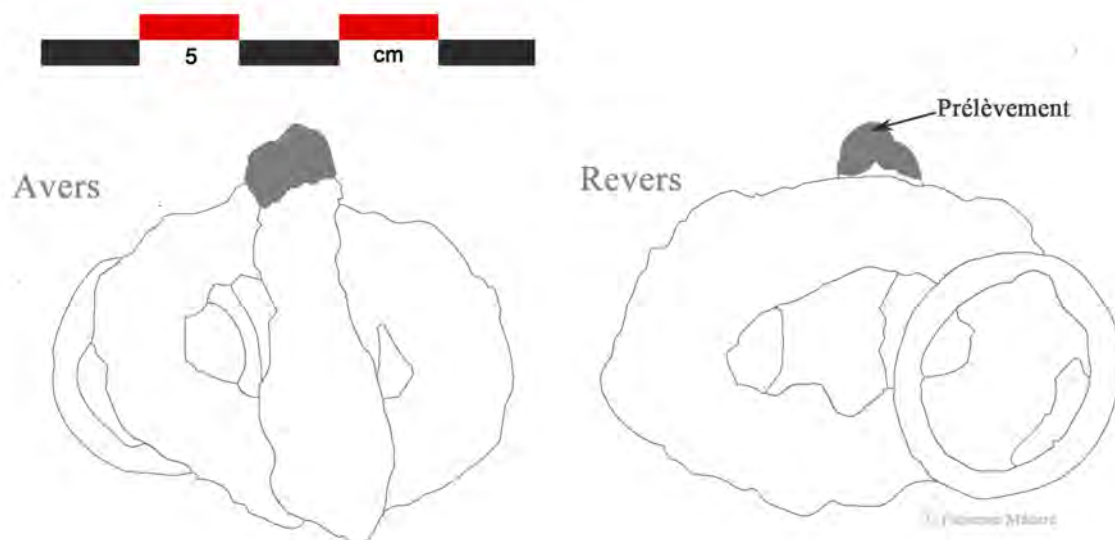


Figure 154 – SP 50 : objet 358+453. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles localisés sur l'ardillon correspondent selon toute vraisemblance à un tissu, probablement le même sur l'avert et le revers. La minéralisation, si elle est à l'origine de sa préservation, l'a aussi fortement endommagé. Les fils, de couleur rouille sombre, sont arasés et leur organisation structurelle, vaguement perceptible, ne se laisse plus lire avec précision. On distingue des fibres tordues en S et en Z, indiquant l'utilisation de fils de torsions opposées. Leur disposition les uns par rapport aux autres reste cependant impossible à définir. L'épaisseur et l'organisation globale des vestiges attestent la superposition d'au moins deux couches de tissu (Fig. 155).

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles : avers : env. 9 x 8 mm ; revers : env. 4 x 8 mm. Prélèvement effectué sur l'extrémité de l'ardillon, entre avers et revers.

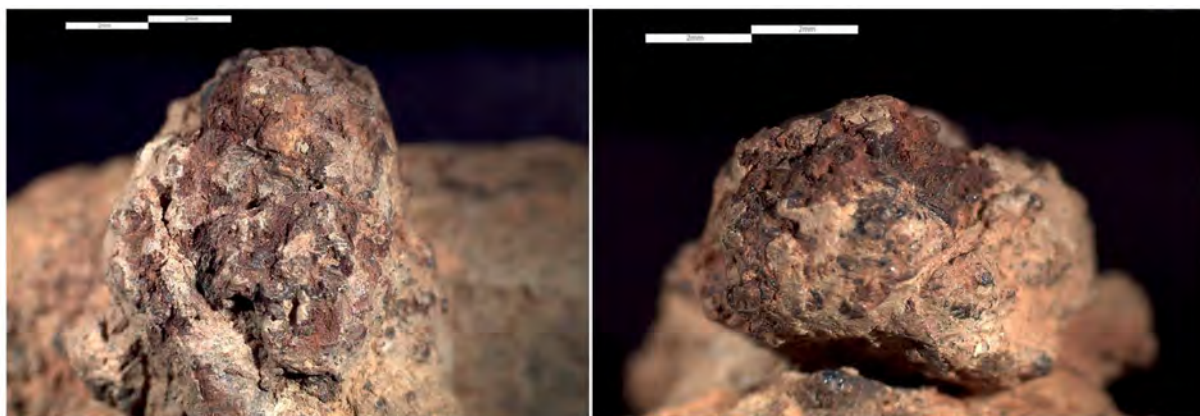


Figure 155 – SP 50 : objet 358+453. Restes textiles préservés sur l'extrémité de l'ardillon. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'examen des fibres révèle des éléments fortement endommagés. Soit les fibres sont divisées en courts segments témoignant de leur profonde altération, soit les fibres ont disparu ne laissant que des loges minérales vides. Le phénomène est rare, mais les espaces vides n'ont pas conservé l'aspect de surface des fibres qu'ils contenaient. Vraisemblablement dû à l'effet conjugué d'une forte minéralisation et de pollutions incrustées dans la matière textile, plus aucune caractéristique de surface n'est appréciable. Pourtant, le diamètre des fibres, voisin de 20 µm, et quelques éléments conservés en négatif sur de courts segments attestent la présence de fibres de laine, reconnaissable aux écailles qui en ponctuent la surface (Fig. 156).

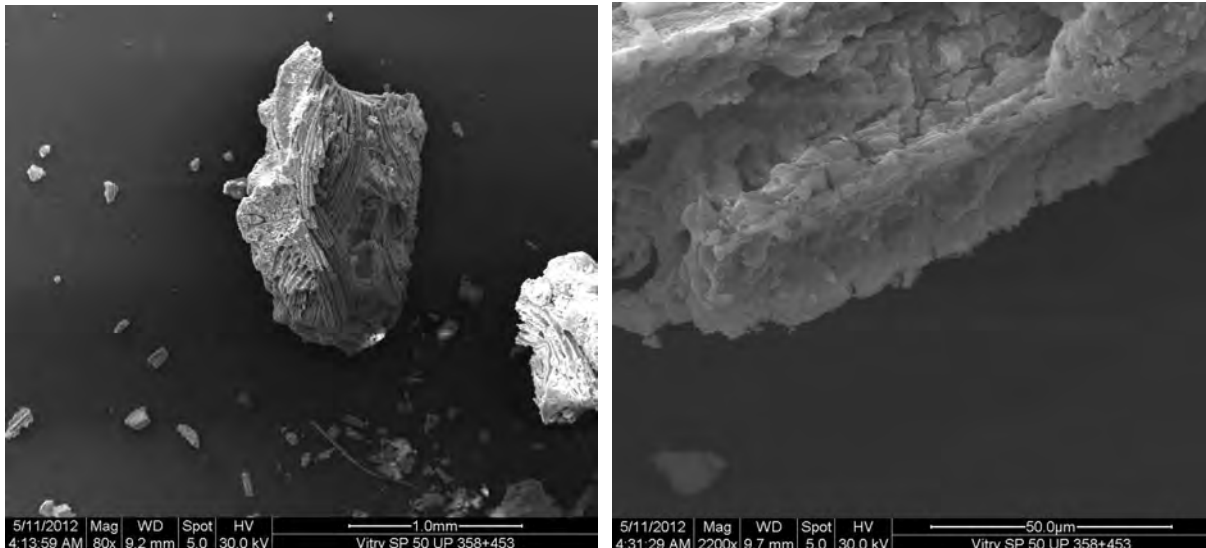


Figure 156 – SP 50 : objet 358+453. Gauche : fragment de matière textile conservée en négatif. Grossissement x 80. Droite : détail d'une fibre de laine dont ne subsiste que l'empreinte. Grossissement x 2200 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

La présence de la boucle au niveau du bassin est conforme à ce que l'on attend de ce type d'objet (boucle de ceinture). Elle retenait probablement une tunique, chemise, robe ou manteau conçu à partir de fibres de laine.

Si on la compare à l'ensemble des sépultures du site, la tombe en présence correspond à une riche sépulture aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (qualité et abondance des vestiges mobiliers).

5.8.3.6. SP 69 (SP 52, objet 1, numéro d'ordre 2, diagnostic [sondage 7, zone D])

Contexte de découverte (Fig. 157)

Deux individus sont inhumés dans la sépulture 52 (renommée SP 69) : A et B. « *Le sujet A est le second et dernier inhumé dans cette tombe (...) Le squelette du sujet B, premier défunt à avoir été inhumé dans cette tombe, a été réduit lors de la seconde inhumation. Tous les ossements conservés sont rassemblés et disposés le long de la paroi sud du caisson sans aucun ordre apparent et recouvrant une partie du mobilier archéologique découvert, mobilier qui devait en partie lui appartenir* » (extrait du Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35). Un corps en place et un corps en réduction le long de la paroi sud (angle sud-ouest).

Sépulture	Individus (sexe)	Maturité/Stature	Datation
69 (52), en place (A) et réduction (B). Caisson en pierres sèches, orienté sud-ouest/nord-est Dimensions extérieures de la cavité (cm): (L) 205; (l) 75; (p) 52	A : Indéterminé B : Masculin	A : Adulte/ - B : Jeune adulte/ -	560-640 après J.-C.



Figure 157 – SP 69 (SP 52 : objet 1-2, diag.). Vue générale de l'inhumation et emplacement de l'objet n°2 (clichés : INRAP).

Objet 2 (Fig. 158)

Deux plaques-boucle sont issues de cette sépulture ; l'une associée à la réduction du corps B, l'autre associée au corps en place, A. Le rapport de diagnostic mentionne celle se trouvant proche du sujet A : « ... plaque de ceinture en fer posée sur le sol à droite de la cuisse droite du sujet A » (Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35).

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 1-2 Plaque	Fer, alliage cuivreux	longueur : 82 largeur : 40 épaisseur : 12	Analyse après consolidation. Objet incomplet. Restes en matière organique sur l'avant et le revers.

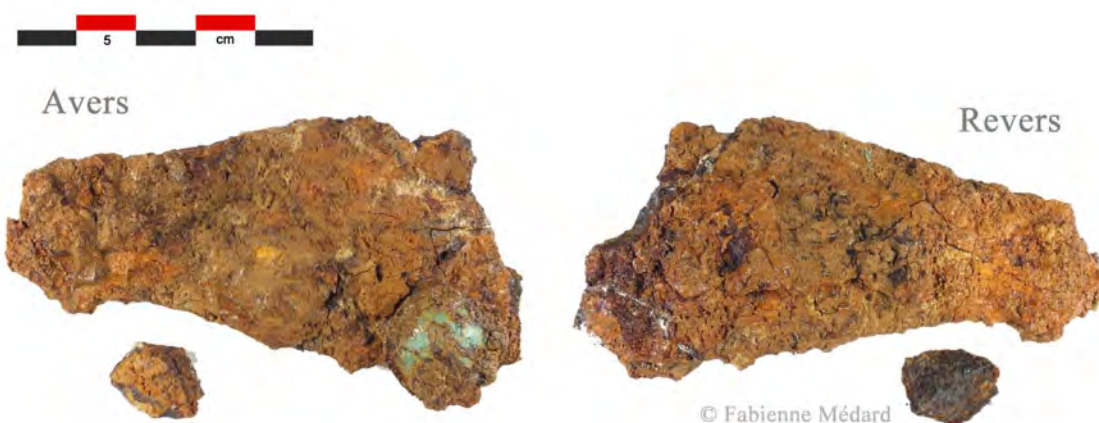


Figure 158 – SP 69 (SP 52 : objet 1-2, diag.). Avers et revers de la plaque (clichés : F. Médard).

Localisation des restes organiques

Des restes de matière textile sont localisés ponctuellement sur l'avvers de la plaque et, de façon très ténue, sur le revers. A un endroit, les zones concernées se rejoignent au niveau de la tranche (Fig. 159).

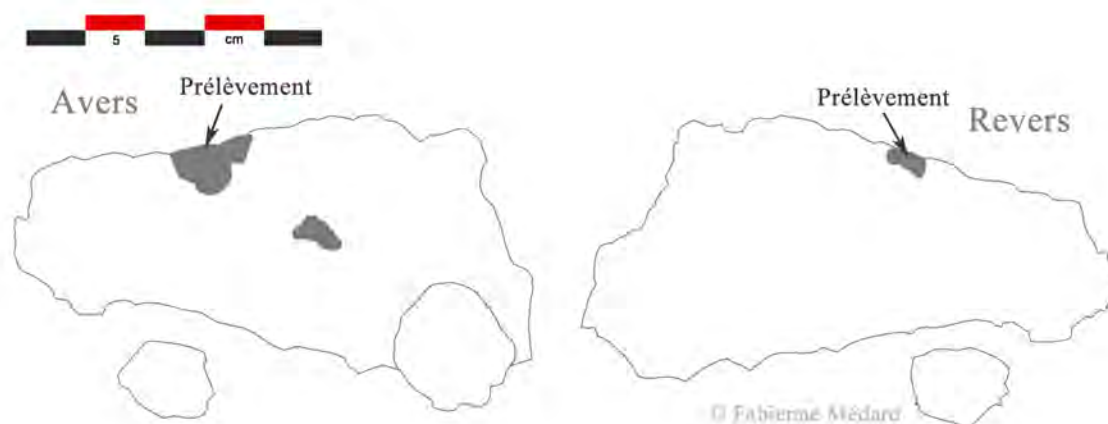


Figure 159 – SP 69 (SP 52 : objet 1-2, diag.). Localisation des restes en matière organique (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Il semble que la matière textile ait été largement au contact de la boucle, plus que ne le montrent les vestiges conservés aujourd'hui. En divers endroits, des couleurs, des textures, laissent penser que la matière organique autrefois présente s'est décomposée. Tel est quasiment le cas de la petite surface détournée sur l'avvers, au centre de la plaque (voir Fig. 159).

La matière textile apparaît fortement corrodée ; de couleur rouille sombre, les fils sont arasés, laissant apercevoir des fibres cassantes dont l'orientation et l'organisation ne permettent pas d'effectuer une lecture technique du tissu.

La position des restes de tissu se correspondant d'une face à l'autre de la plaque, l'hypothèse d'un même textile est plausible (Fig. 160). Dimensions des principaux vestiges organiques préservés : avers : env. 9 x 9 mm ; env. 10 x 11 mm ; revers : 5 x 3 mm. Prélèvement effectué sur l'avvers.

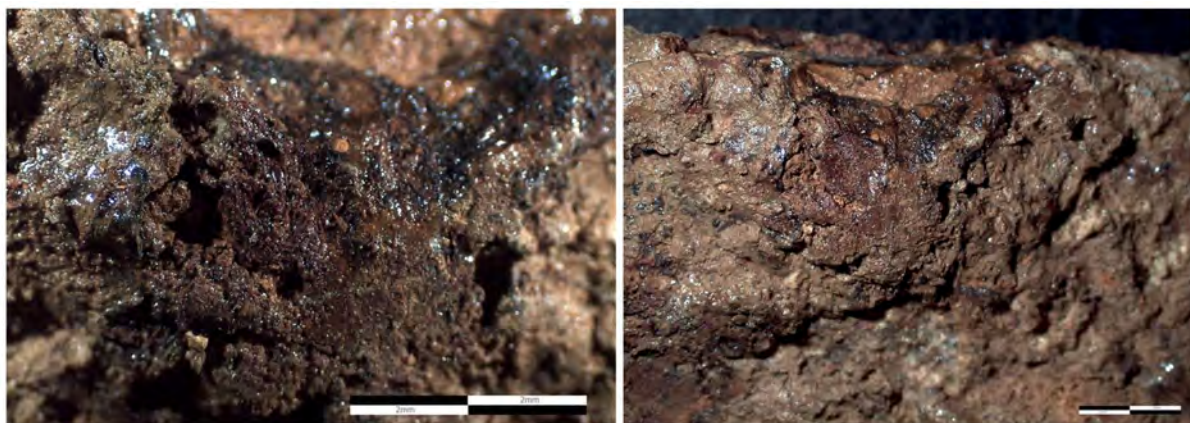


Figure 160 – SP 69 (SP 52 : objet 1-2, diag.). Restes textiles préservés sur l'avvers. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

La matière textile apparaît très érodée, rigide et cassante, mais la principale observation est qu'elle soit couverte d'une gangue minérale (?) occultant toutes les caractéristiques de surface. L'origine de cette formation peut être naturelle; elle peut correspondre à un état d'altération des matériaux. Elle peut aussi résulter de la consolidation de l'objet effectuée en laboratoire au sortir de la fouille. Les objets métalliques issus du diagnostic ont effectivement été consolidés pour parer à l'inévitable dégradation survenant après exhumation. Cette gangue pourrait alors correspondre à un vernis ou à une colle apposés sur l'objet.

L'origine végétale des fibres apparaît néanmoins aux endroits où cette gangue disparaît. La lecture en reste difficile et les caractéristiques sont très ténues (Fig. 161).

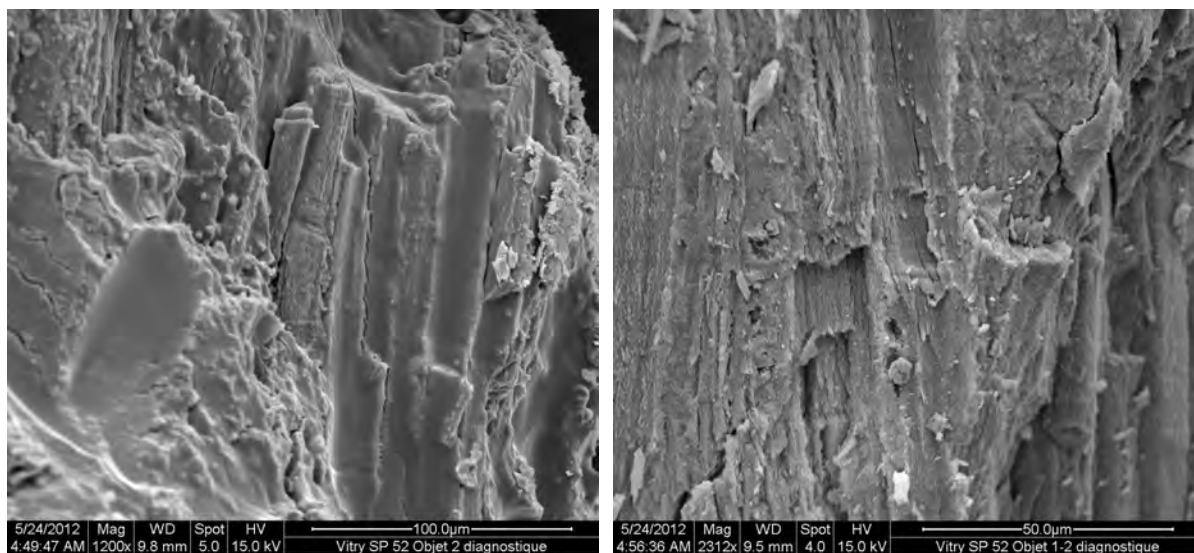


Figure 161 – SP 52 : objet 1-2. Gauche : fibres textiles couvertes d'une gangue occultant les caractéristiques de surface. Grossissement x 1200. Droite : empreinte altérée de fibres végétales. Grossissement x 2312 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

« Les observations taphonomiques indiquent que le corps du sujet A s'est décomposé en espace vide. De plus, la présence de quatre grands fragments de tuiles plates (*tegulae*) disposés « deux par deux » derrière la tête et les pieds du défunt et délimitant de fait une surface rectangulaire autour du squelette peut être interprétée comme un calage de cercueil ou de brancard » (Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35).

5.8.3.7. SP 69 (SP 52, objet 1, numéro d'ordre 15, diagnostic [sondage 7, zone D])

Contexte de découverte (Fig. 162)

« Les observations taphonomiques indiquent que le corps du sujet A s'est décomposé en espace vide. De plus, la présence de quatre grands fragments de tuiles plates (tegulae) disposés « deux par deux » derrière la tête et les pieds du défunt et délimitant de fait une surface rectangulaire autour du squelette peut être interprétée comme un calage de cercueil ou de brancard » (Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35).

Deux individus sont inhumés dans la sépulture : A et B. « Le sujet A est le second et dernier inhumé dans cette tombe (...) Le squelette du sujet B, premier défunt à avoir été inhumé dans cette tombe, a été réduit lors de la seconde inhumation. Tous les ossements conservés sont rassemblés et disposés le long de la paroi sud du caisson sans aucun ordre apparent et recouvrant une partie du mobilier archéologique découvert, mobilier qui devait en partie lui appartenir » (extrait du Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35).

On observe un corps en place (A) et un corps en réduction placé le long de la paroi sud (angle sud-ouest) (B).

Sépulture	Individus (sexe)	Maturité/Stature	Datation
69 (52), en place (A) et réduction (B). Caisson en pierres sèches, orienté sud-ouest/nord-est Dimensions de la cavité (cm): (L) 205; (l) 75; (p) 52	A : Indéterminé B : Masculin	A : Adulte/ - B : Jeune adulte/ -	560-640 après J.-C.



Figure 162 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Vue générale de l'inhumation et emplacement de l'objet n°1-15 (clichés : INRAP).

Objet 1-15 (Fig. 163)

Le couteau pourrait correspondre à ce qui est mentionné dans le rapport de diagnostic comme étant « ... un couteau en fer découvert le long de la paroi sud du caisson, à hauteur des genoux du sujet A » (Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35). Compte tenu de sa localisation, il appartiendrait au sujet B et de fait, ne serait donc pas en place.

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 1-15 Couteau	Fer	longueur : 85 largeur : 22 épaisseur : 11	Analyse après consolidation. Objet incomplet. Restes en matière organique sur l'avvers et le revers.

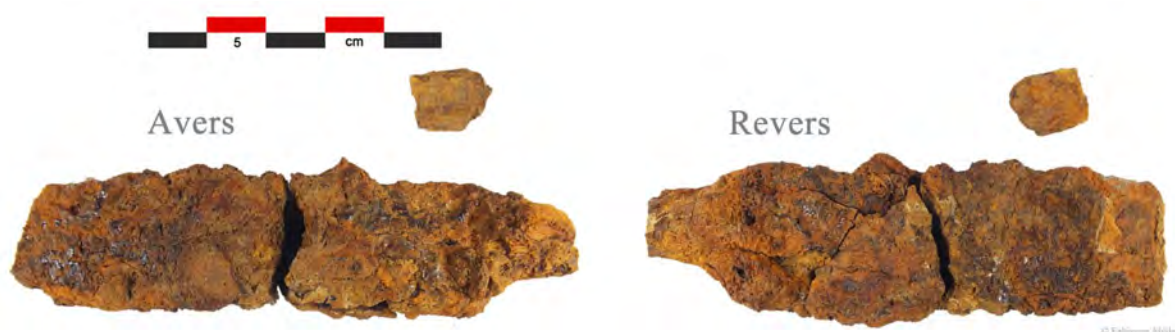


Figure 163 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Avers et revers du couteau (clichés : F. Médard).

Localisation des restes organiques

Des restes de bois minéralisé sont localisés de part et d'autre sur la soie du couteau. D'abondants restes de matière organique se trouvent également sur la lame, faces avers et revers ; en partie proximale, ils viennent en butée contre le bois de l'emmanchement (Fig. 164).

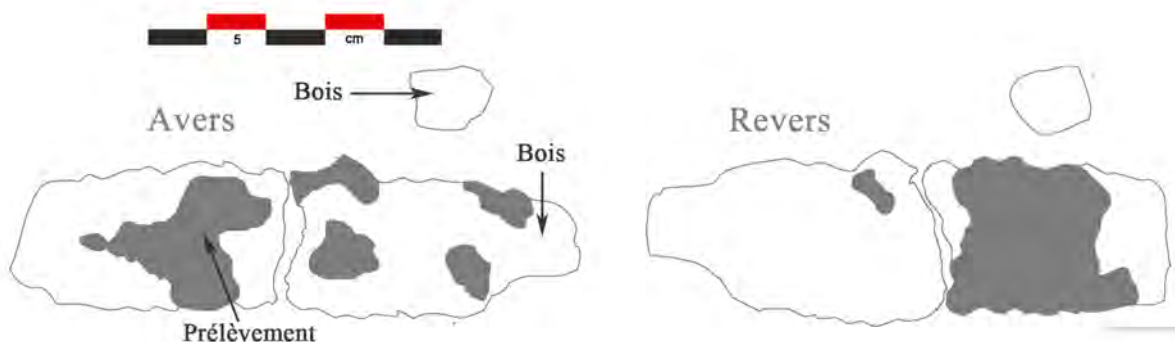


Figure 164 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Localisation des restes en matière organique (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Hormis la matière ligneuse préservée sur la soie du couteau et correspondant à son emmanchement, des restes en matière organique sont présents sur quasiment toute la surface de la lame, à l'avvers et au revers. De couleur rouille sombre, ils apparaissent comme une matière fibreuse constituée de segments sans organisation apparente. A aucun moment, on ne distingue de véritable structure orthonormée comme il serait normal pour un tissu. De plus, ces éléments semblent constituer la couche inférieure d'un matériau caractérisé en surface par un aspect piqueté. Au regard de l'objet, nous ne pouvons nous prononcer sur la nature textile des vestiges conservés ; l'hypothèse de restes de cuir craquelés en menus morceaux est plausible (Fig. 165). Ils correspondraient au fourreau du couteau.

L'analyse du prélèvement de matière première permettra de déterminer s'il s'agit ou non de fibres textiles. Dimensions des principales zones occupées par la matière organique : avers : env. 30 x 20 mm ; env. 10 x 10 mm ; 15 x 8 mm ; 8 x 8 mm ; 18 x 5 mm ; revers : 30 x 25 mm ; 8 x 8 mm.

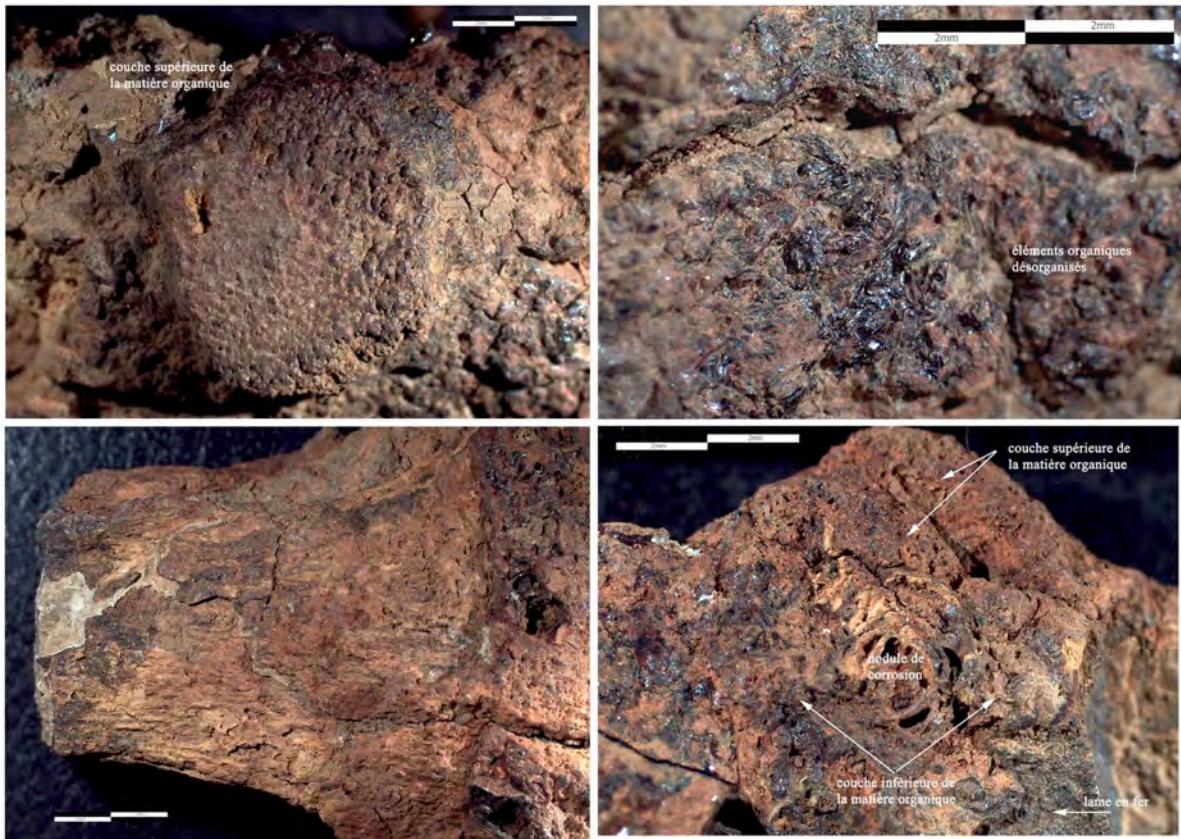


Figure 165 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Détail des matières organiques repérées sur l'objet. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le prélèvement effectué sur l'avers révèle un matériau sédimentaire et une seule fibre d'origine végétale. Afin de préciser l'examen, nous effectuons un second prélèvement au revers. Des éléments structurés en matière organique apparaissent ; ils pourraient correspondre à du cuir. Les fibres visibles sont très dégradées, mais semblent confirmer la nature végétale du matériau textile (Fig. 166).

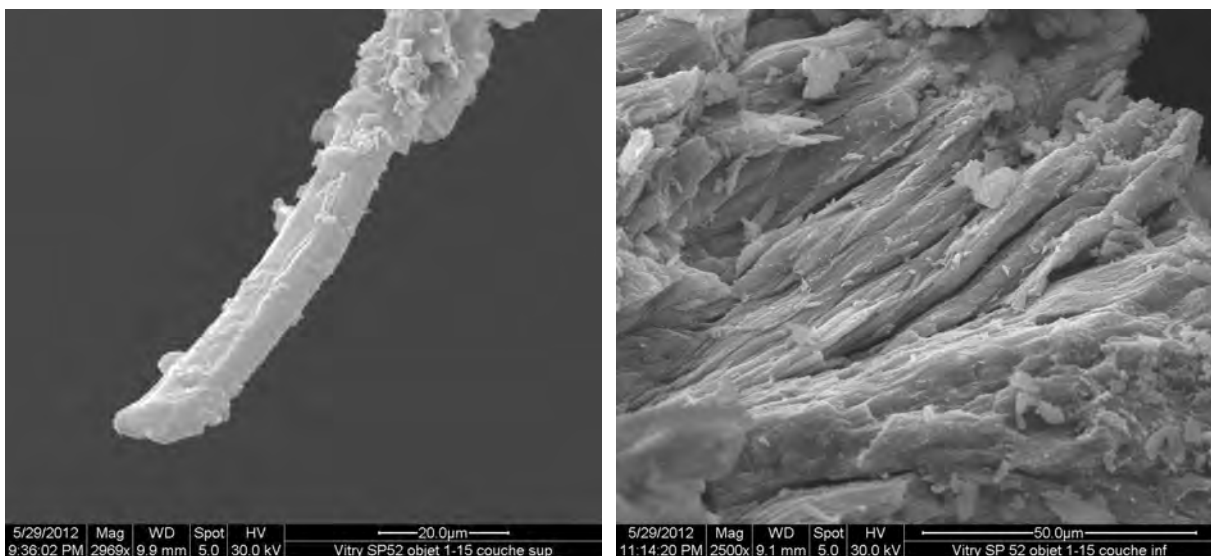


Figure 166 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Gauche : avers. Fibres d'origine végétale. Grossissement x 2969. Droite : revers. Matière organique : cuir ? Grossissement x 2500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Aucune information taphonomique n'est donnée par le rapport de diagnostic. La présence de bois et de cuir sur le couteau est sans nul doute à mettre en relation avec les restes d'un étui de protection. Les fibres étant peu abondantes, il est difficile d'interpréter leur présence.

5.8.3.8 – SP 69 (SP 52, objets sans numéro, numéro d'ordre 1, diagnostic [sondage 7, zone D])

Contexte de découverte (Fig. 167)

« Les observations taphonomiques indiquent que le corps du sujet A s'est décomposé en espace vide. De plus, la présence de quatre grands fragments de tuiles plates (*tegulae*) disposés « deux par deux » derrière la tête et les pieds du défunt et délimitant de fait une surface rectangulaire autour du squelette peut être interprétée comme un calage de cercueil ou de brancard » (Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35).

Deux individus sont inhumés dans la sépulture : A et B. « Le sujet A est le second et dernier inhumé dans cette tombe (...) Le squelette du sujet B, premier défunt à avoir été inhumé dans cette tombe, a été réduit lors de la seconde inhumation. Tous les ossements conservés sont rassemblés et disposés le long de la paroi sud du caisson sans aucun ordre apparent et recouvrant une partie du mobilier archéologique découvert, mobilier qui devait en partie lui appartenir » (extrait du Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35).

On observe un corps en place (A) et un corps en réduction placé le long de la paroi sud (angle sud-ouest) (B).

Sépulture	Individus (sexe)	Maturité/Stature	Datation
69 (52), en place (A) et réduction (B). Caisson en pierres sèches, orienté sud-ouest/nord-est Dimensions de la cavité (cm): (L) 205; (l) 75; (p) 52	A : Indéterminé B : Masculin	A : Adulte/ - B : Jeune adulte/ -	560-640 après J.-C.



Figure 167 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Vue générale de l'inhumation et emplacement du lot d'objets sn-1 (clichés : INRAP).

Objet sn-1

Le lot d'objet en fer correspond en partie à ce qui est mentionné dans le rapport de diagnostic comme étant « ... un ensemble de 5 objets en fer disposés le long de la paroi sud, à hauteur des cuisses du sujet A (3 flèches à douille, 1 paire de forces et 1 fiche à bélière) » (Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35) (Fig. 40). Les fragments en présence appartiennent tous à la paire de force (Fig. 168).

Compte tenu de sa localisation, l'objet en présence appartiendrait au sujet B et de fait, ne serait donc pas en place.

Objet	Matériau	Dimensions : L.x l.x ép. (mm)	Observations
Sn-1; Lot d'éléments en fer appartenant à une paire de forces	Fer	1 : 94 x 23 x 10 2 : 102 x 21 x 14 3 : 32 x 8 x 9 4 : 22 x 13 x 3 5 : 41 x 14 x 5 6 : 108 x 19 x 7 7 : 69 x 17 x 10 8 : 59 x 22 x 13 9 : 110 x 22 x 17 10 : 3 éclats de fer Paire de forces restituée : 265 x 55 x 17	Analyse après consolidation. Objet quasiment complet après la mise en connexion des différents éléments. Restes de matière textile sur les pièces 1, 2, 6, 7, 8, 9.



Figure 168 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Avers et revers des éléments constitutifs de la paire de forces (clichés : F. Médard).

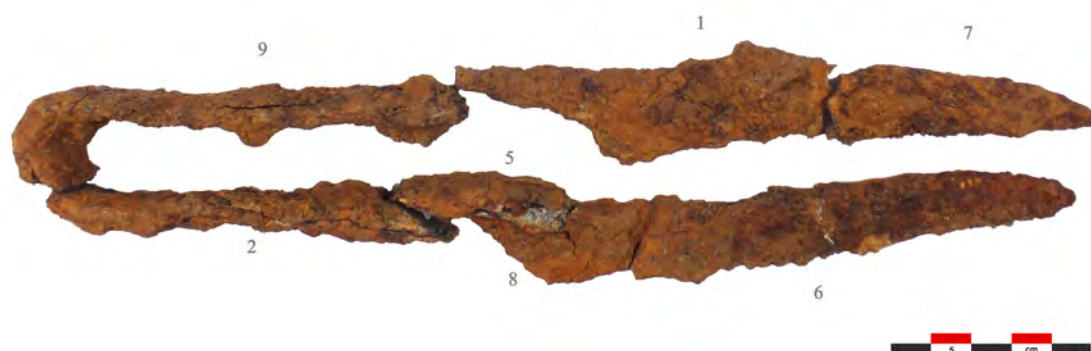


Figure 169 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Mise en situation des fragments constituant la paire de forces (cliché : F. Médard).

Localisation des restes organiques (Fig. 170 et 171)

Pièce 1 (partie de lame ; remontage avec la pièce 7) : restes textiles identifiables localisés sur une face

Pièce 2 (demi-poignée ; remontage avec la pièce 9) : restes textiles localisés sur la tranche de l'objet. Pas de lecture technique possible.

Pièce 6 (lame ; remontage avec les pièces 5 et 8) : restes textiles localisés au revers, quasiment sur l'ensemble de la surface, et sur l'avvers sur une petite surface. Vraisemblablement, au-delà de l'état de conservation actuel des vestiges, un tissu devait être largement en contact avec cet objet.

Pièce 7 (lame ; remontage avec la pièce 1) : restes textiles localisés au revers et à l'avvers. Restes de matière ligneuse sur les deux faces.

Pièce 8 (fragment de lame détaché ; remontage avec les pièces 5 et 6) : restes de tissu visibles sur une face grâce à une cassure dans l'épaisseur de l'amalgame adhérent au métal.

Pièce 9 (demi-poignée ; remontage avec la pièce 2) : restes textiles localisés sur la tranche de l'objet.

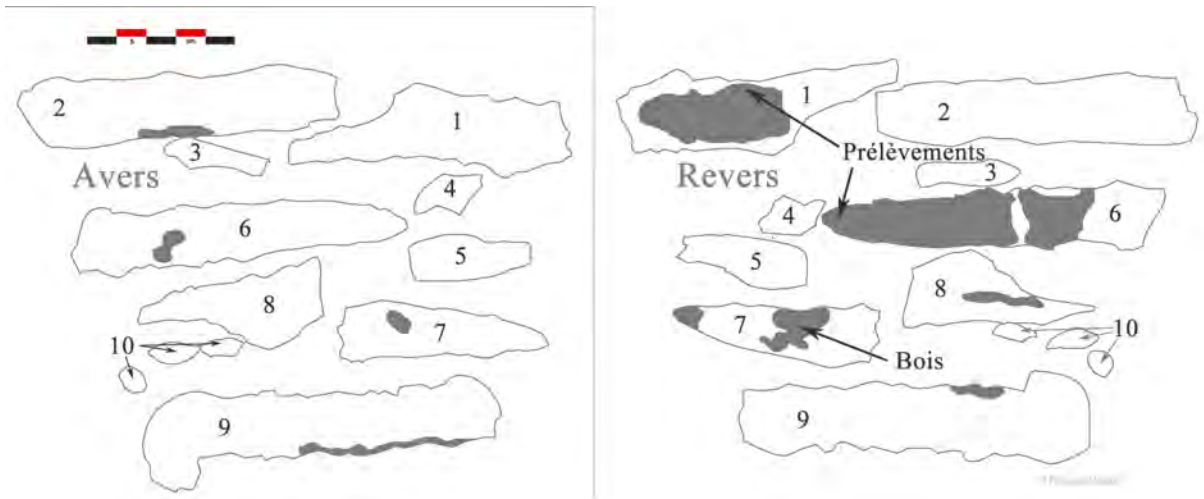


Figure 170 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Localisation des matières organiques (dessin : G. Poux).

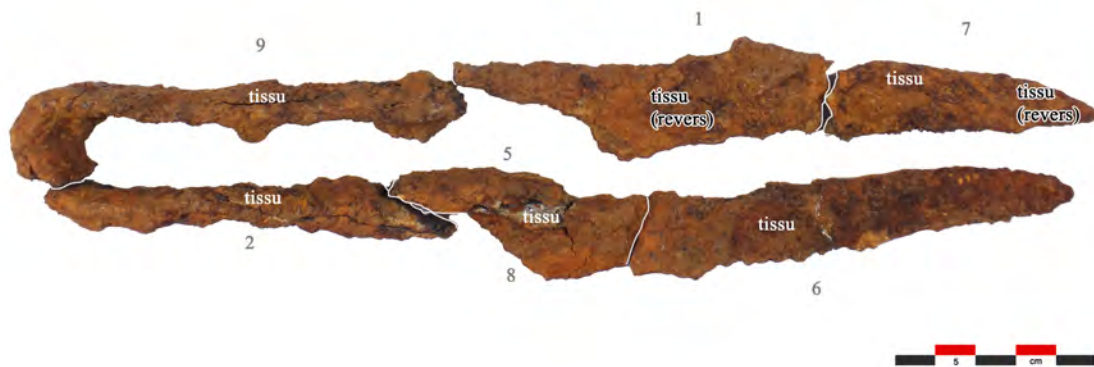


Figure 171 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Localisation des restes textiles sur l'objet remonté (cliché : F. Médard).

Description des restes organiques

Pièces 1 et 7 : remontage possible des deux pièces. Sur la pièce 7, les restes textiles identifiables représentent de faibles surfaces, mais on les devine initialement présents sur l'ensemble de l'objet. Ils sont largement présents sur une face de la pièce 1, mais leur état de conservation ne permet pas de lecture technique. On note également la présence de vestiges ligneux sur la pièce 7 pour lesquels on ignore s'ils proviennent d'un objet façonné en bois en contact avec la paire de force ou s'il s'agit d'éléments végétaux issus du contexte d'enfouissement.

Pièces 2 et 9 : la disposition des restes de tissu sur la tranche des pièces 2 et 9 se correspond. S'agissant des deux fragments d'une même poignée, la localisation des textiles est cohérente. Ils restent cependant trop mal conservés pour permettre une lecture technique.

Pièces 5, 6, 8 : les trois pièces remontent entre elles. Des restes textiles sont présents sur les deux faces de la pièce 6. On en distingue également sur une partie de la pièce 8. Dans tous les cas, ils apparaissent érodés et, dans l'ensemble, mal conservés. Seuls ceux présents sur la pièce 6 permettent de dégager quelques données techniques.

Fils : OY : simples, torsion S ; diamètre : env. 1 mm

OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 1 mm

Les vestiges textiles sont fortement minéralisés, cassants et érodés. De couleur rouille sombre, ils sont en partie dissimulés par le sédiment qui les recouvre, mais ne supportent aucun nettoyage sous peine de se disloquer (Fig. 172).

Deux prélèvements sont effectués : un sur la pièce 1 et un autre sur la pièce 6.

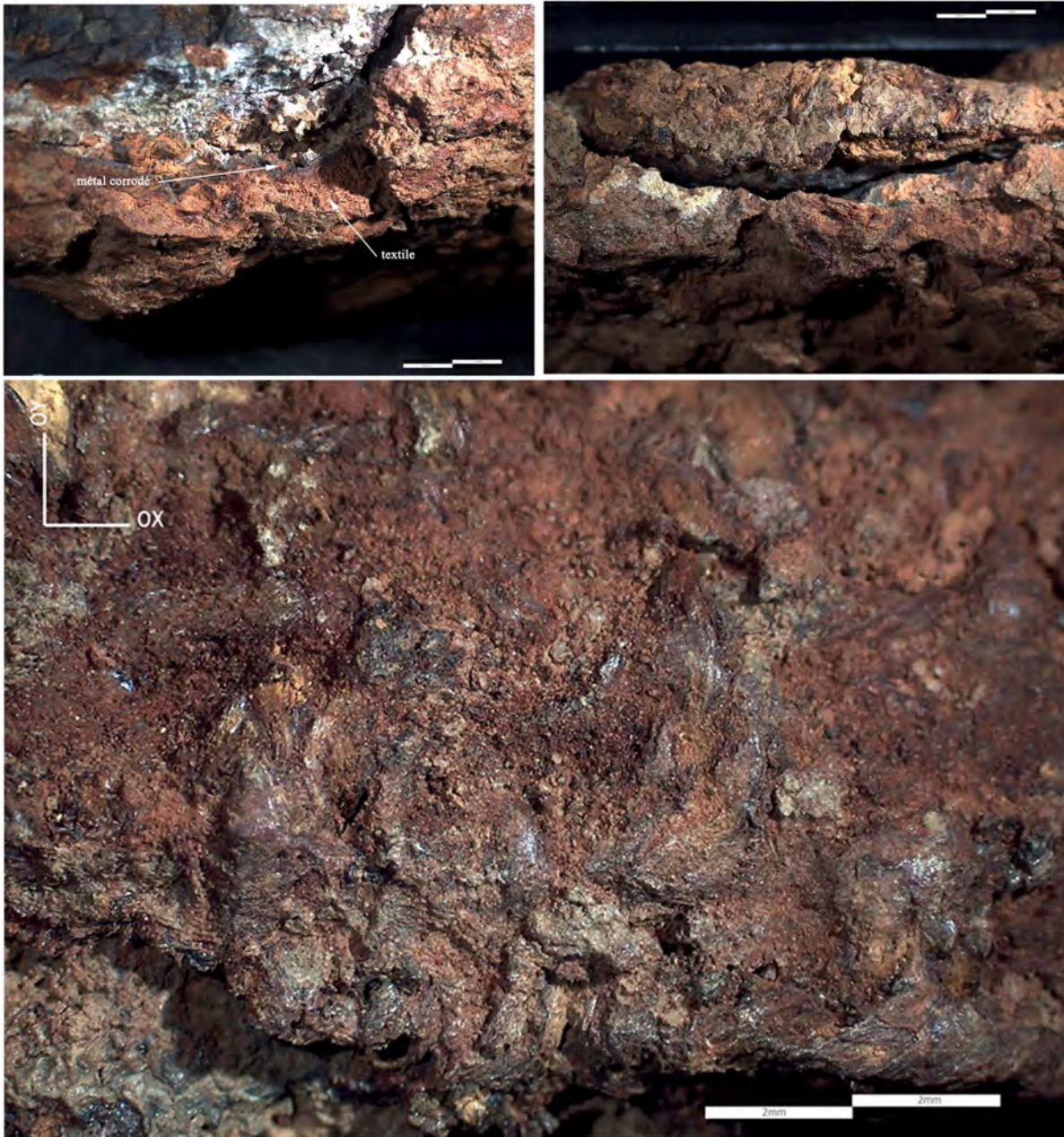


Figure 172 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Détail des matières organiques repérées sur l'objet. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'examen du prélèvement issu de la pièce 6 révèle des fibres cassantes, rigides et arasées longitudinalement. Le mauvais état de conservation et l'encrassement du matériel permettent de diagnostiquer une origine végétale. L'examen du prélèvement effectué sur la pièce 1 permet d'affiner l'identification; certaines fibres de section clairement polygonale attestent l'utilisation du lin (*Linum usitatissimum* L.) (Fig. 173).

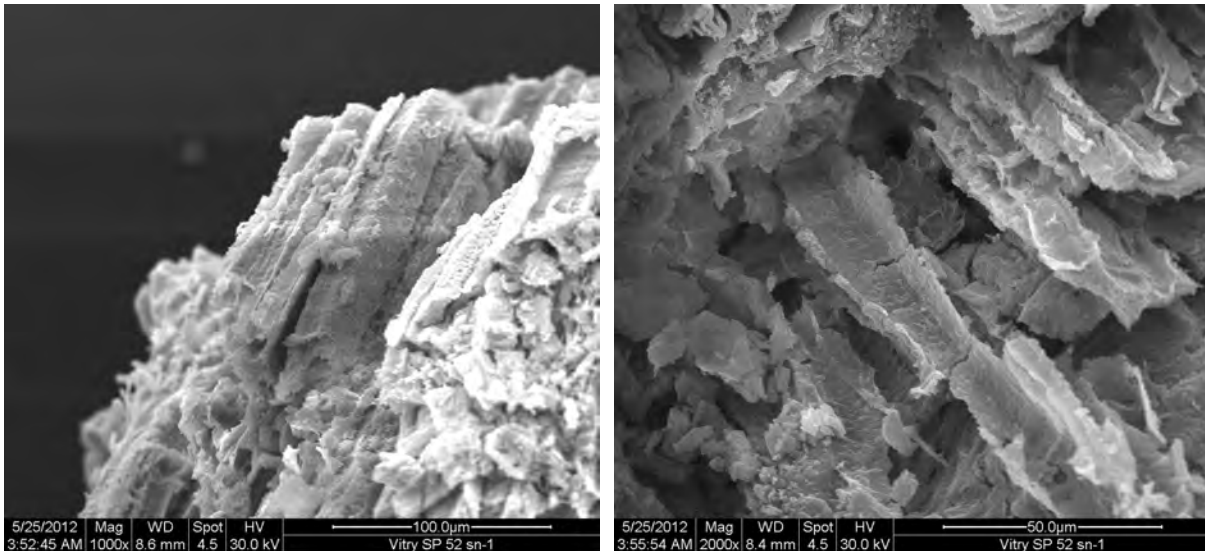


Figure 173 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Prélèvement effectué sur la pièce 1. Gauche : fibre creuse préservée en volume ; section polygonale. Grossissement x 1000. Droite : fibre érodée de section angulaire. Grossissement x 2000. Fibres de lin (clichés : CNRS-IS2M /S. Knopf).

Taphonomie

« Les observations taphonomiques indiquent que le corps du sujet A s'est décomposé en espace vide. De plus, la présence de quatre grands fragments de tuiles plates (*tegulae*) disposés « deux par deux » derrière la tête et les pieds du défunt et délimitant de fait une surface rectangulaire autour du squelette peut être interprétée comme un calage de cercueil ou de brancard » (Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2005, p. 35).

Malgré le mauvais état de conservation et le manque de lisibilité des restes textiles, on en devine la présence sur la quasi-totalité de la paire de forces. La localisation des traces textiles sur l'objet reconstitué révèle une présence plus marquée sur une face (voir Fig. 171), mais cela ne signifie pas que le tissu couvrait un côté et pas l'autre. Des traces existent aussi sur la face opposée. L'ustensile pouvait être enveloppé seul ou emballé dans un sac avec les outils découverts à proximité (flèches à douille et fiche à bélière). Il pouvait aussi simplement se trouver au contact du vêtement couvrant la jambe (pantalon ou robe) ou contre une éventuelle enveloppe souple. Les observations effectuées sur la paire de forces suggèrent des restes textiles appartenant à une seule et même étoffe.

5.8.3.9. SP 54, UP 249-33

Contexte de découverte (Fig. 174)

Coffrage en pierres sèches avec aménagement du sol en fragments de tuiles et de briques. Cas unique dans la nécropole. Possible contenant en bois, vraisemblable système de condamnation en surface (planche en bois ?). Seule tombe contenant un dépôt alimentaire avéré. Pas de contrainte au niveau du corps. Sujet habillé et chaussé.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
54, en place Caisson en pierres sèches, dimensions extérieures de la cavité (cm) : 270 (L) ; 150 (l) ; 55 (p)	féminin	adulte	600-670 après J.-C.

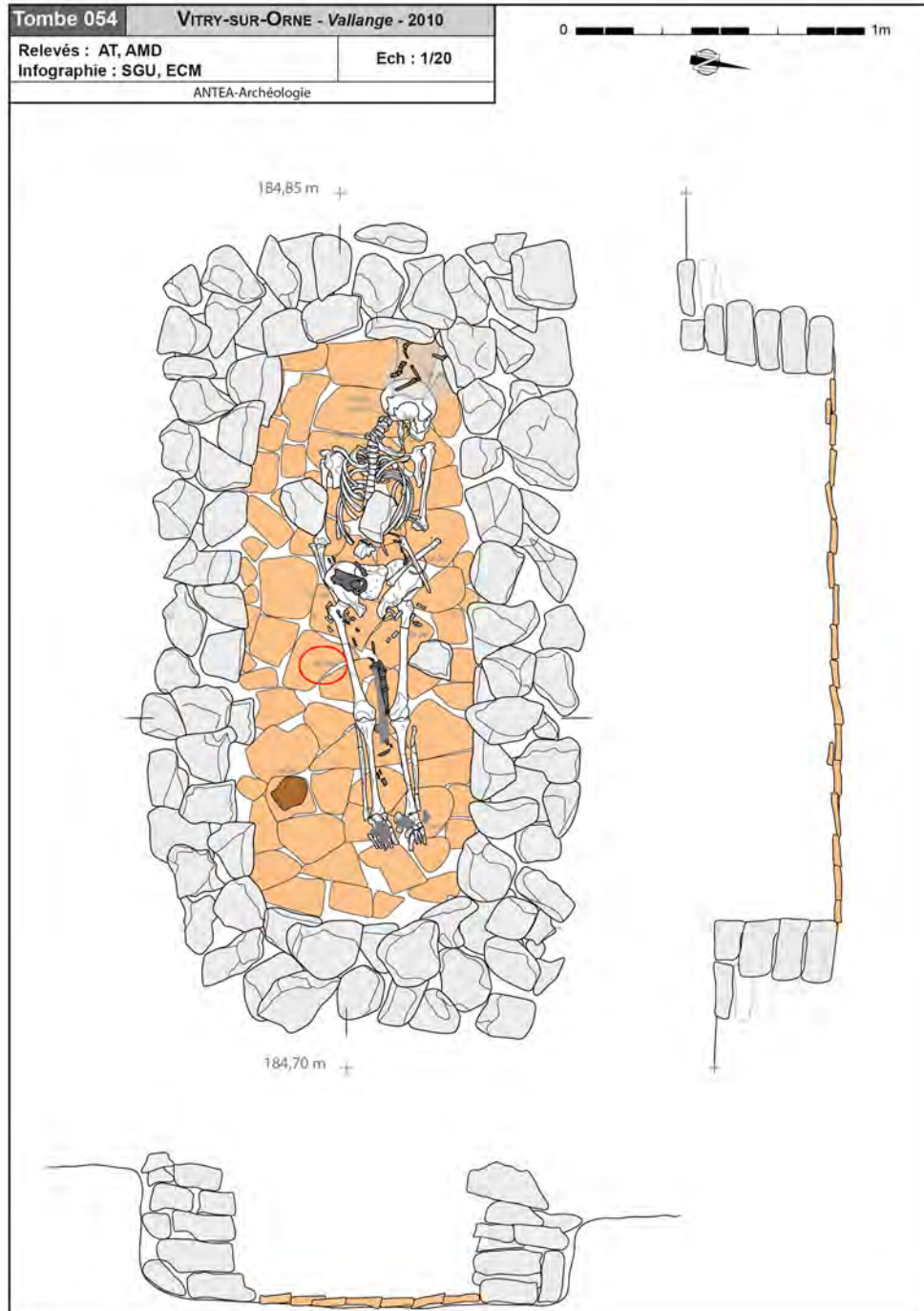


Figure 174 – SP 54 : objet 249-33. Plan de l'inhumation et localisation du lot d'objets 249 (plan : ANTEA Archéologie).

Objet 249-33 (Fig. 175)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 249-33 Maillon de châtelaine	Fer	longueur : 21 diamètre : 4	Analyse avant restauration. Objet incomplet. Restes textiles sur l'ensemble des surfaces.

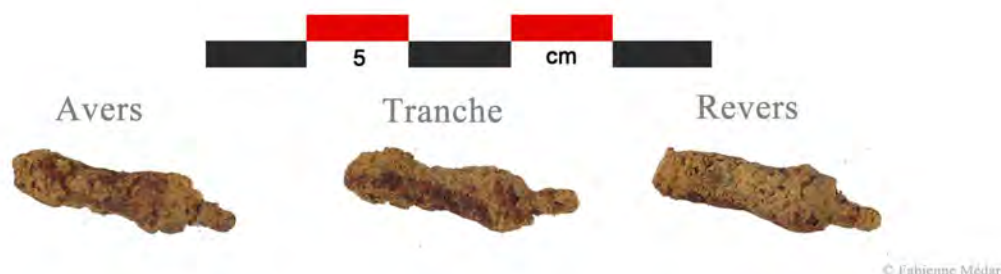


Figure 175 – SP 54 : objet 249-33. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

Le lot d'objet 249 est localisé au niveau du bassin et entre les jambes de la défunte. Il correspond à une ceinture formée de maillons à laquelle est suspendue une châtelaine constituée de plusieurs perles et d'un couteau. Le maillon n°33 est placé contre le bras droit.

Localisation des restes organiques

Des restes de matière textile sont présents sur la totalité de l'objet. Une partie est dissimulée sous du sédiment adhérent (Fig. 176).

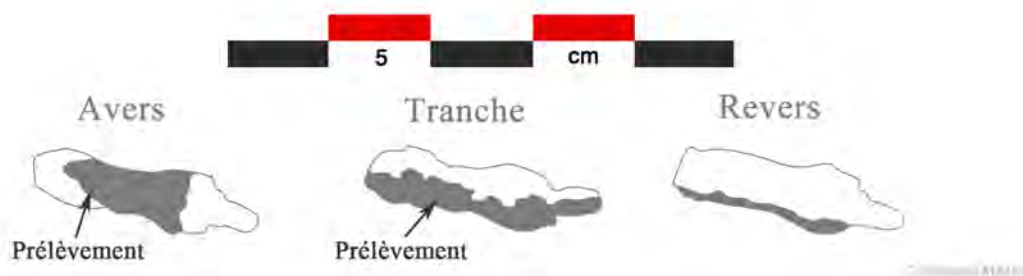


Figure 176 – SP 54 : objet 249-33. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles localisés sur l'objet en fer, probable maillon de chaînette, correspondent selon toute vraisemblance à un tissu. De couleur rouille sombre, les fils sont arasés et leur organisation structurale ne se laisse plus lire avec précision. On ne distingue que l'orientation générale du tissu, placée dans l'axe de l'objet (Fig. 177).

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles : celles de l'objet.

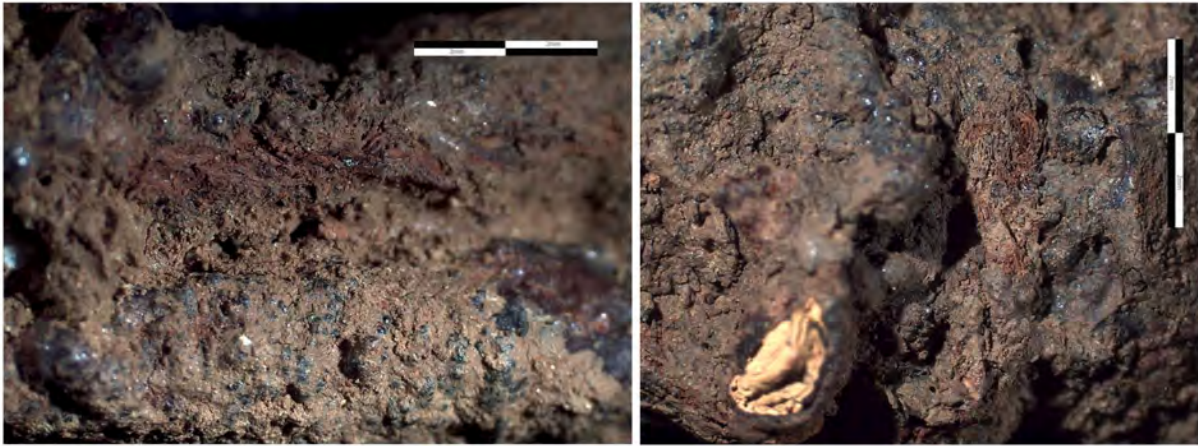


Figure 177 – SP 54 : objet 249-33. Détail des restes textiles minéralisés. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'examen au microscope révèle des fibres extrêmement difficiles à lire. La plupart ne sont préservées que sous la forme d'empreintes aux surfaces largement occultées par d'innombrables pollutions. La matière est de surcroît très cassante et seules quelques rares parties de fibres négatives apparaissent ; en lumière rasante, elles permettent de distinguer les écailles caractéristiques des fibres de laine (Fig. 178).

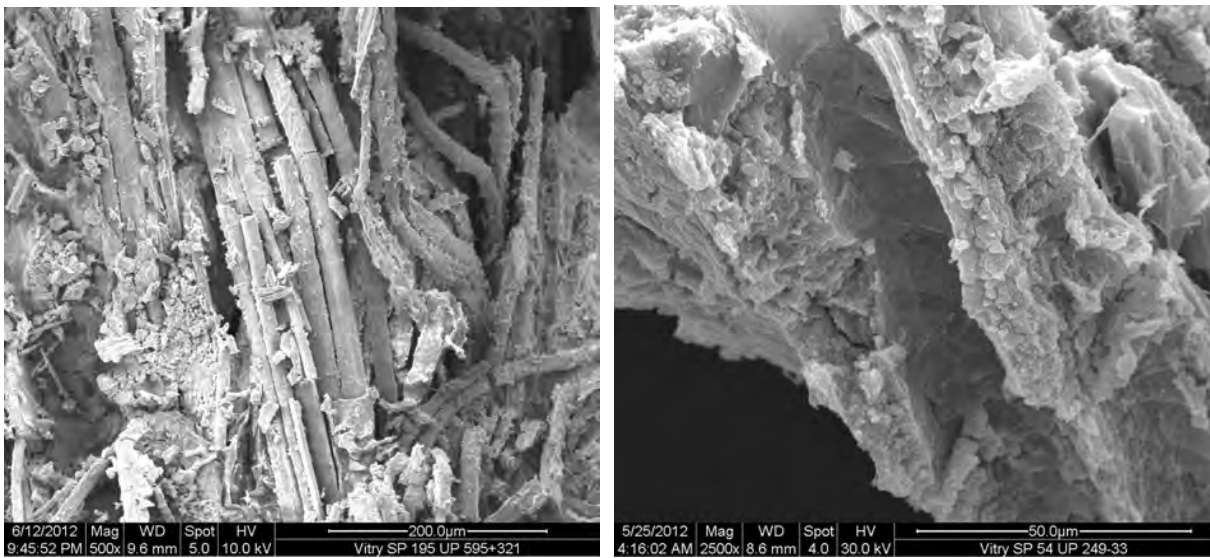


Figure 178 – SP 54 : objet 249-33. Gauche : empreinte arasées d'une fibre de laine. Grossissement x 1500. Droite : mise en évidence des écailles d'une fibre de laine conservée sous la forme d'empreinte. Grossissement x 2500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Le maillon correspond à la partie de la ceinture passée autour de la taille de l'individu, posant sur un vêtement, chemise ou manteau. Le tissu adhérent correspondrait donc potentiellement à cette pièce vestimentaire.

Si on la compare à l'ensemble des sépultures du site, la tombe en présence correspond à une riche sépulture aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (qualité et abondance des vestiges mobiliers).

5.8.3.10. SP 54, UP 249-44

Contexte de découverte (Fig. 179)

Coffrage en pierres sèches avec aménagement du sol en fragments de tuiles et de briques. Cas unique dans la nécropole. Possible contenant en bois, vraisemblable système de condamnation en surface (planche en bois ?). Seule tombe contenant un dépôt alimentaire avéré. Pas de contrainte au niveau du corps. Sujet habillé et chaussé.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
54, en place Caisson en pierres sèches, dimensions extérieures de la cavité (cm) : 270 (L); 150 (l); 55 (p)	féminin	adulte	600-670 après J.-C.

Objet 249-44 (Fig. 180)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 249-44 Croix et chaînette	Alliage cuivreux (croix); Fer (chaînette)	<u>Croix</u> longueur : 45 largeur : 45 <u>Chaînette</u> longueur : 36 épaisseur : 6	Analyse avant restauration. Croix complète; chaînette cassée. Restes textiles sur l'ensemble de la chaînette.

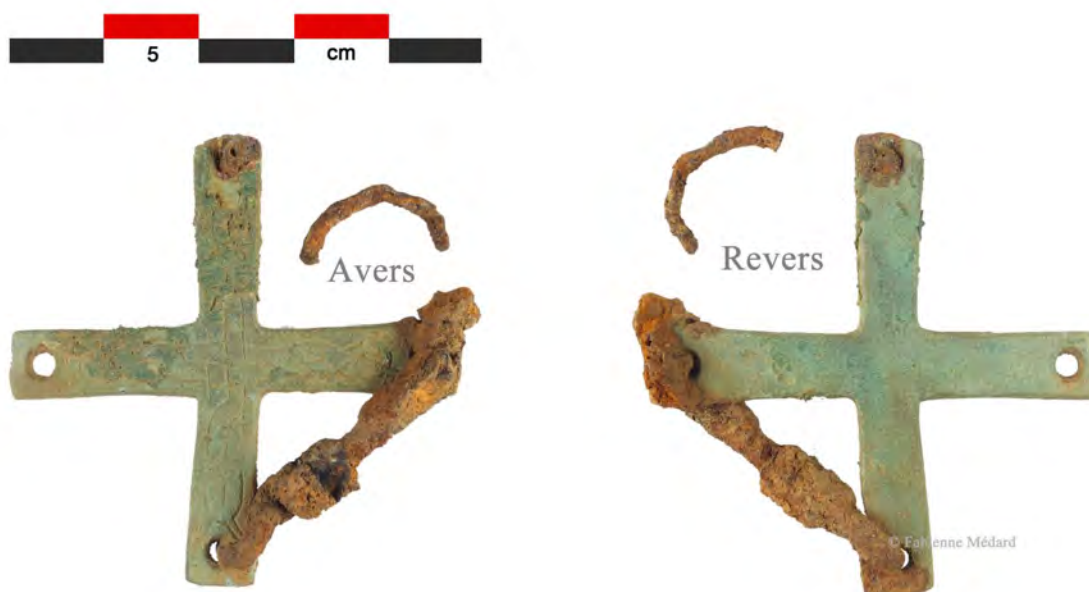


Figure 180 – SP 54 : objet 249-44. Avers et revers de la croix (clichés : F. Médard).

Le lot d'objet 249 est localisé au niveau du bassin et entre les jambes de la défunte. Il correspond à une ceinture formée de maillons à laquelle est suspendue une châtelaine constituée de plusieurs perles et d'un couteau. La croix n° 44 est placée entre les jambes, face décorée tournée vers le fond.

Localisation des restes organiques

Des restes de matière textile sont présents sur toute la surface de la chaînette. Aux endroits où la corrosion du fer a migré sur la croix en bronze, des traces sont également repérables (Fig. 181).

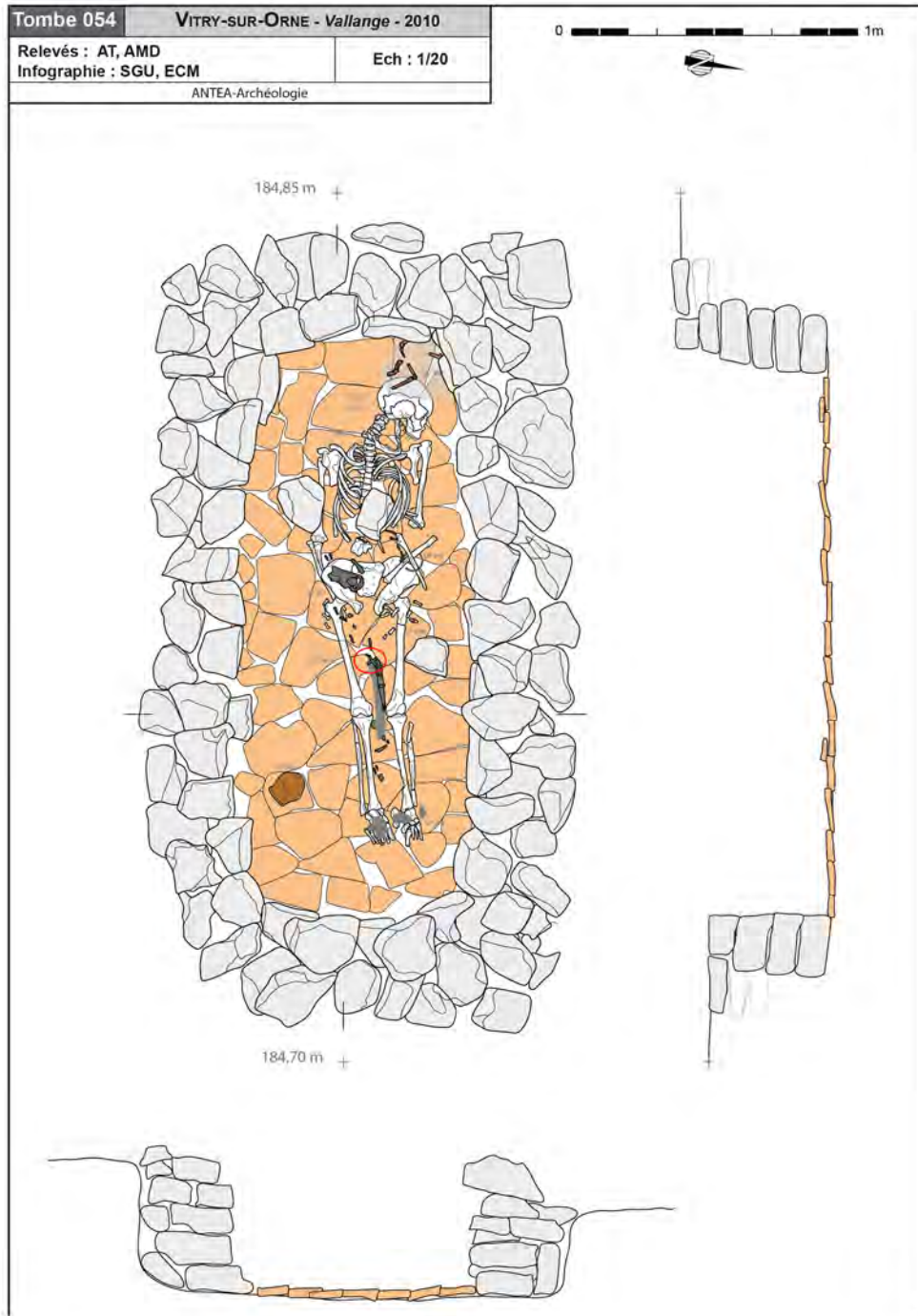


Figure 179 – SP 54 : objet 249-44. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 44

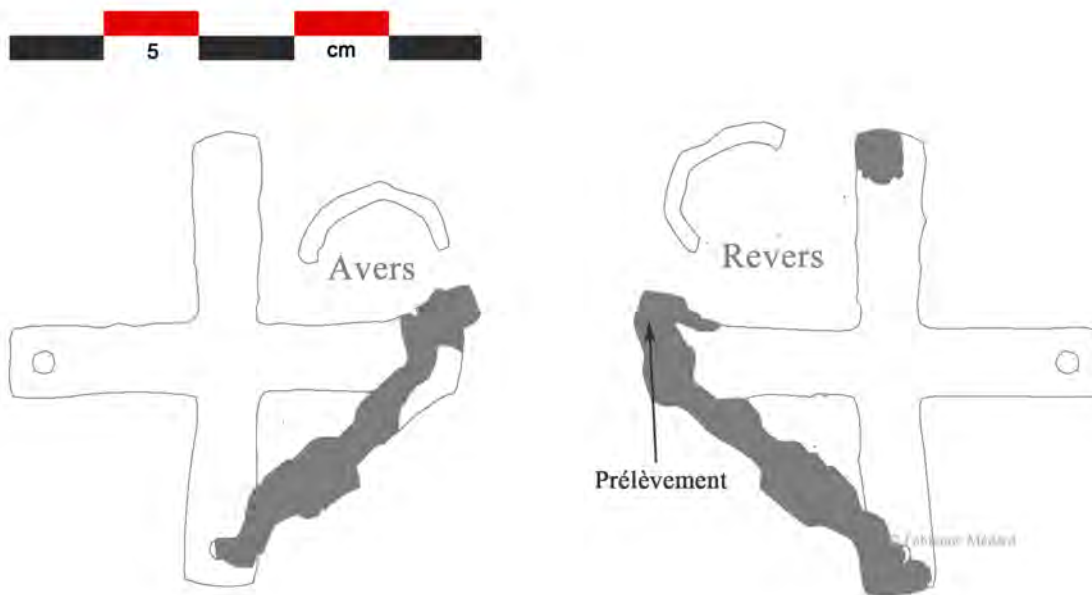


Figure 181 – SP 54 : objet 249-44. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles localisés sur la chaînette correspondent à un tissu, plus ou moins lisible selon les endroits. De couleur rouille sombre, les fils sont généralement arasés et leur organisation structurelle illisible. On observe toutefois, au niveau d'un relief pouvant correspondre à une ligature métallique aménagée sous l'accroche de la chaînette à la croix, des restes de tissu relativement structurés (Fig. 182).

Fils : OY : simples, torsion Z; diamètre : env. 0,5-0,6 mm

OX : simples, torsion Z; diamètre : env. 0,5-0,6 mm

Réduction : OY : env. 12 fils/cm

OX : env. 12 coups/cm

Armure : toile équilibrée (pour ce qu'il est possible d'observer) (Fig. 183).

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles : celles de la chaînette, soit environ 36 x 6 mm.



Figure 182 – SP 54 : objet 249-44. Détail des restes textiles préservés sur le fragment de chaînette en fer. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

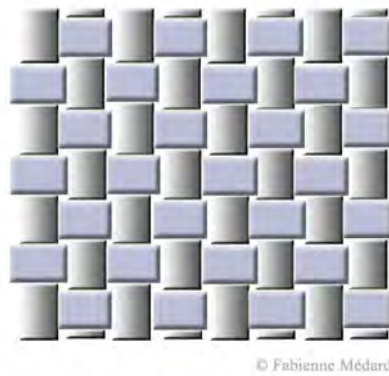


Figure 183 – SP 54 : objet 249-44. Schéma technique de l'armure toile équilibrée (dessin : F. Médard).

Identification de la matière textile

La matière prélevée présente une bonne lisibilité. Certaines fibres sont préservées en volume, d'autres ont disparu pour laisser place à des loges marquées par les caractéristiques de surface des fibres. On remarque clairement la section polygonale de certaines fibres, attestant en cela leur appartenance au lin (*Linum usitatissimum* L.) (Fig. 184).

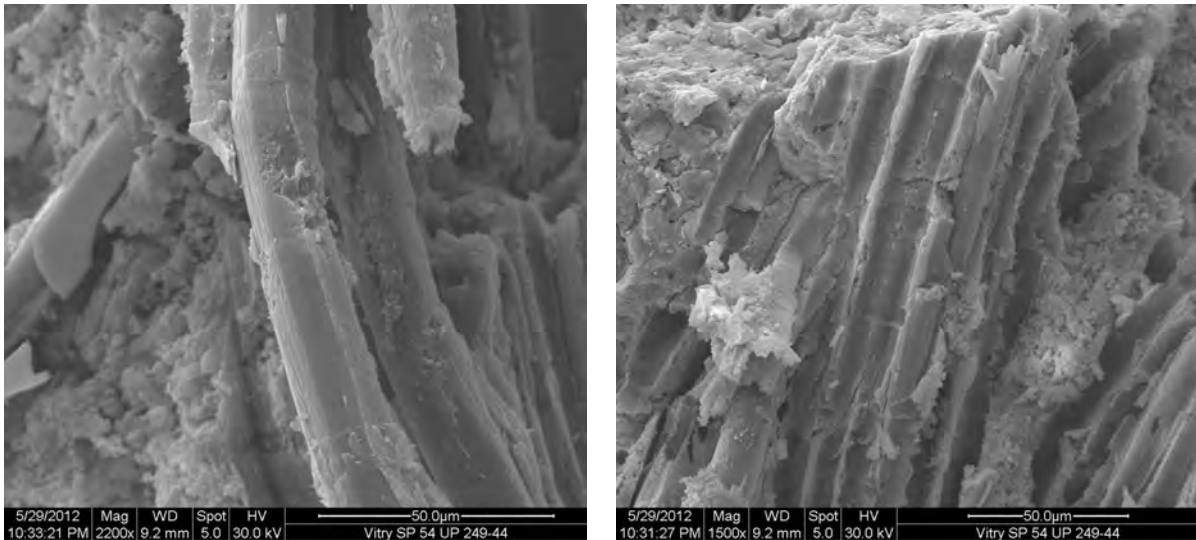


Figure 184 – SP 54 : objet 249-44. Gauche : fibre de lin conservée en volume. Grossissement x 2200. Droite : fibres conservées en creux. Grossissement x 1500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Un tissu était manifestement en contact étroit avec la chaînette; il devait même la recouvrir comme en témoigne sa présence sur toute la surface. La localisation de l'objet dans la sépulture ainsi que les autres objets de proximité signent la présence d'une châtelaine. La chaînette accrochée dans une des perforations de la croix pourrait connaître des prolongements avec les objets 249-55 et 57 (voir infra). Le tissu pourrait correspondre à une bourse ou au vêtement (robe, jupe, manteau) porté par la défunte. Le tissu n'est pas de grande finesse, pour ce qu'il est possible d'en juger.

Si on la compare à l'ensemble des sépultures du site, la tombe en présence correspond à une riche sépulture aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (qualité et abondance des vestiges mobiliers).

5.8.3.11. SP 54, UP 249-47

Contexte de découverte (Fig. 185)

Coffrage en pierres sèches avec aménagement du sol en fragments de tuiles et de briques. Cas unique dans la nécropole. Possible contenant en bois, vraisemblable système de condamnation en surface (planche en bois?). Seule tombe contenant un dépôt alimentaire avéré. Pas de contrainte au niveau du corps. Sujet habillé et chaussé.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
54, en place Caisson en pierres sèches, dimensions extérieures de la cavité (cm) : 270 (L); 150 (l); 55 (p)	féminin	adulte	600-670 après J.-C.

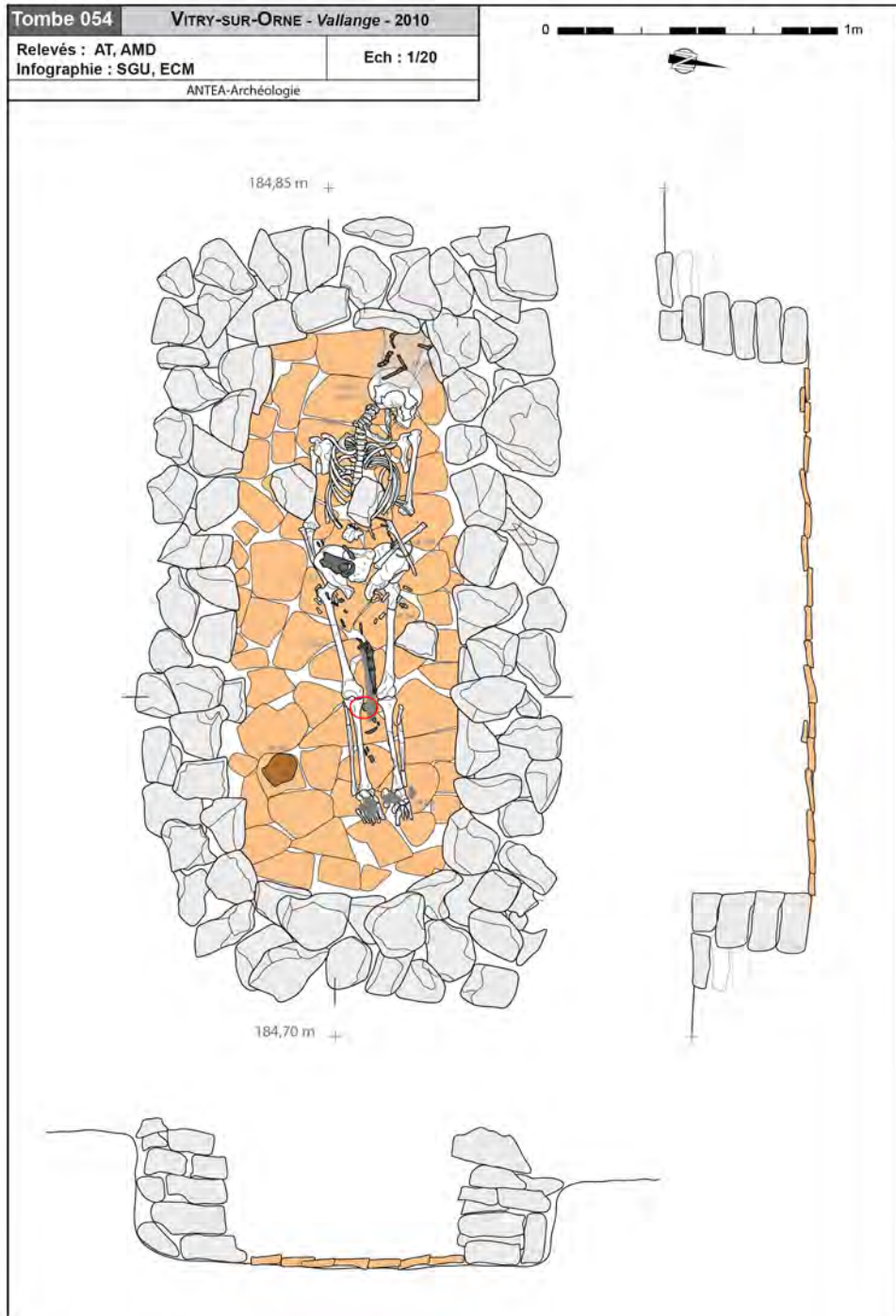


Figure 185 – SP 54 : objet 249-47. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 47

Objet 249-47 (Fig. 186)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 249-47 Breloque et fragment détaché	Alliage cuivreux et fer	<u>Breloque</u> longueur : 27 largeur : 24 épaisseur : 9 <u>Fragment</u> longueur : 32 largeur : 11 épaisseur : 7	Analyse avant restauration. Deux objets distincts. Restes textiles sur l'avert de la breloque et sur le fragment isolé.

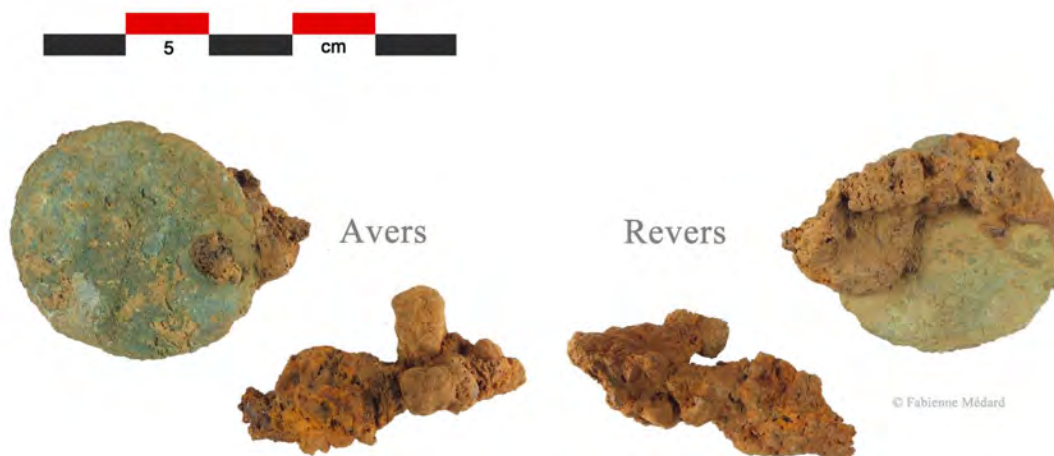


Figure 186 – SP 54 : objet 249-47. Avers et revers de la breloque et du fragment isolé (clichés : F. Médard).

Le lot d'objet 249 est localisé au niveau du bassin et entre les jambes de la défunte. Il correspond à une ceinture formée de maillons à laquelle est suspendue une châtelaine constituée de plusieurs perles et d'un couteau. La monnaie percée est localisée entre les jambes de l'individu, au niveau des genoux.

Localisation des restes organiques

Des restes de matière textile sont présents sur les deux éléments : au revers et à l'avert de la partie isolée en fer et au revers de la breloque, dans la zone corrodée. Le disque en bronze est exempt de restes textiles (Figure 186).

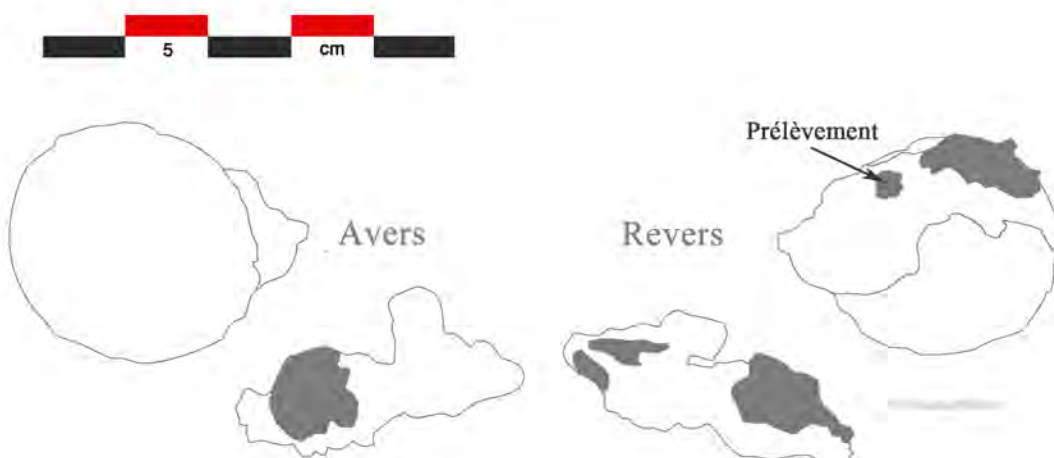


Figure 187 – SP 54 : objet 249-47. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Tous les vestiges textiles sont pris dans la corrosion du fer. La plupart sont de couleur rouille, de texture pulvérulente et fortement arasée, de sorte de l'organisation structurale du tissu est illisible. À revers du disque en bronze, on distingue cependant une zone où le textile mieux préservé ; la minéralisation est plus prononcée, les fils ont conservé leur volume et leur texture est devenue résistante (Fig. 188).

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,7-0,8 mm

OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,7-0,8 mm

Réduction : OY : env. 10 fils/cm

OX : env. 13 coups/cm

Armure : toile plus ou moins équilibrée (pour ce qu'il est possible d'observer) (voir Fig. 183).

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles lisibles : 5 x 5 mm.



Figure 188 – SP 54 : objet 249-47. Détail des restes textiles préservés. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Comme observé en macroscopie, la matière textile se révèle être cassante et rigide. Les fibres, par ailleurs occultées par d'abondantes pollutions, sont tantôt préservées en positif, tantôt sous la forme d'empreintes. Il s'agit de fibres d'origine végétale (Fig. 189).

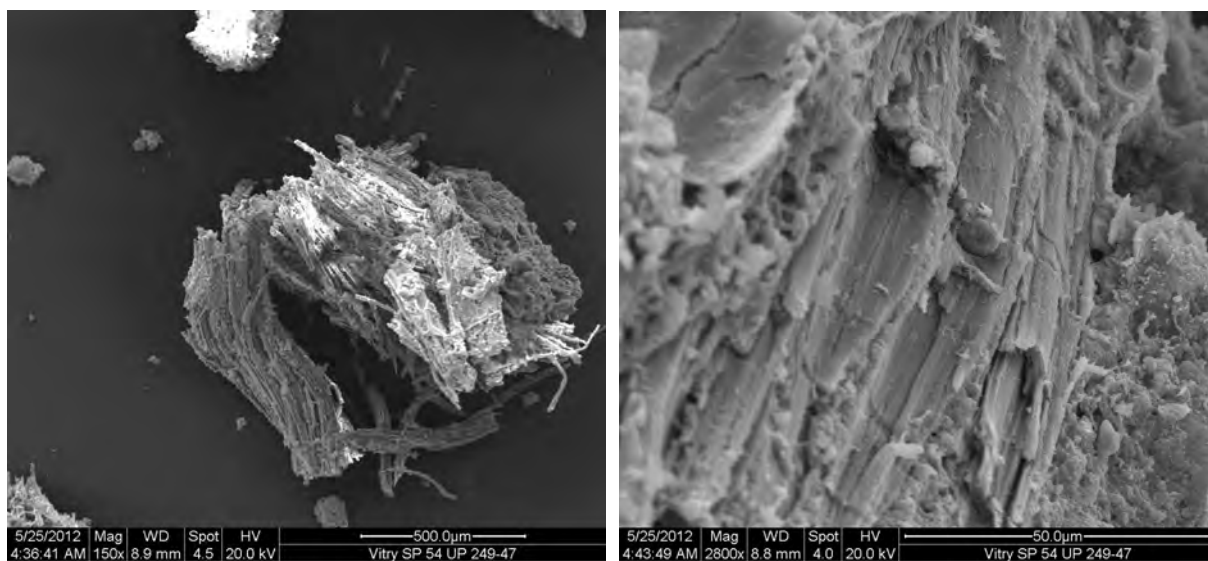


Figure 189 – SP 54 : objet 249-47. Gauche : ensemble de fibres cassantes et polluées. Grossissement x 150. Droite : fibres d'origine végétale présentant deux états de conservation : en volume et sous la forme d'empreinte. Grossissement x 2800 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Localisé à hauteur des genoux, l'objet en présence semble appartenir à la châtelaine mentionnée lors de l'examen de l'objet 249-44 (voir supra). Il s'agirait d'une monnaie percée utilisée comme breloque. Le tissu en présence n'étant pas fondamentalement différent du précédent, il correspondrait au vêtement (robe, jupe, manteau) porté par la défunte, plus qu'à une bourse.

Si on la compare à l'ensemble des sépultures du site, la tombe en présence correspond à une riche sépulture aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (qualité et abondance des vestiges mobiliers).

5.8.3.12. SP 54, UP 249-50

Contexte de découverte (Fig. 190)

Coffrage en pierres sèches avec aménagement du sol en fragments de tuiles et de briques. Cas unique dans la nécropole. Possible contenant en bois, vraisemblable système de condamnation en surface (planche en bois ?). Seule tombe contenant un dépôt alimentaire avéré. Pas de contrainte au niveau du corps. Sujet habillé et chaussé.

<i>Sépulture</i>	<i>Individu (sexe)</i>	<i>Maturité/Stature</i>	<i>Datation</i>
54, en place Caisson en pierres sèches, dimensions extérieures de la cavité (cm) : 270 (L) ; 150 (l) ; 55 (p)	féminin	adulte	600-670 après J.-C.

Objet 249-50 (Fig. 191)

<i>Objet</i>	<i>Matériau</i>	<i>Dimensions (mm)</i>	<i>Observations</i>
N° 249-50 Deux monnaies percées	Alliage cuivreux et fer	diamètres : 15 et 19 épaisseur de l'assemblage : 9	Analyse avant restauration. Deux monnaies superposées de diamètres différents. Restes textiles au revers de l'assemblage.



Figure 191 – SP 54 : objet 249-50. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

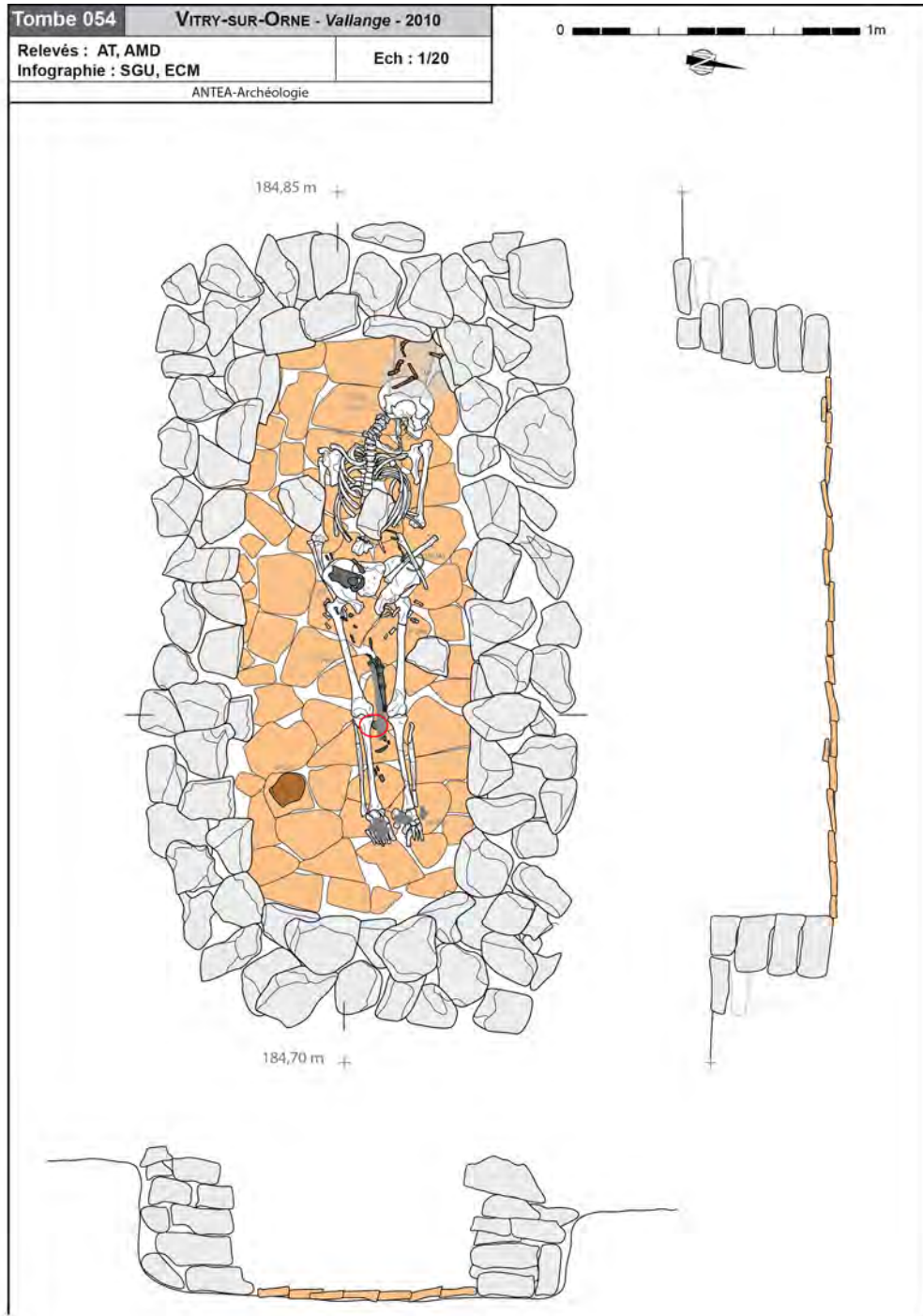


Figure 190 – SP 54 : objet 249-50. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 50

Le lot d'objet 249 est localisé au niveau du bassin et entre les jambes de la défunte. Il correspond à une ceinture formée de maillons à laquelle est suspendue une châtelaine constituée de plusieurs perles et d'un couteau. L'ensemble n° 50 est actuellement non localisé dans la sépulture.

Localisation des restes organiques

Des restes de tissu sont présents au revers de l'assemblage conservé au niveau de la partie en fer corrodé. Les disques en bronze sont exempts de restes textiles (Fig. 192).

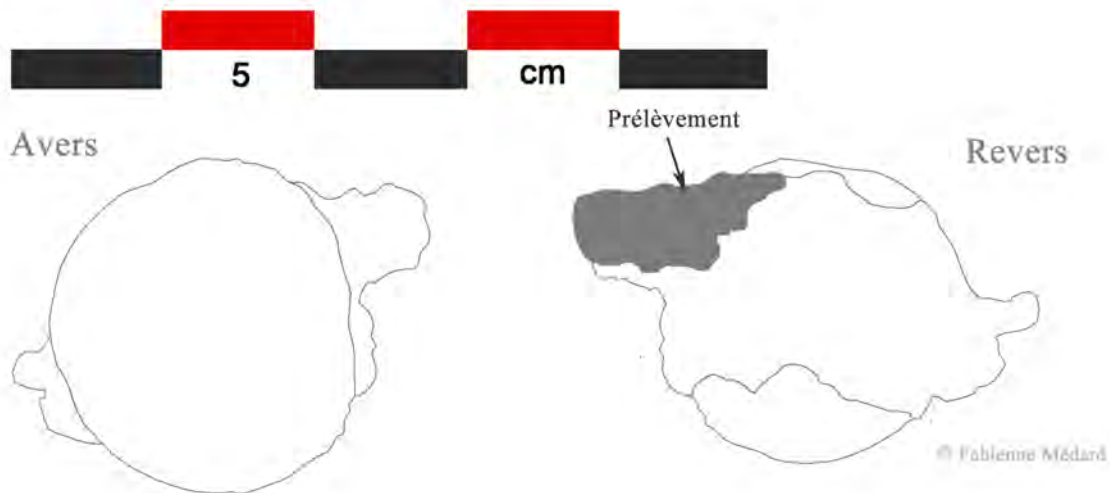


Figure 192 – SP 54 : objet 249-50. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Un reste de tissu est pris dans la corrosion du fer, au revers de l'assemblage. La minéralisation est suffisamment prononcée pour que les fils aient conservé leur volume et aient acquis une texture résistante (Fig. 193).

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,3-1 mm
 OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,3-1 mm
 Réduction : OY : env. 10-12 fils/cm
 OX : env. 10-12 coups/cm

Armure : toile équilibrée.

On observe d'importantes variations au niveau du diamètre des fils, qu'ils soient orientés dans un sens ou dans l'autre. La surface de tissu préservé ne permet pas d'apprécier s'il s'agit d'une volonté esthétique (rythme potentiel non appréciable) ou s'il s'agit simplement de différences d'épaisseur générées au filage.

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles lisibles : 14 x 7 mm.



Figure 193 – SP 54 : objet 249-50. Détail du tissu préservé sur l'ardillon. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le matériel s'avère cassant et fortement encrassé. Les fibres, notamment appréciables à la faveur des cassures, se présentent tantôt sous une forme positive, tantôt négative. La nature végétale du matériau ne fait aucun doute ; quelques indices semblent indiquer des fibres de lin, mais on ne peut être complètement affirmatif à ce sujet (Fig. 194).

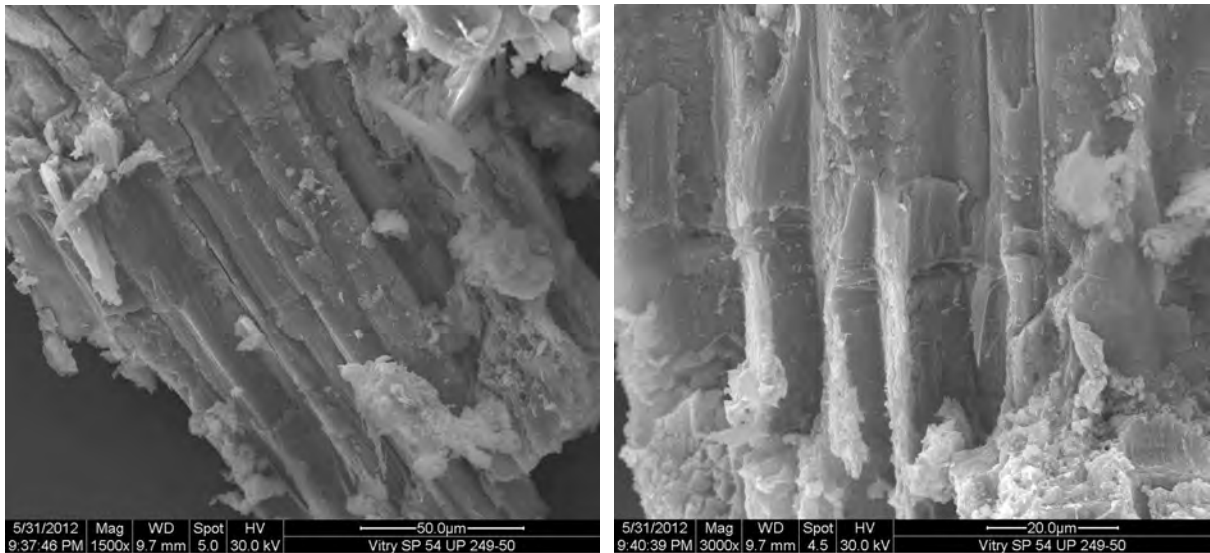


Figure 194 – SP 54 : objet 249-50. Gauche : ensemble de fibres végétales. Grossissement x 1500. Droite : empreintes négatives de fibres d'origine végétale. Grossissement x 3000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

L'objet n° 50 pourrait appartenir à la châtelaine ; le tissu minéralisé à son contact ne diffère effectivement pas de celui observé sur les autres éléments de cette probable châtelaine.

Si on la compare à l'ensemble des sépultures du site, la tombe en présence correspond à une riche sépulture aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (qualité et abondance des vestiges mobiliers).

5.8.3.13. SP 54, UP 249-52

Contexte de découverte (Fig. 195)

Coffrage en pierres sèches avec aménagement du sol en fragments de tuiles et de briques. Cas unique dans la nécropole. Possible contenant en bois, vraisemblable système de condamnation en surface (planche en bois ?). Seule tombe contenant un dépôt alimentaire avéré.

Pas de contrainte au niveau du corps. Sujet habillé et chaussé.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
54, en place Caisson en pierres sèches, dimensions extérieures de la cavité (cm) : 270 (L); 150 (l); 55 (p)	féminin	adulte	600-670 après J.-C.

Objet 249-52 (Fig. 196)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 249-52 3 éléments indéterminés	Fer	1 : 48 x 8 2 : 30 x 12 3 : 23 x 16	Analyse avant restauration. Objets incomplets. Restes textiles sur les trois éléments.



Figure 196 – SP 54 : objet 249-52. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

Le lot d'objet 249 est localisé au niveau du bassin et entre les jambes. Il correspond à une ceinture formée de maillons à laquelle est suspendue une châtelaine constituée de perles et d'un couteau. Le lot d'objets n° 52 est localisé au niveau du bassin, sur le devant ou sur le côté du corps.

Localisation des restes organiques (Fig. 197).

Fragment 1 : des restes de tissu sont présents localement sur la tige et sur l'extrémité la plus corrodée.

Fragment 2 : des restes en matière organique sont présents sur la quasi-totalité de l'objet. Il s'agit vraisemblablement de restes textiles.

Fragment 3 : des restes textiles sont présents ponctuellement sur de faibles surfaces.

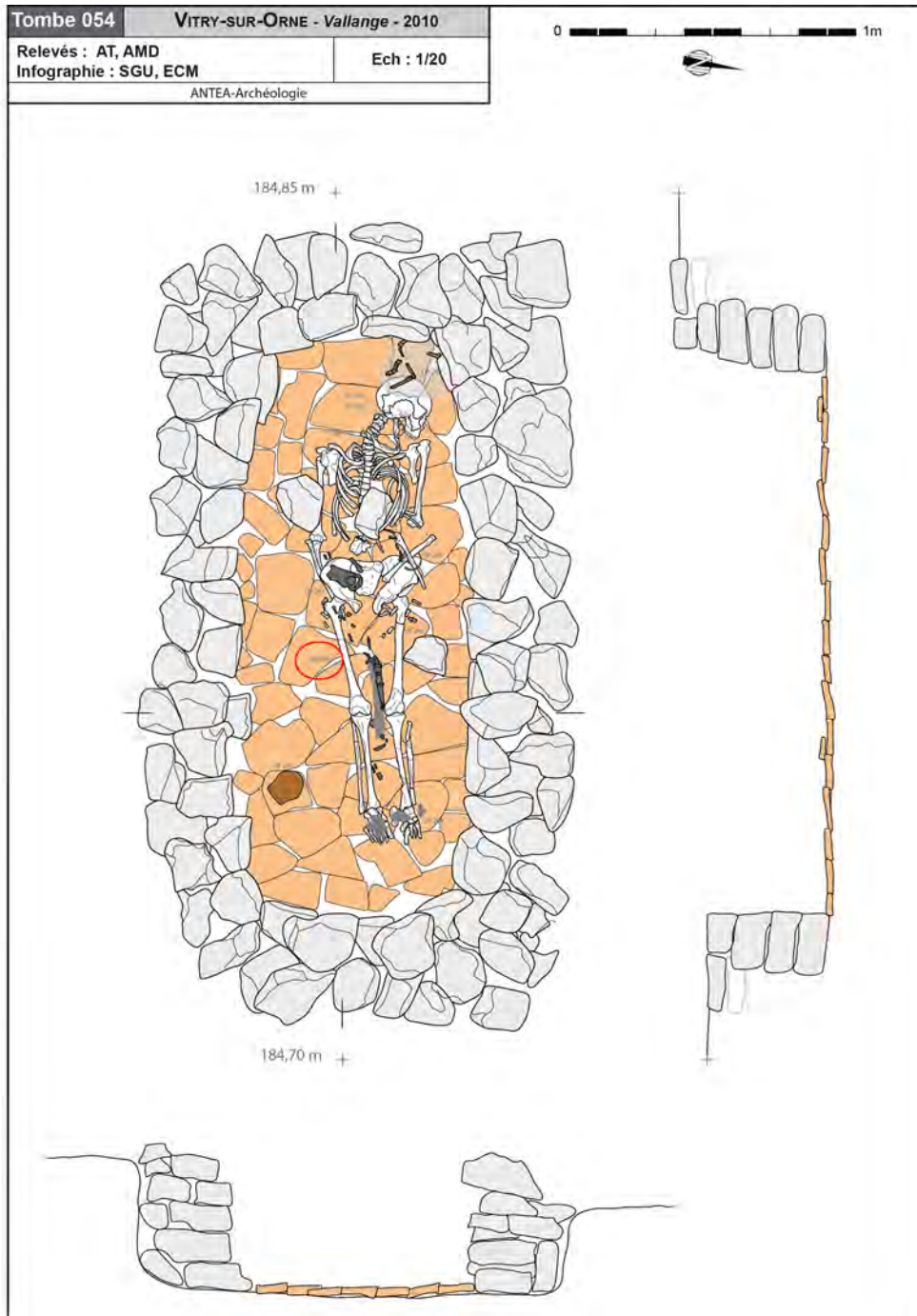


Figure 195 – SP 54 : objet 249-52. Plan de l'inhumation et localisation du lot d'objets 249

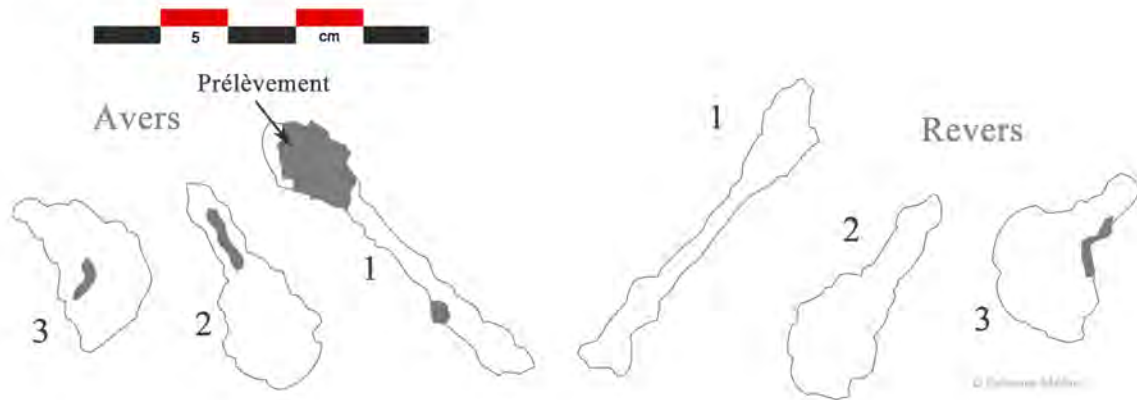


Figure 197 – SP 54 : objet 249-52. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles observés sur les trois fragments sont de même nature. De couleur rouille, ils sont fragiles et, pour l'essentiel, en voie de décomposition. On les repère notamment grâce à une couleur plus soutenue que celle des matériaux environnants. De texture pulvérulente, les vestiges sont fortement arasés, de sorte que l'organisation structurale du tissu est généralement illisible. Seule une très petite surface repérée sur le fragment 1 permet d'apprécier le tissage (Fig. 198).

Fils : OY : simples, torsion Z et S (?); diamètre : env. 0,5 mm

OX : simples, torsion Z; diamètre : env. 0,5 mm

Réduction : OY : env. 10-12 fils/cm

OX : env. 10-12 coups/cm

Armure : toile (?)

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles lisibles sur le fragment 1 : 4 x 4 mm.

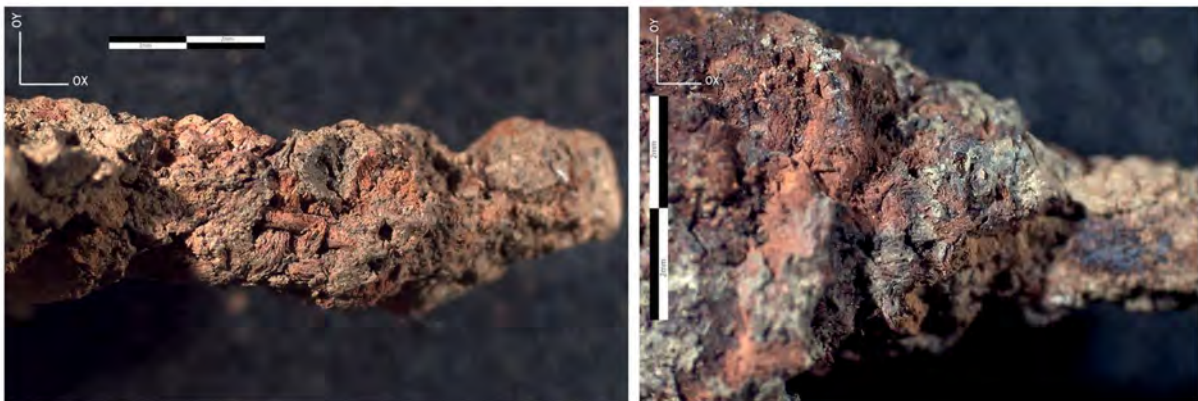


Figure 198 – SP 54 : objet 249-52. Détail du tissu préservé sur la pièce n°1. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'examen du prélèvement effectué révèle des fibres conservées sous une forme positive ou sous la forme d'empreintes. Le matériau apparaît rigide, cassant et, de fait, réduit en très petits fragments. L'origine végétale des fibres est évidente; les diamètres observés sont relativement épais si l'on considère l'hypothèse de fibres de lin (Fig. 199).

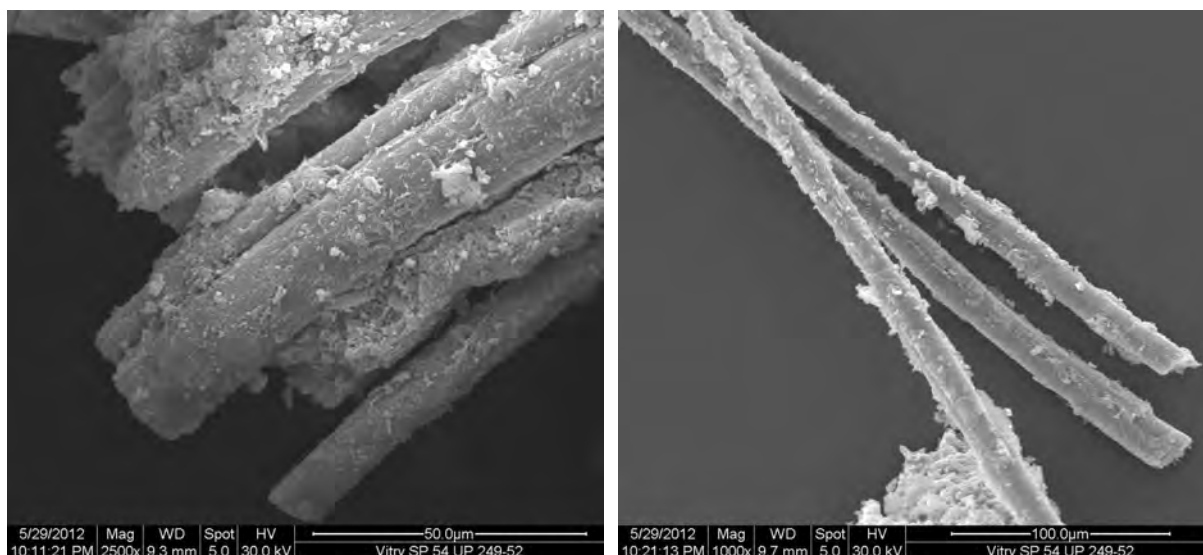


Figure 199 – SP 54 : objet 249-52. Gauche : ensemble de fibres végétales. Grossissement x 2500. Droite : fibres végétales. Grossissement x 1000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Les éléments en présence appartiennent au lot d'objets 249, localisé dans la sépulture entre les deux fémurs dans une zone comprise entre le bassin et les genoux. Une fois encore, le tissu observé ne semble pas fondamentalement différent de ceux présents sur les autres vestiges du même lot : il pourrait correspondre au vêtement (robe, jupe, manteau) porté par la défunte.

Si on la compare à l'ensemble des sépultures du site, la tombe en présence correspond à une riche sépulture aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (qualité et abondance des vestiges mobiliers).

5.8.3.14. SP 54, UP 249-55

Contexte de découverte (Fig. 200)

Coffrage en pierres sèches avec aménagement du sol en fragments de tuiles et de briques. Cas unique dans la nécropole. Possible contenant en bois, vraisemblable système de condamnation en surface (planche en bois ?). Seule tombe contenant un dépôt alimentaire avéré. Pas de contrainte au niveau du corps. Sujet habillé et chaussé.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
54, en place Caisson en pierres sèches, dimensions extérieures de la cavité (cm) : 270 (L); 150 (l); 55 (p)	féminin	adulte	600-670 après J.-C.

Objet 249-55 (Fig. 201)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 249-55 Fragment de chainette	Fer	longueur : 49 diamètre : 7	Analyse avant restauration. Objet incomplet. Restes textiles sur l'ensemble du fragment.

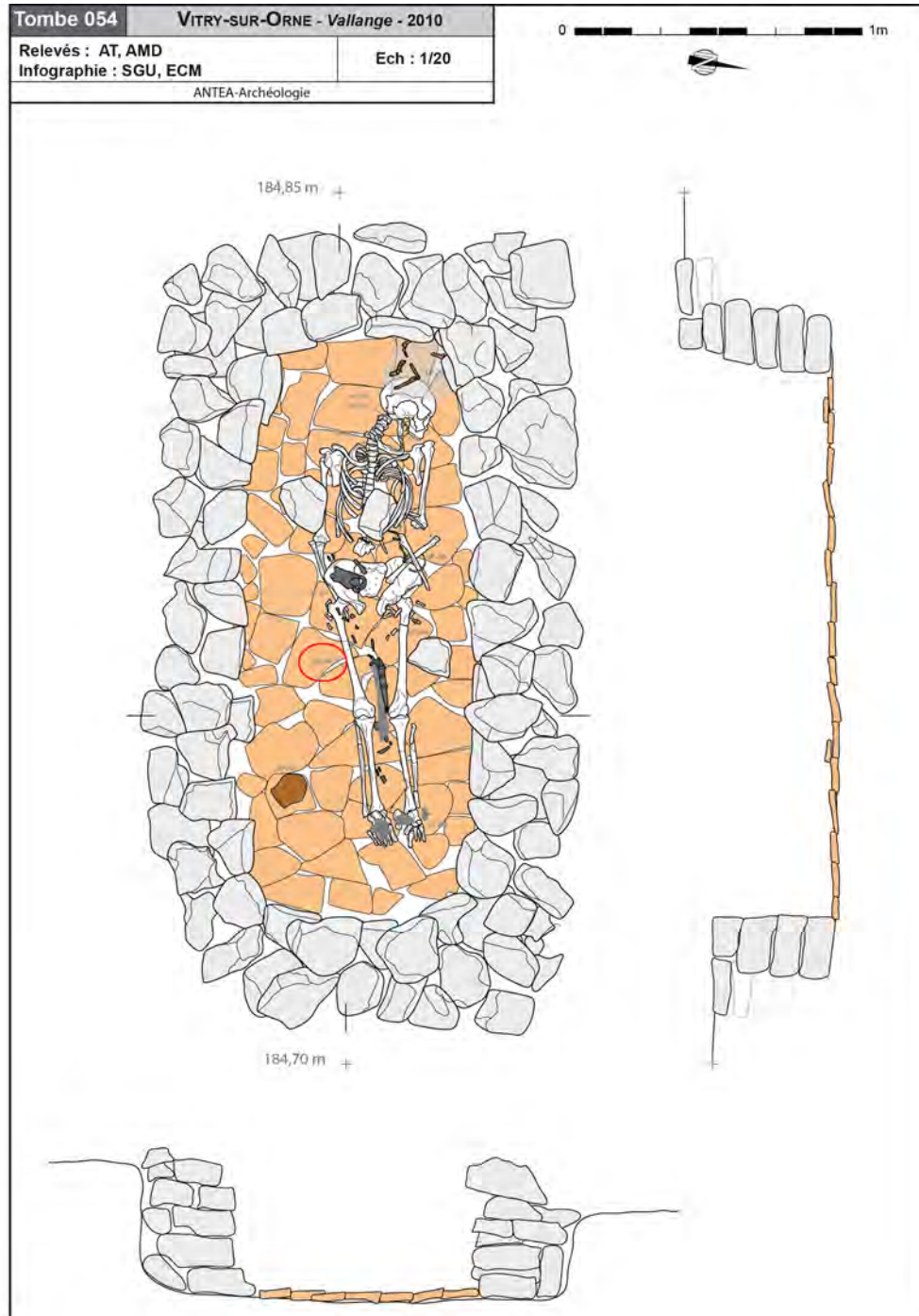


Figure 200 – SP 54 : objet 249-55. Plan de l'inhumation et localisation du lot d'objets 249



Figure 201– SP 54 : objet 249-55. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

Le lot d'objet 249 est localisé au niveau du bassin et entre les jambes. Il correspond à une ceinture formée de maillons à laquelle est suspendue une châtelaine constituée de perles et d'un couteau. L'objet n° 55 est localisé dans le dos de la défunte, à l'arrière du bassin. Il appartient aux éléments de ceinture placés dans le dos.

Localisation des restes organiques (Fig. 202).

Des restes textiles sont présents sur la quasi-totalité du fragment.

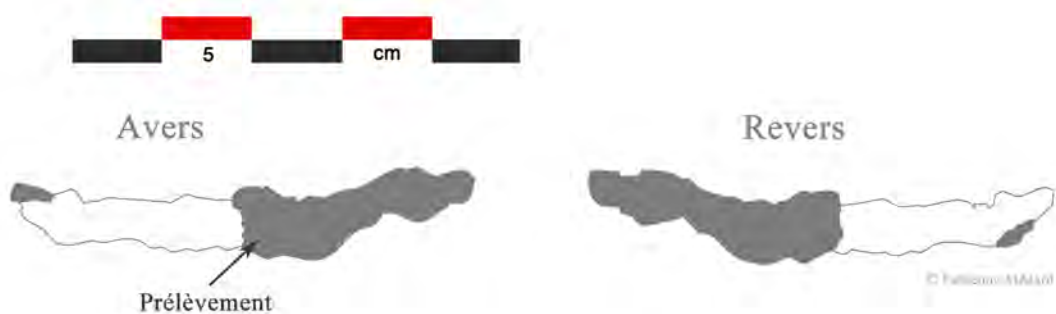


Figure 202 – SP 54 : objet 249-55. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles observés sont étroitement mêlés au sédiment adhérent en surface de l'objet en fer. Pour une meilleure lisibilité, nous tentons de dégager la matière organique, mais le sédiment ôté emporte une partie du textile minéralisé. Les restes de tissu sont donc indissociables du sédiment ; de couleur rouille plus soutenue que celle des matériaux environnants, ils sont fragiles et en voie de décomposition. Ils sont fortement arasés, de sorte de l'organisation structurale du tissu n'est pas lisible (Fig. 203).

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles : plus ou moins celles de l'objet.

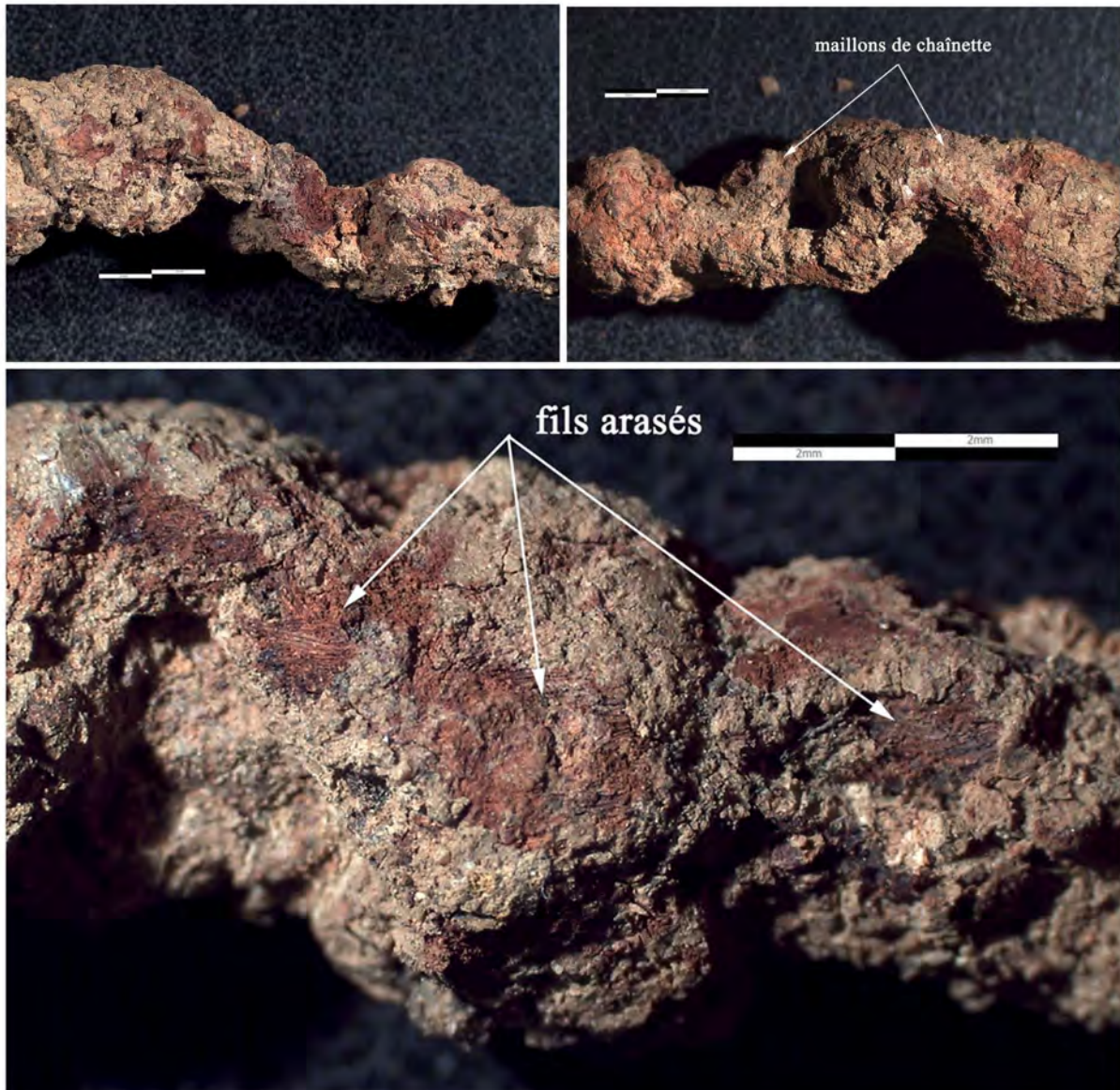


Figure 203 – SP 54 : objet 249-55. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'examen du prélèvement révèle des fibres préservées en creux. Les sections apparaissent circulaires et les diamètres plus proches en épaisseur de ceux des fibres de laine que de ceux des fibres de lin. Les loges sont à ce point encrassées que les caractéristiques de surface sont illisibles. Toutefois, quelques rares éléments tendent à indiquer des fibres de laine, ce que tendraient à confirmer les diamètres observés (Fig. 204).

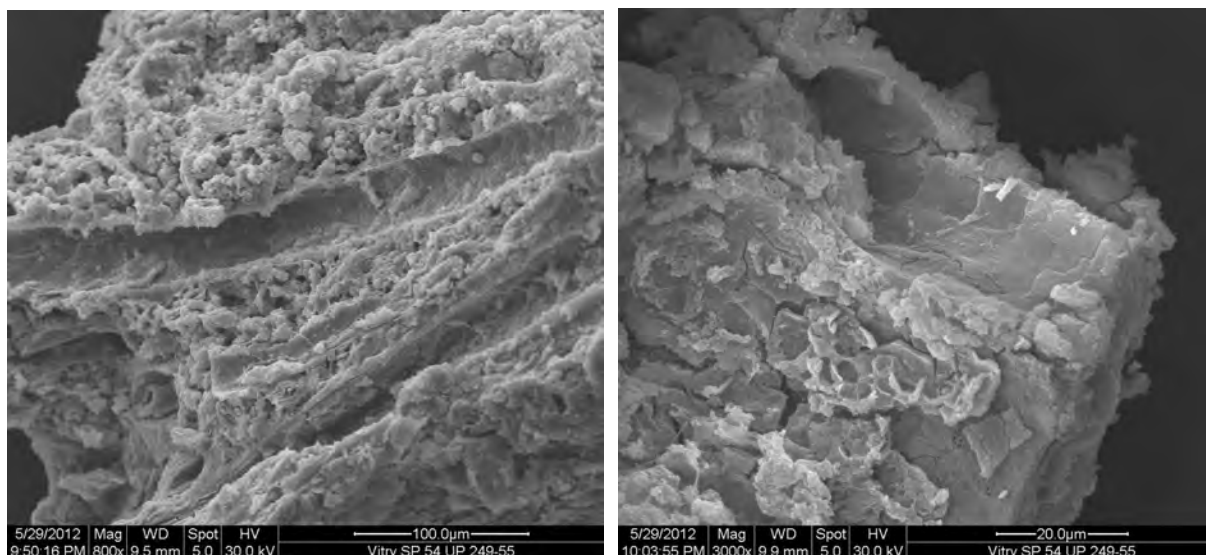


Figure 204 – SP 54 : objet 249-55. Gauche : loges de fibres, très encrassées. Grossissement x 800. Droite : loge présentant les écailles caractéristiques des fibres de laine. Grossissement x 3000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

L'élément en présence appartient au lot d'objets 249, localisé dans la sépulture entre les deux fémurs dans une zone comprise entre le bassin et les genoux. En tant que fragment de chaînette, il pourrait être lié à l'objet 249-44 et 57 (voir supra et infra); la chaînette, de toute évidence cassée, accrochée dans une perforation de la croix, pourrait ici trouver un prolongement.

Si on la compare à l'ensemble des sépultures du site, la tombe en présence correspond à une riche sépulture aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (qualité et abondance des vestiges mobiliers).

5.8.3.15. SP 54, UP 249-57

Contexte de découverte (Fig. 205)

Coffrage en pierres sèches avec aménagement du sol en fragments de tuiles et de briques. Cas unique dans la nécropole. Possible contenant en bois, vraisemblable système de condamnation en surface (planche en bois ?). Seule tombe contenant un dépôt alimentaire avéré. Pas de contrainte au niveau du corps. Sujet habillé et chaussé.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
54, en place Caisson en pierres sèches. Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 270 (L) ; 150 (l) ; 55 (p)	féminin	adulte	600-670 après J.-C.

Objet 249-57 (Fig. 206)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 249-57 4 éléments : 2 indéterminés (2, 3) + 2 éléments de chaînette (1, 4)	Fer	1 : 17 x 13 2 : 21 x 8 3 : 7 x 4 4 : 45 x 7	Analyse avant restauration. Objets incomplets. Restes textiles sur 3 éléments (1, 2, 4).

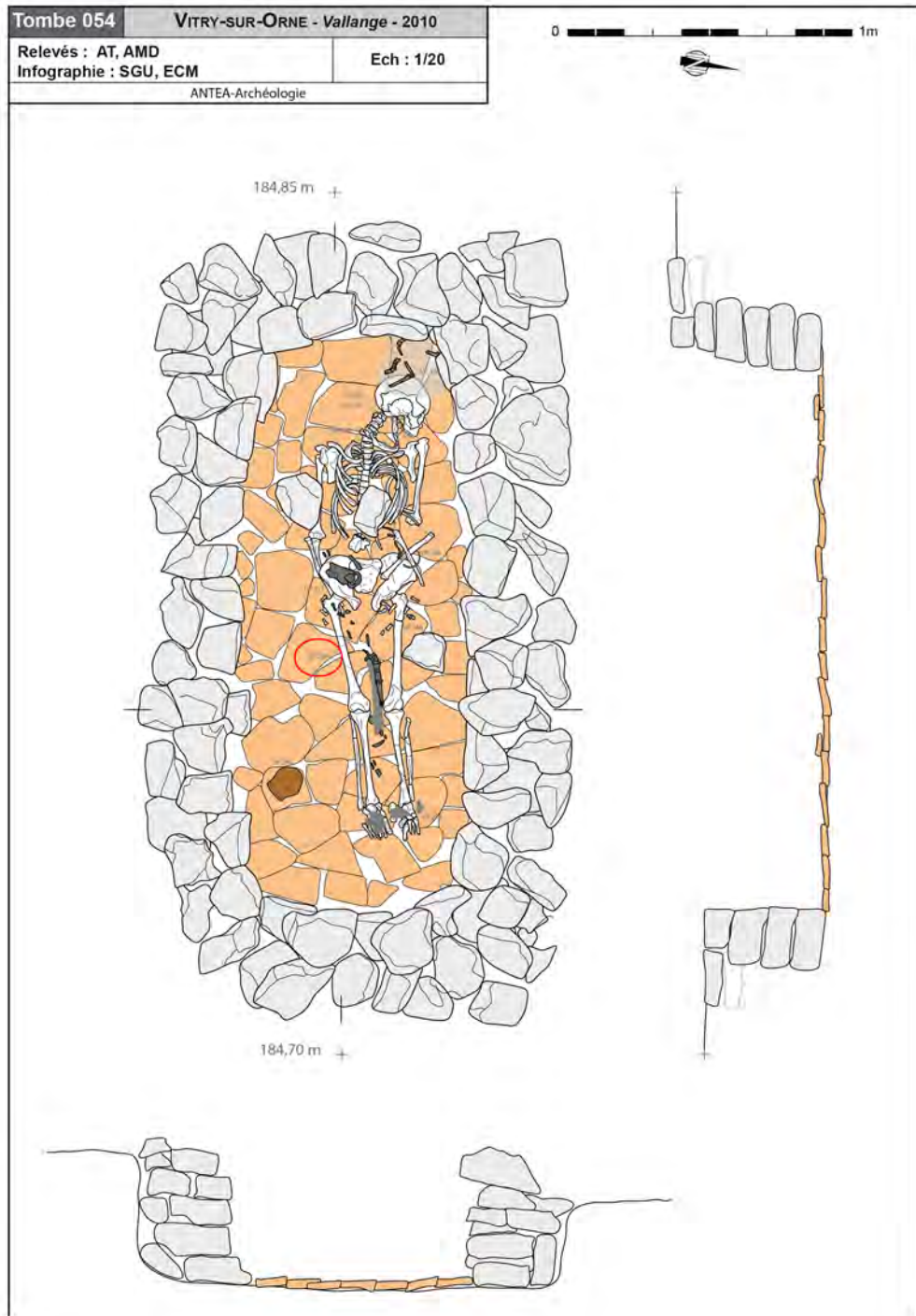


Figure 205 – SP 54 : objet 249-57. Plan de l'inhumation et localisation du lot d'objets 249

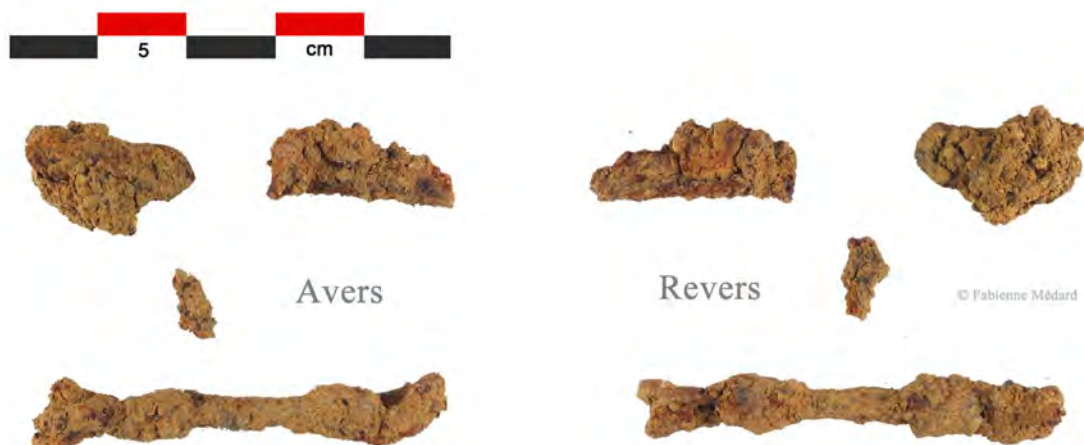


Figure 206 – SP 54 : objet 249-57. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

Le lot d'objet 249 est localisé au niveau du bassin et entre les jambes. Il correspond à une ceinture formée de maillons à laquelle est suspendue une châtelaine constituée de perles et d'un couteau. Les objets n° 57 sont localisés dans le dos de la défunte, à l'arrière du bassin. Ils appartiennent aux éléments de ceinture placés dans le dos.

Localisation des restes organiques (Fig. 207).

Fragment 1 : des restes de tissu sont présents sur la quasi-totalité de l'objet.

Fragment 2 : des restes de tissu sont principalement présents sur un côté de l'objet.

Fragment 3 : aucun reste textile visible.

Fragment 4 : des restes de tissu sont essentiellement conservés sur les boucles formées par les maillons de la chaînette.

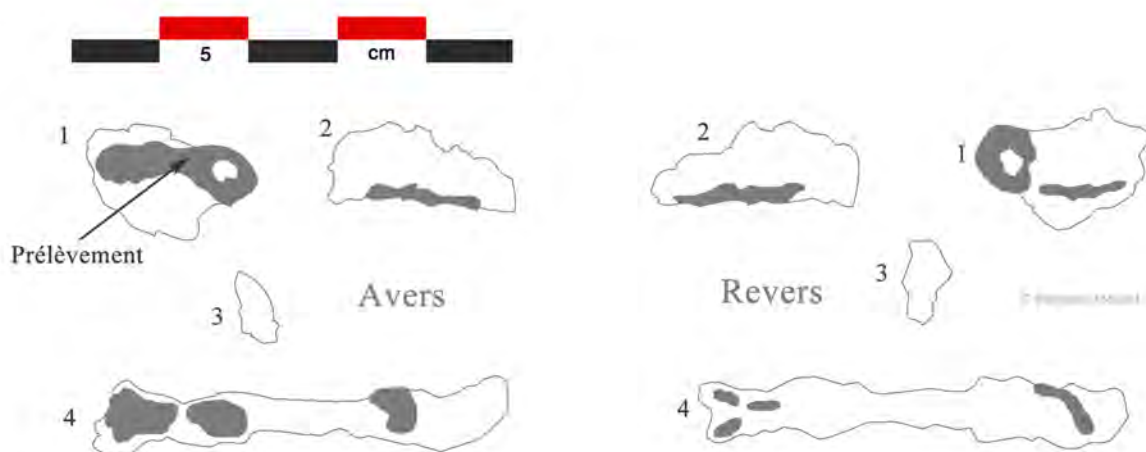


Figure 207 – SP 54 : objet 249-57. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Fragment 1 : les restes textiles sont étroitement mêlés au sédiment adhérent en surface de l'élément en fer. Pour une meilleure lisibilité, nous dégageons une partie de ce sédiment, révélant ainsi la nature de l'objet : un élément de chaînette matérialisé par un maillon sur lequel des restes textiles sont minéralisés. De couleur rouille soutenue, ils sont fragiles, en voie de décomposition et fortement arasés. On décele une discrète organisation structurale du tissu sans pouvoir en donner de lecture technique.

Fragment 2 : les restes de tissus présentent les mêmes caractéristiques que ceux conservés sur le fragment 1. Le dégagement également opéré sur cet objet ne permet pas de l'identifier en tant qu'élément de chaînette (bien qu'il en fasse probablement partie) et le tissu est trop mal conservé pour en faire une lecture technique.

Fragment 4 : les restes de tissus se présentent comme ceux décrits précédemment (Fig. 208).
Dimensions des zones occupées par les restes textiles :

Fragment 1 : plus ou moins celles de l'objet, soit 17 x 13 mm ; fragment 2 : 20 x 5 mm ; fragment 4 : 10 x 10 mm ; 5 x 4 mm.

Prélèvement effectué sur le fragment 1.

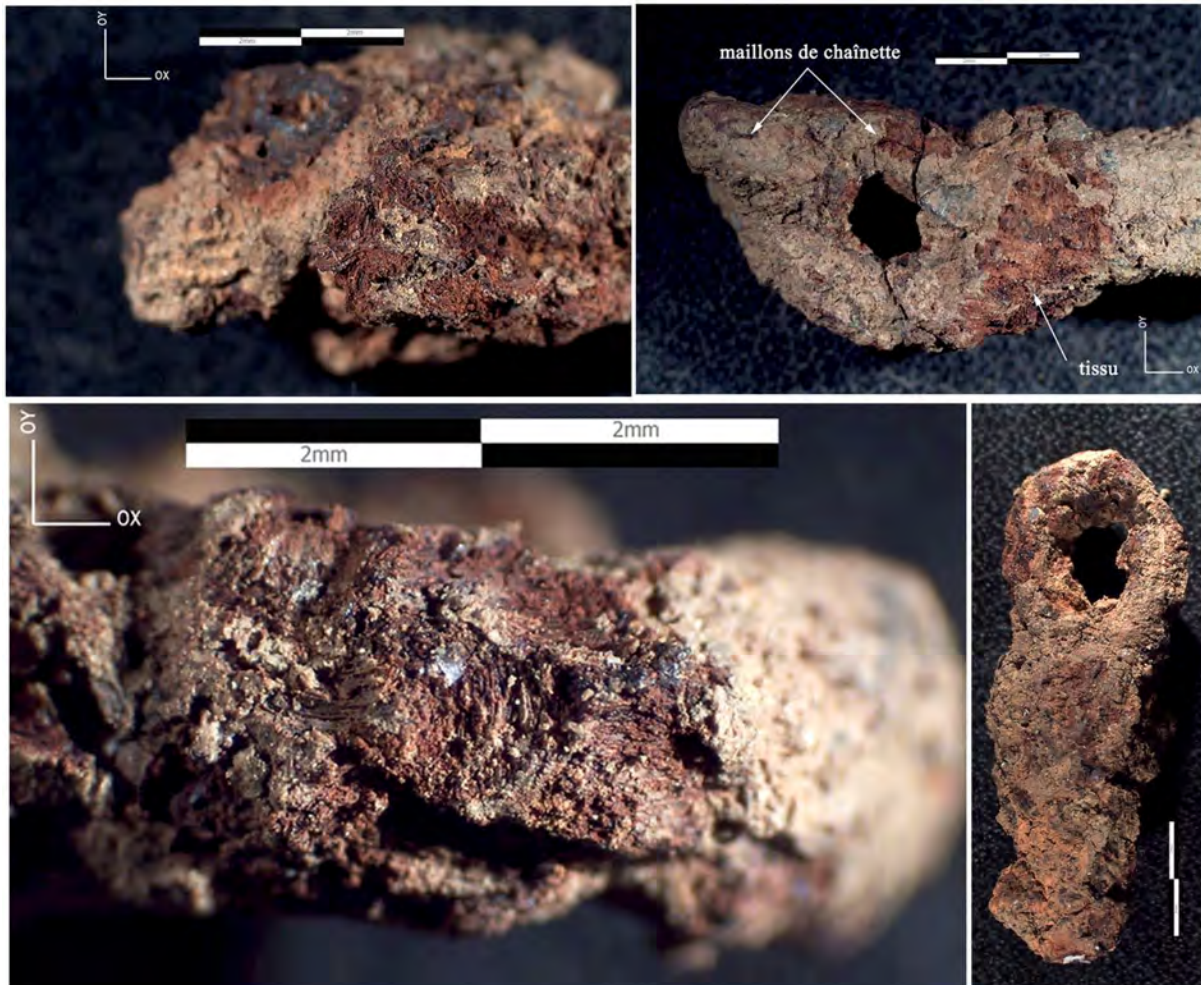


Figure 208 – SP 54 : objet 249-57. Détail des maillons de chaînette et des restes de tissu minéralisés en surface. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'examen au microscope révèle une matière textile couverte de pollutions et des fibres arasées quasiment illisibles. Les observations incitent à diagnostiquer la présence de fibres d'origine végétale, mais l'hypothèse demeure incertaine en l'absence de véritables éléments pour l'étayer (Fig. 209).

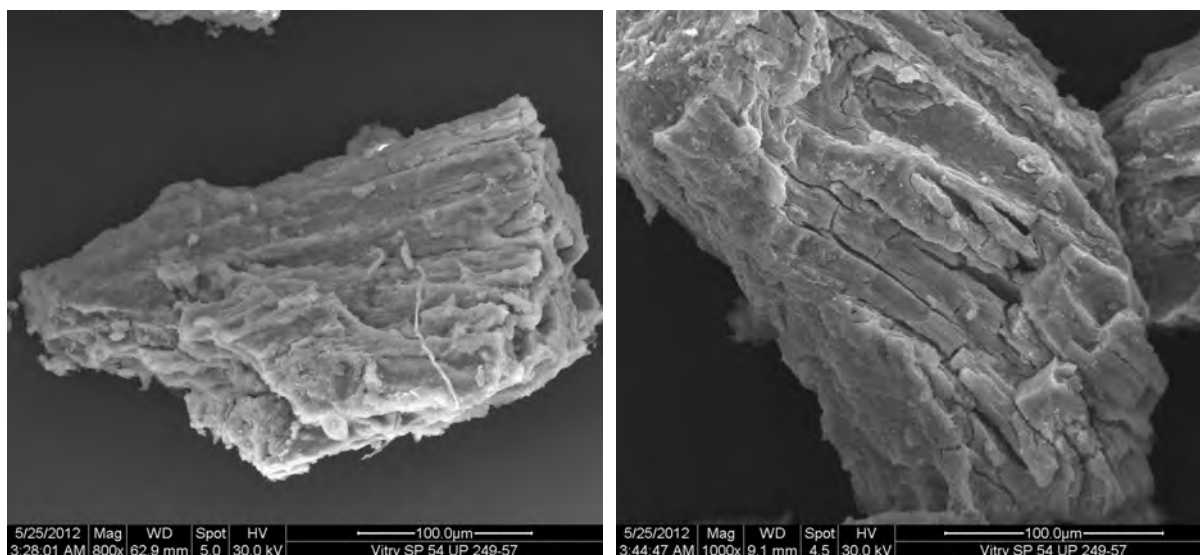


Figure 209 – SP 54 : objet 249-57. Gauche : bloc de fibres textiles altérées. Grossissement x. 800. Droite : empreintes de fibres très altérées. Grossissement x 1000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

L'élément en présence appartient au lot d'objets 249, localisé dans la sépulture entre les deux fémurs dans une zone comprise entre le bassin et les genoux. En tant que fragment de chaînette, il pourrait être lié à l'objet 249-44 et 57 (voir supra et infra); la chaînette, de toute évidence cassée, accrochée dans une perforation de la croix, pourrait ici trouver un prolongement. Pour le peu qu'on puisse en juger, le tissu minéralisé ne semble pas différent de ce qui a été observé sur les autres vestiges du même lot.

Si on la compare à l'ensemble des sépultures du site, la tombe en présence correspond à une riche sépulture aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (qualité et abondance des vestiges mobiliers).

5.8.3.16. SP 58, UP 595

Contexte de découverte (Fig. 210)

Coffrage en pierres. Sépulture pillée; deux individus sont inhumés dans la sépulture, l'un en réduction : sujet 2. Le pillage est survenu après l'inhumation du second corps (sujet 1). Les deux corps sont donc perturbés. Les individus étaient installés dans un contenant de type cercueil; la réduction se trouve à l'intérieur du contenant.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
58, pillée. Caisson en pierres sèches. Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 240 (L) ; 110 (l) ; 50 (p)	1 : indéterminé 2 : féminin	1 : adulte B : adulte	600-640 après J.-C.



Figure 210 – SP 58 : objet 595. Plan éclaté de l'inhumation et localisation de l'objet 595

Objet 595 (Fig. 211)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 595 Plaque	Fer	longueur : 32 largeur : 21 épaisseur : 13	Analyse avant restauration. Objet incomplet. Restes textiles sur l'avvers. Restes organiques au revers (cuir ?)



Avers



Revers



© Fabienne Médard

Figure 211 – SP 58 : objet 595. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

La plaque est localisée dans l'angle sud-ouest de la sépulture, au-dessus des deux crânes. On ne peut le rattacher à aucun des individus.

Localisation des restes organiques (Fig. 212).

Des restes de tissu sont visibles à l'une des extrémités sur l'avert de la plaque. Au revers, au niveau des deux attaches, apparaissent des restes en matière organique reconnaissables à leur couleur et à leur texture. Ne présentant aucune caractéristique textile (pas de fibres, pas de fils, même altérés) et compte tenu de leur emplacement, l'hypothèse de restes de cuir très dégradés est plausible.

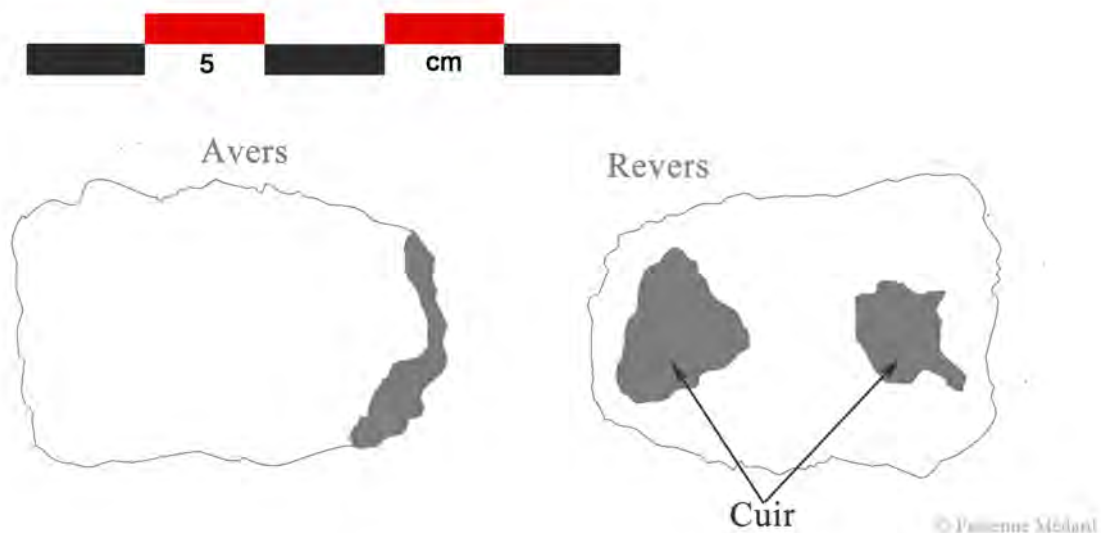


Figure 212 – SP 58 : objet 595. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles observés sont étroitement mêlés au sédiment adhérent en surface de la plaque. Ôter le sédiment revient à détruire la matière textile. De couleur rouille, cette dernière est relativement fragile, fortement arasée bien que quelques fils aient ponctuellement conservé leur volume. Cela permet d'en apprécier le sens de torsion. Au-delà, les caractéristiques techniques de construction du tissu ne sont pas appréciables (Fig. 213).

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 1 mm

OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 1 mm

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles : 20 x 10 mm.



Figure 213 – SP 58 : objet 595. Détail des restes de tissu. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Les fibres apparaissent tantôt en volume, tantôt en creux. Le prélèvement tend à mettre en évidence des fibres en matière ligneuse (liber) très structurées, rigides et disposées en faisceaux formés de nombreux éléments. Les fibres textiles attestées sont issues de végétaux, probablement du lin (*Linum usitatissimum* L.) (Fig. 214).

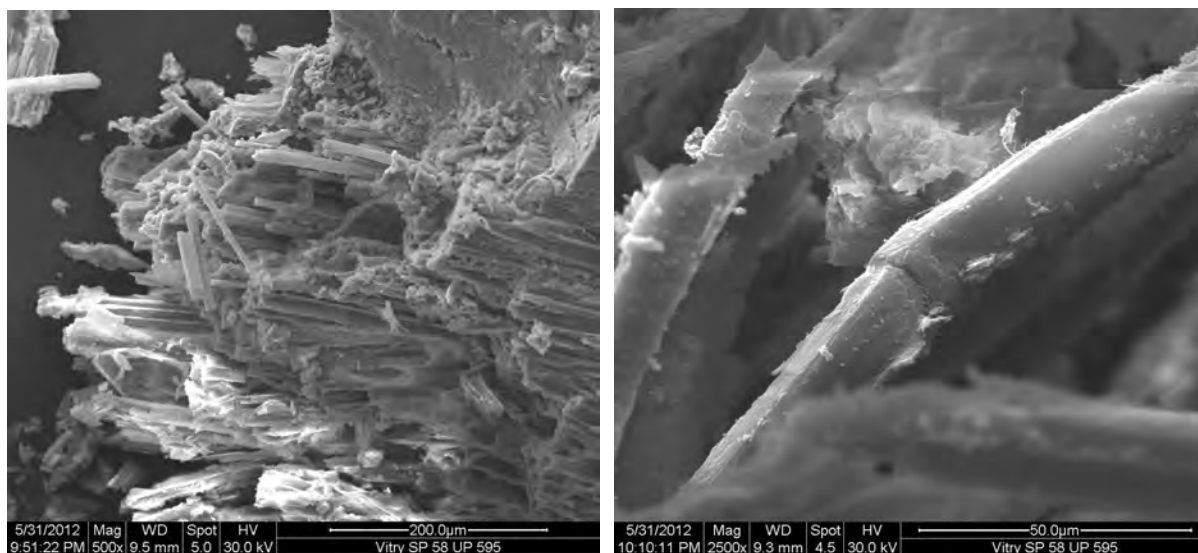


Figure 214 – SP 58 : objet 595. Gauche : possibles fibres ligneuses (liber). Grossissement x 500. Droite : fibre de lin. Grossissement x 2500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Les os du sujet réduit n'étant plus en connexion, sans doute s'est-il écoulé un certain temps entre l'inhumation des deux corps. L'objet sur lequel se trouvent les restes de tissu minéralisé se trouve repoussé dans l'angle sud-ouest de la sépulture. On ignore s'il faisait partie du bagage du premier corps ou du second. La présence de tissu à sa surface tend à indiquer que le corps est resté suffisamment longtemps en place pour que la minéralisation des matériaux organique ait lieu. On note la présence de fibres de lin et de bois sur l'objet 595.

Le pillage de la sépulture correspond à un acte de vandalisme ancien, contemporain de l'utilisation de la nécropole.

5.8.3.17. SP 59, UP 513

Contexte de découverte (Fig. 215)

Deux individus sont inhumés dans la sépulture 59 : 1 et 2. La disposition des ossements montre que les corps ont été déplacés après décomposition : ils n'attestent plus aucune cohérence anatomique. On ne connaît pas la chronologie des dépôts. A priori, la dernière intervention dans la sépulture correspond à un pillage. On ignore s'il y avait un contenant.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
59, pillée Caisson en pierres sèches, dimensions extérieures de la cavité (cm) : 260 (L); 95 (l); 35 (p)	1 : masculin 2 : masculin	1 : adulte, 20-59 ans 2 : adulte, plus de 30 ans	600-640 après J.-C.



Figure 215 – SP 59 : objet 513. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 513

Objet 513 (Fig. 216)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 513 Plaque-boucle	Fer	longueur : 115 largeur : 52 épaisseur : 18	Analyse avant restauration. Objet complet. Restes textiles au revers. Restes organiques au revers (cuir ?)



Figure 216 – SP 59 : objet 513. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

La plaque-boucle est localisée dans le quart sud-est de la sépulture, contre la paroi de la cavité. À l'instar des ossements, cet objet n'est plus en place ; il a manifestement été repoussé sur un bord de sépulture, alors qu'en toute logique, il devait initialement être placé au niveau du bassin d'un des deux individus. On ne peut le rattacher à aucun des individus.

Localisation des restes organiques (Fig. 217).

Des restes de cuir sont perceptibles par endroits au revers de la plaque-boucle, ainsi que des restes, apparemment ligneux, sur une très faible surface à l'avert. Des restes de tissu sont visibles au revers, sur un arrondi de la boucle.

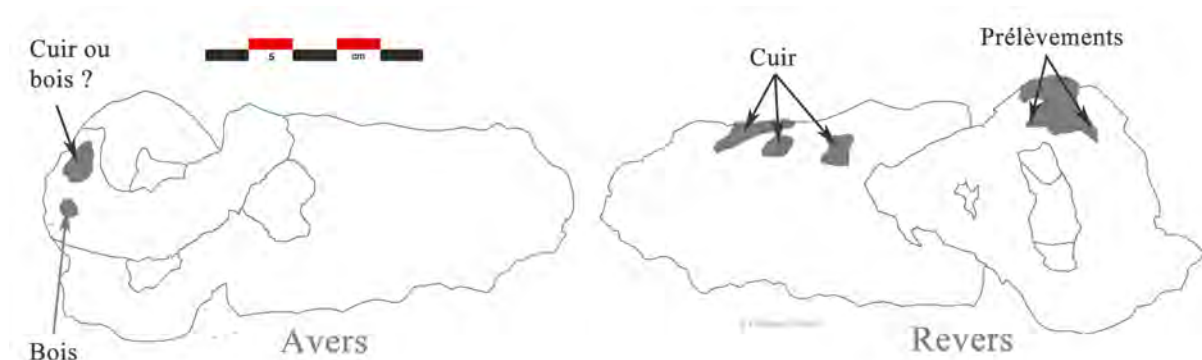


Figure 217 – SP 59 : objet 513. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles observés sont étroitement mêlés au sédiment adhérent en surface de la plaque-boucle. Ôter le sédiment revient à détruire la matière textile. Friables, de texture pulvérulente et de couleur rouille, elle est en voie de décomposition. Les fibres sont cependant clairement appréciables, même si les fils et surtout la structure du tissu ne sont plus lisibles (Fig. 218). On note la présence de fils simples de torsion Z, diamètre 0,8 mm.

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles : 15 x 15 mm.

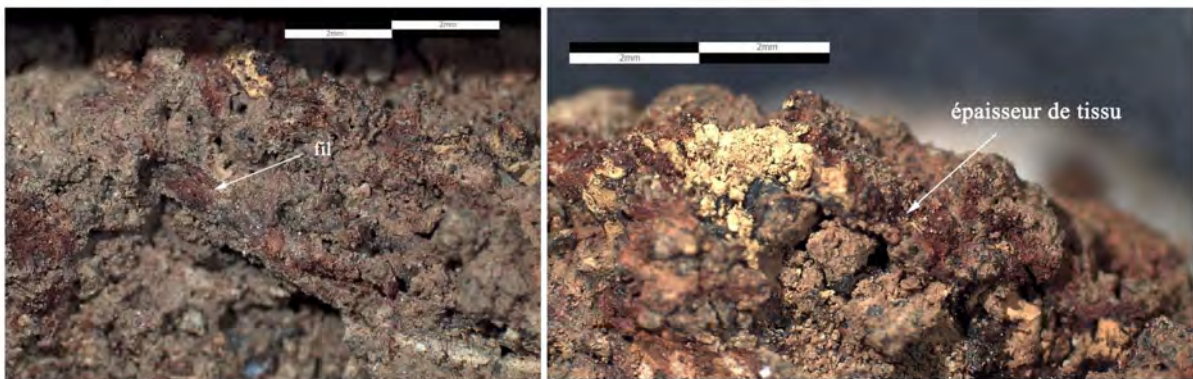


Figure 218 – SP 59 : objet 513. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le matériel apparaît fortement encrassé et par conséquent la lecture en est difficile. Les fibres sont conservées sous la forme d'empreinte ; on discerne la nature végétale du matériau (Fig. 219).

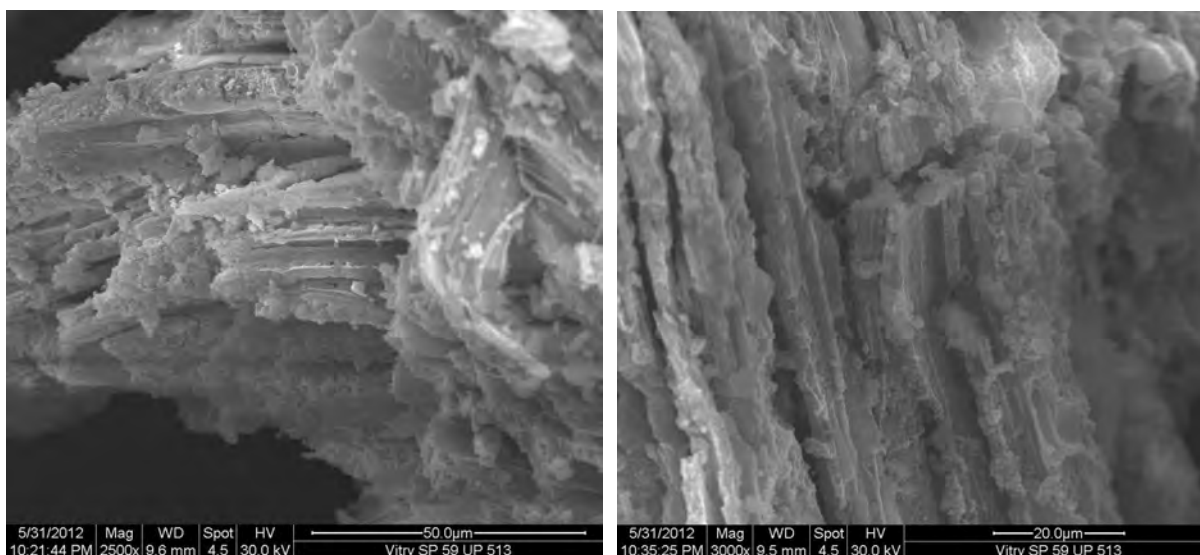


Figure 219 – SP 59 : objet 513. Gauche : fibres creuses en matière végétale. Grossissement x 2500. Droite : fibres creuses en matière végétale. Grossissement x 3000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

L'emplacement des restes de cuir est logique ; la plaque boucle devait être rivetée sur une lanière en cuir. L'emplacement des restes textiles sur le revers et sur la tranche de la boucle est également cohérent : il s'agit sans doute du vêtement sur lequel était plaquée la ceinture. Si des restes de tissu et de cuir sont présents sur un objet « repoussé » dans un coin de la tombe, cela montre que le ou les corps sont restés suffisamment longtemps en place pour que la minéralisation des matériaux organiques ait lieu.

5.8.3.18. SP 66, UP 109

Contexte de découverte (Fig. 220)

Deux individus sont inhumés dans la sépulture 66 : 1 et 2. La disposition des ossements montre qu'ils n'ont pas été portés en terre simultanément. L'un est en place (relative connexion anatomique), tandis que les ossements de l'autre ont été rassemblés dans le quart sud-est de la tombe. Ce corps correspond au premier inhumé, réduit par la suite pour faire place au second défunt.

La réduction du sujet 2 est placée dans un petit coffre. Le sujet 1 serait en place s'il n'avait été légèrement perturbé par un pillage mettant également à mal le sujet 2 dont le coffre a été ouvert. Il s'agit d'un rare cas de réduction en coffre où le sujet est rassemblé avec son mobilier. Le pillage correspond à la dernière intervention dans la sépulture.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
66, un sujet « en place » (sujet 1), un sujet réduit en coffre (sujet 2). Pillée Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 210 (L); 120 (l); 60 (p)	1 : indéterminé 2 : indéterminé	1 : adulte 2 : adulte	630-670 après J.-C.



Figure 220 – SP 66 : objet 109. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 109

Objet 109 (Fig. 221)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 109 Éléments indéterminés (fibule ?)	Fer	Objet circulaire (fibule ?) diamètre : 31 ; 23 épaisseur : 16 Tige (ardillon ?) longueur : 36 épaisseur : 10	Analyse avant restauration. Objet incomplet. Restes textiles sur la tige.



Figure 221 – SP 66 : objet 109. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

L'objet est localisé dans le quart sud-est de la sépulture, avec les ossements du premier défunt (sujet 2). Cet emplacement indique que l'objet appartenait à son « bagage ».

Localisation des restes organiques (Fig. 222).

L'élément circulaire présente des traces ténues de matière organique dont l'aspect pourrait évoquer des restes de cuir. Les restes textiles sont exclusivement localisés sur la tige ; ils en recouvrent quasiment toute la surface.

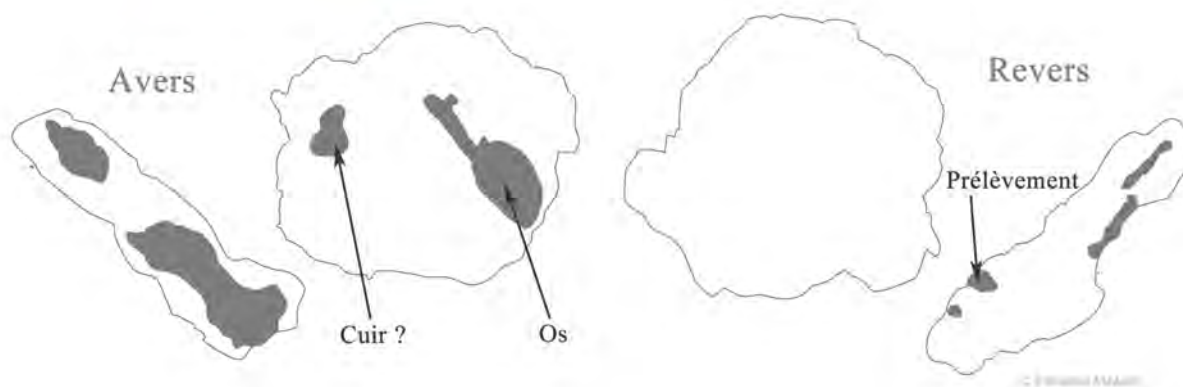


Figure 222 – SP 66 : objet 109. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Comme l'ensemble des restes textiles du site, ces derniers sont étroitement mêlés au sédiment adhérent en surface de l'élément en fer. Ôter le sédiment revient à détruire la matière textile. Friables, de texture pulvérulente et de couleur rouille, elle est en voie de décomposition. Bien que présents sur l'ensemble des surfaces, les restes de tissu demeurent difficiles à lire en raison d'un mauvais état de conservation. On note la présence de fils simples de torsion Z et de torsion S : les diamètres se situent autour de 0,4 mm (Fig. 223). Si on décèle clairement un rythme de tissage, l'armure reste illisible.

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles : plus ou moins celles de la tige en fer.

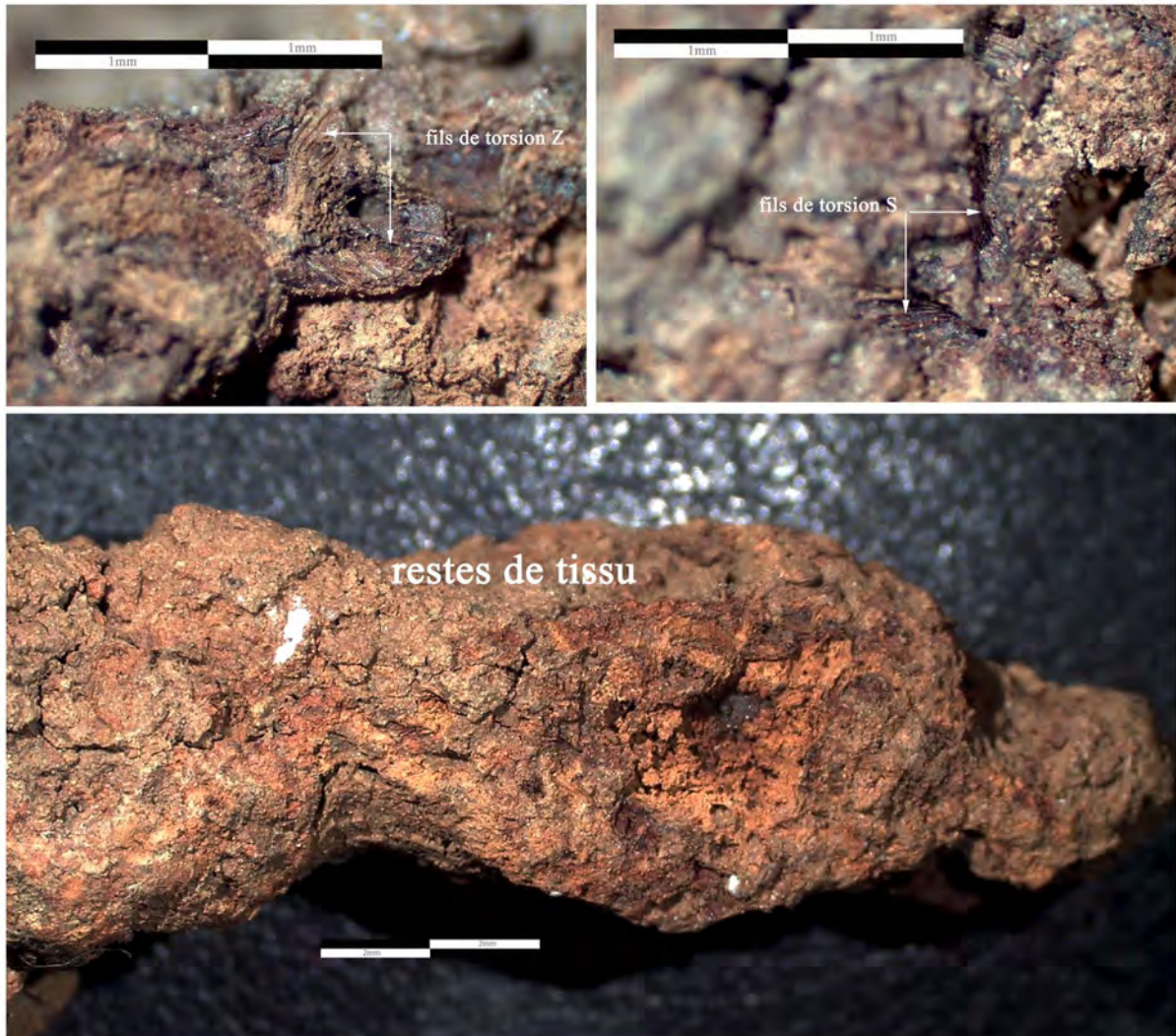


Figure 223 – SP 66 : objet 109. Détail des fils et des restes de tissu uniquement perceptibles sous la forme de rythmes. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Les fibres examinées sont conservées sous la forme d'empreinte présentant une rare lisibilité comparée à l'ensemble des exemplaires provenant du site. Les écailles caractéristiques des fibres de laine ne laissent aucune équivoque quant à l'identification du matériau (Fig. 224).

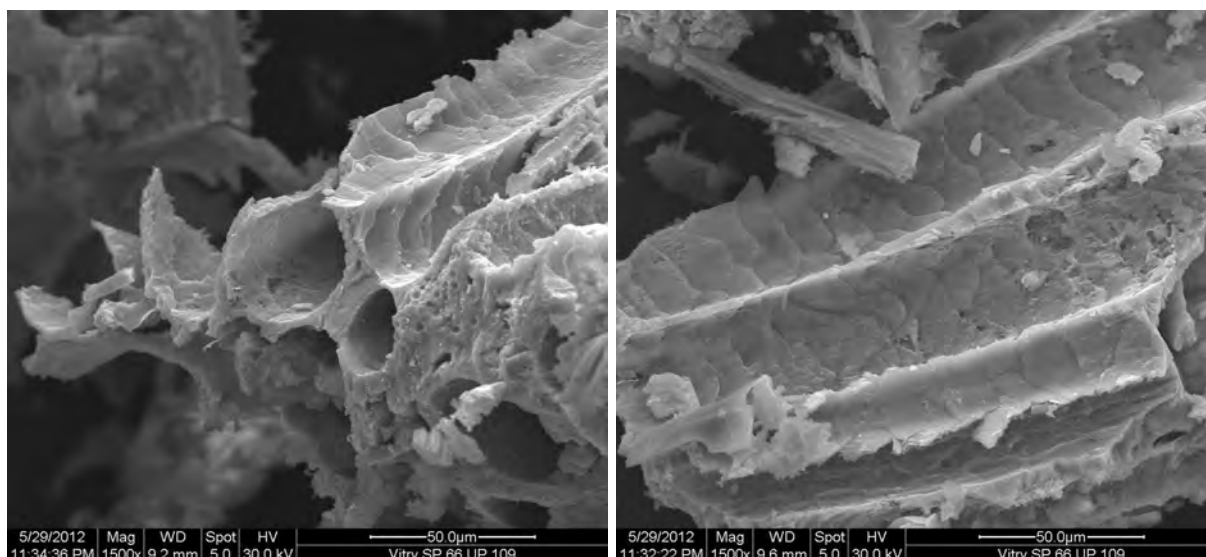


Figure 224 – SP 66 : objet 109. Gauche : fibres de laine vues en section. Grossissement x 1500. Droite : structure caractéristique des fibres de laine. Grossissement x 1500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Si l'objet est une fibule et la tige en fer un ardillon, il n'est guère surprenant d'y observer des restes de tissu. Ils correspondraient sans aucun doute au vêtement sur lequel la fibule était accrochée. Les restes de tissu minéralisés sur cet objet rassemblés dans un coin de la tombe montrent que l'individu qui le portait est resté suffisamment longtemps en place pour que la minéralisation des matériaux organiques ait lieu. Il s'est donc écoulé un certain temps entre l'inhumation des deux corps.

5.8.3.19. SP 87, UP 505

Contexte de découverte (Fig. 225)

Un enfant est inhumé dans la sépulture 87 ; étendu sur le dos, ses ossements sont en relativement bonne connexion anatomique et le matériel qui l'accompagne semble en place. Présence d'un contenant en matière périssable ; mobilier pouvant être placé à l'extérieur du contenant (boucle et couteau).

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
87, en place Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 130 (L) ; 80 (l) ; 10 (p)	indéterminé	Immature, 30 mois	Haut-Moyen-Âge

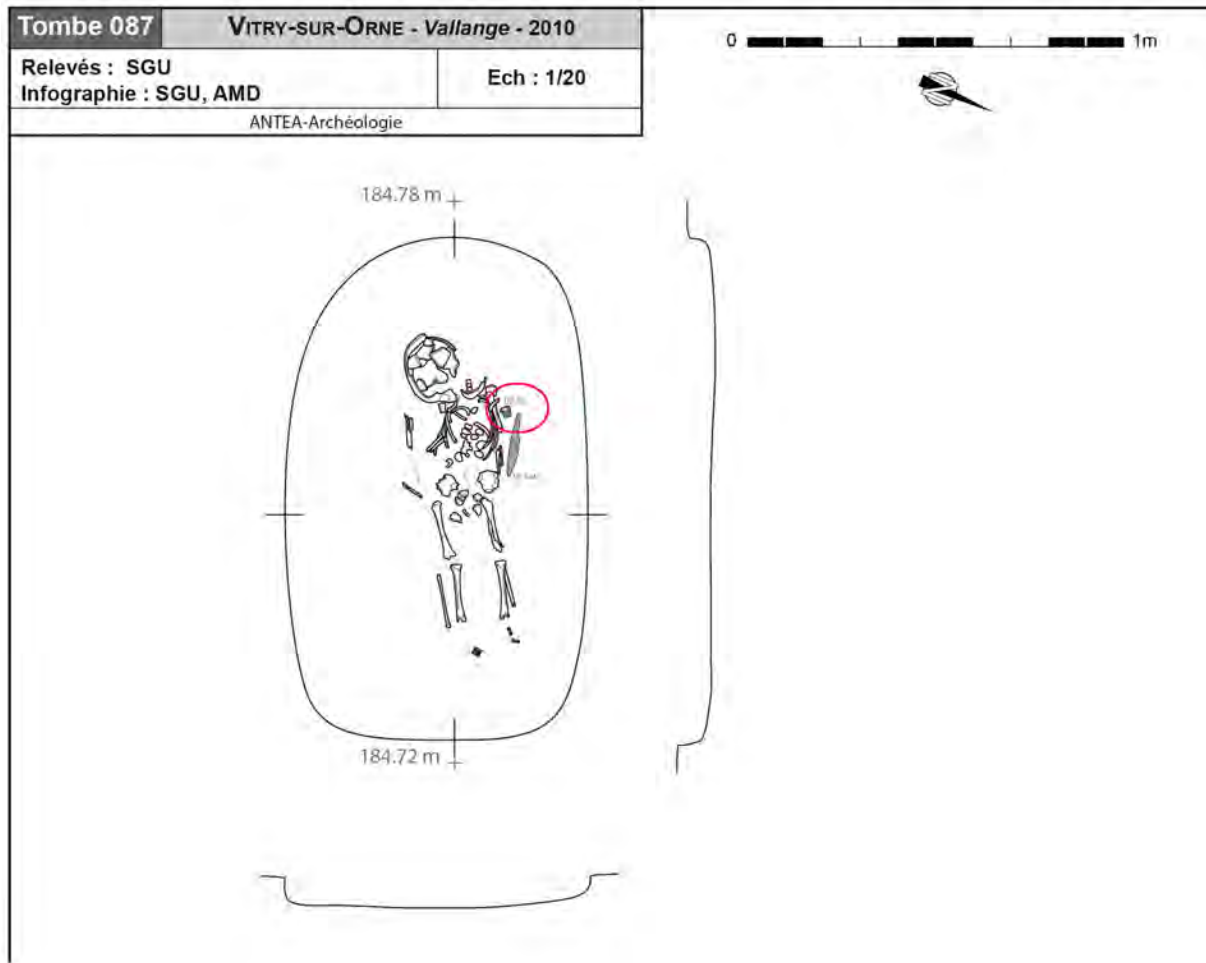


Figure 225 – SP 87 : objet 505. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 109

Objet 53 (Fig. 226)

<i>Objet</i>	<i>Matériau</i>	<i>Dimensions (mm)</i>	<i>Observations</i>
N° 505 Boucle à plaque	Alliage cuivreux	diamètre : épaisseur :	Analyse avant restauration. Objet complet. Traces de « placage » doré au revers.



© Fabienne Médard

Figure 226 – SP 87 : objet 505. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

L'objet, boucle de baudrier ou de ceinture, est localisé contre l'humérus gauche, non loin de la soie d'un couteau orienté parallèlement au corps. La boucle, datée du Bas-Empire (380-420 après J.-C.), correspond à la réutilisation d'un objet ancien.

Localisation des vestiges (Fig. 227 et 228).

L'objet ne présente pas de restes organiques apparents, mais une observation détaillée révèle les traces d'un « placage » en métal brillant. Un prélèvement est effectué au niveau de cette zone afin d'en déterminer la composition chimique.

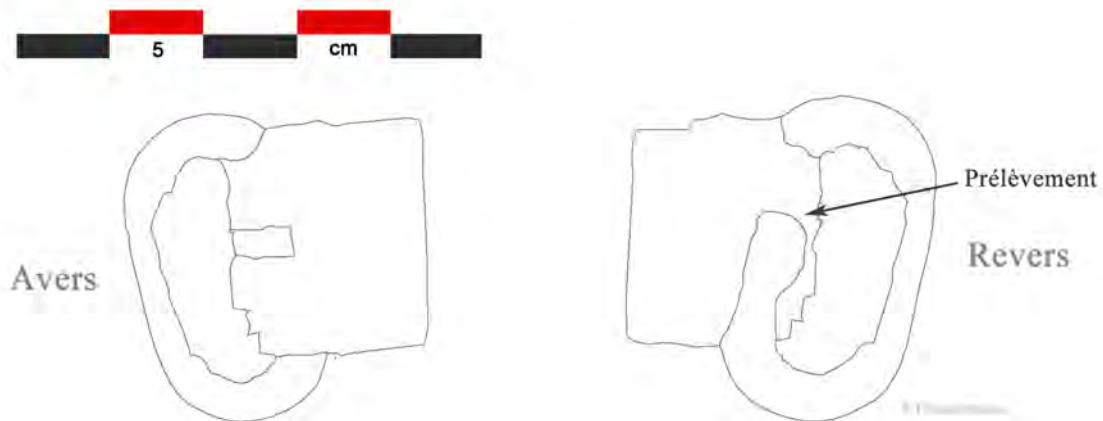


Figure 227 – SP 87 : objet 505. Zone de prélèvement (dessin/G. Poux).

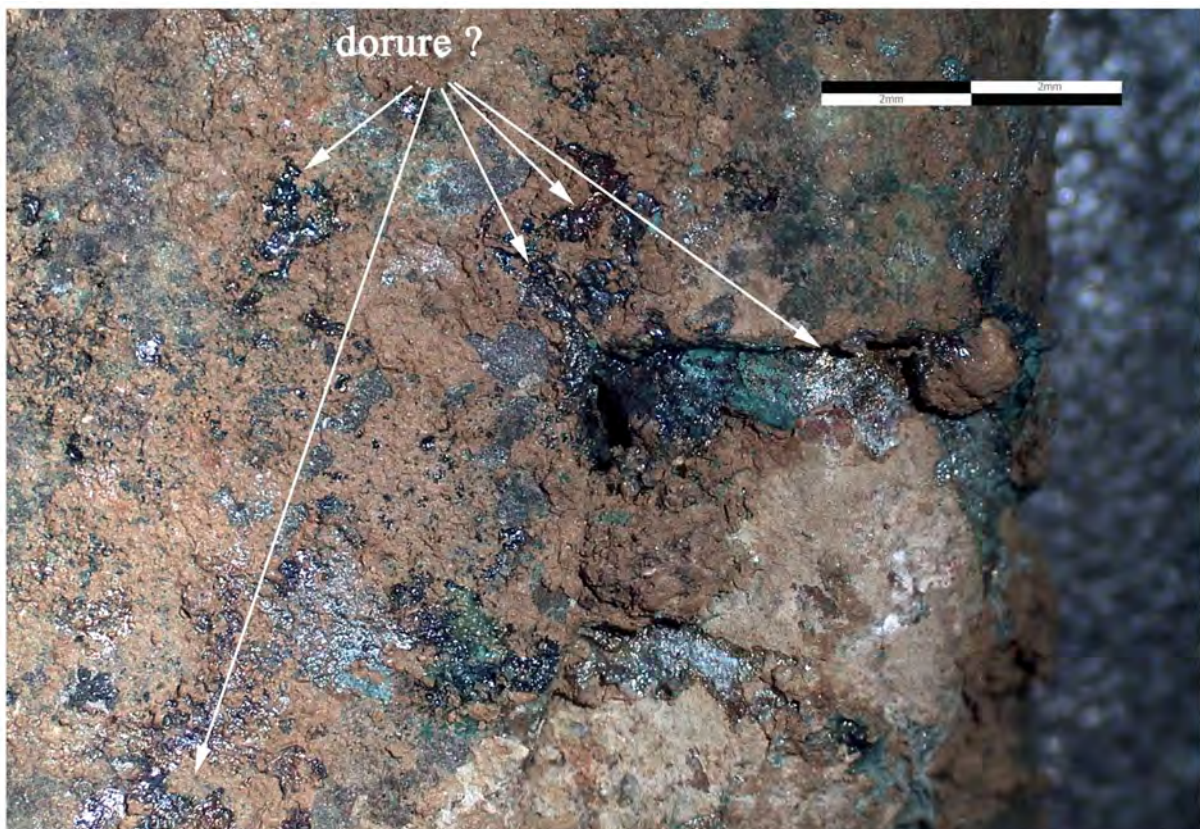


Figure 228 – SP 87 : objet 505. Repérage des zones où une pellicule dorée apparaît. Cliché effectué sous une loupe binoculaire (cliché : F. Médard).

Analyse de la matière minérale

Plusieurs analyses chimiques de surface ont été effectuées afin de déterminer la composition du matériau en présence. Le pourcentage atomique des éléments représentés livre en moyenne une présence marquée d'oxygène, de silice, de cuivre, de fer et de plomb (voir tableau ci-dessous). Il est probable que la « dorure » observée soit un effet préservé de l'alliage cuivreux en présence (Fig. 229).

Element	App Conc.	Intensity Corn.	Weight%	Weight% Sigma	Atomic%
O K	25.27	0.5603	25.56	0.78	51.81
Mg K	0.41	0.3631	0.64	0.16	0.86
Al K	6.05	0.4634	7.40	0.21	8.89
Si K	13.54	0.5195	14.76	0.29	17.05
S K	2.63	0.6211	2.40	0.24	2.43
K K	2.41	0.7580	1.80	0.11	1.50
Ca K	1.45	0.7747	1.06	0.09	0.86
Ti K	0.44	0.7499	0.33	0.09	0.22
Fe K	10.00	0.9163	6.18	0.18	3.59
Cu K	29.52	0.9033	18.51	0.34	9.45
Pb L	30.67	0.8137	21.35	0.58	3.34
Totals			100.00		

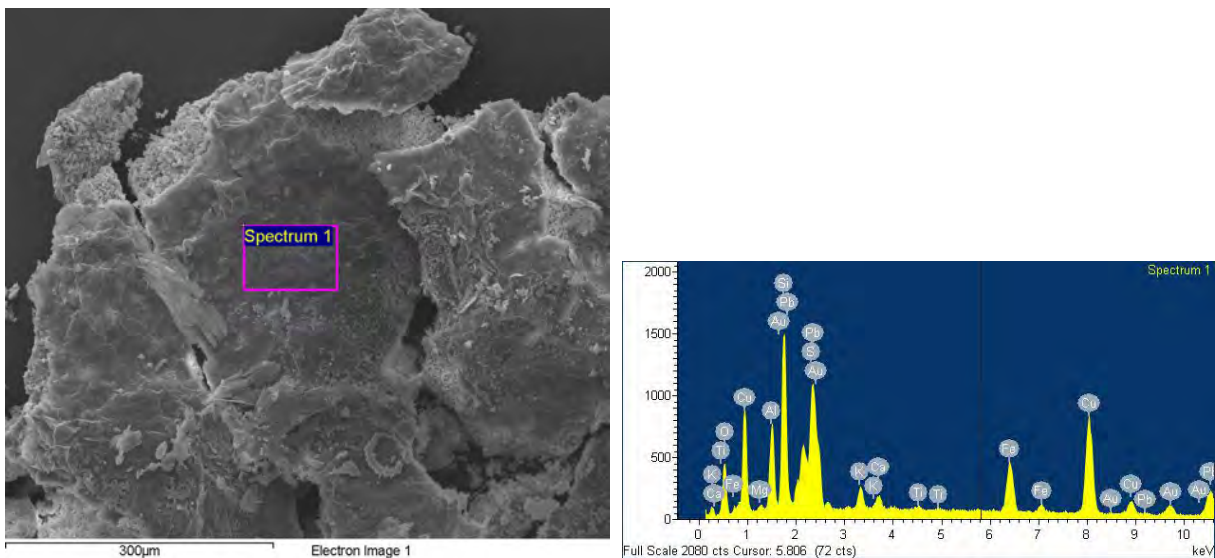


Figure 229 – SP 87 : objet 505. Gauche : zone explorée par l'analyse chimique. Droite : spectre chimique correspondant (analyse : CNRS-IS2M /S. Knopf).

Taphonomie

-

5.8.3.20. SP 131, UP 548

Contexte de découverte (Fig. 230)

La sépulture correspond à un caisson en pierres maçonnées marqué par la présence d'un probable contenant de type cercueil. Il s'agit d'une tombe pillée dont le seul objet en position primaire est un vase localisé au niveau des pieds. Le corps est perturbé par le pillage ; seules les jambes du défunt sont encore en place. Le pillage est survenu alors que le cercueil était encore intègre ; il s'est donc écoulé « eu » de temps entre l'inhumation et l'ouverture de la sépulture.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
131, pillée Caisson en pierres Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 240 (L) ; 120 (l) ; 60 (p)	Masculin	Adulte	630-710 après J.-C.

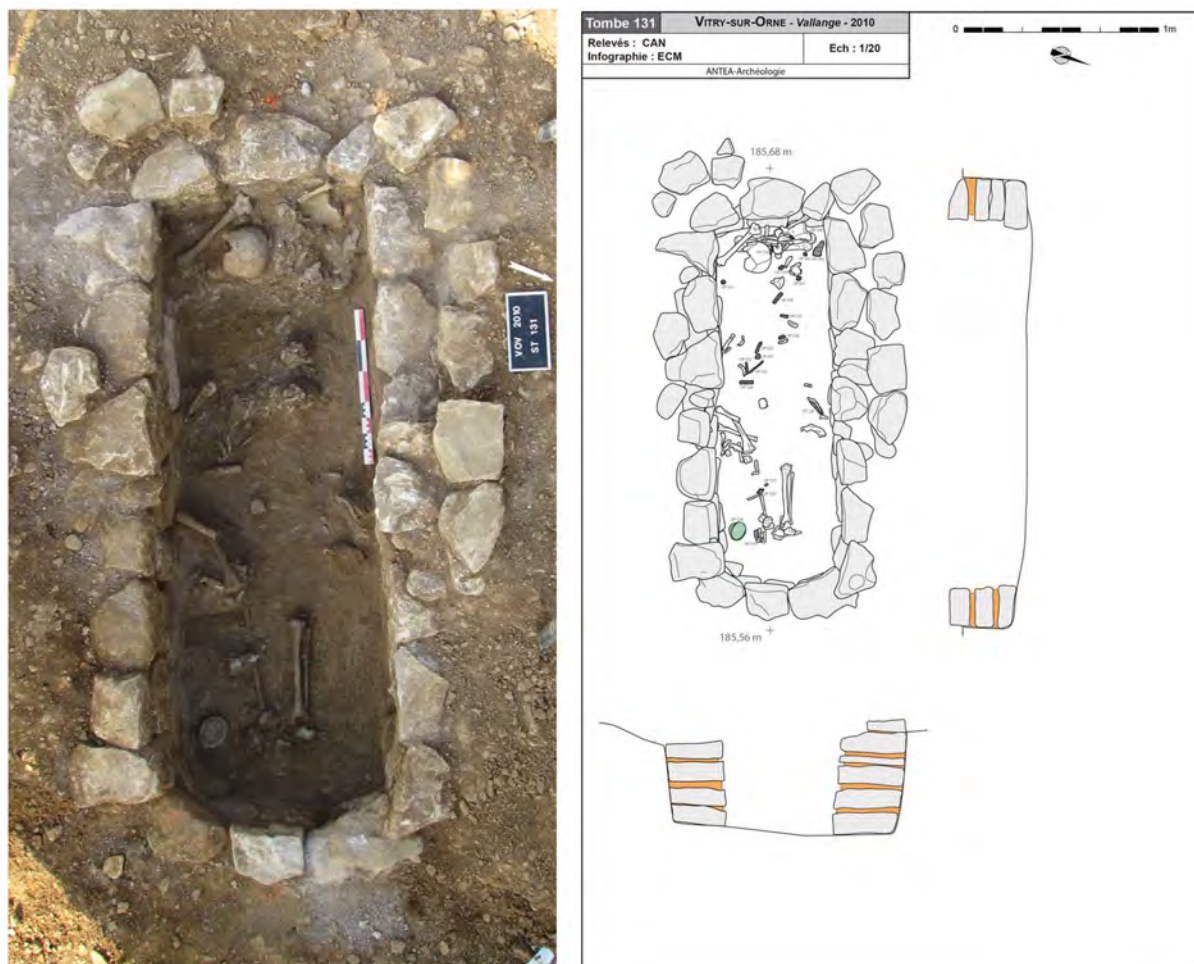


Figure 230 – SP 131 : objet 548. Vue zénithale et plan de l'inhumation

Objet 548 (Fig. 231)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 548 Contre-plaque	fer	longueur : 50 largeur : 25 épaisseur : 11	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes de tissu au revers. Possibles restes de cuir

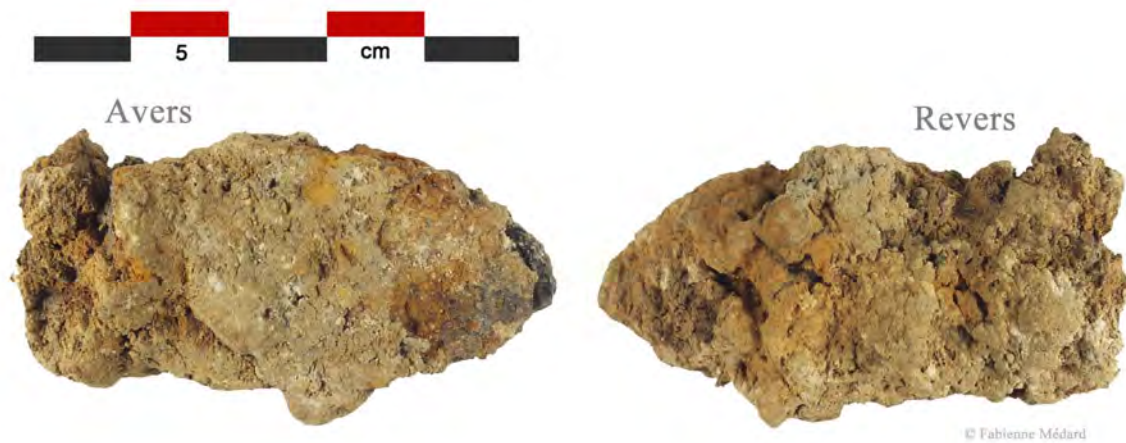


Figure 231 – SP 131 : objet 548. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).

Comblement, moitié est de la fosse; objet sans localisation précise, ne correspondant pas à son emplacement primaire.

Localisation des vestiges (Fig. 232).

Des restes de tissus sont présents au revers de l'objet; on n'en décèle la trace que sur une face. Sur cette même face, des restes de cuir semblent également préservés.

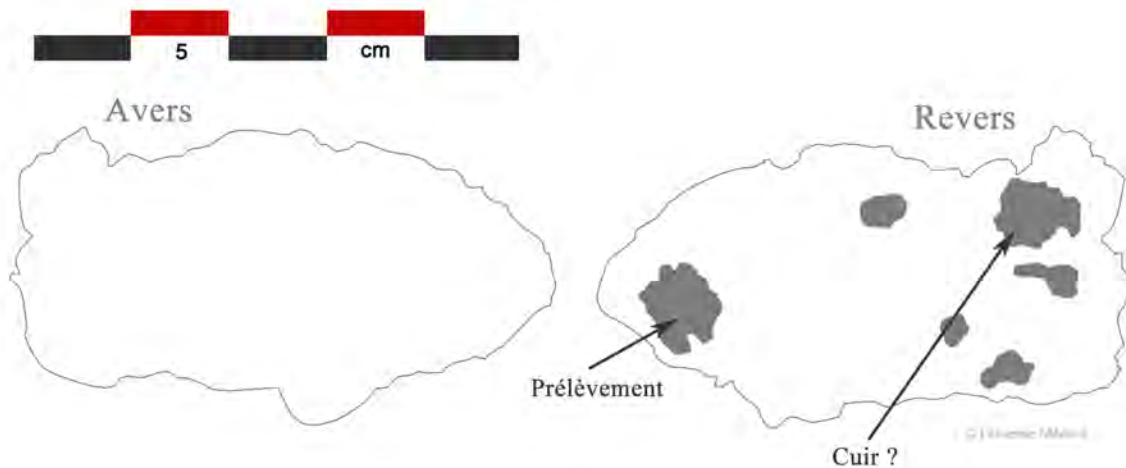


Figure 232 – SP 131 : objet 548. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Comme l'ensemble des restes textiles du site, ces derniers sont étroitement mêlés au sédiment adhérent en surface de l'élément en fer. Ôter le sédiment revient à détruire la matière textile. Friables, de texture pulvérulente et de couleur rouille, ils sont largement occultés par le sédiment, mais ponctuent la surface en plusieurs endroits.

On observe des fragments de fils de torsion Z, sans pouvoir en évaluer le diamètre, ni l'organisation (Fig. 233).

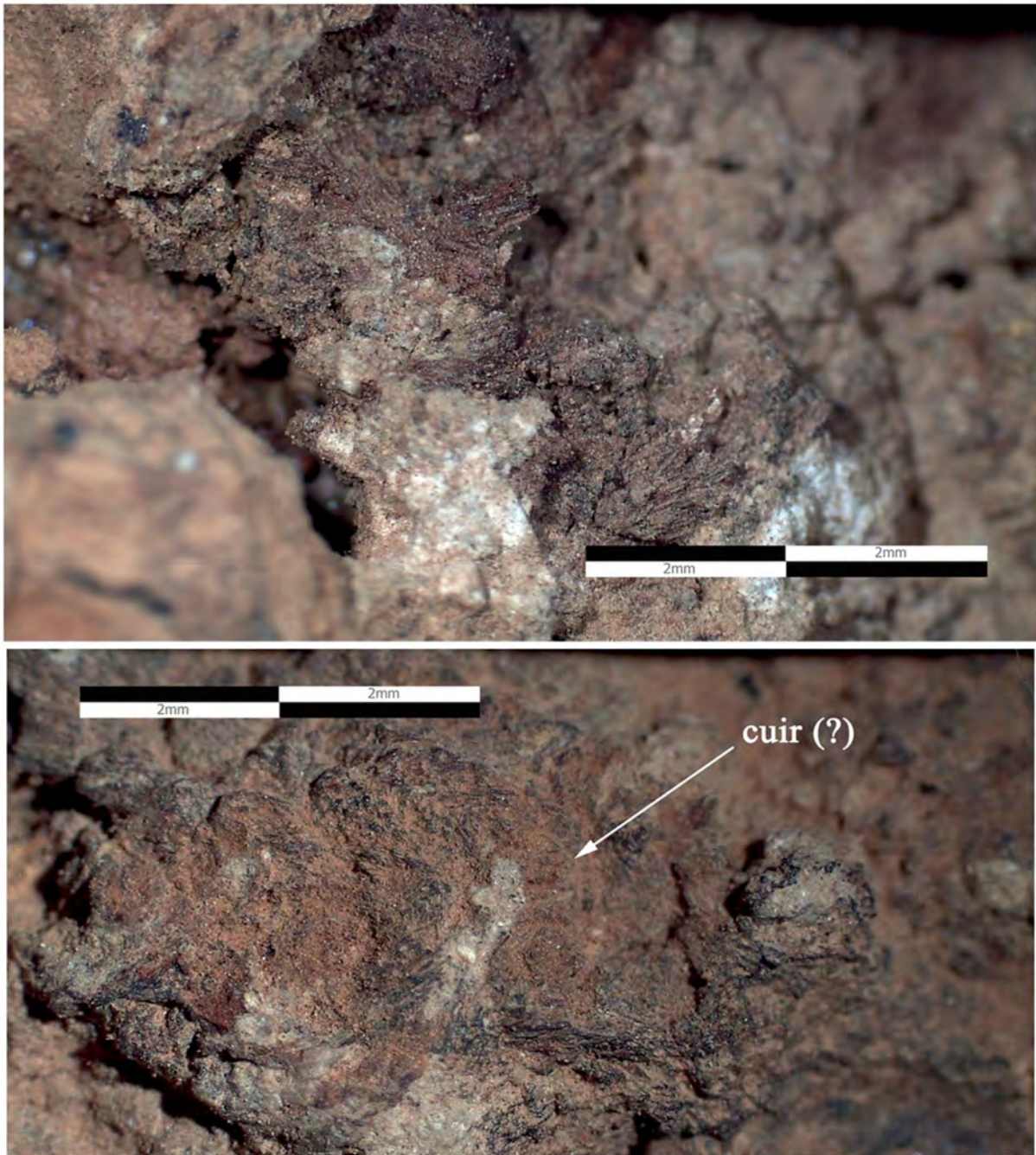


Figure 233 – SP 131 : objet 548. Détail des matériaux organiques préservés au revers de l'objet. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'examen au microscope met en évidence un matériel très altéré, souvent broyé, craquelé, cela même à l'intérieur des loges creuses où se trouvaient initialement la matière organique désormais inexistante. De fait, les empreintes sont généralement illisibles, car les caractéristiques de surfaces ont disparu. En dépit de cette faible lisibilité, un examen prolongé permet de distinguer en de rares endroits les écailles des fibres animales. Nous sommes en présence d'un tissu en laine (Fig. 234).

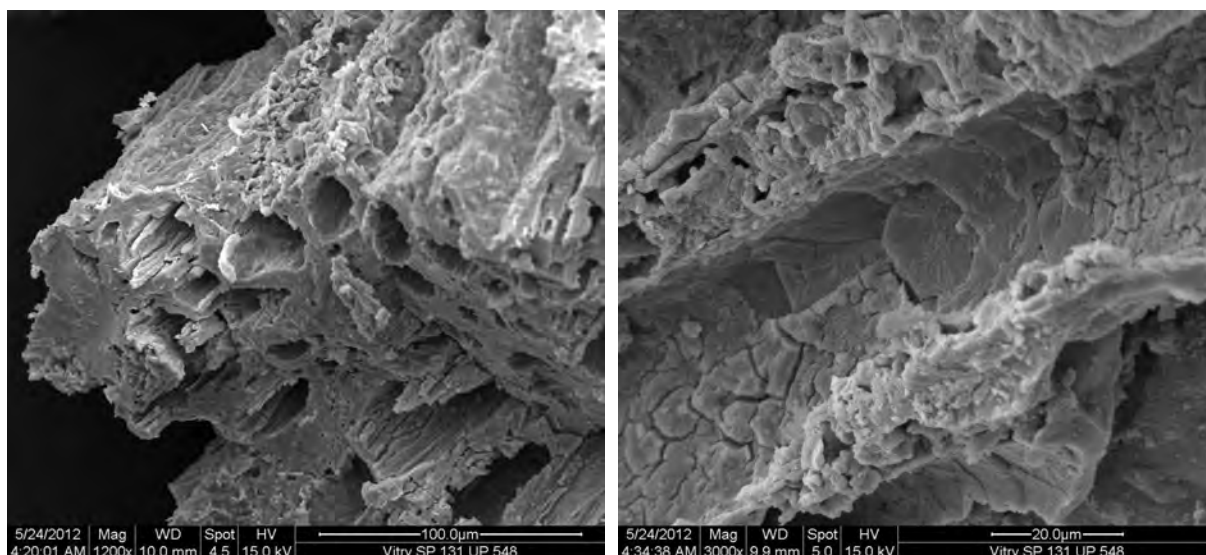


Figure 234 – SP 131 : objet 548. Gauche : ensemble de fibres vues en section transversale. Grossissement x 1200. Droite : fibre de laine. Grossissement x 3000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

En dépit de leur mauvais état de conservation, les restes de tissu étant présents en plusieurs endroits sur une face de l'objet, on peut supposer qu'une étoffe était largement en contact avec la pièce en fer. En toute logique et au vu de l'emplacement des vestiges, il pourrait s'agir d'une chemise ou d'une blouse sur laquelle reposait la plaque.

Il s'agit d'une tombe riche au vu du mobilier recensé, même après pillage.

5.8.3.21. SP 132, UP 593

Contexte de découverte (Fig. 235)

Cette sépulture aménagée en pierres sèches ne présente pas de trace de contenant. Le pillage dont elle a souffert a perturbé le haut du corps, mais les membres inférieurs sont restés en place. Un contenant ou un couvercle étaient sans doute en place au moment du pillage.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
132, pillée Caisson en pierres sèches, Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 190 (L) ; 80 (l) ; 45 (p)	Féminin	Adulte, plus de 60 ans	600-670 après J.-C.

Objet 593 (Fig. 236)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 593 Objet indéterminé	Fer et alliage cuivreux	longueur : 15 largeur : 9 épaisseur : 10	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes de tissu sur les deux faces

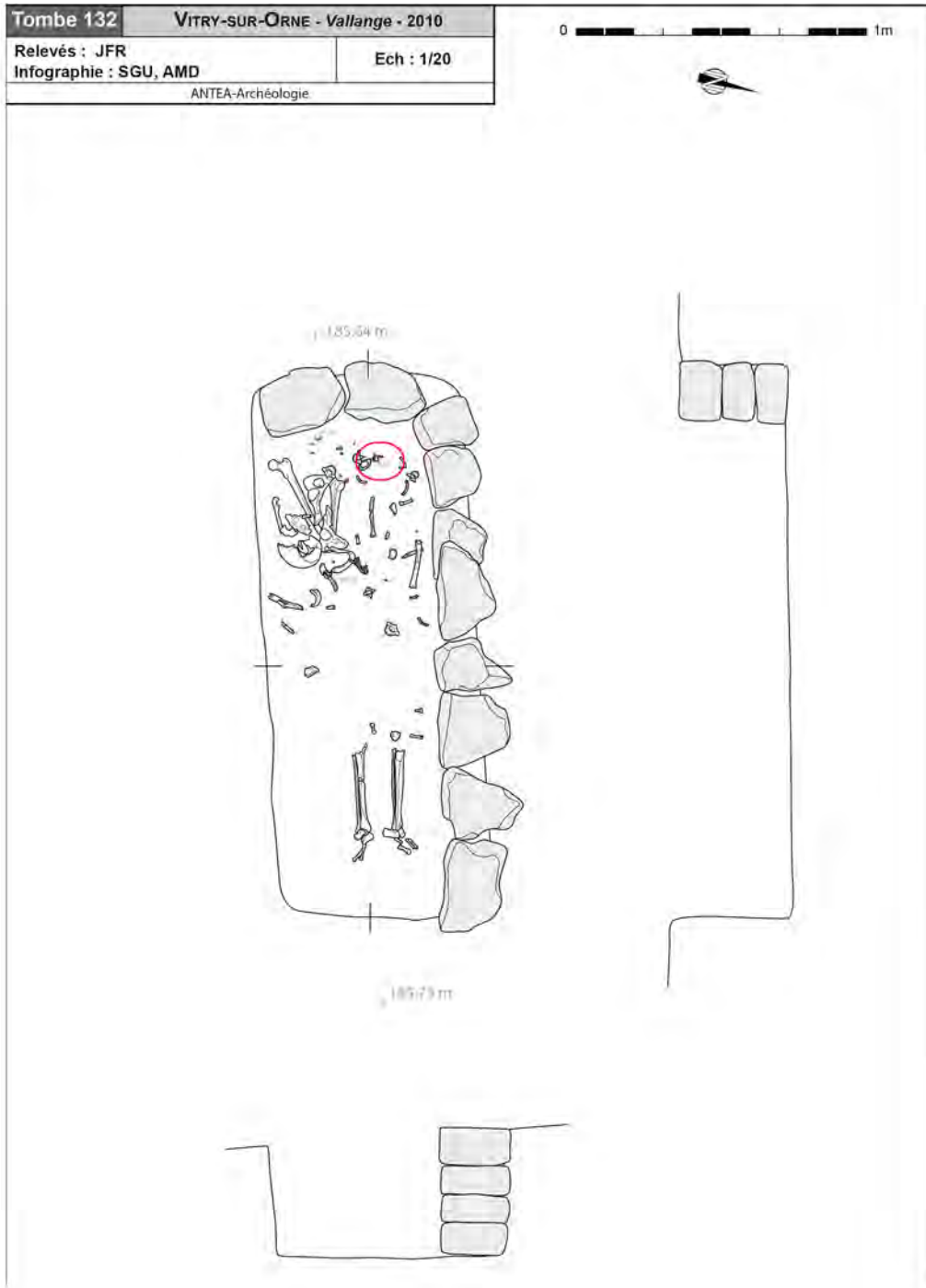


Figure 235 – SP 132 : objet 593. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 593

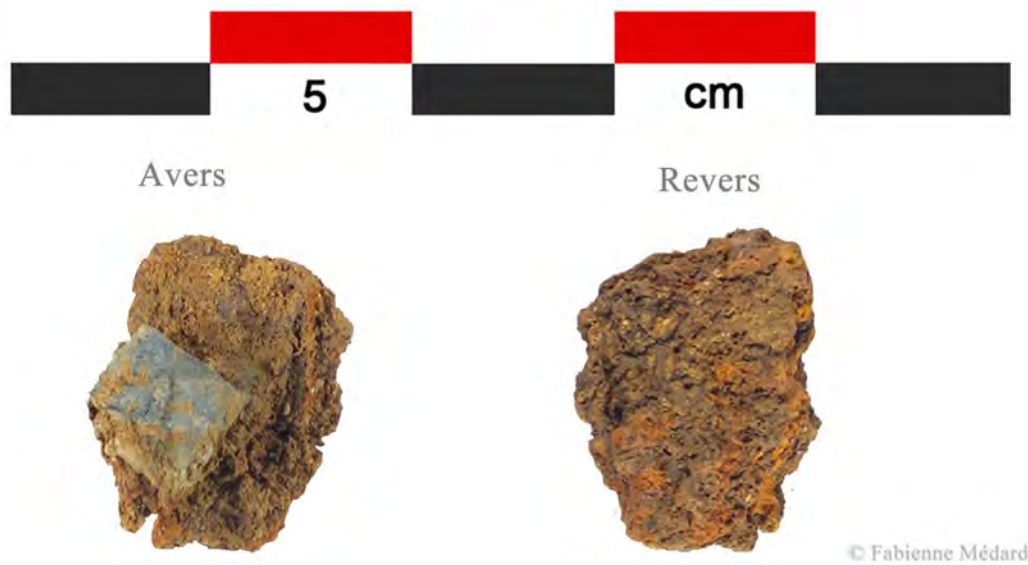


Figure 236 – SP 132 : objet 593. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

L'objet est localisé dans l'angle nord-ouest de la sépulture parmi d'autres objets et ossements déplacés. De fait, il n'est pas en position primaire.

Localisation des vestiges (Fig. 237).

Des restes de tissus sont présents sur les deux faces de l'objet, quasiment sur la totalité de l'espace disponible.

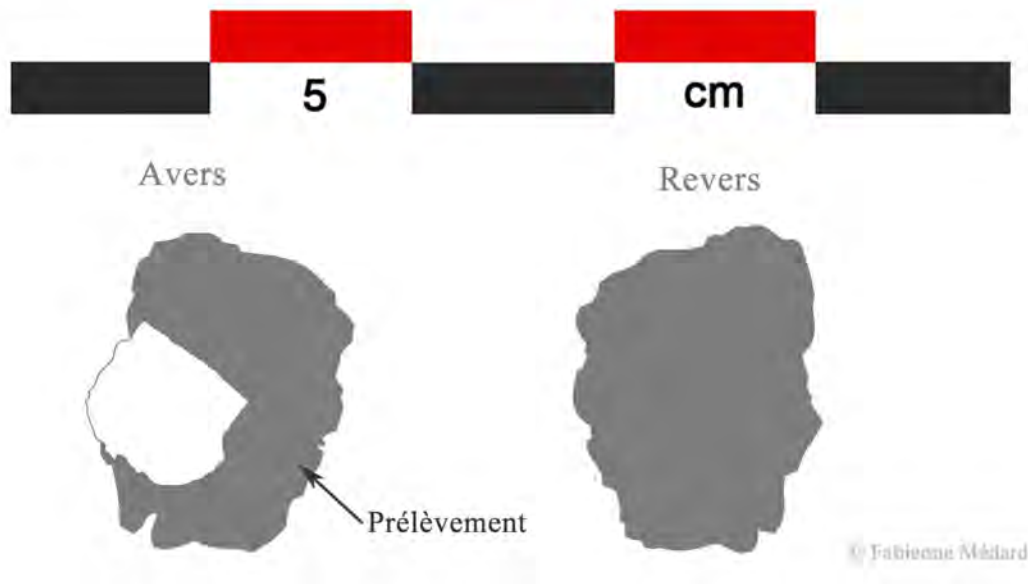


Figure 237 – SP 132 : objet 593. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes de tissu minéralisés sur l'objet en fer sont pris entre deux plaques de corrosion. Ces surfaces, relativement planes, occultent les tissus visibles uniquement sur la tranche, aux endroits où l'assemblage est cassé.

Cette disposition, si elle nuit considérablement à la lecture technique des vestiges, permet néanmoins de voir que le tissu est organisé en couches superposées; on en dénombre au moins 6 par endroits. L'état de conservation des vestiges est plutôt bonne si on la compare à celle des éléments conservés sur la plupart des autres objets du site. La matière est de couleur rouille orangée; la texture est tendre et friable. Comme ailleurs, tissu et sédiment sont étroitement mêlés, mais nous engageons un nettoyage fin pour faire apparaître les caractéristiques du tissu. On observe une alternance de fils tordus en S et en Z dans les deux sens de tissage.

Fils : OY : simples, torsion Z et S; diamètre : env. 0,5 mm

OX : simples, torsion Z et S; diamètre : env. 0,5 mm

Réduction : OY : env. 15 fis/cm

OX : env. 15 fis/cm

Armure : toile (pour ce qu'il est possible d'apprécier) (Fig. 238).

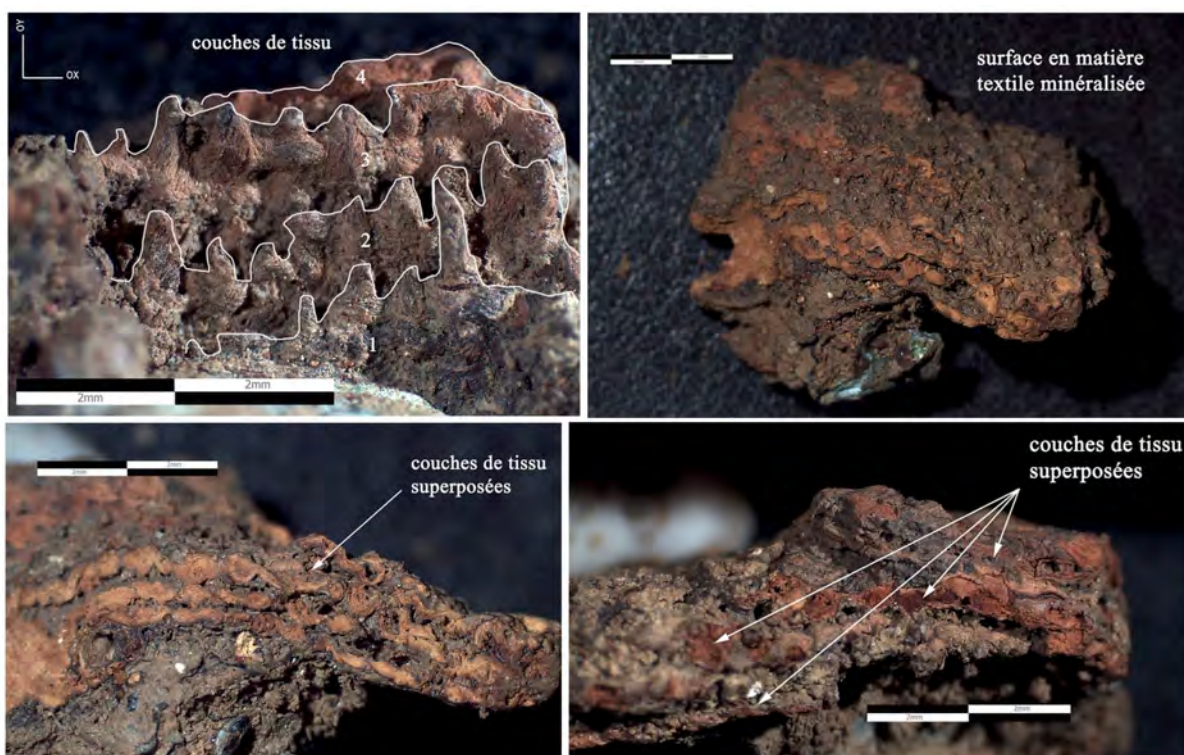


Figure 238 – SP 132 : objet 593. Mise en évidence des différentes couches de tissu minéralisées en surface de l'objet. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le prélèvement effectué révèle une matière textile très érodée. Lorsque les fibres sont préservées en positif, elles sont en voie de dislocation : leur surface externe s'est désagrégée de sorte que la structure interne des fibres reste seule visible. En l'occurrence, on distingue les fibrilles constitutives de la laine. Les loges correspondant à l'empreinte des fibres sont fortement encrassées et il est difficile de trouver des zones éloquentes en terme d'identification. Quelques-unes laissent néanmoins apercevoir les écailles des fibres de laine (Fig. 239).

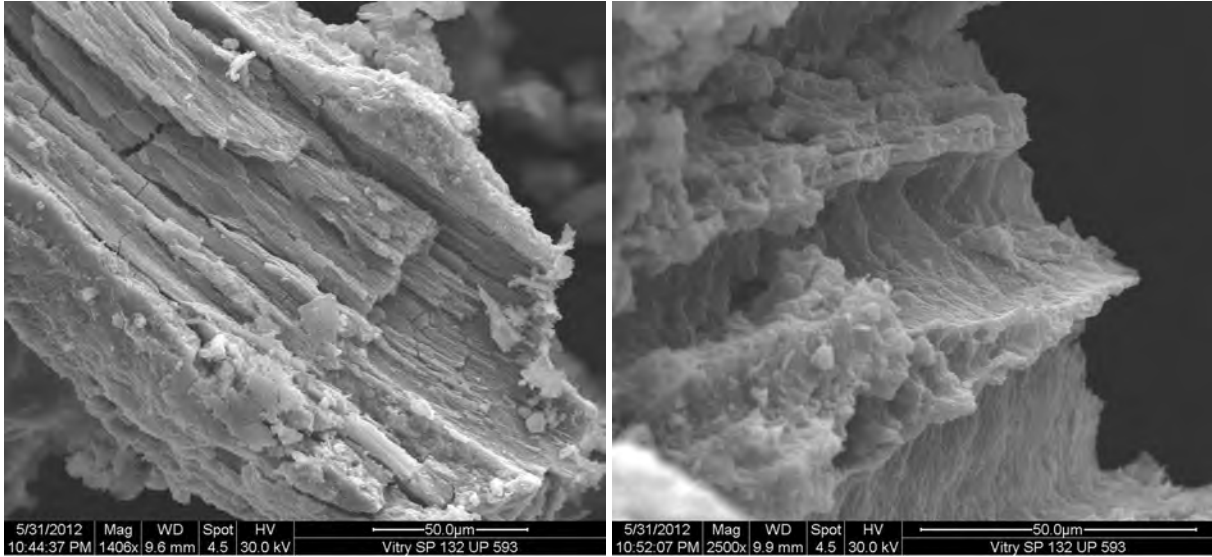


Figure 239 – SP 132 : objet 593. Gauche : fibres de laine en voie de décomposition. Grossissement x 1406. Droite : empreinte d'une fibre de laine. Grossissement x 2500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

L'interprétation des restes textiles est impossible dans la mesure où l'objet n'est ni en place, ni identifié d'un point de vue fonctionnel. La présence de couches textiles superposées est à noter : elle peut correspondre à des plis d'étoffe. Le tissu identifié est moyennement fin.

5.8.3.22. SP 135, UP 609

Contexte de découverte (Fig. 240)

Il s'agit d'une sépulture aménagée en pierres sèches. La tombe a été pillée, mais une grande partie du squelette est restée en place. Le sujet a été inhumé dans un contenant indéterminé (coffre et/ou enveloppe souple).

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
135, pillée, mais le corps est en grande partie en place. Caisson en pierres sèches. Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 240 (L) ; 90 (l) ; 20 (p)	Masculin	Adulte	600-710 après J.-C.

Objet 609 (Fig. 241)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 609 Plaque	Fer	longueur : 63 largeur : 38 épaisseur : 15	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes de tissu au revers

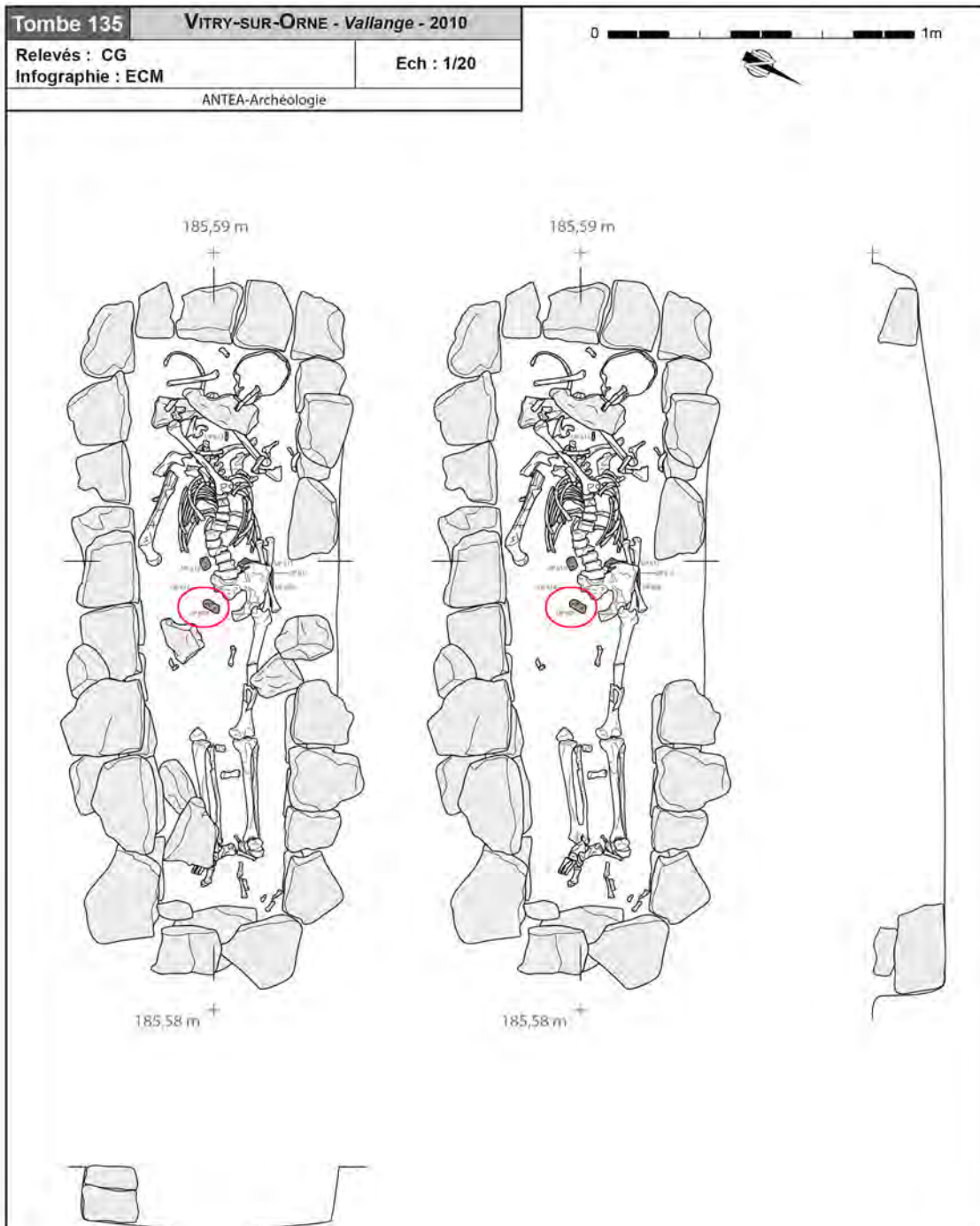


Figure 240 – SP 135 : objet 609. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 609



Figure 241 – SP 135 : objet 609. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

L'objet est localisé sur le côté droit du corps, au niveau du bassin. Il est probable qu'il soit en place ou à peu de distance de son emplacement d'origine. Il s'agit vraisemblablement d'une plaque de ceinture.

Localisation des vestiges (Fig. 242).

Des restes de tissus sont présents sur la quasi-totalité du revers. Quelques traces se remarquent ponctuellement sur la tranche et débordent légèrement sur l'avvers.

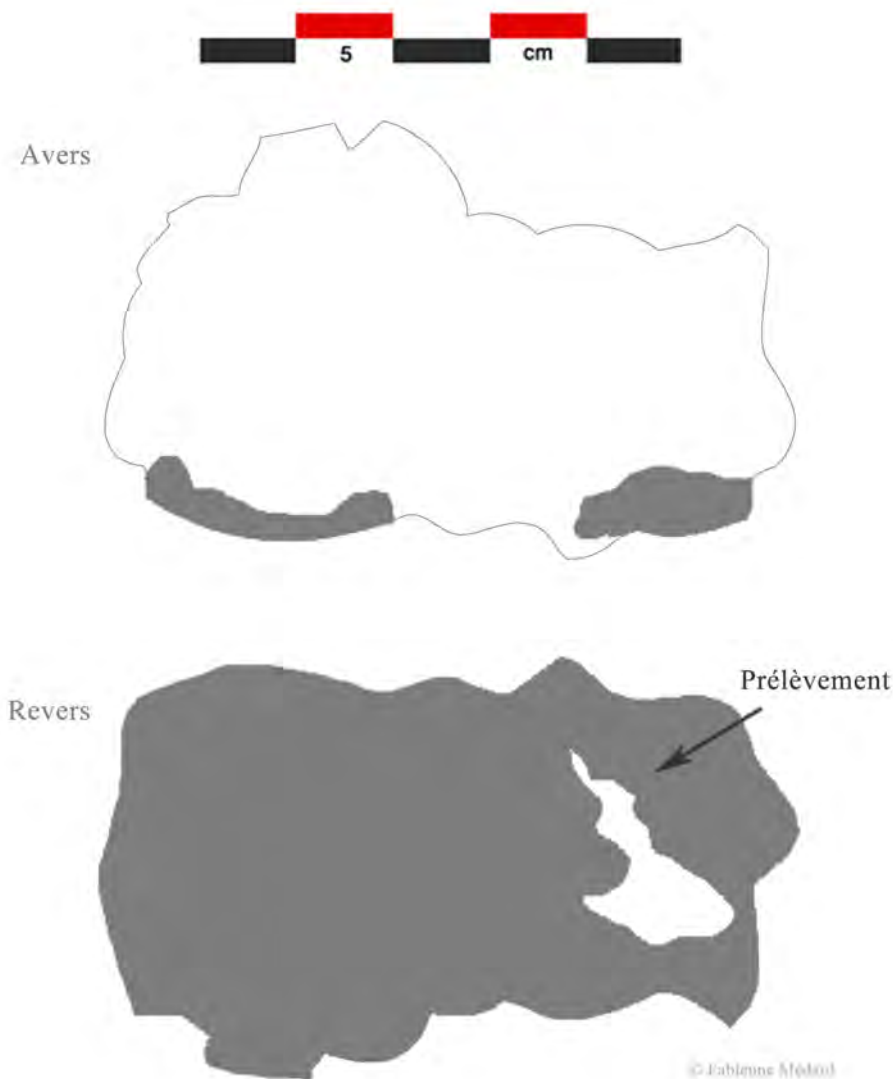


Figure 242 – SP 135 : objet 609. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes de tissu minéralisés couvrent quasiment toute la surface de la plaque, mais sont difficilement repérables. Une couche sédimentaire plus ou moins épaisse et régulière les dissimule en grande partie, raison pour laquelle nous avons tenté de la dégager. Comme dans la plupart des cas observés à Vitry, le sédiment ôté emporte aussi le textile. Il est donc presque impossible d'améliorer la lecture des vestiges, bien que leur présence soit évidente.

La matière textile est conservée en volume, mais sa texture est friable, pulvérulente. Certaines zones semblent plus minéralisées que d'autres ; les fibres sont plus sombres et résistantes en certains points qu'en d'autres.

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,8-1 mm

OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,8-1 mm

Réduction : OY : env. 10 fils/cm

OX : env. 8 coups/cm

Armure : toile (pour ce qu'il est possible d'apprécier) (Fig. 243).

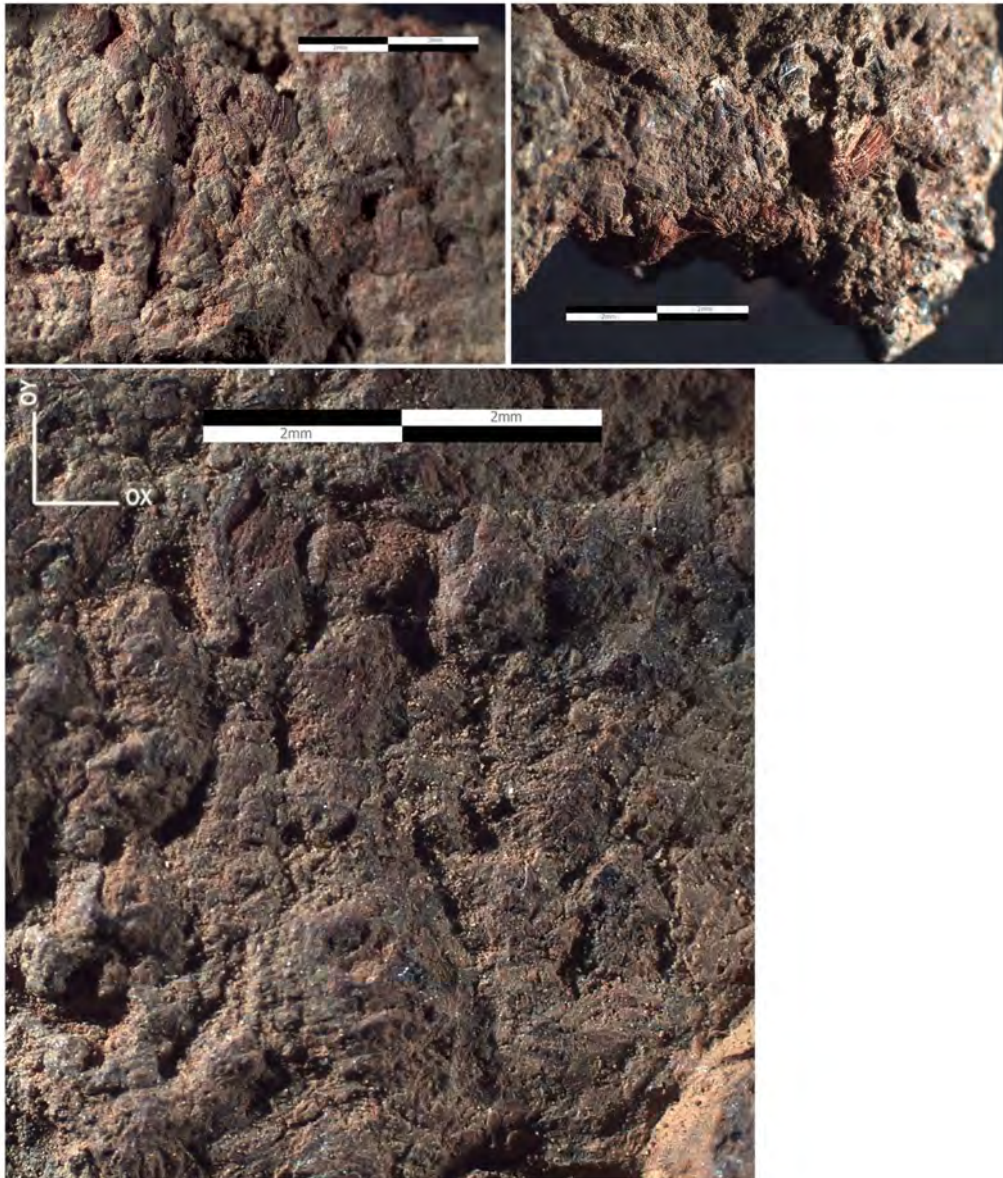


Figure 243 – SP 135 : objet 609. Détail des restes de tissu. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Bien que le matériel soit dans l'ensemble altéré par un environnement encrassé et pollué, quelques fibres sont restées parfaitement lisibles. On distingue clairement l'origine végétale des fibres et quelques éléments s'avèrent être facettés. Les sections polygonales observées attestent sans aucun doute la présence de fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.) (Fig. 244).

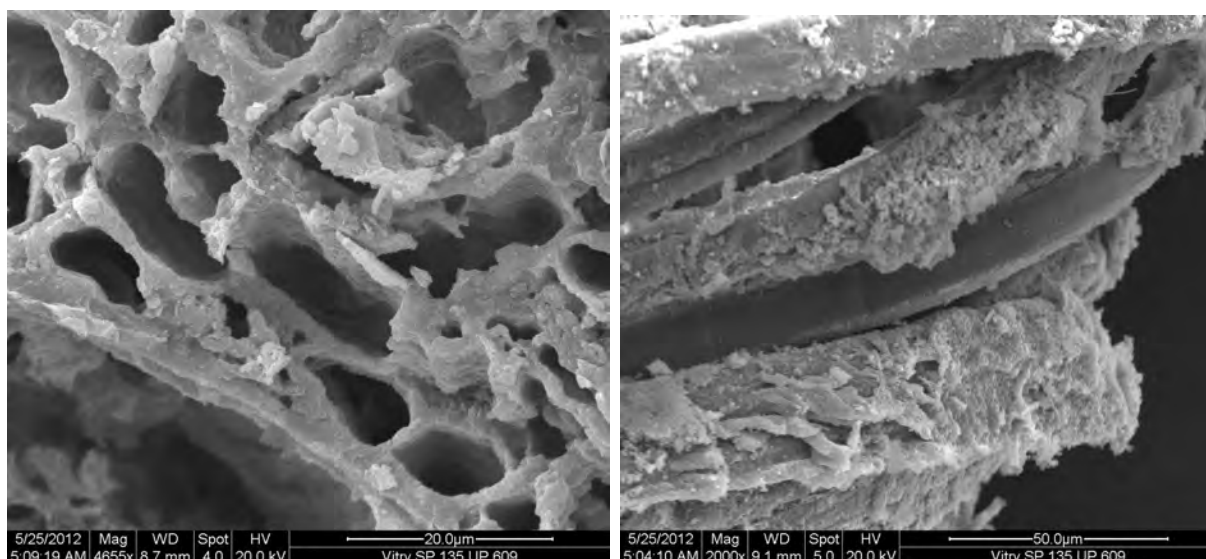


Figure 244 – SP 135 : objet 609. Gauche : sections transversales d'un groupe de fibres. Grossissement x 4655. Droite : vue longitudinale d'une fibre de lin. Grossissement x 2000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Dans la mesure où la pièce 609 est un élément de ceinture, les restes textiles conservés au revers correspondent vraisemblablement au vêtement sur lequel était refermée la ceinture, peut-être une chemise en lin réalisée dans un tissu relativement grossier à en juger par le diamètre des fils et la réduction estimée.

5.8.3.23. SP 135, UP 610

Contexte de découverte (Fig. 245)

Il s'agit d'une sépulture aménagée en pierres sèches. La tombe a été pillée, mais une grande partie du squelette est restée en place. Le sujet a été inhumé dans un contenant indéterminé (coffre et/ou enveloppe souple).

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
135, pillée, mais le corps est presque complètement en place. Caisson en pierres sèches. Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 240 (L) ; 90 (l) ; 20 (p)	Masculin	Adulte	600-710 après J.-C.

Objet 610 (Fig. 246)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 610 Plaque (contre-plaque ?)	Fer	longueur : 42 largeur : 32 épaisseur : 14	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes de tissu au revers

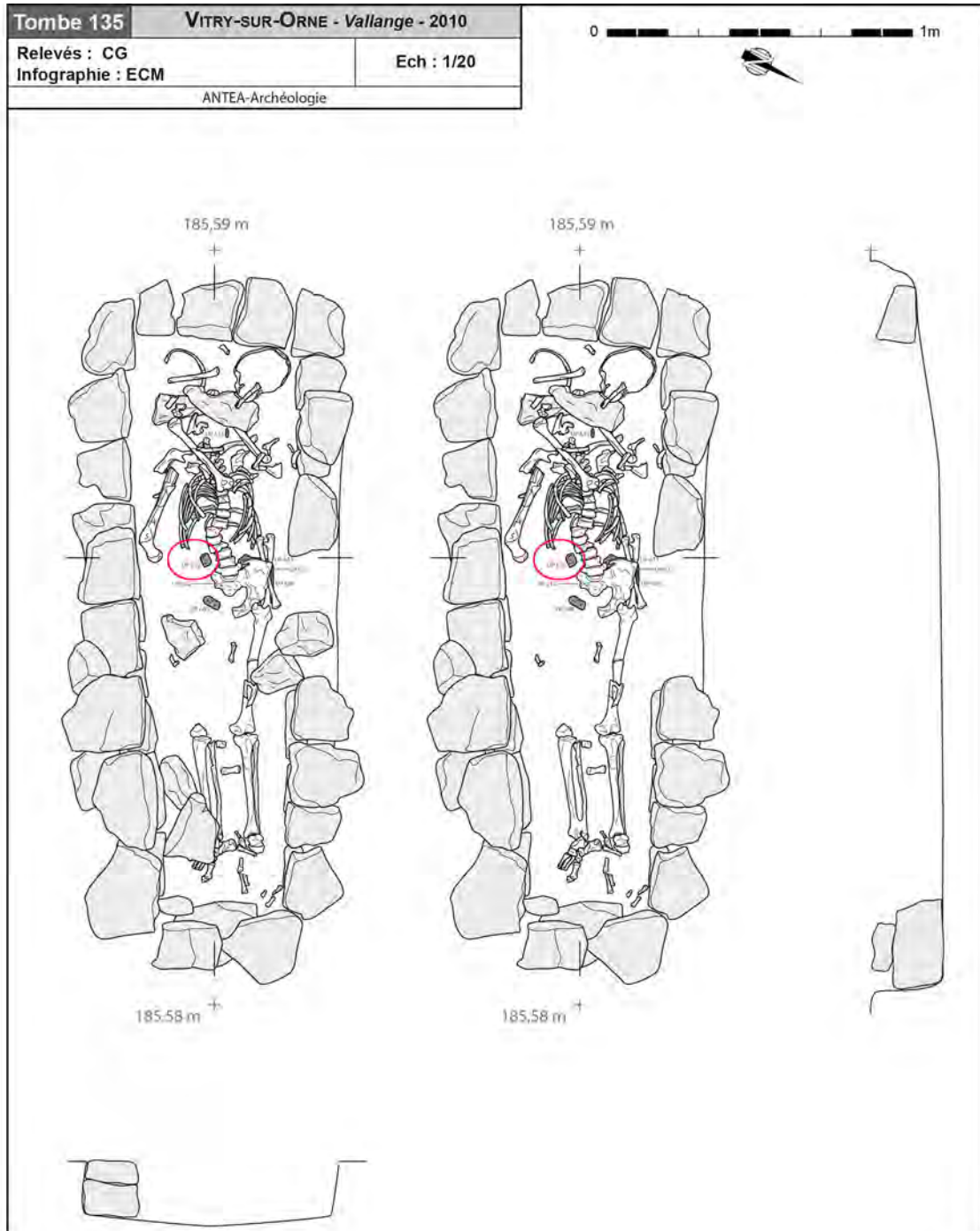


Figure 245 – SP 135 : objet 610. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 610

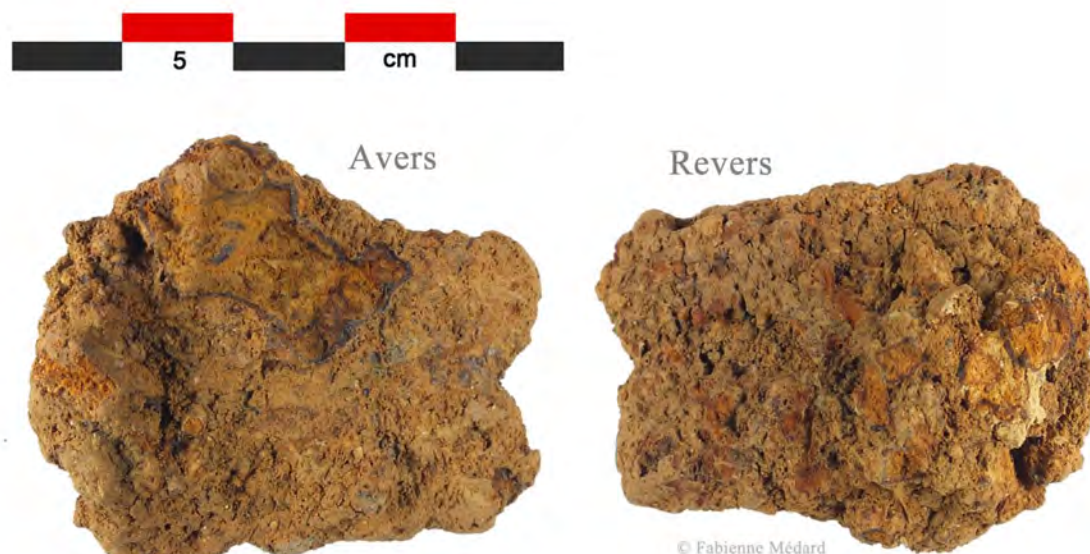


Figure 246 – SP 135 : objet 610. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

L'objet est localisé sur le côté droit du corps, au niveau du bassin, peu au-dessus de l'objet 609. Il est probable qu'il soit en place ou à peu de distance de son emplacement d'origine. Il pourrait s'agir d'un des deux éléments d'une boucle de ceinture (UP 609+UP 610).

Localisation des vestiges (Fig. 247).

Des restes de tissus sont présents sur une grande partie du revers.

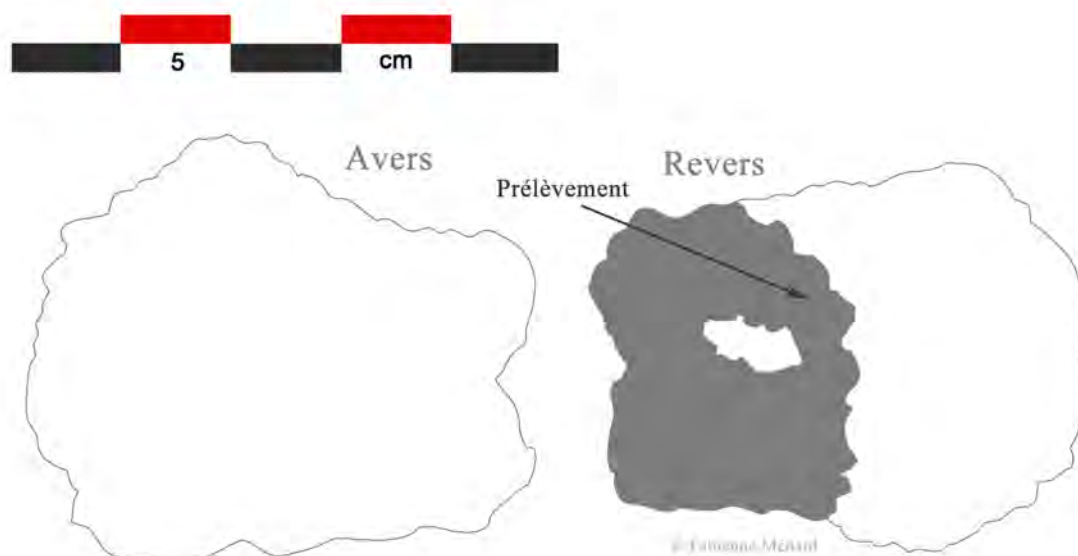


Figure 247 – SP 135 : objet 610. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Comme précédemment, nous engageons le nettoyage des restes textiles en essayant d'ôter le plus de sédiments possible. La matière textile est conservée en volume et sa texture est friable, pulvérulente. On parvient néanmoins à identifier un tissu cohérent, relativement bien conservé. Les données techniques et l'aspect général de l'étoffe minéralisée attestent un tissu semblable à celui observé sur la plaque 609.

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 1 mm
 OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 1 mm

Réduction : OY : env. 8-10 fils/cm
 OX : env. 8-10 coups/cm
 Armure : toile (pour ce qu'il est possible d'apprécier) (Fig. 248).

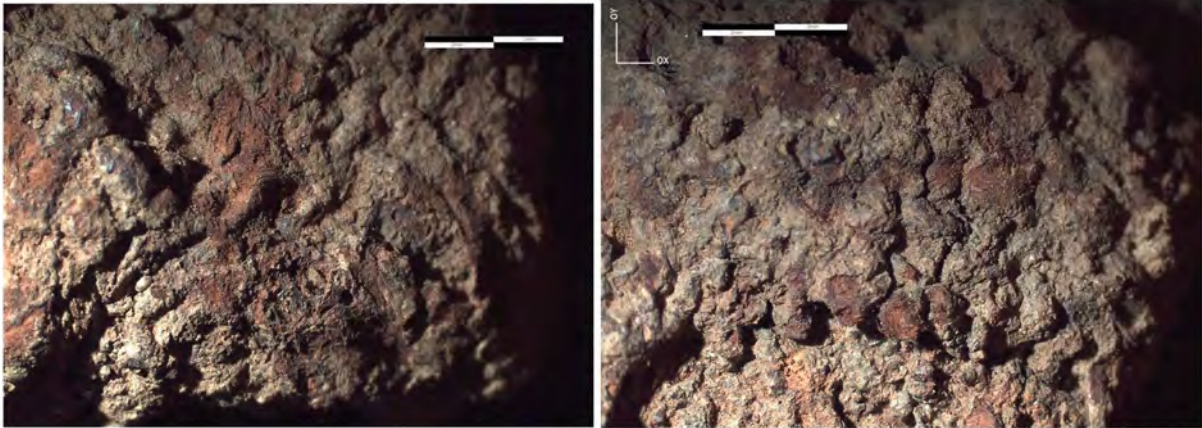


Figure 248 – SP 135 : objet 610. Détail du tissu préservé. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

On distingue clairement l'origine végétale des fibres et quelques éléments s'avèrent être facettés. Les sections polygonales observées attestent sans aucun doute la présence de fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.) (Fig. 249).

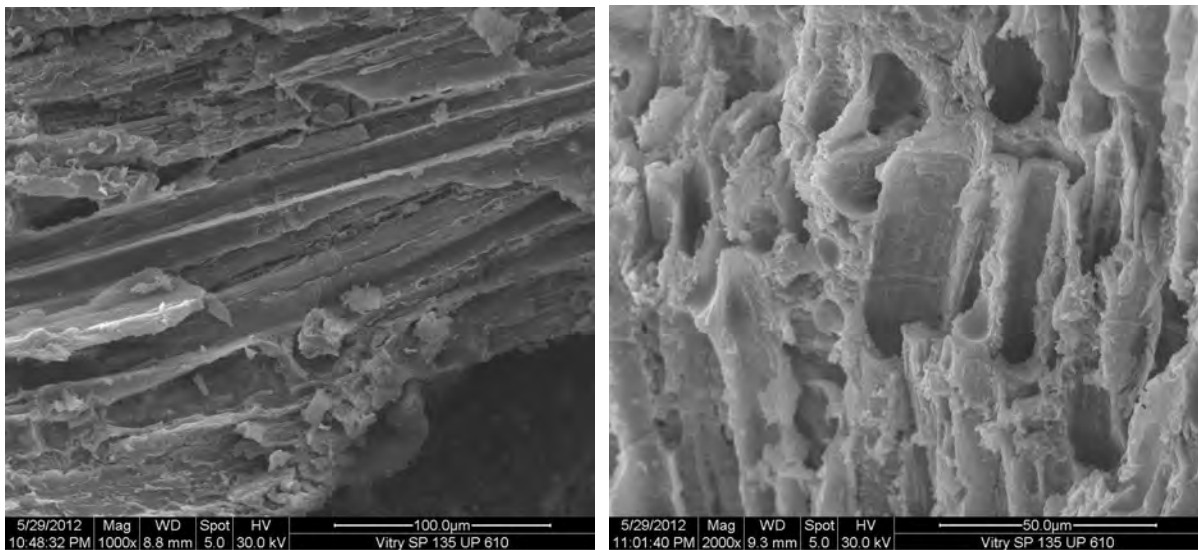


Figure 249 – SP 135 : objet 610. Gauche : ensemble de fibres de lin. Grossissement x 1000. Droite : fibres végétales de diamètres différents. Grossissement x 2000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Les plaques 609 et 610 appartiennent manifestement au même objet, probablement une ceinture bouclée sur une étoffe relativement grossière. Les restes de tissu observés sur les deux éléments sont similaires, étayant leur cohérence taphonomique (voir supra).

5.8.3.24. SP 135, UP 613

Contexte de découverte (Fig. 250)

Il s'agit d'une sépulture aménagée en pierres sèches. La tombe a été pillée, mais une grande partie du squelette est restée en place. Le sujet a été inhumé dans un contenant indéterminé (coffre et/ou enveloppe souple).

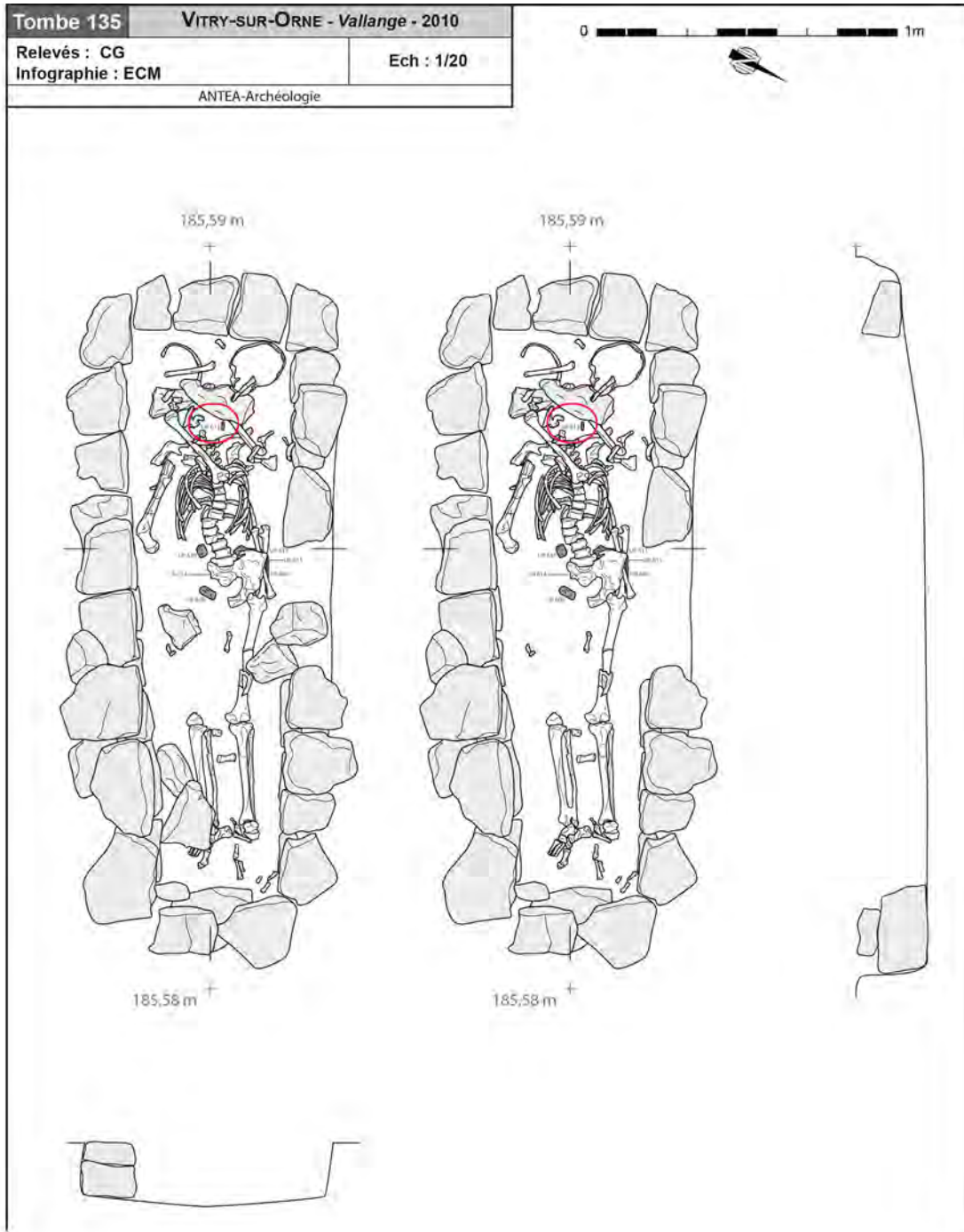


Figure 250 – SP 135 : objet 613. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 613

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
135, pillée, mais le corps est presque complètement en place. Caisson en pierres sèches. Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 240 (L) ; 90 (l) ; 20 (p)	Masculin	Adulte	600-710 après J.-C.

Objet 613 (Fig. 251)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 613 Contre-plaque	Fer	longueur : 48 largeur : 32 épaisseur : 15	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes de tissu sur l'avvers et le revers



Avers



Revers



© Fabienne Médard

Figure 251 – SP 135 : objet 613. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

L'objet est localisé dans une zone où les ossements sont perturbés ; il se situe au-dessus de la cage thoracique plus ou moins dans l'axe de la colonne vertébrale. Il est probable que l'objet ne soit pas en place.

Localisation des vestiges (Fig. 252).

Des restes de tissus sont présents sur la totalité de l'avvers et sur une grande partie du revers.

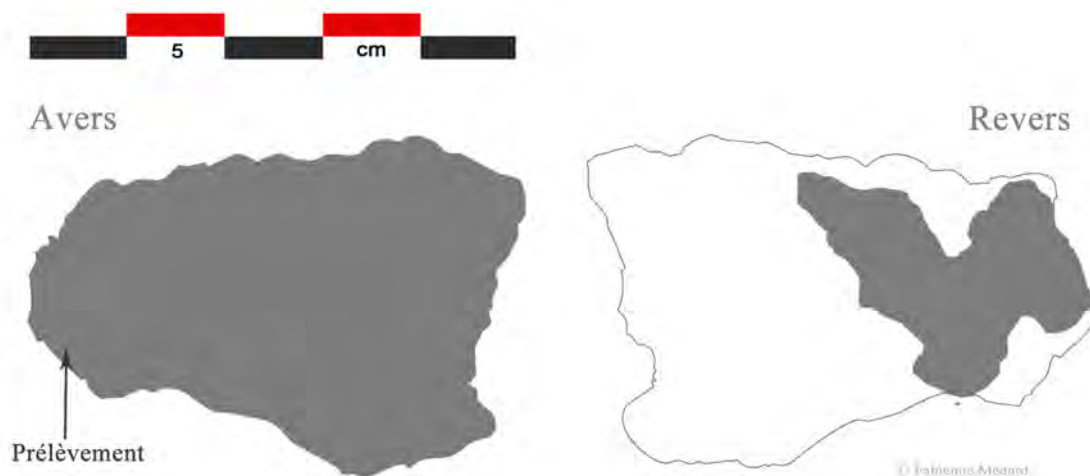


Figure 252 – SP 135 : objet 613. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Comme précédemment, nous engageons le nettoyage des restes textiles en essayant d'ôter le plus de sédiments possible. La matière textile est conservée en volume et sa texture est friable, pulvérulente. On parvient néanmoins à identifier un tissu cohérent, relativement bien conservé. Les données techniques et l'aspect général de l'étoffe minéralisée attestent un tissu semblable à ceux observés sur les plaques 609 et 610.

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 1 mm
 OX : simples, torsion Z ; diamètre : env. 1 mm
 Réduction : OY : env. 8 fils/cm
 OX : env. 8 coups/cm
 Armure : toile (pour ce qu'il est possible d'apprécier) (Fig. 253).



Figure 253 – SP 135 : objet 613. Détail du tissu minéralisé. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Les fibres examinées se présentent sous la forme d'un matériau arasé. La plupart est conservée en creux, mais on distingue parfaitement la nature végétale de la matière première. Les diamètres sont généralement inférieurs à 20 µm et l'aspect facetté de certains éléments suggère des fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.) (Fig. 254).

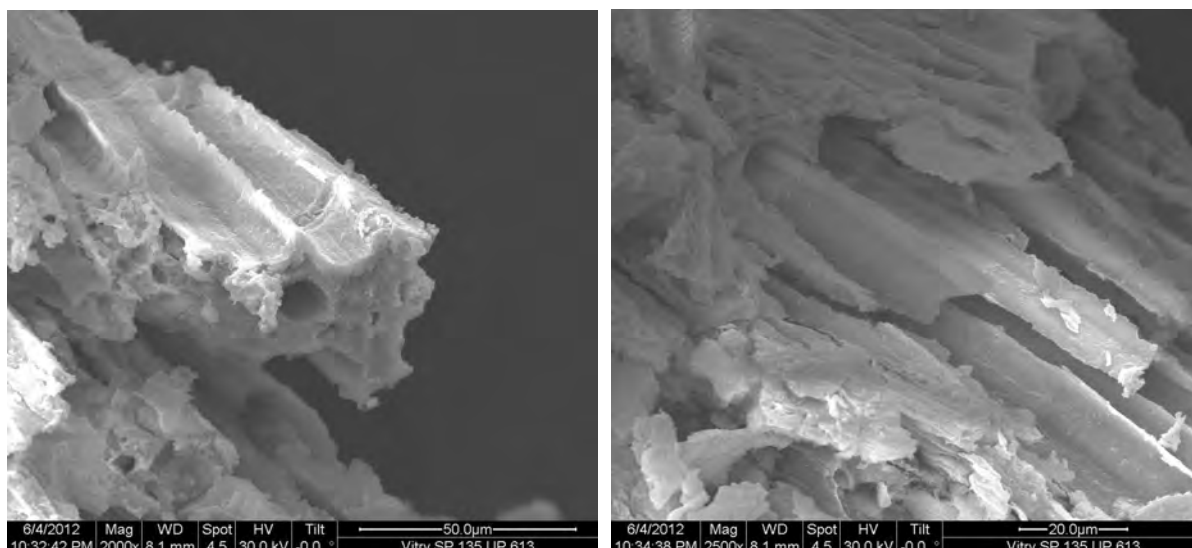


Figure 254 – SP 135 : objet 613. Gauche : section d'un faisceau de fibres de lin. Grossissement x 2000. Droite : vue longitudinale de quelques fibres conservées sous la forme d'empreintes. Grossissement x 2500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Les plaques 609 et 610 appartiennent manifestement au même objet, probablement une ceinture bouclée sur une étoffe relativement grossière. Bien que distant de ces deux objets (longueur du buste), l'élément en présence semble porter les restes de la même étoffe (voir supra). Deux hypothèses sont envisageables : soit il était initialement dans le voisinage des deux autres et a été déplacé (pillage) ; soit il se trouve plus ou moins en place et le tissu observé correspond à une étoffe couvrant en partie le corps, chemise, enveloppe souple ou autre.

5.8.3.25. SP 135, UP 614

Contexte de découverte (Fig. 255)

Il s'agit d'une sépulture aménagée en pierres sèches. La tombe a été pillée, mais une grande partie du squelette est restée en place. Le sujet a été inhumé dans un contenant indéterminé (coffre et/ou enveloppe souple).

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
135, pillée, mais le corps est presque complètement en place. Caisson en pierres sèches. Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 240 (L) ; 90 (l) ; 20 (p)	Masculin	Adulte	600-710 après J.-C.

Objet 614 (Fig. 256)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 614 Contre-plaque de chaussure	Fer	longueur : 48 largeur : 32 épaisseur : 15	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes de tissu sur l'avant et le revers

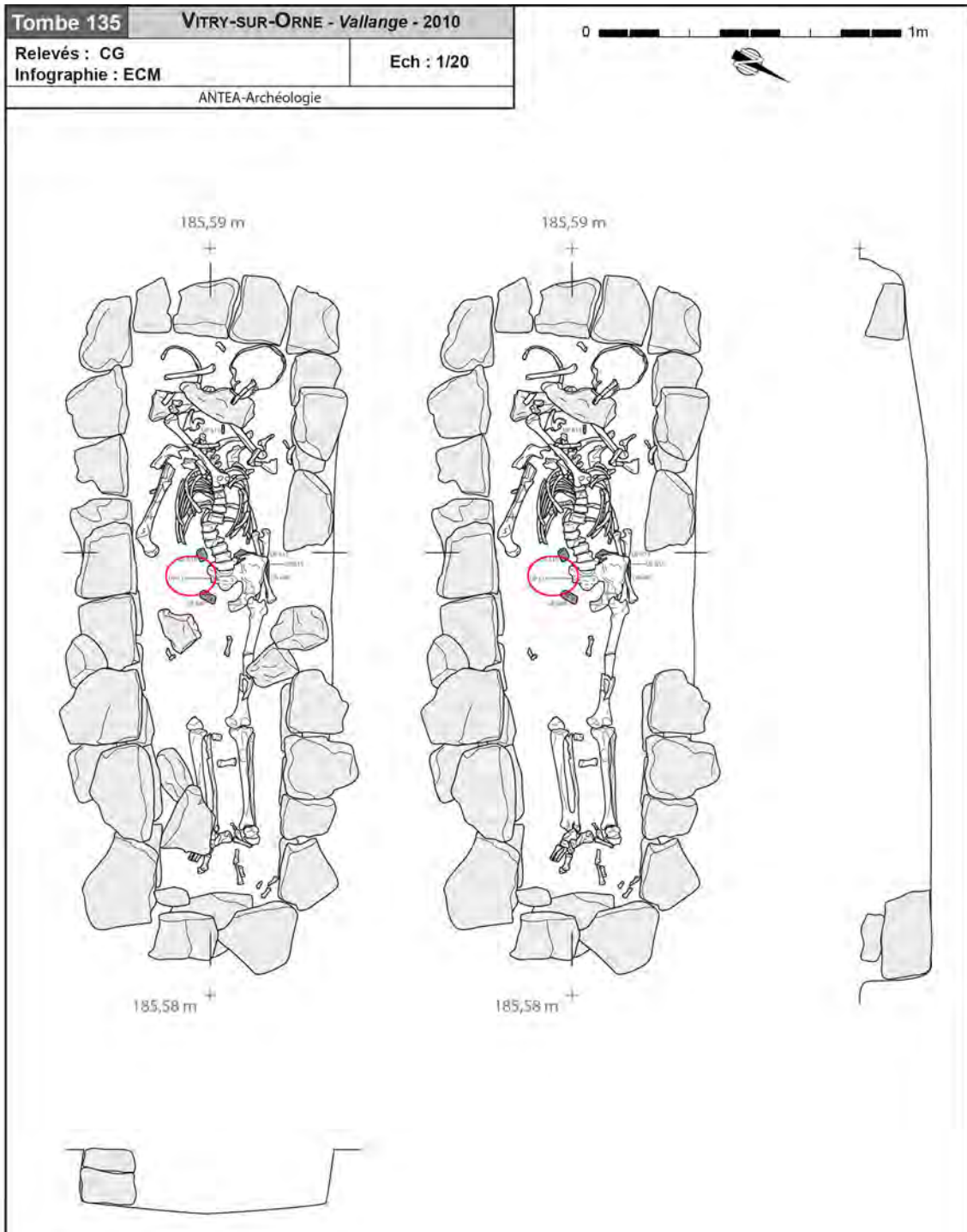


Figure 255 – SP 135 : objet 614. Plan de l'inhumation

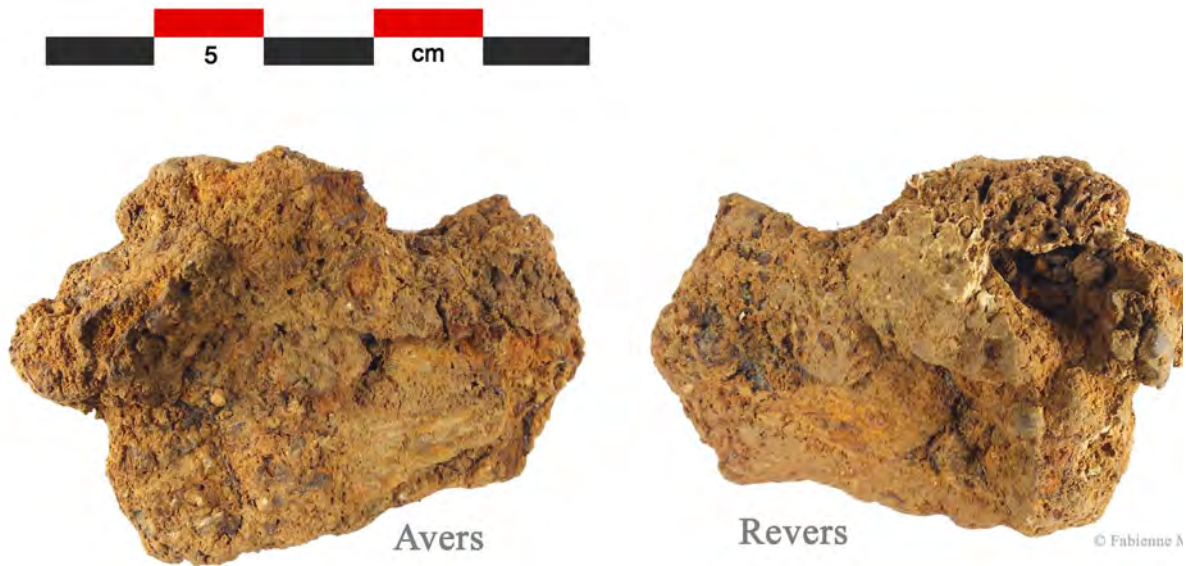


Figure 256 – SP 135 : objet 613. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

L'objet est localisé sur le côté droit du corps, au niveau du bassin et sous ce dernier, à mi-distance des objets 609 et 610. Si l'on se fie à l'identification de l'objet, il ne serait pas en place (élément de chaussure).

Localisation des vestiges (Fig. 257).

Des restes de tissus sont omniprésents sur la totalité de l'avvers et occupent une partie du revers. Des restes d'os et de bois sont également présents en surface de l'objet.

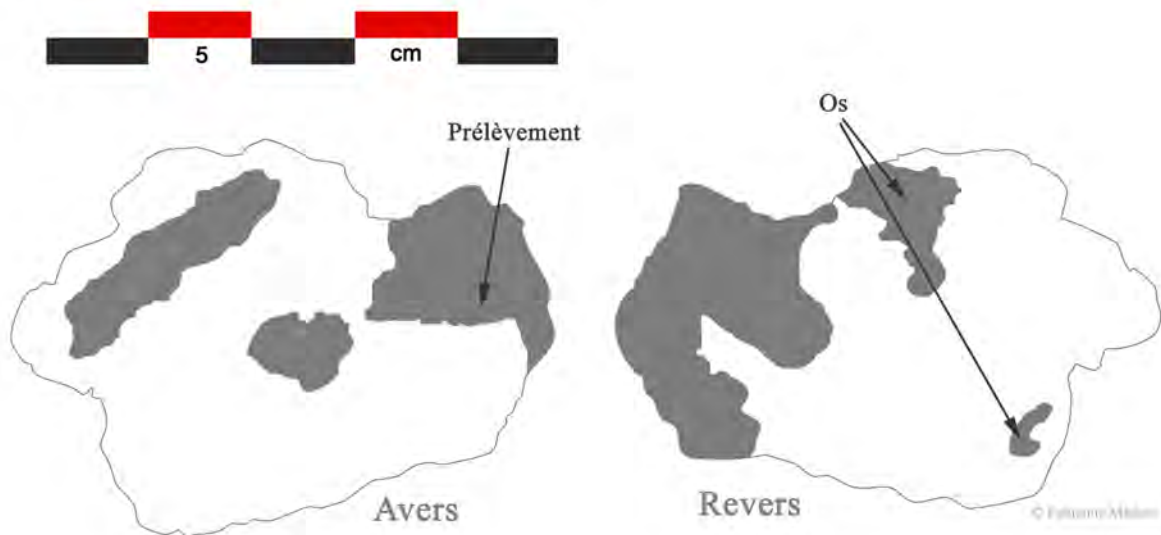


Figure 257 – SP 135 : objet 614. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Comme précédemment, nous engageons le nettoyage des restes textiles en essayant d'ôter le plus de sédiments possible. La matière textile est conservée en volume et sa texture est friable, pulvérulente. On parvient à identifier des fils ainsi qu'un rythme de tissage. Les rares données techniques appréciables semblent s'accorder avec celles observées sur les plaques 609 et 610 (Fig. 258).

Fils : simples, torsions Z et S ; diamètre : env. 1 mm
Prélèvement effectué sur l'avvers, dans l'épaisseur du tissu.

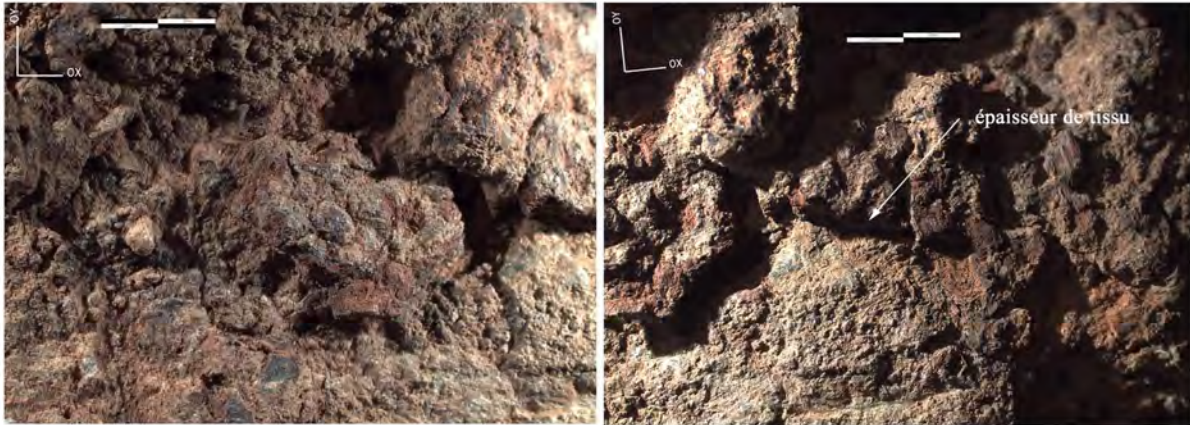


Figure 258 – SP 135 : objet 614. Détail du tissu minéralisé et mise en évidence de son épaisseur. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Les fibres examinées se présentent sous la forme d'un matériau arasé. La plupart est conservée en creux, mais on distingue parfaitement la nature végétale de la matière première. Les diamètres sont généralement inférieurs à 20 μm et l'aspect facetté de certains éléments suggère des fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.). Parmi les matériaux emportés par le prélèvement, on distingue des fibres de bois (Fig. 259).

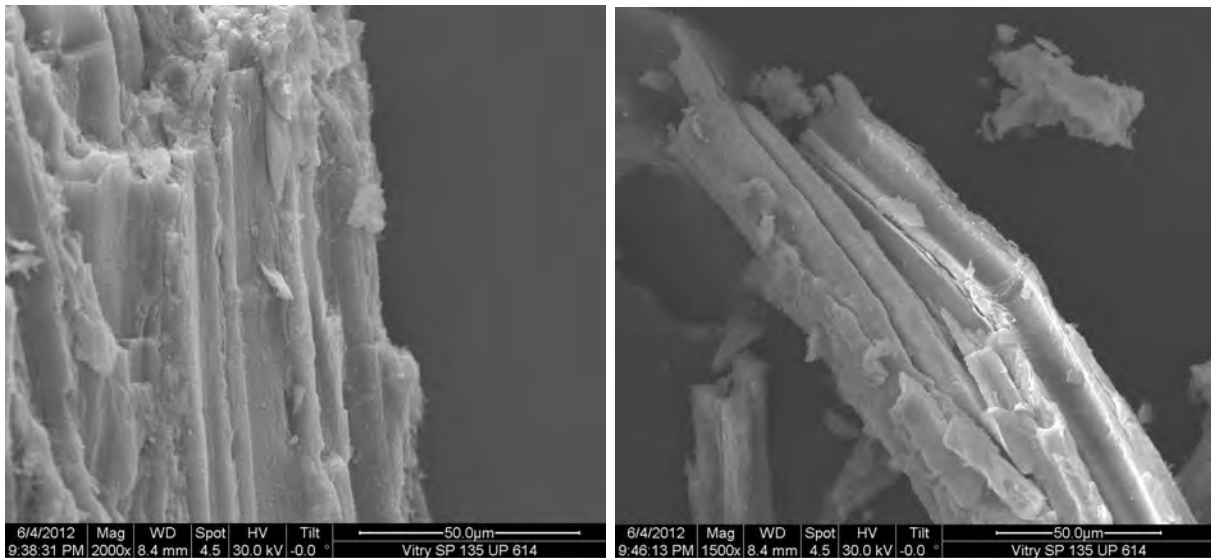


Figure 259 – SP 135 : objet 614. Gauche : Fibre de lin en vue longitudinale. Grossissement x 2000. Droite : plis de flexion d'une fibre de lin. Grossissement x 1500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

La pièce 614 n'est manifestement plus en place puisqu'il s'agit d'un élément de chaussure se trouvant au niveau du bassin (pillage, le pied gauche n'est plus en connexion). La présence de restes textiles sur les deux faces de l'objet pourrait évoquer une éventuelle enveloppe souple autour du corps.

5.8.3.26. SP 146, UP 189

Contexte de découverte (Fig. 260)

Chambre funéraire coffrée en bois, renfermant un contenant en matière périssable. Tombe pillée; ossements et matériel perturbés.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
146, pillée, perturbée Dimensions extérieures de la chambre funéraire (cm) : 225 (L); 130 (l); 80 (p)	Masculin	Adulte	520-570 après J.-C.

Objet 189 (Fig. 261)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 189 Scramasaxe	Fer	longueur : 245 largeur : 36 épaisseur : 14	Analyse avant restauration. Objet complet. Restes de tissu sur l'avert et le revers



Figure 261 – SP 146 : objet 189. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

Bien que la sépulture soit perturbée, le scramasaxe semble en position proche de ce qu'elle était à l'origine, tel que porté.

Localisation des vestiges (Fig. 262).

Quelques restes de tissus sont présents en partie distale du scramasaxe, sur l'avert et le revers. Il s'agit de traces ténues.

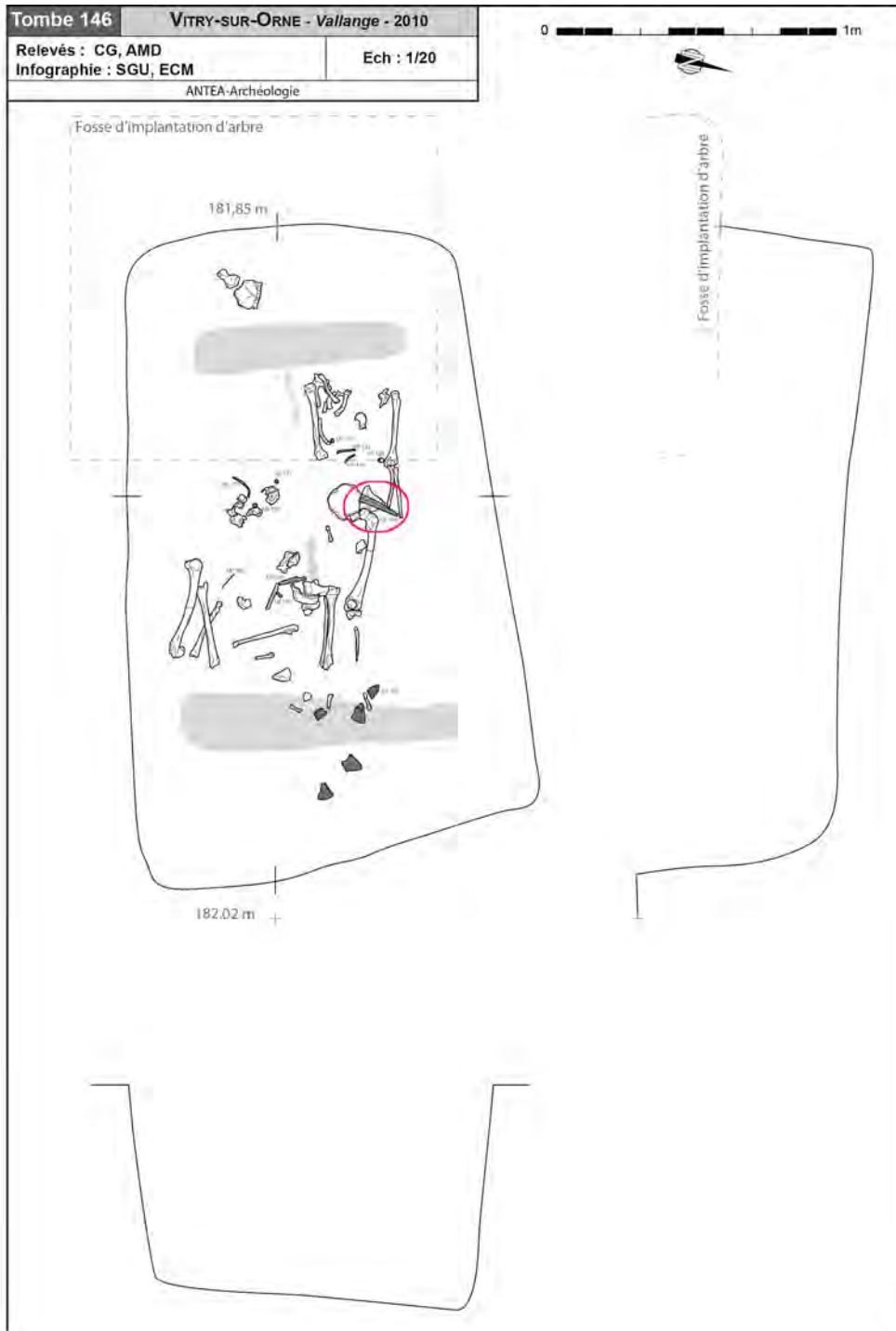


Figure 260 – SP 146 : objet 189. Plan de l'inhumation

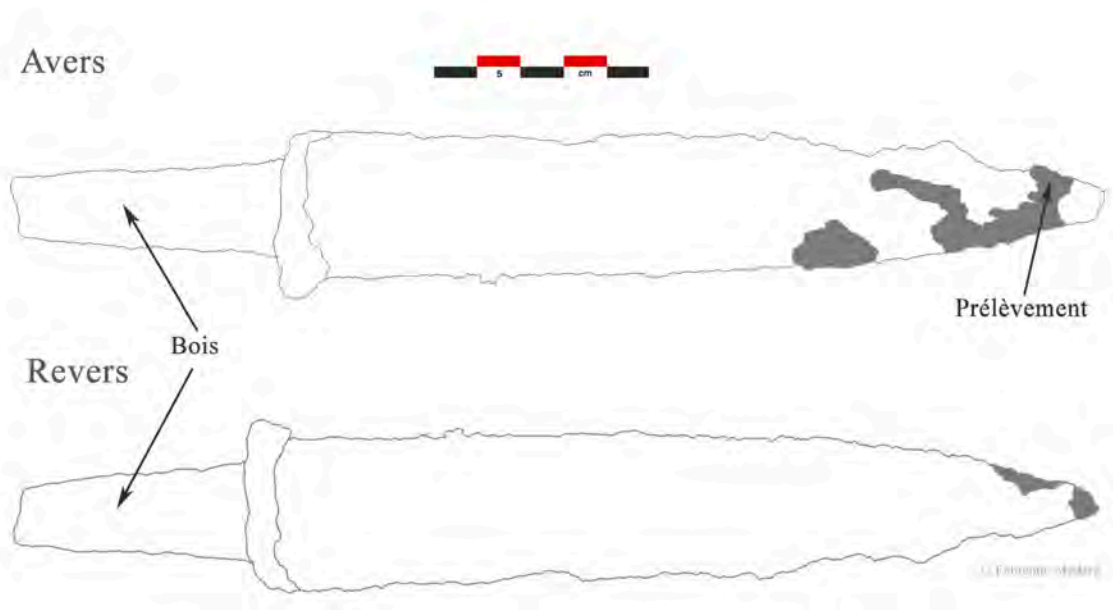


Figure 262 – SP 146 : objet 189. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Nous engageons le nettoyage des restes textiles en essayant d'ôter le plus de sédiments possible. La matière textile est très dégradée ; de couleur rouille sombre, elle a subi une minéralisation de nature à la désagréger. On la reconnaît notamment à la teinte caractéristique des matières organiques en voie de décomposition. On distingue des fibres organisées en fils, mais pas de tissu à proprement dit (Fig. 263). Prélèvement effectué sur la pointe, à l'avvers.

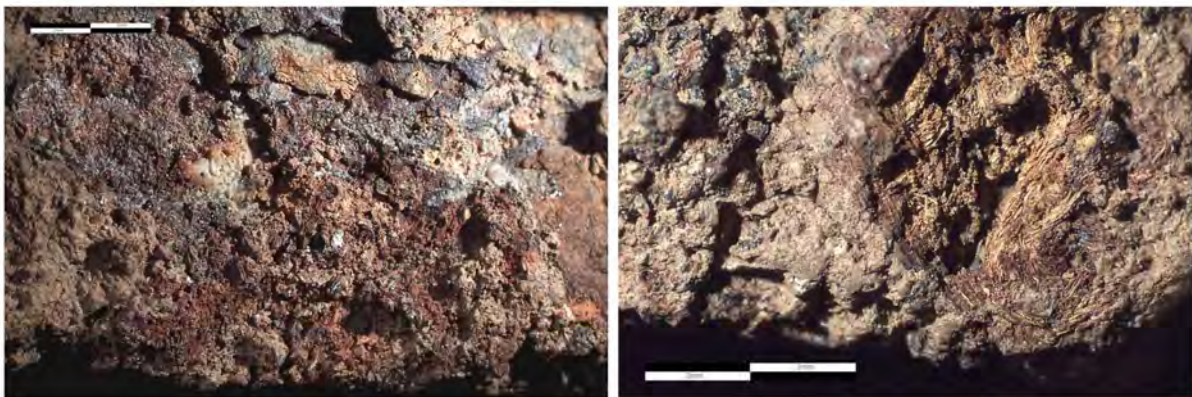


Figure 263 – SP 146 : objet 189. Détail du textile minéralisé et de son état de dégradation. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Les fibres examinées sont couvertes d'une gangue minérale occultant les caractéristiques de surface. Le matériel apparaît très érodé, les fibres pour majorité préservées sous la forme d'empreintes présentent des loges très encrassées ; il est donc difficile de détecter une zone où les indices morphologiques déterminants se laissent observer. Les diamètres recensés approchent les 30 μm , et quelques indices permettent de diagnostiquer une matière d'origine animale. Il s'agit de laine (Fig. 264).

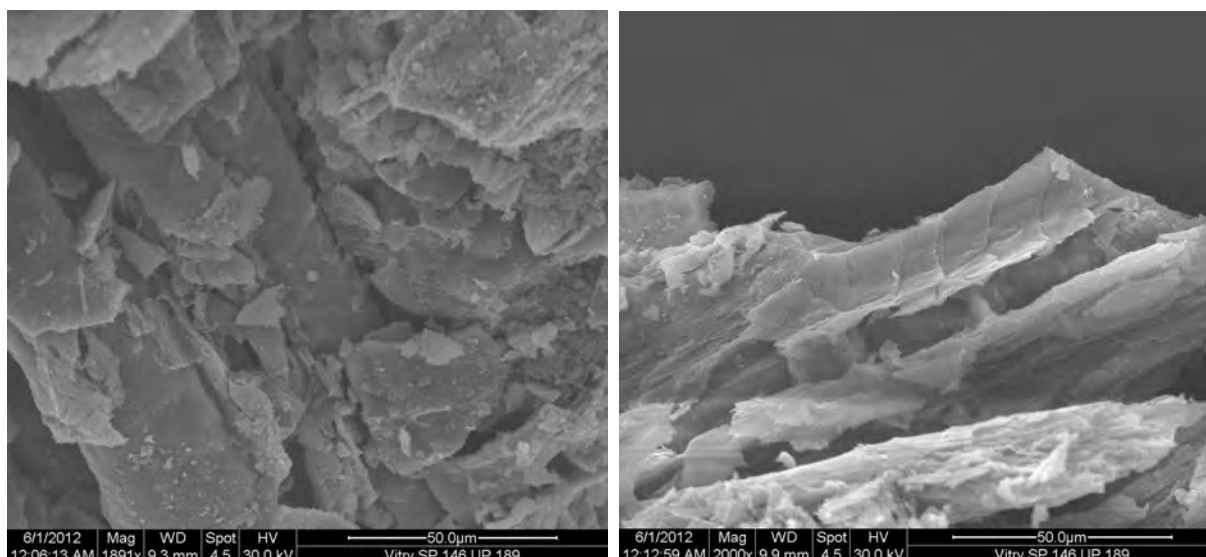


Figure 264 – SP 146 : objet 189. Gauche : fibres occultées par de nombreuses pollutions. Grossissement x 1891. Droite : détail de l’empreinte d’une fibre de laine. Grossissement x 2000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Des restes de matière ligneuse (bois) sont visibles au niveau de la soie du scramasaxe : ils témoignent de l’emmanchement de l’objet. La lame ne présente aucune trace de bois pouvant éventuellement attester l’utilisation d’un fourreau.

De fait, les restes textiles localisés sur la pointe de la lame (avers et revers) suggèrent l’hypothèse d’un tissu vestimentaire au contact de l’objet. Dans la mesure où la pointe du scramasaxe se trouve près du poignet, on ne saurait se prononcer sur un vêtement haut (manche) ou bas (pantalon, tunique, manteau).

5.8.3.27. SP 147, UP 193

Contexte de découverte (Fig. 265)

Sépulture renfermant un contenant dont on ne peut pas déterminer la nature. Pas de pillage, ni de perturbation au niveau du squelette ; ossements et matériel en place.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
147, en place Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 140 (L) ; 80 (l) ; 25 (p)	Indéterminé	Immature, 2-7 ans	440-670 après J.-C.

Objet 193 (Fig. 266)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 193 Boucle et ardillon	Fer	<u>Boucle</u> longueur : 28 largeur : 18 épaisseur : 5 <u>Ardillon</u> longueur : 22 épaisseur : 6	Analyse avant restauration. Objet complet. Restes de tissu sur le ardillon et sur le revers de la boucle.

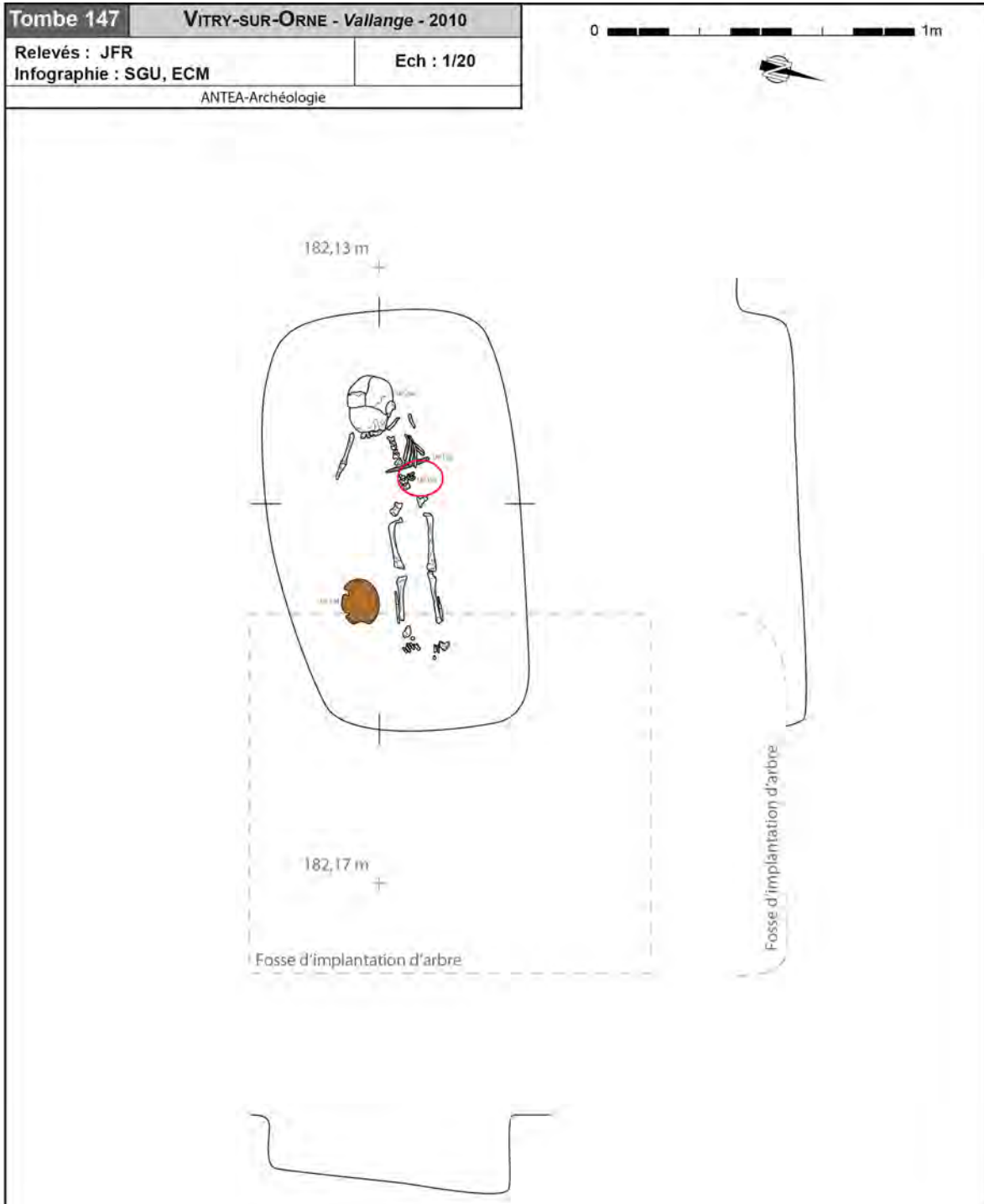


Figure 265 – SP 147 : objet 193. Plan de l'inhumation



Figure 266 – SP 147 : objet 193. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

La localisation de la boucle dans la sépulture semble cohérente avec ce qu'elle pouvait être au moment du dépôt. Placée sur la moitié gauche du corps dans la zone inférieure de la colonne vertébrale, elle se trouve à proximité d'un couteau. Il est vraisemblable qu'elle appartenait à une ceinture ou à un baudrier auxquels était accroché le couteau.

Localisation des vestiges (Fig. 267).

Des restes de tissus sont présents sur l'avert et le revers de l'ardillon et presque exclusivement au revers de la boucle.

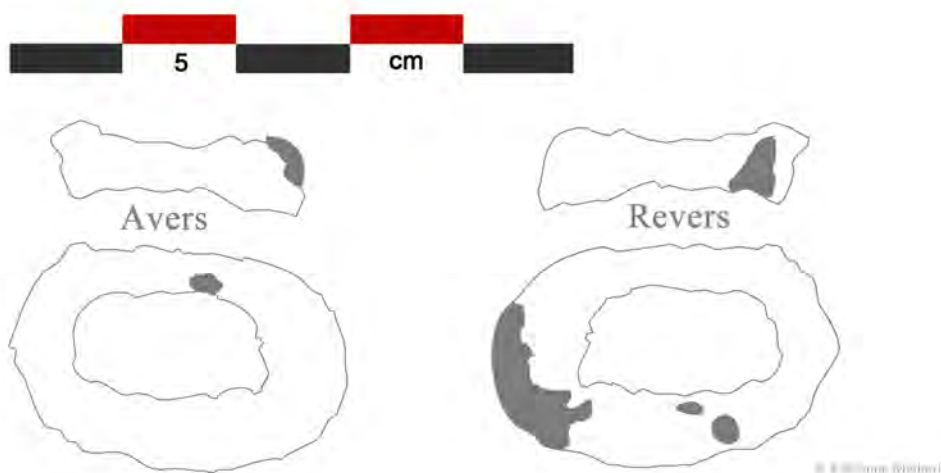


Figure 267 – SP 147 : objet 193. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les restes textiles et le sédiment qui les recouvre sont indissociables. Comme sur la plupart des objets du site, la matière textile est très dégradée. On l'identifie à sa couleur, à son relief en surépaisseur. Si des fibres et des torsions permettent d'identifier des fils, l'organisation du tissage comme les caractéristiques de diamètre et de torsion des fils sont impossibles à apprécier au vu de l'état de dégradation du matériel. L'impression dominante est cependant celle d'un tissu relativement épais (Fig. 268).

Dimensions de la principale zone occupée par les restes textiles : 15 x 10 mm. Prélèvement effectué sur la boucle et sur l'ardillon.



Figure 268 – SP 147 : objet 193. Tissu minéralisé arasé. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le prélèvement effectué sur la boucle n'a révélé aucune matière textile exploitable au microscope. En conséquence, nous avons effectué un second prélèvement sur l'ardillon. Les résultats sont peu probants ; les rares fibres visibles apparaissent très endommagées et difficilement lisibles. Il est impossible de se prononcer sur la nature du matériau en présence (Fig. 269).

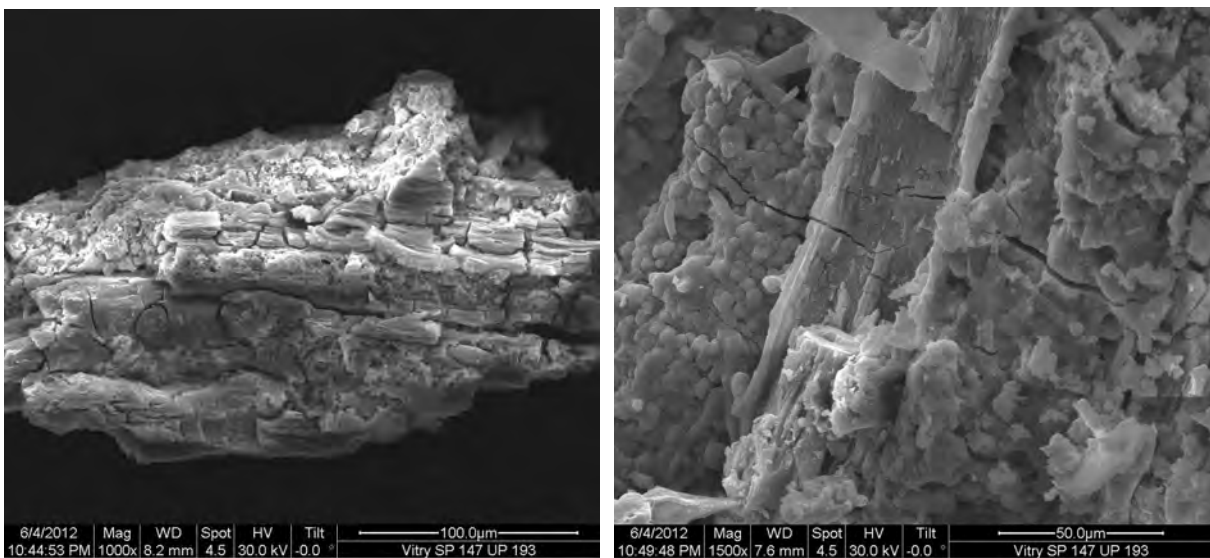


Figure 269 – SP 147 : objet 193. Gauche : fibres textiles érodées et brisées. Grossissement x 1000. Droite : empreinte de fibre non identifiable. Grossissement x 1500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Il paraît plausible d'attribuer les traces de tissu présent au revers de la boucle et sur l'ardillon à l'étoffe sur laquelle était placée la ceinture ou le baudrier.

Il s'agit d'une tombe riche, même après le pillage subit.

5.8.3.28. SP 159, UP 171

Contexte de découverte (Fig. 270)

Sépulture renfermant un contenant de type cercueil. Tombe pillée alors que le contenant était toujours présent. Ossements déplacés, localisés à l'intérieur et à l'extérieur du contenant probable.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
159, pillée, perturbé Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 210 (L); 100 (l); 60 (p)	Indéterminé	Adulte	470-660 après J.-C.

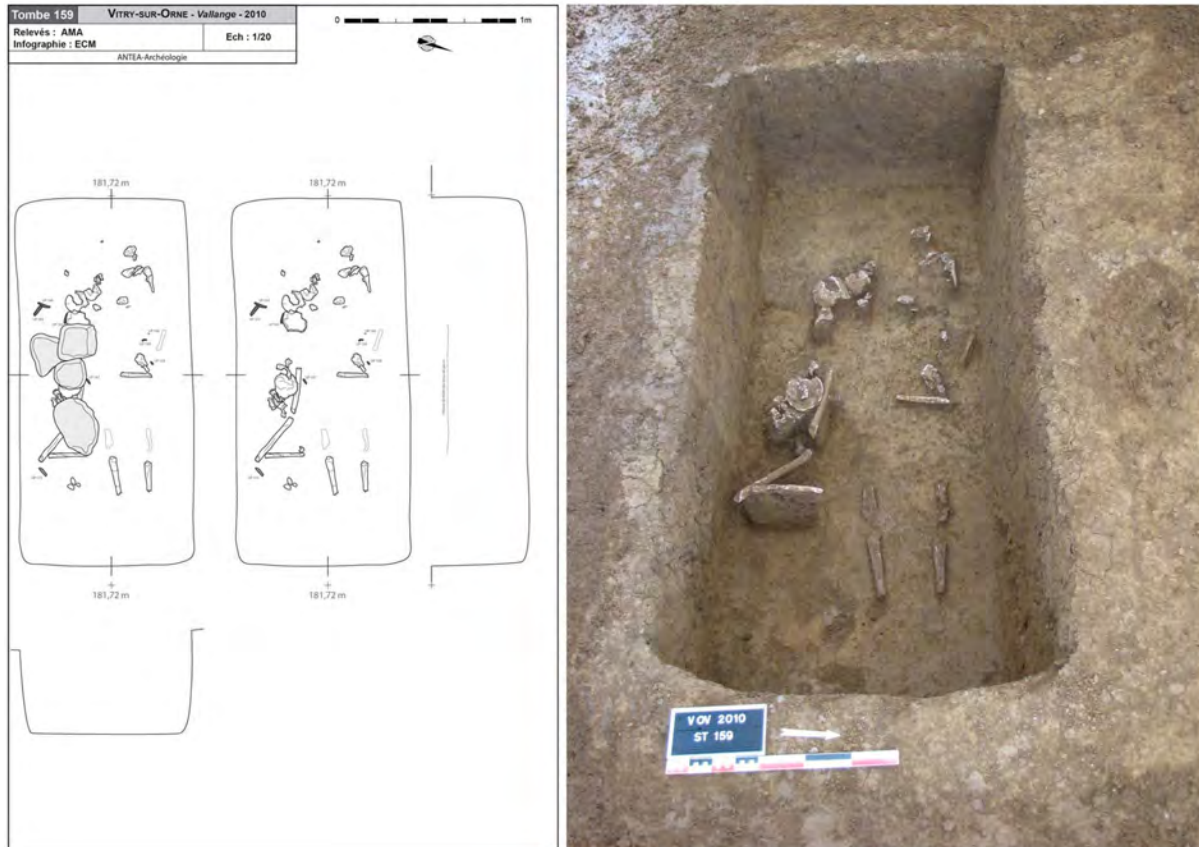


Figure 270 – SP 159 : objet 171. Plan et vue de l'inhumation in situ

Objet 171 (Fig. 271)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 171 Objet indéterminé	Fer	longueur : 28 largeur : 11,5 épaisseur : 10	Analyse avant restauration. Objet incomplet. Restes de tissu sur l'ensemble de l'objet.

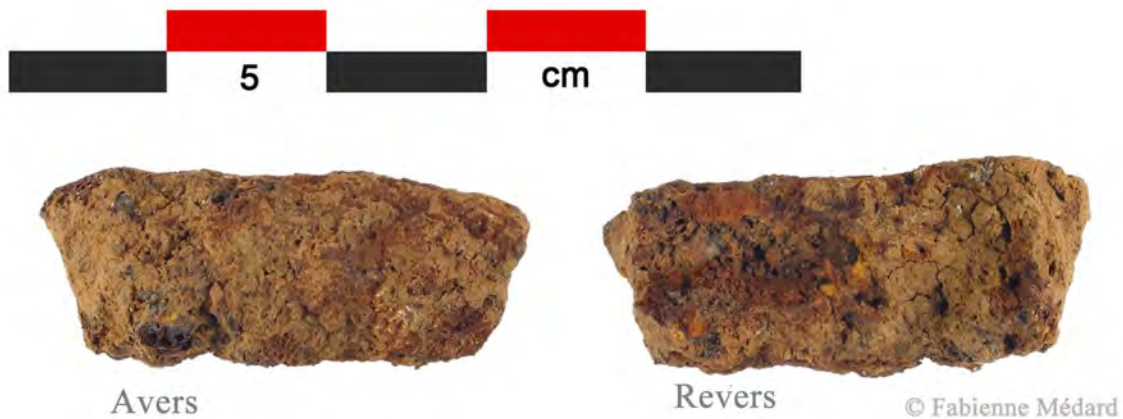


Figure 271 – SP 159 : objet 171. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

Objet situé dans le comblement de la fosse.

Localisation des vestiges (Fig. 272).

Des restes de tissus sont présents sur la totalité de l'objet.

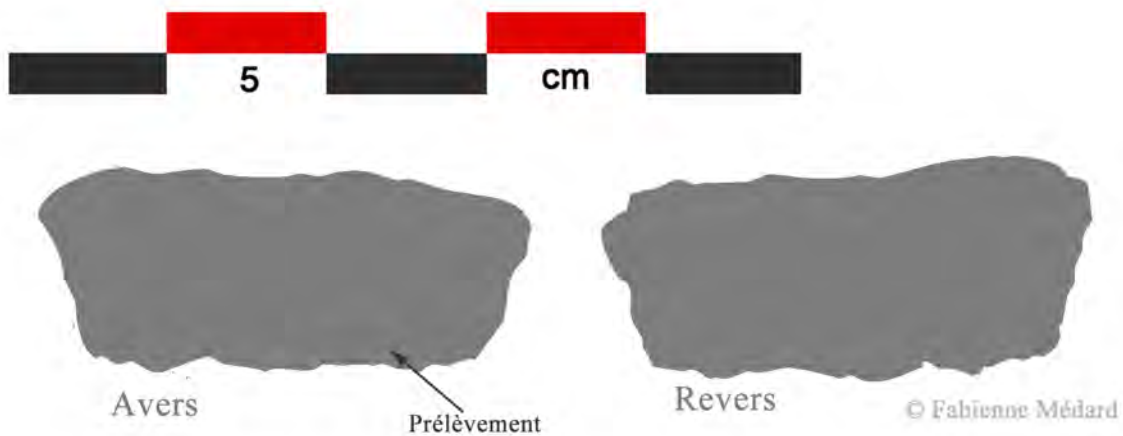


Figure 272 – SP 159 : objet 171. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Comme sur la plupart des objets du site, les restes textiles sont recouverts d'une fine couche de sédiment quasiment indissociable de la matière organique. Nous engageons cependant un nettoyage en essayant d'ôter le plus de sédiments possible : les vestiges apparaissent fragiles et totalement arasés. Le volume des fils a disparu ne laissant voir que des fibres orientées avec cohérence, mais dont la lecture technique s'avère difficile.

On distingue des fils de torsions S et Z, respectivement orientés dans un sens du tissage et dans l'autre. Des fils de torsions différentes se côtoyaient peut-être dans le même sens de tissage, mais les zones conservées sont en trop mauvais état et trop faibles en dimensions pour affirmer quoi que ce soit. Le calcul de la réduction correspond à une estimation fondée sur l'appréciation générale du rythme de tissage (Fig. 273).

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,8-1 mm
 OX : simples, torsion S ; diamètre : env. 0,8-1 mm
 Réduction : OY : env. 8-10 fils/cm

OX : env. 8-10 coups/cm

Armure : base sergé (?)

Dimensions de la zone occupée par les restes textiles : celles de l'objet dans sa totalité. Prélèvement effectué.

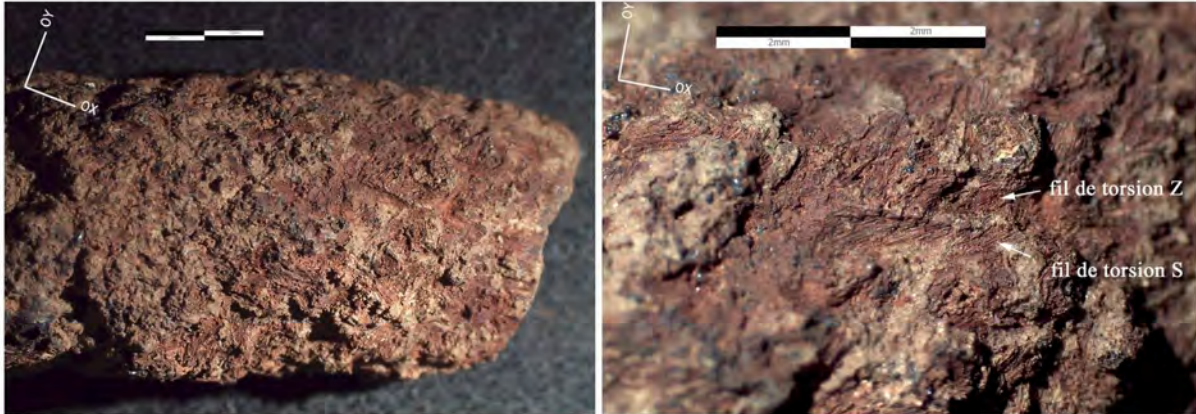


Figure 273 – SP 159 : objet 171. Détail du tissu minéralisé et mise en évidence des torsions de fils. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

La plupart des fibres observées sont conservées sous la forme d'empreintes ou sont en voie de décomposition. Le matériel est rigide, cassant, mais ses caractéristiques sont parfaitement lisibles ; il s'agit de fibres de laine dont le diamètre est souvent proche de 30 μm , soit une laine de qualité ordinaire (Fig. 274).

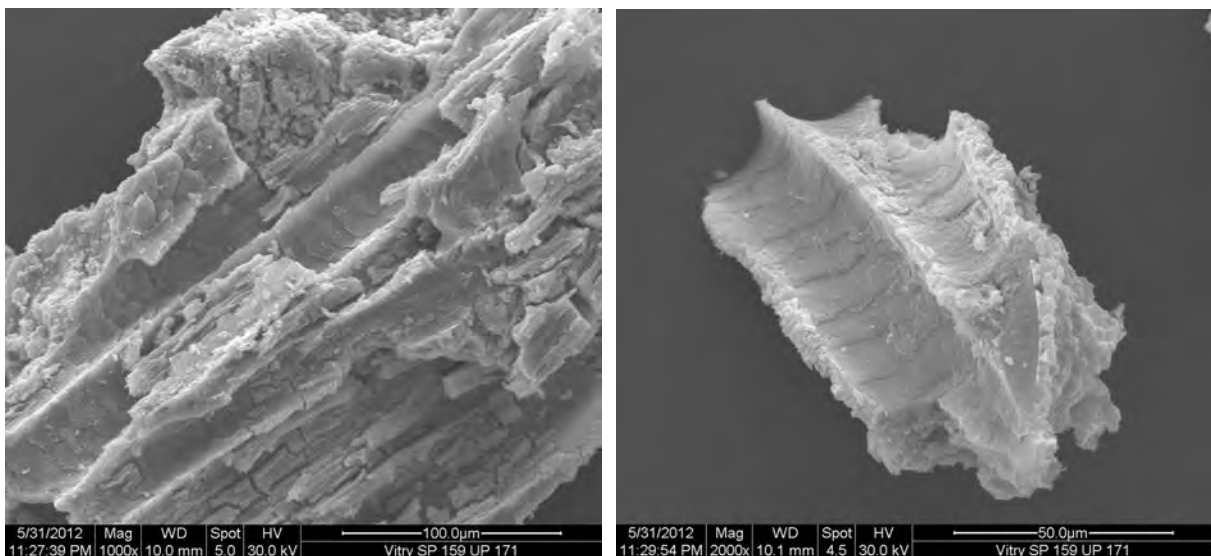


Figure 274 – SP 159 : objet 171. Gauche : Grossissement x. Droite : Grossissement x (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

-

5.8.3.29. SP 160, UP 145

Contexte de découverte (Fig. 275)

Sépulture renfermant peut-être un contenant et/ou un couvercle. Le squelette est en place, excepté le crâne, légèrement déplacé. La tombe a probablement été pillée, mais il est difficile de déterminer l'ampleur des perturbations occasionnées.

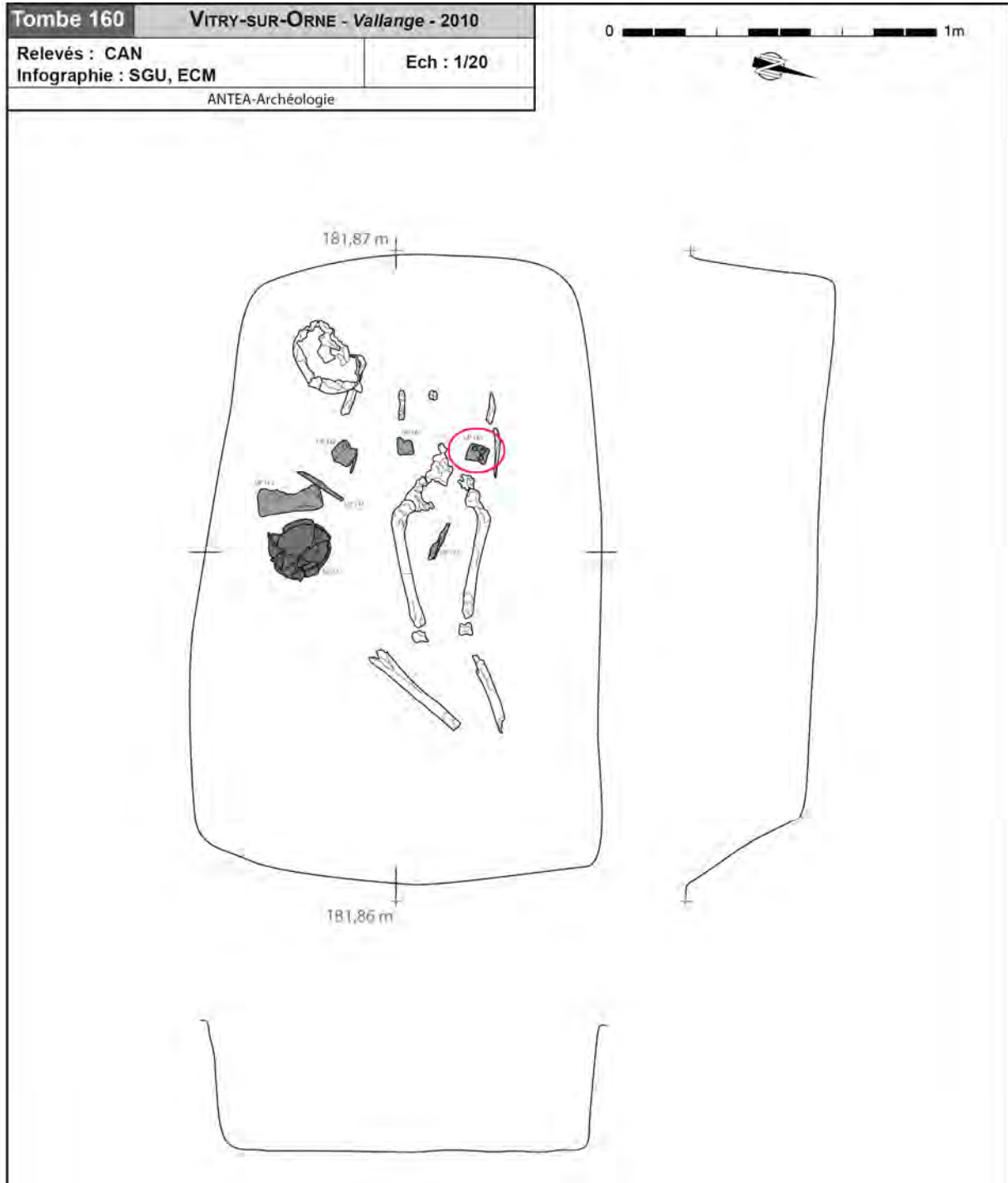


Figure 275 – SP 160 : objet 145. Plan de l'inhumation

<i>Sépulture</i>	<i>Individu (sexe)</i>	<i>Maturité/Stature</i>	<i>Datation</i>
160, pillée, relativement en place Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 200 (L); 130 (l); 45 (p)	Indéterminé	Adulte	560-600 après J.-C.

Objet 145 (Fig. 276)

<i>Objet</i>	<i>Matériau</i>	<i>Dimensions (mm)</i>	<i>Observations</i>
N° 145 Plaque-boucle	Fer, alliage cuivreux	longueur : 135 largeur : 73 épaisseur : 30	Analyse avant restauration. Objet complet. Restes de tissu sur l'avvers.



Avers



Revers

© Fabienne Médard

Figure 276 – SP 160 : objet 145. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

La plaque boucle est plus ou moins localisée au niveau du bassin de l'individu ; on peut la considérer comme étant en place.

Localisation des vestiges (Fig. 277).

Des restes de tissus sont présents sur la quasi-totalité de l'avvers. Des fragments d'os adhérant à la plaque boucle sont placés au-dessus des textiles.

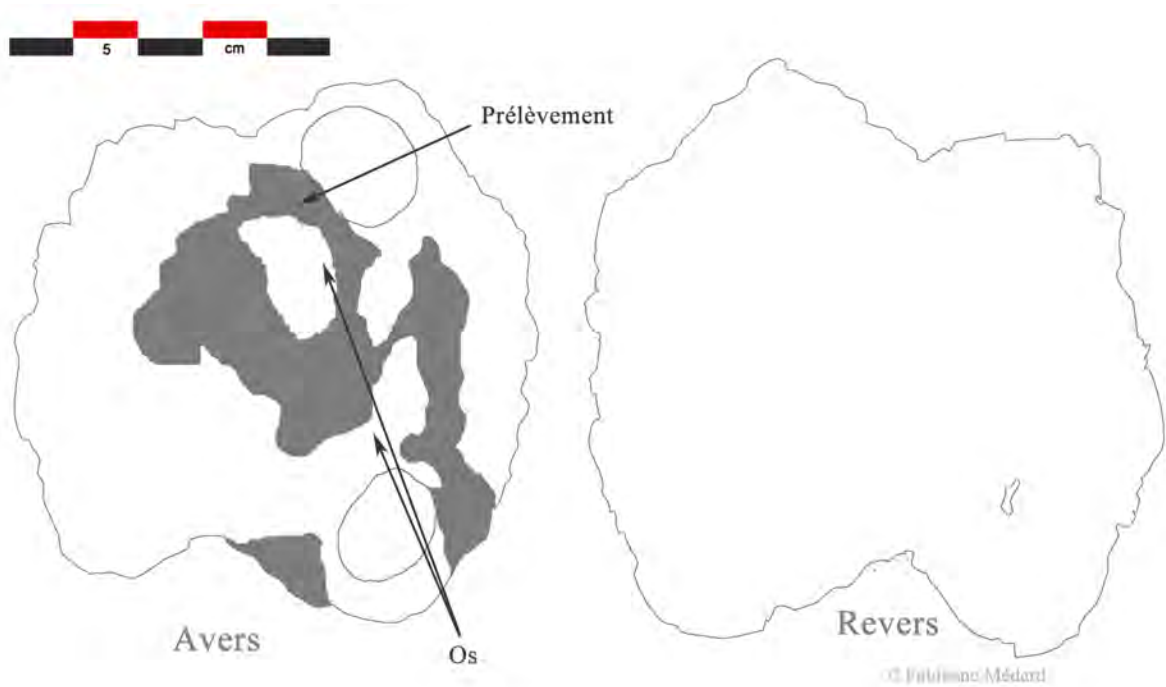


Figure 277 – SP 160 : objet 145. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Bien que très abondants sur l'avvers de la plaque boucle, les restes textiles sont totalement arasés. De couleur rouille sombre et de texture friable, les fils n'existent plus en volume ; seules des fibres orientées avec cohérence, mais dont la lecture technique s'avère difficile sont discernables.

On distingue des fils de torsions S et Z sans qu'il soit possible de déterminer leur orientation dans le tissage (Fig. 278).

Fils : simples, torsion S et Z ; diamètre : env. 0,8-1 mm
Prélèvement effectué sur l'avvers.

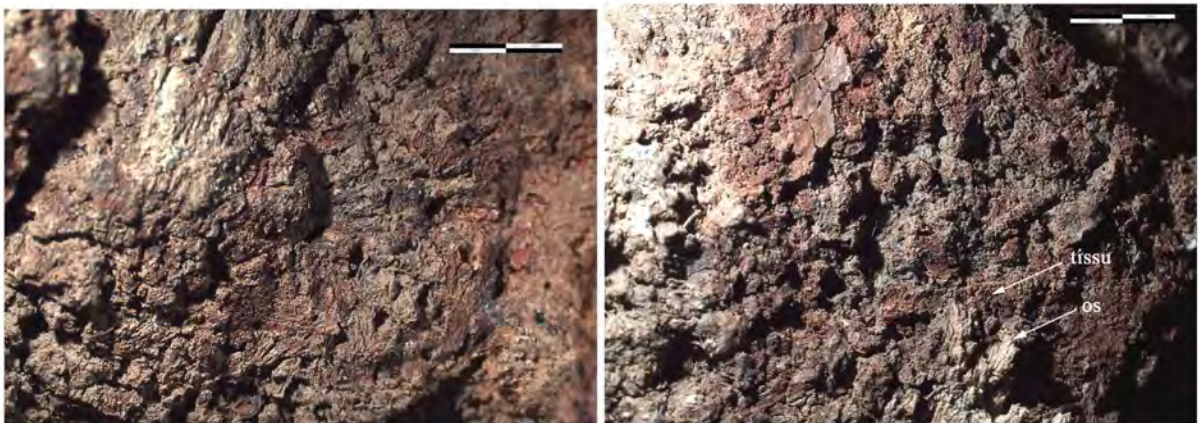


Figure 278 – SP 160 : objet 145. Détail des matériaux organiques minéralisés et des vestiges d'os. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Les fibres textiles apparaissent selon les cas sous la forme d'empreintes ou en volume. En volume, les surfaces sont érodées et on ne distingue plus généralement que les fibrilles, plus encore lorsque les fibres sont fracturées dans le sens longitudinal. On distingue cependant les écailles caractéristiques des matières animales, notamment préservées à l'intérieur des empreintes (Fig. 279).

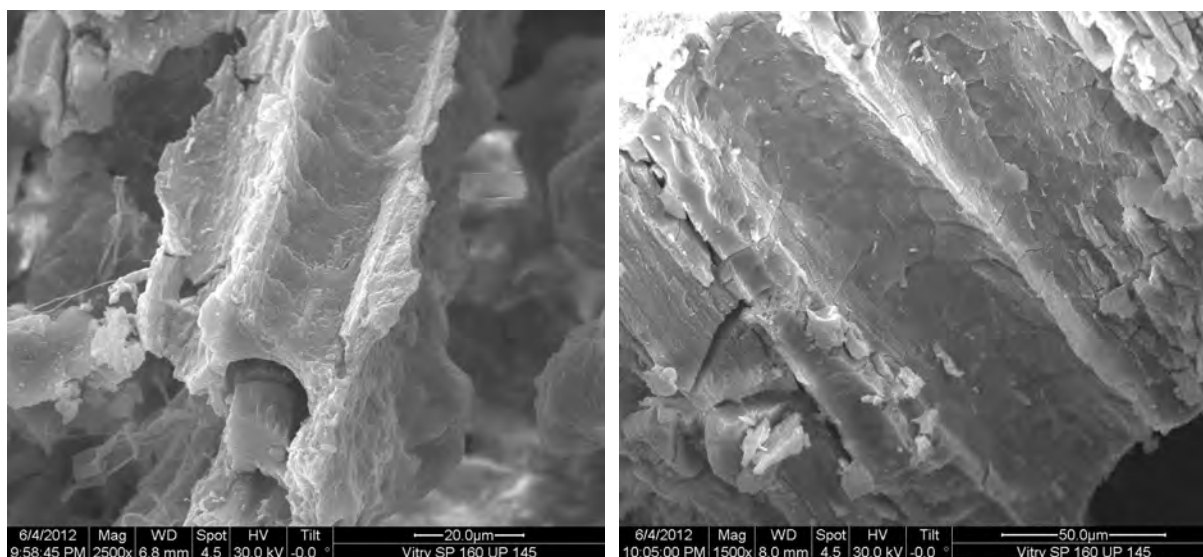


Figure 279 – SP 160 : objet 145. Gauche : empreinte et fibre de laine en voie de décomposition. Grossissement x 2500. Droite : empreinte d'une fibre de laine. Grossissement x 1500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Les restes de tissus étant placés en surface de la plaque-boucle et sous de la matière osseuse résiduelle, on en conclut à une minéralisation antérieure à la perturbation de la sépulture. La matière osseuse s'est par la suite trouvée en contact avec la plaque et déposée sur l'amalgame corrodé. Les restes de tissu, en laine et localisés sur l'avant, tendent à signaler un manteau en lainage. Leur absence au revers pourrait être due à un problème de conservation différentielle.

5.8.3.30. SP 161, UP 130

Contexte de découverte (Fig. 280)

Les ossements sont très fragmentés, très perturbés sans pouvoir vraiment identifier la nature des perturbations.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
161, perturbé Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 170 (L) ; 90 (l) ; 35 (p)	Indéterminé	Indéterminé	560-640 après J.-C.

Objet 130 (Fig. 281)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 130 Fibule	Fer, alliage cuivreux	diamètre : 26 épaisseur : 7,5	Analyse avant restauration. Objet complet. Restes de tissu au revers.

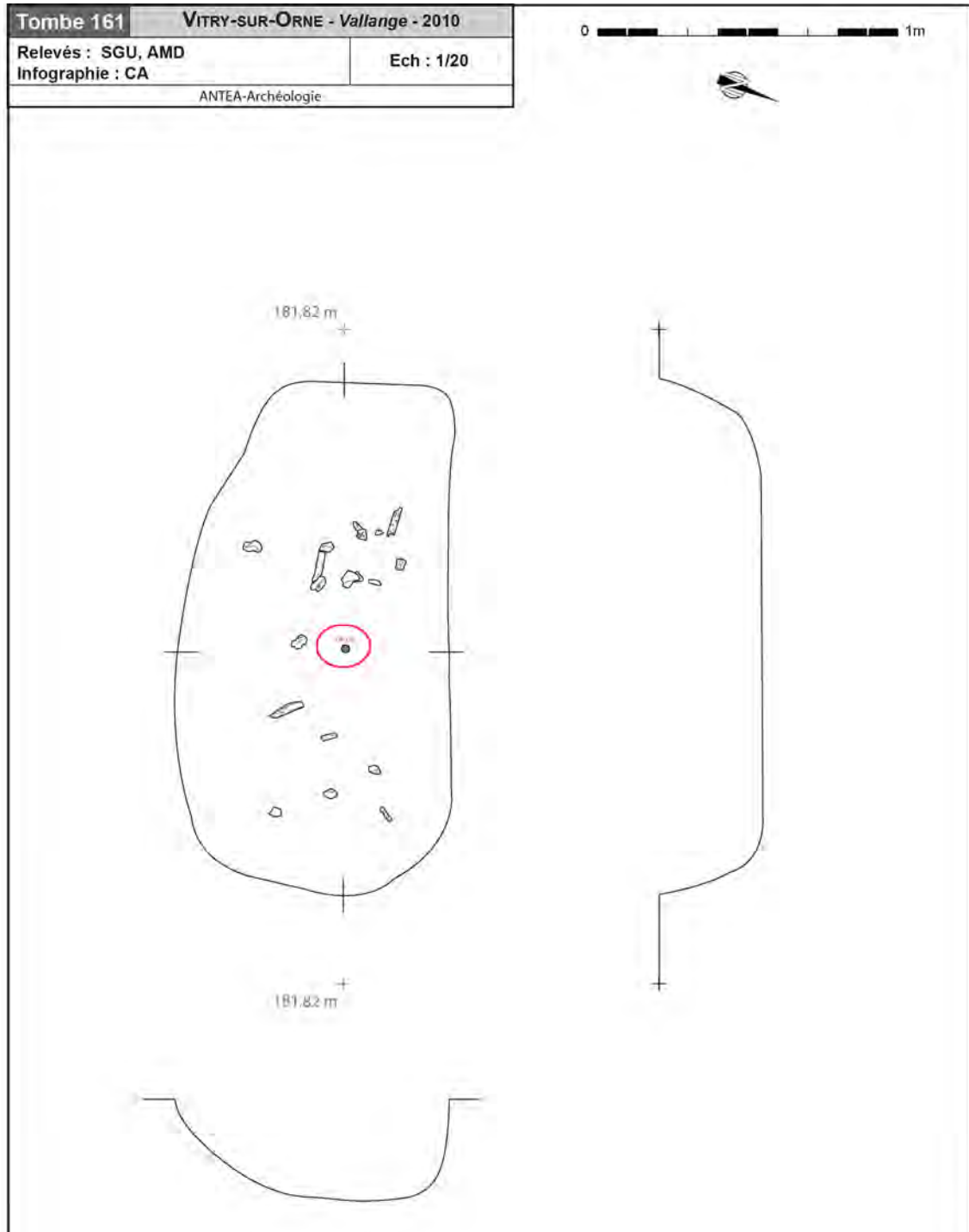


Figure 280 – SP 161 : objet 130. Plan de l'inhumation.

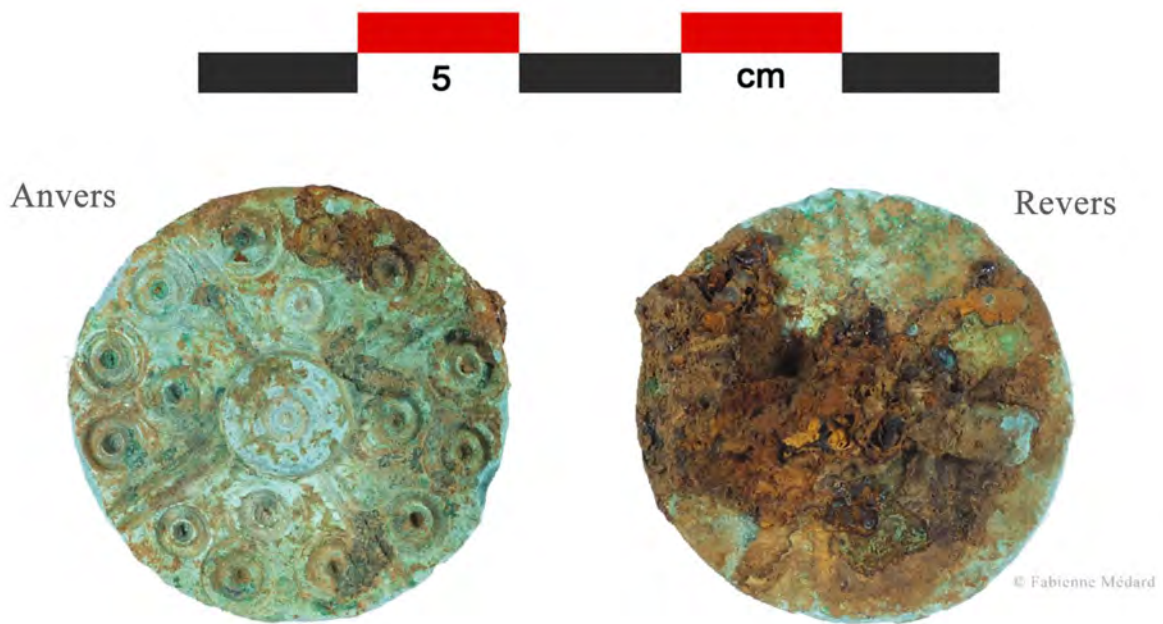


Figure 281 – SP 161 : objet 130. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

La fibule est placée plus ou moins au centre du creusement, mais aucun lien ne peut être établi avec le corps dont il ne reste que des ossements incomplets et éparpillés.

Localisation des vestiges (Fig. 282).

Des restes de tissus sont présents sur la partie plane du revers de la fibule et sur l'ardillon, au niveau des zones corrodées.

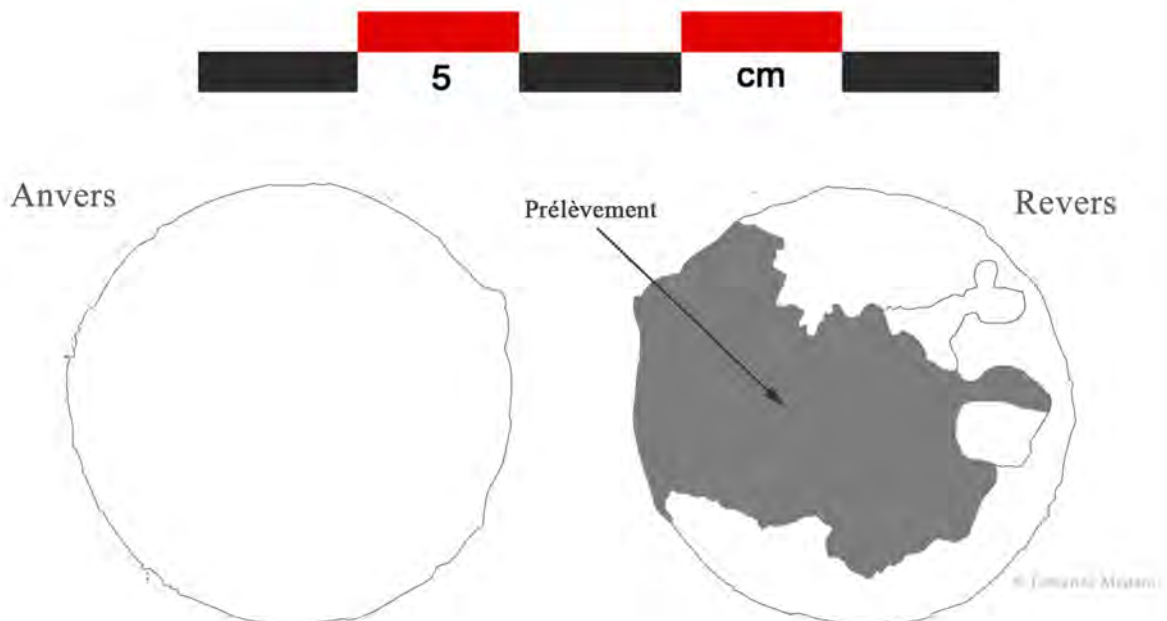


Figure 282 – SP 161 : objet 130. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

La matière organique occupe quasiment tout le revers de la fibule. Elle présente des états de conservation différents selon qu'elle est localisée sur la partie en alliage cuivreux (disque formant la fibule) ou sur la partie en fer corrodé correspondant à la dégradation de l'ardillon. À cet endroit, elle est caractérisée par une couleur rouille sombre, une texture friable et une cohérence textile difficile à cerner. Sur la partie plane de la fibule, on distingue clairement un tissu formé de fils bruns et de fibres minéralisées de couleur verte (conservation différentielle).

Fils : simples, torsion S ; diamètre : env. 0,4-0,5 mm

Pour autant, les données techniques liées au tissage ne sont pas accessibles. Le rythme d'un tissu est perceptible sans qu'il soit possible d'en déterminer l'armure (Fig. 283).

Prélèvement effectué au revers, au niveau des zones corrodées sur l'ardillon.

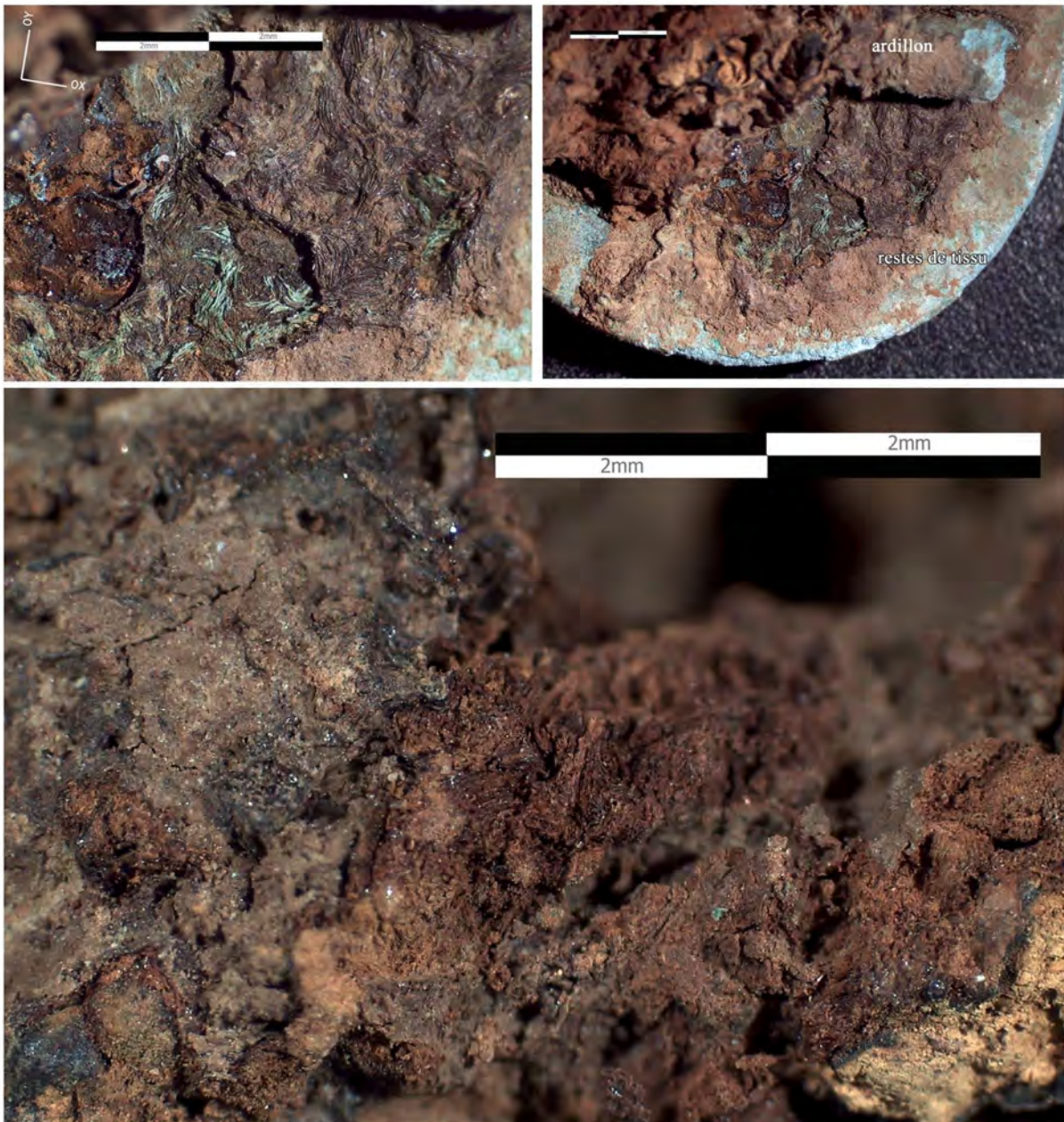


Figure 283 – SP 161 : objet 130. Détail des restes de tissu. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Les fibres textiles apparaissent selon les cas sous la forme d'empreintes ou en volume. Fortement minéralisées, elles sont cassantes; les diamètres observés sont dans l'ensemble inférieurs à 20 µm et l'empreinte laissée atteste une matière végétale. Les sections à tendance polygonales tendent à indiquer des fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.).

L'observation du prélèvement au microscope met également en évidence des éléments ligneux issus du bois (Fig. 284).

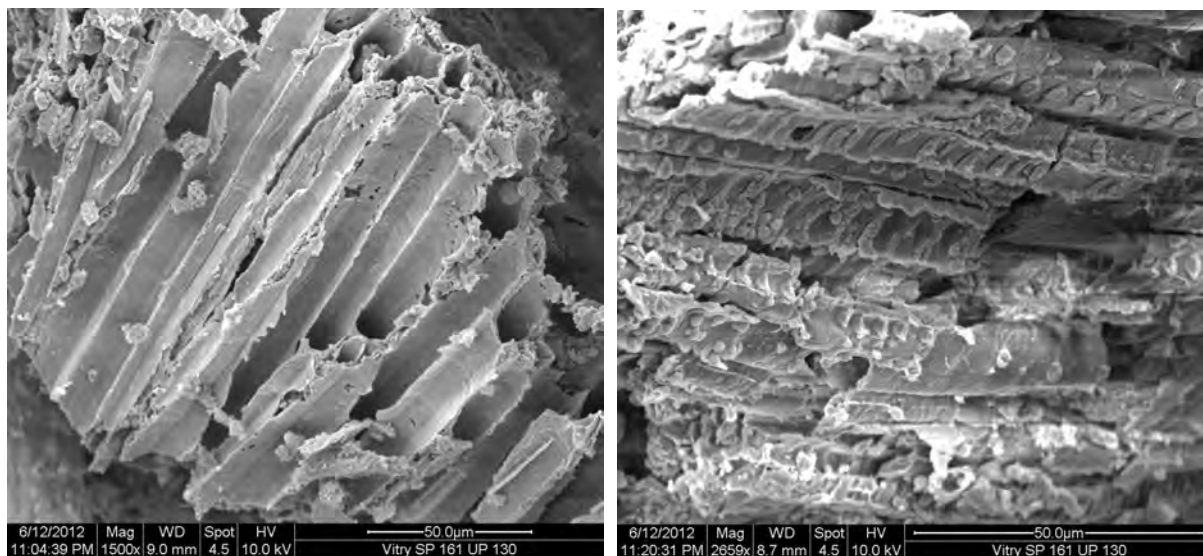


Figure 284 – SP 161 : objet 130. Gauche : ensemble de fibres végétales. Grossissement x 1500. Droite : restes ligneux, bois. Grossissement x 2659 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Bien que l'objet ne soit pas en place, le tissu minéralisé au revers de la fibule peut vraisemblablement correspondre au vêtement sur lequel elle était accrochée (tunique). La présence de bois sur le prélèvement effectué peut correspondre au matériau d'un possible contenant ou à la proximité d'objets en matière ligneuse. Il est en revanche impossible de se prononcer sur la chronologie de la minéralisation : avant ou après le déplacement de la fibule.

5.8.3.31. SP 163, UP 274

Contexte de découverte (Fig. 285)

Sépulture renfermant un contenant en matière périssable de type cercueil. Aucun ossement n'a été préservé en raison de la nature du terrain. D'après ce qu'on observe, le mobilier semble en place.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
163, en place Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 220 (L); 130 (l); 70 (p)	Indéterminé (masculin d'après mobilier)	Adulte probable	600-640 après J.-C.

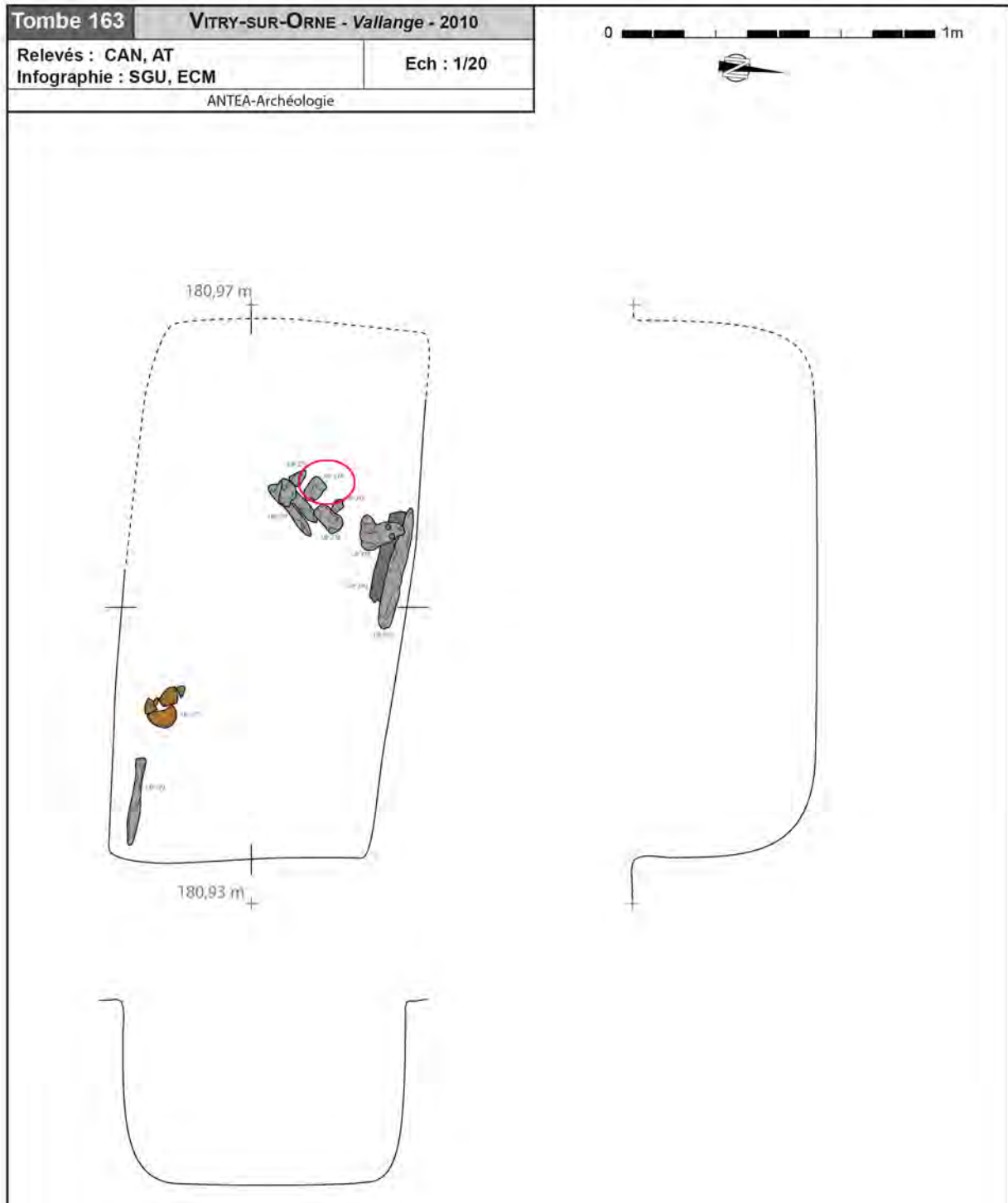


Figure 285 – SP 163 : objet 274. Plan de l'inhumation

Objet 274 (Fig. 286)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 274 Plaque dorsale	Fer, alliage cuivreux	longueur : 83 largeur : 70 épaisseur : 16	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes de tissu sur l'avert et sur deux éléments isolés.



Figure 286 – SP 163 : objet 274. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

Objet localisé en dehors du contenant (ceinture déposée); il aurait donc été non porté, mais déposé dans la sépulture. Objet associé aux éléments 273 et 275 (ceinture) : 1er lot d'objets.

Localisation des vestiges (Fig. 287).

Des restes de tissus sont présents sur l'avert de la plaque dorsale, principalement à proximité des rivets. Un rivet détaché est également associé à des restes de tissu ainsi qu'un autre fragment isolé.

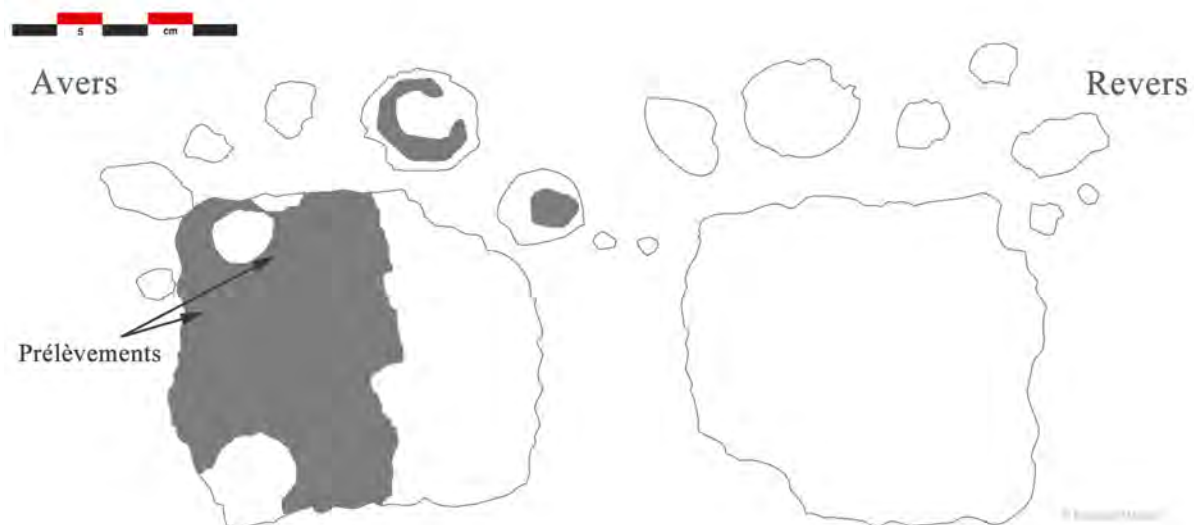


Figure 287 – SP 163 : objet 274. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

La matière organique occupe une grande partie de l'avvers et à l'origine elle devait être présente sur l'ensemble de la surface. Très étroitement liée au sédiment, elle en a la couleur et par conséquent se distingue avec difficulté. Seul un relief au rythme régulier permet d'identifier un tissu perceptible par endroits. Une tentative de dégagement des vestiges et de nettoyage est engagée, mais comme souvent, le sédiment ôté emporte aussi le textile. Il est donc impossible d'améliorer la lecture des vestiges, bien que leur présence soit évidente (Fig. 288).

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,8-1 mm
 OX : simples, torsion S ; diamètre : env. 0,8-1 mm
 Réduction : OY : env. 10 fils/cm
 OX : env. 10 coups/cm
 Armure : base sergé.

Prélèvement effectué sur l'avvers, à la faveur du détachement d'un petit bloc de sédiment solidaire de quelques fibres textiles.

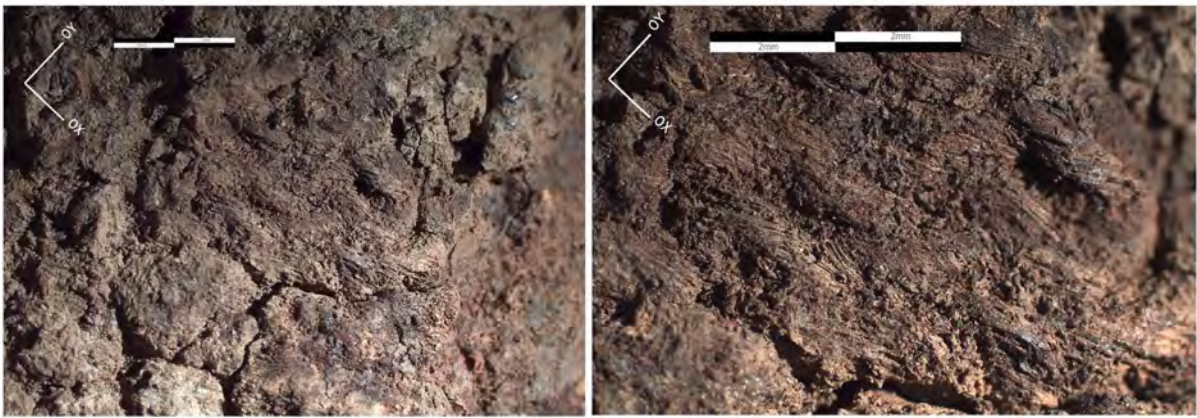


Figure 288 – SP 163 : objet 274. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

L'examen du prélèvement au microscope met en évidence de nombreuses fibres ligneuses issues du bois et peu de fibres textiles. Ces dernières s'avèrent très encrassées, érodées et brisées ; on ne distingue aucune caractéristique de surface identifiable, ni sur les volumes, ni dans les loges vides de fibres (Fig. 289).

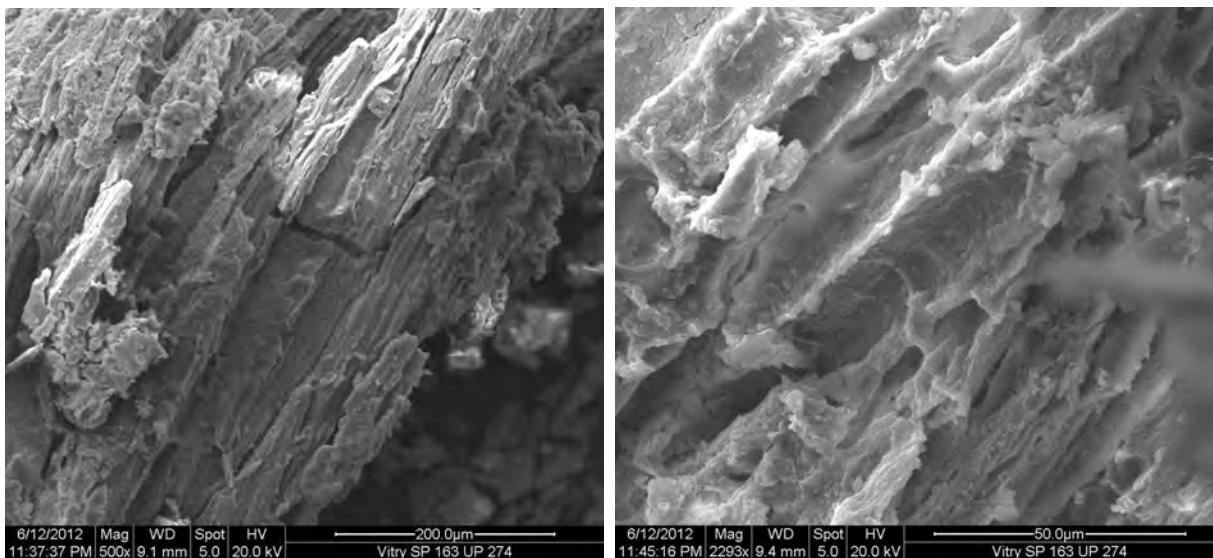


Figure 289 – SP 163 : objet 274. Gauche : emplacement de fibres préservées sous la forme d'empreinte. Grossissement x 500. Droite : empreinte de fibre. Grossissement x 2293 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

La plaque dorsale correspond à une pièce appartenant vraisemblablement à un ensemble incluant les pièces 273 et 275 ; le tout correspondant aux éléments d'une même ceinture déposée dans la sépulture, mais non portée par le défunt. La présence de bois sur l'avvers pourrait correspondre au fond de coffre sur lequel reposait l'objet. Dans la mesure où la ceinture n'était pas portée, les restes de tissu peuvent, quant à eux, correspondre à un emballage ou à une pièce vestimentaire posée elle-même hors du cercueil.

5.8.3.32. SP 163, UP 278

Contexte de découverte (Fig. 290)

Sépulture renfermant un contenant en matière périssable de type cercueil. Aucun ossement n'a été préservé en raison de la nature du terrain. D'après ce qu'on observe, le mobilier semble en place.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
163, en place Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 220 (L) ; 130 (l) ; 70 (p)	Indéterminé (masculin d'après mobilier)	Indéterminé	600-640 après J.-C.

Objet 278 (Fig. 291)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 278 Plaque-boucle	Fer, alliage cuivreux	<u>Partie principale</u> longueur : 150 largeur : 70 épaisseur : 28	Analyse avant restauration. Objet complet (?), cinq éléments. Restes de tissu sur l'avvers de quatre éléments. Restes organiques au revers (cuir)



© Fabienne Médard

Figure 291 – SP 163 : objet 278. Avvers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

Objet localisé en dehors du contenant ; il aurait donc été non porté, mais déposé dans la sépulture. La plaque boucle semble liée au scramasaxe, située à proximité des éléments de garniture du fourreau (2ème lot d'objets).

Localisation des vestiges (Fig. 292).

Des restes de tissus sont présents sur l'avvers de la plaque-boucle et sur trois des éléments détachés. Des restes de cuir très dégradés sont repérables au revers des éléments aux endroits où les rivets en bronze traversent le métal.

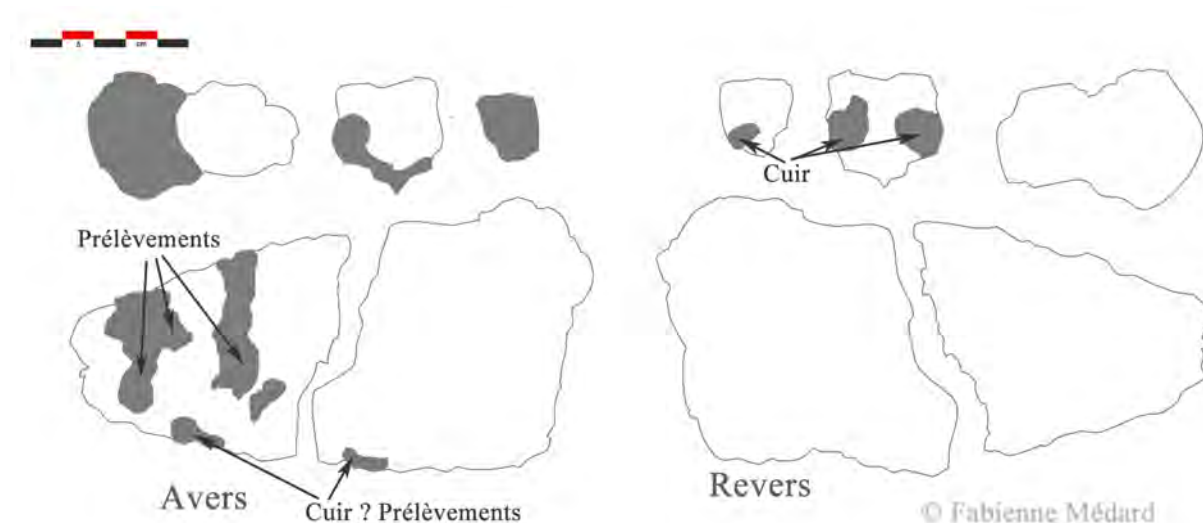


Figure 292 – SP 163 : objet 278. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

La matière organique occupe une grande partie de l'avvers de la plaque (partie principale et pièces isolées); à l'origine elle devait être présente sur l'ensemble de la surface. Très étroitement liée au sédiment, elle en a tantôt la couleur, ou présente la couleur rouille vif des matières organiques endommagées. Une tentative de dégagement des vestiges et de nettoyage est engagée, mais comme souvent, le sédiment ôté emporte aussi le textile. Le textile est perceptible sous la forme de structures régulières dont les fils sont parfois conservés en volume, parfois arasés au point d'être réduits à l'état d'empreintes.

On distingue difficilement l'armure de tissage : elle apparaît tantôt comme une base sergé, tantôt comme une structure réalisée aux plaquettes.

Le tissage aux plaquettes, parfois désigné dans la littérature sous le terme de tissage aux cartons, implique l'utilisation de plaquettes perforées fines, résistantes, lisses et sans aspérité. On en connaît des exemplaires archéologiques taillés dans la matière osseuse, le bois, le cuir, etc. (COLLINGWOOD, 2002, p. 23 et suiv.) D'ordinaire, les perforations reçoivent chacune un fil de chaîne; dans le cas de modèles carrés à 4 perforations, 4 fils de chaîne travaillent généralement par plaquette. Selon qu'ils sont insérés dans les trous, de gauche à droite ou de droite à gauche, ils effectuent, lors du tissage, un mouvement cordé en S (de la gauche vers la droite; enfilage en Z, rotation avant) ou en Z (de la droite vers la gauche; enfilage en S, rotation avant). À chaque passage de trame, l'artisan tourne les plaquettes d'un quart de tour, ou davantage selon le motif désiré (Fig. 293).

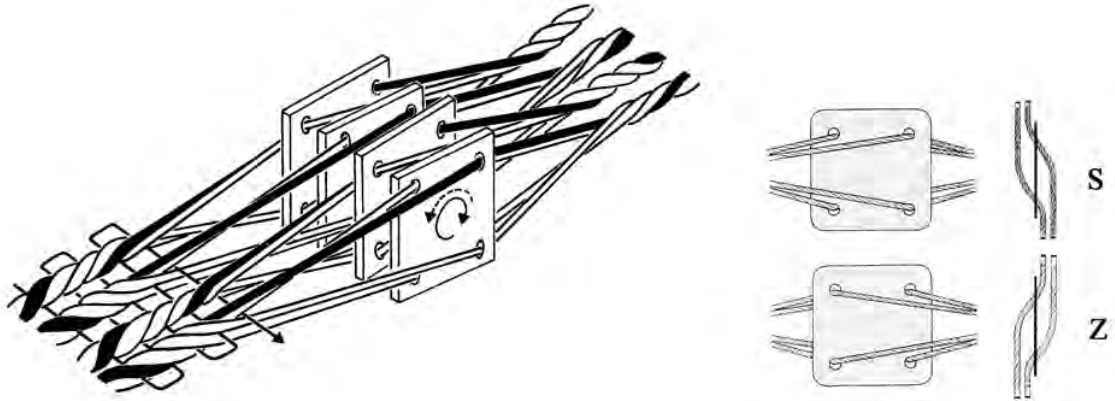


Figure 293 – Gauche : principe du tissage aux plaquettes (d'après Collingwood, 1982 ; Seiler-Baldinger, 1991). Droite : enfilage des fils de chaîne dans les plaquettes. Selon le sens d'insertion des fils, le mouvement de rotation des plaquettes produira une torsion S ou Z (d'après Collingwood, 2002).

Fils : OY : simples, torsion Z ; diamètre : env. 0,8-1 mm
 OX : simples, torsion S ; diamètre : env. 0,8-1 mm

Réduction : -

Armure : base sergé

Technique : tissage et/ou tissage aux plaquettes (Fig. 294).

Prélèvements effectués sur l'avvers (un pour la matière textile, un pour le cuir).

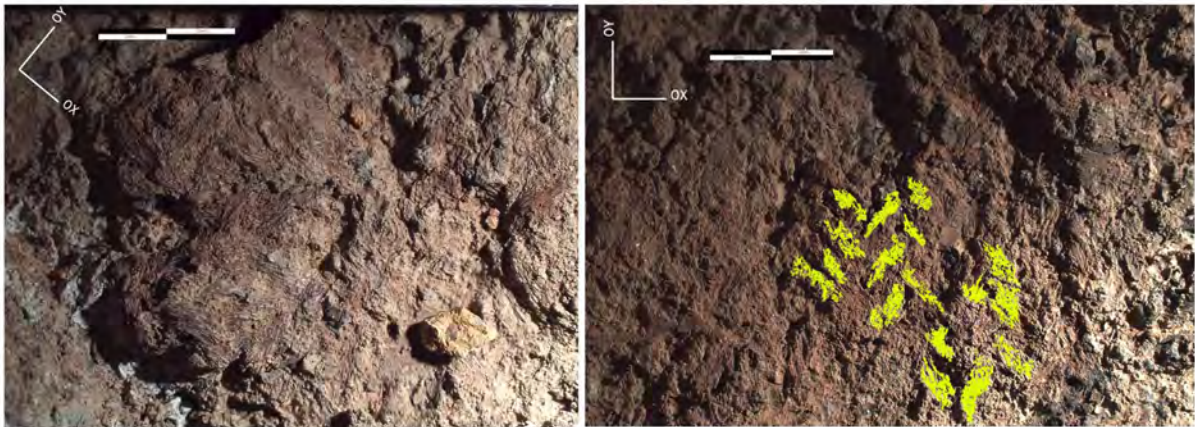


Figure 294 – SP 163 : objet 278. Détail des restes textiles minéralisés et mise en évidence du système d'armure. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le prélèvement effectué révèle des fibres textiles parfaitement lisibles, principalement minéralisées sous la forme d'empreintes. De section circulaire et de diamètre relativement fort (supérieur à 20 µm), il s'agit de fibres de laine (Fig. 295).

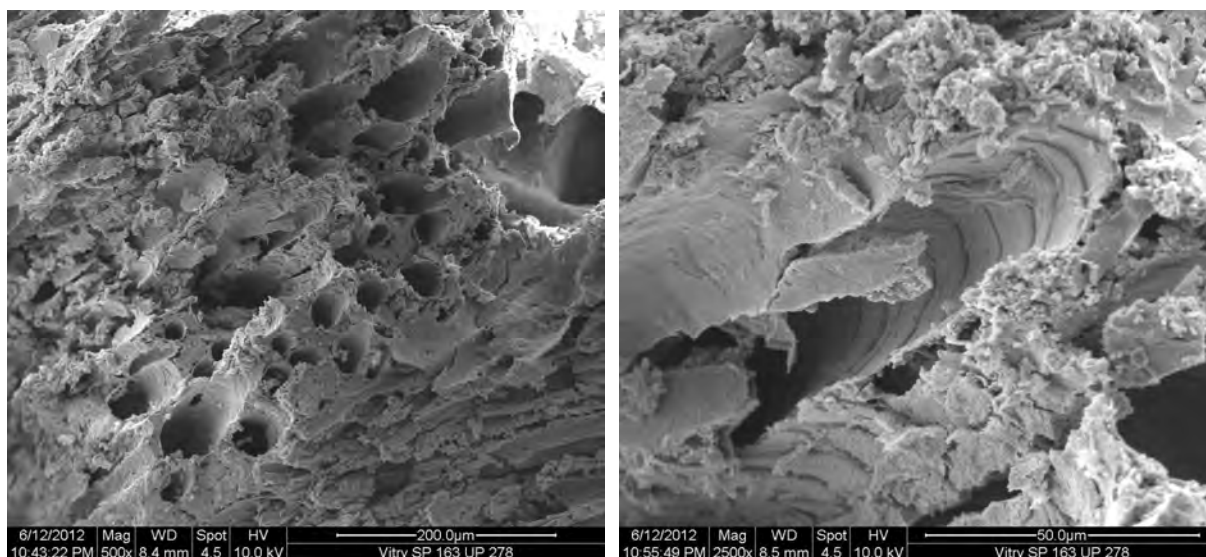


Figure 295 – SP 163 : objet 278. Gauche : ensemble de fibres vues en section transversale. Grossissement x 500. Droite : détail d'une fibre de laine. Grossissement x 2500 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Les traces de cuir observées sur la plaque boucle correspondent sans doute au baudrier qui permettait d'accrocher le scramasaxe déposé à proximité. Dans la mesure où il s'agit d'éléments non portés, les restes de tissu peuvent, comme précédemment, correspondre à un emballage ou à une pièce vestimentaire posée elle-même hors du cercueil : le même que celui observé sur la pièce 274 (voir supra).

5.8.3.33. SP 163, UP 280

Contexte de découverte (Fig. 296)

Sépulture renfermant un contenant en matière périssable de type cercueil. Aucun ossement n'a été préservé en raison de la nature du terrain. D'après ce qu'on observe, le mobilier semble en place.

Sépulture	Individu (sexe)	Maturité/Stature	Datation
163, en place Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 220 (L); 130 (l); 70 (p)	Indéterminé (masculin d'après mobilier)	Indéterminé	600-640 après J.-C.

Objet 280 (Fig. 297)

Objet	Matériau	Dimensions (mm)	Observations
N° 280 Plaque triangulaire	Fer, alliage cuivreux	<u>Partie principale</u> longueur : 80 largeur : 38 épaisseur : 12	Analyse avant restauration. Objet incomplet, deux éléments principaux. Restes de tissu sur les deux faces. Restes organiques au niveau d'un rivet (cuir)

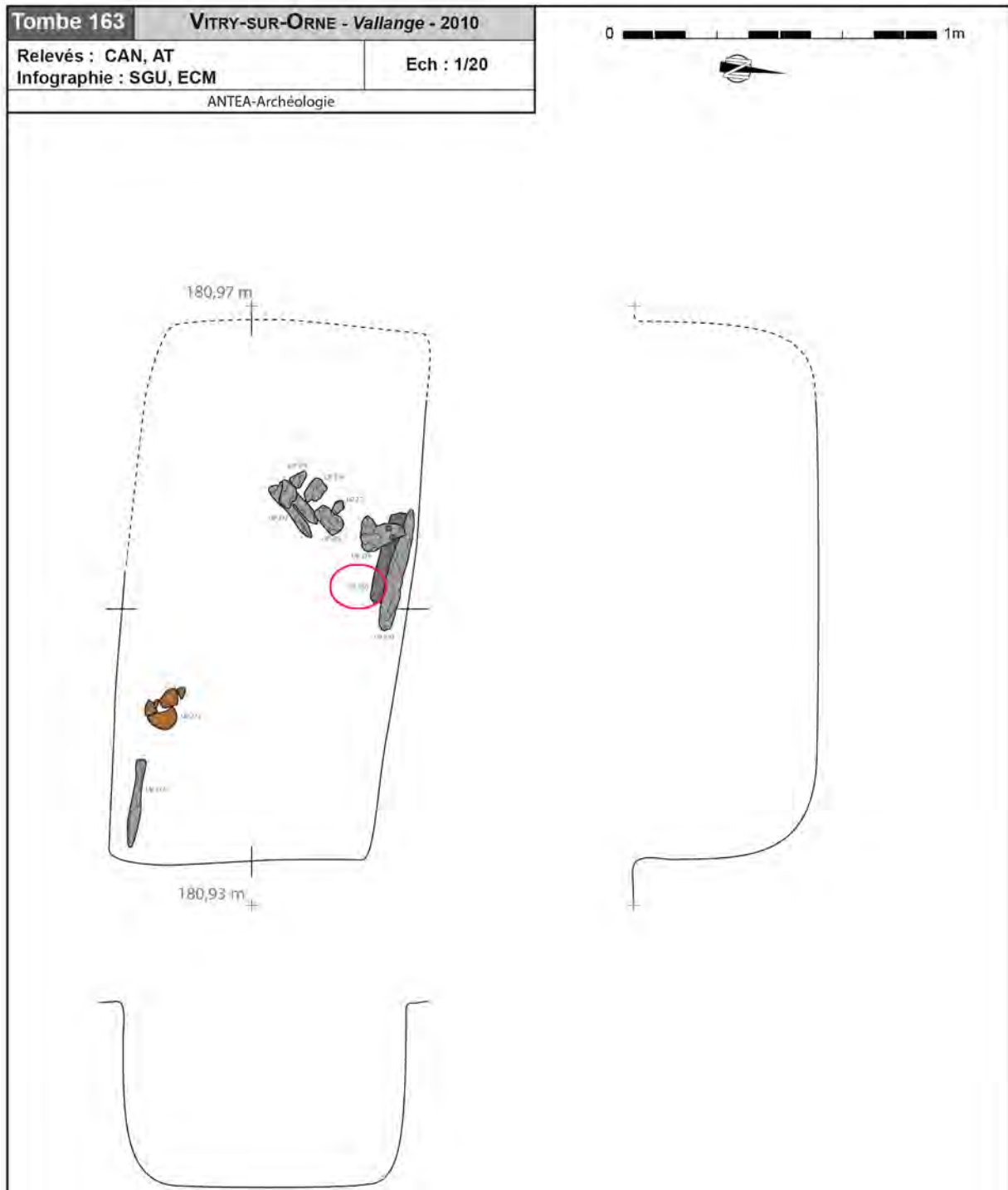


Figure 296 – SP 163 : objet 280. Plan de l'inhumation

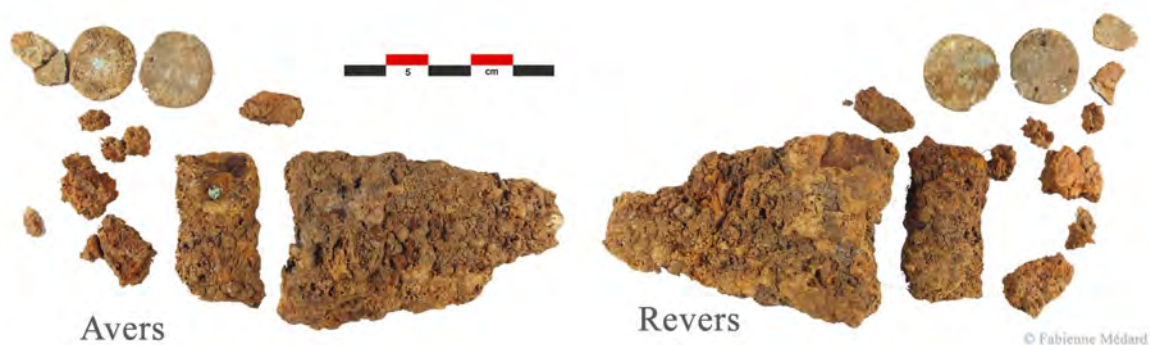


Figure 297 – SP 163 : objet 280. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

La plaque triangulaire et trois petits boutons circulaires en alliage cuivreux appartiennent probablement à des éléments de garniture du fourreau de scramasaxe (2ème lot d'objets).

Localisation des vestiges (Fig. 298).

Des restes de tissus sont présents sur les deux faces de la plaque et sur un élément détaché. Des restes de cuir très dégradés sont repérables au revers d'un fragment à l'endroit où un rivet en bronze traverse le métal.

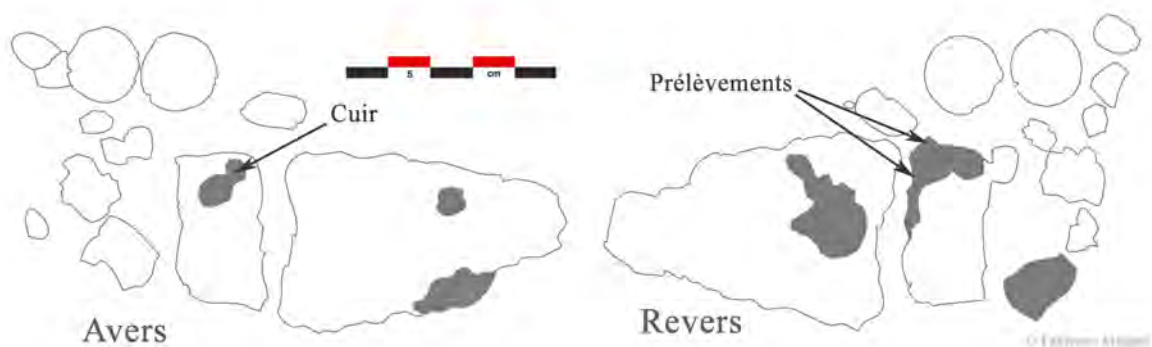


Figure 298 – SP 169 : objet 280. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

La matière organique est ponctuellement présente sur les deux faces de la plaque (partie principale). Comme précédemment, elle est très étroitement liée au sédiment, dont elle a tantôt pris la couleur, tantôt celle de la rouille. Le dégagement des vestiges et le nettoyage sont engagés, mais comme souvent, le sédiment ôté emporte aussi le textile. La matière textile est perceptible, mais son état de conservation ne permet pas d'accéder à des données techniques précises. Les fils sont parfois conservés en volume, parfois arasés au point d'être réduits à l'état d'empreintes (Fig. 299).

Fils : simples, torsion Z; diamètre : env. 1 mm
Prélèvement effectué sur un fragment.



Figure 299 – SP 163 : objet 280. Détail du tissu minéralisé. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le prélèvement effectué révèle une matière organique détruite ou, dans le meilleur des cas, en voie de décomposition. Les fibres textiles apparaissent sous la forme d'empreintes minérales aux caractéristiques érodées. On distingue toutefois clairement la présence de fibres de laine (Fig. 300).

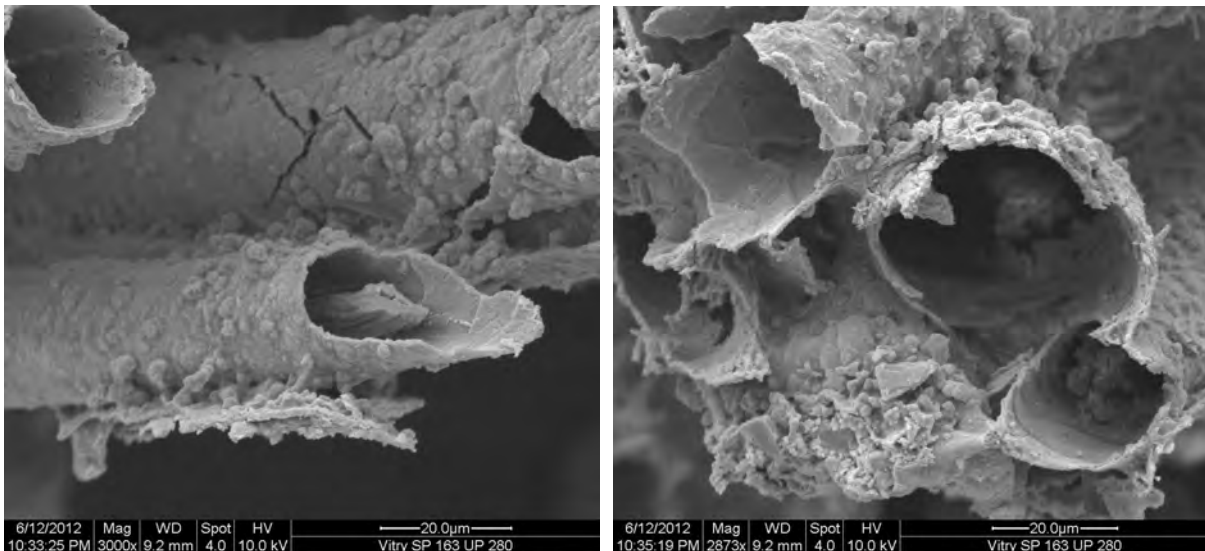


Figure 300 – SP 163 : objet 280. Gauche : Fibre de laine en voie de décomposition. Grossissement x 3000. Droite : fibres de laine vue en section transversale. Grossissement x 2873 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Il existe une corrélation entre les éléments 278 et 280 sur lesquels le textile est bien représenté. Dans la mesure où il s'agit d'objets non portés, les restes de tissu peuvent, comme précédemment, correspondre à un emballage ou à une pièce vestimentaire posée elle-même hors du cercueil : le même que celui observé sur les pièces 274 et 278 (voir supra).

5.8.3.34. SP 195, UP 525-321

Contexte de découverte (Fig. 301)

Les ossements sont très fragmentés et perturbés sans qu'il soit possible de déterminer la cause exacte des perturbations. Deux individus sont présents dans la tombe ; l'un, bien représenté, l'autre n'existe qu'au travers de quelques os et quelques dents. Le contenant n'est pas identifiable.

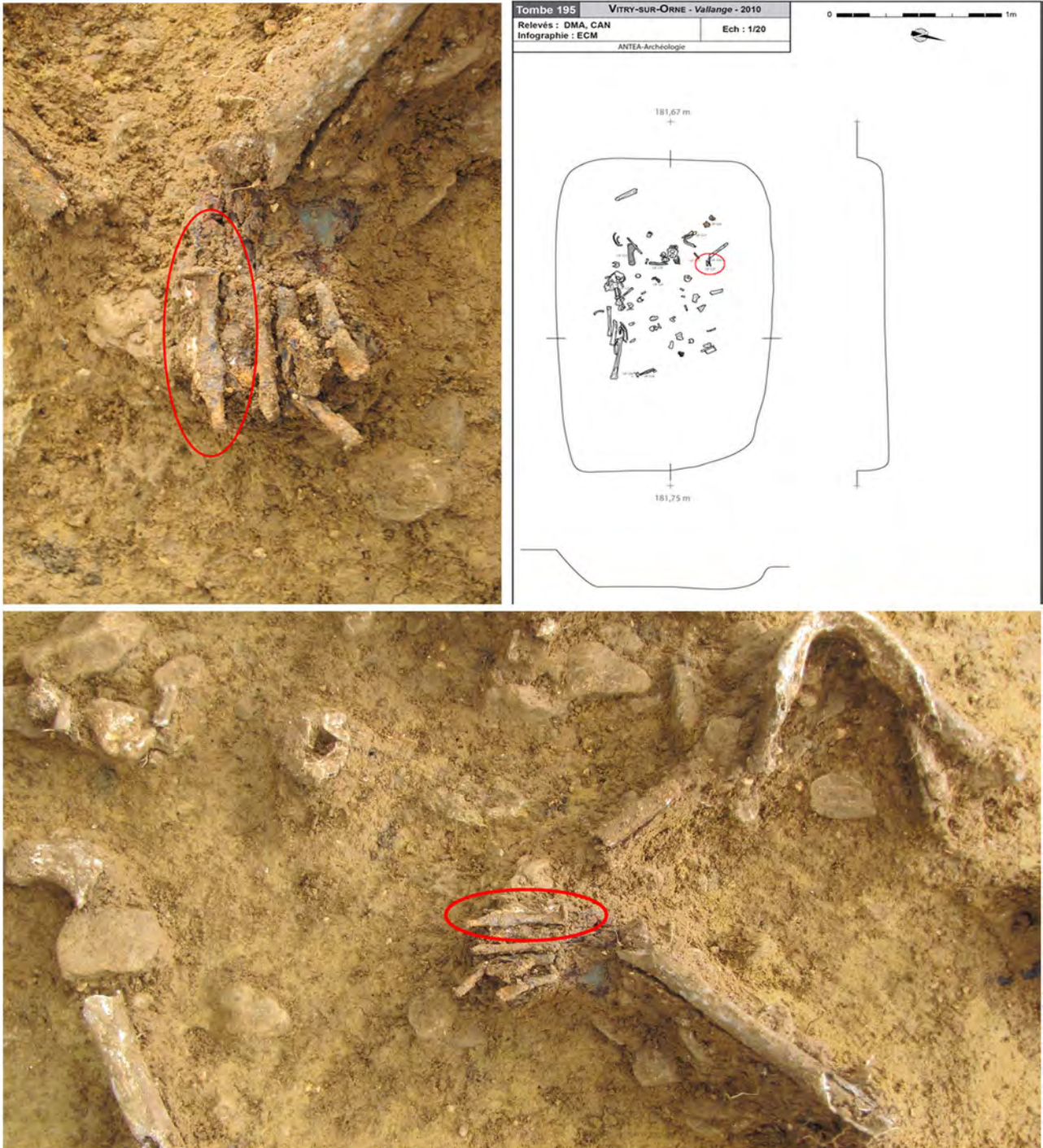


Figure 301 – SP 195 : objet 525-321. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet in situ

<i>Sépulture</i>	<i>Individu (sexe)</i>	<i>Maturité/Stature</i>	<i>Datation</i>
195, perturbée Dimensions extérieures de la cavité (cm) : 210 (L); 130 (l); 20 (p)	1 : indéterminé 2 : indéterminé	1 : immature, 11-12 ans 2 : indéterminé	520-640 après J.-C.

Objet 525-321 (Fig. 302)

<i>Objet</i>	<i>Matériau</i>	<i>Dimensions (mm)</i>	<i>Observations</i>
N° 525-321 Objet indéterminé	Fer	longueur : 83 largeur : 16 épaisseur : 11	Analyse avant restauration. Objet complet (?). Restes textiles en partie proximale.



Avers



Revers

© Fabienne Médard

Figure 302 – SP 195 : objet 525-321. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).

Objet indéterminé gisant à proximité d'autres objets en fer. Non interprété.

Localisation des vestiges (Fig. 303).

Des restes de fils sont présents en partie proximale de l'objet, pouvant être une zone de préhension ou d'emmanchement.

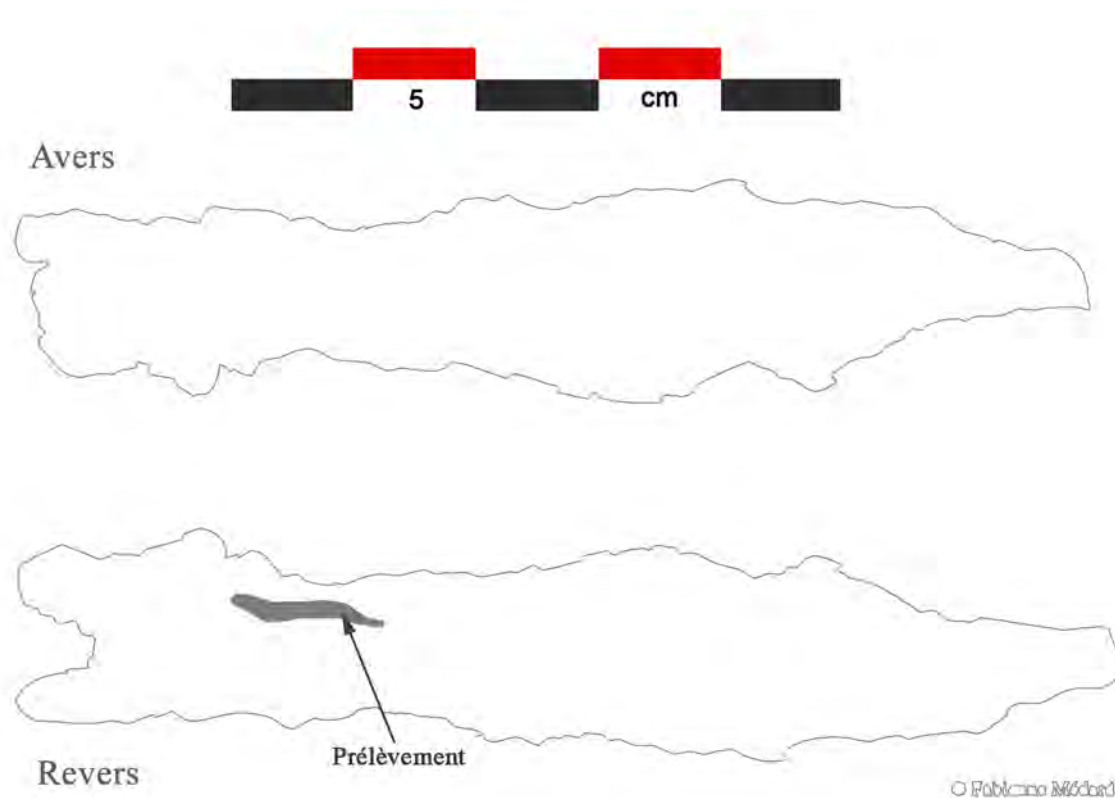


Figure 303 – SP 195 : objet 525-321. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).

Description des restes organiques

Les vestiges textiles en présence sont peu abondants ; de couleur rouille et de texture friable, ils sont à la fois fragiles et ténus. Leur disposition et leur nature montrent qu'ils ne correspondent pas à des restes de tissu ; ils semblent apparentés à des éléments de cordelette. On distingue au niveau de la tranche de l'objet un reste de cordelette retors S2z. En l'état, elle mesure environ 2 mm de diamètre (Fig. 304).

Prélèvement effectué sur l'avvers, à la faveur du détachement d'un petit bloc de sédiment solidaire de quelques fibres textiles.

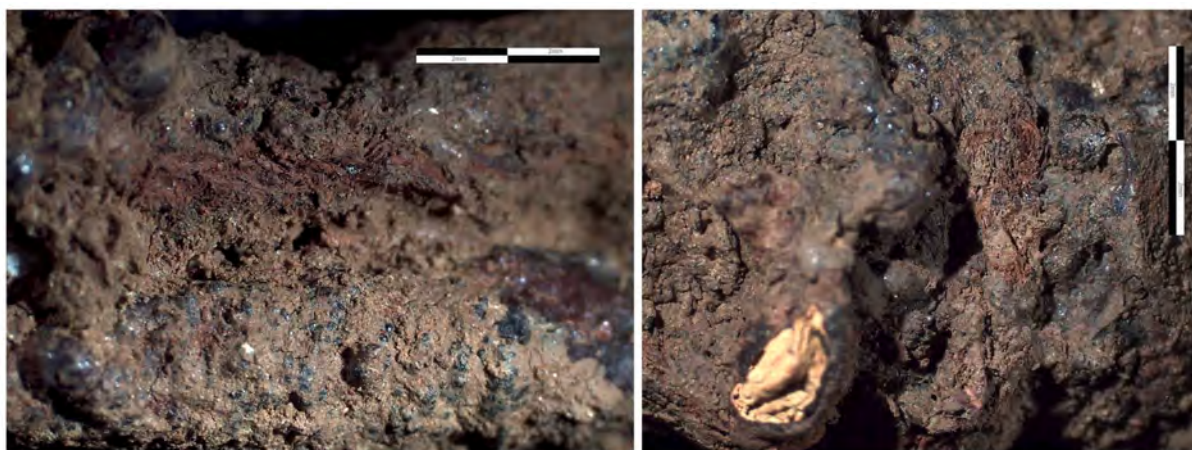


Figure 304 – SP 195 : objet 525-321. Détail de la cordelette. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).

Identification de la matière textile

Le prélèvement effectué révèle des fibres conservées sous la forme d'empreinte et en volume. Elles apparaissent disposées en faisceaux; les diamètres varient en dimension, mesurant parfois plus de 20 µm, parfois beaucoup moins. Il s'agit de fibres d'origine végétale (Fig. 305).

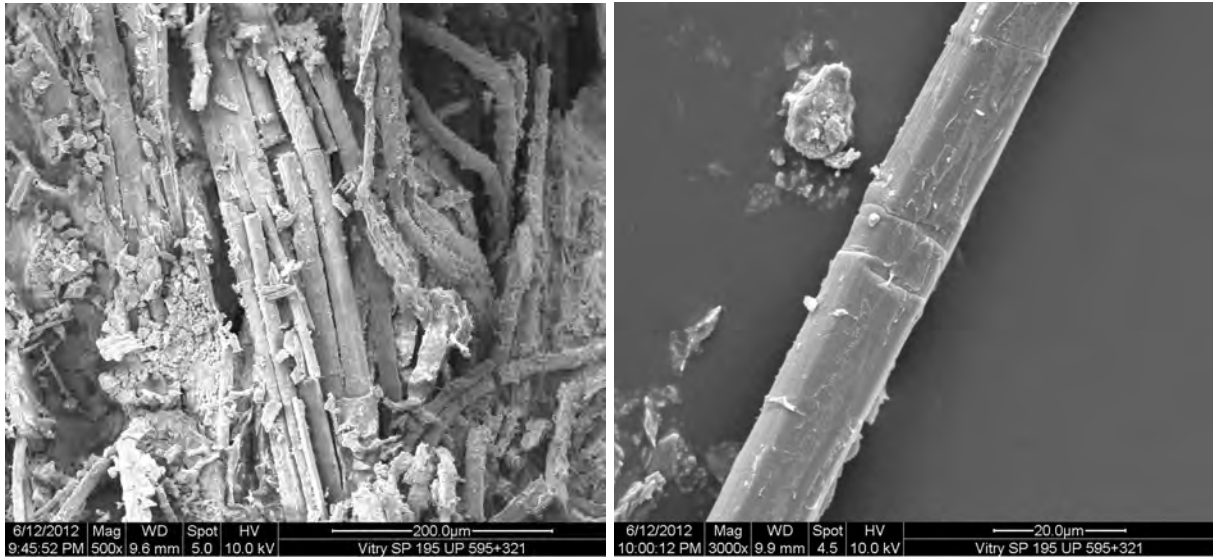


Figure 305 – SP 195 : objet 525-321. Gauche : ensemble de fibres minéralisées. Grossissement x 500. Droite : fibre d'origine végétale. Grossissement x 3000 (clichés : CNRS-IS2M/S. Knopf).

Taphonomie

Compte tenu de la forme de l'objet et de la localisation des restes textiles, il est possible que ces derniers correspondent à des éléments de ligature ou de suspension. Par ailleurs, on distingue assez clairement un reste de cordelette retors, élément jamais rencontré dans le tissage puisque tous les fils employés sont simples.

D'après le contexte de découverte, l'objet en présence faisait partie d'un groupe formé de plusieurs objets en métal. On peut supposer qu'ils étaient associés ou maintenus ensemble à l'aide d'un ou de plusieurs liens.

5.8.4. Conclusion

5.8.4.1. Récapitulatif technique des résultats (Fig. 306)

5.8.4.2. Données techniques par matière première

Cette synthèse repose sur l'ensemble des données recueillies, inégalement représentées selon les objets. Ces différences se répercutent sur les décomptes effectués, nécessairement inégaux en fonction des caractéristiques considérées.

Les fils : sens de torsion

L'occurrence des fils de torsion Z est de 31, celle des fils de torsion S est de 11. Ces valeurs se répartissent, pour les fils de torsion Z, en 10 éléments en fibres de laine et 21 éléments en matière végétale. Pour les fils de torsion S, on dénombre 6 éléments en fibres de laine et 5 en matière végétale. Toutefois, il s'agit d'occurrences : 12 éléments en fibre végétale de torsion Z ne forment en réalité que 2 occurrences (mêmes textiles représentés plusieurs fois : SP 54 et SP 135) : une correction des valeurs porte donc à 9 le nombre de fils Z en matière végétale (Fig. 307).

Sépulture - n° objet	Objet/matériau	Datation	Localisation des restes textiles	Fils Ch.(OY)/tr.(OX)	Réduction Ch.(OY)/tr.(OX)	Armure de tissage	Matière première
SP 11, UP 10	Boucle de ceinture cloisonnée/fer, bronze, verre	470-530 après J.-C.	Présents sur la quasi-totalité du revers	simple/ simple ; -Z ; -/0,3 mm	- fils/27 coups	base d'armure sergé	laine
SP 119 (SP 22, objet 22-20, diag.)	Plaque-boucle/fer, bronze	560-640 après J.-C.	Présents au revers de la boucle	illisible	illisible	illisible	indéterminée
SP 46, UP 382	Plaque-boucle/fer, bronze	560-670 après J.-C.	Ponctuellement présents sur l'avert et sur 3 fragments. Principale surface conservée : 21x16 mm	simple/ simple ; S/Z ; 0,8/0,8 mm	8-9 fils/8-9 coups	base d'armure sergé (2 lie 2 ?)	fibres végétales : lin ?
SP 50, UP 356	Fibule ronde/bronze	600-640 après J.-C.	Présents sur l'avert et le revers	simple/ simple ; Z/Z (?) ; 0,3-0,4/- mm	15 fils/15-20 coups	illisible	lin
SP 50, UP 358+453	Boucle de ceinture + anneau/fer, bronze	600-640 après J.-C.	Présents sur l'extrémité du ardillon. Avers: 9x8 mm Revers: 4x8 mm	simples ; S et Z	illisible	illisible	laine
SP 69 (SP 52, objet 1-2, diag.)	Plaque/fer, bronze	560-640 après J.-C.	Présents sur l'avert et le revers Avers: 9x9 mm ; 10x11 mm Revers: 5x3 mm	illisible	illisible	illisible	fibres végétales
SP 69 (SP 52, objet 1-15, diag.)	Couteau/fer	560-640 après J.-C.	Présents sur l'avert et le revers Avers: 30x20 mm ; 10x10 mm ; 15x8 mm ; 18x5 mm Revers : 30x25 mm ; 8x8 mm	illisible	illisible	illisible	fibres végétales + bois (emmanchement) + cuir (?) (fourreau) fibres végétales
SP 69 (SP 52, objet sn-1, diag.)	Plusieurs fragments d'une paire de forces/fer	560-640 après J.-C.	Présents sur l'avert et le revers	simples ; S et Z	illisible	illisible	lin
SP 54, UP 249-33	Mailloin de châtelaine/fer	600-670 après J.-C.	Présents sur toutes les surfaces 21 x 4 mm	illisible	illisible	illisible	laine
SP 54, UP 249-44	Croix et chaînette/bronze, fer	600-670 après J.-C.	Présents sur toute la chaînette 36 x 6 mm	simple/ simple ; Z/Z ; 0,6/0,6 mm	12 fils/12 coups	toile équilibrée	lin
SP 54, UP 249-47	Breloque/bronze, fer	600-670 après J.-C.	5 x 5 mm	simple/ simple ; Z/Z ; 0,7-0,8/0,7-0,8 mm	10 fils/13 coups	toile	fibres végétales
SP 54, UP 249-50	Deux monnaies percées/bronze, fer	600-670 après J.-C.	14 x 7 mm	simple/ simple ; Z/Z ; 0,3-1/0,3-1 mm	10-12 fils/10-12 coups	toile équilibrée	fibres végétales
SP 54, UP 249-52	Éléments indéterminés/fer	600-670 après J.-C.	4 x 4 mm	simple/ simple ; Z et S (?) /Z ; 0,5/0,5 mm	10-12 fils/10-12 coups	toile (?)	fibres végétales
SP 54, UP 249-55	Fragment de chaînette/fer	600-670 après J.-C.	Présents sur la quasi-totalité de l'objet 49 x 7 mm	illisible	illisible	illisible	laine (?)

SP 54, UP 249-57	Fragments de chaînette/fer	600-670 après J.-C.	17 x 13 mm 20 x 5 mm 10 x 10 mm 5 x 4 mm	illisible	illisible	illisible	fibres végétales ?
SP 58, UP 595	Plaque/fer	600-640 après J.-C.	20 x 10 mm	simple/ simple ; Z/Z ; 1/1 mm	illisible	illisible	Lin (probable)
SP 59, UP 513	Plaque-boucle/ fer	600-640 après J.-C.	15 x 15 mm	simples ; Z ; 0,8 mm	illisible	illisible	fibres végétales
SP 66, UP 109	Éléments indéterminés/ fer	630-670 après J.-C.	36 x 10 mm	simples ; Z et S ; 0,4 mm	illisible	illisible	laine
SP 131, UP 548	Contre-plaque/ fer	630-710 après J.-C.	Ponctuellement présents au revers	simples ; Z	illisible	illisible	laine
SP 132, UP 593	Élément indéterminé/fer	600-670 après J.-C.	Présents sur la quasi-totalité de l'objet, avers et revers	simple/ simple ; Z et S/Z et S ; 0,5/0,5 mm	15 fils/15 coups	toile (?)	laine
SP 135, UP 609	Plaque/fer	600-710 après J.-C.	Présents sur la quasi-totalité du revers	simple/ simple ; Z/Z ; 0,8-1/0,8-1 mm	10 fils/8 coups	toile (?)	lin
SP 135, UP 610	Plaque (contre-plaque ?)/fer	600-710 après J.-C.	Présents sur la quasi-totalité du revers	simple/ simple ; Z/Z ; 1/1 mm	8-10 fils/8-10 coups	toile	lin
SP 135, UP 613	Contre-plaque/ fer	600-710 après J.-C.	Présents sur les deux faces	simple/ simple ; Z/Z ; 1/1 mm	8 fils/8 coups	toile	lin
SP 135, UP 614	Contre-plaque de chaussure/ fer	600-710 après J.-C.	Présents sur les deux faces	simples ; Z et S ; 1 mm	illisible	illisible	lin (?)
SP 146, UP 189	Scramasaxe/ fer	520-570 après J.-C.	Présence tenue sur les deux faces, en partie distale	illisible	illisible	illisible	laine
SP 147, UP 193	Boucle et ardillon/fer	440-670 après J.-C.	Présents sur le arillon et au revers de la boucle. Principale zone : 15 x 10 mm	illisible	illisible	illisible	indéterminée (laine ?)
SP 159, UP 171	Élément indéterminé/fer	470-660 après J.-C.	Présents sur la quasi-totalité de l'objet 28 x 11 mm	simple/ simple ; Z/S ; 0,8-1/0,8-1 mm	8-10 fils/8-10 coups	base sergé (?)	laine
SP 160, UP 145	Plaque-boucle/ fer, bronze	560-600 après J.-C.	Présents sur l'avers	simples ; Z et S ; 0,8-1 mm	illisible	illisible	laine
SP 161, UP 130	Fibule/fer, bronze	560-640 après J.-C.	Présents au revers	simples ; S ; 0,4-0,5 mm	illisible	illisible	lin
SP 163, UP 274	Plaque dorsale/fer, bronze	600-640 après J.-C.	Présents sur l'avers	simple/ simple ; Z/S ; 1/1 mm	10 fils/10 coups	base sergé	indéterminé
SP 163, UP 278	Plaque-boucle/ fer, bronze	600-640 après J.-C.	Présents sur l'avers	simple/ simple ; Z/S ; 0,8-1/0,8-1 mm	illisible	base sergé et/ou tissage aux plaquettes	laine
SP 163, UP 280	Plaque triangulaire/fer, bronze	600-640 après J.-C.	Présents sur les deux faces	simples ; Z ; 1 mm	illisible	illisible	laine
SP 195, UP 525+321	Objet indéterminé/fer	520-640 après J.-C.	Présents en partie proximale	retors ; S2z ; 2 mm	-	-	fibres végétales

Figure 306 – Synthèse des données techniques.

	Fibres de laine	Fibres d'origine végétale	Total
Fils de torsion Z	10 = 33,4 %	9 = 30 %	19 = 63,4 %
Fils de torsion S	6 = 20 %	5 = 16,6 %	11 = 36,6 %
Total	16 = 53,4 %	14 = 46,6 %	30 = 100 %

Figure 307 – Occurrence des sens de torsion des fils de laine et en matière végétale.

Il ressort de cette rapide analyse que le rapport des fils de torsion Z et S est de 2/3 pour 1/3 en faveur des fils Z. En revanche, la matière textile est plus ou moins équitablement répartie quelle que soit le sens de torsion des fils.

Les fils : diamètres

	Fibres de laine		Fibres d'origine végétale	
	Fils de torsion Z	Fils de torsion S	Fils de torsion Z	Fils de torsion S
Diamètres moyens	0,7 mm	0,72 mm	0,76 mm	0,67 mm

Figure 308 – Diamètre moyen des fils par matière première et par sens de torsion.

D'un point de vue statistique, qu'ils soient en fibres végétales ou en laine, tordus en Z ou en S, les fils sont de diamètre quasiment identiques (Fig. 308).

Un élément significatif n'apparaissant pas dans les moyennes tient à ce que les fils les plus fins (0,4 mm environ) soient en lin et dans les deux cas observés, associés à des fibules (SP 50, UP 356 et SP 161, UP 130). On pourrait en déduire avec logique que le linge placé au plus près du corps est de préférence tissé en lin à l'aide de fils fins.

Les armures de tissage

Malheureusement, l'état de conservation des restes textiles a rarement permis de déterminer le type d'armure de tissage en présence. On dénombre 3 sergés et 1 toile de laine, et 1 sergé et 2 toiles en matière végétale. Malgré la faible représentativité de cet échantillon, on pourrait conclure à une association entre les armures sergé et la laine et à une autre association entre les armures toile et les fibres d'origine végétale.

Répartition du type d'objet en fonction des matières textiles

Associés à des tissus de laine, on dénombre 7 éléments de ceinture issus de 7 sépultures différentes ; 1 scramasaxe et 1 châtelaine. Associés à des tissus réalisés en matière végétale, on dénombre 5 éléments de ceinture issus de 5 sépultures différentes ; 1 couteau, 1 paire de forces, 1 châtelaine et 2 fibules.

Compte tenu des perturbations et des interprétations souvent délicates, on peut, si l'on s'en tient aux données les plus éloquentes, souligner l'association entre les fibules et la toile de lin, entre les éléments de ceinture et les étoffes de laine.

Pour résumer

En définitive, les sergés de laine seraient volontiers associés aux boucles de ceinture, ces dernières étant refermées sur des vêtements de protection de type manteau ou cape. Quelques toiles de lin relativement fines seraient pour leur part associées à des vêtements de « corps », chemises ou tuniques, retenues par des fibules.

5.8.4.3. Résultats et interprétations fonctionnelles des restes textiles, par sépulture

SP 11, UP 10 : perturbée

Boucle de ceinture
Textile au revers
Base d'armure sergé
Laine

Hypothèse d'un manteau ou d'une chemise retenue(s) sous la ceinture.

SP 119 (SP 22, objet 22-20, diag) : en place

Plaque boucle

Textile au revers

Hypothèse d'un manteau ou d'une chemise retenue(s) sous la ceinture.

SP 46, UP 382 : perturbée

Plaque boucle

Textile sur les deux faces

Base d'armure sergé

Fibres végétales

Hypothèse d'un textile indéterminé du fait du déplacement des objets.

SP 50, UP 356 : en place (Fig. 309)

Fibule

Textile sur les deux faces

Lin

Hypothèse d'un vêtement fin retenu sur l'épaule par la fibule.

SP 50, UP 358+453 : en place (Fig. 309)

Boucle de ceinture

Textile sur l'ardillon

Laine

Hypothèse d'un manteau ou d'une chemise retenue(s) sous la ceinture.

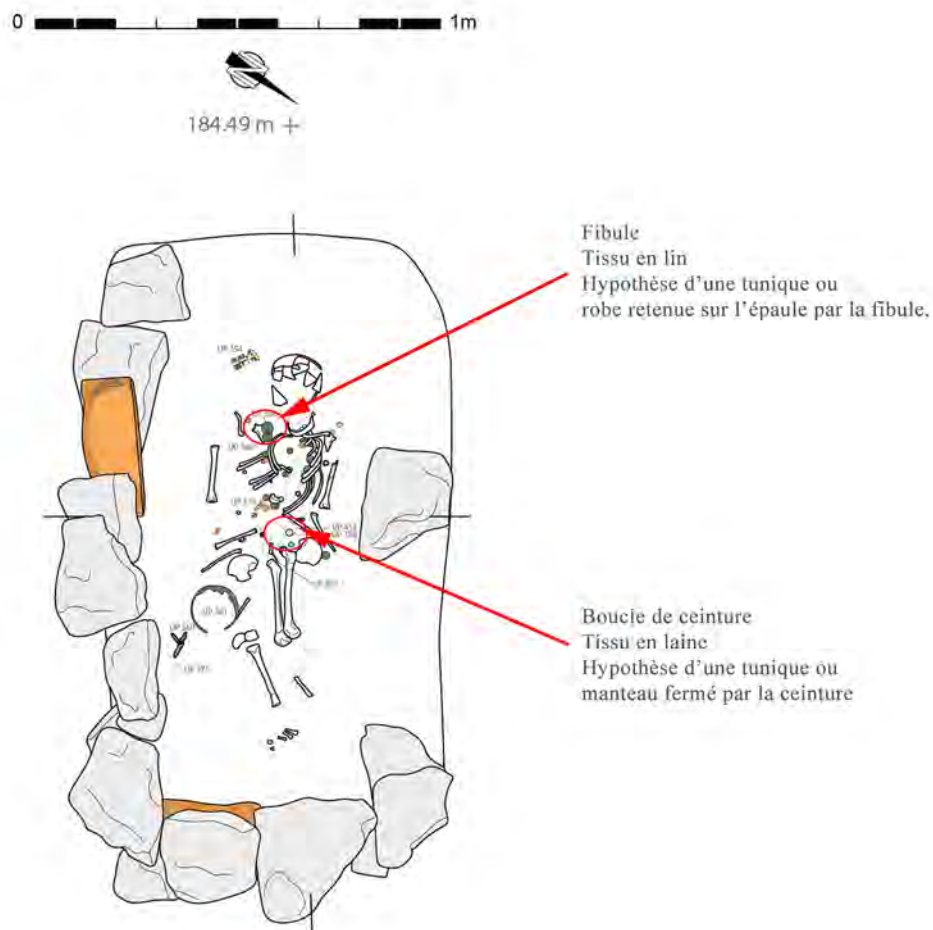


Figure 309 – SP 50 : objets 356, 358+453. Taphonomie des restes textiles

SP 69 (SP 52, objet 1-2, diag.) : en place

Plaque boucle
Textile sur les deux faces
Fibres végétales
Sans hypothèse.

SP 69 (SP 52, objet 1-15, diag.) : en place

Couteau
Textile sur les deux faces
Bois, cuir et rares fibres végétales
Hypothèse d'un couteau et son étui en bois et cuir. Pas d'hypothèse concernant les restes textiles pouvant correspondre à toutes sortes de linges.

SP 69 (SP 52, objet sn-1, diag.) : en place

Forces
Textile sur les deux faces
Lin
Hypothèse d'un emballage (enveloppe ou sac) ou d'un vêtement couvrant la jambe du défunt, robe, pantalon ou manteau.

SP 54, UP 249-33 : en place (Fig. 310)

Maillon de chaînette (élément de châtelaine)
Textile sur toutes les faces
Laine

SP 54, UP 249-44 : en place (Fig. 310)

Croix et chaînette (éléments de châtelaine)
Textile sur toutes les faces de la chaînette
Armure toile
Lin

SP 54, UP 249-47 : en place (Fig. 310)

Breloque de (élément de châtelaine)
Armure toile
Fibres végétales

SP 54, UP 249-50 : en place (Fig. 310)

Monnaies percées (éléments de châtelaine)
Armure toile
Fibres végétales

SP 54, UP 249-52 : en place (Fig. 310)

Indéterminé (élément de châtelaine)
Armure toile
Fibres végétales

SP 54, UP 249-55 : en place (Fig. 310)

Chaînette (élément de châtelaine)
Textile sur toutes les faces de la chaînette
Laine

SP 54, UP 249-57 : en place (Fig. 310)

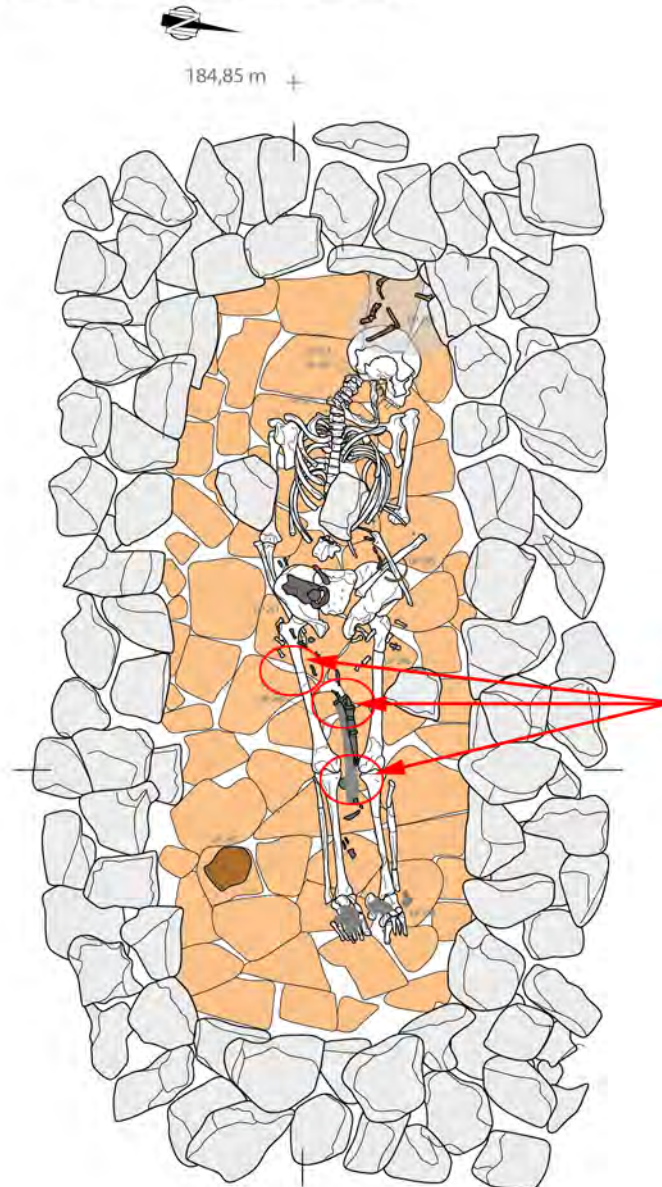
Chaînette (élément de châtelaine)
Fibres végétales

Les sept objets portant des traces de restes textiles proviennent tous de la même zone et devaient à l'origine être plus ou moins en connexion. Leur localisation comme leur identification signent la présence

d'une châtelaine dont la ceinture en maillons de chaînette était passée autour de la taille de la défunte, posant sur un vêtement, chemise ou manteau. Le tissu en présence n'est pas de grande finesse, pour ce qu'il est possible d'en juger. Les tissus repérés appartiennent vraisemblablement tous à cette même étoffe, exceptés ceux minéralisés sur les pièces n°33 et 55, tissés en laine et non en fibres d'origine végétales (lin probable). Il s'agit de deux éléments de chaînette, peut-être placés au contact d'un autre tissu faisant partie du costume ou correspondant à une bourse.

Lot d'objets 249 (33, 44, 47, 50, 52, 55, 57)

0 1m



Eléments de châtelaine
Tissu en lin
Hypothèse d'une
robe ou manteau au dessus duquel
pendait la châtelaine.

Présence de laine sur deux éléments
(33 et 55) (autre textile).

Figure 310 – SP 54 : objets 249, 33, 44, 47, 50, 52, 55, 57. Taphonomie des restes textiles

SP 58, UP 595 : perturbée, réduction et pillage ancien

Plaque boucle

Textile sur l'avert

Lin

Objet déplacé. Pas d'hypothèse concernant les restes textiles pouvant correspondre à toutes sortes de linges.

SP 59, UP 513 : perturbée, pillée

Plaque boucle

Textile au revers
Fibres végétales
Hypothèse d'un manteau ou d'une chemise retenue(s) sous la ceinture.

SP 66, UP 109 : perturbée, pillée

Indéterminé
Textile sur les deux faces
Laine
Objet déplacé. Pas d'hypothèse concernant les restes textiles pouvant correspondre à toutes sortes de linges.

SP 131, UP 548 : perturbée, pillée

Contre plaque
Textile au revers
Laine
Hypothèse d'un manteau ou d'une chemise retenue(s) sous la ceinture.

SP 132, UP 593 : perturbée, pillée

Indéterminé
Textile sur la quasi-totalité des deux faces
Armure toile
Laine
Objet déplacé. Pas d'hypothèse concernant les restes textiles pouvant correspondre à toutes sortes de linges.

SP 135, UP 609 : pillée, corps et objet en place (Fig. 311)

Plaque
Textile sur la quasi-totalité du revers
Armure toile
Lin

SP 135, UP 610 : pillée, corps et objet en place (Fig. 311)

Contre plaque
Textile sur la quasi-totalité du revers
Armure toile
Lin

SP 135, UP 613 : pillée, corps et objet en place (Fig. 311)

Contre plaque
Textile sur les deux faces
Armure toile
Lin

SP 135, UP 614 : pillée, corps et objet en place (Fig. 311)

Contre plaque de chaussure
Textile sur les deux faces
Lin (?)

Les objets 609 et 610 semblent être en place alors que les pièces 613 et 614 ne semblent pas l'être. Toutefois, il existe une grande probabilité pour que les objets 609, 610 et 613 appartiennent à une même ceinture bouclée sur une étoffe en lin relativement grossière. La pièce 614 n'étant pas en place (elle devrait être placée au niveau du pied gauche), les restes textiles pourraient hypothétiquement évoquer une enveloppe souple disposée autour du corps.

Objets 609, 610, 613, 614

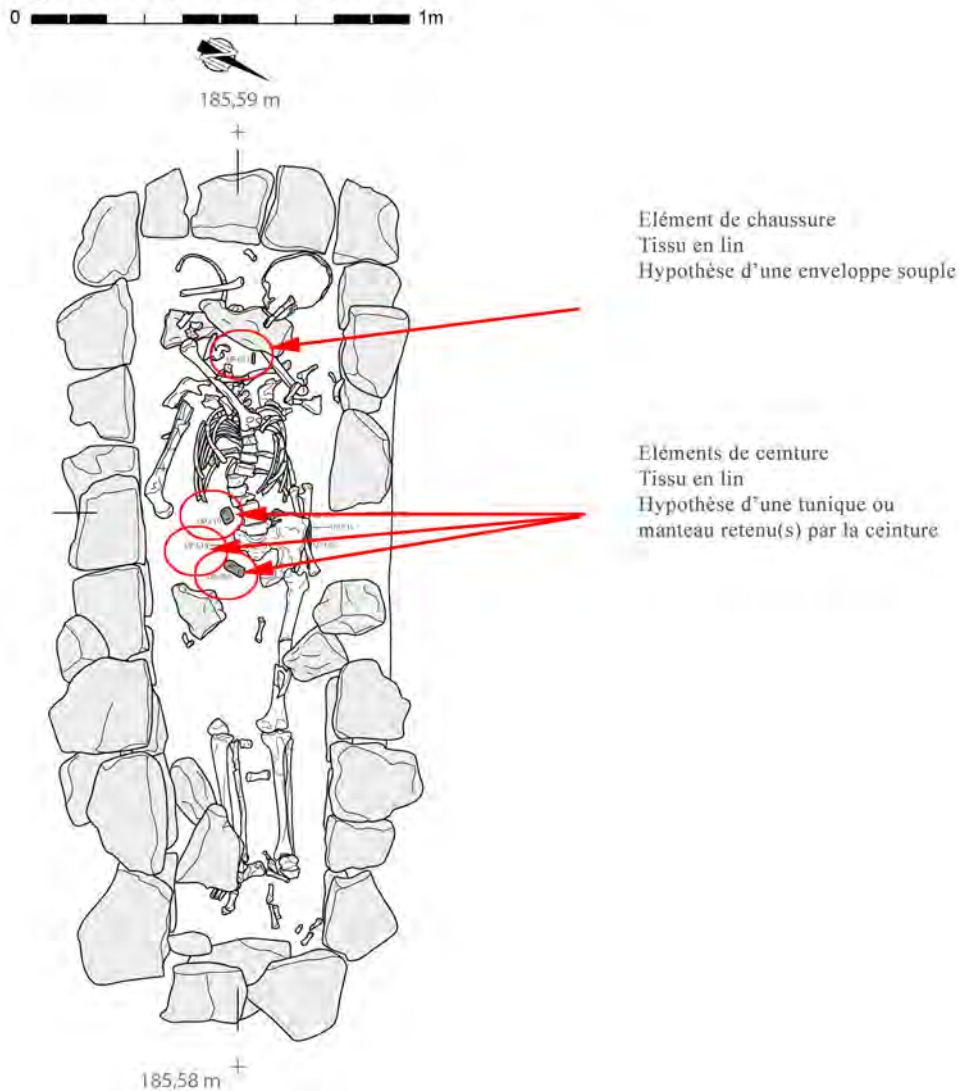


Figure 311 – SP 135 : objets 609, 610, 613, 614. Taphonomie des restes textiles

SP 146, UP 189 : pillée, perturbée

Scramasaxe

Textile sur les deux faces

Laine

Hypothèse d'une étoffe vestimentaire au contact de l'objet (chemise, pantalon, tunique, manteau).

SP 147, UP 193 : en place

Boucle de ceinture

Textile au revers et sur l'ardillon

Laine ?

Hypothèse d'un manteau ou d'une chemise retenue(s) sous la ceinture.

SP 159, UP 171 : pillée, perturbée

Indéterminé

Textile sur les deux faces

Base d'armure sergé

Laine

Pas d'hypothèse concernant les restes textiles pouvant correspondre à toutes sortes de linges.

SP 160, UP 145 : pillée, corps et objets relativement en place

Plaque boucle

Textile sur l'avvers

Laine

Hypothèse d'un manteau recouvrant la ceinture.

SP 161, UP 130 : perturbée

Fibule

Textile au revers

Lin

Hypothèse d'un vêtement fin retenu sur l'épaule par la fibule.

SP 163, UP 274 : en place (dépôt hors cercueil) (Fig. 312)

Plaque dorsale

Textile sur l'avvers

Base d'armure sergé

SP 163, UP 278 : en place (dépôt hors cercueil) (Fig. 312)

Plaque boucle

Textile sur l'avvers

Base d'armure sergé ou tissage aux plaquettes

Laine

SP 163, UP 280 : en place (dépôt hors cercueil) (Fig. 312)

Plaque triangulaire

Textile sur les deux faces

Laine

Les éléments portant des restes textiles forment deux lots : l'un correspond à une ceinture (273, 274, 275), l'autre à un baudrier (278, 280). L'ensemble de ces objets déposés hors du cercueil semble avoir été au contact du même textile en laine et armure sergé. On peut émettre l'hypothèse d'un emballage ou d'une pièce vestimentaire placée sur le dépôt.

Objets 274 (ceinture), 278, 280 (baudrier)

0 1m

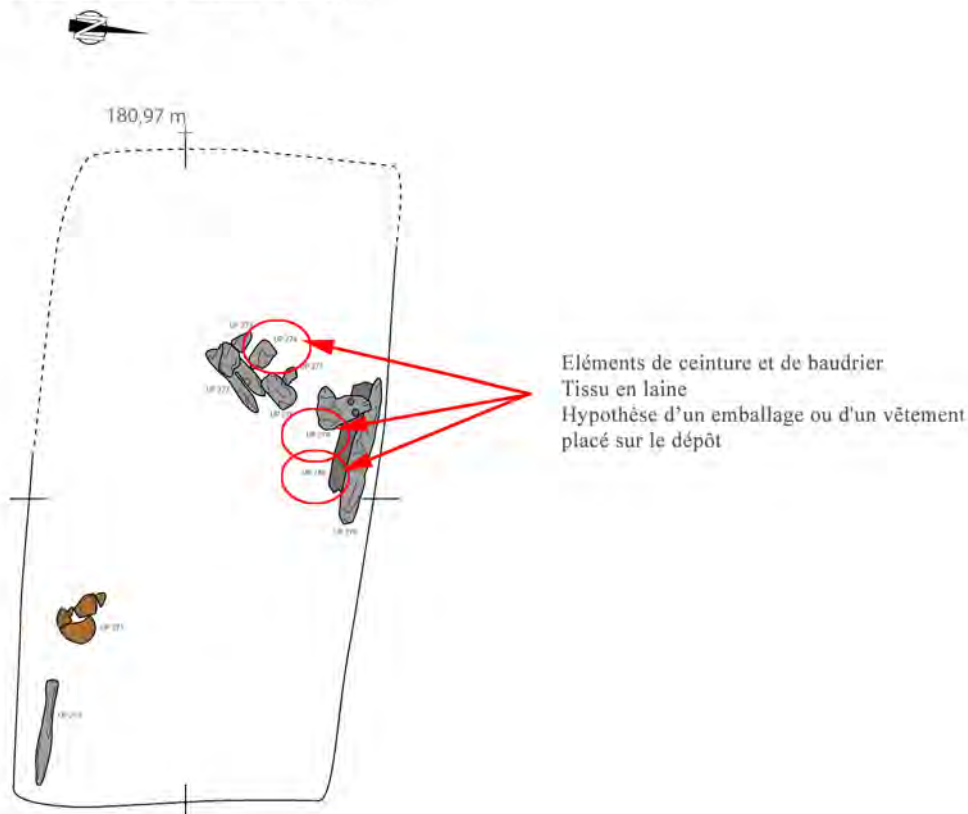


Figure 312 – SP 163 : objets 274, 278, 280. Taphonomie des restes textiles

SP 195, UP 525+321 : perturbée

Indéterminé

Textile en partie proximale

Fibres végétales

Hypothèse d'une cordelette servant de ligature ou d'élément de suspension.

5.8.4.4. Sites mérovingiens ayant livré des textiles récemment étudiés

Dans une perspective de synthèse, les données de Vitry-sur-Orne sont à verser au dossier des textiles mérovingiens découverts en sépultures sur notre territoire.

- Roeschwoog « am Wasserturm » (Alsace, Bas-Rhin) (analyse F. Médard)
- Pont-sur-Seine/Marnay « usine bioéthanol » (Aube) (analyse F. Médard)
- Erstein « beim Limersheimerweg » (Alsace, Bas-Rhin) (analyse F. Médard)
- Geispolsheim (Alsace, Bas-Rhin) (analyse F. Médard)
- Matzenheim (Alsace, Bas-Rhin) (analyse F. Médard)
- Hegenheim, « 45 rue de Hésingue » (Alsace, Haut-Rhin) (analyse F. Médard)
- Dugny-sur-Meuse (Moselle) (analyse F. Médard)
- Prény « Bois Lasseau » (Meurthe-et-Moselle) (analyse C. Moulhéat)
- Saint-Dizier (Haute-Marne) (analyse C. Moulhéat)
- Savigny-sur-Ardres « La croix cassée » (Haute-Marne) (analyse partielle C. Moulhéat)
- Largillay « sur le Marteret » (Jura) (analyse C. Moulhéat)
- Alésia « Les champs de l'église » (Côte-d'Or) (analyse C. Moulhéat)
- Bénazet (Aude) (analyse C. Moulhéat)
- Chasseneuil (Vendée) (analyse C. Moulhéat)
- Louviers (Eure) (analyse A. Rast-Eicher)
- Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) (analyse M. Fleury)

5.9. Conclusion générale sur le mobilier accompagnant les défunts

Le grand nombre de tombes réutilisées (vingt-neuf sépultures) rend l'étude du mobilier compliquée. En effet, l'étude se fait dès lors sur des objets qui ne sont plus dans des ensembles clos. Il est bien souvent difficile voire impossible de déterminer quel objet appartient à quel individu. Les fourchettes chronologiques sont alors parfois larges et la datation des phases

d'utilisation de la tombe imprécises. De plus, le grand nombre de pillages de sépultures individuelles (cinquante et une sépultures) réduit également le nombre d'ensembles clos (vingt et une sépultures individuelles intactes), ne permettant pas de proposer une approche du mobilier par sériation et assemblages des objets.

Les objets retrouvés en plus grand nombre sont les plaques-boucles et/ou les contre-plaques. (vingt-quatre plaques-boucles en tout, soit la moitié des tombes datées). Parmi ces dernières, on remarque une plus forte présence des plaques-boucles linguiformes, notamment, et de manière assez nette, au premier tiers du VII^e siècle (phase MR1). Cette tendance à la surreprésentation durant cette phase est générale pour la plupart du mobilier, et se répercute donc sur l'ensemble des tombes datées. Cependant, comme cela vient d'être dit, le grand nombre de réutilisations fausse ces observations. En effet, les sépultures plurielles accueilleraient de deux à cinq individus, ce qui indique une durée d'utilisation des fosses sépulcrales potentiellement longue. Ainsi, certaines tombes plurielles dont le mobilier date plutôt du Mérovingien Récent (VII^e siècle) ont peut-être vu leur première utilisation se situer à une période bien antérieure. Si, au lieu de réutiliser ces sépultures, ils avaient implanté leurs tombes ex nihilo, on aurait peut-être observé une densité d'occupation plus constante sur plusieurs des phases de la période mérovingienne. Il faut donc nuancer la prédominance des tombes du Mérovingien Récent au sein de la nécropole qui a été mise en évidence, puisque dans tout le secteur nord, la présence éventuelle de sépultures du VI^e siècle a pu être « effacée » lors de leur réutilisation.

Des parallèles intéressants sont à observer, notamment les éléments de garnitures de chausses damasquinés de la sépulture 54 qui sont très similaires à ceux retrouvés à Audun-le-Tiche, en Moselle. Les fibules monétiformes trouvent également plusieurs occurrences dans la région (à Metzervisse notamment).

On observe une concentration des tombes du Mérovingien Récent (VII^e siècle) dans la partie nord de la nécropole. Les sépultures du Mérovingien Ancien (VI^e siècle) se situent plus au sud. À l'extrémité sud de la nécropole, on note une légère concentration de tombes des phases du Mérovingien Ancien et du Mérovingien Récent mélangées (Fig. 315). Ce que l'on remarque aussi, c'est une concentration des objets de parure (fibules, boucles d'oreilles, bagues) dans la partie nord de la nécropole (Fig. 313), alors que l'armement se retrouve plus fréquemment dans la partie sud du pôle funéraire (Fig. 314).

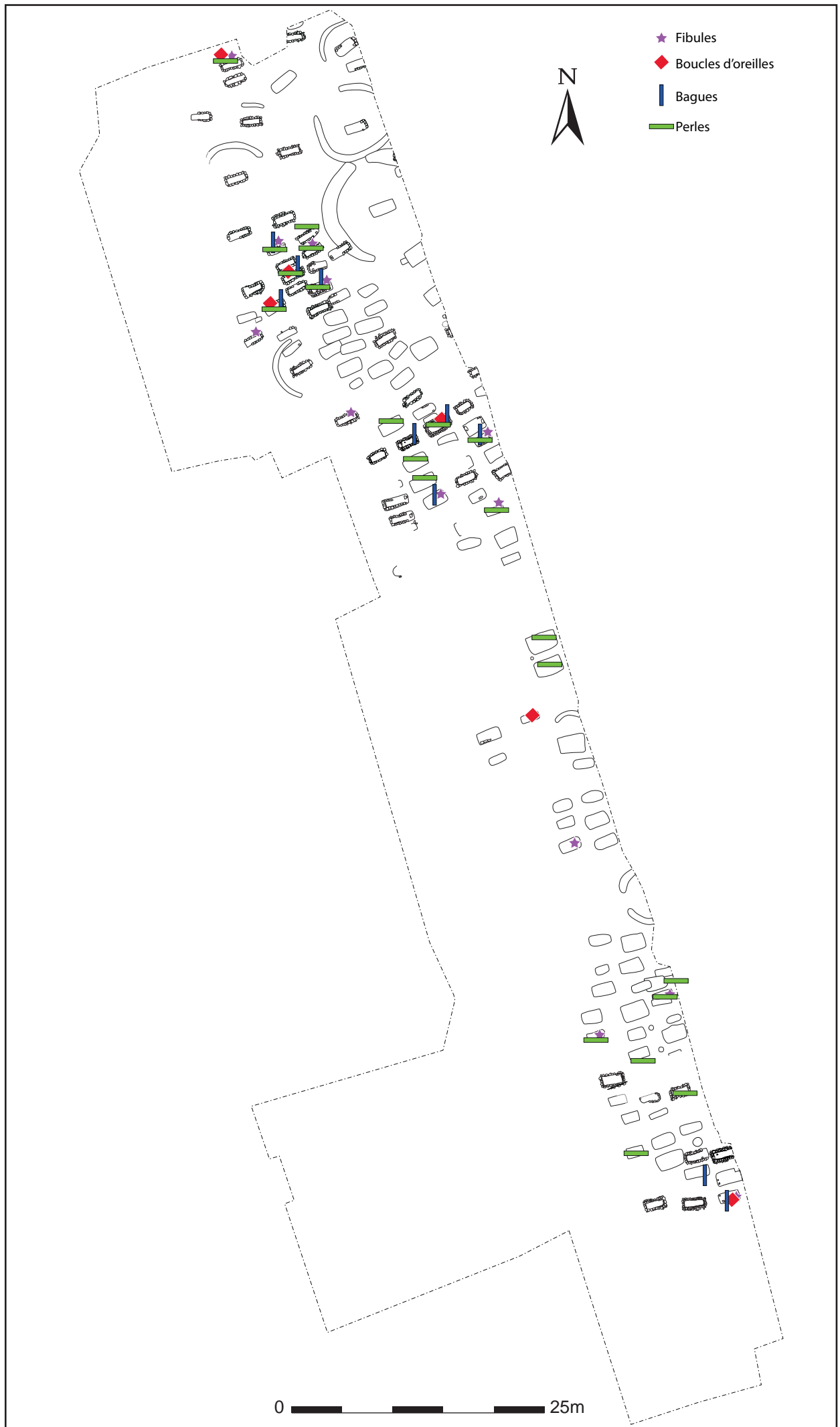


Figure 313 – Répartition de la parure au sein de la nécropole

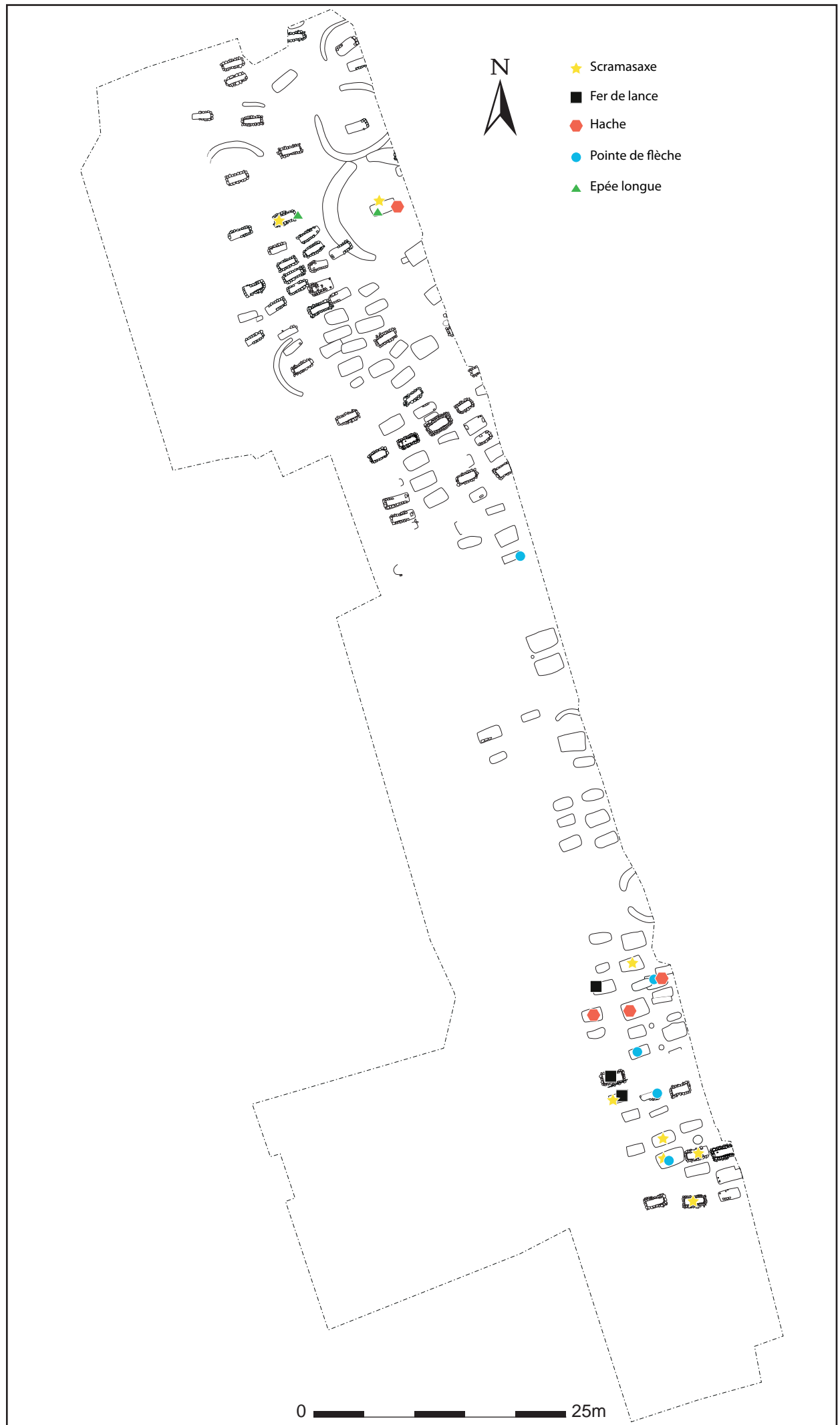


Figure 314 – Répartition de l'armement au sein de la nécropole

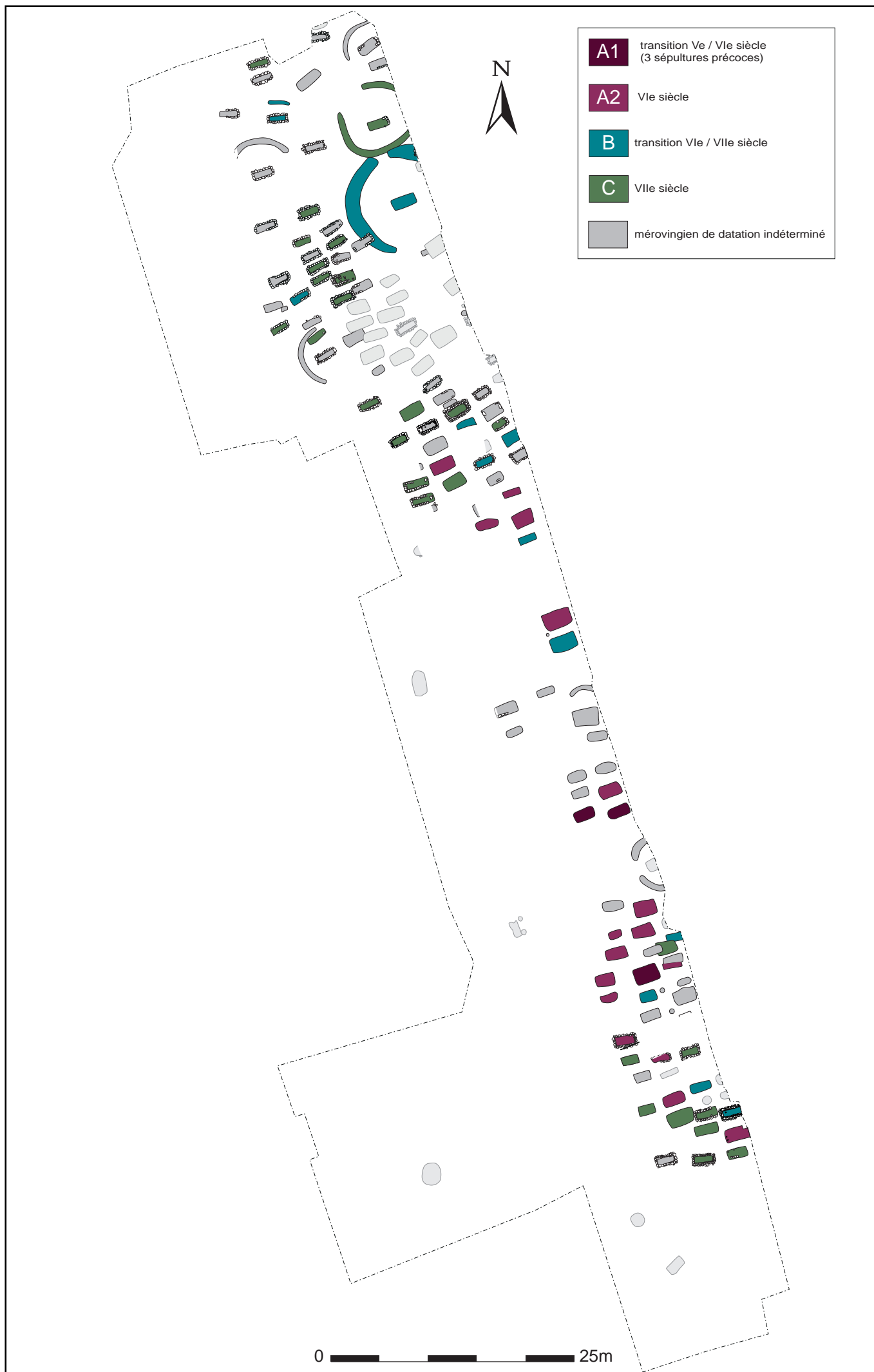


Figure 315 – Plan de phasage de la nécropole

6. Confrontation des données archéologiques et biologiques : de la population inhumée à la population vivante

6.1. Développement toponchronologique de l'ensemble : proposition de restitution (AMd, SGU, TF, ECM)

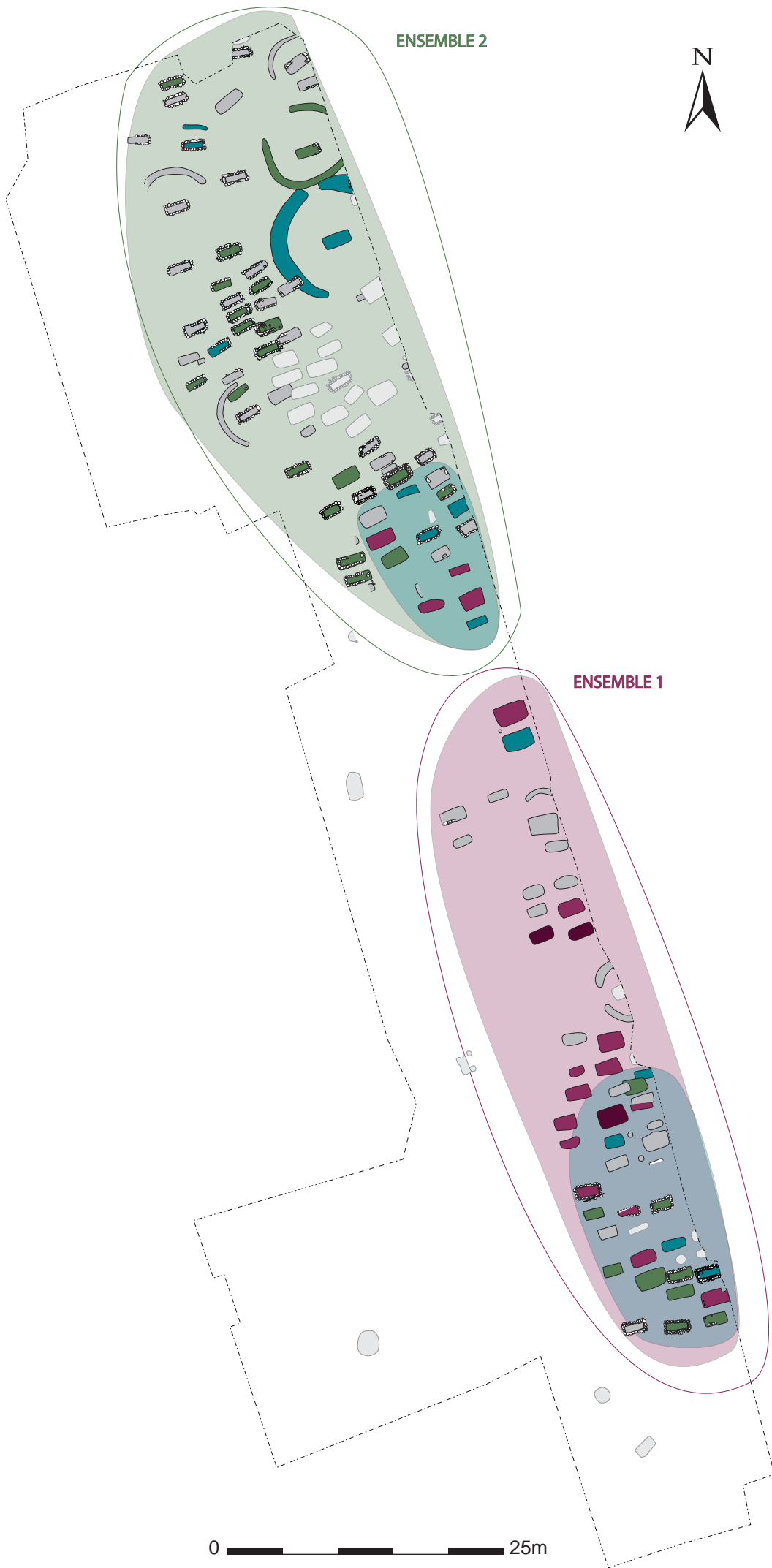
La projection des datations sur le plan montre trois grands ensembles chronologiques : les sépultures datées du VI^e siècle au sud (phases A1/A2), les sépultures de transition VI^e/VII^e siècles (phase B) et les sépultures datées du VII^e siècle aux extrémités nord et sud (phase C) (Fig. 315).

Nous avons ensuite délimité trois grandes « aires » toponchronologiques (Fig. 316) : la première (VI^e siècle, phase A2), au sud du site et au sein de laquelle sont regroupées les trois sépultures les plus précoces de l'ensemble (fin V^e/VI^e siècles, phase A1), la seconde VI^e/VII^e siècle phase B) qui est divisée en deux groupes de tombes situés de part et d'autre de la zone VI^e siècle, et la dernière (VII^e siècle, phase C), localisée au nord du site.

Ayant mis au jour le bord ouest de l'ensemble, il ne nous est évidemment pas possible de discuter des modalités d'extension de la nécropole dans le sens est/ouest. Toutefois, des indices nous permettent de discuter le développement dans le sens nord/sud. En effet, les sépultures précoces du VI^e siècle (voir fin V^e siècle), au sud, laissent présager une implantation initiale de la nécropole dans ce secteur, pour ensuite se développer parallèlement vers le nord et vers le sud, jusqu'au VII^e siècle. L'essor de l'ensemble vers le sud semble avoir été limité par la fin de la terrasse alluviale de l'Orne (Fig. 317). Le développement semble en revanche s'être poursuivi ensuite vers le nord jusqu'à la fin du VII^e siècle. L'opération de diagnostic menée en 2004 montre la limite nord de l'ensemble funéraire, dont l'extension a pu être limitée par des voies de circulation reliant l'habitat contemporain. Pour ce qui est connu de ce dernier, nous savons qu'il est constitué de deux ensembles : l'un situé à environ 300 mètres au nord-est de la nécropole et l'autre situé à environ 300 mètres au nord-ouest. Il est très probable que l'ensemble funéraire se soit étendu vers l'est et le nord-est, jusqu'à une certaine distance de la zone d'habitat est.

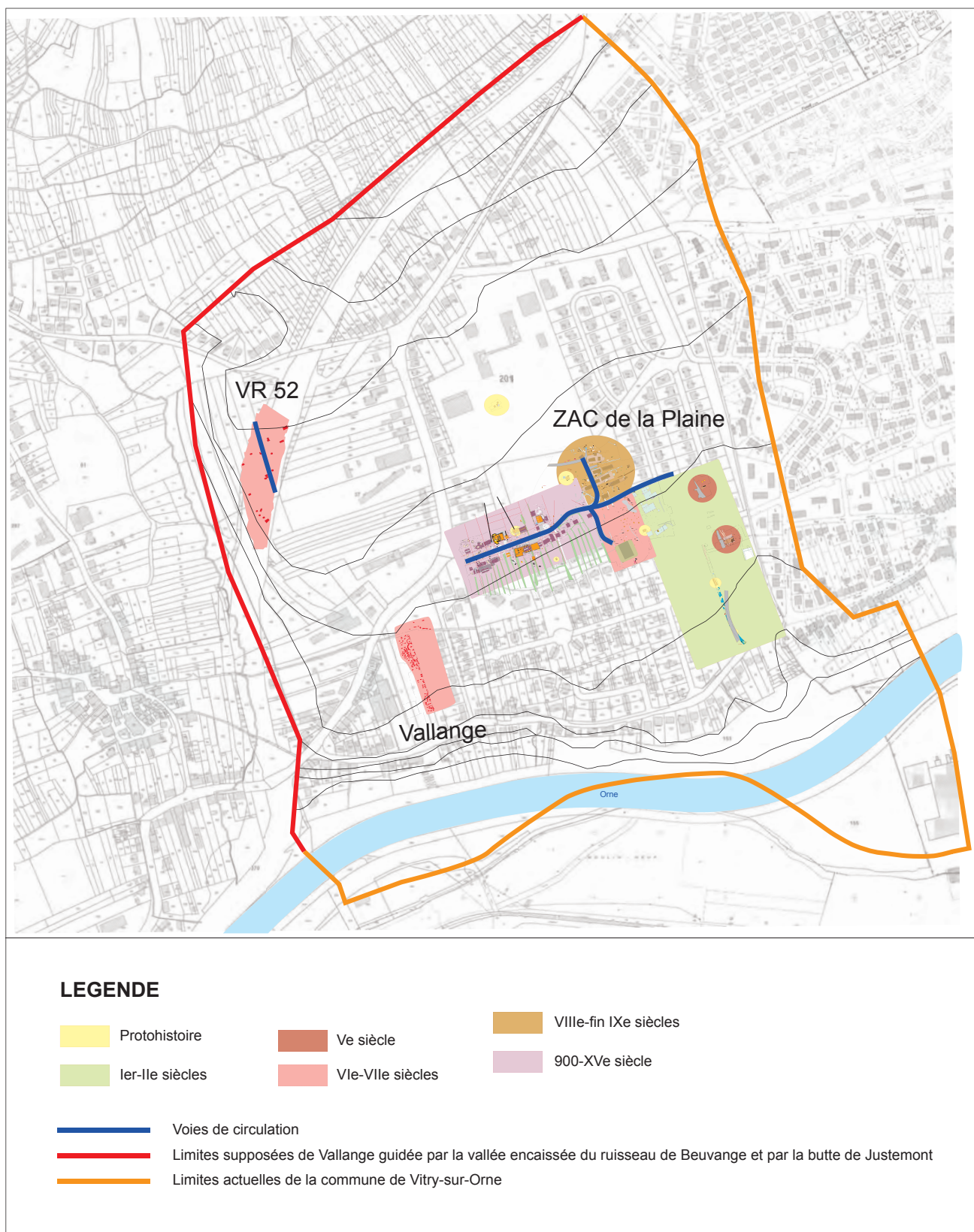
L'ensemble de l'habitat connu sur la commune de Vitry est utilisé sans discontinuité et avec quelques déplacements jusqu'au XV^e siècle et il est possible qu'il en soit de même pour l'ensemble funéraire. À titre d'hypothèse, nous proposons que cette zone de la nécropole,

ENSEMBLE 2



ENSEMBLE 1

0 25m



◀ Figure 316 (ci-contre) – Proposition de partition chronologique de la nécropole. Au sud (en rose), zone VI^e siècle, au nord (en vert), zone VII^e siècle, en turquoise, les aires de transition

▲ Figure 317 (ci-contre) – Localisation des occupations antiques, mérovingiennes et médiévales de Vitry-sur-Orne (DAO : S. Guillotin)

même incomplète, correspond à la zone d'implantation initiale qui se serait développée par la suite essentiellement vers l'est (et peut-être vers le nord) jusqu'à des périodes tardives (XV^e siècle)

Pour la suite de notre étude, nous avons émis l'hypothèse que chaque tombe dont la datation est indéterminée appartient à l'aire topochronologique dans laquelle elle se situe. Ce postulat nous permet d'appréhender le site par ensembles chronologiques cohérents et dans lesquels chaque sépulture peut être prise en compte. Nous avons donc traité deux grands ensembles qui, selon nous, correspondent à deux noyaux d'implantation : la phase A et le groupe sud de la phase B (VI^e siècle et transition VI^e/VII^e siècles), appelé ENSEMBLE 1 ; puis la phase C et le groupe nord de la phase B (VII^e siècle et transition VI^e/VII^e siècles), appelé ENSEMBLE 2 (Fig. 318).

6.2. Le recrutement de l'ensemble funéraire (AMd)

6.2.1. Objectifs et mises en garde

L'ensemble funéraire de Vitry-sur-Orne n'a pas été fouillé dans son intégralité et reste pour l'heure incomplet. Nous sommes par ailleurs en bordure de nécropole ce qui laisse supposer que la partie qui nous manque encore aujourd'hui présente vraisemblablement une plus forte densité de sépultures. De plus, la périphérie des nécropoles n'est généralement pas la zone la plus représentative de l'ensemble, car elle est peut-être utilisée de façon plus « opportuniste ».

Dans ces sens, les données paléodémographiques stricto sensu, comme les calculs de l'espérance de vie à la naissance, des quotients de mortalité infantile, etc. ne seront pas précisés ni discutés ici, car inexploitable dans le cas d'un ensemble incomplet. Une analyse plus « classique » du recrutement selon l'âge ou le sexe a malgré tout été menée ici, afin de mettre en évidence d'éventuelles « anomalies », mais considérant le caractère lacunaire de l'ensemble, les résultats doivent être pris avec toutes les précautions qui s'imposent dans ce type de contexte.

6.2.2. Le sex-ratio

Dans une population vivante homogène, il est généralement admis qu'il y a autant d'hommes que de femmes. Dans l'hypothèse d'un ensemble funéraire accueillant le même nombre d'individus que dans la population vivante et que

l'ensemble n'a pas fait l'objet d'un recrutement particulier, on admet également une égalité de nombre entre les deux sexes.

La partie fouillée du site a livré 132 sujets adultes, dont 32 femmes et 39 hommes. La prise en considération du mobilier funéraire pour estimer le sexe de certains immatures et certains adultes indéterminés permet d'augmenter ces chiffres à 38 sujets féminins et 49 sujets masculins.

Un test de Khi2 mené sur ces effectifs montre que cette légère différence n'est pas significative et que cette portion de la nécropole n'a pas fait l'objet d'une sélection en fonction du sexe.

Si l'on traite le recrutement par aires chronologiques, le résultat ne diffère pas : l'ensemble 1 compte 6 femmes et 12 hommes ; l'ensemble 2 compte 32 femmes et 32 hommes. Dans ce second cas, le sex-ratio est égal à 1, ce qui est considéré comme une distribution normale. Dans le premier cas, le très grand nombre de sujets de sexe indéterminé dans ce secteur ne permet pas d'interpréter cette différence.

6.2.3. Répartition par classes d'âge et courbe paléodémographique

Pour cette portion de la nécropole, toutes les classes d'âge adulte sont représentées, de 20 ans à plus de 60 ans. La population immature (nous parlons ici d'immaturité biologique) compte quant à elle 24 individus et est représentée par les classes d'âge allant de 1 an à 19 ans. La classe des périnataux est totalement absente de ces effectifs. Selon les travaux de G.Y. Ascadi et J. Nemeskeri, la proportion d'immatures dans une population pré-jennérienne doit avoisiner les 45 %. Le taux d'immatures proportionnellement à la population mise au jour à Vitry-sur-Orne s'élève à 14,6 %, soit bien en deçà d'un effectif considéré comme « normal » pour des populations anciennes.

Les courbes de mortalité confirment que les immatures sont sous-représentés par rapport aux schémas de mortalité archaïque établis d'après les tables types de S. Ledermann. La courbe suit toutefois la tendance générale « normale » à partir de la classe des 5-9 ans, et montre une défaillance importante de la classe des 1-4 ans et l'absence totale des sujets de moins d'un an.

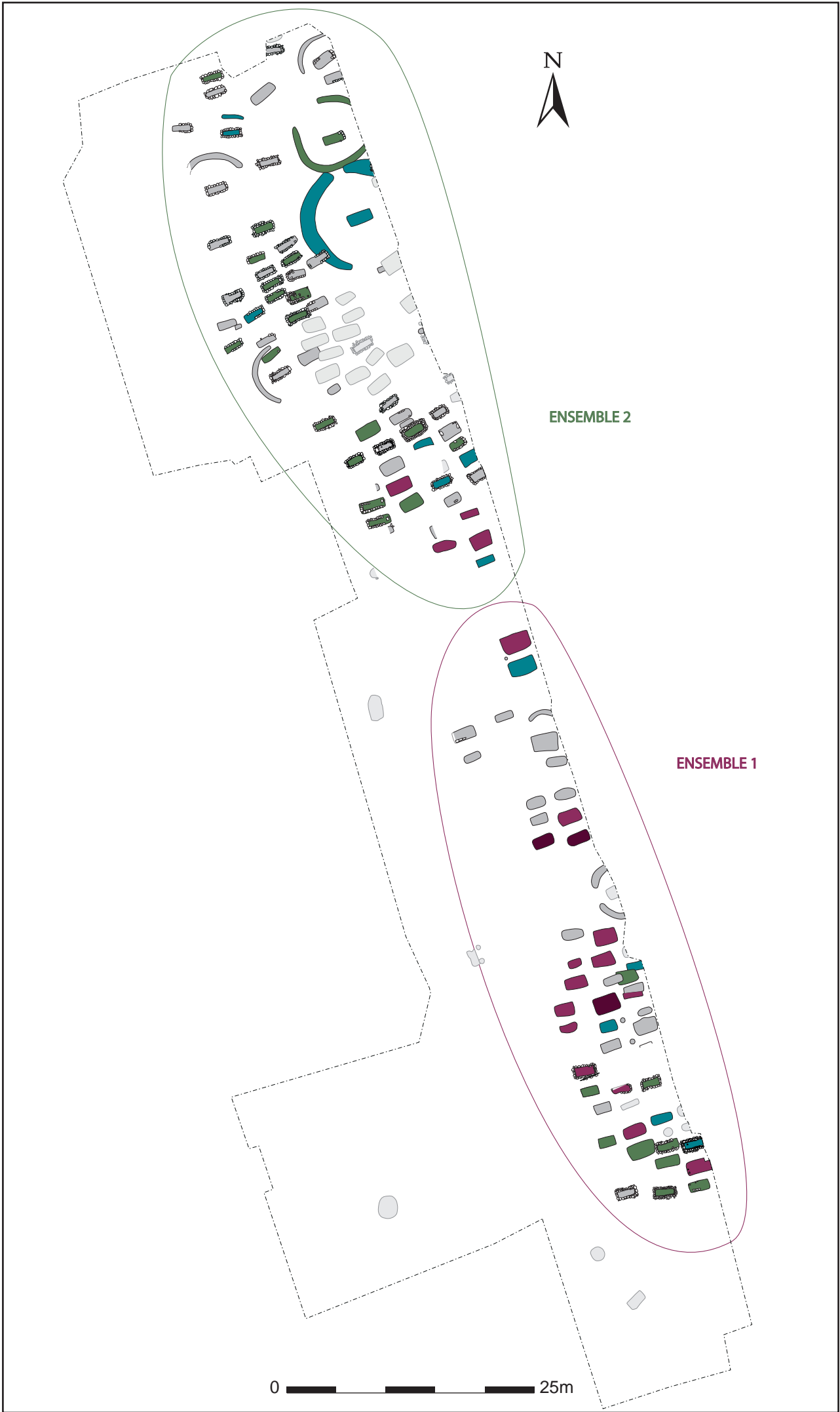
► Figure 318 (ci-contre) – Deux grands ensembles chronologiques mis en évidence à Vitry



ENSEMBLE 2

ENSEMBLE 1

0 25m



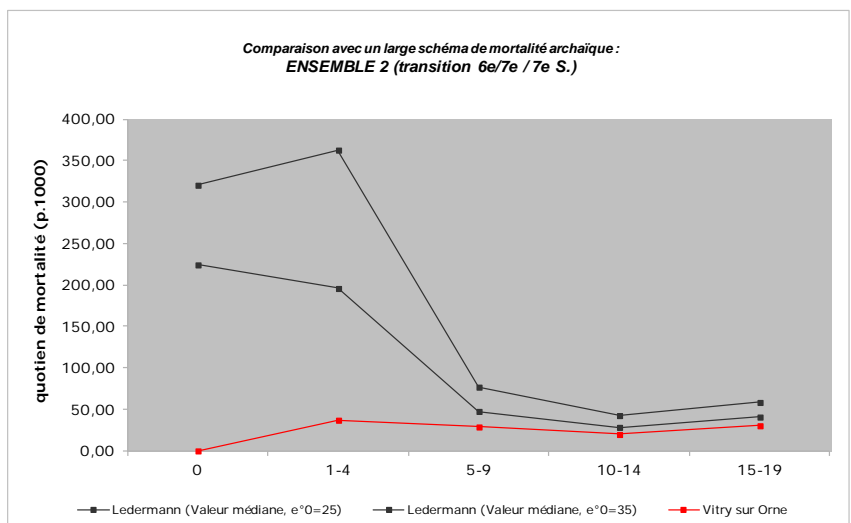
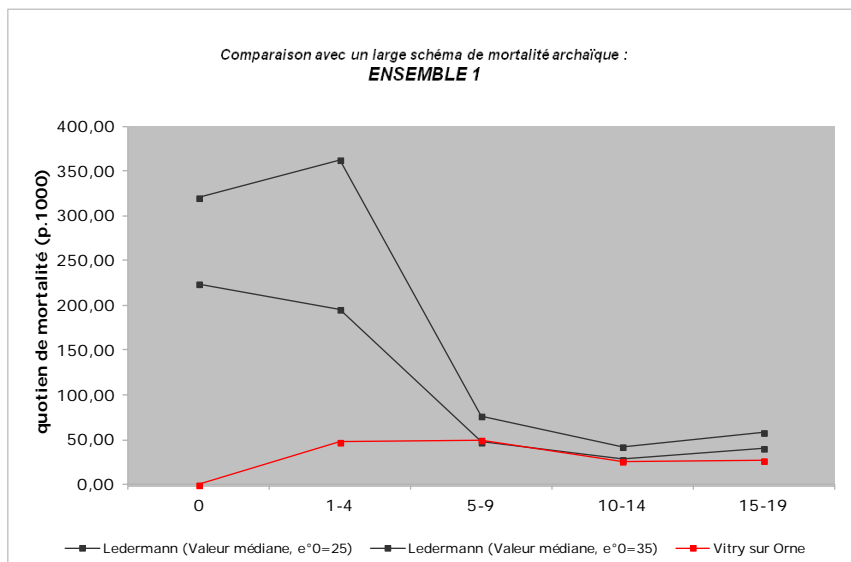
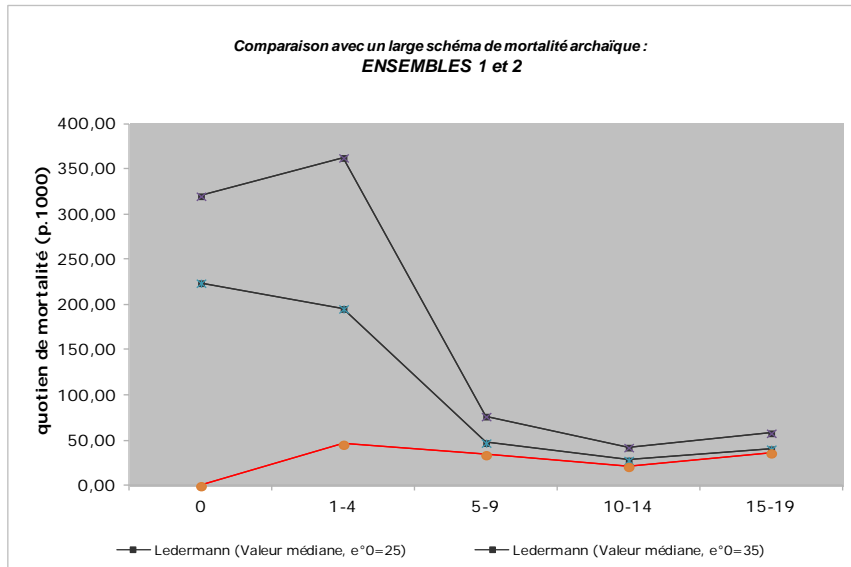


Figure 319 – Courbes démographiques de Vitry (d’après S. Ledermann) : en haut, courbe de l’ensemble des sépultures mises au jour lors de la fouille de 2010 ; au centre, courbe de l’ensemble 1 ; en bas, courbe de l’ensemble 2.

Cette défaillance n'implique cependant pas un recrutement particulier au sein de l'ensemble et dans la mesure où le site n'est pas appréhendable dans son intégralité il faut imaginer que les classes d'âge manquantes sont situées ailleurs au sein de l'espace sépulcral.

Nota bene : nous avons traité ici les données paléodémographiques pour lesquelles seul l'âge biologique compte. Pour la suite de notre analyse, nous tenterons une approche plus « sociale » qui, selon nous, est plus pertinente pour la compréhension des populations passées. Ainsi, il nous a fallu raisonner sur un âge « social », correspondant à un statut. Nous nous sommes référés aux travaux de L. Buchet et I. Séguy à ce propos afin de proposer une approche différente, à savoir considérer les enfants comme des sujets n'ayant pas les mêmes droits et devoirs que les adultes. Ainsi, nous avons dû décider d'un âge « butoir », au-delà duquel l'individu passe dans l'âge adulte. Différents textes anciens (antiques et médiévaux) placent ce seuil aux alentours de 14-15 ans, selon le sexe. Cet âge correspond à la « majorité » et à l'introduction de responsabilités dans la vie quotidienne de l'individu. Ce statut ne fait pas état de la puberté, état biologique par ailleurs bien observé au Moyen Âge. Nous avons donc déterminé que, dans notre étude, les immatures âgés de moins de 15 ans seraient traités comme des enfants et les immatures de plus de 15 ans comme des adultes.

6.3. Les inhumés au sein de l'espace sépulcral : gestion de l'ensemble (AMd)

Parallèlement au phasage chronologique, de nombreuses observations abondent dans le sens de deux ensembles évolutifs dont les différences concernent les architectures funéraires, les modalités de dépôt, le mobilier accompagnant les défunts, etc., et que nous attacherons à expliquer ci-après.

6.3.1. L'ensemble 1

Nous suspectons que cette zone soit une partie du noyau initial de la nécropole (cf. supra, le phasage de l'ensemble). Les pratiques funéraires observées dans cet ensemble correspondraient dès lors aux pratiques les plus anciennes de la nécropole.

6.3.1.1. Implantation et organisation des sépultures

L'ensemble 1 est relativement dense, l'implantation des sépultures est régulière. Les recoupements sont rares, on en dénombre quatre concernant cinq sépultures.

L'ensemble a livré les vestiges de deux enclos funéraires, qui n'ont pas pu être appréhendés dans leur entier, car en grande partie engagé dans la berme est. Nous n'avons par ailleurs aucune information concernant les sépultures qu'ils entourent. Le reste des sépultures semblent quant à elles être organisées en rangées (Fig. 320). Ces dernières présentent une orientation variant de nord/sud à ouest-nord-ouest/est-sud-est. L'alignement des sépultures dans le sens de la longueur laisse également supposer une organisation orthonormée, somme toute irrégulière. Les sépultures présentent quant à elles une orientation moyenne est-nord-est/ouest-sud-ouest têtes à l'ouest.

6.3.1.2. Répartition des aménagements funéraires et des contenants sépulcraux.

L'ensemble 1 compte essentiellement des sépultures en fosses de grandes dimensions, correspondant généralement à l'existence d'aménagements en bois (chambres funéraires ou coffrages, Fig. 321). Certaines sépultures présentent une organisation bipartite, comme c'est parfois le cas dans les sépultures en chambres funéraires (comme les tombes de type Morken, connues en Allemagne et en Alsace). Cette organisation concerne donc les sépultures en grandes fosses et aménagements en bois. Dans l'intégralité des tombes concernées du VI^e siècle, le sujet est déposé dans la moitié nord de la sépulture, la seconde moitié étant dévolue aux dépôts de mobilier ou vide. Les deux coffrages de pierres avec réduction de corps de l'ensemble sont également concernés par cette organisation, mais un tel agencement dans ces cas est peut-être lié à la réduction et à la volonté d'éviter des superpositions de corps (sujet réduit dans un coin au sud de la structure, nouvel inhumé déposé le long de la paroi nord). La partie la plus au sud de cet ensemble, qui correspond à une zone de transition chronologique (VI^e/VII^e siècles), a livré quelques cas d'aménagements en bois associés à des coffrages en pierres.

Dans cet ensemble, un certain nombre de défunts semblent avoir été inhumés dans des cercueils. Dans certains cas, des systèmes de

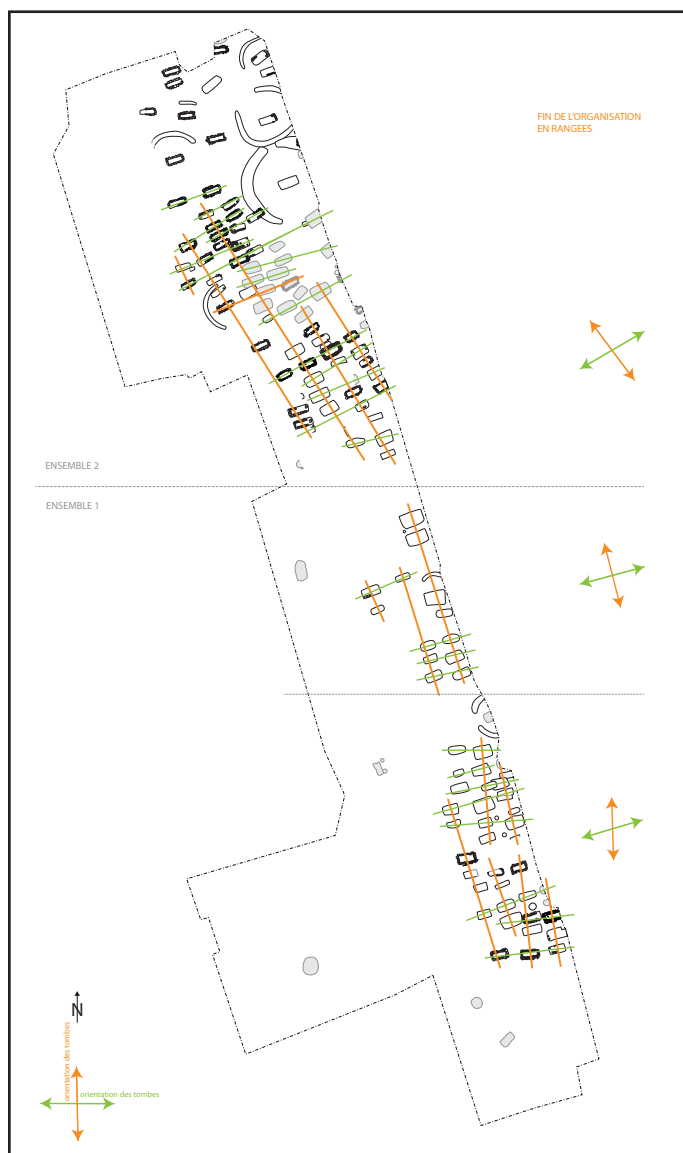


Figure 320 – Mise en évidence des variations chronologiques dans l'implantation des sépultures. (Orientation des sépultures en vert, orientation des rangées en orange).

condamnation de la sépulture en surface sont également à envisager. En outre, la présence de contenants souples peut être suspectée par endroits.

6.3.1.3. Des morts inhumés avec leurs effets...

Des indices de vêtements ont été mis en évidence dans quasiment toutes les sépultures de l'ensemble 1 et ne présentent pas de distribution particulière. Les défunts sont généralement parés ou armés et accompagnés par ailleurs d'objets divers, vaisselle, outils, etc., dont une grande partie des sépultures de l'ensemble 1 est pourvue. Les mobiliers sont répartis de façon homogène dans l'ensemble, aucun regroupement par « type » de tombe ne peut être mis en évidence, à l'exception toutefois

des tombes armées, qui sont essentiellement concentrées au sud de l'ensemble 1 et dans la zone de transition (au sud).

6.3.1.4. ... puis dépouillés

Un grand nombre de sépultures a fait l'objet d'actes de pillage dans l'ensemble 1 (Fig. 322). À l'exception de deux sépultures, les pillages concernent uniquement des tombes aménagées de bois du VI^e siècle et la partie sud de l'ensemble (transition VI^e/VII^e siècles) est épargnée par ces actes. Par ailleurs, il s'agit d'actes de récupération qui visent tous types de tombe et les intrusions rapides dans les sépultures après leur condamnation indiquent des interventions contemporaines de l'utilisation de la nécropole.

6.3.1.5. Organisation des dépôts et répartition des inhumés

L'ensemble 1 n'a livré que des sépultures individuelles, à l'exception de deux sépultures doubles (Fig. 323). Ces dernières, situées au sud de l'ensemble et datées du VII^e siècle, sont des coffrages de pierres et contiennent chacune les restes d'un sujet ayant fait l'objet d'une réduction et d'un sujet encore en place.

La répartition par sexe des inhumés ne peut être discutée dans cet ensemble. En effet, un plus grand nombre d'hommes est ici visible, mais le taux élevé d'indétermination du sexe offre certainement une image faussée de la répartition (Fig. 324).

En ce qui concerne les enfants de moins de 15 ans, ils sont répartis dans toute la zone et dans les trois rangées de tombes observables, sans regroupement apparent (Fig. 325).

Les pratiques funéraires ne semblent pas varier en fonction du genre ou de l'âge des individus. Les aménagements funéraires et les contenants sépulcraux, ainsi que les modalités de dépôts où le mobilier funéraire ne semble pas changer en fonction de ces critères, mais le faible effectif ne permet pas une approche statistique.

6.3.1.6. Répartition des variations anatomiques : mise en évidence de regroupements

La répartition des caractères discrets montre une certaine continuité biologique au sein de l'ensemble. En effet, quelques caractères s'observent de façon quasi systématique, indice



Figure 321 – Répartition des contenants et aménagements sépulcraux.

d'une homogénéité en accord avec le champ chronologique couvert dans ce secteur (environ 1 siècle, soit 4 ou 5 générations).

En outre, des groupes peuvent être supposés, mais le grand nombre de sujets pour lesquels les variations n'ont pu être observées offre très certainement une image biaisée. Notons quatre regroupements potentiels répartis dans l'ensemble (Fig. 327).

6.3.2. L'ensemble 2

Cet ensemble correspond selon nous au développement de la nécropole, initialement implantée en partie plus au sud.

6.3.2.1. Implantation et organisation des sépultures

La moitié sud de l'ensemble 2 est relativement dense, l'implantation des sépultures est régulière, avec des espacements constants. Les recoupements sont rares, on en dénombre un seul, mais, par ailleurs, certaines sépultures sont implantées au contact les unes des autres. L'ensemble a livré les vestiges de six enclos funéraires. Certains d'entre eux n'ont pas pu être appréhendés dans leur entier, car en grande partie engagés dans la berme est. Les enclos présentent par ailleurs un état d'arasement très important. Les sépultures non entourées sont organisées en rangées présentant une orientation générale nord-ouest/sud-ouest (Fig. 320). L'alignement de certaines sépultures dans le sens de la longueur laisse également supposer une trame orthonormée, au sein de laquelle se trouvent des zones apparemment plus désorganisées. Les sépultures présentent quant à elles une orientation moyenne nord-est/sud-ouest.

Dans la zone la plus au nord, un plus grand nombre de sépultures est orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest voir plein est/ouest. Dans ce secteur, beaucoup moins dense, l'organisation en rangées semble abandonnée et un plus grand nombre de sépultures sont isolées ou groupées par deux. Il s'agit par ailleurs de la zone de concentration des enclos funéraires. Une hypothèse peut dès lors être avancée. En effet, comme déjà évoqué plus haut dans le rapport, il pourrait y avoir eu d'autres enclos dont l'arasement est tel qu'ils ont aujourd'hui disparu. La possibilité de délimitations d'espaces funéraires privés plus « légères », comme des haies ou des barrières, peut également être proposée.

6.3.2.2. Répartition des aménagements funéraires et des contenants sépulcraux.

L'ensemble 2 comprend une très grande majorité de coffrages en pierres (Fig. 321). On y observe néanmoins des sépultures sans architecture pérenne, pour lesquelles sont toutefois abandonnées les fosses de grandes dimensions, au profit de fosses de taille plus modeste, voire très étroite. Contrairement à ceux du sud, les coffrages en pierres de l'ensemble 2 tendent également à devenir beaucoup plus étroits. De pair avec la raréfaction des sépultures de grande dimension, l'organisation bipartite des tombes semble elles-aussi abandonnée.



Figure 322 – Localisation des actes de pillage et de récupération

En effet, on observe cinq sépultures bipartites, dont quatre au sud de l'ensemble 2. Une seule concerne un coffrage de pierres. Il s'agit de sépultures individuelles, où le défunt est déposé dans la moitié nord de la fosse dans deux cas, et dans la moitié sud dans trois cas. Contrairement aux sépultures de l'ensemble 1, la bipartition des sépultures n'a pas donné lieu à des dépôts de mobilier, ou il a alors s'agit d'éléments périssables.

Un nombre important de contenants sépulcraux en bois (cercueil) a pu être observé, aussi bien dans des coffrages de pierres que dans des fosses non architecturées. Dans certains cas, des systèmes de condamnation de la sépulture en surface sont par ailleurs à envisager. En outre, la présence de contenants souples peut

être suspectée par endroits. Certains dépôts ont peut-être eu lieu en pleine terre, mais ces cas ne peuvent être avérés. Quoiqu'il en soit, ceci constituerait une différence avec l'ensemble 1, dans lequel les sépultures en pleine terre semblent absentes.

6.3.2.3. Des morts inhumés avec leurs effets...

Des indices de vêtements ont été mis en évidence dans un grand nombre de sépultures de l'ensemble 2. Les défunts peuvent être parés ou armés et accompagnés d'objets divers, vaisselle, outils, etc. On note que les rares tombes armées de l'ensemble sont situées tout au nord, dans la zone des enclos. Par ailleurs, les dépôts de vaisselle sont essentiellement situés au sud de l'ensemble, dans la zone de transition (VI^e/VII^e siècle)

Cependant, contrairement aux sépultures de l'ensemble 1 et exception faite des objets de parure, plus nombreux, le mobilier lié à l'habillement est beaucoup moins fréquent. Cette observation se généralise au reste du mobilier funéraire, témoignant d'un appauvrissement (quantitatif) des sépultures par rapport au VI^e siècle. Il persiste toutefois dans ce secteur quelques tombes qui semblent avoir été très richement dotées, mais dont il ne subsiste que peu de choses, car elles ont été pillées.

6.3.2.4. ... puis dépouillés

En effet, un très grand nombre de sépultures a fait l'objet d'actes de pillage qui ont causé de nombreux dommages (Fig. 322). Ces pillages concernent des sépultures en coffrages de pierres ou de bois, dans lesquelles il est facile d'intervenir. Par ailleurs, le pillage touche essentiellement des sépultures plurielles, nombreuses dans ce secteur, et des interventions entre deux inhumations indiquent des interventions contemporaines des dépôts, alors que la nécropole est en cours d'utilisation.

6.3.2.5. Organisation des dépôts et répartition des inhumés

L'ensemble 2 a livré un nombre extrêmement élevé de sépultures plurielles (Fig. 323). Parmi ces dernières, on trouve des dépôts de corps les uns sur les autres et des réductions.

Dans les deux tiers sud et le bord sud-ouest de l'ensemble, la répartition par sexe des inhumés ne révèle aucune organisation spécifique (Fig. 324). En revanche, un fait intéressant



Figure 323 – Répartition des inhumations (NMI) au sein de la nécropole

peut être noté : la zone la plus au nord, regroupant les enclos et où les sépultures ne sont plus organisées en rangées, concentre très majoritairement des hommes ; par ailleurs, les deux seules tombes armées de l'ensemble du VII^e siècle se situent dans ce secteur ; et enfin, les individus présentant des traces de violence (impacts cicatrisés ou non) sont tous situés dans cette zone (Fig. 326). Hormis la sépulture 128, tous ces individus sont inhumés dans des tombes plurielles (entre 2 et 5 sujets) ayant subi des réinterventions anthropiques, vraisemblablement des actes de pillage (cf. catalogue). Toutes les victimes sont des adultes de sexe masculin pour les tombes 86, 108 et 128, de sexe indéterminé pour la tombe 127 et de sexe féminin pour la sépulture 141. Ce dernier cas

est particulier puisqu'à l'accoutumée, les traces de violences sont plus fréquemment observées sur des individus de sexe masculin. Toutes ces informations réunies laissent entrevoir la possibilité d'un secteur « spécialisé », réservé à une partie de la population : les « guerriers », ou les personnes vouées à le devenir ?

Les enfants de moins de 15 ans sont répartis dans la moitié sud de l'ensemble avec un regroupement relatif de quatre d'entre eux à l'extrême sud de la zone (Fig. 325). L'image d'un regroupement est vraisemblablement faussée puisqu'il nous manque une part importante de la nécropole. Par ailleurs, plus qu'un regroupement, il s'agit peut-être plutôt d'une exclusion de la zone au nord, apparemment réservée à une partie de la population.

Hormis cette séparation géographique, le reste des pratiques funéraires ne semblent pas varier en fonction du genre ou de l'âge des individus. Les aménagements funéraires et les contenants sépulcraux, ainsi que les modalités de dépôts où le mobilier funéraire ne semble pas changer en fonction de ces critères, mais le faible effectif ne permet pas une approche statistique.

6.3.2.6. Répartition des variations anatomiques : mise en évidence de regroupements

La répartition des caractères discrets montre une continuité biologique au sein de l'ensemble. En effet, de nombreux caractères s'observent de façon quasi systématique, indice d'une homogénéité en accord avec le champ chronologique couvert dans ce secteur (environ 1 siècle, soit 4 ou 5 générations) (Fig. 327).

Même si des variations anatomiques n'ont pu être observées chez un grand nombre de sujets, nous offrant ainsi très certainement une image partielle, des groupes d'individus peuvent néanmoins être mis en évidence. Dans la partie la plus au nord, ces groupes d'individus sont généralement compris dans la même structure : cette observation, associée à la réutilisation des tombes jusqu'à cinq fois, laisse suggérer une utilisation de type « caveau familial ».

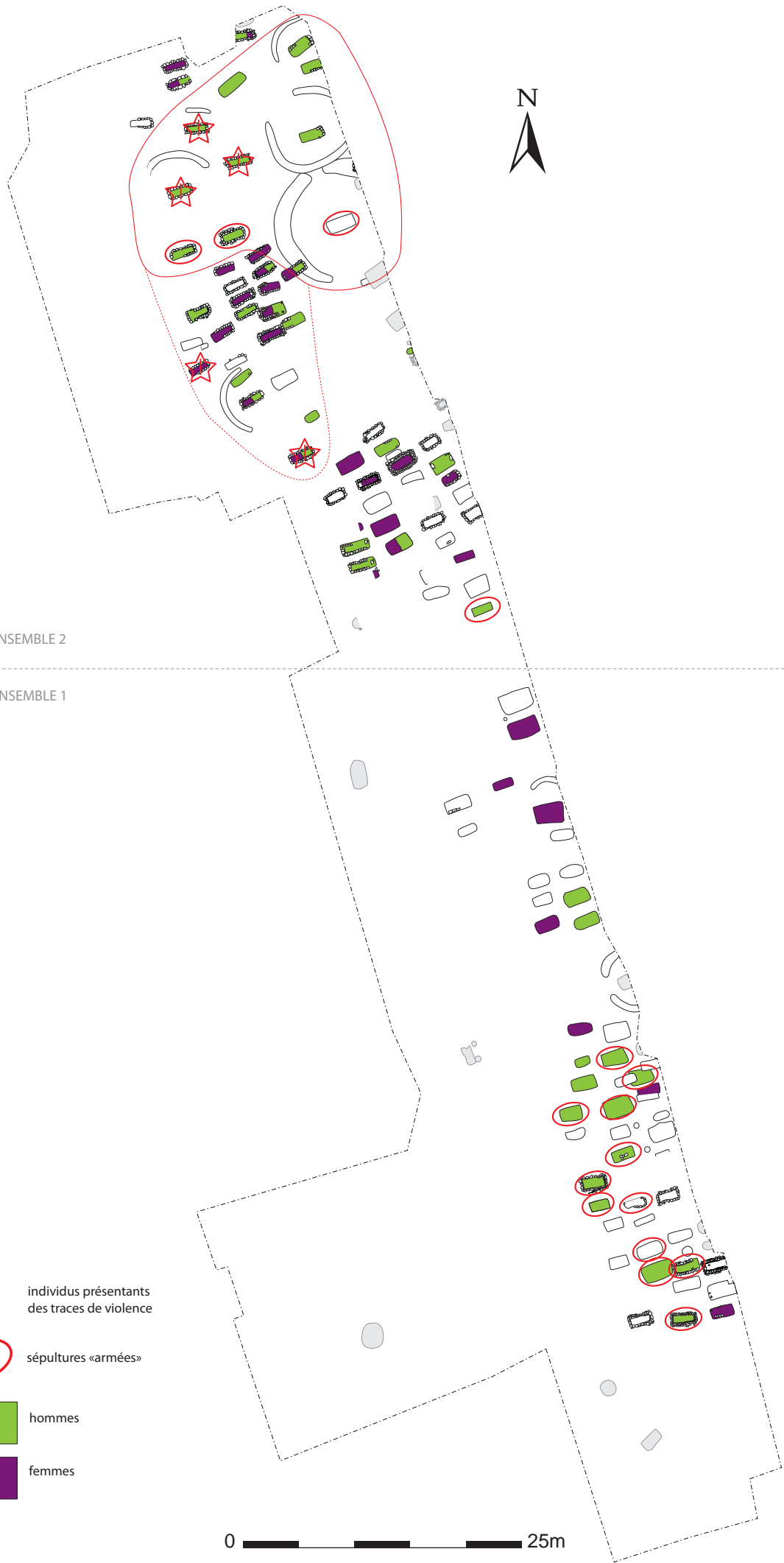


Figure 324 – Répartition par sexe des inhumés au sein de la nécropole

► Figure 326 (ci-contre) – Localisation des sépultures armées et des traces de violence, mise en évidence d’une aire funéraire « spécialisée »



Figure 325 – Répartition par âge (enfants/adultes) des inhumés au sein de la nécropole



ENSEMBLE 2

ENSEMBLE 1

-  individus présentant des traces de violence
-  sépultures «armées»
-  hommes
-  femmes

0 25m

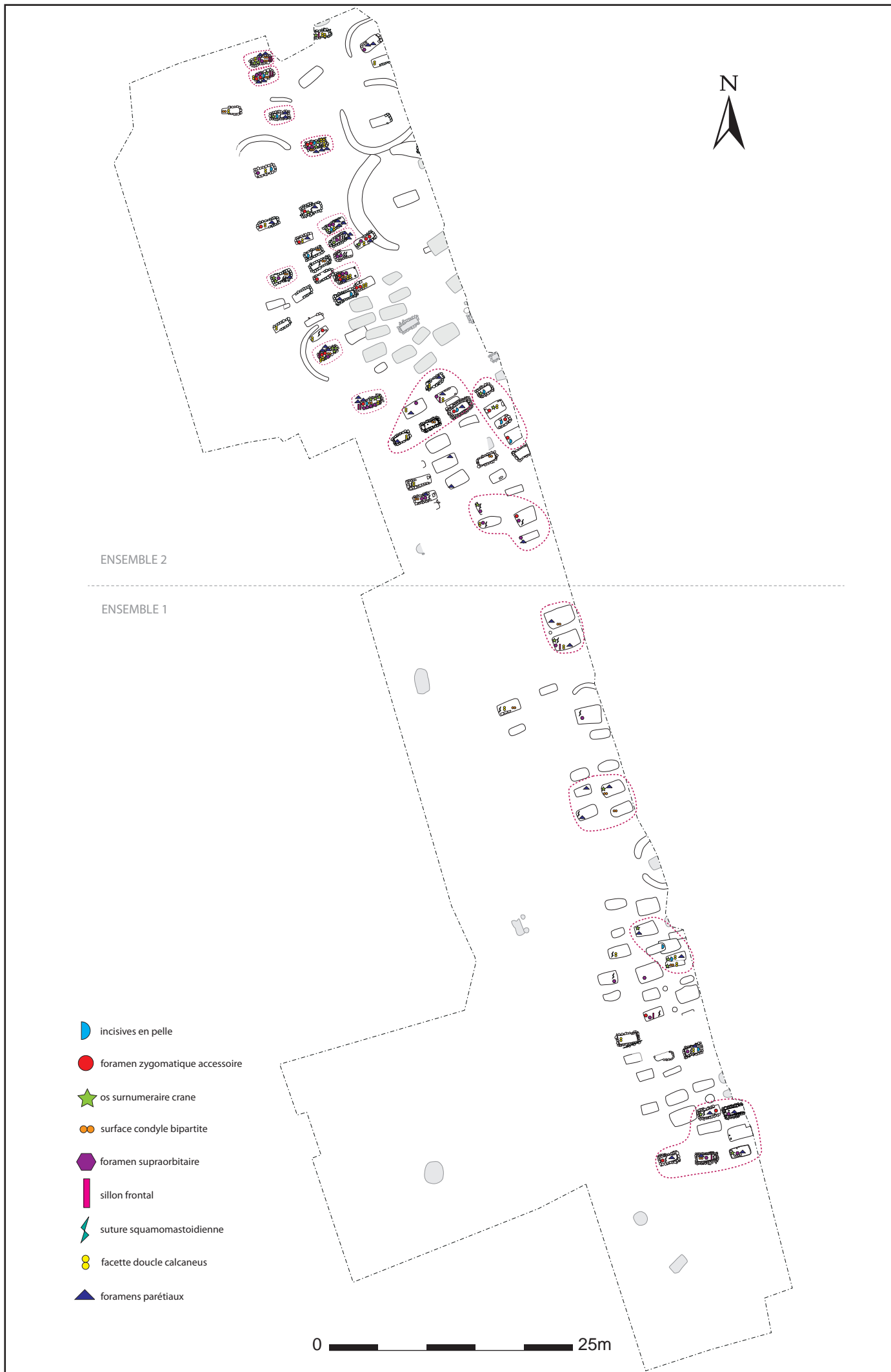


Figure 327 – Localisation des variations anatomiques, mise en évidence de groupes biologiques homogènes

7. Conclusion : évolution et utilisation de la nécropole

7.1. Évolution et utilisation de la nécropole (AMd, SGu, TF, ECM)

La nécropole semble régie par un système orthonormé, avec des rangées grossièrement orientées nord-sud dans la moitié sud, et des rangées orientées plus nord-ouest/sud-est dans la moitié nord.

La zone la plus au nord présente cependant une organisation différente. Les sépultures y sont espacées les unes des autres ou groupées par deux, et l'on y trouve des enclos funéraires. Un grand nombre de ces sépultures ne sont pas datées, mais celles qui le sont datent de la transition VI^e/VII^e siècles et du VII^e siècle.

Plus qu'une continuité dans l'évolution chronologique des pratiques funéraires, cette zone correspond certainement à un secteur réservé à une partie de la population. Le grand nombre d'hommes et la concentration de tombes armées et de traces de violences laissent présager l'existence d'un secteur probablement réservé à des individus ayant la responsabilité des armes. Quatre de ces individus (auxquels s'ajoute une femme inhumée plus au sud de ce secteur) présentent des traces de violences. Deux individus révèlent par ailleurs des blessures non cicatrisées ayant vraisemblablement entraîné la mort : s'agit-il de guerriers tués au combat, d'actes de barbarie, de condamnation à mort, de règlement de compte ? À ce propos, les questions restent ouvertes...

Faute de mobilier, les tombes 108 et 128 n'ont pu être datées. La datation de la sépulture 127 est située entre 560 et 670 et les tombes 86 et 141 datent respectivement de 600-660 et 600-670. En tout état de cause, cette date butoir de 660-670 est peut-être l'indice d'un événement belliqueux, ou d'un fait divers survenu dans la population de Vitry...

Les gestes funéraires évoluent eux aussi entre le VI^e siècle et le VII^e siècle. Les grandes « chambres funéraires » individuelles et généralement boisées sont remplacées par des coffrages en pierres sèches ou en bois de taille beaucoup plus modeste et accueillant plusieurs individus. Il semble qu'un passage s'opère alors d'un système individuel à un système favorisant le regroupement d'individus. Les réutilisations multiples des structures semblent donc « préméditées » et sont alors facilitées par la mise en place de coffrages de pierre.

Les sépultures du VI^e siècle sont, de manière générale, plus riches et ont paradoxalement

été moins pillées que celles du siècle suivant, témoignant peut-être d'une « mentalité » différente. Les sépultures masculines armées sont nombreuses. *A contrario*, les défunts du VII^e siècle sont moins dotés de mobilier. En revanche, ces dernières sépultures ont subi pour une majeure partie de grandes perturbations qui sont liées à la fois aux nombreuses réinterventions dans les tombes, mais également aux nombreux actes de pillage.

En effet, près d'un tiers des sépultures de la partie mise au jour de l'ensemble a été pillé. D'autres sépultures semblent par ailleurs avoir fait l'objet de récupération de leurs matériaux de construction (des blocs calcaires et pourquoi pas des éléments en bois?). Les interventions ont lieu soit peu de temps après la condamnation définitive des sépultures, soit pendant leur utilisation, entre deux inhumations. Il s'agit donc d'exactions contemporaines ou très légèrement postérieures aux inhumations. Par ailleurs, quelle que soit la période, les pillers semblent savoir ce qu'ils veulent et où le trouver, en témoignent des pillages extrêmement localisés ou des récupérations de matériaux qui ne perturbent que très modérément les dépôts funéraires. L'intervention dans des sépultures échelonnées dans le temps indique la probabilité de plusieurs « campagnes » de pillage.

Ces différentes campagnes interviennent dans le cadre d'un fonctionnement continu et homogène de la nécropole. Les datations des sépultures, leur espacement régulier et le faible nombre de recoupements indiquent un ensemble funéraire utilisé de façon continue, entretenu, et au sein duquel subsiste la mémoire de l'emplacement.

Cette mémoire a pu en effet être facilement entretenue par les habitants situés non loin, dans les deux pôles d'habitation contemporains (revoir Fig. 317).

7.2. Peuplement et occupation du territoire (SGu)

7.2.1. Estimation du nombre d'habitants et de familles par phases chronologiques³⁹⁴

Bien que le découpage chronologique de notre site ne soit pas très précis (nous ne descendons guère en deçà du siècle), nous avons voulu tenter ici d'estimer un nombre minimum d'habitants pour chacune de nos deux phases chronologiques afin d'essayer de mettre en relation notre portion de nécropole et les

vestiges d'habitats qui ont déjà pu être fouillés à Vitry. Il est évident ici, toute la nécropole n'ayant pas été fouillée, qu'il ne s'agit pas de données définitives, mais de pistes de réflexion.

Le principe de ce calcul tient compte :

- du nombre de squelettes exhumés dont la position chronologique est connue ;
- d'une répartition en pourcentage égal des squelettes non datés sur chaque phase d'utilisation du cimetière ;
- d'une restitution, par phase, du nombre d'enfants manquants en estimant leur part à 50 % des décès adultes ;
- de la stationnarité des populations.

Les estimations sont proposées selon trois espérances de vie à la naissance ($e_0 = 25, 30$ et 35 ans). Le nombre de familles part du postulat qu'un foyer compte en moyenne six personnes.

La formule du calcul du nombre d'habitants est la suivante :

$$\frac{(\text{Nb de décès}) \times (\text{espérance de vie à la naissance})}{(\text{durée de la phase})}$$

Si l'on prend pour base l'espérance de vie à la naissance à 30 ans (Fig.328), on observe que la population restituable (si l'on estime n'avoir qu'un tiers de la nécropole) s'élève à 90 personnes durant le VI^e siècle, avec une légère croissance qui nous amène à 114 personnes au VII^e siècle. Le nombre de familles correspondant passe de 15 à 18.

7.2.2. Quel(s) habitat(s) pour la nécropole? (Fig. 317)

La nécropole de « Vallange » est située à égale distance des deux sites d'habitat fouillés à Vitry-sur-Orne : « VR52 » et « ZAC de La Plaine ». Tous deux ont livré des vestiges datés des VI^e et VII^e siècles. Les vestiges de la période mérovingienne de ces deux sites sont trop peu connus pour que l'on puisse se baser sur leur nombre pour évaluer la population qui occupait ces deux noyaux d'habitations.

Cependant, si l'on se base sur les vestiges mieux documentés de la période carolingienne, on s'aperçoit que le site de la « ZAC de La Plaine » compte 5 unités d'exploitations. Il en comptera jusqu'à 7 entre le XIII^e et le XV^e siècle.

Le site « VR52 » quant à lui n'a livré qu'un seul bâtiment d'habitation et plusieurs autres plus

³⁹⁴ Système de calcul issu de Legoux, 2011, p.60

Période	Durée en années	Adulte	Restitution enfants	Nb d'individus par année ($e_0 = 25$)	Nb d'individus par année ($e_0 = 30$)	Nb d'individus par année ($e_0 = 35$)	Nb de familles par année ($e_0 = 25$)	Nb de familles par année ($e_0 = 30$)	Nb de familles par année ($e_0 = 35$)
VI ^e siècle	100	65	32	24	29	34	4	5	6
VII ^e siècle	100	84	42	32	38	44	5	6	7

Figure 328 – Estimation du nombre d'habitants et de familles par phases chronologiques

petits à vocation agricole pour les VI^e et VII^e siècles. Ce site ne devait pas abriter un grand nombre de feux.

Au vu de ces chiffres, il est difficile d'imaginer qu'un seul de ces deux habitats ait suffi à « alimenter » la nécropole de Vallange dont la population peut être estimée entre 15 et 18 familles (cf.7.2.1). Il est plus probable que la nécropole ait réuni la population de ces deux noyaux d'habitat.

La présence de voies de circulation est/ouest à Vallange (ZAC de La Plaine) et nord/sud à Huppigny (VR52), les deux convergeant vers la nécropole irait dans ce sens. On assisterait ainsi à Vitry, dès une période assez haute, à une structuration forte du territoire avec d'un côté l'activité agro-pastorale (Vallange), de l'autre l'activité viticole (Huppigny) et au centre un espace commun réservé aux morts.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM et alii,

2011 = ADAM A.-M (dir), *La céramique d'habitat du Bronze final IIIb à La Tène A en Alsace et en Lorraine. Essai de typo-chronologie*. RAE, Dijon, 2011.

AMENT H.,

1977 = Zur archäologischen Periodisierung der Merowingerzeit, dans *Germania*, 55, p. 133-140

1988 = "Le "style animalier II" post-classique sur le continent", *Actes des X^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz 20-23 octobre 1988*, Editions Pierron, p. 32 à 38

ASCADI G.Y., NEMESKERI J.,

1970 = *History of human life span and mortality*, Akademiai Kiado, Budapest, 346 p..

BARRAND-EMAM H.,

2011 = *La nécropole mérovingienne de Vendenheim, Rapport Final d'Opération*, Antea Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Alsace, S.R.A., 2011, à paraître.

BLACK S., SCHEUER L.,

1996 = Age changes in the clavicle : from early period to skeletal maturity, dans : *International Journal of Osteoarcheology*, 6(6), pp. 422-434.

BILLOIN D., CHATELET M. et MEDART F.,

2005 : Equerres métalliques et enveloppe textile d'une sépulture mérovingienne à Geispolsheim (Haut-Rhin), *Revue Archéologique de l'Est*, t. 53-2004, 2005, 253-261.

BIRKNER R.,

1978 = *Normal radiographic patterns and variances of the human skeleton – An X-Ray atlas of adults and children*, Baltimore, 564 p.

BIZOT B., SIGNOLI M. (dir.)

2009 = *Rencontre autour des sépultures habillées*, Bulletins du GAFIF, 146 p.

BLAIZOT F. et al.,

2009 = La pratique de l'inhumation, dans : BLAIZOT (dir.) *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia, n° 66.1, pp.15-87

BLOUET et alii,

1988 = BLOUET V., FAYE O., GEBUS L., MERVELET Ph., MILUTINOVIC M., *Le gisement*

de Maizières-les-Metz et la transition Hallstatt A1-Hallstatt A2 en Lorraine, in BRUN-MORDANT 1988, p. 193 à 208

BÖHME H. W.,

1974 = *Germanische Grabfunde des 4. Bis 5. Jahrhunderts zwischen unter Elbe un Loire : Studien zur Chronologie und Bevölkerungsgeschichte*, Munich, Bayerische Akademie der Wissenschaften, Kommission zur archäologischen Erforschung des spätrömischen Raetien, Beck.

BÖHNER K.,

1958 = *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, Germanischen Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie B, Band 1, Berlin, Gebr. Mann Verlag, 2 vol, 195 p. + 75 p.

BONNABEL L.,

1998 = À propos de sépultures en contenant périssable à parois rigides sans indices primaires (planches, clous...), dans *Rencontre autour du Cercueil*, Bulletins du GAFIF, 2, p. 85-90.

BOURA et alii

1990 = BOURA F., FAYE O., GEBUS L., KLAG Th., LAMBERT G., LAVIER C., Le gisement de Vandières « Les grandes Corvées », in *Un monde villageois. Habitat et milieu naturel en Europe de 2000 à 500 av. J.-C.*, Catalogue d'exposition de Lons-le-Saunier 1990, Musée d'archéologie.

BROTHWELL D.R.,

1981 = *Digging UP bones*, Oxford, 199 p.

BRUN P., MORDANT CI.,

1988 = *Le groupe Rhin-Suisse-France-Oriental et la notion de civilisation des champs d'urnes*. Actes du colloque de Nemours, 1986, Paris, 1988

BRUZEK J.,

2002 = A method for visual determination of sex using the human hip bone, dans : *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-168.

BUCHET L., SEGUY I.,

2008 = L'âge au décès des enfants : âge civil, âge biologique, âge social? dans G. Francesc, M. Susanna and C. Olaria. *NASCITURUS*,

INFANS, PUERULUS VOBIS MATER TERRA. La muerte en la infancia, Servei d'Investigacions Archeològiques i Prehistòriques, pp. 25-49.

BUQUET-MARCON C., PECQUEUR L., DETANTE M.,

2009 = Parés d'habits invisibles, dans : BIZOT B., SIGNOLI M. (dir.), *Rencontre autour des sépultures habillées*, Bulletins du GAFIF, pp. 65-75.

BURZLER et al.,

2002 = *Das frühmittelalterliche Schleithelm – Siedlung, Gräberfeld und Kirche*, Schaffhauser Archäologie 5, Monographien der Kantonsarchäologie Schaffhausen, Schaffhausen, 2002, 2 vol.

CABART H.,

2001 = « Le verre » dans E. Peytremann (dir.), *La nécropole mérovingienne de Métrich (VI^e-VII^e s.) à Kœnigsmacker (Moselle)*, DFS de fouille d'archéologie préventive (23/2/98-27/3/98), Metz, SRA de Lorraine.

CHALVIGNAC et alii.

1968 = « Le cimetière mérovingien de l'hôpital de Mézières (campagne de fouilles 1967-1968) », *Études Ardennaises*, n° 55.

CHÂTELET M.,

2002 = *La céramique du haut Moyen-Âge du sud de la vallée du Rhin supérieur (Alsace et Pays de Bade). Typologie, chronologie, technologie, économie et culture*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac.

2009 = *Matzenheim et Osthouse (67) : « Bodengewann » et « Galgen » : Deux nécropoles mérovingiennes en limite de ban, Rapport Final d'Opération*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Alsace, S.R.A., I.N.R.A.P. Grand-Est sud, 2009.

CHRISTLEIN R.,

1971 = *Das alamannische Gräberfeld von Dirlewang*, Materialhefte zur bayerischen Frühgeschichte, 25, Kallmünz/Opf, 1971, 69 p.

CLERMONT-JOLY M.,

1978 = *Époque mérovingienne, catalogue des collections archéologiques des musées de Metz*, Moulins-lès-Metz.

COLLINGWOOD P.

1982 = *The techniques of tablet-weaving*, Watson Guptill Publication, London 1982, 430 p.

2002 = *The techniques of tablet-weaving*, Robin and Russ Handweavers, Inc., McMinnville (USA) 2002, (first published in London 1982), 320 p.

CRUBEZY E., SELLIER P.,

1990a = Liens de parenté et sociétés du passé, dans : *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1, p. 35-38.

1990b = Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux, dans : *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2(3-4), p. 171-178.

CRUBEZY E. et al.,

2007 = CRUBEZY E., LORANS E., MASSET C., PERRIN F., TRANOY L., *Archéologie funéraire*, Collection « Archéologiques », A. FERDIERE (dir.), éditions Errance, 247 p.

CUVELIER P., GUILLAUME J.,

1988 = « Inventaire et typologie des sarcophages en Lorraine », *Actes des X^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz 20-23 octobre 1988*, Editions Pierron, p. 32 à 38

DASTUGUE J. et GERVAIS V.,

1992 = *Paléopathologie du squelette humain*. Collection « L'homme et ses origines », Société nouvelle des Éditions Boubée, 253 p.

DIETRICH A.,

1998 = Technologie raisonnée du cercueil, dans : DIETRICH A., VERTONGEN S., *Rencontres autour du cercueil*, Bulletin de liaison n° 2, GAFFIF, Paris, pp. 9-14.

DUDAY H.,

1995 = Anthropologie de terrain, archéologie de la mort, dans *La Mort. Passé, présent, conditionnel*, Actes du colloque de La Roche-sur-Yon (18-19 juin 1994), pp. 33-58.

2005 = L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort, dans *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, CTHS, Paris, pp.153-215.

DUDAY H. et MASSET Cl.,

1987 = *Anthropologie de terrain et archéologie de la mort : méthodes d'étude des sépultures*, CNRS, Paris, 406 p.

DUDAY H. et al.,

1990 = DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P., TILLIER P., L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t.2, n° 3-4, pp. 29-50.

DUTOUR O. et ARDAGNA Y.,

2005 = La paléopathologie humaine, dans *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, CTHS, Paris.

EDISON V.,

2000 = Glass vessels in England AD 400-1100, dans Jennifer Price (dir.), *Glass in Britain and Ireland AD 350-1100*, British Museum occasional paper n° 127, Londres, p. 47-104.

FEFFER L.-C., PERIN P.,

1997 = *Les Francs. I. A la conquête de la Gaule, II. À l'origine de la France*, Paris, Armand Colin, 2 vol., 229 p.

FEUGERE M.,

1985 = *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.*, Paris, Éd. du Centre National de la Recherche Scientifique, 503 p.

FEYEUX J.Y.,

2003 = *Le verre mérovingien du quart Nord-est de la France*, Paris, 283 p.

FLEURY M. et FRANCE-LANORD A.,

1998 = *Les trésors mérovingiens de la Basilique de Saint-Denis*, édité chez Gérard Klopp, Metz-Woippy 1998.

FLOTTE P., FUCHS M.,

2004 = *La Moselle (57/1)*, Paris, Acad. Des Inscriptions et Belles-Lettres/Min. de l'Éducation Nationale, Min. de la Recherche, 893 p. (*Carte archéologique de la Gaule, 57-1*).

FRANCE-LANORD A.,

1979 = La fouille en laboratoire, méthodes et résultats, *Les Dossiers de l'Archéologie*, 32, pp.66-91.

GEINDRE L., SCHNEIDER Ph.,

1977 = *Liverdun – Cité des Forges, fouille de sauvetage 1976-1977*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, S.R.A., non paginé.

GÉRARD F.,

2011 = *Vitry-sur-Orne, ZAC de La Plaine (Lorraine, Moselle 57). L'évolution d'un terroir du Néolithique ancien au X^{Ve} siècle. Résultats archéologiques*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, S.R.A., INRAP Grand-Est nord, Metz, 2011.

GOEPFERT S.,

2012 = *Geispolsheim. Lotissement Schlossgarten. Un ensemble funéraire cordé et un site d'habitat du Bronze final IIIa*. Rapport final d'opération d'archéologie préventive. ANTEA Archéologie. SRA Strasbourg, 2012

GUILLAUME J. et al.,

1988 = « La nécropole de « Colmette » à Montenach (Moselle) », *Actes des X^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz 20-23 octobre 1988*, Editions Pierron, p. 137 à 141

GUILLAUME J.,

1975 = « Les nécropoles mérovingiennes de Dieue-sur-Meuse (Meuse) », *Acta Praehistorica et Archaeologica* 5/6.

2006 = *Le mobilier archéologique mérovingien conservé au dépôt de Pompey (54)*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, S.R.A., 2006

HADJADJ R.

2008 = *Bagues mérovingiennes : Gaule du nord*, Paris, Éd. Les Chevaliers, 447 p.

HAIMERL U.,

1996 = *Die Vogelfibel der älteren Merowingerzeit Untersuchungen zur Typologie, Chronologie, Herkunft and Trachtgeschichte sowie zu Aspekten der soziologischen und symbolischen Bedeutung der Vogelfibel im frühen Mittelalter*. Inaugural-Dissertation, München, 1996.

1998 = « Die Vogelfibeln der älteren Merowingerzeit. Bemerkungen zur Chronologie und zur Herleitung der Fibelgattung », dans *Acta Praehistorica et Archaeologica*, t. 30, 1998, p. 90-105.

HAMM G.,

2004 = *La Meurthe-et-Moselle*, Paris, Acad. Des Inscriptions et Belles-Lettres/Min. de l'Éducation Nationale, Min. de la Recherche, 468 p. (*Carte archéologique de la Gaule, 54*).

HANEL E.,

1994 = *Die merowingischen Altertümer von Kärlich und Umgebung, Verbandsgem, Weissenthurm, Kr. Mayen-Koblenz*, Institut für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität, Mainz, 1994, 99 p.

HAUSER G. et DE STEFANO G.F.

1989 = *Epigenetic variants of the human skull, Schweizerbart*, Stuttgart, 301 p.

HENRION F.

1998 = Coffrages de bois, coffrages de planches (note sur l'utilisation du bois dans le maintien des terres et matériaux autour du cadavre), dans : DIETRICH A., VERTONGEN S., *Rencontres autour du cercueil*, Bulletin de liaison n° 2, GAAFIF, Paris, pp. 31-34.

2009 = Les mots pour en parler, dans : CARRE F., HENRION F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?* Pré-actes de la table-ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009, CEM, Auxerre, p. 11.

HENRION F., HUNOT J.Y.,

1996 = Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage de bois, dans : GALINIE H., ZADORA-RIO E. (dir.), *Achéologie du cimetière chrétien*, Actes du deuxième colloque A.R.C.H.E.A., Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994, 11e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, pp. 197-204.

JOFFROY R.,

1974 = *Le cimetière de Lavoye (Meuse). Nécropole mérovingienne*, éditions Picard, Paris, 1974, 180p.

KATTAN K.R., PAIS M.J.,

1982 = Some borderlands of the cervical spine. Part I. The normal (and early normal) that may appear pathologic, dans *Skeletal Radiology*, n°8, pp. 1-6.

KAZANSKI M.,

1994 = « Les plaques-boucles méditerranéennes des V^e-VI^e siècles », dans *Archéologie médiévale*, t. XXIV, 1994, p. 137-198.

2002 = *La nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Breny (Aisne), d'après les collections et les archives du Musée des Antiquités Nationales*, éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2002, 270 p.

KLAG Th., KOENIG M.-P., THERIOT F.

2012 = *Typochronologie de la céramique du Bronze final en Lorraine : premiers éléments de synthèse*. Bulletin de l'APRAB 2012, p. 11 à 16

KOCH U.,

1977 = *Das Reihengräberfeld bei Schretzheim*, Germanischen Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie A, Band 13, Berlin, Gebr. Mann Verlag, 2 vol., 225 p. + 147 p.

1994 = *Franken in Heilbronn : Archäologische Funde des 6. und 7. Jahrhunderts*, Heilbronn, Städtische Museen Heilbronn, Museo 8, 80 p.

KOZIOL A.,

2010 = *ROESCHWOOG, Bas-Rhin. Lotissement "Im Wasserturm". Habitat rural et ensemble funéraire du haut Moyen Âge (fin du 6^e - fin du 10^e siècle). Étude géomorphologique d'une portion de la plaine alluviale du Ried Nord*, Rapport Final d'Opération, Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan, Direction Régionale des Affaires Culturelles Alsace, S.R.A., Strasbourg, 2010.

LARSEN C.S.,

1999 = *Bioarchaeology, interpreting behaviour from the human skeleton*, Cambridge University Press : New York, 431 p.

LANSIVAL R.,

2007 = « La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle) », dans *Revue Archéologique de l'Est*, tome 56, 2007, p. 231-310

LEDERMANN S.,

1969 = *Nouvelles tables types de mortalité*, Institut National d'Études Démographiques : Travaux et Documents, n°53, Presse Universitaire de France, Paris, 260 p.

LEFEBVRE A.,

2009 = *MONTENACH « Kolmette, Route de Kirsch »*, Rapport Final d'Opération, Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, I.N.R.A.P. Grand-Est nord, 2009

2011 = *Kuntzig, Moselle, « Z.A.C. des Passereaux ». Une Cave gallo-romaine et un cimetière mérovingien*, Rapport final d'opération, Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, I.N.R.A.P. Grand-Est nord, 2011.

LEFEBVRE C. et al.,

1988-1990 = *Fouilles archéologiques au Mont Saint-Germain (Moselle), rapport de fouille programmée*, Direction Régionale des Affaires Culturelles, S.R.A. Lorraine, 1988-1990, 2 vol.

LEGOUX R.,

1993 = Les objets de parure en verre. De la typologie à la chronologie, dans *Verre et merveilles. Mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*, catalogue d'exposition, Guiry-en-Vexin, oct. 1993 – janvier 1994, p. 103-110.

1988 = « La nécropole Gallo-romaine et mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle) », *Actes des X^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Metz 20-23 octobre 1988, Editions Pierron, p. 111 à 124.

2005 = *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, Tome XIV, Saint-Germain-en-Laye, 2005, 543 p.

2011 = *La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise)*, Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, Tome XXIV, Saint-Germain-en-Laye, 2011, 2 vol.

LEGOUX R. et al.,

2009 = LEGOUX R., PERIN P., VALLET F., *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, N° hors série, 3e édition revue et corrigée, Saint-Germain-en-Laye, 2009.

LIEGER A. et al.,

1984 = « Sépultures mérovingiennes de l'abbaye de Saint-Evre à Toul (Meurthe-et-Moselle) », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 35, p. 301-317.

MARESH M.M.,

1970 = Measurements from roentgenograms, dans *Human growth and development*, Springfield, pp. 157-200.

MARTI R.,

2000 = *Zwischen Römerzeit und Mittelalter, Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert)*, Liestal, Archäologie und Kantonsmuseum Baselland, 41 A/B, 2000, 2 vol.

MARTIN et al.,

2011 = *Le site de Jeoffrécourt à Sissonne (Aisne). Un cimetière et unités domestiques du VI^e au IX^e siècle ap. J.-C.*, *Revue Archéologique de Picardie*, N°1-2, Amiens, 2011, 394 p.

MARTIN M.,

1976 = *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*, Bâle, Archäologischer Verlag, 398 p.

1991 = *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*, Solothurn, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, Band 5A, 462 p.

MAUL B.,

2002 = *Frühmittelalterliche Gläser des 5.-7./8. Jahrhunderts n. Chr.* Bonn, 2 vol. 538 p. + 132 p.

MEDARD F.,

2004 = Les textiles de la nécropole d'Erstein. L'exemple de vestiges minéralisés au contact de fibules. In : *Trésors mérovingiens d'Alsace. La nécropole mérovingienne d'Erstein (6^eme-7^eme siècle après J.-C.)*, Catalogue d'exposition,

Musée Archéologique de Strasbourg, 22 octobre 2004 - 31 août 2005, Série « Fouilles récentes » n° 6, Ed. Musées de la Ville de Strasbourg, Strasbourg 2004, 34-36.

2011 (inédit) = *La nécropole de Roeschwoog « am Wasserturm » (Bas-Rhin). Textiles minéralisés sur le mobilier métallique. Analyse textile et identification des fibres*, Rapport d'étude, 2011, 70 p.

2004 (inédit) (dir. D. Billoin) = Etude de vestiges textiles conservés au contact de deux cornières métalliques provenant d'un cercueil mis au jour sur le site de Geispolsheim (France, Bas-Rhin). In : J. Baudoux, D. Billoin, E. Boës, M. Châtelet, A.-M. Cholecchia, Y. Henigfeld, P. Lefranc, F. Médard, *Geispolsheim (Bas-Rhin) Forlen : rapport de fouilles archéologiques préventives*, INRAP, SRA d'Alsace, 2004, 119 p.

2006 (inédit) = *Etude des vestiges textiles issus des sépultures mérovingiennes de la nécropole d'« Hégenheim, 45 rue de Hésingue » (France, Haut-Rhin)*, Rapport d'analyse, 2006, 20 p.

MEDARD F. et ROHMER P.,

2006 avec les contributions de Christophe Mouhérat et Jacques Guillaume = La nécropole mérovingienne d'Erstein (Bas-Rhin). Étude des textiles minéralisés au contact des fibules, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 55-2006, 2006, 307-322.

2007 avec la contribution de Christophe Mouhérat = Das merowingerzeitliche Gräberfeld von Erstein (6. -7. Jh. n. Chr). Zur Untersuchung von mineralisierten Textilien an Fibeln. In : A. Rast-Eicher und R. Windler (Hrsg.), *Report from the IXth NESAT Symposium (North European Symposium for Archaeological Textiles)*, Näfels 2007, 92-97.

MEDARD F. et MOULHERAT C.,

2008 = Les textiles mérovingiens : état des recherches et nouvelles perspectives, *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation*, Actes des XXVI^eme journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy 22-25 septembre 2005, Presses Universitaires de Nancy, Nancy 2008, 123-132.

MENGHIN W.,

1983 = *Das Schwert im frühen Mittelalter. Chronologisch-typologische Untersuchungen zu Langschwertern aus germanischen Gräbern des 5. Bis 7. Jahrhunderts n. Chr.*, Stuttgart, 1983 (*Wissenschaftliche Beibände zum Anzeiger der Germanischen Nationalmuseums*, 1).

MICHLER M.,

2004 = *La Meuse*, Paris, Acad. Des Inscriptions et Belles-Lettres/Min. de l'Éducation Nationale, Min. de la Recherche, 468 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 55).

MOORREES C.R.A. et al.,

1963a = MOORREES C.F.A., FANNING E.A., HUNT E.E.Jr., Formation and resorption of three deciduous teeth in children, dans : *American Journal of Physocal Anthropology*, 21, pp. 205-213.

1963b = MOORREES C.F.A., FANNING E.A., HUNT E.E.Jr., Âge variation of formation stage for ten permanent teeth, dans : *Journal of dental Research*, 42, pp. 1490-1502.

MOULHERAT C.,

2000 = Un exemple de conservation providentielle : les textiles archéologiques minéralisés par les produits de corrosion, in *La conservation-restauration en archéologie : objets composites, traces et prélèvements*, XIVE journées des Restaurateurs en Archéologie, 25 et 26 juin 1998, St Denis, Conservation-restauration des biens culturels, Cahiers techniques n°5, pp.51-58.

2006 = Le textile. In : *Cent mille ans sous les rails, Archéologie de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne*, éd. Somogy, INRAP, Paris, 2006, 136 p.

(inédit), a = *Les vestiges textiles minéralisés découverts dans la nécropole Largillay « Sur le Marteret » (Jura)*, Rapport d'analyse CERTA/C2RMF, 2005, 10 p.

(inédit), b = *Les vestiges textiles minéralisés découverts dans la nécropole d'Alésia « les Champs de l'Eglise » (Côte d'Or)*, Rapport d'analyse CERTA/C2RMF, 2004, 13 p.

(inédit), c = *Les vestiges textiles de la nécropole mérovingienne de Crotenay (Jura)*, Rapport d'analyse CERTA/C2RMF, 2004, 31 p.

(inédit), d = *Les vestiges textiles minéralisés découverts dans la nécropole de Savigny-sur-Ardres « la Croix cassée » (Haute-Marne)*, Rapport d'analyse CERTA/C2RMF, 2005, 13 p.

(inédit), e = *Les vestiges textiles minéralisés découverts dans la nécropole de Preny « Bois Lasseau » (Meurthe-et-Moselle)*, Rapport d'analyse CERTA/C2RMF, 2004, 15 p.

MURAIL P. et al.,

2005 = MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E., DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip bone measurements, dans : *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t.17, n° 3-4, p. 167-176.

ORTNER D.J., PUTSCHAR W.G.,

1981 = *Identification of pathological conditions in human skeletal remains*, Smithsonian Institution Press : Washington, 479 p.

PERIN P.,

2006 = L'archéologie funéraire reflète-t-elle fidèlement la composition et l'évolution de l'armement mérovingien? avec la contribution de LEGOUX R., dans BOS (A.), DECTOT (X.), LENIAUD (J.-M.), PLAGNIEUX (Ph.) dir., - *MATERIAM SVPERABAT OPVS. Hommage à Alain Erlande-Brandenburg*, Paris, Éd. Réunion des Musées Nationaux, pp. 94-111.

PION C.,

2011 = *À propos d'objets protohistoriques et romains déposés dans les tombes mérovingiennes de Belgique*, Vol. XII, n°6 Bulletin de la Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie, p. 165-184.

PEYTREMANN E.,

2001 = *La nécropole mérovingienne de Métrich (VI^e – VII^e s.) à Koenigsmacker (57 721 370 18) et le campement militaire (début XVIII^e s.) de Koenigsmacker (57 721 370 20) (Moselle)*, Document Final de Synthèse de fouille d'archéologie préventive, Direction régionale des affaires culturelles Lorraine, S.R.A., A.F.A.N. Grand-Est, 2001.

RAJADE A.,

2009 = « Fonction des « grosses perles de ceinture » : éléments de parure ou objets fonctionnels? », dans *L'apport de l'actualité du haut Moyen Âge en Picardie et les apports de l'expérimentation à l'archéologie mérovingienne*, Actes des XXIX^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, septembre 2008, Marle (Aisne), *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2, 2009, p. 77-86.

RAMSTEIN M., HARTMAN C.,

2008 = *Gräberfeld und Siedlungsreste der Hallstatt- und Latènezeit, der römischen Epoche und des Frühmittelalters*, hrsg. vom Archäologischer Dienst des Kantons Bern, Rub Media, Bern, 2008, 412 p.

ROTH-ZEHNER M.,

2004 = *Rapport de fouille programmée 1997/2004, Lieu-dit Oberfeld/Grossfeld*, Direction Régionale des Affaires Culturelles et Antea Sàrl

ROTH-ZEHNER M., CARTIER E.,

2005 = *Illfurth, Buegelen, Rapport Final d'Opération*, Direction Régionale des Affaires Culturelles et Antea Sàrl, 2 vol.

SAGE W.,

1984 = *Das Reihengräberfeld von Altenerding in Oberbayern*, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie A, Band 14, 1984.

SASSE B.,

2001 = *Ein frühmittelalterliches Reihengräberfeld bei Eichstetten am Kaiserstuhl*, Forschungen und Bericht der Vor- und Frühgeschichte Baden-Wurtemberg 75, Stuttgart, Konrad Theiss Verlag, 350 p.

SAUNDERS S. R.,

1978 = *The development and distribution of discontinuous morphological variation of the human infracranial skeleton*, Archaeological Survey of Canada, Ottawa, 549 p.

SEGUY I., BUCHET L.,

2006 = « Âge biologique, âge démographique, âge sociologique : estimation de l'âge des enfants inhumés », dans *AIDELF. Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours*, Actes du colloque international de Dakar, Paris, PUF, vol. 1, pp. 75-86.

SEILER-BALDINGER A.

1991 = *Systematik der Textilien Techniken*, Basler Beiträge zur Ethnologie, Basel 1991, 290 p.

SEILLY M.,

1995 = *Fontoy, Rue de l'Église, Sauvetage Urgent, 1990*, Rapport Final de Synthèse, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, S.R.A., 1995.

SCHEUER L., BLACK S.,

2005 = *Developmental juvenile osteology*, Elsevier, 587 p.

SCHMITT A.,

2005 = Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, dans : *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14(1-2), p. 1-13.

SCHNITZLER B., ARBOGAST B. et FREY A.,

2009 = *Les trouvailles mérovingiennes en Alsace*, Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Tome 1 Bas-Rhin.

SCOTT G.R. et TURNER C.G.,

1997 = *The anthropology of modern human teeth*, University Press, Cambridge, 412 p.

SIMMER A.,

1987 = « Le nord du département de la Moselle à l'époque mérovingienne », in *RAE*, Éditions du CNRS, XXXVIII

1988 = *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche (Moselle)*, Paris, Édition Errance, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, t. II, 1988.

SJØVOLD T.,

1984 = A report of the heritability of some cranial measurements and non-metric traits, dans *Multivariate statistics in physical anthropology*, Dordrecht, pp. 223-246.

STEPHENS W.,

2006 = *Early Medieval Glass Vessels found in Kent*, BAR British Series 424.

STLOUKAL M. et HANAKOVA H.,

1978 = Die Länge der Langsknochen altslawischer Bevölkerung unter besonderer Berücksichtigung von Wachstumsfragen. *Homo*, 29, 1978, p. 53-69.

SUNDICK R.I.,

1978 = Human skeletal growth and age determination, *Homo*, 29, pp. 228-249.

SWISCHUK L. et al.,

1979 = SWISCHUK L., HAYDEN C.K., SARWAR R., The posterior tilted dens, dans *Pediatric Radiology*, n° 8, pp. 27-32.

THEUNE-VOGT C.,

1990 = *Chronologische Ergebnisse zu den Perlen aus dem alamannischen Gräberfeld von Weingarten, Kr. Ravensburg*, Kleine Schriften aus dem vorgeschichtlichen Seminar Marburg, 33, 54 p.

THÖRLE S.,

2001 = *Gleischarmige Bügelfibeln des frühen Mittelalters*, Verlag Dr. Rudolf Habelt GmbH, Universitätsforschungen zur Prähistorischen Archäologie, Bonn, 2001, 394 p.

TRENTESEAU B.,

1966 = La damasquinure mérovingienne en Belgique. Plaques-boucles et autres accessoires de buffleterie, éditions De Tempel, Brugge, 1966, 205 p., 16 pl.

TREFFORT C.,

1993a = Les meubles de la mort : lit funéraire, cercueil et natte de paille, dans : ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C. (dir.), *A réveiller les morts, la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, PUL, Lyon, pp.207-221.

1993b = Le corps et son linceul, dans : ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C. (dir.), *A réveiller les morts, la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, PUL, Lyon, pp.195-206.

UBELAKER D.H.,

1978 = *Human skeleton remains, excavation, analysis, interpretation*. Washington.

URBON B.,

1997 = *Die hohe Kunst der Tauschierung bei Alamannen und Franken. Untersuchungen zur Technik und ein Katalog aller tauschierten Funde in Württemberg und Hohenzollern*, Gesellschaft für Vor- und Frühgeschichte in Württemberg und Hohenzollern, Stuttgart, 1997

URLACHER J-P., PASSARD-URLACHER F., GIZARD S.,

1998 = *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs. Département du Doubs. VI^e-VII^e siècle après J.-C.*, Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, Tome X, Saint-Germain-en-Laye, 1998, 440 p.

2008 = *Saint-Vit Les Champs Travertins – Doubs – Nécropole Mérovingienne, VI^e-VII^e siècle ap. J.-C. et Enclos Protohistorique, IX^e-V^e siècle av. J.-C.*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.

VIELITZ K.,

2003 = *Die Granatscheibenfibeln der Merowingerzeit*, Europe Médiévale, 3, Editions Monique Mergoïl, Montagnac, 2003.

VON FREEDEN U.,

1979=«*Untersuchungen zumerowingerzeitlichen Ohrringen bei den Alamannen* », *Bericht der römisch-germanischen Kommission*, band 60, 1979, Mayence, p. 231-441.

WARINGO R.,

1988 = *Le Bronze final au Grand-Duché de Luxembourg*, in BRUN, MORDANT 1988, p. 137-152

WERNARD J.,

1998 = *Hic scramasaxi loquuntur*, Typologisch-chronologische Studie zum einschneidigen Schwert der Merowingerzeit in Süddeutschland, dans *Germania* 76.2, p. 747-787.

CATALOGUE D'EXPOSITION

1988 = *Lorraine mérovingienne (V^e-VIII^e siècle)*, Editions Serpenoise.

Table des figures

Figure 001 – Localisation de Vitry-sur-Orne	20
Figure 002 – Localisation du site sur fond de carte IGN (1/25 000)	20
Figure 003 – Extrait de la carte du B.R.G.M. « Briey XXXIV-12 » seconde édition - 1982	23
Figure 004 – Légende des cartes du B.R.G.M. © B.R.G.M.	23
Figure 005 – Vue aérienne du site et visibilité des différents substrats	24
Figure 006 – Carte archéologique de la commune de Vitry-sur-Orne	26
Figure 007 – Manuscrit signalant la découverte de tombes franques établi par J.-B. Keune en 1910	24
Figure 008 – Extrait de la carte des Frères Naudins début XVIII ^e siècle	29
Figure 009 – Extrait de la carte de Cassini du XVIII ^e siècle	29
Figure 010 – Carte de répartition de l'occupation du Haut Moyen-Âge autour de Vitry-sur-Orne	31
Figure 011 – Localisation des fouilles effectuées sur la commune de Vitry-sur-Orne	40
Figure 012 – Découverte de la tombe 163	42
Figure 013 – Perturbations diverses des sépultures	44
Figure 014 – Fosses d'implantation du verger	42
Figure 015 – Sépulture en grande partie recoupée par l'une des fosses d'implantation du verger	45
Figure 016 – Sépulture 066 : son architecture a été perturbée par l'installation de la station de pompage	45
Figure 017 – Décapage de la zone polluée	46
Figure 018 – Test avec la fouille de la sépulture 93	46
Figure 019 – Vue en plan de la structure ST. 033 après nettoyage de surface	48
Figure 020 – Vue de la coupe est-ouest de la structure ST. 033	48
Figure 021 – Vue en plan de la structure ST. 041 après nettoyage de surface	48
Figure 022 – Vue de la coupe de la structure ST. 41	48
Figure 023 – Tableau de comptage du mobilier céramique des ST.33 et ST.41	50
Figure 024 – Typologie des formes céramiques de la phase moyenne du Bronze final.	52
Figure 025 – Différents types de lèvres que l'on peut rencontrer sur des assiettes du Bronze final	50
Figure 026 – Ensemble céramique de la fosse ST. 33	54
Figure 027bis – Ensemble céramique de la fosse ST. 41 (suite)	57
Figure 027 – Ensemble céramique de la fosse ST. 41 (les assiettes)	56
Figure 028 – Répartition des formes au sein des structures ST. 33 (en bleu) et ST. 41 (en rouge)	59
Figure 029 – Diagramme montrant l'évolution de quelques formes significatives du Bronze final...	61
Figure 030 – Diagramme montrant la fréquence d'apparition des motifs en association...	61
Figure 031 – Planche de structures non datées	62
Figure 032 – Photos de la céramique de la structure 81.	63
Figure 033 – Plan général de l'ensemble funéraire	67
Figure 034 – Localisation des enclos fossoyés	69
Figure 035 – Exemples d'enclos fossoyés en cours de fouille	69
Figure 036 – Localisation des trous de poteaux mis au jour	70
Figure 037 – Exemple de joint entre le coffrage et une dalle de calage (SP84)	72
Figure 038 – Exemple de coffrage de pierres	72
Figure 039 – Exemple de coffrage en bois (SP146)	73
Figure 040 – Système de madriers (proposition, image issue de www.chalets-decebal.com)	73
Figure 041 – Exemple de couverture en bois partiellement conservée (SP157).	74
Figure 042 – Exemple d'utilisation du milieu naturel dans la construction de la tombe (SP 103).	74
Figure 043 – Exemple d'utilisation du milieu naturel dans la construction de la tombe (SP 85).	75
Figure 044 – Fond aménagé de tuiles et fragments de tuiles (SP54)	75
Figure 045 – Exemple de surélévation de la tête (SP63)	75
Figure 046 – Exemple de surélévation du cercueil par de petites pierres (SP162)	76
Figure 047 – Exemple de cercueil (SP142)	77
Figure 048 – Exemple de coffre en bois contenant la réduction d'un défunt et de son mobilier (SP66)	77
Figure 049 – typologie succincte des architectures et aménagements sépulcraux rencontrés à Vitry-sur-Orne	78
Figure 050 – Exemple d'éléments de ceintures en place autour du bassin (SP70)	80
Figure 051 – Exemple de fibule discoïde encore en place au niveau de l'épaule droite (SP76)	80
Figure 052 – Exemple d'éléments de chausses encore en place sur les pieds (SP54)	80
Figure 053 – Exemple d'aumonière en place en arrière du bassin (SP62)	81
Figure 054 – Exemple de châtelaine en place autour de la taille et entre les jambes (SP54)	81
Figure 055 – Exemple de collier de perles et monnaies perforées en place au niveau du thorax (SP50)	83
Figure 056 – Exemple de boucles d'oreilles en place de part et d'autre du crâne (SP139)	83
Figure 057 – Exemple de bague en place, mêlée aux os de la main (SP76)	83
Figure 058 – Exemple de bracelet en place autour de l'avant-bras (SP54)	83
Figure 059 – Exemple d'éléments d'armement portés par les défunts (SP70)	84
Figure 060 – Exemples d'éléments d'armement déposés auprès des défunts	84
Figure 061 – Cas de couteaux potentiellement utilisés comme des scramasaxes dans deux sépultures d'enfants	85
Figure 062 – Exemples de dépôts de céramiques (de haut en bas : SP158, 84, 50)	86
Figure 063 – Exemple de dépôt de vase en verre (SP131)	87
Figure 064 – Exemple de dépôt d'outils : hachoir de la sépulture 173)	87
Figure 065 – Exemple de dépôt de peigne en os (SP50)	88
Figure 066 – Exemple de dépôt animal : gallinacé déposé sur le cercueil, au-dessus de la tête de l'inhumé	88
Figure 067 – Exemples de perturbations et pillages au sein des sépultures	89
Figure 068 – Résultats de l'estimation des âges au décès : tableau de répartition des sujets...	95
Figure 069 – Résultats de la détermination du sexe	96
Figure 070 – Tableau des variations cotées à Vitry et références bibliographiques	99

Figure 071 – Résultats des calculs des fréquences et des prévalences des 9 caractères...	99
Figure 072 – Tableau synthétique des traces de violence observées sur six individus de Vitry	99
Figure 073 – Schéma synthétique des impacts non cicatrisés observés sur l'individu 2	100
Figure 074 – Boucle à incrustation de la sépulture 11	104
Figure 075 – La boucle réniforme du Bas-Empire de la sépulture 87	104
Figure 076 – Eléments de garnitures de ceintures en fer damasquiné.	106
Figure 077 – Photographie et radiographie d'un fragment de la plaque-boucle de la sépulture 163	109
Figure 078 – Reconstitution de l'organisation des éléments de garniture de ceinture...	109
Figure 079 – Proposition de restitution de l'organisation des éléments de garnitures de ceinture	109
Figure 080 – Eléments de garnitures de chausses en fer damasquiné	113
Figure 081 – Répartition chronologique des types de boucles de ceinture	115
Figure 082 – Répartition chronologique des types de plaques-boucles de ceinture	115
Figure 083 – Les différentes périodisations utilisées	117
Figure 084 – Les différents matériaux observés	117
Figure 085 – Les disques calcaires	117
Figure 086 – Perles de la sépulture 50	117
Figure 087 – Perles de la sépulture 50	118
Figure 088 – Perles de la sépulture 54	119
Figure 089 – Perles de la sépulture 54	117
Figure 090 – Perles de la sépulture 192	121
Figure 091 – Perles de la sépulture 192	121
Figure 092 – Perles de la sépulture 193	122
Figure 093 – Perles de la sépulture 193	122
Figure 094 – Perles de la sépulture 132	123
Figure 095 – Perles de la sépulture 134	123
Figure 096 – Perles de la sépulture 139	123
Figure 097 – Répartition chronologique des colliers issus des sépultures individuelles selon...	123
Figure 098 – Châtelaine de la sépulture 54	125
Figure 099 – Châtelaine de la sépulture 54	125
Figure 100 – Châtelaine de la sépulture 192	127
Figure 101 – Châtelaine de la sépulture 192	127
Figure 102 – Châtelaine de la sépulture 192	127
Figure 103 – Élément en cristal de la sépulture 173	128
Figure 104 – Élément en cristal de la sépulture 173	128
Figure 105 – Répartition chronologique des types de fibules retrouvés sur la nécropole	131
Figure 106 – Rivet de scramasaxe de la sépulture 556 de Vendenheim (Photo et DAO : T.F.)	135
Figure 107 – Col de rivet réutilisé en bague de la sépulture 134 de la nécropole de Vitry-sur-Orne	135
Figure 108 – Répartition chronologique des types de bagues de la nécropole	135
Figure 109 – Répartition des types de bagues de la nécropole	135
Figure 110 – Propositions de restitution du baudrier de l'épée longue	137
Figure 111 – Restitutions de baudriers d'épées longues	138
Figure 112 – Tableau représentant les différentes tailles de lames de scramasaxes	140
Figure 113 – Photos des rivets de la sépulture 119	140
Figure 114 – Répartition du type d'armes au sein de la nécropole	145
Figure 115 – Répartition chronologique des types d'armes au sein de la nécropole	145
Figure 116 – Répartition chronologique des couteaux (nombre d'exemplaires ; pourcentage)	147
Figure 117 – Disque bombé en os gravé de la sépulture 20 (Photos et DAO : L.S.T ; T.F.)	147
Figure 118 – Disque bombé en os gravé de la sépulture 31 (Photos et DAO : L.S.T ; T.F.)	147
Figure 119 – Tableaux des éléments résiduels classés par tombe.	160
Figure 120 – Répartition des tombes comportant de la vaisselle céramique	158
Figure 121 – Répartition de la quantité de céramique par tombe	161
Figure 122 – Emplacement des vases au sein de la tombe	160
Figure 123 – Répartition de la céramique au sein de la tombe	161
Figure 124 – Répartition des différentes catégories céramiques exprimées en pourcentage du NMI total	164
Figure 125 – Planche de céramique fine tournée	162
Figure 126 – Planche de céramique fine tournée et de céramique à pâte rugueuse	163
Figure 127 – Planche de céramique imitant des formes de sigillées	165
Figure 128 – Phasage des sépultures à l'aide du mobilier céramique	166
Figure 129 – Planche de la vaisselle en verre	168
Figure 130 – Liste des objets présentant des vestiges organiques minéralisés.	170
Figure 131 – SP 135, UP 609. Fil en partie pris sous une plaque de sédiment impossible à ôter.	170
Figure 132 – SP 11 : vue générale de l'inhumation et emplacement de l'objet n°10	172
Figure 133 – SP 11 : objet 10. Avers et revers de la boucle de ceinture (clichés : F. Médard).	173
Figure 134 – SP 11 : objet 10. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	173
Figure 135 – SP 11 : objet 10. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).	174
Figure 136 – SP 11 : objet 10 ; prélèvement effectué sur l'avers.	175
Figure 137 – SP 119 (SP 22 : objet 22-20). Vue générale de l'inhumation (clichés : INRAP).	176
Figure 138 – SP 119 (SP 22 : objet 22-20). Avers et revers de la plaque-boucle (clichés : F. Médard).	176
Figure 139 – SP 119 (SP 22 : objet 22-20). Localisation des matières organiques (dessin : G. Poux).	177
Figure 140 – SP 119 (SP 22 : objet 22-20). Détail des restes en matière organique	177
Figure 141 – SP 46 : objet 382. Plan de l'inhumation et objet 382 in situ.	178
Figure 142 – SP 46 : objet 382. Avers et revers de la plaque-boucle (clichés : F. Médard).	179
Figure 143 – SP 46 : objet 382. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	179

Figure 144 – SP 46 : objet 382. Détail des restes textiles préservés sur l'avvers de la plaque-boucle	180
Figure 145 – SP 46 : objet 382. Gauche : fibre végétale partiellement conservée en négatif.	181
Figure 146 – SP 50 : objet 356. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 356	182
Figure 147 – SP 50 : objet 356. Avers et revers de la fibule (clichés : F. Médard).	183
Figure 148 – SP 50 : objet 356. Localisation des matières organiques (dessin : G. Poux).	183
Figure 149 – SP 50 : objet 356. Haut : tissu préservé sur l'avvers.	184
Figure 150 – SP 50 : objet 356. Gauche : fibre en cours de décomposition.	185
Figure 151 – SP 50 : objet 356. Gauche : faisceau de fibres vu en coupe transversale.	185
Figure 152 – SP 50 : objets 358+453. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 358	187
Figure 153 – SP 50 : objet 358+453. Avers et revers de la boucle (clichés : F. Médard).	186
Figure 154 – SP 50 : objet 358+453. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	188
Figure 155 – SP 50 : objet 358+453. Restes textiles préservés sur l'extrémité de l'ardillon.	188
Figure 156 – SP 50 : objet 358+453. Gauche : fragment de matière textile conservée en négatif.	189
Figure 157 – SP 69 (SP 52 : objet 1-2, diag.). Vue générale de l'inhumation et emplacement de l'objet n°2	190
Figure 158 – SP 69 (SP 52 : objet 1-2, diag.). Avers et revers de la plaque (clichés : F. Médard).	191
Figure 159 – SP 69 (SP 52 : objet 1-2, diag.). Localisation des restes en matière organique (dessin : G. Poux).	191
Figure 160 – SP 69 (SP 52 : objet 1-2, diag.). Restes textiles préservés sur l'avvers.	192
Figure 161 – SP 52 : objet 1-2. Gauche : fibres textiles couvertes d'une gangue occultant...	192
Figure 162 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Vue générale de l'inhumation et emplacement de l'objet n°1-15	193
Figure 163 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Avers et revers du couteau (clichés : F. Médard).	194
Figure 164 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Localisation des restes en matière organique (dessin : G. Poux).	194
Figure 165 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Détail des matières organiques repérées sur l'objet.	195
Figure 166 – SP 69 (SP 52 : objet 1-15, diag.). Gauche : avers. Fibres d'origine végétale.	195
Figure 167 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Vue générale de l'inhumation et emplacement du lot d'objets sn-1	197
Figure 168 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Avers et revers des éléments constitutifs de la paire de forces	198
Figure 169 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Mise en situation des fragments constituant la paire de forces	198
Figure 170 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Localisation des matières organiques (dessin : G. Poux).	199
Figure 171 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Localisation des restes textiles sur l'objet remonté	199
Figure 172 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Détail des matières organiques repérées sur l'objet.	200
Figure 173 – SP 69 (SP 52 : objet sn-1, diag.). Prélèvement effectué sur la pièce 1.	201
Figure 174 – SP 54 : objet 249-33. Plan de l'inhumation et localisation du lot d'objets 249	202
Figure 175 – SP 54 : objet 249-33. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	203
Figure 176 – SP 54 : objet 249-33. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	203
Figure 177 – SP 54 : objet 249-33. Détail des restes textiles minéralisés.	204
Figure 178 – SP 54 : objet 249-33. Gauche : empreinte arasées d'une fibre de laine.	204
Figure 179 – SP 54 : objet 249-44. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 44	206
Figure 180 – SP 54 : objet 249-44. Avers et revers de la croix (clichés : F. Médard).	205
Figure 181 – SP 54 : objet 249-44. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	207
Figure 182 – SP 54 : objet 249-44. Détail des restes textiles préservés sur le fragment de chaînette en fer.	208
Figure 183 – SP 54 : objet 249-44. Schéma technique de l'armure toile équilibrée (dessin : F. Médard).	208
Figure 184 – SP 54 : objet 249-44. Gauche : fibre de lin conservée en volume.	209
Figure 185 – SP 54 : objet 249-47. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 47	210
Figure 186 – SP 54 : objet 249-47. Avers et revers de la breloque et du fragment isolé (clichés : F. Médard).	211
Figure 187 – SP 54 : objet 249-47. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	211
Figure 188 – SP 54 : objet 249-47. Détail des restes textiles préservés.	212
Figure 189 – SP 54 : objet 249-47. Gauche : ensemble de fibres cassantes et polluées.	212
Figure 190 – SP 54 : objet 249-50. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 50	214
Figure 191 – SP 54 : objet 249-50. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	213
Figure 192 – SP 54 : objet 249-50. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	215
Figure 193 – SP 54 : objet 249-50. Détail du tissu préservé sur l'ardillon.	216
Figure 194 – SP 54 : objet 249-50. Gauche : ensemble de fibres végétales.	216
Figure 195 – SP 54 : objet 249-52. Plan de l'inhumation et localisation du lot d'objets 249	218
Figure 196 – SP 54 : objet 249-52. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	217
Figure 197 – SP 54 : objet 249-52. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	219
Figure 198 – SP 54 : objet 249-52. Détail du tissu préservé sur la pièce n°1.	219
Figure 199 – SP 54 : objet 249-52. Gauche : ensemble de fibres végétales.	220
Figure 200 – SP 54 : objet 249-55. Plan de l'inhumation et localisation du lot d'objets 249	221
Figure 201 – SP 54 : objet 249-55. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	222
Figure 202 – SP 54 : objet 249-55. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	222
Figure 203 – SP 54 : objet 249-55. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).	223
Figure 204 – SP 54 : objet 249-55. Gauche : loges de fibres, très encrassées.	224
Figure 205 – SP 54 : objet 249-57. Plan de l'inhumation et localisation du lot d'objets 249	225
Figure 206 – SP 54 : objet 249-57. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	226
Figure 207 – SP 54 : objet 249-57. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	226
Figure 208 – SP 54 : objet 249-57. Détail des maillons de chaînette et des restes de tissu minéralisés en surface.	227
Figure 209 – SP 54 : objet 249-57. Gauche : bloc de fibres textiles altérées.	228
Figure 210 – SP 58 : objet 595. Plan éclaté de l'inhumation et localisation de l'objet 595	229
Figure 211 – SP 58 : objet 595. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	229
Figure 212 – SP 58 : objet 595. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	230
Figure 213 – SP 58 : objet 595. Détail des restes de tissu.	230
Figure 214 – SP 58 : objet 595. Gauche : possibles fibres ligneuses (liber).	231
Figure 215 – SP 59 : objet 513. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 513	232
Figure 216 – SP 59 : objet 513. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	232

Figure 217 – SP 59 : objet 513. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	233
Figure 218 – SP 59 : objet 513. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).	233
Figure 219 – SP 59 : objet 513. Gauche : fibres creuses en matière végétale.	234
Figure 220 – SP 66 : objet 109. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 109	235
Figure 221 – SP 66 : objet 109. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	236
Figure 222 – SP 66 : objet 109. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	236
Figure 223 – SP 66 : objet 109. Détail des fils et des restes de tissu uniquement...	237
Figure 224 – SP 66 : objet 109. Gauche : fibres de laine vues en section.	238
Figure 225 – SP 87 : objet 505. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 109	239
Figure 226 – SP 87 : objet 505. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	239
Figure 227 – SP 87 : objet 505. Zone de prélèvement (dessin/G. Poux).	240
Figure 228 – SP 87 : objet 505. Repérage des zones où une pellicule dorée apparaît.	240
Figure 229 – SP 87 : objet 505. Gauche : zone explorée par l'analyse chimique.	241
Figure 230 – SP 131 : objet 548. Vue zénithale et plan de l'inhumation	242
Figure 231 – SP 131 : objet 548. Avers et revers de l'ensemble (clichés : F. Médard).	243
Figure 232 – SP 131 : objet 548. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	243
Figure 233 – SP 131 : objet 548. Détail des matériaux organiques préservés au revers de l'objet.	244
Figure 234 – SP 131 : objet 548. Gauche : ensemble de fibres vues en section transversale.	245
Figure 235 – SP 132 : objet 593. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 593	246
Figure 236 – SP 132 : objet 593. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	247
Figure 237 – SP 132 : objet 593. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	247
Figure 238 – SP 132 : objet 593. Mise en évidence des différentes couches de tissu minéralisées...	248
Figure 239 – SP 132 : objet 593. Gauche : fibres de laine en voie de décomposition.	249
Figure 240 – SP 135 : objet 609. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 609	250
Figure 241 – SP 135 : objet 609. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	251
Figure 242 – SP 135 : objet 609. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	252
Figure 243 – SP 135 : objet 609. Détail des restes de tissu.	253
Figure 244 – SP 135 : objet 609. Gauche : sections transversales d'un groupe de fibres.	254
Figure 245 – SP 135 : objet 610. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 610	255
Figure 246 – SP 135 : objet 610. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	256
Figure 247 – SP 135 : objet 610. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	256
Figure 248 – SP 135 : objet 610. Détail du tissu préservé.	257
Figure 249 – SP 135 : objet 610. Gauche : ensemble de fibres de lin.	257
Figure 250 – SP 135 : objet 613. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet 613	258
Figure 251 – SP 135 : objet 613. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	259
Figure 252 – SP 135 : objet 613. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	260
Figure 253 – SP 135 : objet 613. Détail du tissu minéralisé.	260
Figure 254 – SP 135 : objet 613. Gauche : section d'un faisceau de fibres de lin.	261
Figure 255 – SP 135 : objet 614. Plan de l'inhumation	262
Figure 256 – SP 135 : objet 613. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	263
Figure 257 – SP 135 : objet 614. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	263
Figure 258 – SP 135 : objet 614. Détail du tissu minéralisé et mise en évidence de son épaisseur.	264
Figure 259 – SP 135 : objet 614. Gauche : Fibre de lin en vue longitudinale.	264
Figure 260 – SP 146 : objet 189. Plan de l'inhumation	266
Figure 261 – SP 146 : objet 189. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	265
Figure 262 – SP 146 : objet 189. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	267
Figure 263 – SP 146 : objet 189. Détail du textile minéralisé et de son état de dégradation.	267
Figure 264 – SP 146 : objet 189. Gauche : fibres occultées par de nombreuses pollutions.	268
Figure 265 – SP 147 : objet 193. Plan de l'inhumation	269
Figure 266 – SP 147 : objet 193. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	270
Figure 267 – SP 147 : objet 193. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	270
Figure 268 – SP 147 : objet 193. Tissu minéralisé arasé. Clichés effectués sous une loupe binoculaire	271
Figure 269 – SP 147 : objet 193. Gauche : fibres textiles érodées et brisées.	271
Figure 270 – SP 159 : objet 171. Plan et vue de l'inhumation in situ	272
Figure 271 – SP 159 : objet 171. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	273
Figure 272 – SP 159 : objet 171. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	273
Figure 273 – SP 159 : objet 171. Détail du tissu minéralisé et mise en évidence des torsions de fils.	274
Figure 274 – SP 159 : objet 171. Gauche : Grossissement x. Droite : Grossissement x	274
Figure 275 – SP 160 : objet 145. Plan de l'inhumation	275
Figure 276 – SP 160 : objet 145. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	276
Figure 277 – SP 160 : objet 145. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	277
Figure 278 – SP 160 : objet 145. Détail des matériaux organiques minéralisés et des vestiges d'os.	277
Figure 279 – SP 160 : objet 145. Gauche : empreinte et fibre de laine en voie de décomposition.	278
Figure 280 – SP 161 : objet 130. Plan de l'inhumation.	279
Figure 281 – SP 161 : objet 130. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	280
Figure 282 – SP 161 : objet 130. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	280
Figure 283 – SP 161 : objet 130. Détail des restes de tissu.	281
Figure 284 – SP 161 : objet 130. Gauche : ensemble de fibres végétales.	282
Figure 285 – SP 163 : objet 274. Plan de l'inhumation	283
Figure 286 – SP 163 : objet 274. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	284
Figure 287 – SP 163 : objet 274. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	284
Figure 288 – SP 163 : objet 274. Clichés effectués sous une loupe binoculaire (clichés : F. Médard).	285
Figure 289 – SP 163 : objet 274. Gauche : emplacement de fibres préservées sous la forme d'empreinte.	285

Figure 290 – SP 163 : objet 278. Plan de l'inhumation.	287
Figure 291 – SP 163 : objet 278. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	286
Figure 292 – SP 163 : objet 278. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	288
Figure 293 – Gauche : principe du tissage aux plaquettes.	289
Figure 294 – SP 163 : objet 278. Détail des restes textiles minéralisés et mise en évidence du système d'armure.	289
Figure 295 – SP 163 : objet 278. Gauche : ensemble de fibres vues en section transversale.	290
Figure 296 – SP 163 : objet 280. Plan de l'inhumation	291
Figure 297 – SP 163 : objet 280. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	292
Figure 298 – SP 169 : objet 280. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	292
Figure 299 – SP 163 : objet 280. Détail du tissu minéralisé.	293
Figure 300 – SP 163 : objet 280. Gauche : Fibre de laine en voie de décomposition.	293
Figure 301 – SP 195 : objet 525-321. Plan de l'inhumation et localisation de l'objet in situ	294
Figure 302 – SP 195 : objet 525-321. Avers et revers de l'objet (clichés : F. Médard).	295
Figure 303 – SP 195 : objet 525-321. Localisation des restes textiles (dessin : G. Poux).	296
Figure 304 – SP 195 : objet 525-321. Détail de la cordelette.	296
Figure 305 – SP 195 : objet 525-321. Gauche : ensemble de fibres minéralisées.	297
Figure 306 – Synthèse des données techniques.	299
Figure 307 – Occurrence des sens de torsion des fils de laine et en matière végétale.	300
Figure 308 – Diamètre moyen des fils par matière première et par sens de torsion.	300
Figure 309 – SP 50 : objets 356, 358+453. Taphonomie des restes textiles	301
Figure 310 – SP 54 : objets 249, 33, 44, 47, 50, 52, 55, 57. Taphonomie des restes textiles	303
Figure 311 – SP 135 : objets 609, 610, 613, 614. Taphonomie des restes textiles	305
Figure 312 – SP 163 : objets 274, 278, 280. Taphonomie des restes textiles	306
Figure 313 – Répartition de la parure au sein de la nécropole	308
Figure 314 – Répartition de l'armement au sein de la nécropole	309
Figure 315 – Plan de phasage de la nécropole	310
Figure 316 – Proposition de partition chronologique de la nécropole.	313
Figure 317 – Localisation des occupations antiques, mérovingiennes et médiévales de Vitry-sur-Orne	313
Figure 318 – Deux grands ensembles chronologiques mis en évidence à Vitry	314
Figure 319 – Courbes démographiques de Vitry (d'après S. Ledermann)	316
Figure 320 – Mise en évidence des variations chronologiques dans l'implantation des sépultures.	318
Figure 321 – Répartition des contenants et aménagements sépulcraux.	319
Figure 322 – Localisation des actes de pillage et de récupération	320
Figure 323 – Répartition des inhumations (NMI) au sein de la nécropole	321
Figure 324 – Répartition par sexe des inhumés au sein de la nécropole	322
Figure 325 – Répartition par âge (enfants/adultes) des inhumés au sein de la nécropole	322
Figure 326 – Localisation des sépultures armées et des traces de violence	322
Figure 327 – Localisation des variations anatomiques, mise en évidence de groupes biologiques homogènes	324
Figure 328 – Estimation du nombre d'habitants et de familles par phases chronologiques	328

ANNEXE 1

Fiches utilisées sur le terrain

2010 - VITRY S/ ORNE "VALLANGE"

Zone n°
Secteur n°
Carré n°

Nom(s) : *CA* Date : *12 / 04 / 2010*

Ensemble : Enclos :

Substrat : *Graviers*

Remplissage : Nature : *limon arg. gravier* meuble homogène
Couleur : *brun orangé* compact hétérogène

Commentaires : inclusions :

Etat de conservation : intacte recoupée par perturbation ancienne coupe perturbation actuelle

forme : *quadrang.* dimensions : Long. :
orientation : *E/O* Larg. :
Diam. :

Architecture funéraire Non Oui

perénne sarcophage coffrage en pierres autre
non pérenne (à localiser sur le relevé) traces ligneuses clous autre

couverture... Non Oui ...en place Non Oui

enclos : Non Oui

Commentaires :

Prélèvement associé au(x) dépôt(s) : pas de prélèvement

N°UP	Nature	Localisation
<i>28</i>	<i>osnel.</i>	
<i>29</i>	<i>vase</i>	<i>à D du genou D presque contre paroi</i>
<i>30</i>	<i>boucle</i>	<i>Sous bassin, à poix. os de la main</i>

Individu(s) (à localiser sur le relevé)

NMI *1* si NMI > 1 cette fiche concerne le dépôt n° *1 / 1* orientation : *E/O tête à l'O.*

Type de dépôt primaire secondaire

UP *28* position : *sur le dos, Mb en extension*
main G sur la cuisse G.

Indices taphonomiques

connexion	crâne atlas	atlas axis	VC	VT	VL	COXO-fémorale	tarse	crâne mandibule	côtes/VT	carpe	MTC	MTT	patella	sacrum coccyx
étroite			<i>?</i>	<i>?</i>	<i>?</i>	<i>G</i>	<i>D</i>	<i>X</i>						
lâche			<i>?</i>	<i>?</i>	<i>?</i>	<i>D</i>			<i>X</i>	<i>abs</i>	<i>D=abs</i>	<i>G abs</i>	<i>G</i>	<i>abs</i>
déplacée			<i>?</i>	<i>?</i>	<i>?</i>		<i>G</i>				<i>G</i>		<i>D abs</i>	<i>abs</i>

Contraintes Non Oui

Description : *lég. à G. Délimit. linéaire bras - Scapula lég. lat. état de cons. désastreux, non obs. Non prélevé. On constate 1 hiatus au 1/2 colonne & 1 désaxement de la partie inf.*

Traces d'aménagement périssable Non Oui Description :

Espace de décomposition vide colmaté indéterminé *main G, pieds hors vol. du corps*

Données biologiques

Sexe masculin féminin indéterminé *plutôt ♀*

Age adulte immature indéterminé Classe : *plutôt âgé.*

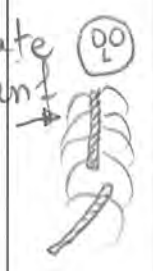
Métrique mesure sur :

<i>G</i>	<i>D</i>
(cm)	

Observations pathologie(s) / variation(s) anatomique(s) : *PAM tombreuse -*

niveau de décapage + au S.

(G?) face ext (= f. visible)



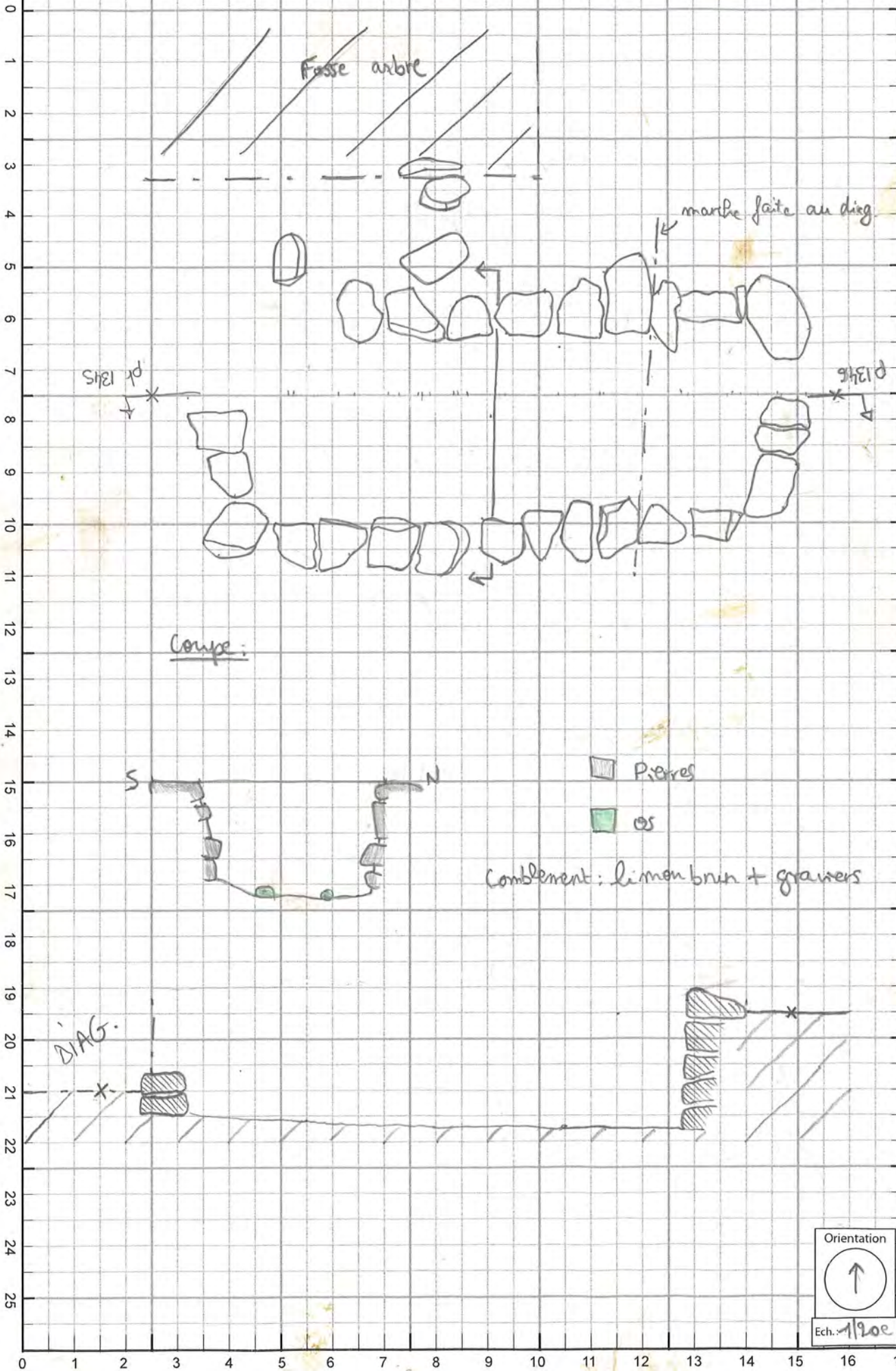
Dessin commenté :


Z ref. :

H.niv. :

Zsup. :

Zinf. :



Orientation

 Ech.: 1/20e

2010 - VITRY S/ ORNE "VALLANGE"	Zone n°	INH 44
	Secteur n°	
	Carré n°	
Nom(s) : AMD-SGV	Date : 15 / 04 / 2010	UP 28

Fof os plat sous coxal → = crâne bébé ?
 à voir au lavage !

Z ref. : H.niveau :

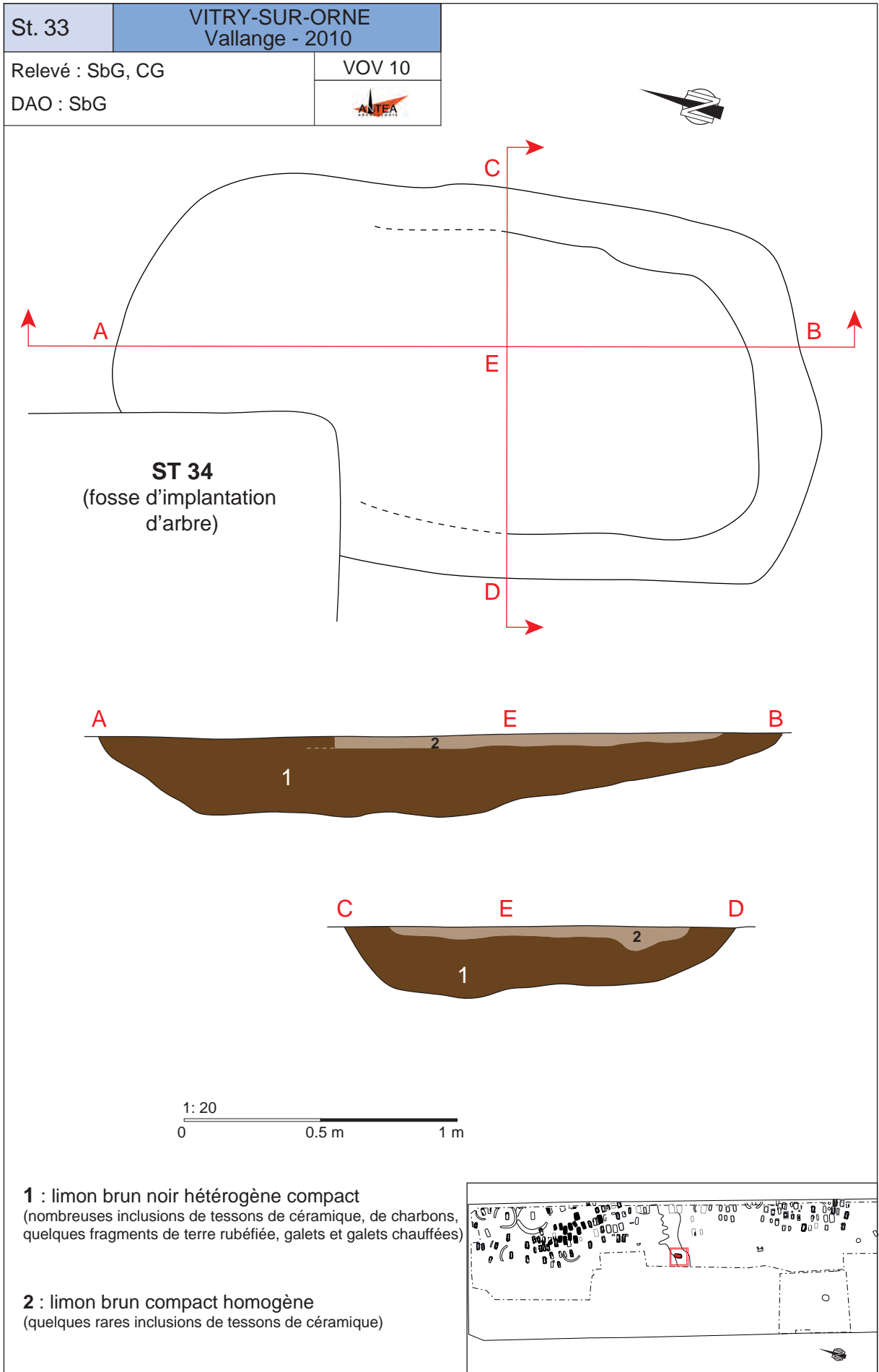
N°	Détermination	Face d'apparition	Z prox/lat	Z dist/méd
1	Mb inf. G	fémur / tibia / fibula = ant. / calce = méd.		Pied = 184, 22
2	Mb inf. D	fémur / tibia / fibula = ant. / tarse = ant.-méd. / MTT =		dorsale. Pied = 184, 20
3	Éléments main (2MTC - 1PP)	G vrac entre fémur.		
4	Mb sup. G	Humerus = ant. / ulna = lat. / radius = lat.		(position initiale =
5	Mb. sup. D	Humerus = ant. / ulna = ant. lat.		protraction → basculement lat de l'ulna.)
6	Clavicule G	sup. (verticalisée)		
7	Clavicule D	ant. (lég. verticalisée)		
8	Scapula D	ant.		184, 18
9	Coxal G	ant. méd. (mis à plat)		184, 17
10	Coxal D	ant méd. (mis à plat)		184, 17
11	crâne / mandibule	crâne = sup. /		184, 19.
12	os bouges feuille	/		
13	cotes D	sup. (mise à plat complète)		
14	cotes G	" " "		
15	scapula G	ant. - lig. lat.		184, 17
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				

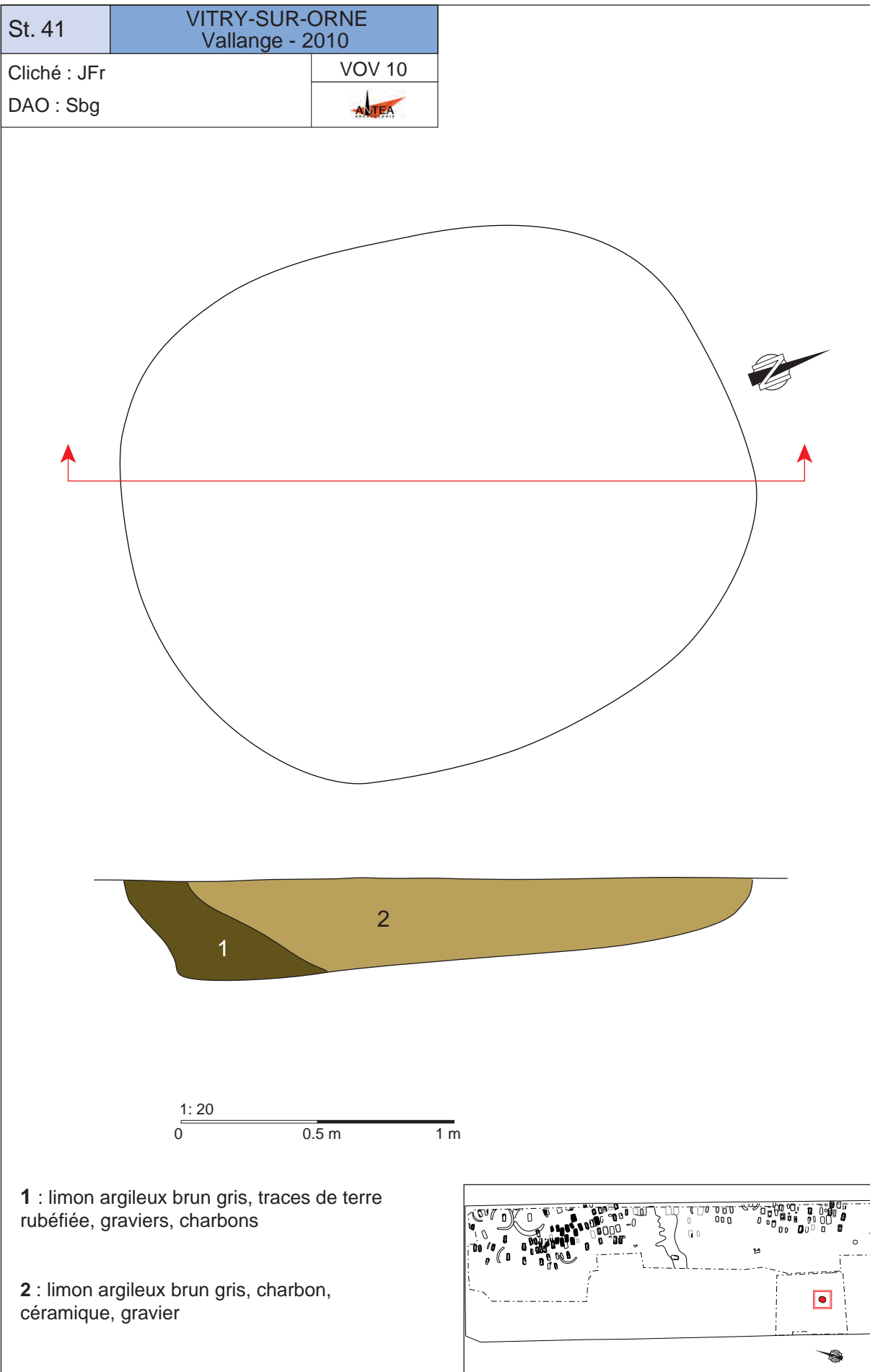
Douce = 184, 18
 vase = 184, 17



ANNEXE 2

Structures non médiévales





ANNEXE 3

Glossaire de l'étude des restes textile

Armure : mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame, suivant des règles nettement définies, en vue de la production d'un tissu ou d'une partie de tissu. Quel que soit le type de métier utilisé, les fils de trame passent perpendiculairement au-dessus et au-dessous des fils de chaîne.

Armure sergé : armure caractérisée par des côtes obliques en déplaçant d'un seul fil, vers la droite ou vers la gauche, tous les points de liage à chaque passage de la trame.

Armure toile à dominante chaîne ou trame : se dit d'un tissu en armure toile dont les fils orientés dans le sens chaîne ou trame sont plus tassés que ceux orientés dans l'autre sens.

Armure toile : armure dont le rapport se limite à deux fils et deux coups, et dans laquelle les fils impairs et pairs alternent à chaque coup, au-dessus et au-dessous de la trame.

Armure toile équilibrée : tissu en armure toile dont les fils de chaîne et de trame sont semblables et répartis en densité égale dans un sens et dans l'autre.

Chaîne : ensemble de fils longitudinaux d'un tissu. Ils sont tendus dans la longueur du métier et passés dans les organes chargés de les actionner. Sur les métiers verticaux, ils correspondent aux fils tendus dans le sens vertical.

Coup : passage de trame au travers des fils de chaîne.

Fil simple ou filé : fil simple produit par la filature de fibres. Il peut s'utiliser ainsi ou constituer les éléments de base d'un fil retors.

Réduction : nombre de fils de chaîne ou de trame contenus dans un centimètre.

Tissage aux plaquettes : (...) la chaîne est tendue entre deux points fixes, chaque fils passe dans une série de cartons (plaquettes) qui remplacent les lisses, la rotation d'1/4 de tour des cartons (plaquettes) ouvre le pas et chaque fils apparaît à la surface une fois sur quatre duites.» (d'après Leroi-Gouran, 1943 [1971], *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel, p. 284).

Trame : fil disposé transversalement aux fils de chaîne dans un tissu.

Torsion : action de tordre un fil ou un groupe de fils. Le sens de torsion s'indique par les lettres S ou Z suivant que l'inclinaison des spires du fil formé correspond à celle de la barre médiane de la lettre indiquée.

ANNEXE 4



Projet scientifique et technique d'intervention

ANNEXE 5

Planches typologiques du mobilier métallique

VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010		<i>Typologie des fibules</i>
Dessins et photos : DB, OCh, TF	Ech : 1/2	
ANTEA-Archéologie		


Fibules monétiformes

SP 139 UP 600


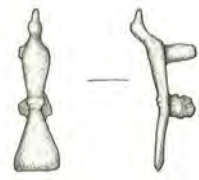
SP 86 UP 35

Fibule discoïde cloisonnée



SP 192 UP 336

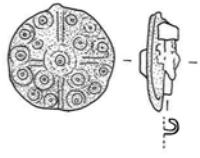
Fibules aviformes

SP 19 UP 220

SP 191 UP 312

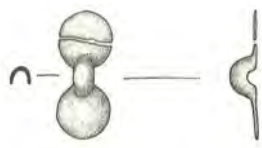
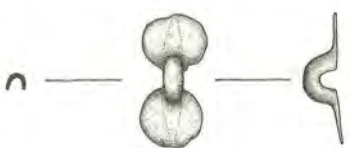
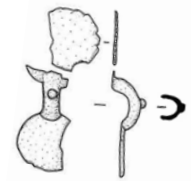
Fibule discoïde à umbo



SP 161 UP 130

Fibules ansées symétriques

Type II A 1a
A plateaux circulaires

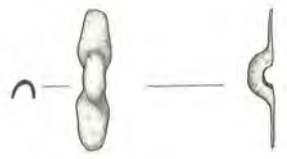





SP 102 UP 644

SP 124 UP 484


SP 141 UP 500

Type VI A2
A plateaux triangulaires

SP 104 UP 642

SP 132 UP 585

0  5 cm

VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010	
Dessins : DB, OCh Infographie : TF	Ech : 1/2
ANTEA-Archéologie	

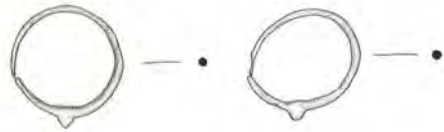
Typologie des boucles d'oreilles

Les boucles d'oreilles à polyèdres massif



SP 54 UP 247 ; UP 248

Type indéterminé



SP 186 UP 290 ; UP 308

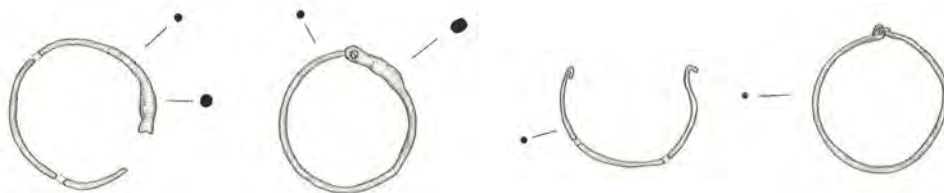
Les grandes boucles d'oreilles avec pendentifs en polyèdres longs



SP 139 UP 601 ; UP 602

SP 134 UP 570 ; UP 576

Les boucles d'oreilles simples



SP 76 UP 38 ; UP 39

SP 124 UP 413 ; UP 440

0 ——— 5 cm

VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010

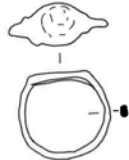
Dessins : DB, OCh
Infographie : TF

Ech : 1/2

ANTEA-Archéologie

Typologie des bagues
(d'après R. Hadjadj).

Type 3



SP 54 UP 246

Type 4



SP 50 UP 359



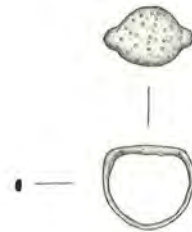
SP 63 UP 460



SP 64 UP 490



SP 74 UP 82



SP 76 UP 42

Type 5



SP 132 UP 594



SP 139 UP 604

0 ——— 5 cm

VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010

Dessins : DB
 Infographie : TF

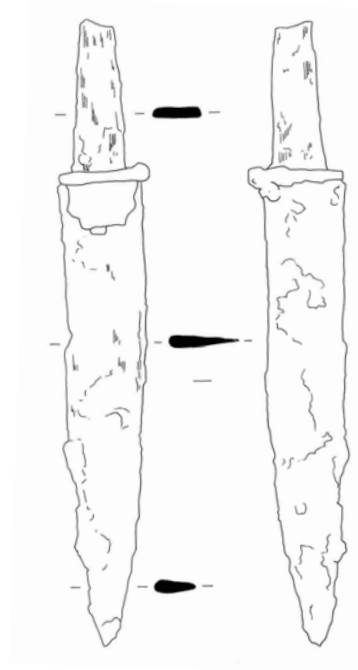
Ech : 1/3

ANTEA-Archéologie

*Typologie des
 scramasaxes à lames courtes*



SP 69 N° 2



SP 146 UP 189

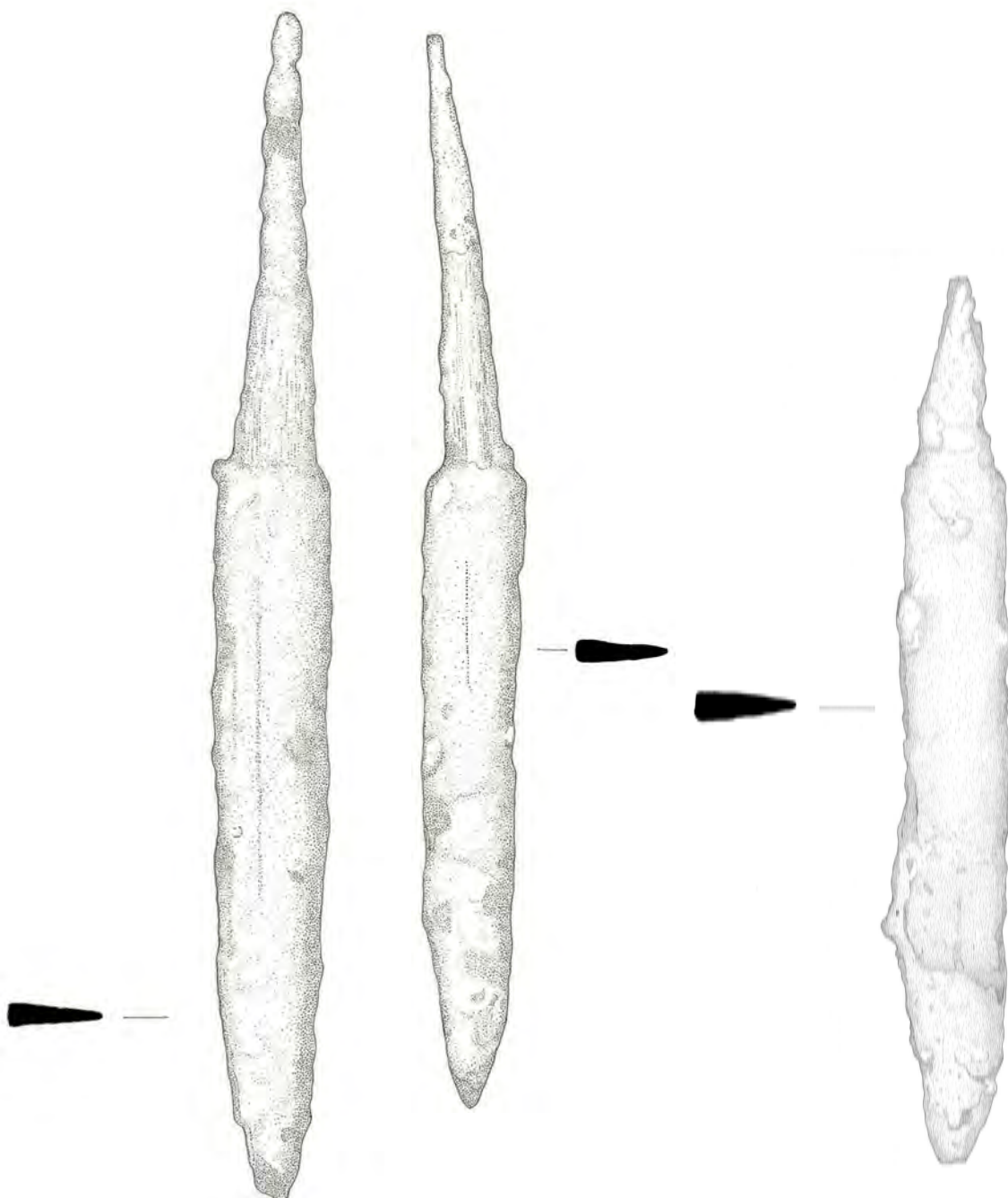
0 10 cm

VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010

Dessins : OCh
Infographie : TF

Ech : 1/3

ANTEA-Archéologie

*Typologie des scramasaxes
légers à lames larges*

SP 70 UP 59

SP 77 UP 69

SP 163 UP 279

0 10 cm

*Typologie des fers de lance
(d'après la Chronologie
normalisée)*

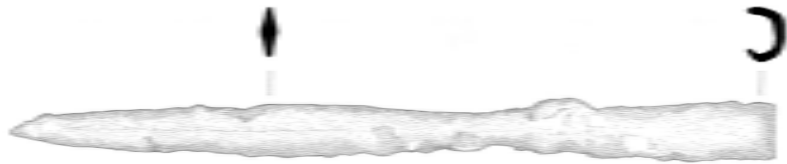
VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010

Dessins : OCh
Infographie : TF

Ech : 1/3

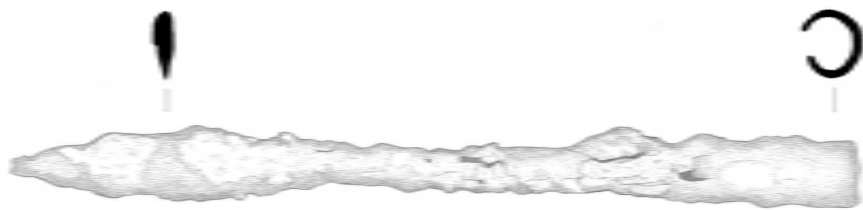
ANTEA-Archéologie

Type 30



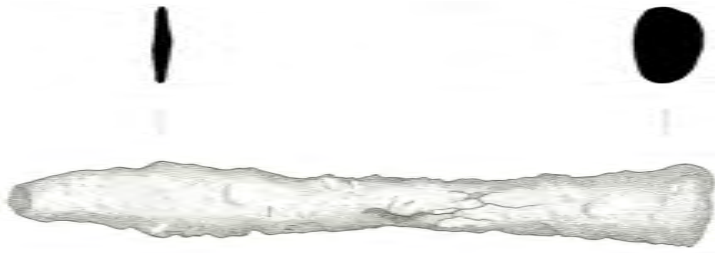
SP 152 UP 135

Type 31



SP 162 UP 99

Type 34



SP 163 UP 272



VITRY-SUR-ORNE - Vallange - 2010

Dessins : DB, OCh
Infographie : TF

Ech : 1/3

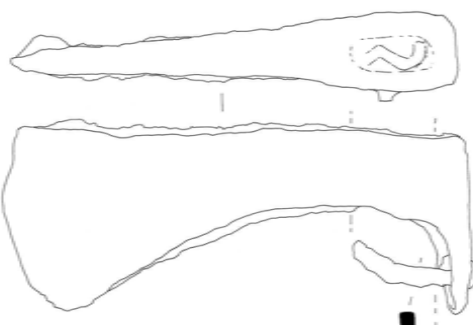
Typologie des haches
(d'après W. Hübener)

Forme A

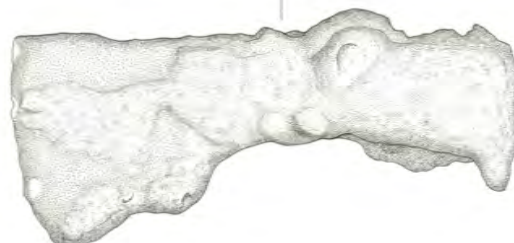


SP 157 UP 197

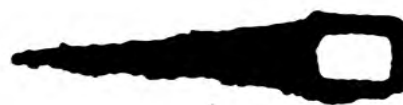
Forme B



SP 119 N°3



SP 160 UP 142



SP 195 UP 323

0 5 cm

ANNEXE 6

Inventaires

6.1. INVENTAIRE DES STRUCTURES

Site	N°St	Identification	Orientation	Dimensions	Remplissage	Z inf. Moyen
Vitry-sur-Orne Vallange	0001	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 2,60 m. l : 2,50 m. Prof : 0,50 m.	Remplissage stratifié de limons argileux orange et gris foncé	182
Vitry-sur-Orne Vallange	0002	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 4,00 m. l : 2,55 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0003	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,30 m. l : 2,95 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0004	Fossé	nord-ouest/sud-est	L : 80,10 m. l : 1,90 m. Prof : 0,06 m.	Limon brun avec graviers	
Vitry-sur-Orne Vallange	0005	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,15 m. l : 2,90 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0006	Sépulture	est/ouest	L : 2,20 m. l : 1,15 m. Prof : 0,43 m.	Limon brun et graviers	181,86
Vitry-sur-Orne Vallange	0007	Fossé		L : 2,90 m. l : 0,65 m. Prof : 0,20 m.	Limon brun avec graviers	182,16
Vitry-sur-Orne Vallange	0008	Fossé		L : 2,45 m. l : 0,75 m. Prof : 0,23 m.	Limon brun avec graviers	182,29
Vitry-sur-Orne Vallange	0009	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0010	Fossé	nord-ouest/sud-est	L : 2,80 m. l : 2,60 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0011	Sépulture	est/ouest	L : 2,35 m. l : 1,00 m. Prof : 0,50 m.	Limon brun avec graviers	182,14
Vitry-sur-Orne Vallange	0012	Sépulture	est/ouest	L : 2,32 m. l : 1,38 m. Prof : 0,91 m.	Limon brun avec graviers	181,84
Vitry-sur-Orne Vallange	0013	Sépulture	est/ouest	L : 2,30 m. l : 1,14 m. Prof : 0,45 m.	Limon brun avec graviers	182,36
Vitry-sur-Orne Vallange	0014	Sépulture	est/ouest	L : 2,20 m. l : 1,00 m. Prof : 0,53 m.	Limon brun avec graviers	182,45
Vitry-sur-Orne Vallange	0015	Sépulture	est/ouest	L : 2,70 m. l : 1,70 m. Prof : 1,34 m.	Limon brun avec graviers	181,78
Vitry-sur-Orne Vallange	0016	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0017	Sépulture	est/ouest	L : 2,38 m. l : 1,70 m. Prof : 0,76 m.	Limon brun avec graviers	181,5
Vitry-sur-Orne Vallange	0018	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,55 m. l : 2,70 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0019	Sépulture	est/ouest	L : 2,14 m. l : 1,16 m. Prof : 0,58 m.	Limon brun avec graviers	182,19
Vitry-sur-Orne Vallange	0020	Sépulture	est/ouest	L : 1,76 m. l : 0,94 m. Prof : 0,36 m.	Limon brun avec graviers	182,49
Vitry-sur-Orne Vallange	0021	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 4,26 m. l : 2,70 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0022	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 4,41 m. l : 3,00 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0023	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,62 m. l : 2,67 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0024	Fosse	est/ouest	L : 1,80 m. l : 0,80 m. Prof : 0,16 m.	Limon brun avec graviers	183,04
Vitry-sur-Orne Vallange	0025	Sépulture	est/ouest	L : 2,18 m. l : 1,24 m. Prof : 0,20 m.	Limon brun avec graviers	183,14
Vitry-sur-Orne Vallange	0026	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0027	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,33 m. l : 2,28 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0028	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0029	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,50 m. l : 2,59 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0030	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 2,86 m. l : 2,50 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	Sépulture	est/ouest	L : 2,90 m. l : 1,85 m. Prof : 1,33 m.	Limon brun avec graviers	182,19
Vitry-sur-Orne Vallange	0032	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,71 m. l : 2,45 m. Prof : m.		

Site	N°St	Identification	Orientation	Dimensions	Remplissage	Z inf. Moyen
Vitry-sur-Orne Vallange	0033	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 2,58 m. l : 1,42 m. Prof : 0,30 m.	Remplissage stratifié composé d'un limon brun surmontant un limon brun-noir comprenant des charbons de bois, des fragments de terre rubéfiée et des galets chauffés.	183,33
Vitry-sur-Orne Vallange	0034	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 2,81 m. l : 2,57 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0035	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 2,60 m. l : 2,51 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	Sépulture	est/ouest	L : 2,10 m. l : 1,20 m. Prof : 0,26 m.	Limon argileux brun avec inclusions d'argile grise	183,54
Vitry-sur-Orne Vallange	0037	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 1,64 m. l : 2,45 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0038	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 1,75 m. l : 0,80 m. Prof : 0,35 m.	Limon brun avec graviers	182,06
Vitry-sur-Orne Vallange	0039	Trou de poteau		Ø : 0,52 m. L : m. l : m. Prof : 0,15 m.	Limon brun avec graviers	182,25
Vitry-sur-Orne Vallange	0040	Trou de poteau		Ø : 0,45 m. L : m. l : m. Prof : 0,20 m.	Limon brun avec graviers	182,2
Vitry-sur-Orne Vallange	0041	Fosse	nord-est/sud-ouest	L : 2,33 m. l : 1,95 m. Prof : 0,36 m.	Remplissage stratifié composé d'un limon gris contenant du charbons reposant sur un limon brun-gris comprenant des traces de terre rubéfiée et de charbons	181,16
Vitry-sur-Orne Vallange	0042	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 2,22 m. l : 2,41 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0043	Sépulture	est/ouest	L : 1,90 m. l : 1,10 m. Prof : 0,40 m.	Limon brun	184,03
Vitry-sur-Orne Vallange	0044	Sépulture	est/ouest	L : 2,00 m. l : 0,72 m. Prof : 0,44 m.	Limon brun avec graviers	184,13
Vitry-sur-Orne Vallange	0045	Sépulture	est/ouest	L : 1,48 m. l : 0,72 m. Prof : 0,50 m.	Limon brun et graviers	183,95
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	Sépulture	est/ouest	L : 1,70 m. l : 1,20 m. Prof : 0,36 m.	Limon brun avec graviers	184,06
Vitry-sur-Orne Vallange	0047	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0048	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0049	Sépulture	est/ouest	L : 0,28 m. l : 1,35 m. Prof : 0,10 m.	Limon brun avec graviers	183,9
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	Sépulture	est/ouest	L : 1,56 m. l : 0,56 m. Prof : 0,43 m.	Limon brun avec graviers	184,15
Vitry-sur-Orne Vallange	0051	Sépulture	est/ouest	L : 2,04 m. l : 1,30 m. Prof : 0,36 m.	Limon brun avec graviers	184,54
Vitry-sur-Orne Vallange	0052	Sépulture	est/ouest	L : 1,48 m. l : 0,68 m. Prof : 0,45 m.	Limon brun avec graviers	184,37
Vitry-sur-Orne Vallange	0053	Sépulture	est/ouest	L : 1,94 m. l : 0,88 m. Prof : 0,14 m.	Limon brun avec graviers	184,51
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	Sépulture	est/ouest	L : 1,90 m. l : 0,84 m. Prof : 0,50 m.	Limon brun avec graviers	184,38
Vitry-sur-Orne Vallange	0055	Sépulture	est/ouest	L : 2,80 m. l : 1,74 m. Prof : 0,62 m.	Limon brun et graviers	184,06
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	Sépulture	est/ouest	L : 2,50 m. l : 1,30 m. Prof : 0,81 m.	Limon brun avec graviers	183,84
Vitry-sur-Orne Vallange	0057	Sépulture	est/ouest	L : 0,55 m. l : 0,60 m. Prof : 0,03 m.	Limon brun avec graviers	184,31
Vitry-sur-Orne Vallange	0058	Sépulture	est/ouest	L : 1,92 m. l : 0,66 m. Prof : 0,50 m.	Limon brun avec graviers	184,09
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	Sépulture	est/ouest	L : 2,32 m. l : 0,78 m. Prof : 0,35 m.	Limon brun avec graviers	184,26

Site	N°St	Identification	Orientation	Dimensions	Remplissage	Z inf. Moyen
Vitry-sur-Orne Vallange	0060	Sépulture	est/ouest	L : 0,50 m. l : 1,10 m. Prof : 0,35 m.	Limon brun avec graviers	184,24
Vitry-sur-Orne Vallange	0061	Sépulture	est/ouest	L : 1,60 m. l : 0,64 m. Prof : 0,54 m.	Limon brun avec graviers	184,25
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	Sépulture	est/ouest	L : 2,40 m. l : 0,96 m. Prof : 0,21 m.	Limon brun avec graviers	183,84
Vitry-sur-Orne Vallange	0063	Sépulture	est/ouest	L : 1,88 m. l : 0,64 m. Prof : 0,44 m.	Limon brun avec graviers	184,38
Vitry-sur-Orne Vallange	0064	Sépulture	est/ouest	L : 2,60 m. l : 1,55 m. Prof : 0,41 m.	Limon brun avec graviers	184,03
Vitry-sur-Orne Vallange	0065	Sépulture	est/ouest	L : 2,08 m. l : 1,52 m. Prof : 0,72 m.	Limon brun avec graviers	183,29
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	Sépulture	est/ouest	L : 1,72 m. l : 0,80 m. Prof : 0,56 m.	Limon argileux brun	181,05
Vitry-sur-Orne Vallange	0067	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0068	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0069	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	Sépulture	est/ouest	L : 2,30 m. l : 0,70 m. Prof : 0,23 m.	Limon argileux brun	181,07
Vitry-sur-Orne Vallange	0071	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0072	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0073	Sépulture	est/ouest	L : 1,80 m. l : 0,52 m. Prof : 0,54 m.	Limon argileux brun	180,76
Vitry-sur-Orne Vallange	0074	Sépulture	est/ouest	L : 2,46 m. l : 1,02 m. Prof : 0,38 m.	Limon argileux brun	180,85
Vitry-sur-Orne Vallange	0075	Sépulture	est/ouest	L : 2,28 m. l : 1,34 m. Prof : 0,29 m.	Limon argileux brun	180,8
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	Sépulture	est/ouest	L : 2,20 m. l : 1,10 m. Prof : 0,20 m.	Limon argileux brun	180,81
Vitry-sur-Orne Vallange	0077	Sépulture	est/ouest	L : 1,88 m. l : 0,60 m. Prof : 0,46 m.	Limon argileux brun	180,78
Vitry-sur-Orne Vallange	0078	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0079	Fosse	est/ouest	L : 1,00 m. l : 0,80 m. Prof : 0,17 m.	Limon meuble brun foncé	180,72
Vitry-sur-Orne Vallange	0080	Fosse	est/ouest	L : 3,20 m. l : 1,10 m. Prof : 0,12 m.	Limon meuble brun foncé	180,81
Vitry-sur-Orne Vallange	0081	Fosse	nord-est/sud-ouest	L : 1,90 m. l : 1,10 m. Prof : 0,12 m.	Limon argileux brun	180,6
Vitry-sur-Orne Vallange	0082	Fosse		L : 1,40 m. l : 1,30 m. Prof : 0,21 m.	La fosse est tapissée sur le fond et les bords par une zone rubéfiée recouverte de charbons de bois. Le reste de la structure est comblée par un limon brun.	180,83
Vitry-sur-Orne Vallange	0083	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0084	Sépulture	est/ouest	L : 1,92 m. l : 0,50 m. Prof : 0,44 m.	Limon argileux brun	180,86
Vitry-sur-Orne Vallange	0085	Sépulture	est/ouest	L : 1,96 m. l : 0,50 m. Prof : 0,27 m.	Limon brun avec graviers	184,72
Vitry-sur-Orne Vallange	0086	Sépulture	est/ouest	L : 1,96 m. l : 0,66 m. Prof : 0,33 m.	Limon brun avec graviers	184,72
Vitry-sur-Orne Vallange	0087	Sépulture	est/ouest	L : 1,32 m. l : 0,80 m. Prof : 0,08 m.	Limon brun avec graviers	184,78
Vitry-sur-Orne Vallange	0088	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0089	Sépulture	est/ouest	L : 2,30 m. l : 1,26 m. Prof : 0,15 m.	Limon brun avec graviers	185,1
Vitry-sur-Orne Vallange	0090	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0091	Structure	nord-est/sud-ouest	L : 2,50 m. l : 0,72 m. Prof : 0,10 m.	Limon brun-gris avec graviers	184,86

Site	N°St	Identification	Orientation	Dimensions	Remplissage	Z inf. Moyen
Vitry-sur-Orne Vallange	0092	Sépulture	est/ouest	L : 1,86 m. l : m. Prof : 0,42 m.	Limon brun avec graviers	184,87
Vitry-sur-Orne Vallange	0093	Sépulture	est/ouest	L : 1,96 m. l : 0,60 m. Prof : 0,35 m.	Limon brun avec graviers	184,84
Vitry-sur-Orne Vallange	0094	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0095	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0096	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0097	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0098	Sépulture	est/ouest	L : m. l : m. Prof : m.	Limon brun avec graviers	
Vitry-sur-Orne Vallange	0099	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0100	Sépulture	est/ouest	L : 2,10 m. l : 0,54 m. Prof : 0,23 m.	Limon brun avec graviers	185,17
Vitry-sur-Orne Vallange	0101	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0102	Sépulture	est/ouest	L : 2,04 m. l : 0,86 m. Prof : 0,62 m.	Limon brun avec graviers	184,87
Vitry-sur-Orne Vallange	0103	Sépulture	est/ouest	L : 1,86 m. l : 0,64 m. Prof : 0,68 m.	Limon brun avec graviers	184,96
Vitry-sur-Orne Vallange	0104	Sépulture	est/ouest	L : 2,08 m. l : 0,58 m. Prof : 0,56 m.	Limon brun avec graviers	185,08
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	Sépulture	est/ouest	L : 2,12 m. l : 0,64 m. Prof : 0,58 m.	Limon brun avec graviers	185,05
Vitry-sur-Orne Vallange	0106	Sépulture	est/ouest	L : 1,90 m. l : 0,56 m. Prof : 0,36 m.	Limon brun avec graviers	185,11
Vitry-sur-Orne Vallange	0107	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0109	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0110	Sépulture	est/ouest	L : 2,20 m. l : 1,14 m. Prof : 0,36 m.	Limon brun avec graviers	185,7
Vitry-sur-Orne Vallange	0111	Sépulture	est/ouest	L : 1,74 m. l : 0,78 m. Prof : 0,12 m.	Limon argileux brun	185,85
Vitry-sur-Orne Vallange	0112	Fossé		L : 4,21 m. l : 0,50 m. Prof : 0,20 m.	Limon brun avec graviers	186,02
Vitry-sur-Orne Vallange	0113	Fossé		L : 16,53 m. l : 0,74 m. Prof : 0,15 m.	Limon argileux brun	185,64
Vitry-sur-Orne Vallange	0114	Sépulture	est/ouest	L : 2,20 m. l : 1,08 m. Prof : 0,45 m.	Limon brun avec graviers	185,18
Vitry-sur-Orne Vallange	0115	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0116	Fossé		L : 20,63 m. l : 1,70 m. Prof : 0,15 m.	Limon brun avec graviers	185,325
Vitry-sur-Orne Vallange	0117	Structure		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0118	Structure		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0119	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0120	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0121	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0122	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0123	Sépulture	est/ouest	L : 1,44 m. l : 0,42 m. Prof : 0,45 m.	Limon brun avec graviers	186,04
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	Sépulture	est/ouest	L : 1,88 m. l : 0,52 m. Prof : 0,35 m.	Limon brun avec graviers	186,01
Vitry-sur-Orne Vallange	0125	Sépulture	est/ouest	L : 2,14 m. l : 0,50 m. Prof : 0,30 m.	Limon brun avec graviers	186
Vitry-sur-Orne Vallange	0126	Sépulture	est/ouest	L : 1,80 m. l : 0,56 m. Prof : 0,20 m.	Limon brun avec graviers	186,95
Vitry-sur-Orne Vallange	0127	Sépulture	est/ouest	L : 1,80 m. l : 0,50 m. Prof : 0,46 m.	Limon argileux brun	185,64

Site	N°St	Identification	Orientation	Dimensions	Remplissage	Z inf. Moyen
Vitry-sur-Orne Vallange	0128	Sépulture	est/ouest	L : 1,30 m. l : 0,56 m. Prof : 0,20 m.	Limon argileux brun	185,71
Vitry-sur-Orne Vallange	0129	Fossé		L : 5,05 m. l : 0,70 m. Prof : 0,15 m.	Limon argileux brun	185,75
Vitry-sur-Orne Vallange	0130	Sépulture	est/ouest	L : 2,08 m. l : 0,56 m. Prof : 0,26 m.	Limon brun avec graviers	185,49
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	Sépulture	est/ouest	L : 1,84 m. l : 0,60 m. Prof : 0,57 m.	Limon brun avec graviers et nombreuses inclusions de mortier	185,22
Vitry-sur-Orne Vallange	0132	Sépulture	est/ouest	L : 1,70 m. l : 0,60 m. Prof : 0,44 m.	Limon brun avec graviers	185,25
Vitry-sur-Orne Vallange	0133	Sépulture	est/ouest	L : 1,86 m. l : 0,54 m. Prof : 0,38 m.	Limon brun avec graviers	185,2
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	Sépulture	est/ouest	L : 1,90 m. l : 0,52 m. Prof : 0,50 m.	Limon brun avec graviers avec de très nombreuses inclusions de mortier	185,11
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	Sépulture	est/ouest	L : 1,90 m. l : 0,52 m. Prof : 0,26 m.	Limon brun avec graviers	185,35
Vitry-sur-Orne Vallange	0136	Sépulture	est/ouest	L : 2,04 m. l : 0,60 m. Prof : 0,54 m.	Limon brun avec graviers	184,92
Vitry-sur-Orne Vallange	0137	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0138	Sépulture	est/ouest	L : 2,00 m. l : 0,60 m. Prof : 0,24 m.	Limon brun avec graviers	185,25
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	Sépulture	est/ouest	L : 2,02 m. l : 0,53 m. Prof : 0,20 m.	Limon argileux brun	185,3
Vitry-sur-Orne Vallange	0140	Sépulture	est/ouest	L : 1,90 m. l : 0,80 m. Prof : 0,06 m.	Limon brun avec graviers	185,4
Vitry-sur-Orne Vallange	0141	Sépulture	est/ouest	L : 1,82 m. l : 0,48 m. Prof : 0,16 m.	Limon brun avec graviers	185,18
Vitry-sur-Orne Vallange	0142	Sépulture	est/ouest	L : 2,08 m. l : 0,70 m. Prof : 0,14 m.	Limon brun avec graviers	185,15
Vitry-sur-Orne Vallange	0143	Fossé		L : 7,85 m. l : 0,56 m. Prof : 0,20 m.	Limon brun avec graviers	185,13
Vitry-sur-Orne Vallange	0144	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0145	Sépulture	est/ouest	L : 2,00 m. l : 1,20 m. Prof : 0,02 m.	Limon argileux brun	184,19
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	Sépulture	est/ouest	L : 2,36 m. l : 1,40 m. Prof : 0,80 m.	Limon brun avec graviers	181,28
Vitry-sur-Orne Vallange	0147	Sépulture	est/ouest	L : 1,40 m. l : 0,80 m. Prof : 0,24 m.	Limon brun avec graviers	181,93
Vitry-sur-Orne Vallange	0148	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0149	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0150	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0151	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0152	Sépulture	est/ouest	L : 1,60 m. l : 0,80 m. Prof : 0,50 m.	Limon brun avec graviers	181,52
Vitry-sur-Orne Vallange	0153	Sépulture	est/ouest	L : 2,00 m. l : 0,95 m. Prof : 0,30 m.	Limon brun avec graviers	181,64
Vitry-sur-Orne Vallange	0154	Sépulture	est/ouest	L : 1,40 m. l : 0,86 m. Prof : 0,44 m.	Limon brun avec graviers	181,5
Vitry-sur-Orne Vallange	0155	Sépulture	est/ouest	L : 1,94 m. l : 0,60 m. Prof : 0,16 m.	Limon brun avec graviers	181,73
Vitry-sur-Orne Vallange	0156	Fosse	est/ouest	L : 1,48 m. l : 0,68 m. Prof : 0,40 m.	Limon argileux brun	181,49
Vitry-sur-Orne Vallange	0157	Sépulture	est/ouest	L : 2,52 m. l : 1,66 m. Prof : 0,90 m.	Limon argileux brun	181,02
Vitry-sur-Orne Vallange	0158	Sépulture	est/ouest	L : 1,80 m. l : 1,10 m. Prof : 0,50 m.	Limon argileux brun	181,32
Vitry-sur-Orne Vallange	0159	Sépulture	est/ouest	L : 2,12 m. l : 1,00 m. Prof : 0,60 m.	Limon argileux brun	181,14
Vitry-sur-Orne Vallange	0160	Sépulture	est/ouest	L : 2,00 m. l : 1,30 m. Prof : 0,46 m.	Limon argileux brun	181,41
Vitry-sur-Orne Vallange	0161	Sépulture	est/ouest	L : 1,70 m. l : 0,92 m. Prof : 0,35 m.	Limon argileux brun	181,49

Site	N°St	Identification	Orientation	Dimensions	Remplissage	Z inf. Moyen
Vitry-sur-Orne Vallange	0162	Sépulture	est/ouest	L : 2,02 m. l : m. Prof : 0,40 m.	Limon argileux brun	181,31
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	Sépulture	est/ouest	L : m. l : m. Prof : 0,73 m.	Limon argileux brun	180,9
Vitry-sur-Orne Vallange	0164	Sépulture	est/ouest	L : 1,48 m. l : 0,96 m. Prof : 0,30 m.	Limon argileux brun	181,18
Vitry-sur-Orne Vallange	0165	Fosse	est/ouest	L : 1,90 m. l : 0,55 m. Prof : 0,20 m.	Limon argileux brun	181,28
Vitry-sur-Orne Vallange	0166	Sépulture	est/ouest	L : 1,76 m. l : 0,70 m. Prof : 0,20 m.	Limon argileux brun	181,43
Vitry-sur-Orne Vallange	0167	Trou de poteau		∅ : 0,50 m. L : m. l : m. Prof : 0,20 m.	Limon argileux brun	181,62
Vitry-sur-Orne Vallange	0168	Trou de poteau		∅ : 0,50 m. L : m. l : m. Prof : 0,10 m.	Limon argileux brun	181,62
Vitry-sur-Orne Vallange	0169	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,15 m. l : 2,56 m. Prof : m.	Limon brun avec graviers	
Vitry-sur-Orne Vallange	0170	Fosse	nord/sud	L : 1,22 m. l : 0,30 m. Prof : 0,10 m.	Limon brun clair	181,26
Vitry-sur-Orne Vallange	0171	Fosse	nord/sud	L : 1,10 m. l : 0,22 m. Prof : 0,02 m.	Limon brun clair	181,34
Vitry-sur-Orne Vallange	0172	Fossé		L : 3,06 m. l : 0,60 m. Prof : 0,20 m.	Limon argileux brun avec graviers	183,04
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	Sépulture	est/ouest	L : 2,60 m. l : 1,60 m. Prof : 1,32 m.	Limon brun avec graviers	182,06
Vitry-sur-Orne Vallange	0174	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 2,96 m. l : 3,70 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0175	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,25 m. l : 3,06 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0176	Sépulture	est/ouest	L : 2,60 m. l : 1,20 m. Prof : 0,40 m.	Limon brun avec graviers	184,45
Vitry-sur-Orne Vallange	0177	Sépulture	est/ouest	L : m. l : m. Prof : 0,05 m.	Limon brun avec graviers	184,81
Vitry-sur-Orne Vallange	0178	Sépulture	est/ouest	L : 1,68 m. l : 1,00 m. Prof : 0,24 m.	Limon argileux brun	180,85
Vitry-sur-Orne Vallange	0179	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 1,20 m. l : 1,10 m. Prof : 0,15 m.	Limon meuble brun-gris foncé	180,87
Vitry-sur-Orne Vallange	0180	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 1,16 m. l : 1,15 m. Prof : 0,03 m.	Limon meuble brun-gris foncé	181,02
Vitry-sur-Orne Vallange	0181	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 1,06 m. l : 1,20 m. Prof : 0,20 m.	Limon meuble gris-brun foncé	181,21
Vitry-sur-Orne Vallange	0182	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 1,32 m. l : 1,19 m. Prof : 0,24 m.	Limon meuble brun-gris foncé	181,27
Vitry-sur-Orne Vallange	0183	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 3,00 m. l : 2,70 m. Prof : 0,38 m.	Limon meuble brun-gris foncé	181,61
Vitry-sur-Orne Vallange	0184	Sépulture	est/ouest	L : 2,12 m. l : 1,16 m. Prof : 0,20 m.	Limon argileux brun	181,46
Vitry-sur-Orne Vallange	0185	Sépulture	est/ouest	L : 2,00 m. l : 1,20 m. Prof : 0,44 m.	Limon brun avec graviers	182,19
Vitry-sur-Orne Vallange	0186	Sépulture	est/ouest	L : 1,60 m. l : 0,70 m. Prof : 0,10 m.	Limon brun avec graviers	183,11
Vitry-sur-Orne Vallange	0187	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0188	Trou de poteau		∅ : 0,30 m. L : m. l : m. Prof : 0,12 m.	Graviers rouges	
Vitry-sur-Orne Vallange	0189	Sépulture	est/ouest	L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0190	Sépulture	est/ouest	L : 2,30 m. l : 1,48 m. Prof : 0,90 m.	Limon argileux brun	180,92
Vitry-sur-Orne Vallange	0191	Sépulture	est/ouest	L : 2,04 m. l : 0,90 m. Prof : 0,19 m.	Limon brun avec graviers	181,7
Vitry-sur-Orne Vallange	0192	Sépulture	est/ouest	L : 2,10 m. l : 1,10 m. Prof : 0,50 m.	Limon argileux brun	183,64
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	Sépulture	est/ouest	L : 2,40 m. l : 1,30 m. Prof : 0,28 m.	Limon brun avec graviers	184,26
Vitry-sur-Orne Vallange	0194	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	Sépulture	est/ouest	L : 2,15 m. l : 1,15 m. Prof : 0,26 m.	Limon brun avec graviers	181,57
Vitry-sur-Orne Vallange	0196	Sépulture	est/ouest	L : 1,25 m. l : 0,22 m. Prof : 0,15 m.	Limon argileux brun	181,41

Site	N°St	Identification	Orientation	Dimensions	Remplissage	Z inf. Moyen
Vitry-sur-Orne Vallange	0197	Annulée	/	L : m. l : m. Prof : m.	/	
Vitry-sur-Orne Vallange	0198	Sépulture	est/ouest	L : m. l : m. Prof : m.	Limon brun avec graviers	
Vitry-sur-Orne Vallange	0199	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0200	Fosse	nord-ouest/sud-est	L : 4,45 m. l : 3,14 m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0201	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0202	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0203	Sépulture	est/ouest	L : 0,68 m. l : 0,40 m. Prof : 0,02 m.	Limon brun avec graviers	185,44
Vitry-sur-Orne Vallange	0204	Sépulture		L : m. l : m. Prof : m.		
Vitry-sur-Orne Vallange	0205	Sépulture		L : 0,70 m. l : 0,55 m. Prof : 0,12 m.	Limon brun avec graviers	185,01
Vitry-sur-Orne Vallange	0206	Sépulture	est/ouest	L : 1,92 m. l : 0,60 m. Prof : 0,02 m.	Limon brun avec graviers	
Vitry-sur-Orne Vallange	0207	Fossé	nord-ouest/sud-est	L : 2,25 m. l : 0,40 m. Prof : 0,10 m.	Limon brun avec graviers	185,97

6.2. INVENTAIRE DU MOBILIER

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0007	0001	69-70 et 71		22/03/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0004	0002	69-70 et 71		23/03/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0010	0003	69-70 et 71	UP Annulée	23/03/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0025	0004	69-70 et 71	Squelette	23/03/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0033	0005	69-70 et 71	Céramique	23/03/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0041	0006	69-70 et 71	Céramique	24/03/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0041	0007	69-70 et 71	Lithique	24/03/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0011	0008	69-70 et 71	Squelette	06/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0011	0009	69-70 et 71	Tessons de céramique, de verre et métal	06/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0011	0010	69-70 et 71	Boucle de ceinture	09/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0011	0011	69-70 et 71	Lithique	12/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0093	0012	69-70 et 71	Squelette en place	12/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0093	0013	69-70 et 71	Squelette de la réduction (2 individus)	12/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0093	0014	69-70 et 71	Bracelet en fer	12/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0015	69-70 et 71	Céramique	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0017	69-70 et 71	Squelette	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0018	69-70 et 71	Monnaie en bronze	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0019	69-70 et 71	Plaque en bronze	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0020	69-70 et 71	Clou	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0021	69-70 et 71	Petite boucle	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0022	69-70 et 71	Clou cercueil	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0023	69-70 et 71	Couteau	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0024	69-70 et 71	Élément en fer	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0025	69-70 et 71	Peigne en os	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0026	69-70 et 71	Forces	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0062	0027	69-70 et 71	Jeton en os	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0044	0028	69-70 et 71	Squelette	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0044	0029	69-70 et 71	Céramique	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0044	0030	69-70 et 71	Boucle de ceinture	14/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0031	69-70 et 71	Céramique	19/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0032	69-70 et 71	Céramique	20/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0033	69-70 et 71	Squelette	20/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0035	69-70 et 71	Pâte de verre	21/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0036	69-70 et 71	Élément en alliage cuivreux	21/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0037	69-70 et 71	Attache en bronze	22/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0038	69-70 et 71	Boucle d'oreille	22/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0039	69-70 et 71	Boucle d'oreille	22/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0040	69-70 et 71	Lame en fer	22/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0041	69-70 et 71	Élément en bronze	22/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0042	69-70 et 71	Bague en bronze	22/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0043	69-70 et 71	Silex	22/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0076	0044	69-70 et 71	Squelette d'une réduction ?	22/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0077	0045	69-70 et 71	Métal	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0077	0046	69-70 et 71	Cailloux	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	HS	0047	69-70 et 71	Élément en bronze	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0048	69-70 et 71	Céramique	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0049	69-70 et 71	Squelette	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0050	69-70 et 71	Rivet en bronze	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0051	69-70 et 71	Rangée de rivets en bronze	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0052	69-70 et 71	Rangée de rivets en bronze	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0053	69-70 et 71	Éléments de décors de fourreau	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0054	69-70 et 71	Éléments de décors de fourreau	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0055	69-70 et 71	Plaque dorsale	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0056	69-70 et 71	Silex	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0057	69-70 et 71	Élément de décor sur plaque-boucle	23/04/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0058	69-70 et 71	Contre-plaque	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0059	69-70 et 71	Scramasaxe	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0061	69-70 et 71	Couteau	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0062	69-70 et 71	Rivet	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0063	69-70 et 71	Plaque-boucle	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0070	0064	69-70 et 71	Fragment en bronze	23/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0077	0065	69-70 et 71	Squelette	26/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0077	0066	69-70 et 71	Métal	26/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0077	0067	69-70 et 71	Métal	26/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0077	0068	69-70 et 71	Métal	26/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0077	0069	69-70 et 71	Scramasaxe	26/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0164	0070	69-70 et 71	Boucle de ceinture	26/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0084	0071	69-70 et 71	Squelette	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0084	0072	69-70 et 71	Boucle de ceinture	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0084	0073	69-70 et 71	Lame de couteau	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0084	0074	69-70 et 71	Céramique, verre et faune	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0004	0075	69-70 et 71	Verre	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0081	0077	69-70 et 71	Céramique	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0078	69-70 et 71	Céramique	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0074	0079	69-70 et 71	Squelette	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0074	0080	69-70 et 71	Boucle de ceinture	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0074	0081	69-70 et 71	Couteau	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0074	0082	69-70 et 71	Anneau	27/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0083	69-70 et 71	Céramique	28/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0074	0084	69-70 et 71	Fragment de silex	28/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0079	0085	69-70 et 71	Verre, huître et plastique	28/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0074	0086	69-70 et 71	Céramique	28/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0075	0088	69-70 et 71	Verre et céramique	28/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0075	0089	69-70 et 71	Squelette	28/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0090	69-70 et 71	Boucle de ceinture	28/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0075	0091	69-70 et 71	Ardillon	29/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0162	0092	69-70 et 71	Squelette	29/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0162	0093	69-70 et 71	Céramique	29/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0158	0094	69-70 et 71	Céramique	29/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0167	0095	69-70 et 71	Céramique	29/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0161	0096	69-70 et 71	Perle en verre	29/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0161	0097	69-70 et 71	Céramique	29/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0161	0098	69-70 et 71	Squelette	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0162	0099	69-70 et 71	Fer de lance	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0100	69-70 et 71	Boucle de ceinture	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0101	69-70 et 71	Couteau	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0102	69-70 et 71	Objet en cuivre	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0103	69-70 et 71	Céramique	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0104	69-70 et 71	Boucle de ceinture	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0105	69-70 et 71	Perle en pâte de verre	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0106	69-70 et 71	Perle en pâte de verre	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0107	69-70 et 71	Céramique	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0108	69-70 et 71	Anneau en fer	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0109	69-70 et 71	Objet en fer	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0110	69-70 et 71	Applique en bronze	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0111	69-70 et 71	Objet en fer	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0112	69-70 et 71	Objet en fer	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0066	0113	69-70 et 71	Anneau en bronze	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0159	0114	69-70 et 71	Squelette	30/04/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0159	0115	69-70 et 71	Couteau	30/04/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0159	0171	69-70 et 71	Elément en fer	06/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0172	69-70 et 71	Céramique	07/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0006	0173	69-70 et 71	Squelette	07/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0017	0174	69-70 et 71	Vase céramique	07/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0017	0175	69-70 et 71	Squelette	07/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0157	0176	69-70 et 71	Squelette	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0177	69-70 et 71	Monnaie	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0178	69-70 et 71	Monnaie	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0179	69-70 et 71	Eperon?	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0180	69-70 et 71	Couteau	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0181	69-70 et 71	Clou	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0182	69-70 et 71	Clou	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0183	69-70 et 71	Clou	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0184	69-70 et 71	Lame en fer	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0185	69-70 et 71	Monnaie	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0013	0186	69-70 et 71	Squelette	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0013	0187	69-70 et 71	Céramique	10/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0188	69-70 et 71	Boucle en bronze	11/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0189	69-70 et 71	Couteau en fer	11/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0146	0190	69-70 et 71	Aiguille à chas en bronze	11/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0147	0191	69-70 et 71	Squelette	11/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0147	0192	69-70 et 71	Couteau	11/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0147	0193	69-70 et 71	Boucle de ceinture	11/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0147	0194	69-70 et 71	Céramique	11/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0020	0195	69-70 et 71	Squelette	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0020	0196	69-70 et 71	Perle d'attache	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0157	0197	69-70 et 71	Hache	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0157	0198	69-70 et 71	Elément en fer	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0157	0201	69-70 et 71	Céramique	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0157	0202	69-70 et 71	Os	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0170	0204	69-70 et 71	Clou	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0157	0205	69-70 et 71	Fragment de crâne de faune	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0147	0206	69-70 et 71	Peigne	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0012	0207	69-70 et 71	Céramique et verre	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0012	0208	69-70 et 71	Squelette	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0012	0209	69-70 et 71	Boucle en bronze	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0012	0210	69-70 et 71	Silex	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0012	0211	69-70 et 71	Fragment de lame en fer	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0012	0212	69-70 et 71	Fragment de lame en fer	12/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0033	0213	69-70 et 71	Céramique	14/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0014	0214	69-70 et 71	Squelette	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0019	0215	69-70 et 71	Hache en pierre polie	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0019	0216	69-70 et 71	Vase en céramique	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0019	0217	69-70 et 71	Clou en fer	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0019	0218	69-70 et 71	Squelette	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0027	0219	69-70 et 71	Faune	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0019	0220	69-70 et 71	Fibule zoomorphe	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0004	0221	69-70 et 71	Fer, faune et verre	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0024	0222	69-70 et 71	Esquille d'os et éclat de silex	17/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0053	0223	69-70 et 71	Squelette 1	18/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0053	0224	69-70 et 71	Squelette 2	18/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0053	0225	69-70 et 71	Os	18/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0043	0226	69-70 et 71	Squelette	18/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	0227	69-70 et 71	Squelette	18/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	0228	69-70 et 71	Pointe de flèche	18/05/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0085	0229	69-70 et 71	Squelette de la réduction	19/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	0230	69-70 et 71	Tessons de céramique	19/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	0231	69-70 et 71	Pointe de flèche	19/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0052	0232	69-70 et 71	Squelette	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0065	0233	69-70 et 71	Squelette	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0065	0234	69-70 et 71	Boucle de ceinture	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0065	0235	69-70 et 71	Couteau	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0065	0236	69-70 et 71	Peigne en os	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0065	0237	69-70 et 71	Céramique	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0065	0238	69-70 et 71	Céramique	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0098	0239	69-70 et 71	Squelette	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0060	0240	69-70 et 71	Squelette	20/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0177	0241	69-70 et 71	Squelette	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0242	69-70 et 71	Squelette	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0243	69-70 et 71	Céramique	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0244	69-70 et 71	Collier de perles	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0245	69-70 et 71	Bracelet en bronze	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0246	69-70 et 71	Bague en bronze	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0247	69-70 et 71	Boucle d'oreilles en bronze	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0248	69-70 et 71	Boucle d'oreilles en bronze	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0249	69-70 et 71	Châtelaine	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0250	69-70 et 71	Dépôt animal	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0251	69-70 et 71	Plaque boucle	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0252	69-70 et 71	Elément en fer	21/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0253	69-70 et 71	Elément de chausse	25/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0254	69-70 et 71	Peigne en os	25/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0052	0255	69-70 et 71	Fragment d'un peigne en os	25/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0052	0256	69-70 et 71	Fragments d'une plaque en bronze	25/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0052	0257	69-70 et 71	Tesson de céramique	25/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0011	0258	69-70 et 71	Boucle en fer	25/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	0259	69-70 et 71	Boucle de ceinture	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	0260	69-70 et 71	Céramique	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	0261	69-70 et 71	Peigne en os	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0036	0262	69-70 et 71	Pince à épiler	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0178	0263	69-70 et 71	Dents	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0178	0264	69-70 et 71	Plaque-boucle	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0178	0265	69-70 et 71	Contre-plaque	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0178	0266	69-70 et 71	Plaque dorsale	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0178	0268	69-70 et 71	Couteau	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0178	0269	69-70 et 71	Perle	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0270	69-70 et 71	UP Annulée	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0271	69-70 et 71	Céramique	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0272	69-70 et 71	Fer de lance	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0273	69-70 et 71	Elément en fer	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0274	69-70 et 71	Elément en fer + bois	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0275	69-70 et 71	Elément en fer	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0276	69-70 et 71	Plaque de ceinture	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0277	69-70 et 71	Trois éléments en fer	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0278	69-70 et 71	Plaque-boucle	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0279	69-70 et 71	Scramasaxe	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0280	69-70 et 71	Elément de fourreau	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0163	0281	69-70 et 71	Elément en fer	31/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0186	0282	69-70 et 71	Squelette	01/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0184	0283	69-70 et 71	Squelette	01/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0184	0284	69-70 et 71	Céramique et faune	01/06/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0185	0285	69-70 et 71	Squelette	01/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0185	0286	69-70 et 71	Couteau	01/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0185	0287	69-70 et 71	Boucle de ceinture	01/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0085	0288	69-70 et 71	Squelette	02/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	HS	0289	69-70 et 71	Bracelet en pierre	02/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0186	0290	69-70 et 71	Boucle d'oreille	02/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0063	0291	69-70 et 71	Squelette de la réduction	02/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0063	0292	69-70 et 71	Squelette en place	02/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0293	69-70 et 71	Ossements	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0294	69-70 et 71	Ossements	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0295	69-70 et 71	Silex	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0073	0296	69-70 et 71	Squelette	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0073	0297	69-70 et 71	Céramique	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0073	0298	69-70 et 71	Couteau	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0073	0299	69-70 et 71	Contre-plaque	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0073	0300	69-70 et 71	Plaque-boucle	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0073	0301	69-70 et 71	Eclat de silex	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0063	0302	69-70 et 71	Anneau en fer	04/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0063	0303	69-70 et 71	Céramique, perle et quartz	07/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0063	0304	69-70 et 71	Métal	07/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0015	0305	69-70 et 71	Squelette	08/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0015	0306	69-70 et 71	Céramique	07/05/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0154	0307	69-70 et 71	Céramique	08/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0186	0308	69-70 et 71	Boucle d'oreille	09/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0190	0309	69-70 et 71	Céramique	09/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0155	0310	69-70 et 71	Squelette	09/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0191	0311	69-70 et 71	Squelette	09/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0191	0312	69-70 et 71	Fibule	09/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0191	0313	69-70 et 71	Perle tubulaire rouge et jaune	09/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0191	0314	69-70 et 71	Fragment de peigne	09/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0190	0315	69-70 et 71	Squelette	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0191	0316	69-70 et 71	Perle en ambre	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0317	69-70 et 71	Squelette	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0318	69-70 et 71	Couteau	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0319	69-70 et 71	Couteau	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0320	69-70 et 71	Boucle de ceinture	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0321	69-70 et 71	Élément en bronze	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0322	69-70 et 71	Pointe de flèche	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0323	69-70 et 71	Hache	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0324	69-70 et 71	Perles	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0325	69-70 et 71	Amas métallique	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0326	69-70 et 71	Faune	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0327	69-70 et 71	Anneau en bronze	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0328	69-70 et 71	Fragment de perle	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0329	69-70 et 71	Objet en fer	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0192	0330	69-70 et 71	Squelette	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0192	0331	69-70 et 71	Anneau	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0192	0332	69-70 et 71	Élément d'une châtelaine	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0192	0333	69-70 et 71	Collier de perles	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0192	0334	69-70 et 71	Céramique	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0192	0335	69-70 et 71	Céramique	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0192	0336	69-70 et 71	Fibule discoïde	10/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0337	69-70 et 71	Peigne en os	11/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0195	0338	69-70 et 71	Objet métallique	11/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0339	69-70 et 71	Objet en bronze	11/06/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0340	69-70 et 71	Squelette	11/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0341	69-70 et 71	Élément métallique	11/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0342	69-70 et 71	Squelette	11/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0343	69-70 et 71	Perle en ambre	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0344	69-70 et 71	Verre	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0345	69-70 et 71	Quartz	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0346	69-70 et 71	Élément métallique	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0347	69-70 et 71	Perle	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0348	69-70 et 71	Grenat	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0173	0349	69-70 et 71	Perle	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0051	0350	69-70 et 71	Squelette	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0051	0351	69-70 et 71	Faune	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0352	69-70 et 71	Squelette	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0353	69-70 et 71	Lot de perles	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0354	69-70 et 71	Peigne	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0355	69-70 et 71	Lot de monnaies	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0356	69-70 et 71	Plaque circulaire	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0357	69-70 et 71	Crochet	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0358	69-70 et 71	Anneau	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0359	69-70 et 71	Bague	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0360	69-70 et 71	Couteau ?	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0361	69-70 et 71	Céramique	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0362	69-70 et 71	Squelette	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0363	69-70 et 71	Céramique	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0364	69-70 et 71	Rivet en fer	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0365	69-70 et 71	Élément en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0366	69-70 et 71	Lame de couteau en fer	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0367	69-70 et 71	Morceau d'applique en fer	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0368	69-70 et 71	Applique en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0369	69-70 et 71	Objet en fer	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0370	69-70 et 71	Applique de vêtement en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0371	69-70 et 71	Tôle en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0372	69-70 et 71	Applique en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0373	69-70 et 71	Rivet en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0374	69-70 et 71	Clou	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0375	69-70 et 71	Os de faune ou humains ?	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0376	69-70 et 71	Anneau en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0377	69-70 et 71	Fossile perforé	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0378	69-70 et 71	Médaille en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0379	69-70 et 71	Élément en os décoré et perforé	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0045	0380	69-70 et 71	Squelette	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0045	0381	69-70 et 71	Tesson de céramique	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0382	69-70 et 71	Plaque-boucle	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0383	69-70 et 71	Rivet en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0046	0384	69-70 et 71	Céramique	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0086	0385	69-70 et 71	Médaille en bronze	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0086	0386	69-70 et 71	Squelette de la réduction	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0045	0387	69-70 et 71	Terre cuite architecturale	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	HS	0388	69-70 et 71	Lithique	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0110	0389	69-70 et 71	Squelette de la réduction	12/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0111	0390	69-70 et 71	Squelette	18/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0111	0391	69-70 et 71	Objet en fer	18/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0111	0392	69-70 et 71	Objet en fer	18/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0111	0393	69-70 et 71	Objet en fer	18/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0086	0394	69-70 et 71	Squelette en place 1	22/06/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0395	69-70 et 71	Squelette	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0396	69-70 et 71	Boucle de ceinture	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0397	69-70 et 71	Couteau	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0123	0398	69-70 et 71	Squelette individu immature	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0399	69-70 et 71	Perle en ambre	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0400	69-70 et 71	Perle en ambre	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0401	69-70 et 71	Perle tubulaire blanche	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0402	69-70 et 71	Perle double bleue	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0403	69-70 et 71	Perle rouge à croisillons jaunes	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0404	69-70 et 71	Perle en ambre	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0193	0405	69-70 et 71	Perle tubulaire jaune	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0086	0406	69-70 et 71	Squelette en place 2	22/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0407	69-70 et 71	Crâne	23/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0176	0408	69-70 et 71	Squelette	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0125	0409	69-70 et 71	Squelette de la réduction	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0176	0410	69-70 et 71	Objet en fer	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0176	0411	69-70 et 71	Faune	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0412	69-70 et 71	Anneau en bronze	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0413	69-70 et 71	Anneau brisé en étain	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0414	69-70 et 71	Perle en pâte de verre	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0415	69-70 et 71	Anneau en bronze	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0416	69-70 et 71	Céramique	25/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0110	0417	69-70 et 71	Squelette en place	28/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0176	0418	69-70 et 71	Couteau	29/06/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0114	0419	69-70 et 71	Verre	01/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0055	0420	69-70 et 71	Morceau de terre cuite	02/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0125	0421	69-70 et 71	Squelette en place	05/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0125	0422	69-70 et 71	Petit couteau	05/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0125	0423	69-70 et 71	Boucle en métal	05/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0061	0424	69-70 et 71	Squelette et céramique	05/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0114	0425	69-70 et 71	Squelette	06/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0196	0426	69-70 et 71	Squelette	06/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0055	0427	69-70 et 71	Squelette	07/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0055	0428	69-70 et 71	Perle	07/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0055	0429	69-70 et 71	Clou	07/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0198	0430	69-70 et 71	Squelette	07/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0199	0431	69-70 et 71	Squelette	07/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0114	0432	69-70 et 71	Verre	07/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0123	0433	69-70 et 71	Fragment de bronze	08/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0434	69-70 et 71	Squelette	08/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0123	0436	69-70 et 71	Squelette en place	12/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0114	0437	69-70 et 71	Boucle de ceinture	12/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0123	0438	69-70 et 71	Squelette de la réduction	12/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0033	0439	69-70 et 71	Faune	12/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0440	69-70 et 71	Anneau en étain	12/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0033	0441	69-70 et 71	Céramique	12/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0123	0442	69-70 et 71	Objet en fer	12/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0115	0444	69-70 et 71	Céramique	16/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0116	0445	69-70 et 71	Céramique	16/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0446	69-70 et 71	Faune	19/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0057	0447	69-70 et 71	Squelette	20/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0126	0448	69-70 et 71	Squelette	21/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	0449	69-70 et 71	Squelette	21/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	0450	69-70 et 71	Fragment de cristal de roche	21/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	0451	69-70 et 71	Noyau ?	21/07/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0050	0453	69-70 et 71	Boucle de ceinture	22/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0454	69-70 et 71	Perle calcaire	22/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0455	69-70 et 71	Perle calcaire	22/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0456	69-70 et 71	Perle calcaire	22/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0457	69-70 et 71	Perle calcaire	22/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0064	0458	69-70 et 71	Squelette	22/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0064	0459	69-70 et 71	Objet en fer	22/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0063	0460	69-70 et 71	Bague en bronze	22/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0031	0461	69-70 et 71	Os perforé	23/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0462	69-70 et 71	Perle calcaire	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0463	69-70 et 71	Perle jaune	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0464	69-70 et 71	2 perles calcaires	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0465	69-70 et 71	Perle jaune	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0466	69-70 et 71	Perle verte	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0467	69-70 et 71	Perle verte	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0468	69-70 et 71	Perle jaune	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0469	69-70 et 71	Plaque en fer	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0128	0470	69-70 et 71	Squelette	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0128	0471	69-70 et 71	Céramique	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0128	0472	69-70 et 71	Métal	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0128	0473	69-70 et 71	Métal	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0128	0474	69-70 et 71	Métal	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0128	0475	69-70 et 71	Céramique	26/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0476	69-70 et 71	Perle verte	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0477	69-70 et 71	Perle calcaire	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0478	69-70 et 71	Perle jaune	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0479	69-70 et 71	Perle calcaire	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0480	69-70 et 71	Perle calcaire	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0481	69-70 et 71	Perle calcaire	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0482	69-70 et 71	Perle calcaire	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0483	69-70 et 71	Perle jaune	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0484	69-70 et 71	Élément en argent	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0124	0485	69-70 et 71	Perle calcaire	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0049	0486	69-70 et 71	Squelette	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0128	0487	69-70 et 71	Métal	27/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0064	0488	69-70 et 71	Fragment de fibule en bronze	28/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0064	0489	69-70 et 71	Plaque-boucle	28/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0064	0490	69-70 et 71	Bague en bronze	28/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0140	0491	69-70 et 71	Squelette	28/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0492	69-70 et 71	Perle jaune à chevrons noirs	28/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0054	0493	69-70 et 71	Tuile estampillée	28/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0140	0494	69-70 et 71	Squelette d'une réduction ?	28/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0203	0495	69-70 et 71	Squelette	29/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0064	0496	69-70 et 71	Couteau en fer	29/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0141	0497	69-70 et 71	Squelette en place 1	30/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0141	0498	69-70 et 71	Squelette en place 2	30/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0141	0499	69-70 et 71	Squelette de la réduction	30/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0141	0500	69-70 et 71	Fibule en bronze	30/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0127	0501	69-70 et 71	Squelette	30/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0141	0502	69-70 et 71	Couteau	30/07/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0087	0503	69-70 et 71	Squelette	03/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0087	0504	69-70 et 71	Couteau	03/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0087	0505	69-70 et 71	Boucle de ceinture	03/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0138	0506	69-70 et 71	Squelette de la réduction	03/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0138	0507	69-70 et 71	Squelette en place	03/08/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	0508	69-70 et 71	Cristal de roche	03/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	0509	69-70 et 71	Cristal de roche	03/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	0510	69-70 et 71	Silex ?	03/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0130	0511	69-70 et 71	Squelette	03/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	0512	69-70 et 71	Couteau	04/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0059	0513	69-70 et 71	Plaque boucle	04/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0138	0514	69-70 et 71	Plaque en fer	04/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0130	0515	69-70 et 71	Fer	05/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0130	0516	69-70 et 71	Fer	05/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0517	69-70 et 71	Faune	05/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0142	0518	69-70 et 71	Squelette	05/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0130	0519	69-70 et 71	Pierre	05/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0089	0521	69-70 et 71	Squelette	07/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0522	69-70 et 71	Squelette	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0524	69-70 et 71	Verre	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0525	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0526	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0527	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0528	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0529	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0530	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0531	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0532	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0533	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0534	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0535	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0536	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0537	69-70 et 71	Bouton en bronze	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0538	69-70 et 71	Tige en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0539	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0540	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0541	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0542	69-70 et 71	Bouton en bronze	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0543	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0544	69-70 et 71	Squelette	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0545	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0546	69-70 et 71	Tige en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0547	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0548	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0549	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0550	69-70 et 71	Objet en fer	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0551	69-70 et 71	Bouton en bronze	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0552	69-70 et 71	Rivet en bronze	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0553	69-70 et 71	Rivet en bronze	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0554	69-70 et 71	Rivet en bronze	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0131	0555	69-70 et 71	Rivet en bronze	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0058	0556	69-70 et 71	Squelette	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0058	0557	69-70 et 71	Eclat de silex	06/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0132	0558	69-70 et 71	Squelette	09/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0092	0559	69-70 et 71	Squelette en place 1	09/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0092	0560	69-70 et 71	Squelette, 2 individus en vrac	09/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0058	0561	69-70 et 71	Pointe de flèche	09/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0142	0562	69-70 et 71	Fusaiole	09/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0142	0563	69-70 et 71	Couteau	09/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0564	69-70 et 71	Ardillon en fer	10/08/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0565	69-70 et 71	Perle jaune	10/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0566	69-70 et 71	Perle jaune	10/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0567	69-70 et 71	Perle jaune	10/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0568	69-70 et 71	Perle jaune	10/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0569	69-70 et 71	Perle jaune	10/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0570	69-70 et 71	Élément en bronze	10/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0206	0571	69-70 et 71	Squelette	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0206	0572	69-70 et 71	Squelette de la réduction 1	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0206	0573	69-70 et 71	Lame en fer	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0206	0574	69-70 et 71	Squelette de la réduction 2	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0575	69-70 et 71	Collier de perles	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0576	69-70 et 71	Boucle d'oreille	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0134	0577	69-70 et 71	Anneau en bronze	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0149	0578	69-70 et 71	Squelette	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0205	0579	69-70 et 71	Squelette	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0127	0580	69-70 et 71	Élément en fer	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0106	0581	69-70 et 71	Squelette de la réduction	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0106	0582	69-70 et 71	Squelette en place	11/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0127	0583	69-70 et 71	Boucle de ceinture	12/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0132	0584	69-70 et 71	Collier de perles	12/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0132	0585	69-70 et 71	Fibule	12/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0106	0586	69-70 et 71	Objet en métal	12/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0106	0587	69-70 et 71	Céramique	12/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0136	0588	69-70 et 71	Squelette	13/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0092	0589	69-70 et 71	Couteau	13/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0092	0590	69-70 et 71	Squelette en place 2	13/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0058	0591	69-70 et 71	Boucle de ceinture	13/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0058	0592	69-70 et 71	Boucle de ceinture	13/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0132	0593	69-70 et 71	Objet en fer et en bronze	13/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0132	0594	69-70 et 71	Bague en argent	13/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0058	0595	69-70 et 71	Plaque en fer	13/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0132	0596	69-70 et 71	Couteau	16/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0132	0597	69-70 et 71	Fer et verre	16/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0598	69-70 et 71	Squelette	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0599	69-70 et 71	Chânette en bronze	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0600	69-70 et 71	Plaque en bronze	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0601	69-70 et 71	Boucle d'oreille en argent	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0602	69-70 et 71	Boucle d'oreille en argent	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0603	69-70 et 71	Couteau en fer	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0604	69-70 et 71	Bague	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0605	69-70 et 71	Lot de perles	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0606	69-70 et 71	Une perle en terre cuite	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0139	0607	69-70 et 71	Squelette	17/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0608	69-70 et 71	Couteau en fer	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0609	69-70 et 71	Plaque en fer	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0610	69-70 et 71	Plaque en fer	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0611	69-70 et 71	Plaque en fer	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0612	69-70 et 71	Ardillon en fer	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0613	69-70 et 71	Tige en fer	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0614	69-70 et 71	Plaque en fer	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0135	0615	69-70 et 71	Plaque en fer	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0104	0616	69-70 et 71	Squelette de la réduction	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0104	0617	69-70 et 71	Trois perles jaunes	18/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0618	69-70 et 71	Anneau	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0619	69-70 et 71	Peigne en os	19/08/2010

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0620	69-70 et 71	Céramique	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0621	69-70 et 71	Élément de chausse	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0622	69-70 et 71	Élément de chausse	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0623	69-70 et 71	Couteau	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0624	69-70 et 71	Boucle de ceinture	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0625	69-70 et 71	Perle en ambre	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0626	69-70 et 71	Perle en ambre	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0627	69-70 et 71	Squelette	19/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0628	69-70 et 71	Cristal de roche	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0133	0629	69-70 et 71	Squelette	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0133	0630	69-70 et 71	Couteau cassé	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0133	0631	69-70 et 71	Soie	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0133	0632	69-70 et 71	Perle	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0633	69-70 et 71	Perle en ambre	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0634	69-70 et 71	Perle en pâte de verre jaune	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0056	0635	69-70 et 71	Perle en pâte de verre jaune	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0136	0636	69-70 et 71	Objet en fer	20/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0108	0637	69-70 et 71	Squelette en place 1	23/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0108	0638	69-70 et 71	Squelette de la réduction	23/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0100	0639	69-70 et 71	Squelette de la réduction	24/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0100	0640	69-70 et 71	Squelette en place	24/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0104	0641	69-70 et 71	Perle en verre bleue	24/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0104	0642	69-70 et 71	Petite attache en argent	24/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0102	0643	69-70 et 71	Squelette	25/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0102	0644	69-70 et 71	Petite attache en argent	25/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0645	69-70 et 71	Squelette de la réduction (2 individus)	25/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0100	0646	69-70 et 71	Boucle de ceinture	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0104	0647	69-70 et 71	Squelette en place	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0104	0648	69-70 et 71	Céramique	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0104	0649	69-70 et 71	Perle en ambre	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0100	0650	69-70 et 71	Plaque en fer	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0100	0651	69-70 et 71	Couteau	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0102	0652	69-70 et 71	Anneau en bronze	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0653	69-70 et 71	Squelette d'immature en place	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0654	69-70 et 71	Élément en bronze	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0655	69-70 et 71	Perle	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0656	69-70 et 71	Perle	26/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0108	0657	69-70 et 71	Squelette en place 2	31/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0102	0658	69-70 et 71	Collier de perles	31/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0103	0659	69-70 et 71	Squelette	31/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0103	0660	69-70 et 71	Tabletterie	31/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0103	0661	69-70 et 71	Céramique	31/08/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0662	69-70 et 71	Perle	01/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0102	0663	69-70 et 71	Objet métallique	01/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0136	0664	69-70 et 71	Plaque-boucle	01/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0103	0665	69-70 et 71	Tabletterie	01/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0666	69-70 et 71	Squelette en place 2	01/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0108	0667	69-70 et 71	Squelette en place 3	01/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0136	0668	69-70 et 71	Silex	01/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0669	69-70 et 71	Objet en fer	02/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0105	0670	69-70 et 71	Perle	02/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0108	0671	69-70 et 71	Objet en fer	02/09/2010
Vitry-sur-Orne Vallange	0017	0672	69-70 et 71	Verre	22/02/2011
Vitry-sur-Orne Vallange	0123	0673	69-70 et 71	Céramique	30/01/2012
Vitry-sur-Orne Vallange	0161	0674	69-70 et 71	Céramique	30/01/2012

Site	N°St	N°UP	Parcelle	Nature	Date de Découverte
Vitry-sur-Orne Vallange	0155	0675	69-70 et 71	Céramique	30/01/2012

6.3. INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION ECRITE

L'inventaire de la documentation écrite comprend le présent volume ainsi que le volume du catalogue des sépultures. Ces deux volumes constituent l'intégralité du rapport, remis au SRA.

6.4. INVENTAIRE DES DOCUMENTS DE TERRAINS

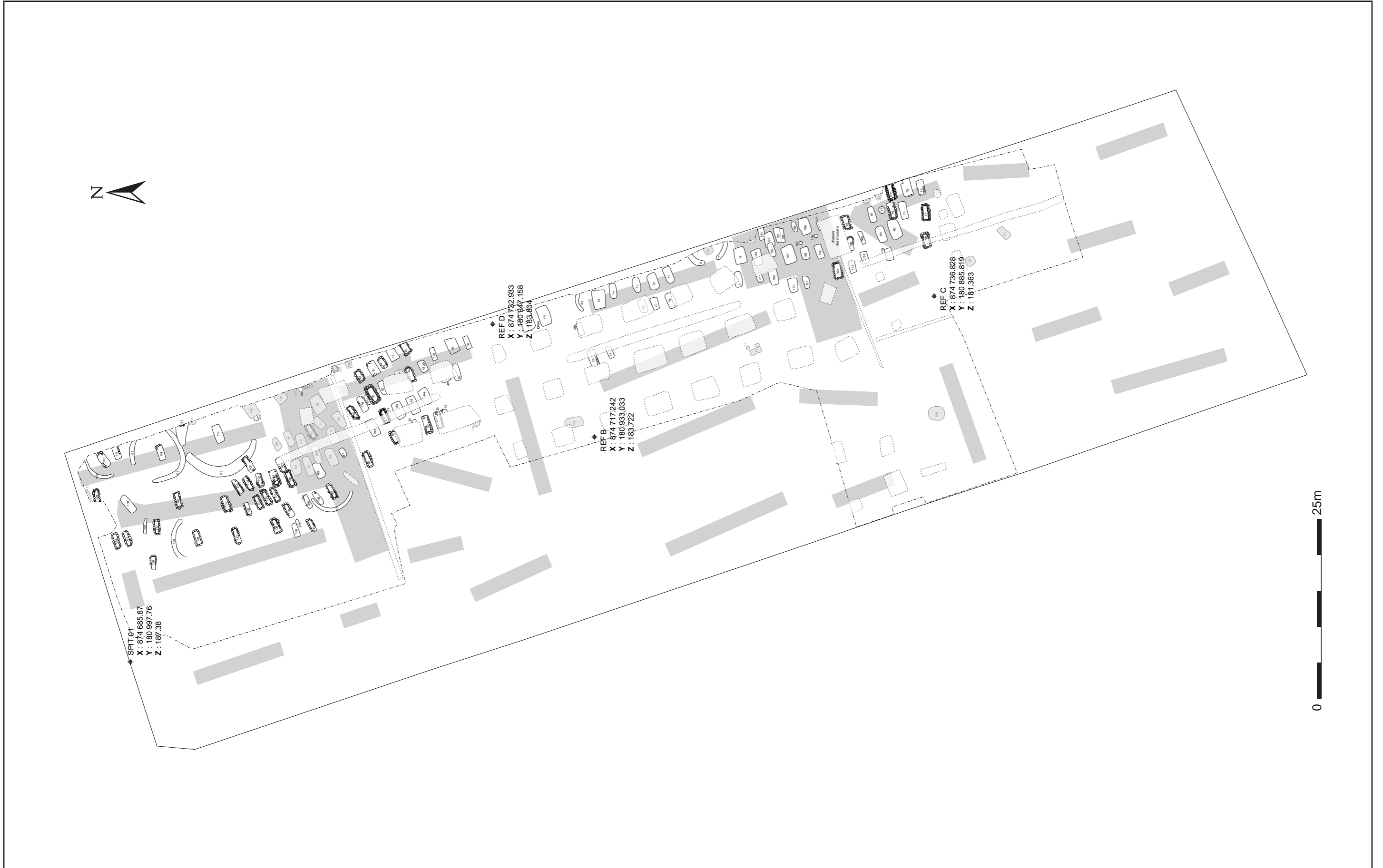
Les documents de terrain sont composés des fiches minutes, regroupées dans une boîte cartonnée et remis au SRA avec le présent rapport.

6.5. INVENTAIRE DES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

Les photographies ont été inventoriées du n°229 547 à 230 082 et remis au SRA sur support numérique (1 CD-rom) avec le présent rapport.

ANNEXE 7

Plan géo-référencé



0 25m